This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 067478428

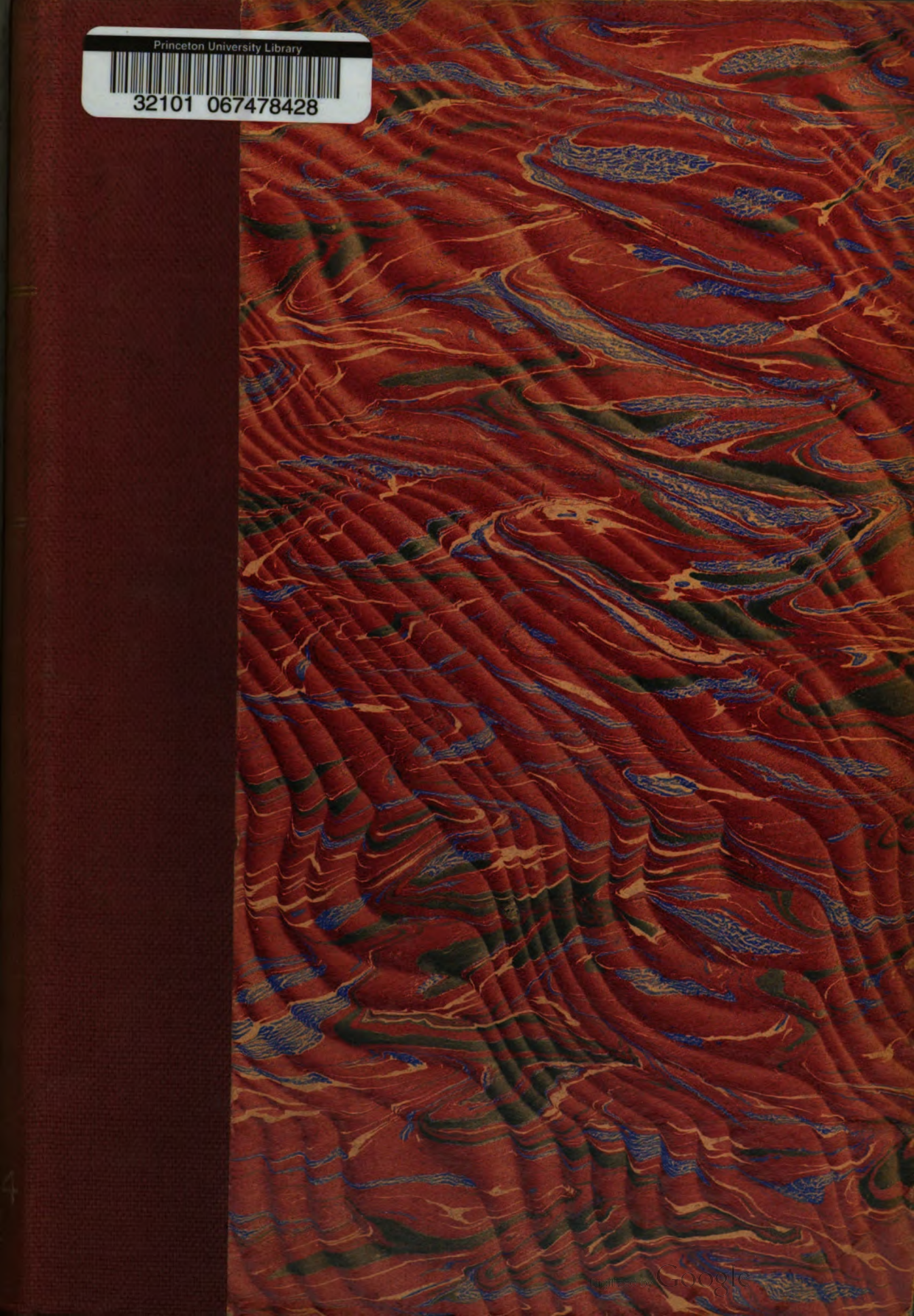

Digitized by Google

5004
.922
1908. v.1

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 JANVIER — 15 AVRIL 1908

Digitized by Google

IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18, LYON.

Digitized by Google

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

---

NOUVELLE SERIE. — TOME LVII.

---

15 JANVIER — 15 AVRIL 1908

*ON S'ABONNE :* **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
**A Paris**, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VI[e] arrond.).
**Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
**A Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
**Montréal (Canada)**, chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

5004
.S22
c.57

Digitized by Google

# Les idées

# de M. Antonio Fogazzaro

Il semble bien que le plus populaire et le plus décoratif des modernistes soit M. Antonio Fogazzaro. Pourquoi ? On a quelque peine à le comprendre. Encore qu'il jouisse d'une réputation surfaite, l'abbé Loisy n'est pas dépourvu d'érudition, et il sait de sel attique assaisonner ses ennuyeuses conférences. Il a de l'esprit. Si M. Fogazzaro était Français et si deux franc-maçonneries puissantes (la moderniste et l'autre) n'avaient pas mis leur point d'honneur à faire de lui un grand homme, il passerait pour un romancier de deuxième ordre.

Comment s'élabora sa fantastique réputation, la *Revue des Deux-Mondes* a bien voulu nous l'expliquer. Le rédacteur à qui elle avait confié ce travail, M. Robert Léger était (1) un ami personnel de M. Fogazzaro. Les quelques mots confidentiels qui lui échappent çà et là, autorisent à penser que le Maître lui-même lut et approuva son propre panégyrique. En tout cas, l'étude est d'inspiration fogazzarienne : elle a laissé voir la prétention, très légitime d'ailleurs, de résumer les mérites littéraires, la pensée religieuse et l'apostolat de Selva Maironi. Pour donner une base sérieuse à sa critique, M. Robert Léger analyse méthodiquement les principales œuvres de M. Fogazzaro.

Voici d'abord *Miranda*, qui n'est pas une inconnue pour les

(1) M. Robert Léger mourut avant même que n'eût paru son étude.

485906

Digitized by Google

lecteurs de l'*Université catholique*. « Une toute jeune fille qui habite dans la solitude d'une campagne s'éprend d'un très jeune homme qui croit aussi l'aimer. Le jeune homme est poète. Il repart pour la ville, et l'image à laquelle jusqu'alors s'était attachée sa tendresse inoccupée s'efface bientôt dans le tourbillon d'une existence appliquée à la recherche de sensations nouvelles et parmi d'autres images plus ardentes et moins pures. A cet oubli, à cette déchéance, une noble raison sert d'excuse : le poète se doit et doit à sa gloire de tout connaître, de tout expérimenter et de ne jamais se rassasier. Et la douce vision qui éclaire l'aube de sa vie aura, avec les autres, son rôle nécessaire et bienfaisant, à la condition de s'incliner, comme les autres aussi, devant le génie égoïste et insouciant. La jeune fille a donné toute son âme. Elle meurt de n'avoir voulu aimer qu'une fois. »

Je demande à l'ombre de M. Robert Léger la permission de placer ici, trois remarques fort brèves. 1°Ce poète qui se livre à tant d'expérimentations d'une moralité plus que douteuse, est bien le même personnage, n'est-ce pas, qui, sous le nom de Selva, imposera plus tard ses expériences théologico-mystiques à l'admiration de l'Eglise et du monde? Etrange ! Sans doute, saint Augustin avait commis des fautes semblables mais saint Augustin en demandait tous les jours pardon à Dieu et aux hommes. De ses premières expérimentations, Selva se fait un titre de gloire et il les présente à ses lecteurs comme une excellente préparation au grand apostolat moderniste.

2° L'acte qui constitue le fond de *Miranda* est d'une laideur morale incontestable. Remarquez les mots solennels et trop beaux qui masquent fort mal du reste cette misérable aventure : « noble raison, noble vision, rôle nécessaire et bienfaisant. »

3° L'état d'esprit du fat génial pour lequel meurent d'amour les jeunes filles, est vieux comme le *René* de Chateaubriand, vieux comme les romans les plus oubliés du dix-neuvième siècle, vieux comme le péché. M. Antonio Fogazzaro professe un goût exclusif pour les thèmes romantiques les plus démodés.

Digitized by Google

*Malombra* est un roman si parfaitement absurde, qu'on ose à peine en donner l'analyse. M. Robert Léger ayant eu ce courage, il suffit de reproduire son ingénu résumé. « Le site même du roman est sombre et confus. C'est un château isolé et rébarbatif sur lequel planent des légendes d'horribles vengeances et de séquestration ; un vieux gentilhomme y vit à l'abri des idées modernes comme des contacts mondains; il y a recueilli une de ses nièces orphelines, d'esprit exalté et morbide, qui se console par la lecture des romans français et par une correspondance avec l'auteur inconnu d'un livre qui traite de la vie future et de la survivance. Ce jeune auteur vient, par hasard, servir de secrétaire au gentilhomme, écrivain à ses heures. Un autre hasard lui fait découvrir que la jeune fille est sa mystérieuse correspondante, et, surpris pour elle par un amour violent et vil, car elle le méprise et l'humilie, il en vient, un jour, à glisser à son oreille le pseudonyme sous lequel elle lui écrivait. Or, elle avait choisi comme pseudonyme le nom d'une folle jadis enfermée dans le château et dont elle a retrouvé dans une cachette une lettre terrible annonçant qu'elle reviendra sous une autre forme, pour se venger de la race de ceux qui l'opprimèrent. La raison de la jeune fille est égarée par la coïncidence. Elle s'imagine qu'elle est la victime réincarnée pour la vengeance ; elle voit dans l'amour de Conrad Silla la réviviscence de l'amour pour lequel la malheureuse folle se crut jadis enfermée. Elle fait mourir son oncle de frayeur et de colère, et elle va se jeter elle-même au fond d'un lac après avoir tué Silla... »

Des rencontres dues à un prodigieux hasard, une folle, deux folles, un vieux manoir bien romantique, deux assassinats et un suicide, est-ce assez mélodrame, grand Dieu ! C'est en rédigeant de pareilles histoires que M. Antonio Fogazzaro se préparait à ses hautes fonctions de théologien international.

*Daniel Cortis* est aussi romanesque et plus magnifiquement idéaliste que *Malombra*. On me dispensera sans doute d'exposer ici ces intrigues compliquées. Bien moins encore résumerai-je le petit *Monde d'autrefois* qui est comme le prologue d'*Il Santo*, et *Il Santo* que tout le monde connaît. Le lecteur

Digitized by Google

se fait une suffisante idée, je pense, des ordinaires préoccupations qui sont la vie intellectuelle de M. Fogazzaro.

Dans tous les romans et même dans les parties apologétiques de ses romans, l'auteur d'*Il Santo* parle sans cesse de l'amour. En quoi diront ses admirateurs, il ressemble à l'auteur du *Banquet*. Chez Fogozzaro, comme chez Platon, en effet, l'amour est étudié non point en lui-même, mais comme un moyen, comme le plus sûr moyen pour l'homme de s'élever jusqu'au divin.

Il n'est pas difficile, cependant, de percevoir entre les deux auteurs un certain nombre de différences qui tiennent, ne vous en déplaise, Messieurs les modernistes, à l'incomparable génie de Platon, et plus encore à ce vif sentiment de la délicatesse morale que le christianisme a révélé au monde. L'erreur de Platon n'est pas douteuse, mais on se l'explique, et on peut trouver en sa faveur de sérieuses circonstances atténuantes ; celle de M. Fogazzaro est inexcusable. Je ne veux pas, moi, prêtre, faire toucher du doigt ce qu'il y a de blâmable, d'inconsciemment immoral et de ridicule dans cet horrible et perpétuel mélange de mysticisme, d'éloquence emphatique et d'amour. Pour les jeunes gens purs et surtout pour les jeunes filles, il n'est rien de plus dangereux. On leur parle d'amour, toujours, toujours, et pour la plus grande gloire de Dieu ! Catholiques non modernistes, mes frères, nous avons le droit d'en appeler à toutes les mères, à tous les confesseurs et à tous les pères de famille — il s'en trouve — qui ont quelque souci de leur devoir.

Prenons une scène qui ne soit point scabreuse et qui même paraisse édifiante aux lecteurs superficiels, celle-ci, par exemple : *Dans la lumière de la vie !* et ce titre est commenté par les paroles de don Giuseppe Florès, le saint prêtre qui les assiste, à l'instant même où Elise vient de rendre le dernier souffle : « Ce n'est pas la mort ! C'est la lumière de la vie éternelle. » Ce disant d'ailleurs, il exprimait aussi la dernière pensée de celle dont la vie s'éteignait, puisqu'à son mari qui lui répétait passionnément, avec l'angoisse du remords : « Pour toujours à toi, tu sais? » elle répondait heureuse : « Auprès du Seigneur. »

Digitized by Google

Sans s'en douter, M. Fogazzaro traduit en prose italienne une strophe célèbre de Lamartine

> Mais le prêtre entendit mon silence
> Et de ses doigts glacés prenant le crucifix :
> « Voilà le souvenir et voilà l'espérance
> Emportez-les, mon fils. »

L'*In lumine vitæ* de M. Fogazzaro ne vaut pas à beaucoup près le crucifix-relique de Lamartine, mais il est évident que l'intention de nos deux romantiques est la même et elle mérite des louanges ! Ils ont voulu tous deux introduire une piété intense dans la littérature. Seulement, combien leur conception du ciel est pauvre et antichrétienne ! Ils ne voient dans la vie éternelle qu'un prolongement de l'amour humain. Jésus-Christ a dit exactement le contraire : « Au ciel, point de maris et point de femmes ; les élus seront tous comme des anges. *Neque nubent neque nubentur.* »

Enfin, dans cette scène de mort pseudo-chrétienne, M. Fogazzaro étale un peu naïvement son égotisme romantique. Pierre et Hélène sont absorbés uniquement par le souci de leur amour, c'est-à-dire de leur moi. Ils font une part bien petite à Dieu, à Dieu juge, à Dieu objet d'une prochaine et foudroyante révélation, à Dieu qui se proclame lui-même un Dieu jaloux. De vrais croyants tiendraient un autre langage.

Aux yeux de M. Robert Léger, cette alliance de l'amour et de la vertu a du moins un mérite rare, elle est, croit-il, tout à fait nouvelle dans la littérature contemporaine. Il n'avait donc jamais lu Rousseau, le panégyriste de Selva? Toujours et avec emphase, Jean-Jacques parle de sa vertu, de son invincible attachement à la vertu ; il rend d'éloquentes actions de grâces au juste ciel, protecteur de la vertu. Or, ces magnifiques exercices de déclamations annoncent infailliblement ou accompagnent, ou terminent des récits immoraux, si toutefois elles ne servent pas de prétexte à la glorification des sentiments les plus honteux.

Des écrits de Jean-Jacques, l'abominable procédé est passé sans modification appréciable, dans les œuvres de George Sand et de ses émules : il est devenu comme une habitude de

Digitized by Google

l'âme contemporaine. Lorsqu'une héroïne de roman se livre à de très hautes considérations sur la pureté ou la beauté des lis ou le rayonnement des étoiles, ne craignez pas de prédire à brève échéance, sa chute honteuse. Témoin, Lélia, ou l'Edmée de Mauprat, ou le pauvre héros de la *Confession d'un enfant du siècle.* Oh ! non, M. Fogazzaro n'a pas inventé le pathos vertueux.

Il ne l'a même pas rajeuni, il l'a rendu seulement plus déclamatoire qu'il n'était, en le dépouillant de toute la grâce morbide dont l'avait revêtu George Sand. « Seigneur des âmes, s'écrie un de ses héros, c'est toi qui me les donnes, ces divins fantômes, ombres de l'avenir, ces ardeurs qui me soulèvent de la fange vers moi-même. Ne m'abandonne pas. Fais que je sois aimé. Tu le sais, ce n'est pas seulement de la douceur que je cherche dans l'amour, c'est le mépris de toute bassesse, c'est la force de combattre pour le bien et pour le vrai, malgré l'indifférence des hommes l'éternel ennemi caché, ses silences effrayants. » Selva ne paraît pas se douter qu'en parlant ainsi il se vante lui-même, comme se vantait Olympio.

> Je vous supplie, ô Dieu, de regarder mon âme...
> Considérez encor, que j'avais dès l'aurore,
> Travaillé, combattu, pensé, marché, lutté,
> Expliquant la nature à l'homme qui l'ignore
> Eclairant toute chose avec votre clarté.
> Que j'avais, affrontant la haine et la colère
> Fait ma tâche ici-bas...

En ce commencement de vingtième siècle, M. Antonio Fogazzaro en est donc encore aux idées de 1830, mais il n'a plus rien de l'abondance lactée de George Sand, ni de la virtuosité verbale de Victor Hugo.

Son orgueil cependant égale au moins celui de ses maîtres. Et l'on comprend bien, sans doute, que je ne vise pas les sentiments intimes de M. Antonio Fogazzaro lequel est peut-être très humble devant Dieu, mais uniquement l'extraordinaire superbe qui éclate dans ses livres. Victor Hugo va nous fournir un terme de comparaison excellent.

Qui ne connaît l'orgueil insensé de l'auteur des *Contempla-*

Digitized by Google

*tions?* Il faisait la leçon au comte de Chambord, aux rois, aux grands hommes de tous les temps et de tous les pays, au Pape lui-même, surtout au Pape. Il se comparait à Archimède, à Beethoven, à Galilée, à Moïse, à Jésus-Christ, il se sacrait lui-même prêtre, mage, conseiller-né du genre humain.

M. Fogazzaro ne ressemble pas absolument à Victor Hugo. Il assimile, par exemple, le chef de l'Eglise à un pêcheur qui fait frire le poisson dans une poêle orthodoxe, au lieu que pour Victor Hugo, le Pape et ses ministres sont les tondeurs lugubres de ce troupeau blême qui s'appelle le peuple. Et comme sa haine s'exprime par des paroles plus bibliques, son orgueil prend des allures plus ecclésiastiques. Pierre Maironi, dit Benedetto, porte la soutane.

Mais Benedetto est-il vraiment orgueilleux? Ce n'est pas M. Robert Léger qui eût jamais consenti à le reconnaître. « Pourtant, dit-il, ces âmes (fogazzariennes) qui ne songent qu'à s'élever et à mépriser toute bassesse, ne sont point orgueilleuses. La première vertu de Benedetto c'est l'humilité ! Nous ne croyons pas qu'il y ait dans toute la littérature moderne un seul roman où cette vertu apparaisse comme la dominante de l'œuvre, ainsi qu'a eu la hardiesse de le faire Antonio Fogazzaro. Or, ceci nous paraît un critérium décisif de son pur catholicisme. »

Benedetto Antonio Fogazzaro est en effet, si humble, si humble, qu'il ne se réserve que deux pauvres petits rôles : 1° morigéner le Pape, et 2° réformer l'Eglise. A cela près, il ne rêve qu'obscurité, solitude, renoncement.

Et d'où lui vient cette incommensurable confiance en ses propres lumières? Tout simplement de la conscience de ses mérites. D'une part, il est plus savant que le plus informé des évolutionnistes, il a réconcilié la théologie scolastique avec la pensée moderne ; il a créé, puis expérimenté la définitive apologétique du vingtième siècle. D'autre part, il est un saint, un grand saint, émule de François d'Assise et aussi, sans doute, de Jésus de Nazareth. Un Victor Hugo ne parle que vaguement de la vertu et pour cause ; un Renan quitte la soutane et il écrit une *Abbesse de Jouarre*, ou chante un *Gaudeamus*

Digitized by Google

*igitur* aux banquets celtiques. Maladresses que tout cela, symptômes d'une grande faiblesse morale ou intellectuelle. Benedetto, lui, garde approximativement jusqu'à sa mort la bure bénédictine. Il peut se rendre à lui-même ce témoignage qu'il connaît la hauteur et la profondeur de la vertu catholique, et même, ô merveille, qu'il jouit de sa prodigieuse humilité. Mieux encore, il la chante, il la met en formules oratoires, il en accable ses disciples et admirateurs, hommes de peu de foi. L'humilité de Benedetto transporte les montagnes. « Mais quelle est donc votre foi, s'écria-t-il avec chaleur, si vous parlez de sortir de l'Eglise parce que vous êtes choqués par certaines doctrines surannées de ses chefs, par certains décrets des congrégations romaines, par certaines visées du gouvernement d'un Pontife? Quels fils êtes-vous donc si vous parlez de renier votre mère parce qu'elle ne s'habille pas à votre guise? Un vêtement change-t-il le sein maternel? » En d'autres termes, la fleur de l'humilité c'est l'obéissance, et voyez avec quelle admirable douceur je me soumets, moi, Benedetto, aux décrets du Saint-Office et de l'Index.

Je ne sache pas qu'on ait jamais parodié avec cette audace ce qu'il y a de plus beau en effet, dans la vie catholique, l'humilité. Il n'est pas surprenant que les libres-penseurs et les protestants du monde entier aient couvert de leurs applaudissements, ces tristes facéties. Car M. Fogazzaro a beau prendre ici, le ton le plus solennel, le plus oratoire, le plus onctueux et le plus lyrique, il se révèle, malgré lui, diplomate ou ironiste. Ses exhortations tapageuses à la soumission, sont en réalité des appels à la révolte, personne ne s'y trompe.

Dans son admirable Encyclique du 8 septembre 1907, le Pape a voulu atteindre et flétrir spécialement le prétentieux réformisme de M. Fogazzaro. « Déjà, dit-il au paragraphe sixième de l'Encyclique, déjà par tout ce que nous avons exposé jusqu'ici, on a pu se faire une idée de la manie réformatrice qui possède les modernistes. Rien, absolument rien dans le catholicisme à quoi elle ne s'attaque. Que le gouvernement ecclésiastique soit réformé dans toutes ses branches, surtout la disciplinaire et la dogmatique. Que son esprit, que ses pro-

Digitized by Google

cédés extérieurs soient mis en harmonie avec la conscience qui tourne à la démocratie ; qu'une part soit donc faite dans le gouvernement, au clergé inférieur et même aux laïques. Au clergé, ils demandent de revenir à l'humilité et à la pauvreté antiques, et quant à ses idées et son action de les régler sur leurs principes. »

Aucun doute n'est possible ; l'auteur d'*Il Santo* reçoit en pleine poitrine une condamnation aussi sévère qu'explicite. Peut-être une satisfaction orgueilleuse se mêle-t-elle à sa douleur ou à sa colère. N'importe, il est touché.

La foudre qui l'atteignit porte en soi une telle clarté que M. Robert Léger lui-même serait forcé d'ouvrir les yeux et de voir. Cet excellent panégyriste admirait principalement dans M. Maironi-Fogazzaro une humilité profonde. Que penserait-il s'il pouvait entendre ces graves et immortelles paroles du docteur infaillible : « L'orgueil, il est dans la doctrine des modernistes comme chez lui ; de quelque côté qu'il s'y tourne, tout lui fournit un aliment et il s'y étale sous toutes ses faces. Orgueil, assurément, cette confiance en eux qui les fait s'ériger en règle universelle. Orgueil, cet esprit d'insoumission qui appelle une conciliation de l'autorité avec la liberté. Orgueil, cette prétention de réformer les autres, dans l'oubli d'eux-mêmes... »

Au verbe de Pie X, on ne peut rien ajouter, rien, si ce n'est la confession — où n'apparaît aucune humilité de M. Fogazzaro lui-même. Sa *Nuit de passion* est un formidable cri d'orgueil qu'il eût bien voulu faire retentir jusqu'aux plus lointaines profondeurs de la terre et jusqu'au ciel des cieux.

« Rouge ou noire, écrivait M. Fogazzaro, il n'est foule qui ne m'insulte, ô Dieu, parce que je T'ai vu dans le ciel entr'ouvert ! En moi s'éveille et se dresse en grondant le démon de l'orgueil !

Je lui cède, puis je m'attriste, et je vais, palpitant, chercher sur le balcon dans la nuit profonde, l'ombre, la paix et le repos, ah ! fais-moi entendre encore, oui, fais-moi entendre le son de Ta voix.

Comme le jour où je vins Te chercher, tremblant, tandis que la lumière s'éteignait au couchant et que j'entendis la

Digitized by Google

Voix (1), la Vérité et la Vie me parler sur la terre et dans le ciel.

Entre en moi, Dieu infini, entre par tous mes sens jusqu'au fond de mon cœur malade...

Parce que je dis des paroles élevées, sottement je suis rempli de superbe et de bassesse ; au monde, Ton ennemi, j'oppose mon visage cependant qu'il domine puissant et fier en mon âme... La Terre m'écoute, et voici qu'elle me répond pour Toi. Elle dit : Tu es à moi, pourquoi te tourner vers le ciel? Fils de mes entrailles profondes, le Dieu que tu fatigues te repousse vers moi.

Impie, toi qui parles de t'élever au-dessus même de la sainte nature ! Trépigne, pleure, aime, assouvis-toi et chante ; c'est là tout le passé et c'est là tout l'avenir.

Vive la vie ardente que je vous ai donnée, ô vous, Humains, au temps où le Soleil me porta son plus grand amour ! Tu veux devenir Esprit, misérable impuissant ! Et moi, par vengeance, je ferai de toi une Bête...

La lune cachée blanchit les nuages ; l'air et la terre tout semble vivre ; de la rose et de l'acacia les odeurs viennent me caresser comme un vaincu !

Je sens courir dans ma poitrine et dans mon esprit je ne sais quel rire silencieux et caressant ! J'aspire à me perdre dans l'abime et j'espère l'ombre éternelle et l'avenir borné...

Je joins les mains, et peu à peu, le monde va se transformant autour de moi. Toute la nature se pénètre à nouveau de Dieu, toutes choses, l'ivresse tombée rentrent en elles-mêmes.

Les nuages ont le sens du mystère, l'ombre frémit qui le sait et toute fleur vers le haut et austère amour, élance son âme comme un encens !

Comme d'un qui prie silencieux et absorbé sont les silences et le murmure du vent !

Et je lève les yeux...Tout est solennel, le monde entier adore. Parle, Seigneur, ton serviteur est là. »

(1) Le texte de M. Robert Léger porte bien : Voix, par un x. Est-ce faute d'impression? est-ce contresens?

Digitized by Google

M. Robert Léger n'a pas fait erreur en soulignant l'importance littéraire de ce morceau, il mérite en effet quelques commentaires.

Remarquons d'abord les délicatesses aristocratiques de nos modernistes. Ils reprochent tous les jours à l'Eglise de ne savoir pas s'adapter à la démocrtie reine du dix-neuvième et du vingtième siècles, mais dans leur for intérieur, ils méprisent impartialement la foule qui est acquise à la Révolution et celle qui écoute encore les enseignements de la religion. En Allemagne, on appelle les modernistes, des catholiques de salon. L'expression ne manque pas de justesse et elle s'applique fort bien, semble-t-il, à la personne de M. Fogazzaro. Mais alors que faut-il penser de cette grande comédie démocratique que jouent tous les modernistes? Par un prodige de sincérité kantienne ils unissent dans leur cœur les deux sentiments qui s'opposent le plus radicalement à la doctrine catholique. L'Eglise, interprète de Jésus-Christ, nous commande d'aimer les petits et de nous mettre en garde, dès que les formules démocratiques sont en cause. Au contraire, ces messieurs exaltent la démocratie et méprisent les humbles. Rouge ou noire, dit M. Fogazzaro, la foule ne sait qu'insulter les voyants comme Pierre Maironi.

Ce contempteur du peuple qui ne se refuse aucun luxe spirituel, a son extase, comme saint Paul, comme saint François d'Assise, comme sainte Gertrude, comme Marguerite-Marie, comme sainte Thérèse (1). Hélas ! Monsieur, on est obligé de vous détromper : votre extase ne rappelle en rien les visions surnaturelles des grands saints ; elle est un simple plagiat littéraire des contemplations de Victor Hugo. Pour entrer en relations avec Dieu et vaticiner, vous montez à votre balcon,

(1) Dans la véritable extase, l'âme isolée de toutes les réalités extérieures vit intimement présente à Dieu. Par l'oraison d'union, dit sainte Thérèse, l'âme est très éveillée à l'égard de Dieu et pleinement endormie à toutes les choses de la terre et à elle-même. Dieu suspend l'action naturelle de toutes ses puissances afin de mieux imprimer en elle la véritable sagesse. L'extase est donc, à la fois, mort et vie, mort à la créature et vie au Créateur. Dans cette nouvelle vie d'une intensité admirable, l'âme, pour ses opérations, ne se sert plus du corps, qu'elle continue pourtant d'animer, mais elle agit, elle converse à la façon des anges. Action que nous ne pouvons comprendre, paroles mystérieuses qui ne font point vibrer l'air, entretiens d'esprit à esprit... Le Tout-Puissant, soit par lui-même, soit par ses anges,

Digitized by Google

alors que Victor Hugo s'en allait sur les falaises, mais c'est là toute la différence. Comme Chateaubriand, dans les forêts vierges, comme George Sand, dans les campagnes du Berry, comme Carlyle au pôle nord, comme Lamartine à Saint-Point, comme tant de vagues générations d'adolescents infectés de littérature, vous accordez votre lyre devant un beau crépuscule. Ne craignez-vous pas de reproduire Victor Hugo ?

Je suis triste et je marche au bord des flots profonds
Courbé comme celui qui songe...
Je regarde, au-dessus du mont et du vallon,
Et des mers sans fin remuées...
J'entends le vent dans l'air, la mer sur le récif...
J'écoute et je confronte en mon esprit pensif
Ce qui parle à ce qui murmure ;
Et je reste parfois couché sans me lever
Sur l'herbe rare de la dune.
Jusqu'à l'heure où l'on voit apparaître et rêver
Les yeux sinistres de la lune.
Elle monte, elle jette un long rayon dormant
A l'espace, au mystère, au gouffre...
Tout s'est-il envolé? Je suis seul, je suis las ;
J'appelle sans qu'on me réponde.
O vents, ô flots ! ne suis-je aussi qu'un souffle, hélas !
Hélas ! ne suis-je aussi qu'une onde?
O terre, dont la brume efface les sommets...
J'attends, je demande, j'implore...
Et je pense écoutant gémir le vent amer.

Littérairement parlant, les strophes de Victor Hugo ont

ne dédaigne pas d'agir alors sur nos deux plus hautes facultés, l'intelligence et la volonté qui sont comme dégagées de leur enveloppe corporelle et toutes spiritualisées. Parfois même, l'action surnaturelle atteint jusqu'à l'imagination, mais alors l'extase est moins intime.

Au sortir de ce colloque tout mystérieux, l'âme enivrée est comme anéantie. « Je ne sentais pas, ni ne savais plus où j'en étais... Je demeurai plusieurs jours comme tout enivré et tellement hors de moi que je ne pouvais en revenir pour dire une parole qu'avec violence ».

(Vie de la bienheureuse Marguerite Marie, par Auguste Hamon). Voilà qui est, j'ose dire, sérieux, net, classique! Mais sommes-nous assez loin de M. Antonio Fogazzaro et de ses essais pseudo-mystiques ?

Digitized by Google

une tout autre allure que celle de M. Fogazzaro. Au point de vue théologique, les deux extases se valent, en ce sens que nos deux mages ne savent s'arracher ni l'un ni l'autre aux étreintes du monde physique. Quel que soit le mysticisme de leurs formules, ils obéissent tous deux aux suggestions les plus authentiquement matérialistes.

M. Fogazzaro a du moins un mérite, celui d'avouer hautement son orgueil. Et cela *urbi et orbi*, puisqu'il est monté à son balcon comme en une loggia?

Oui, il avoue son orgueil, ou plutôt, il le chante avec accompagnement de fanfare. Mais, nulle part dans ces vers tout pénétrés d'un horrible égotisme n'apparaît la moindre trace de remords. Si je comprends bien M. Fogazzaro, son orgueil est une beauté, une force, une condition d'extase, une preuve de supériorité morale et intellectuelle, un élément de sainteté. Saluez ici la transcendance efficace de l'antinomie kantienne. Comme le fumier devient rose, ainsi l'orgueil et la basse volupté font partie intégrante de la vie mystique. Chose étrange ! les morceaux idéalistes de la grande sonate fogazzarienne sont d'une moins belle venue que ses parties proprement matérialistes. Avec l'éloquence d'un Zola, il dit à la bête humaine : « assouvis-toi », mais au contraire, ses révélations sur l'âme se réduisent à rien. Il parle de la prière, du mystère, de l'amour et de la douleur, en écolier romantique.

Croit-il vraiment à un au-delà, entendez à un au-delà qui ne soit point de la fantasmagorie littéraire? Sans doute, répondront encore ses admirateurs, puisqu'il fixe des rendez-vous mystiques auprès du Seigneur, à toutes ses héroïnes mourantes.— Pesons bien ses paroles. « Mais voici que devant moi, là m'apparaît la morte (une jeune fille qu'il n'avait point connue) renversée parmi les fleurs, comme souriant au son de voix surhumaines, absorbée, pâle d'une immense vision !...

Et dans mes mains, je cache mon visage, je la bénis, je l'appelle et je l'appelle encore ! Et elle vient, j'écoute sa voix, elle parle d'amour ou de douleur. Je ne sais.

Elle parle, elle parle si tendrement, si tristement, et je pleure tant que je ne peux l'entendre, mais je sens comme une main légère au-dessus de ma tête. Je sens comme un pardon



Digitized by Google

venir à moi. Et je lève les yeux, jusqu'au fond du cœur, je respire son souffle, le souffle de celle qui est partie. »

Bien langoureuses, ces strophes, et bien banales aussi. On songe en les lisant aux *Idylles royales* de Tennyson, graves, solennelles, fades, trop sentimentales et qui déjà, c'est-à-dire, aux environs de 1860, avaient un air de vétusté.

Pour qui se place au seul point de vue religieux, la vision de M. Fogazzaro ne laisse pas d'être inquiétante. La théologie catholique et la sensibilité catholique n'ont rien à voir avec cette jeune fille pâle couchée parmi les fleurs. Sans être très sévère, on aurait le droit de constater ici, un excès évident de dangereuse sensibilité. Allons plus loin, osons fouler aux pieds toutes les conventions mondaines qui régissent les rapports de la religion et de la littérature ; parlons un langage catholique. Quand une jeune fille meurt, les croyants qui l'aiment ne vont pas chercher son image dans un jardin, au clair de lune, ils se posent cette question : « Est-elle au ciel, en purgatoire, ou en enfer? »

En enfer? Les modernistes écartent cette pensée, à moins qu'une occasion s'offre à leur courtoisie intellectuelle de louer Carducci et son hymne à Satan. Satan, c'est le progrès et qui dit moderniste, dit progressiste. Mais d'ordinaire, les modernistes ne parlent de l'enfer que pour nier l'existence de ses éternels supplices.

Le purgatoire répugne à leur haut intellectualisme comme une conception scolastique, cléricale et choquante pour la délicatesse des âmes libres. Ne leur dites pas qu'un poète italien bien supérieur à M. Fogazzaro a composé en l'honneur du purgatoire des chants immortels. Ils réduisent la grande théologie dantesque à de purs symboles ; ils n'admettent plus que Dieu soit assez cruel pour torturer une jeune fille innocente. Comme s'Il n'avait pas livré son propre fils à la cruauté de ses bourreaux, comme s'il n'était pas prouvé que de pauvres créatures innocentes sont condamnées toute leur vie durant à d'atroces douleurs. Une religieuse de la Visitation apparaissait quelquefois pendant la nuit à la bienheureuse Marguerite-Marie : « Te voilà dans ton lit bien à ton aise, lui disait-elle ; regarde-moi couchée dans un lit de flammes, où

Digitized by Google

je souffre des maux intolérables... On me déchire le cœur avec des peignes de feu tout ardent, ce qui est ma plus cruelle douleur, pour les pensées de murmure et de désapprouvement dans lesquelles je me suis entretenue contre mes supérieures. Ma langue est mangée de vermine pour punir mes paroles contre la charité et pour mon peu de silence, voilà ma bouche tout ulcérée. Ah ! que je voudrais bien que toutes les âmes consacrées à Dieu me puissent voir dans cet horrible tourment. »

Reste le ciel, et on voit bien que M. Fogazzaro s'est proposé de peindre quelque chose d'approximativement céleste. Il y a fort mal réussi. Son apparition n'est pas même élyséenne elle n'est que romantique et romanesque. En présence de la mort, le catholique M. Fogazzaro ne sait pas trouver une seule pensée grave et profonde, il ne se livre qu'à de pauvres petits exercices oratoires ou poétiques.

Du concept de Dieu lui-même, il ne tire aucune inspiration vraiment chrétienne. C'est qu'on est en droit de se demander jusqu'à quel point il croit en un Dieu personnel. Ou plutôt, ce qu'il croit ne nous intéresse en aucune façon, et peut-être, après tout, que rien de panthéistique n'entra jamais dans les profondeurs de son âme. Mais, soit dessein prémédité, soit inexpérience philosophico-théologique, il s'exprime comme un pur panthéiste. « Toute la nature se pénètre à nouveau de Dieu... Comme d'un qui prie silencieux et absorbé sont les silences et le murmure du vent. »

A entendre ainsi s'exprimer M. Fogazzaro, M. Robert Léger lui-même ne se sent pas très rassuré. « Il semble parfois qu'un souffle panthéistique le saisit (Fogazzaro) et qu'il précipite le monde vers l'Infini parce que déjà, il le sent en lui, mais ce serait mal le connaître. »

Soit, confessons que nous connaissons mal le grand homme, mais pourquoi donc ne sut-il pas s'exprimer plus clairement?

De même qu'en voyant un homme revêtu de l'habit militaire, on croit volontiers qu'il est soldat, de même en écoutant les propos panthéistiques d'un orateur-poète, on se dit : « C'est un panthéiste. » Nous ferait-on entendre, par hasard, que la profondeur des pensées fogazzariennes dépasse nos

Digitized by Google

communes intelligences? L'insinuation, Messieurs, ne produirait pas son effet. Grave et prolongée fut notre erreur de nous incliner superstitieusement devant l'obscurité transcendante des Allemands. On commence à se ressaisir et très difficilement ferait-on crédit de je ne sais quelle mystérieuse supériorité au grand homme de Vicence.

Panthéiste honteux, ou si vous voulez, panthéiste sans s'en douter, M. Antonio Fogazzaro participe certainement de l' l'illuminisme le plus caractérisé. Dans *Il Santo*, son Pierre Maironi prêche sans interruption, comme un colonel de l'armée du salut. On s'étonne qu'il ne porte pas le fameux képi à bande rouge. M. Fogazzaro lui-même dans sa lyrique *Nuit de passion*, raconte son extase sur un ton que n'osèrent jamais prendre ni Esaïe, ni Ezéchiel, ni Daniel. Ils met des majuscules en tête de tous les pronoms et de tous les substantifs : Te chercher, Ta voix, Toi, le Ciel, la Vérité, la Vie. Quelle familiarité avec Dieu ! M. Fogazzaro l'a vu et entendu plusieurs fois, il a reçu ses confidences évolutionnistes, et c'est pourquoi, sans doute, il n'a que faire du Pape de Rome. — Il entre comme chez lui dans le laboratoire des pensées divines, et il en sort triomphant pour nous offrir, quoi donc? un clair de lune, un vieux clair de lune 1830, et une banale petite histoire d'amour dont on ne peut même pas dire qu'elle est platonique. Mais plus ses révélations sont insignifiantes, et plus est affirmatif et mystique le ton du nabi moderniste.

Il y a quelque dix ans, toutes les trompettes de la Renommée célébraient les gloires de M. Gabriel d'Annunzio. La *Revue des Deux-Mondes* était pleine de ses romans : critiques et reporters épuisaient en l'honneur du jeune maître leur provision d'épîtres laudatives. Or, le jeune maître copiait, sans le moindre respect humain, un certain nombre d'écrivains français et notamment Maurice Barrès. Pour quels motifs l'absurde engouement a-t-il pris fin? Je l'ignore. Toujours est-il que M. Gabriel d'Annunzio ne jouit plus d'aucune vénération chez les littérateurs. Par ses prétentions féodales ou intellectuelles, il exciterait plutôt le rire dans les deux péninsules, voire dans certaines parties du continent.

La vieille roue de la fortune a fait un tour, et voici M. An-

Digitized by Google

tonio Fogazzaro au lieu et place de M. Gabriel d'Annunzio. Les trop bruyants succès de l'auteur d'*Il Santo* ne dureront pas parce qu'ils sont comme un défi éclatant aux lois ordinaires de la justice distributive. Il n'y a aucune proportion entre le modeste talent de M. Antonio Fogazzaro et l'immense réputation qui lui est faite. Par snobisme, les Welches n'osent pas exprimer tout haut leur sentiment qui est plutôt une sensation d'ennui intense, mais ils se vengeront tôt ou tard, de ceux qui leur infligent aujourd'hui une odieuse corvée littéraire. Un officier supérieur de l'armée française qui avait commencé la lecture d'*Il Santo* s'arrêta dès la trente-huitième page. A ceux qui lui demandaient pourquoi, il répondit par ce simple néologisme : « Rasant ». C'est le mot juste.

Une faible chance d'immortalité reste cependant, à M. Fogazzaro. Il n'est pas douteux qu'il eut le triste et redoutable honneur d'être visé par l'Encyclique du 8 septembre 1907. Or, ce chef-d'œuvre doctrinal vivra, non pas l'espace d'un matin, mais toujours. Les doctes commentateurs du vingt-deuxième siècle ne manqueront pas de s'interroger sur les modernistes. Quels étaient donc ces hommes qui jouissaient d'une telle puissance sous le règne de Pie X? Ils découvriront peut-être, peut-être, sans trop de peine, le nom de l'abbé Loisy, mais les autres seront introuvables. Que si par hasard, quelque laborieux bénédictin réussit à mettre la main sur *Il Santo*, quelle ne sera pas sa stupéfaction? Il peut se faire, au surplus, qu'il soit renseigné par quelque document poussiéreux sur l'immense succès d'*Il Santo*. Assurément, il se fera de l'intelligence de notre génération une idée fort médiocre. Ainsi, l'aventure témoignera une fois de plus, en faveur de la justice immanente des choses. Elle n'aura d'ailleurs qu'une importance relative, mais elle est de nature à réjouir d'avance ceux d'entre nos contemporains qui, comme vous et moi, ne comprennent pas du tout les beautés du modernisme. Accablez-nous aussi longtemps qu'il vous plaira, Messieurs, des témoignages répétés de votre supériorité intellectuelle : ou l'ingrate postérité ignorera votre gloire présente, ou elle se moquera de vos prétentions.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# LA VRAIE POSITION

DE LA

# QUESTION APOLOGÉTIQUE [1]

## III

Il n'est pas exagéré de dire que le point de vue exposé plus haut constitue la principale originalité de l'apologétique chrétienne, en même temps qu'il fait sa grandeur et sa beauté.

Il constitue sa principale originalité, car aucune tentative du même genre n'a été relevée dans l'histoire des religions.

On peut soutenir, d'ailleurs, qu'aucune autre religion n'a, à proprement parler, d'apologétique, qu'aucune autre n'a cherché à fonder les convictions de ses sectateurs sur une démonstration rationnelle de son origine divine ou de la divinité de son fondateur. Si toutes ont allégué en leur faveur des miracles et se sont constituées un fonds de merveilleux plus ou moins riche, d'une poésie plus ou moins brillante, il est assez visible qu'elles ont répondu en cela au besoin populaire instinctif plutôt qu'à une nécessité logique, et que ce merveilleux n'a pas été la cause de leurs succès, n'explique ni leur diffusion, ni leurs destinées. Il est bien plus exact de le considérer comme le vêtement qui fait pénétrer l'idée religieuse dans l'imagination des peuples que comme l'argument qui l'a légitimée au regard de l'intelligence. Si cela est évident de toutes les formes

(1) Voir le numéro de décembre 1907.

Digitized by Google

du paganisme, particulièrement du paganisme gréco-romain, dont les légendes étaient un outrage presque continuel à la morale et à la raison, il ne serait pas difficile de l'établir même en ce qui concerne les grandes religions du brahmanisme, du bouddhisme et de l'islamisme. Le brahmanisme a conquis l'Inde, non parce que les fables merveilleuses de ses poèmes, — dont un certain nombre, et notamment celles de Krischna, sont d'une inspiration au moins aussi sensuelle que les pires légendes païennes, — ont été prises pour une preuve des incarnations successives de la divinité en chacun de leurs héros, — mais parce que ces fables mêmes, et toute sa doctrine, étaient l'expression du panthéime fataliste qui pénètre l'âme de l'Hindou, et qui, né du spectacle de la nature, si puissante en ce climat qu'elle écrase la pensée et énerve le vouloir, a été favorisé par les conquêtes politiques dont la suite ininterrompue a fait d'une de plus belles races de l'humanité un instrument passif entre les mains de ses vainqueurs. — Le bouddhisme a dû sa force d'expansion, soit à son pessimisme qui était l'aboutissant naturel de la théorie panthéiste de la réviviscence indéfinie, soit à sa morale relativement élevée du renoncement et de l'universelle bienveillance, non à son histoire miraculeuse du Bouddha, qui n'est qu'un thème allégorique de la doctrine, plus accessible et plus parlant que des spéculations métaphysiques. — Enfin, le mahométisme s'est répandu, d'abord, par la force du glaive, puis et surtout par son admirable accommodation aux besoins religieux, aux institutions sociales et politiques des peuples de civilisation inférieure qui l'ont accepté. A ces besoins religieux, il satisfait par l'élévation de son idée de Dieu, tandis que sa morale très élémentaire n'impose que des sacrifices faciles, consacre le droit du fort sur le faible, la demi-servitude de la femme, l'esclavage. C'est là, et non les miracles rapportés par le Coran, ce qui explique sa rapide et persistante diffusion.

Au contraire, c'est par le miracle que s'est opérée la conquête chrétienne des âmes. Dès l'origine, la prédication apostolique prit la forme d'une apologétique élémentaire et rapide : les miracles de Jésus, sa résurrection surtout, l'accomplissement en sa personne des prophéties de l'ancien Testa-

Digitized by Google

ment, en firent le thème. Les prodiges opérés par les apôtres et les dons préternaturels départis aux fidèles confirmèrent cette prédication primitive. Plus tard, le grand miracle moral du martyre joua ce même rôle de confirmation. Si, dans la controverse avec les païens, les apologistes dont les œuvres étaient un appel au droit commun contre la persécution, durent se placer surtout au point de vue naturel et légal; s'ils opposèrent la pureté et la grandeur de l'enseignement chrétien, son caractère rationnel, par la profession de l'unité divine, de la création et de la Providence, aux immoralités et aux absurdités du paganisme, c'est qu'il fallait bien, pour gagner à la religion nouvelle les sympathies des classes cultivées, la présenter d'abord sous le jour le plus conforme à la raison et montrer que sa doctrine s'accordait avec ce qu'il y avait de plus élevé dans les œuvres des grands philosophes. Mais, à ce même moment, la controverse avec les Juifs roulait presque exclusivement sur les prophéties messianiques, et la polémique avec Celse, pour une large part, sur les miracles de l'Evangile. Plus tard, quand la démonstration chrétienne se constitua sous une forme plus complète, elle se fonda sur l'accomplissement des prophéties, sur les miracles du Sauveur et des apôtres, sur la conversion du monde païen opérée à l'encontre de toutes les lois naturelles et humaines. Jamais, même au moyen âge, ce point de vue ne fut complètement négligé dans la prédication populaire ; il y eut toujours un lien intime entre cette démonstration, mise aisément à la portée de tous, et la foi ; l'une a toujours été considérée comme la justification rationnelle de l'autre. — On peut expliquer comme on voudra cette différence entre le christianisme et les autres religions, l'attribuer par exemple à la différence de culture intellectuelle des nations chrétiennes, qui représentent l'état le plus avancé de la civilisation, et des nations mahométanes, bouddhiques, brahmaniques, manifestement inférieures; elle n'en est pas moins réelle, et admettrait-on que les autres religions puissent avoir, comme la nôtre, une apologétique rationnelle, le fait est qu'elles n'en ont pas.

Au reste, l'apologétique chrétienne n'aurait-elle pas cette première originalité d'être seule, qu'il lui resterait au moins

Digitized by Google

celle d'être unique en son genre et par son procédé. Ce défi jeté à la sagesse et à la science humaines ; cette contradiction, apparente seulement, mais très apparente, entre la souveraine grandeur, la grandeur divine, de Jésus et sa petitesse humaine, son humilité, son ignorance ou ce qui ressemble à de l'ignorance en tout ce que nous mettons le plus de gloire à connaître, la profonde obscurité de sa vie, le peu de place qu'il a occupé dans le monde et dans 'histoire de son temps, son insuccès, sa passion et sa mort ; — ce contraste continué à travers les siècles, entre ce que l'on croit la réalité transcendante d'un homme et d'une œuvre et ce que l'on voit de l'un et de l'autre, à savoir les moyens employés et qui sont la nullité même, les instruments mis en œuvre et qui sont misérables, les tentatives essayées et qui sont des échecs ; tout cela fondant une démonstration, et quelle démonstration, celle du plus profond mystère que l'esprit puisse concevoir, au point qu'en formulant les termes de la thèse on paraît formuler l'irrationnel même ; — voilà, certes, qui est original, et non pas seulement au point de n'avoir aucun analogue dans le passé, mais au point de rendre impossible la pensée même d'une imitation. — Et si l'on prétendait que ce point de vue, d'une incontestable originalité, n'a rien à faire avec la foi du plus grand nombre ; qu'il est seulement une conception raffinée et subtile à l'usage des mystiques, on serait dans l'erreur, et on montrerait que l'on ne comprend rien à la vie chrétienne des humbles et des simples ; car ce sont peut-être les humbles et les simples qui, dans le christianisme, sont le plus vivement saisis par les oppositions et les contrastes dont je parle, qui en sentent le plus vivement par le cœur la force démonstrative, la persuasive éloquence, et qui croient en l'Homme-Dieu surtout à cause de sa petitesse humaine, de son humilité, de sa pauvreté, de ses souffrances et de sa mort, mises en regard de l'œuvre qu'il a faite et qu'il continue de faire dans les âmes.

Que ce soit là, pour l'apologétique chrétienne, en même temps qu'un caractère d'originalité, une source de grandeur et de beautés sans égales, je me contente de l'indiquer en quelques mots, le développement de cette pensée étant d'ordre littéraire et oratoire plutôt qu'apologétique. Serait-il

Digitized by Google

même besoin de l'indiquer, après les remarques qui viennent d'être faites? La grandeur suprême et la suprême beauté sont de l'ordre moral, donc de l'ordre de la sainteté. Pascal l'a bien vu et je citerai la page admirable que cette idée si juste lui a inspirée. Si donc, en apologétique, tout s'efface et disparaît devant la sainteté; si, seule, elle est prise en considération, tout le reste lui étant sacrifié, pour qu'elle paraisse en sa pure essence, rien ne se concevra de plus grand et de plus beau. Or, c'est là tout le programme de cette démonstration unique dans l'histoire de la pensée. Il est grand et il est beau qu'un Dieu se faisant homme, renonce à toute grandeur et à toute beauté humaines, rejette loin de lui ce que nous recherchons pour nous élever, et se fasse autant que cela peut être, la petitesse et le rien, et cela est grand, cela est beau, parce qu'ainsi dépouillé de tout ce qui n'est que grandeur et beauté d'ordre inférieur, et par ce dépouillement même, il resplendit de la seule grandeur et de la seule beauté qui lui convienne, celle de la sainteté, sans mélange d'aucune autre. Et comment la parole humaine, si impuissante qu'elle soit à exprimer ce mystère du Christ, le Saint de Dieu, ne rencontrerait-elle pas, dans sa lutte même avec ce mystère et dans l'aveu de sa défaite, de telles beautés littéraires qu'en face de celles-là toutes les autres s'éclipsent? Et ce que je dis de Jésus, il faut le dire de son œuvre qui, si elle ne le traduit pas tout entier, est du même ordre que Lui, et se présente à nous, comme Lui, petite et nulle à tout autre point de vue qu'au point de vue de la sainteté, mais d'autant plus grande à ce point de vue supérieur, qu'elle est plus vide de toute autre grandeur. Quelle histoire, quelle épopée comparable, même de loin, à cette histoire, à cette épopée chrétienne, qui dépasse par sa simple réalité toutes les créations de l'imagination poétique, qui unit tous les contrastes en une harmonieuse unité ; dont la marche déconcerte toutes nos prévisions et répond cependant à une logique divine ; dont les héros sont des pauvres, des ignorants et des méprisés ; dont les événements principaux sont des batailles perdues qui se changent en victoires, des hécatombes de victimes qui transmettent par leur mort la lumière et la vie, des ruines qui deviennent le fondement des constructions de l'avenir ! Elle est

Digitized by Google

belle à tel point, cette épopée qui n'a jamais été écrite et que la main de l'homme n'écrira probablement jamais, que, pour en avoir seulement exposé le sujet, ou chanté quelques épisodes, des écrivains et des poètes se sont mis en un rang à part, dépassant leurs rivaux profanes de toute la hauteur de leur sujet, encore que ce sujet les écrasât. C'est d'en avoir ainsi deviné quelque chose, ou esquissé quelques aspects, qui donne à nos Pères de l'Eglise, à nos apologistes, à nos orateurs chrétiens, quelque chose d'unique aussi, qu'on ne rencontre que chez eux, et dont la grandeur, la beauté dominent, malgré les défauts de la forme, ce qu'on trouve ailleurs, parce que cela rend un son divin, si je puis ainsi dire. Mais si, comme il est arrivé quelquefois, si la forme littéraire qui convient à un pareil sujet, s'unit à ce fond merveilleux, l'œuvre qui en résulte soulève l'admiration de tous les siècles et de tous les hommes, même des incroyants ; elle demeure comme la plus haute expression du génie, et c'est le cas de quelques-uns des livres, ou de quelques passages de nos Pères, de quelques écrits ou de quelques sermons de nos apologistes ; c'est le cas surtout de l'œuvre apologétique de Pascal, et de l'œuvre apologétique, oratoire et mystique de notre grand Bossuet.

Je me reprocherais de ne pas signaler la source principale de cette beauté de la démonstration chrétienne, et c'est qu'elle est une démonstration, la seule, je crois, qui s'adresse au cœur comme à l'esprit, et même qui s'adresse à notre cœur avant de s'adresser à notre esprit ; donc, à notre esprit à travers notre cœur. Que cela soit une source de beauté, personne ne le contestera ; la vérité logique peut être belle, mais, si elle est purement logique, elle est belle comme la glace qui brille sans réchauffer. Le beau n'est plein que quand il s'adresse à l'âme tout entière et quand le rayon qui nous le transmet réchauffe autant qu'il éclaire. Et plus cette part du cœur est grande dans une œuvre, à la condition que le cœur soit contrôlé dans ses élans par la raison, plus l'œuvre est belle et son action sur nous efficace. Or, en nulle autre démonstration la part du cœur n'est aussi grande que dans la démonstration apologétique. C'est à propos d'elle que Pascal a écrit : « Le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas. » Parole

Digitized by Google

très grande, mais équivoque et paradoxale, comme l'est souvent la parole de Pascal. Il faut la commenter pour en corriger l'équivoque et dire : Le cœur a ses raisons que la raison purement logique ne comprend pas ; ce qui implique que la raison, sans sa forme supérieure, qui est l'intuition, comprend et approuve ces raisons, quand elles ont passé par le cœur.

Mais, ainsi corrigé ou expliqué, ce mot célèbre pourrait être la devise de l'apologétique. Il y a longtemps que le christianisme serait mort, ou plutôt il ne serait pas même né, s'il n'avait saisi l'homme par son cœur. N'est-ce pas au cœur que parle ce petit livre de l'Evangile, si humble et où l'esprit trouve si peu pour son exercice d'intellectualité pure, mais si profond et si grand pour qui le lit avec toute son âme? Et n'est-ce point pour cela qu'il demeure le livre par excellence, et qu'il le sera toujours, et que quiconque voudra l'examiner et l'analyser scientifiquement ne le comprendra jamais, en méconnaîtra la portée, en altérera le caractère? N'est-ce pas au cœur que parle l'histoire de la vie, du ministère, de la Passion et de la mort de Jésus, et n'est-ce point pour cela qu'en la prenant, comme il faut prendre les enseignements évangéliques, dans la donnée sous laquelle elle se présente, sous laquelle les chrétiens l'ont considérée, elle reste en une telle harmonie avec cette donnée, qui est celle d'un Homme-Dieu victime pour les péchés de tous, que pareille harmonie en devient la preuve? Et il en est de même de l'histoire de la primitive Eglise, de même encore des événements principaux de l'histoire ecclésiastique. Oui, cela nous prend au cœur, et c'est pour cela, c'est en cela même que c'est si beau. Voilà ce qui fait la grande force du christianisme ; sa loi est la loi de l'amour, son Dieu incarné est la plus haute, la plus touchante expression qui se puisse concevoir de l'amour de Dieu pour l'homme ; c'est par là qu'il a conquis l'humanité et c'est par là que, en dépit de la philosophie, de la science et de la critique, qui, lui appliquant leurs mesures exclusives, celles de la nature humaine, le déclarent un être de contradiction, d'ignorance et de demi-légende, il gardera sa conquête.

Mais, si le point de vue que je cherche à mettre en tout son jour fait la grandeur et la beauté de l'apologétique chrétienne,

Digitized by Google

il est aisé de voir qu'il fait aussi sa très grande difficulté. Cette difficulté tient soit au fond même du procédé de démonstration employé, soit aux objections très fortes que soulèvent contre quelques-unes des principales données de la démonstration, les conditions humaines dans lesquelles elles se présentent, conditions qui sont la conséquence de la loi exposée en cette étude. Je vais m'expliquer clairement.

J'ai peu à dire du procédé de démonstration pris en lui-même ; ses dangers sont visibles. C'est une sorte d'invraisemblable gageure que tient l'apologiste, en cherchant des arguments pour sa thèse dans tout ce qui, pris du point de vue naturel et humain, va le plus apparemment contre elle. Peut-elle être tenue, cette gageure, et cette argumentation, qui est au rebours des autres, peut-elle aboutir? Il me suffit que ce soit là une question ouverte, c'est-à-dire une question qui ne soit pas *a priori* et évidemment tranchée par la négative. Or, je crois que la raison, éclairée par une saine philosophie, consciente de ses limites en même temps que de ses droits, au lieu d'imposer cette négation *a priori*, soupçonne, entrevoit la convenance profonde d'une pareille démonstration sous son apparent illogisme. Elle ne peut donc, la raison, que réserver son jugement, jusqu'à ce que l'apologiste ait prouvé ces deux points, à savoir que : les données de sa démonstration sont bien des données réelles, non des imaginations et des légendes ; puis que, de ces données, on doit inférer la divinité du personnage qui les unit en lui, en sa personne et en son œuvre. Mais pour établir ces deux points, il ne cesse, si je puis ainsi parler, de s'avancer sur un sentier étroit suspendu entre deux abîmes. C'est à la raison qu'il s'adresse, c'est une démonstration rationnellement valable qu'il veut construire, et les données qu'il doit mettre en œuvre déconcertent la raison ; il faut donc qu'il montre, à propos de chacune d'entre elles, qu'elles répondent aux exigences rationnelles, tout en les heurtant ; qu'elles leur donnent satisfaction, tout en les dépassant ; que, si elles choquent une logique humaine, étroite et systématique, elles sont conformes, dans l'hypothèse à vérifier, à une logique supérieure et en quelque sorte divine. Il n'est rien de plus ardu que pareille entreprise. D'autant que celui qui la tente, s'il fait

Digitized by Google

le moindre faux pas sur ce sentier dangereux ; s'il s'écarte, pour peu que ce soit, de l'unique ligne à suivre, est précipité ou dans le rationalisme qui, sortant de l'hypothèse du surnaturel et du divin, mesurant la personne, la parole, l'œuvre, toute la manifestation de l'Homme-Dieu à la mesure de la pure philosophie humaine et de la science, ne peut aboutir qu'à les méconnaître ; — ou dans le fidéisme mystique, qui, exagérant l'hypothèse et la faussant, poussant à l'absolu une opposition qui n'est que relative et apparente, une contradiction qui doit se résoudre en un accord, refuse à la raison le pouvoir et le droit de fonder l'assentiment de foi et fait de la foi seule la source de la vérité religieuse. Je l'ai dit, en traitant de la double méthode de l'apologétique, la preuve la plus concluante de la gravité du péril, c'est le nombre considérable de ceux qui n'ont pas su complètement l'éviter. Il y faut une mesure et une prudence extrêmes, l'apologiste ne devant jamais laisser oublier au philosophe, au savant, au critique, qu'il faut se mettre, pour juger de la valeur de sa démonstration, dans l'hypothèse qu'elle implique ; — et ne devant jamais oublier lui-même que cette démonstration ne peut aboutir sans le concours de la critique, de la science et de la saine philosophie, dont il se gardera bien de nier les droits légitimes.

Cependant, les plus grandes difficultés de l'apologétique tiennent moins au procédé de démonstration qu'elle emploie qu'aux conditions humaines dans lesquelles se présentent quelques-unes, au moins, des principales et des plus nécessaires données sur lesquelles elle s'appuie. Par exemple : la critique souhaiterait que la vie, l'enseignement, les actes du personnage dont l'apologiste entreprend de prouver qu'il est l'Homme-Dieu, fussent placés dans la pleine lumière de l'histoire, rapportés avec une précision et une suite qui défiassent même le doute, avec un accord dans les récits et les témoignages qui ne prêtât à aucune grave objection. Or, ce n'est pas le cas, et je l'ai déjà remarqué. Les Evangiles ne sont pas une histoire proprement dite de Jésus ; ils ne permettent pas de dater avec précision les événements, de les placer avec certitude dans leur suite chronologique ; ils ne sont pas absolument contemporains de leur héros, ayant été composés, sous leur

Digitized by Google

forme définitive au moins, trente-cinq, quarante et pour l'un d'eux peut-être cinquante ans et plus après sa mort. De plus, le quatrième ne s'accorde avec les autres ni pour les récits, ni pour les discours ; et les trois synoptiques, s'ils s'accordent souvent et parfois à la lettre, ne diffèrent pas moins souvent et parfois jusqu'à se contredire apparemment. Voilà l'une des conséquences de l'humilité et de l'obscurité de la manifestation humaine, personnelle du Christ. Et qu'il en résulte, au point de vue de la critique, une difficulté considérable, c'est ce qui a paru dès que l'on a voulu appliquer aux Evangiles les lois que la critique applique aux autres livres, et les interpréter à la manière dont l'exégèse scientifique interprète les autres livres, c'est-à-dire : juger de l'historicité des faits qu'ils racontent, d'après la conformité de ces faits aux lois naturelles et à la vraisemblance, — prononcer sur l'authenticité ou sur la signification des enseignements qu'ils attribuent à Jésus, d'après la conformité de ces enseignements aux doctrines connues de l'époque et du milieu. Mais, si l'objection est déclarée insoluble, et, par suite, si l'on proclame, au nom de cette critique et de cette exégèse, que le Christ de l'Histoire n'a pas été le Dieu-Homme du dogme chrétien, et ne s'est pas dit tel ; que celui-ci est le produit d'un travail postérieur, philosophique et mystique ; que, de ce travail, les livres du Nouveau Testament et les Evangiles eux-mêmes présentent des traces indéniables ; — ne sera-ce pas le droit, ne sera-ce pas le devoir du critique et de l'exégète catholiques de faire observer : que des négations aussi tranchantes pourraient bien tenir à la manière dont on pose le problème, je veux dire à l'exclusion *a priori* du surnaturel et de la conception chrétienne d'où l'on part ; — que pareille exclusion n'est pas scientifique, ni la critique, ni l'exégèse n'ayant à se prononcer, par un *a priori* qui n'est pas de leur domaine, sur le surnaturel et l'idée d'un Homme-Dieu ; — que l'on peut donc et que l'on doit en appeler d'une critique et d'une exégèse tout établies en fonction de la donnée rationaliste, qui considère le Christ comme un homme pur et simple, et les livres du Nouveau Testament comme des livres purement humains, à une critique et à une exégèse établies en fonction de la donnée, au moins hypothé-

Digitized by Google

tique, du Christ Homme Dieu et des auteurs du Nouveau Testament surnaturellement éclairés de l'Esprit-Saint ; — que pareil appel n'est pas seulement légitime, mais nécessaire si, le jugement de la critique et de l'exégèse sur l'historicité des actes et des enseignements d'un personnage, sur la portée et la signification de ces enseignements, peut être très différent suivant qu'on réduira ce personnage à la commune mesure de l'humanité, ou que l'on regardera comme possible son caractère transcendant et surnaturel, affirmé par les documents qui nous ont transmis sa parole ; — qu'enfin, ce n'est pas préjuger d'avance de la vérité de la donnée chrétienne que d'exiger qu'on en tienne compte, comme d'une hypothèse à contrôler, dans la critique et l'exégèse des livres du Nouveau Testament, c'est seulement demander que l'on n'en rende pas la démonstration impossible en fondant sur la donnée contraire cette même critique et cette même exégèse, ce qui revient à dire en la préjugeant fausse, impossible (1).

Au résumé, la donnée rationaliste entraîne une critique et une exégèse du Nouveau Testament ; la donnée surnaturelle chrétienne en entraîne une autre, notablement différente, sou-

(1) Pour juger du bien-fondé de ces observations capitales, il suffirait de se rappeler le mot de Renan : « Si le miracle a quelque réalité, mon livre n'est qu'un tissu d'erreurs ». (*Vie de Jésus*, préface de la 13e édit., p. v.) Cet aveu significatif ne s'applique pas seulement, comme l'auteur le dit et voudrait le faire croire, aux faits miraculeux physiques racontés par les Evangiles; il s'applique tout aussi bien aux enseignements évangéliques et aux déclarations de Jésus. C'est que le surnaturel de la personne et de la vie du Sauveur est loin d'être tout entier dans ses opérations sensibles miraculeuses; il est, pour une grande part, dans la conscience qu'il révèle de sa mission et de sa qualité, dans la doctrine qu'il prêche. De même donc que, si le miracle a quelque réalité, l'histoire évangélique, telle que la raconte le rationalisme, n'est qu'un tissu d'erreurs; de même, si le surnaturel peut se manifester dans une conscience et dans une doctrine, la critique et l'exégèse rationalistes des enseignements de Jésus ne sont qu'une suite de méprises et de contre-sens. Au reste, que l'on regarde de près aux procédés de cette critique et de cette exégèse par rapport aux paroles du Maître, on se convaincra sans peine qu'ils sont identiques au fond à ceux qu'elle emploie par rapport aux miracles. Pour ceux-ci, elle a recours, d'abord, au procédé de l'explication naturelle : les guérisons, les délivrances de possédés ont été des faits réels, mais mal interprétés ; ils se réduisent à des influences du moral sur le physique, analogues à l'hypnose et à la suggestion ; la Transfiguration, la marche sur les eaux, la Résurrection ne furent que des hallucinations collectives, des visions de l'imagination. Quant aux faits, qui résistent à de pareilles explications, par un second procédé, on les déclare légendaires. — Il en est absolument de même quand il s'agit des enseignements ou des déclarations personnelles de Jésus. Ses affirmations les plus transcendantes, les plus surnaturelles, sont détournées de leur sens, toutes les fois qu'il est possible de le faire

Digitized by Google

vent même opposée. Si donc les caractères de cette littérature, et notamment des Evangiles, sont considérés comme une objection insoluble contre la donnée chrétienne, ne serait-ce point parce que ces caractères sont expliqués du point de vue de la donnée rationaliste, et exclusivement de ce point de vue, par la critique et l'exégèse dites scientifiques? Avant de prononcer un verdict qui puisse être accepté comme définitif, cette critique et cette exégèse doivent donc entrer dans la donnée chrétienne, au moins comme hypothèse, et examiner, de ce point de vue, si la littérature du Nouveau Testament n'est point, par ses caractères particuliers, en harmonie avec elle, au lieu de lui être en opposition. Et cette remarque ne résout pas l'objection, je le veux bien; mais n'indique-t-elle pas comment, peut-être, elle serait susceptible d'être résolue; comment, en tout cas, les croyants sont autorisés à demander la révision d'un procès tranché contre leur foi, la science l'ayant tranché de la sorte par suite de l'exclusion *a priori* d'une donnée hypothétique que, du point de vue scientifique, elle n'a pas le droit d'exclure?

Quoi qu'il en soit, ce qu'on voit sans peine, c'est qu'une diffi-

sans violer ouvertement les lois de l'interprétation, et transposées dans un ordre tout naturel et tout humain; ainsi, la revendication du pouvoir de pardonner les péchés, de dispenser du sabbat, de modiffer les lois mosaïques, ne s'appliquera plus exclusivement à la personne du Sauveur, mais à la conscience humaine, proclamée son propre juge et déclarée supérieure aux formules et aux exigences du légalisme religieux; l'affirmation d'un rapport transcendant contenue dans le texte : « *Personne ne connait le Fils si ce n'est le Père; et personne ne connait le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler.* » (S. Matt xi, 27; *cf*, S. Luc, x, 22) est réduite à l'affirmation d'un rapport tout moral, fondé sur la connaissance d'un lien, moral aussi et commun à tous les hommes, de filiation, etc., etc. Quand on juge impossible une explication de ce genre, on prononce que la parole n'est pas de Jésus, qu'elle est un produit de la tradition postérieure et de l'évolution doctrinale. C'est ce que fait M. Loisy pour les textes auxquels je viens de faire allusion, et qu'avec raison il ne juge pas susceptibles de recevoir l'interprétation qui leur est donnée par les protestants libéraux. C'est ce que font les libéraux protestants eux-mêmes, pour un grand nombre de textes qui manifestent dans le Sauveur la conscience d'une grandeur surhumaine, de pouvoirs divins, d'une veritable communion de nature et de vie avec Dieu. Assurément, après avoir ainsi vidé les Evangiles de tout leur contenu miraculeux et surnaturel, on peut sans crainte mettre l'Eglise catholique au défi d'y trouver la substance de ses dogmes, et l'apologiste d'y decouvrir les éléments de la démonstration chrétienne. Mais la question est de savoir si les procédés, au moyen desquels on a fait ce vide et opéré cette mutilation, ne relèvent que de la pure critique et de la pure exégèse, ou s'ils ne relèveraient pas surtout d'une philosophie au regard de laquelle l'axiome de l'impossibilité du surnaturel, sous toutes ses formes, est la première loi de la pensée.



Digitized by Google

culté estimée assez grave, à l'heure présente, pour mettre le christianisme en péril de mort, a sa cause dans les conditions naturelles et humaines de la manifestation personnelle de Jésus, de celui que des millions de fidèles regardent comme l'Homme-Dieu ; manifestation, cependant, dont on peut prétendre qu'elle a été la seule qui convînt à ce personnage, selon la conception que ces fidèles en ont encore et que leur Eglise en a toujours eue. Et j'estime qu'il est très nécessaire de bien établir qu'il y a, en effet, ou tout au moins, qu'il peut y avoir un lien entre le mode de manifestation qui s'imposait à un Homme-Dieu, conçu à la manière dont le conçoivent les chrétiens et les faits historiques, critiques, exégétiques qui soulèvent, nous dit-on, une objection formidable contre la divinité de Jésus. Car, si ce lien est véritable et en quelque sorte nécessaire, au lieu de surprendre et de scandaliser, les faits dont on parle, et l'objection qu'ils font naître, ne paraissent plus être que la conséquence d'un dessein surnaturel, d'un dessein dont il ne faut pas se presser, avant de l'avoir embrassé dans son ensemble, de le déclarer absurde et contradictoire sur des apparences, si fortes soient-elles.

Cet exemple est en l'espèce, l'exemple capital. En veut-on d'autres, à peine moins importants? Ce même Jésus, dont les actes et l'enseignement nous ont été rapportés de la manière que je viens de dire, et qui provoque la prise d'armes actuelle de la critique, de l'exégèse, contre le dogme de sa divinité, ne cesse de se donner et de nous être donné, dans tout le Nouveau Testament, comme le Messie qui accomplit en sa personne, en sa vie, en son œuvre, toutes les prophéties divines dont ce personnage futur avait été l'objet dans l'Ancien Testament. Ces prophéties sont nombreuses ; elles sont présentées comme concordantes, si on les prend dans leur vrai sens, et comme traçant de la figure du Messie, un portrait moral que Jésus a réalisé, de certains événements de son existence, une sorte de préhistoire que Jésus a vécue.

Or, la critique et l'exégèse scientifiques, s'appliquant aux livres de l'Ancien Testament comme elles se sont appliquées aux Evangiles, prétendent établir que cet accomplissement des prophéties dans le Sauveur et son œuvre est une pure

Digitized by Google

création de l'exégèse allégorique, choisissant entre les textes, — prenant arbitrairement dans un sens spirituel ceux qui ont la signification temporelle la plus claire, — entendant d'un personnage individuel futur ceux qui doivent s'entendre d'une collectivité, comme le peuple d'Israël, l'élite de ce peuple, ou d'un personnage présent exprimant à Dieu ses angoisses et ses espérances, — voyant des traits particuliers et précis là où l'on ne peut voir que des généralités vagues, — en un mot, faussant les règles les plus naturelles de l'interprétation. Elles en donnent pour preuves : *a*) l'existence, dans la Bible juive, d'un très grand nombre de prophéties qui annoncent le triomphe matériel d'Israël sur ses ennemis, la gloire temporelle de Jérusalem, l'extension de son empire sur toutes les nations, le relèvement du trône de David, le tout accompagné d'une prospérité décrite à grand renfort d'images terrestres ; — ce qui semble bien réduire l'idée messianique aux proportions d'une idée nationale, d'un rêve de domination conçu par un peuple que ses malheurs exaspèrent et qui s'en console par des visions enchantées de l'avenir ; — *b*) les variations visibles de l'idée messianique, qui paraît avoir suivi les fluctuations de la situation politique des Juifs et de leur situation religieuse ; ce qui explique comment chaque prophète confond l'ère définitive avec la délivrance des ennemis présents, de l'Assyrien par exemple, de l'Egyptien, et surtout avec la délivrance de la captivité de Babylone ; ce qui explique aussi comment les divers prophètes se contredisent, allant de l'idée d'une théocratie directe excluant tout roi humain, à l'idée d'une monarchie présidée par un descendant de David, qui unira en lui les qualités royales aux vertus d'un fidèle serviteur de Jéhovah, qui portera sa parole aux peuples lointains et les soumettra à sa loi ; — *c*) enfin l'interprétation donnée par les Juifs eux-mêmes des textes prétendus messianiques, interprétation tout à fait opposée à l'allégorie arbitraire et tendancieuse de l'explication chrétienne, puisqu'elle prend à la lettre les promesses temporelles que celle-ci spiritualise, — n'entend pas du Messie les passages où il est question des humiliations et des souffrances d'un Serviteur de Dieu, en qui elle voit Israël lui-même, ou les Juifs fidèles atti-

Digitized by Google

rant sur leur nation, par leur patience, les bénédictions et les prospérités de l'avenir, — et a eu pour résultat de former dans le peuple un état d'esprit général qui ne lui a pas permis de reconnaître en Jésus de Nazareth, l'objet des espérances et des prophéties concernant le Messie.

En cette démolition d'une doctrine essentiellement chrétienne, et de l'un des arguments principaux toujours invoqués en faveur de la divinité de Jésus, les critiques et les exégètes rationalistes s'aident de ce qu'ils regardent comme les résultats acquis d'une chronologie nouvelle des livres de l'Ancien Testament, chronologie qui a bouleversé les attributions traditionnelles d'époques et d'auteurs. C'est d'après ces précisions de la science qu'ils prétendent établir le caractère purement national et humain de l'idée messianque, la suivre à travers ses développements, tracer le tableau de son évolution naturellement très explicable, et l'opposer au faux développement et à la fausse signification que lui ont attribués les apologistes chrétiens.

Ici encore, ici surtout, la position peut sembler indéfendable, au point que des catholiques proposent l'abandon au moins provisoire, de cette preuve, dans la démonstration apologétique. Cependant, ici encore, on a le droit de se demander si les conclusions de l'enquête critique et exégétique ne dépendent pas, pour une grande part, de l'exclusion *a priori* de l'hypothèse surnaturelle d'une révélation divine des prophéties messianiques, — révélation fragmentaire, successive, et faite par Dieu dans les conditions qu'il a choisies, dans des conditions qui doivent être en dépendance étroite de la manifestation prévue pour l'Homme-Dieu, prédestinée et préordonnée suivant sa mission. Déjà, et en dehors même de cette hypothèse, l'interprétation rationaliste des prophéties se heurte à deux faits considérables. Le premier, qu'elle méconnaît et dont elle ne tient aucun compte, est que les peintures du Serviteur souffrant, loin d'être en dehors de l'idée messianique, s'y rapportent étroitement, et qu'on a de très bonnes raisons de soutenir qu'elles visent un personnage individuel futur, le même personnage futur qui fait l'objet d'un si grand nombre de prophéties. Le second, qu'elle ne méconnaît pas complète-

Digitized by Google

ment, mais dont elle ne tient pas un compte suffisant, est que, dès l'origine et dans tous les prophètes, les traits du spiritualisme le plus élevé se rencontrent ; que, si l'on va au fond de leur pensée, ce qui domine leurs descriptions et leurs peintures, c'est l'idée du triomphe définitif de Dieu, de l'établissement de son culte et de sa loi dans le monde entier, et, par là, de la victoire de la justice sur l'iniquité, de l'innocence sur le péché, du bien sur le mal. Israël, sans doute, est associé à ce triomphe, mais après la punition de ses égarements, et dans la mesure de sa fidélité. On ne cesse même de répéter que le châtiment atteindra la masse de la nation et qu'un « petit reste » seulement y échappera. Dès lors, le nationalisme de l'idée messianique n'est-il pas subordonné à son caractère religieux et moral? Qui plus est, les promesses et les descriptions temporelles ne se subordonnent-elles pas elles-mêmes à la grande idée qui plane si haut au-dessus d'elles ; et la question ne se pose-t-elle pas de savoir si elles ne seraient pas, de cette idée, une expression imagée et allégorique, destinée à la faire entrer par les sens dans le cœur d'un peuple égoïste et charnel? Et, sans doute, un dessein si profond serait peu vraisemblable de la part d'écrivains livrés à leur propre inspiration. Mais si c'est Dieu qui a conçu ce dessein, qui l'a révélé par fragments aux prophètes, qui leur a suggéré les peintures par lesquelles ils l'ont exprimé, ne voit-on pas comment tout change, et comment la signification allégorique et spirituelle de tous les traits inférieurs de ces peintures devient acceptable, comment même cette signification pourra s'imposer, si par la manière dont il réalisera les prophéties, leur auteur divin manifeste son intention ? De ce point de vue d'une révélation divine ayant pour objet un aussi profond mystère que celui de l'Homme-Dieu Rédempteur, les plus grandes difficultés opposées par le rationalisme tombent. Et d'abord, les questions de dates et d'auteurs perdent beaucoup de leur importance, pourvu que les prophéties aient précédé d'assez longtemps les événements imprévisibles qui les ont accomplies. De plus, on s'explique sans peine que, portant sur un tel objet, les prophéties soient obscures, que chaque auteur sacré n'ait saisi de cet objet complexe qu'un aspect particulier, que ces aspects divers paraissent

Digitized by Google

plus ou moins contradictoires entre eux. Enfin, pourquoi serait-il nécessaire que ces prédictions aient été comprises dans leur vrai sens, c'est à-dire dans le sens de Dieu leur auteur, par ceux qui en furent les dépositaires? On conçoit très bien que cela dépende du but que Dieu s'est proposé, en inspirant ou en révélant les traits des tableaux prophétiques qu'il a fait successivement tracer.

On l'a dit déjà, dans la conception chrétienne, il convenait, sans doute, que l'Homme-Dieu fût annoncé longtemps à l'avance ; qu'il fût présenté à l'humanité comme la grande espérance de l'avenir ; qu'un peuple, que le seul peuple adorateur du Dieu unique, Créateur et Providence, du Dieu gardien de la loi morale, fût, de cette espérance, l'héritier principal et le propagateur, de ces prophéties le dépositaire ; qu'enfin, les traits sous lesquels serait dépeint ce personnage surnaturel fussent magnifiques et propres à surexciter l'attente dont il serait l'objet. Mais, s'il devait être, sous le rapport naturel et humain, ce que la doctrine du christianisme enseigne qu'il a été en effet, s'il devait se manifester de la manière que nous avons indiquée, n'était-il pas inévitable que cette représentation anticipée de la souveraine grandeur, dans la plus extrême petitesse, fût toute de contrastes, de contradictions apparentes, d'obscurités? qu'elle dût sembler irréalisable en un seul et même homme? De plus, ces obscurités et ces apparences de contradiction n'étaient-elles pas, en quelque sorte, nécessaires, pour que l'accomplissement des prophéties en l'Homme-Dieu n'eût point l'éclat, l'irrésistible évidence, la précision sensible de tous les détails qui auraient rendu comme impossible la méconnaissance publique qu'il devait subir, parce qu'elle était dans le plan divin et faisait ainsi partie intégrante de sa manifestation au monde? Il fallait bien que cette méconnaissance eût un prétexte plausible ; elle l'eut dans la non-réalisation en Jésus de celles des prophéties messianiques qui, prises à la lettre, avaient une signification temporelle et nationale.

Enfin, si le but des prophéties était moins la conversion immédiate d'Israël que cet autre but, plus général, d'un témoignage rendu par la parole même de Dieu à son Fils incarné,

Digitized by Google

et manifesté par l'accord miraculeux, facilement saisissable après l'événement, entre ces prédictions et leur accomplissement dans la personne et l'œuvre de Jésus, — ce qui a été, en effet, la preuve principale invoquée par le christianisme naissant, ce qui était une preuve valable en soi pour les Juifs eux-mêmes, à raison de leur foi en la révélation divine des prophéties, — tout n'achève-t-il pas de s'expliquer? Les prédictions et les peintures messianiques de l'Ancien Testament ne prennent-elles pas à nos yeux une cohérence, un enchaînement dont elles semblaient dépourvues? C'est ce que n'ont cessé de répéter les apologistes chrétiens, depuis les Pères de l'Eglise, jusqu'à Pascal, en son beau chapitre des *Pensées*, deuxième partie, art. IX, n° 12.

Or, s'il suffit de se placer à un point de vue, d'ailleurs très élevé et très beau, le plus digne de Dieu, suffisamment indiqué par sa parole, pour éclairer toute une suite de prédictions et de promesses qui lui sont attribuées, pour en accorder les oppositions apparentes, peut-on dire que, en se plaçant à ce point de vue, on fausse le sens des textes, on fasse de l'arbitraire pur, de l'exégèse tendancieuse? Ne doit-on pas dire même que la réalisation humainement inexplicable, en un homme et en une œuvre donnés, des prédictions en cause, interprétées d'après ce point de vue, est la preuve que, dans la pensée de Dieu, elles avaient bien cette signification? Il n'y a, dans cette position, ni cercle, ni pétition de principe : nous ne supposons pas démontré ce qui est l'objet de la démonstration ; nous nous bornons à expliquer les prophéties dans l'hypothèse d'une révélation divine, et nous établissons que cette hypothèse est la vérité par le fait que, ainsi expliquées, ces prophéties ont été accomplies, sans que les forces naturelles puissent expliquer cet accomplissement, en un personnage et en une œuvre uniques, Jésus-Christ et l'Eglise chrétienne. Le procédé est logiquement irréprochable. Les démonstrations scientifiques elles-mêmes admettent l'explication des faits en fonction d'une hypothèse, et l'hypothèse est tenue pour établie, dans la mesure même où elle rend compte des faits. Quant à prétendre que en se jetant dans l'interprétation allégorique, il est facile de faire voir, en n'importe quel personnage de l'histoire, l'accom-

Digitized by Google

plissement d'une suite de soi-disant prophéties, on peut mettre au défi le plus ingénieux des exégètes de fournir un exemple analogue à celui que nous discutons. Que l'on prenne le cas tel qu'il est. Il s'agit de confronter la vie d'un homme, le caractère de cet homme et de son œuvre, avec une série liée et très complexe de prédictions, — dont la signification est déterminée par un seul et même point de vue, qui entraîne le sens littéral de toute une partie d'entre elles, de la partie la plus remarquable, la plus élevée d'inspiration, la plus difficile à réaliser, — le sens spirituel et allégorique de l'autre partie ; — puis de montrer qu'il y a correspondance parfaite entre la suite de ces prédictions et les événements historiques de la vie de cet homme, les caractères authentiques de la mission qu'il a remplie, de l'œuvre qu'il a fondée. Le cas est si loin de se prêter à un accord factice qu'il suffit d'essayer d'une application concrète pour se convaincre de l'impossibilité d'un pareil artifice.

Donc, il est permis de croire que, en ce qui regarde les prophéties messianiques, comme en ce qui regarde l'histoire évangélique, les difficultés ne sont pas insolubles, si l'on n'exclut pas *à priori* la donnée surnaturelle chrétienne, et si l'on consent à étudier les textes, à les interpréter dans cette donnée, prise comme hypothèse à vérifier. Mais ce qu'on ne niera pas, c'est le lien entre ces difficultés et la notion même que la doctrine chrétienne se fait de l'Homme-Dieu et de sa manifestation. Pascal l'a bien vu, à propos des prophéties, et il l'a très précisément dit : « Les sources des contrariétés de l'Ecriture, déclare-t-il, sont un Dieu humilié jusqu'à la mort de la Croix, un Messie triomphant de la mort par sa mort, deux natures en Jésus-Christ, deux avènements ». *Pensées*, 2e part., art. IX, nº 12.

On pourrait multiplier les exemples ; les deux qu'on vient de rappeler suffisent. Mais il faut dire, d'une manière générale, que, toutes les preuves du christianisme étant conditionnées par le point de vue ici exposé, ce point de vue seul peut donner la clef de solution des objections auxquelles elles donnent lieu. Cela est plus visible pour celles de ces preuves qui portent directement sur la personne de l'Homme-Dieu, sur son affirma-

Digitized by Google

tion par rapport à lui-même, sur ses miracles, sur sa résurrection que Pascal qualifie de « secrète » (*Pensées*, 2e part., art. x, n° 1), sur son caractère moral et sa sainteté, sur sa doctrine. Mais cela demeure vrai, dans une mesure, des preuves qui portent sur l'œuvre morale et religieuse de Jésus. Et cela doit être si cette œuvre est marquée des mêmes caractères que son auteur ; si, par conséquent, pour en saisir la véritable grandeur dans son ordre, qui est l'ordre de la sainteté, il faut pénétrer au-delà des petitesses apparentes, des apparentes contradictions qu'elle présente, dans l'ordre humain et naturel. Il résulte de là que chacune des preuves exposées par l'apologiste, tout en étant valable au regard de la raison, de la raison qui cherche la vérité avec les dispositions morales nécessaires, peut être méconnue par cette même raison, si elle manque de ces dispositions, si elle refuse de se placer au point de vue que la preuve demande, si elle exige de chaque preuve l'absolue clarté, l'évidence irrésistible, la force contraignante qu'aucun argument ne peut avoir, même dans l'ordre religieux et moral naturel, à plus forte raison dans un ordre aussi mystérieux que celui du surnaturel chrétien.

D'ailleurs, ce qui est vrai de chaque preuve apologétique l'est aussi de l'ensemble, avec la différence cependant, que cet ensemble, si remarquable, si harmonieux, révèle plus nettement le dessein général, donne mieux la clef de solution des difficultés, jette une lumière plus grande sur les obscurités, et ainsi justifie plus pleinement l'adhésion rationnelle, mais sans jamais la forcer. C'est donc d'ensemble qu'il faut considérer la démonstration apologétique, si l'on veut bien en saisir la loi et en bien comprendre la valeur. Néanmoins, et quoique, en soi, cette valeur soit décisive, il se mêle à la lumière assez d'ombres, aux arguments assez d'objections, pour que l'esprit, libre, d'après les dispositions du cœur, de fixer son regard sur les ombres plus que sur la lumière, sur les objections plus que sur les arguments, puisse ne pas la voir et n'en pas être frappé. L'homme est coupable en cet aveuglement et en cette résistance, parce qu'il devrait se mettre dans les conditions morales requises, entrer dans les données proposées, au moins par hypothèse, les suivre en toutes leurs conséquences, et sur-

Digitized by Google

tout parce qu'il y a un parti-pris plus ou moins conscient dans cette attention préférentielle qu'il donne à ce qui fait obstacle à la conviction. Mais il peut arriver à se faire illusion sur ce parti-pris, à s'affirmer de bonne foi en sa négation. La question est de savoir si, de fait, cette bonne foi a été toujours sans défaillance ; si, à aucun moment, l'on n'a refusé d'obéir, soit à la conscience morale, en se maintenant dans les dispositions qu'elle réclamait, soit aux avances de la vérité, en lui donnant, à mesure qu'elle se manifestait et dans la mesure où elle se manifestait, l'adhésion d'esprit, de cœur, d'action que, en cet ordre, elle réclame.

Il y a, sur ce sujet très délicat, des remarques justes et profondes dans les *Pensées* de Pascal. On regrette que, trop souvent, ce grand esprit ait formulé ses idées en termes top absolus, et que la doctrine janséniste dont il était imbu, peut-être même une sorte de fidéisme mystique, l'aient conduit à fausser, en les forçant, des vues très remarquables. L'article 13 de la deuxième partie : *Dessein de Dieu de se cacher aux uns et de se découvrir aux autres*, traite plus spécialement cette question, et j'en extrais les passages suivants, qui demandent eux-mêmes quelques réserves : « (Dieu), s'il eût voulu surmonter l'obstination des plus endurcis, il l'eût pu, en se découvrant si manifestement à eux qu'ils n'eussent pu douter de la vérité de son existence ; et c'est ainsi qu'il paraîtra au dernier jour, avec un tel éclat de foudres et un tel renversement de la nature que les plus aveugles le verront. — Ce n'est pas en cette sorte qu'il a voulu paraître dans son avènement de douceur, parce que tant d'hommes se rendant indignes de sa clémence, il a voulu les laisser dans la privation du bien qu'ils ne veulent pas. Il n'était donc pas juste qu'il parût d'une manière manifestement divine et absolument capable de convaincre tous les hommes ; mais il n'était pas juste aussi qu'il vînt d'une manière si cachée qu'il ne pût être reconnu de ceux qui le chercheraient sincèrement. Il a voulu se rendre parfaitement connaissable à ceux-là ; et ainsi, voulant paraître à découvert à à ceux qui le cherchent de tout leur cœur, et caché à ceux qui le fuient de tout leur cœur, il tempère sa connaissance en sorte qu'il a donné des marques de soi visibles à ceux qui le cherchent

Digitized by Google

et obscures à ceux qui ne le cherchent pas. — Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. Il y a assez de clarté pour éclairer les élus, et assez d'obscurité pour les humilier. Il y a assez d'obscurité pour aveugler (?) les réprouvés, et assez de clarté pour les condamner et les rendre inexcusables. » nº I, II.

Il reste à montrer rapidement comment le point de vue esquissé en cette étude a été exposé par les Pères de l'Eglise et les penseurs chrétiens, quel usage en a été fait en apologétique. Ce sera l'objet d'un dernier article.

(*A suivre.*) J. BOURCHANY.

Digitized by Google

# MYTHE DE L'AMOUR

## Dans « Phèdre », dialogue de Platon.

Le mythe que nous nous proposons d'examiner est exposé dans le dialogue intitulé *Phèdre :* Phèdre vient de lire un discours de Lysias sur l'amour vulgaire. Ce discours composé dans le goût des rhéteurs laisse Socrate assez froid et indifférent. Il reprend la même thèse, et indique la voie qu'aurait dû suivre le rhéteur pour atteindre à la véritable éloquence. Puis dans un troisième discours, il plaide la cause de l'amour divin, et, s'appuyant sur les principes d'une philosophie profonde, il disserte d'une manière ingénieuse sur l'origine, la nature, les vertus et les effets de l'amour céleste. Ce discours peut se diviser en deux parties. Dans la première qui comprend le mythe, il explique l'origine de cet amour, en scrutant les mystérieuses profondeurs de l'âme, et en remontant au-delà de notre naissance. Une brillante allégorie met en relief nos facultés, cette soif ardente que nous avons pour la vérité, nos rapports avec Dieu. Une seconde partie célèbre la puissance et les effets de cet amour. Nous nous attacherons surtout à l'explication du mythe qui nous paraît offrir un résumé de la psychologie de Platon.

Le discours commence par une description de l'amour qui est une espèce de délire. Il distingue quatre espèces de délire envoyés par les dieux. Le délire des prophètes. C'est dans le délire que la prophétesse de Delphes et les prêtresses de Dodone ont rendu un grand nombre de services signalés aux ré-

Digitized by Google

publiques de la Grèce. Le délire des purifications et des expiations nous aide à chercher un remède à nos maux, et un refuge contre la colère des dieux dans les prières et les cérémonies expiatoires. Un troisième délire est celui des poètes. Le quatrième enfin, est celui de l'amour. A ce délire inspiré par les dieux nous sommes redevables des plus grands biens. Nous prouverons, ajoute-t-il, que c'est pour notre plus grande félicité que les dieux nous l'envoient. Nos preuves exciteront le dédain des faux sages, mais sauront persuader les sages véritables.

## I

Après ce début, il entre en matière, et aborde la question de l'immortalité de l'âme. « Il faut d'abord déterminer exactement la nature de l'âme divine et humaine par l'observation de ses propriétés et de ses facultés. Nous partirons donc de ce principe. « Toute âme est immortelle, car tout ce qui se meut d'un mouvement continuel est immortel. L'être qui communique le mouvement ou qui le reçoit, au moment où il cesse d'être mû, cesse de vivre ; seul entre tous, l'être qui se meut lui-même, ne pouvant cesser d'être lui-même ne cesse jamais de se mouvoir. Bien plus, il est pour tous les autres êtres qui participent au mouvement la source et le principe du mouvement. Or, un principe ne peut être produit, car tout ce qui commence d'être doit nécessairement être produit par un principe, et le principe lui-même n'être produit par rien, autrement il cesserait d'être un principe. Mais s'il n'a pas de commencement, il ne peut non plus plus être détruit (1). »

Ici Platon a fait une confusion. C'est la preuve du moteur premier que développera plus tard Aristote, et qui démontre l'existence de Dieu. Mais elle ne s'applique point à l'âme. L'âme,sans doute se meut elle-même, mais cette faculté de

(1) Platon, *Phèdre*, p. 245. — E.

Digitized by Google

se mouvoir elle l'a reçue de Dieu. Elle n'est pas le principe premier de son mouvement.

Du reste, il semble que cette confusion est voulue par le philosophe. Il nous avertit qu'il faut arriver à la vérité sur l'âme divine et humaine en examinant ce qu'elle éprouve et ce qu'elle fait. Cette preuve du mouvement est développée avec plus de détail dans le dixième *Livre des Lois*, et la confusion éclate avec la même évidence. Il distingue deux sortes de substances, les unes qui peuvent communiquer le mouvement et qui ne peuvent se mouvoir elles-mêmes, les autres qui ont en elles-mêmes le principe de leur mouvement.

« Distinguons deux sortes de substances. Celles qui ont en elles-mêmes le principe du mouvement, sont avant toutes les autres pour l'existence et la vertu. Elles sont la cause de tous les mouvements qui se produisent. Ces substances ne sont autres que les âmes. C'est là seulement qu'il faut chercher le premier moteur, et le principe de toutes choses. Il est d'autres substances qui peuvent communiquer à d'autres leur mouvement mais qui n'ont pas la force de se mouvoir elles-mêmes (1). »

Il va maintenant nous apprendre quelles sont ces substances qui se meuvent elles-mêmes. « Quelle est maintenant la définition de ce qu'on appelle âme? En est-il une autre que celle que nous venons d'assigner? une substance qui a la faculté de se mouvoir elle-même. Mais si cela est vrai, n'avons-nous pas pleinement démontré que l'âme est la même chose que le premier principe de la génération et du mouvement, de la corruption et du repos dans tous les êtres présents, passés et à venir? Elle est donc le plus ancien de tous les êtres.

Il est encore plus explicite dans les passages suivants, et n'est-ce pas une nécessité d'avouer que l'âme est le principe du bien et du mal, de l'honnête et du déshonnête, du juste et de l'injuste, et de tous les autres contraires, si nous la reconnaissons pour la cause de tout ce qui existe? Ne faut-il pas convenir que l'âme qui habite en tout ce qui se meut et en gouverne les mouvements, régit aussi le ciel? C'est une né-

(1) Platon, *Lois*, l. X, 395.

Digitized by Google

cessité que l'âme qui gouverne tout l'univers s'y prenne d'une de ces trois manières. Mais soit que conduisant le soleil sur un char, elle distribue la lumière aux hommes, soit qu'elle agisse sur lui par quelque impulsion extérieure, de quelque façon enfin, et par quelque voie que cela se fasse, chacun de nous doit regarder cette âme comme un être d'un rang supérieur, et comme une divinité.

## II

L'âme est immortelle, ou plutôt éternelle d'après Platon. « Si donc il est vrai que ce qui se meut soi-même n'est pas autre chose que l'âme, il suit nécessairement que l'âme ne peut avoir ni commencement ni fin. Mais quelle est sa nature? la question est difficile, elle dépasse même les forces de la raison humaine. » Pour dire ce qu'elle est, il faudrait une science divine et des développements sans fin. C'est ici qu'intervient le mythe. Il abrégera la route et nous conduira jusqu'au sanctuaire de la vérité. « Pour faire comprendre la nature de l'âme, dit Socrate, au moyen d'une comparaison, il suffit d'une science humaine, et de quelques mots. » Laissons la parole à Socrate.

« L'âme ressemble aux forces réunies d'un attelage ailé et d'un cocher; les coursiers et les cochers des âmes divines sont tous excellents et de bonne race, mais chez les autres êtres, leur nature est mêlée de bien et de mal. C'est ainsi que chez nous autres hommes, le cocher dirige deux coursiers, l'un excellent et d'une race excellente, l'autre bien différent du premier et d'une origine bien différente ; et un pareil attelage ne peut manquer d'être pénible et difficile à garder (1). »

Nous croyons utile de rapprocher de ce passage la doctrine exposée dans le *Timée* sur l'origine de l'âme. Dans ce dialogue il est dit que l'âme a été formée par le Démiurge. Il distingue trois espèces d'âmes, l'âme du monde, les âmes des dieux qui,

(1) *Phèdre*, p. 246, A. B.

Digitized by Google

dans la pensée de Platon ne diffèrent pas des corps célestes, et de la terre, enfin les âmes des hommes... « Voici de quel principe fut composée l'âme du monde. De l'essence indivisible et toujours la même, et de l'essence divisible et corporelle, Dieu forma, en les combinant, une troisième espèce d'essence intermédiaire, laquelle participe à la fois de la nature du même et de celle de l'autre, et se trouve ainsi placé à égale distance de l'essence indivisible et de l'essence corporelle et divisible (1). L'espèce divine, il la composa presque entièrement de feu, afin qu'elle apparût très brillante et très belle. Il s'agit évidemment ici des astres qui brillent dans le ciel, planètes et étoiles fixes. Ces astres ont une âme parce qu'ils possèdent la faculté de se mouvoir. Platon va jusqu'à leur attribuer l'intelligence. « Dieu, dit-il, leur donna laconnaissance du bien, et il répandit cette espèce divine dans toute l'étendue du ciel, afin de répandre partout la variété et l'ornement. Aux jeunes dieux incomba le soin d'engendrer le plus religieux des êtres animés, c'est-à-dire l'homme. Ils prirent le principe immortel, et à l'imitation de l'artisan de leur être, empruntant au monde des parties de feu, de terre, d'eau et d'air, ils les unirent ensemble, non par des liens indissolubles, mais par mille chevilles indivisibles à cause de leur petitesse. Ayant ainsi composé des corps particuliers, ils placèrent les cercles de l'âme immortelle dans des corps qui sans cesse perdent des parties et sans cesse les renouvellent (2). »

En d'autres termes, l'âme se retrouve partout où se manifeste la vie. « De l'âme du monde, dit M. Piat, dans son remarquable ouvrage sur Platon, procède une hiérarchie d'autres âmes qui va de l'homme jusqu'au silex. Tout vit de quelque manière, ou du moins, tout enveloppe un principe de vie, même le grain de sable qui s'agite au gré des vents. Il ne sent pas encore ainsi que le fait la plante, mais il contient comme un germe endormi de sensation qui s'éveillera dès qu'une rencontre heureuse aura réalisé les conditions nécessaires à son développement (3). »

(1) *Timée*, p. 35, A. B.
(2) *Timée*, 42, E.
(3) Clodius Piat, *Platon*, p. 187.

Digitized by Google

Le char des dieux ressemble étonnamment au char de l'âme humaine. Nous y trouvons un cocher et deux coursiers. Dans le char des dieux, les coursiers suivent docilement l'impulsion du conducteur. Il semble même identifier l'âme de l'homme avec l'âme répandue dans l'univers. « L'âme universelle, dit-il, régit la matière inanimée, et fait le tour de l'univers sous mille formes diverses. Quand elle est parfaite et ailée, elle plane au plus haut des cieux, et gouverne l'ordre universel. Mais quand elle a perdu ses ailes, elle roule dans des espaces infinis, jusqu'à ce qu'elle s'attache à quelque chose de solide ; elle y établit sa demeure, et quand elle a ainsi revêtu un corps terrestre, qui, dès lors, mû par la force qu'elle lui communique, semble se mouvoir lui-même. Cet assemblage d'une âme et d'un corps s'appelle un être vivant, et on ajoute qu'il est mortel (1). » Ici il n'est question que d'une seule âme. Tantôt elle plane au plus haut des cieux, tantôt elle circule dans toutes les parties de l'univers. Elle se montre sous mille formes diverses, et les âmes des hommes ne paraissent être que des transformations de cette âme universelle, ou des parcelles qui en sont détachées, et qui animent les corps.

L'allégorie du char nous représente avec précision et d'une façon très pittoresque la vie de l'âme et l'exercice de ses facultés. Le cocher n'est autre chose que la raison, les deux coursiers figurent l'appétit concupiscible et l'appétit irascible. Cette division, qu'il a empruntée aux Pythagoriciens, n'est peut-être pas très profonde ni complète, mais elle est exacte, et il a le mérite de l'avoir appuyée sur des preuves très solides. Il passe en revue la multitude des modifications intérieures et comme il peut les ranger en trois groupes distincts, il en conclut qu'il faut admettre trois facultés distinctes. C'est la méthode employée dans nos manuels de psychologie. « Je considère, dit-il, dans chacune de ses facultés que sa distinction et ses effets ; c'est par là que je les distingue ; j'appelle facultés identiques celles qui ont le même objet, et qui opèrent les mêmes effets, et facultés différentes celles qui ont des objets et des effets différents (2). » En procédant

(1) Plat., *Phèdre*, p. 346, B. C.
(2) Id., *Républ.*, V, 477.



Digitized by Google

de cette manière, il arrive à reconnaître que l'âme a trois puissances principales, une partie rationnelle τὸ λογιστικόν, qui se porte sur le vrai et l'être en soi, le cœur τὸ θυμικόν, qui est un désir de l'ordre moral, mais qui étant irréfléchi de sa nature peut manquer de mesure ou d'à-propos, τὸ ἐπιθυμητικόν, le goût des plaisirs physiques, tels que ceux du manger, du boire et de la reproduction.

Cette classification trinaire occupe une place très considérable dans le *Timée* et a fait croire à certains commentateurs qu'il avait admis trois âmes distinctes. Voici un passage qui semble autoriser cette opinion bizarre : « Les dieux ayant reçu des mains de leur père le principe immortel de l'âme, façonnèrent le corps mortel et le lui donnèrent comme un char pour le porter. Dans ce même corps, ils placèrent une autre espèce d'âme, celle qui est mortelle, siège des passions violentes et fatales, d'abord le plaisir, le plus grand appât du mal ; puis la douleur, qui nous éloigne du bien, et l'audace, et la crainte, imprudents conseillers, la colère rebelle à la persuasion; l'espérance, qui se laisse séduire à la sensation irraisonnable et à l'amour effréné (1). » Le philosophe ajoute que l'âme raisonnable est placée dans la tête, que l'âme où réside l'ardeur virile et le courage a son siège dans la poitrine, près du cœur, afin qu'il puisse subir l'influence de la raison, que la partie de l'âme qui désire les aliments et les autres plaisirs sensuels fut logée dans les entrailles. « Pour la partie de l'âme qui désire les aliments, les breuvages et les choses dont le cœur nous fait une nécessité, ils la placèrent dans la région qui s'étend du diaphragme au nombril. Ils avaient construit dans cet espace comme un râtelier où le corps pût trouver sa nourriture. Ils l'enchaînèrent comme une bête féroce (2). »

Quoi qu'il en soit du sens qu'il faut donner au passage du *Timée*, le mythe de *Phèdre* résiste à cette interprétation. Ses trois parties qui constituent l'attelage, ne forment qu'un tout compact, et les forces qui agissent se réunissent dans une seule direction. δυνάμει συμπάντῳ. Cet assemblage d'une âme

(1) *Timée*, p. 69, E.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

et d'un corps, avons-nous dit plus haut en citant Platon, s'appelle un être vivant, et on ajoute qu'il est mortel. Les ailes du char élèvent l'âme vers les régions sublimes où habite la substance qui n'a ni forme ni couleur, qui est, par elle-même, et que la raison seule peut atteindre. C'est au cocher qu'il appartient d'élever sa tête au-dessus de ce monde terrestre, et de saisir plus ou moins quelques-unes de ces vérités immuables. Le cocher tient les rênes du char. Un des chevaux seconde son action. C'est le courage, c'est la passion généreuse qui se porte vers le bien. L'autre est indocile et cherche à secouer le joug tutélaire de son maître. Il se cabre, se révolte, et souvent l'empêche de contempler les splendeurs des vérités immuables. Il reste sous la voûte du ciel, et se laisse éblouir par les fausses lueurs des choses qui passent et qui changent sans cesse. S'il vient à dominer, le cocher ne pourra atteindre à la science et flottera au gré de l'opinion.

L'âme conserve l'unité au milieu de ces modifications infinies dont elle est le théâtre. C'est le même principe qui sent et se souvient, qui désire, raisonne et délibère en chacun de nous. C'est elle qui voit par le moyen des yeux, qui entend par le moyen des oreilles. « Il serait étrange qu'il y eût en nous plusieurs sens,comme dans les chevaux de bois, et que nos sens ne se rapportent pas tous à une seule essence, qu'on l'appelle âme ou de quelque autre nom, par laquelle, au moyen des sens, comme autant d'organes, nous sentons ce qui est sensible (1). Mais c'est elle qui examine immédiatement et sans avoir d'organe les qualités communes, telles que l'être, la ressemblance ou la différence, l'unité, etc. Elle n'a pas besoin des sens pour concevoir, pour raisonner, pour délibérer. « Quelle faculté te fait connaître, dit Socrate à Théétète, les qualités communes de tous ces objets? Quel organe destineras-tu à ces perceptions, et par où ce qui sent en nous a-t-il le sentiment de toutes ces choses? Et Théétète répond : « En vérité, Socrate, je ne sais que te dire, sinon qu'il m'a paru dès le commencement que nous n'avons pas besoin d'organe particulier pour ces sortes de choses, ainsi que pour les autres,

(1) *Théétète*, p. 184, C. D.

Digitized by Google

mais que notre âme examine immédiatement par elle-même ce que les objets ont de commun entre eux (1). »

L'âme est distincte du corps. Cette distinction est affirmée avec beaucoup de netteté dans la plupart des dialogues. La mort, est-il dit dans le *Phédon*, est la séparation de l'âme d'avec le corps. Le corps même est un obstacle à l'exercice des opérations intellectuelles. Pour atteindre la vérité, l'être, le juste, le bien, le philosophe doit se recueillir en lui-même, faire abstraction des objets sensibles, se séparer, pour ainsi dire, de son corps. Dans l'allégorie du char, le cocher qui représente la raison supérieure, est troublé par l'indocilité et les extravagances du mauvais coursier qui est le symbole des appétits déréglés. Mais si l'âme est distincte du corps, elle lui est unie par des liens étroits.

Les rapports de l'âme avec le corps sont intimes d'après Platon. Les expressions dont il se sert sont très fortes et très rigoureuses. L'âme qui a perdu ses ailes s'attache à quelque chose de solide ἕως ἄν στερεοῦ τινος ἀντιλάβηται. Le corps et l'âme ne font qu'un, c'est un animal vivant, ils sont entrelacés, soudés ensemble ψυχὴ καὶ σῶμα πέφυκεν. Ces expressions que nous avons empruntées au *Phèdre* reçoivent un commentaire complet dans le *Timée*. Il y est dit que les âmes semées dans les instruments du temps qui leur conviennent, engendreraient les plus religieux des êtres animés ; que la nature humaine étant double, le sexe qui serait plus tard appelé viril l'emporterait sur l'autre ; que, unies par une sorte de nécessité à des corps qui perdraient et recevraient sans cesse des parties, elles éprouveraient nécessairement en premier lieu la sensation commune à tous, résultat naturel d'impressions violentes, en second lieu l'amour mêlé de plaisir et de peine, et puis la crainte, la colère, et toutes les passions qui viennent à la suite de celles-là ou qui s'y opposent. Les dieux en formant les êtres humains placèrent les cercles de l'âme immortelle dans des corps qui, sans cesse perdent des parties et sans cesse les renouvellent. Ces cercles, plongés comme en un fleuve, sans être ni vainqueurs ni vaincus, tantôt étaient entraînés,

(1) *Théétète*, p. 185, C. D.

Digitized by Google

et tantôt entraînaient, de sorte que l'animal tout entier était agité, sans ordre, sans but, sans raison, en proie aux six mouvements. Il allait en avant, en arrière, à droite, à gauche, en haut, en bas, emporté en tous sens dans sa course errante. Que signifient ces expressions métaphoriques, sinon que l'âme est répandue dans tout le corps, et qu'il y a une influence profonde de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme?

Toutefois si l'on examine à fond la théorie platonicienne, on verra qu'elle n'explique pas suffisamment l'union de l'âme et du corps. L'union n'est qu'accidentelle. Le corps et l'âme sont indépendants l'un de l'autre, et on peut les regarder comme des substances complètes. L'âme s'unit au corps, et le quitte ensuite pour s'unir à un autre corps. C'est un vêtement dont elle se couvre, quitte à l'échanger contre un autre quand elle l'aura usé. Ou bien encore c'est pour l'homme un simple moteur. Le corps paraît se mouvoir lui-même τὸ ἑαυτὸν κινοῦν. Mais c'est une illusion. L'âme seule lui imprime le mouvement, il y a là un simple contact de vertu et de puissance. Cette notion ressort de l'allégorie du char ailé. Le cocher, c'est-à-dire l'âme raisonnable, conduit le char, dirige les coursiers et les tient assujettis au joug. On peut encore l'assimiler au pilote qui, appuyé sur le gouvernail, empêche le navire de s'égarer dans sa course à travers les flots.

Le corps est un instrument pour l'âme. Ce qui constitue la personnalité humaine, c'est l'âme, et l'âme seule. Le corps est tout au plus un esclave qui obéit et qui accomplit les volontés de la raison supérieure. Un petit dialogue entre Socrate et Alcibiade nous aide à saisir sur le vif cette théorie. Socrate a forcé Alcibiade à avouer que l'homme n'est ni le corps, ni le composé. Il ajoute : puisque le corps, ni le composé de l'âme et du corps ne sont l'homme, il faut de toute nécessité, ou que l'homme ne soit rien absolument, ou que l'âme seule soit l'homme. Plus loin, il dit à son interlocuteur : Ainsi donc, c'est un principe établi, que, lorsque nous nous entretenons ensemble, toi et moi, c'est mon âme qui s'entretient avec la tienne... Et c'est ce que nous disions il n'y a qu'un moment, que Socrate parle à Alcibiade, en adressant la parole non pas à son corps, comme il semble, mais à Alcibiade lui-même, c'est-à-

Digitized by Google

dire à son âme. D'après ces paroles, ce qui constitue l'homme c'est l'âme. Le corps n'est pour lui qu'un instrument. Voilà pourquoi Socrate insistant de nouveau présente la même pensée sous des formules nouvelles. « Celui qui nous ordonne de nous connaître nous-mêmes, nous ordonne de connaître notre âme. Celui qui ne connaît que son corps connaît donc ce qui est à lui, et ne connaît pas ce qui est lui. Ainsi un médecin ne se connaît pas lui-même en tant que médecin, ni un maître de palestre en tant que maître de palestre. Encore moins les laboureurs et les autres artisans qui sont d'autant plus éloignés de se connaître eux-mêmes qu'ils ne connaissent pas seulement ce qui est particulièrement à eux et que l'objet de leurs soins n'est pas tant leur corps que les choses qui ont rapport au corps. Il termine par ces paroles : celui qui aime Alcibiade, c'est celui qui aime son âme.

Si l'âme est un simple moteur, il est impossible de comprendre comment elle est le principe de la vie, et des opérations sensibles. Le mobile, en effet, ne reçoit que le mouvement de son moteur. Le corps donc ne vivra pas en vertu de l'action de l'âme. La thèse de Platon répugne au témoignage de la conscience. Elle nous déclare avec évidence que nos diverses opérations ne peuvent être attribuées à l'âme et au corps exclusivement, mais au composé de l'âme et du corps, c'est-à-dire à cette nature complète que nous désignons sous le nom d'homme. Ainsi, nous disons : je marche, je sens, je comprends, je veux. Nous sommes convaincus que ces diverses opérations se rapportent à un même principe qui est le moi. L'âme et le corps sont tellement unis ensemble qu'il n'y a dans l'homme qu'une nature complète, une seule substance. Mais si le corps avait sa forme propre et substantielle distincte de la substance de l'âme, si, en d'autres termes, l'âme raisonnable n'est pas la forme substantielle du corps, il y aura dans l'homme deux êtres subsistants. Or, entre ces deux êtres on ne peut concevoir qu'une union accidentelle.

Nous citerons ici une page d'un auteur très estimable qui nous semble apporter ici quelque lumière. « Si le corps est subsistant de lui-même, et si l'âme de son côté est subsistante, le corps et l'âme forment nécessairement deux êtres subsis-

Digitized by Google

tants. Or deux êtres subsistants peuvent être plus ou moins rapprochés l'un de l'autre, agir plus ou moins intimement l'un sur l'autre, ils n'en resteront pas moins deux êtres subsistants ; dès lors, ils formeront une juxtaposition accidentelle de deux substances ; jamais on n'en fera une unité réelle ; leur union sera et demeurera extrinsèque. Donc toute théorie qui ne considère pas le corps comme une matière première à laquelle le corps étend sa subsistance, est incapable de rendre compte du fait de l'unité substantielle de l'homme et de l'union intrinsèque de la matière et de l'esprit dans le composé humain (1).

Nous nous permettrons d'ajouter seulement une réflexion à ces pensées si justes. L'homme est un être vivant, sensible, raisonnable. Il possède la vie, la sensibilité et la raison. Il ne les possède que par son âme. Si l'âme est un simple moteur, ni la vie, ni la sensibilité, ni même l'exercice de l'intelligence ne peuvent se comprendre, ni s'expliquer d'une façon suffisante.

## III

Platon nous a fait connaître la nature de l'âme, ses facultés, son désir invincible d'arriver à la contemplation des vérités éternelles. Il va nous éclairer sur sa destinée véritable et sur les diverses fortunes qu'elle éprouve dans la carrière qui s'ouvre devant elle. Revenons pour cela au mythe. Dans une description digne du pinceau d'Homère, il va nous dépeindre les pérégrinations des âmes vers le séjour de la lumière, et à travers ces flots de poésie, nous découvrirons des pensées pleines d'élévation.

« Le maître tout puissant qui est au ciel, Jupiter, s'avance le premier, conduisant son char ailé, ordonnant tout et veillant sur tout. L'armée des dieux et des déesses le suit, divisée en onze tribus. Car Vesta reste dans le palais céleste, seule des douze divinités suprêmes ; les onze autres, dans l'or-

(1) Mercier, *Psychologie*, II, 294.

Digitized by Google

dre qui leur est prescrit, conduisent chacune la tribu à laquelle elles président... Quand ils se rendent au banquet qui les attend, ils s'avancent par un chemin escarpé jusqu'au sommet le plus élevé de la voûte des cieux. Les chars des dieux, toujours maintenus en équilibre par leurs coursiers dociles au frein, montent sans effort : les autres gravissent avec peine, car le mauvais coursier pèse sur le char incliné et l'entraîne vers la terre, s'il n'a pas été dompté par le cocher. Les âmes de ceux qu'on nomme immortels, quand elles sont montées au plus haut du ciel, s'élèvent au-dessus de la voûte céleste et s'arrêtent sur sa convexité ; elles sont alors emportées par un mouvement circulaire, et contemplent pendant cette révolution ce qui est en dehors de cette voûte qui embrasse l'univers. Aucun des poètes d'ici-bas n'a jamais célébré la région qui s'étend au-dessus du ciel ; aucun ne la célébrera dignement... L'essence sans couleur, sans forme, impalpable ne peut être contemplée que par le guide de l'âme, l'intelligence ; autour de l'essence est le séjour de la science parfaite qui embrasse la vérité tout entière. Or la pensée des dieux qui se nourrit d'intelligence et de science sans mélange, comme celle de toute âme avide de l'aliment qui lui convient, admise à jouir de la contemplation de l'Etre absolu dont elle était depuis longtemps privée, s'abreuve de la vérité qui se dévoile à ses regards, et est plongée dans le ravissement, jusqu'à ce que le mouvement circulaire la ramène au point d'où elle est partie. Pendant cette révolution elle contemple la justice en soi, la sagesse en soi, la science, non cette science qui est sujette au changement et qui se montre différente suivant les divers objets que nous autres, mortels, nous voulons bien appeler des êtres, mais la science qui a pour objet l'Etre des êtres. Et quand elle a ainsi contemplé les essences et qu'elle s'en est rassasiée, elle se replonge de nouveau dans l'intérieur du ciel, et rentre dans sa demeure. A peine y est-elle arrivée, que le cocher conduit les coursiers à la crèche, répand devant eux l'ambroisie et leur verse le nectar (1). » Telle est la vie des dieux.

D'après Platon, la perfection consiste à contempler les

(1) *Phèdre*, 247, A. E.

Digitized by Google

idées. C'est par là que les âmes divines se maintiennent dans leur vigueur native et conservent une éternelle jeunesse. A des époques périodiques, elles quittent leur demeure, et vont en troupes bien ordonnées sous la conduite de Jupiter dans les régions fortunées où la justice, la tempérance, la sagesse ont posé leur trône resplendissant. Là elles s'abreuvent de la vérité qui se dévoile à leur regard, elles se nourrissent selon l'expression de Platon, d'intelligence et de science sans mélange. Cette contemplation de l'être absolu les plonge dans le ravissement. Puis elles reviennent dans l'intérieur du ciel où le cocher conduit les coursiers à la crèche, les repaît d'ambroisie et leur verse le nectar.

Les âmes humaines ne diffèrent pas, quant à l'essence des âmes divines. Les unes et les autres sont une détermination particulière de l'âme du monde. Comme l'âme du monde elles ont la faculté de se mouvoir elles-mêmes, et par conséquent elles possèdent la vie en vertu de leur essence. Cette vie elles l'ont toujours eue et la posséderont toujours. De plus, l'âme avant d'entrer dans un corps humain, était en possession de la science. Dans le *Ménon*, Socrate interroge un esclave, et peu à peu, par des interrogations habiles et bien dirigées, il l'amène à résoudre certains problèmes de géométrie très difficiles. Dans le *Phédon*, il prouve longuement que, dans une vie antérieure nous avons eu connaissance des idées qui, d'après Platon ont plus de réalité que les êtres contingents. Socrate dit à Simmias : « Avant que nous ayons commencé à voir, à entendre et à faire usage des autres sens, il faut que nous ayons eu connaissance de cette égalité intelligible pour lui comparer, comme nous faisons, les choses sensibles égales, et pour voir qu'elles tendent toutes à être semblables à cette égalité, et qu'elles lui sont inférieures. Mais n'est-il pas vrai que d'abord, après notre naissance, nous avons vu, nous avons entendu, et que nous avons fait usage de tous nos autres sens? Il faut donc qu'avant ce temps-là, nous ayons eu connaissance de l'égalité et, par conséquent, il faut de toute nécessité que nous l'ayons eue avant notre naissance ». Il a fait cet examen sur l'idée d'égalité que réveille en nous la perception des choses sensibles. C'est là un exemple particulier. Mais la conclusion

Digitized by Google

est la même pour les autres idées de la même espèce. En effet, Socrate continue en ces termes : « Si nous avons eu cette connaissance avant notre naissance, nous savons donc avant de naître, non seulement ce qui est égal, ce qui est plus grand, ce qui est plus petit, mais aussi toutes les autres choses : car ce que nous disons ici, n'est pas plus sur l'égalité que sur la beauté même, sur la bonté, sur la justice, sur la sainteté, et pour le dire en un mot, sur toutes les autres choses de l'existence desquelles nous convenons en parlant et dans nos demandes et dans nos réponses. Il faut nécessairement que nous les ayons connues avant de naître (1). »

Cette préexistence des âmes, et cette vocation sublime que Socrate vient de nous expliquer avec sa finesse habituelle, nous est décrite dans le mythe de *Phèdre* avec un luxe d'images pleines d'éclat. Nous avons parlé plus haut du voyage des dieux. Le cocher divin a conduit le char d'une main ferme et vigoureuse. Les coursiers dociles à la direction qui leur était donnée, lui ont permis de se rassasier à loisir de l'aliment céleste qui convenait à leur nature. Ils sont revenus pleins de vigueur dans la demeure du dieu, et il n'y a eu dans la route ni écart, ni défaillance. Les âmes des mortels sont allées à leur suite. Toutes ont un désir sincère de s'élever vers les régions supérieures. Mais leur fortune n'est pas la même. Les unes suivent d'un pas plus égal les âmes divines et leur ressemblent davantage. Le cocher élève la tête hors de la voûte céleste, il peut contempler les essences, et il se trouve emporté par le mouvement circulaire. Mais troublé par les coursiers, il les entrevoit à peine et d'une manière fugitive. Il en est d'autres qui tantôt s'élèvent et tantôt s'abaissent, et qui, entraînées çà et là par leurs coursiers, aperçoivent certaines essences et ne peuvent les contempler toutes. Enfin, un dernier groupe est impuissant à continuer le voyage. En dépit de la sincérité de leur désir, elles ne peuvent franchir les limites de ce monde terrestre, et n'arrivent jamais à contempler la vérité incréée. La science se dérobe à tous leurs efforts, l'opinion seule sera leur partage.

(1) *Phédon*, p. 75-76.

Digitized by Google

C'est un véritable combat qu'elles engagent pour forcer les obstacles. La description rappelle les peintures de l'épopée. Les traits sont énergiques, les couleurs vives et saillantes. « Enfin les autres âmes suivent de loin, aspirant comme les premières à s'élever vers les régions supérieures, mais leurs efforts sont impuissants ; elles sont comme submergées et roulent dans les espaces inférieurs, et, luttant de vitesse pour se devancer, elles se heurtent et se foulent aux pieds ; ce n'est plus que confusion, combat, lutte désespérée, et par la maladresse de leurs cochers, plusieurs de ces âmes sont estropiées, d'autres voient tomber une à une les plumes de leurs ailes; toutes, après bien des efforts inutiles, dans leur impuissance à s'élever jusqu'à la contemplation de l'être absolu, retombent et n'ont plus dans leur chute que les conjectures de l'opinion pour pâture (1). »

A travers ces expressions figurées, il est facile de distinguer la pensée du philosophe. Du reste, il nous en a fait lui-même le commentaire. La vertu des ailes, dit-il plus haut, est de porter ce qui est pesant vers les sphères élevées où habite la race des dieux, et elles participent au divin plus que toutes les choses corporelles. Or, le divin c'est le vrai, le beau, le bon, et tout ce qui possède des qualités analogues. Ces notions nourrissent l'âme τρέφεται, elles lui donnent l'accroissement αὔξεται. La vertu des ailes, c'est-à-dire le désir de l'être absolu et du bien en soi, élève l'âme, la transporte dans les hauteurs sublimes ἄνω μετεωρίζουσα, lui donne la force et la constance. Au contraire, quand l'âme s'unit au mal, au vice, elle perd ses ailes se dégrade et dépérit insensiblement.

## IV

L'âme donc a contemplé les idées dans une vie antérieure. C'est ce que le mythe nous met sous les yeux par ces magnifiques peintures. Mais il est un autre enseignement qu'il développe avec magnificence et sous des images grandioses. Les

(1) *Phèdre*, 248, B.

Digitized by Google

âmes marchent à la suite des dieux. Leur bonheur et leur perfection dépendent de leur fidélité à les suivre. C'est une loi d'Adrastée que toute âme qui a pu suivre l'âme divine et contempler avec elle quelqu'une des essences, soit exempte de tous maux jusqu'à un nouveau voyage, et que si son essor ne s'affaiblit point, elle ignore éternellement la souffrance. Suivre Dieu est un précepte en usage chez les Pythagoriciens. Platon en a fait un principe de sa morale.

Ce principe il l'affirme dans plusieurs dialogues. Citons en particulier le *Théétète*, les *Lois*, et la *République*. Dans le *Théétète*, il dit : « Nous devons tâcher de fuir au plus vite de ce séjour, à celui des dieux. » Or, cette fuite consiste dans la ressemblance avec Dieu, autant qu'il dépend de nous, et on lui ressemble par la sagesse, par la justice et la sainteté (1). Dans les *Lois*, la formule est exactement la même. « Dieu est le commencement le milieu et la fin de tous les êtres ; il marche toujours en ligne droite, conformément à sa nature, en même temps qu'il embrasse le monde ; la justice le suit toujours prête à punir les infracteurs de la loi divine. Il est évident que tout homme sensé pensera qu'il faut toujours marcher à la suite de la divinité (2). » Dans la *République*, il nous dépeint l'homme juste toujours attentif à se rendre semblable à Dieu, et par suite l'objet de sa Providence particulière. « Ne m'accorderas-tu pas que l'homme chéri des dieux n'a que des biens à attendre de leur part, et que s'il en reçoit quelquefois des maux, c'est en expiation des fautes de sa vie passée? La Providence des dieux est nécessairement attentive aux intérêts de celui qui travaille à devenir juste, et à parvenir, par la pratique de la vertu à la plus parfaite ressemblance que l'homme puisse avoir avec la divinité. Il n'est pas naturel qu'un homme de ce caractère soit négligé de celui à qui il s'efforce de ressembler (3). »

Cette imitation de Dieu, ses avantages et sa nécessité se laissent facilement deviner si on suit d'un œil attentif les peintures grandioses que le philosophe a prodiguées dans son ré-

(1) *Théétète*, p, 176, B.
(2) *Lois*, l. IV, p. 716, A.
(3) *Republ.*, l. X, p. 613, A.

Digitized by Google

cit. La perfection consiste à contempler les vérités éternelles, à s'en nourrir, à les faire passer dans sa substance. Qui conduira les âmes vers cette plaine lumineuse où elles verront la justice en soi, la sagesse en soi, cette plaine qu'il appelle la plaine de la vérité? C'est Jupiter, le maître tout-puissant qui est au ciel, c'est lui qui, à la tête de l'armée des dieux, montrera la route aux âmes des mortels. Comme nous l'avons dit plus haut, celles qui ont la force de le suivre pourront s'asseoir au banquet divin. Si, à chaque pérégrination leur fidélité ne se lasse point, elles seront préservées de tous maux, et leur bonheur est assuré pour toujours. Mais quand elles ne peuvent plus suivre les dieux, quand par un égarement funeste, s'étant remplies de l'aliment impur du vice, elles s'appesantissent et perdent leurs ailes, elles tombent sur la terre. Mais alors même au milieu de cette déchéance, elles recueilleront le fruit de quelques efforts antérieurs. Leur condition sera d'autant meilleure qu'ils auront été plus fidèles à s'associer aux volontés divines. « L'âme qui a le mieux vu les essences et la vérité devra former un homme qui se consacrera à la sagesse, à la beauté, aux Muses, à l'amour, celle qui ne vient qu'au second rang, un roi juste ou guerrier et puissant ; celle du troisième rang, un politique, un financier, un négociant ; celle du quatrième, un athlète infatigable ou un médecin ; celle du cinquième, un devin ou un initié ; celle du sixième, un poète ou un artiste ; celle du septième, un laboureur ou un ouvrier ; celle du huitième, un sophiste ou un démagogue, celle du neuvième, un tyran (1). » Mais cette imitation de Dieu n'est pas le privilège de l'âme avant son entrée dans le corps. L'homme dans son existence terrestre doit se souvenir de la félicité qu'il goûtait autrefois dans la compagnie des dieux.

L'âme est ici-bas dans un exil, mais elle peut retourner au séjour d'où elle est partie. Elle y retournera quand elle aura recouvré ses ailes. Ici revient l'idée de l'imitation divine. L'âme se souvient de ce qu'elle a vu quand elle suivait l'âme divine dans ses évolutions, quand laissant tomber un regard de dédain sur ce que nous appelons des êtres, elle s'élevait à la

(1) Plat., *Phèdre*, p. 248, D. E.

Digitized by Google

contemplation de l'âme véritable. Ce travail elle le doit continuer ici-bas. C'est pour cela qu'il est juste que la pensée du philosophe ait seule des ailes, car elle s'attache toujours autant que possible, par le souvenir, aux sciences auxquelles Dieu lui-même doit toute sa divinité. « L'homme qui sait se servir de ces réminiscences est initié sans cesse aux mystères de l'infinie perfection et seul devient lui-même véritablement parfait. Détaché des soins qui agitent les hommes, et n'ayant plus souci que des choses divines, la multitude prétend le guérir de sa folie, et ne voit pas qu'il est inspiré (1). »

Si cette vie est un exil, l'union de l'âme avec le corps est une déchéance. L'âme, en effet, d'après Platon est une substance complète. Elle se suffit à elle-même et pouvait se passer du corps. C'est la doctrine qui résulte du mythe de *Phèdre*. L'âme universelle, dit-il, régit la matière inanimée. Quand elle est parfaite (1) et ailée, elle plane au plus haut des cieux. Mais quand elle a perdu ses ailes, elle roule dans les espaces infinis jusqu'à ce qu'elle s'attache à quelque chose de solide. Elle y établit sa demeure et revêt un corps terrestre. C'est donc parce qu'elle n'a pu soutenir l'éclat des réalités intelligibles, et qu'abaissant ses regards vers les êtres contingents, elle s'est attachée à la matière, que l'homme a été formé, et a commencé son rude pèlerinage sur cette terre. Nous avons vu plus haut que l'âme quand elle ne pouvait plus suivre les dieux, qu'elle se laissait aller au désordre, qu'elle oubliait ce qu'elle avait contemplé tout d'abord, s'appesantissait et tombait à terre.

L'union avec le corps est donc une chute, et la vie présente est une épreuve. Cette épreuve est de dix mille ans pour les âmes ordinaires. Mais elle est abrégée pour les philosophes, et elle ne dura que trois mille ans, s'ils ont été fidèles à vivre de la vie des philosophes. Après une révolution de trois mille ans et une série d'existences successives, ils reprendront leur place au séjour de la lumière. Les autres âmes après avoir vécu leur première existence, subissent un jugement, et quand elles sont jugées, les unes descendent dans les entrailles de la terre pour y subir leur peine ; les autres qui ont obtenu un arrêt fa-

(1) *Phèdre*, p. 249, C. D.

Digitized by Google

vorable, sont enlevées dans un certain endroit du ciel, où elles reçoivent les récompenses des vertus qu'elles ont pratiquées pendant la vie terrestre.

Le corps, d'après Platon, n'est point un auxiliaire complaisant pour l'âme. Ce n'est point un ami qui lui est donné pour l'aider à vaincre les obstacles qu'elle rencontre sur sa route, et pour alléger les fatigues du voyage. L'âme est faite pour s'unir à la vérité. Le char a des ailes, et ces ailes le font voguer dans les plaines éthérées pour employer l'expression de Platon. Elle a, par sa nature, un désir immense de connaître et de posséder la science. C'est là sa destinée ici-bas. Or le corps lui suscite des difficultés sans nombre. Le corps lui fait une guerre acharnée qui ne finira qu'avec la vie. Cet état misérable est décrit dans une belle page du *Phédon*. « La raison, dit Socrate, n'a qu'une voie à suivre dans ses recherches. Tant que nous aurons notre corps et que notre âme sera embourbée dans cette corruption, jamais nous ne posséderons l'objet de nos désirs, c'est-à-dire la vérité. Car le corps nous oppose mille obstacles par la nécessité où nous sommes de l'entretenir, et avec cela les maladies qui surviennent troublent nos recherches. D'ailleurs il nous remplit d'amour, de désirs, de craintes, de mille imaginations et de toutes sortes de sottises, de sorte qu'il n'y a rien de plus vrai que le corps ne nous mène jamais à la sagesse. Car qui est-ce qui fait naître les guerres, les séditions et les combats? Ce n'est que le corps avec toutes ses passions. En effet, toutes les guerres ne nous viennent que du désir d'amasser des richesses, et nous sommes forcés d'en amasser à cause du corps, pour servir, comme des esclaves à ses besoins (1). »

On croirait entendre la parole de saint Paul *caro concupiscit adversus spiritum*, et ce cri déchirant qu'il poussait au milieu des révoltes quotidiennes de la chair. Mais si on ne se laisse pas entraîner par quelques expressions audacieuses, et qu'on aille jusqu'au fond de la théorie platonicienne, on sera frappé de la différence. Il y a eu une faute commise au paradis terrestre, et par suite notre nature est devenue un foyer de

(1) *Phédon*, p. 66, B. D.

Digitized by Google

corruption. Nos facultés ont été blessées comme il est dit dans le concile de Trente. Dans Platon, nous ne trouvons pas trace de cette corruption originelle. L'âme reste toujours maîtresse de ses aspirations. Les facultés ne sont point amoindries. Le corps est un obstacle à la recherche de la vérité. C'est déjà beaucoup. Mais ce n'est point la doctrine chrétienne. Il est vrai que dans le *Théétète*, il semble admettre une faute primitive, et la nécessité pour l'homme de l'expier pendant cette vie. Le passage est très curieux « Si je ne me trompe, dit Socrate, les partisans d'Orphée rapportent ce mot (il s'agit du mot grec σῶμα corps) à l'expiation des fautes que l'âme a commises. Elle est enfermée dans l'enceinte du corps, comme dans une prison où elle est gardée σῴζεται. Le corps, comme l'indique le mot, est donc pour l'âme, jusqu'à ce qu'elle ait payé sa dette, le gardien σῶμα ce qui garde » (1). Ici il ne fait que citer l'opinion des partisans d'Orphée pour défendre une étymologie qui, par parenthèse, est très mauvaise. Ajoutons que l'explication qu'il donne ne vaut pas mieux que son étymologie.

Il faut donc s'arrêter à l'idée d'une déchéance ou d'une chute, si l'on veut, sans aller jusqu'à une faute originelle, et à une corruption des facultés de notre âme. Elle est contrariée par le corps, elle est gênée dans ses opérations intellectuelles. C'est ce qui ressort du mythe de *Phèdre*, et ce qui est longuement expliqué dans le *Phédon*. Il semble toutefois que l'idée d'une souillure contractée dans l'union de l'âme et du corps se fait jour en plusieurs passages de ses dialogues. Revenons à notre mythe. Prenons quelques phrases que nous avons déjà citées. L'âme qui a perdu ses ailes ne peut plus se soutenir, elle tombe φέρεται, elle s'attache à quelque chose de solide, y fixe sa demeure, prend un corps terrestre. Dans cette union avec le corps elle est pour ainsi dire pétrie de choses déshonnêtes, de vices, elle tombe dans une espèce de marasme et de consomption : κἄπειτα ὅταν κακῶν φόρον τε καὶ διάλυσιν. En décrivant le malheur des âmes qui sont impuissantes à suivre le char divin, il nous laisse entrevoir aussi cette dégradation. L'âme

(1) *Cratyle*, p. 400, C.

Digitized by Google

se remplit d'oubli et de malice, elle devient pesante et perd ses ailes, elle tombe sur la terre, λήθης τε καὶ κακίας πλησθεῖσα βαρυνθῇ, βαρυνθεῖσα δὲ πτεροροήσῃ τε καὶ ἐπὶ τὴν γῆν πέσῃ.

L'âme, quand elle se dégage du corps, quand se recueillant en elle-même, elle se porte vers ce qui est pur, éternel, immuable, conserve sa pureté native, et s'illumine d'une splendeur divine. Quand, au contraire, elle se rend esclave du corps, et se laisse entraîner aux choses sensibles elle s'égare, elle se trouble, elle chancelle et a des vertiges comme si elle était ivre. Pour parler sans figures, elle perd de son éclat et contracte des souillures. Telle est la pensée qui se reproduit en plusieurs endroits du *Phédon*. « Si l'âme, dit Socrate, se retire du corps, souillée, impure, comme celle qui a toujours été mêlée avec lui, occupée à le servir, occupée de son amour, enivrée de lui au point de croire qu'il n'y avait rien de réel que ce qui est corporel, ce qu'on peut voir, toucher, boire et manger, ou ce qui sert aux plaisirs de l'amour, penses-tu qu'une âme en cet état, puisse sortir du corps pure et libre (1) ? »

La même doctrine est professée avec la même énergie dans le *Gorgias*. Socrate vient de dire que l'âme et le corps, au moment de leur séparation, ne diffèrent pas beaucoup de ce qu'ils étaient du vivant de l'homme. « Le corps conserve sa nature et les vestiges bien marqués des soins qu'on a pris de lui, ou des accidents qu'il a éprouvés. Puis il ajoute : il me paraît que c'est la même chose à l'égard de l'âme ; et que quand elle est dépouillée de son corps, elle porte des marques évidentes de son caractère, et des affections diverses que chacun a éprouvées dans son âme, par suite du genre de vie qu'elle a embrassée... Souvent ayant entre les mains, le grand roi, ou quelque autre souverain le grand juge découvre qu'il n'y a rien de sain en son âme, mais que les parjures et les injustices l'ont en quelque sorte flagellée et couverte de cicatrices, dont chaque action a gravé l'empreinte dans son âme, que le mensonge et la vanité y ont tracé mille discours obliques, et qu'il n'y a rien de sain en elle parce qu'elle a été élevée loin de la vérité.

Nous arrêtons là notre étude sur le mythe de *Phèdre*. Ce

(1) *Phédon*, p. 81, B.



Digitized by Google

que nous avons dit suffit à en faire ressortir l'importance. La préexistence des âmes, l'immortalité de l'âme ou plutôt son éternité, la contemplation des idées dans une vie antérieure, les causes et les conséquences de l'union de l'âme et du corps, la destinée de l'homme dans cette vie et les sanctions, tels sont les points de doctrine que le philosophe expose dans un langage qui rappelle la poésie d'Homère. On reconnaîtra dans cet abrégé que nous avons fait, plusieurs souvenirs de la philosophie de Pythagore, entre autres les émigrations successives des âmes, la nécessité de se mettre à la suite de Dieu pour arriver à la perfection. Les opinions des Eléates sur l'être immuable, éternel, indivisible s'y combinent avec les systèmes d'Héraclite et des Ioniens sur le mouvement. Ce mythe dont on ne peut nier le caractère grandiose et la magnificence offre un mélange de vérités sublimes et d'erreurs grossières. Sans parler de la métempsycose et de cette épreuve de dix mille ans qui ressemble à un beau rêve, il règne une confusion perpétuelle entre l'âme de l'homme et l'âme qui anime le monde, ou plutôt avec l'être divin. L'explication qu'il prétend donner de l'âme mortelle est loin de satisfaire ou plutôt n'explique rien. Ajoutez à cela une assez grande obscurité, et une part considérable faite à la fantaisie. Dans la seconde partie qui est une conséquence de la première, il développera les effets, la puissance de l'amour, et son influence sur l'homme pour l'acquisition de la sagesse.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

# LA FRAUDE ET L'HYGIÈNE

Suite [1]

## V

Les exigences de la vie sociale et aussi les habitudes locales font beaucoup varier les heures, mais, en général, il y a une certaine tendance à uniformiser pour les trois repas réglementaires, 6 ou 7 heures du matin, 11 heures ou midi et 6 ou 7 heures du soir.

Dans ces conditions, la règle doit être : petite quantité pour le matin et aliments facilement digérables ; quantité moyenne à midi, quantité plus grande le soir et aliments ordinaires à chacun d'eux.

Cette méthode qui est la plus suivie dans les hôtels, dans les réunions officielles, et comme conséquence dans beaucoup de familles, résulte beaucoup plus des conditions sociales que de l'hygiène, et c'est le cas de dire que l'hygiène la subit et... en pâtit. Rien, en effet, n'est plus contraire à l'hygiène qu'une pareille distribution. Les occupés de la vie, ceux qu'on pourrait appeler les forçats de l'existence, sont obligés d'en passer par là, mais les autres, ceux qui disposent de leur temps et de leurs volontés — combien sont-ils malheureusement ? — agiraient sagement en écoutant les observations qu'au nom de l'hygiène raisonnée et scientifique, je suis obligé de formuler.

(1) Voir le numéro de novembre 1907.

Digitized by Google

* * *

A notre époque de vie à outrance et à l'électricité, — on disait autrefois à la vapeur, — le temps de la journée est trop précieux pour qu'on puisse le passer à table. Le bureau, le magasin, l'atelier réclament une présence assidue, et, pour satisfaire à leurs exigences, on mange rapidement à midi et on se contente de peu.

C'est dans les villes que ces conditions sont les plus désastreuses. Là les distances sont longues et le temps est mesuré. Les mieux partagés disposent d'une heure et demie. En prélevant quarante minutes pour le va-et-vient, ce qui est peu bien souvent, il en reste juste cinquante pour le repas en famille. Si la femme reste à la maison tout peut encore aller ; tout est prêt à l'heure fixée et le mari n'a besoin que de se presser un peu.

Mais si, par suite de ce singulier féminisme qui ne peut devenir que le plus funeste destructeur de la famille et de tout ce qui s'ensuit, la femme rentre en même temps que le mari, et que tous les mets soient à préparer, alors les choses changent singulièrement. On fricasse vite n'importe quoi et n'importe comment, ce qu'il y a de plus vite fait ; ou bien on achète en passant quelque chose de « tout prêt » et on mange encore plus vite, car l'appel de la rentrée va bientôt sonner pour tous les deux.

A tous les points de vue de pareilles conditions sont, par rapport à l'hygiène, absolument désastreuses.

Il est de ces vérités qu'il est fort inutile de discuter, il suffit de les énoncer. Celle-ci en est une. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans des longueurs qui ne pourraient que l'affaiblir.

Il suffira d'ajouter à un pareil tableau des enfants dont on supprimera de bonne heure le bon repas, parce qu'il faut les emmener en se rendant au travail ; que l'on confiera à des mains étrangères pendant toute la journée, parce qu'on ne peut, faute de temps, les prendre à midi, et qu'on ramènera le soir presque au moment de leur coucher, ne leur accordant ainsi que quelques minutes pour leur apprendre les sentiments et les devoirs filiaux.

Digitized by Google

Heureux encore quand les mains qui les reçoivent sont pleines de dévouement et de sollicitude, mais ces mains-là se font rares, elles disparaissent, et si elles sont remplacées par une somme de dix doigts, du moins elles ne le sont pas par la somme de charité indispensable pour un pareil office. Il ne faut pas craindre de le dire et de le répéter, parce que c'est sans crainte que la vérité doit être affirmée.

La place de l'homme est au travail, celle de la femme est à la maison. Le père de famille n'a qu'à rentrer directement de son atelier ou de son bureau chez lui et à y rester, sans passer par le café ou le cercle ; la mère n'a qu'à se vêtir modestement sans demander au clinquant du bazar cosmopolite de quoi parader sottement autour de critiques quand même et toujours médisantes, et tous les deux ensemble n'ont qu'à diriger leurs enfants dans la voie du travail, au lieu d'en faire ces petits prodiges qu'on adule au début et qui vont s'échouer sur les bancs de la correctionnelle ou dans des cabanons.

Que le repos du dimanche soit pour la famille, un moment enfin assemblée, la journée des joies véritablement familiales. Apprendre aux enfants à la sanctifier en la commençant, afin de leur enseigner le meilleur et le plus grand de tous les devoirs, puis les faire jouir d'un plein air réconfortant qui sera le prétexte à l'exercice le plus hygiénique et le plus salutaire, tel doit être le rôle du chef de la famille, en union avec la compagne, son égale, qui doit s'identifier avec lui dans la noble tâche qui leur est réservée à tous les deux.

Physiquement et moralement, le rendement de leur existence commune, ainsi solidarisée, sera tout autre que celui qu'on retire d'une après-midi sur un turf quelconque où l'on aventure le labeur de tous les jours sous les sabots d'un animal plus ou moins tricheur, ou bien encore d'une soirée passée dans un music-hall assourdissant autant qu'énervant, ou dans une taverne à l'atmosphère fumeuse de toute espèce de fumées.

Je reviendrai sur ces derniers « divertissements » pour en montrer le déplorable résultat hygiénique ; je m'en tiens pour le moment à ces simples remarques et je reprends la discussion des heures des repas.

Digitized by Google

* * *

Le soir est alors la réunion qu'on peut faire longue, on dispose du temps et le repas peut être prolongé sans crainte, dit-on ; l'hygiène ajoute, mais non sans inconvénient.

Par rapport à la vie sociale, c'est parfait, on peut le reconnaître, et si ce n'est pas la trêve complète des soucis et des préoccupations, c'est, tout au moins, l'arrêt momentané du travail effectif, c'est la détente qui repose, c'est la liberté qui permet la gaieté et la coutume s'est établie d'en profiter.

Nos pères l'appelaient le souper quand ils disaient déjeuner le matin, dîner à midi et souper le soir. Le souper de famille a bien conservé sa dénomination dans quelques maisons de vieille origine, mais pour la grande masse et dans les usages mondains, tout comme dans les réunions officielles, c'est tout sèchement le dîner. On ne parle plus maintenant pour le matin, à midi et le soir, que du petit déjeuner, du déjeuner et du dîner ; les noctambules seuls ont conservé le souper de la nuit où l'on s'amuse, si toutefois c'est s'amuser que de se livrer à des manifestations aussi sévèrement condamnées par l'hygiène.

Celui qui convierait honnêtement à souper serait mal noté et peu compris par les ignorants du passé et des significations, et cependant quoi de plus logique que d'appeler souper le repas où l'on mange surtout de la soupe. Il est vrai que le prétendu bon ton exige qu'on dise maintenant potage, mais alors il serait extrêmement logique aussi d'inviter à venir potager en famille à six heures du soir ; tout y trouverait son compte.

Les cuisiniers, ces grands inventeurs de mots destinés à faire varier pompeusement les mêmes préparations, distinguent le potage de la soupe en prétendant que le premier est toujours très compliqué à cause de la cuisson des divers éléments qui le composent, tandis que la seconde résulte de la simple cuisson d'un seul élément. C'est peut-être pour cette raison qu'on apprend par les livres de cuisine que la soupe aux choux se fait avec des choux, de la pomme de terre, du lard, auxquels on ajoute encore une gousse d'ail, tandis que le potage au vermicelle se fait en faisant cuire le vermicelle dans de l'eau

Digitized by Google

salée. S'il est simple, on y ajoute un morceau de beurre ; s'il est au gras, on le verse dans du bouillon ; s'il est au lait on le noie dans le lait et c'est dans tous ces cas le potage au vermicelle. Alors, que deviennent les explications de soupe et potage ?

Le mieux ne serait-il pas de ne pas faire étalage de tant de belles manières et, quitte à rétrograder un peu, d'en revenir tout prosaïquement au souper où l'on mange de la soupe, quelle que soit sa composition?

* * *

Il résulte de ces habitudes que le dîner, puisque dîner il faut dire pour être compris, est le repas le plus copieux, celui où figurent en le plus grand nombre les mets les plus solides et les moins facilement digérables. Au point de vue de l'hygiène les conséquences en sont déplorables.

Après le dîner du soir, tel qu'il est compris maintenant, on se couche tard sous le prétexte assez souvent justifié, qu'il faut que la digestion soit faite ; de là, des nuits écourtées, et tellement écourtées, la plupart du temps, que le repos n'est plus suffisant. C'est la fatigue qui s'en suit, c'est la lassitude pour le lendemain et tout ce qui en dérive.

Sous le prétexte encore qu'il faut, comme on le dit familièrement, que le dîner passe, on ajoute à toutes les boissons du dîner d'autres boissons qu'on varie et qu'on augmente d'autant plus qu'on éprouve plus de gêne à la digestion. On ne voit pas qu'on tourne ainsi dans un cercle vicieux dont la surface ne fait que s'agrandir.

Après un repas copieux et fatigant, la bonne hygiène ordonne un peu d'infusion chaude de thé très léger, ou bien mieux de tilleul, infusion peu abondante et simplement parfumée. Au lieu de cela, on s'inonde de prétendus digestifs à bases alcooliques, qui, au lieu de faciliter la digestion, comme le prônent si désastreusement les prospectus qui les accompagnent, la rendent encore plus pénible et vont carrément à l'encontre du résultat cherché. Plus on a de malaises, plus on en boit, sans se douter que c'est précisément parce qu'on

Digitized by Google

en boit le plus qu'on a le plus de malaises. C'est exactement comme pour les apéritifs auxquels je consacrerai un chapitre un peu spécial.

Les mets trop succulents, trop abondants et trop variés mettent toujours l'estomac en fâcheuse posture et l'obligent à une telle somme de travail, qu'il ne demande plus que la tranquillité nécessaire pour l'exécuter. C'est ce que son propriétaire devrait comprendre et c'est ce qu'il ne comprend pas.

* * *

La nuit s'en ressent, le sommeil n'est plus le sommeil réparateur de la journée qu'il devrait être. Sans nul besoin d'aller jusqu'à l'excès, le repas du soir, simplement abondant et substantiel, suffit pour le chasser, produire l'insomnie et procurer de ces rêves énervants qui vont facilement jusqu'aux cauchemars.

La migraine au lever, l'inappétence, l'énergie déprimée, sont la revanche d'un estomac qu'on a fait travailler dans de mauvaises conditions hygiéniques et prouvent surabondamment que ce n'est pas impunément qu'on méconnaît les lois de ces conditions.

Combien préférable est la coutume encore en vogue dans beaucoup de campagnes, là où la vie sociale est bien différente de la vie des villes.

Aux premières lueurs du jour l'homme des champs se lève ; une tranche de pain bis trempé dans du lait, quelquefois un peu de café, lui fournit, avec l'air frais et vivifiant du matin, le premier repas ; à huit heures, une soupe légère est facilement digérée ; à midi le repas complet, le grand repas sonné par l'*Angelus* et réclamé à l'unisson par l'estomac bien préparé pour le recevoir.

A la sainte sonnerie du soir, à la nuit tombante, c'est sur la table de famille, la vaste soupière qui fume sous le couvercle et où s'achève de mijoter, en bonne compagnie de légumes frais, le morceau tiré du saloir où ne pénètrent jamais le salpêtre, le borax, l'acide salycilique, le goudron et autres ingrédients qui servent à lustrer, conserver ou enfumer

Digitized by Google

le jambon acheté chez le charcutier le plus renommé de la ville. Et le plus souvent la table n'offrira que ça, pour tout potage.

Après le repas de huit heures, une petite sieste ; après le repas de midi, un grand repos de longueur proportionnée à la chaleur de la saison ; après celui du soir, la nuit et tous les bienfaits de son calme.

Qui peut s'étonner après cela de la vérité de ce dicton : on vit mieux à la campagne qu'à la ville. Ne m'occupant en ce moment que de la vie matérielle et de ses conditions hygiéniues je n'insiste pas davantage et je me contente des constatations qui me sont indispensables.

En comparant cette ordonnance du manger avec celle de la vie urbaine, je dis qu'il est profondément regrettable qu'il en soit ainsi. De par les relations et la nature des occupations, le citoyen des villes subit les conditions les plus antihygiéniques. Sa santé s'en ressent fatalement et on ne peut que le plaindre d'être, par la force des choses, la première victime de sa situation. Subir ce qu'on ne peut éviter est souvent une nécessité, mais est-on bien obligé de subir et ne pourrait-on pas, dans bien des cas, faire autrement?

A cette question la réponse est facile ; c'est la ville de Lyon elle-même qui va la fournir.

* * *

Un vieux Lyonnais me racontait un jour, qui date déjà d'une quinzaine d'années, ce qu'il appelait les anciennes habitudes lyonnaises. Je raconte après lui.

Lyon n'était pas alors la grande agglomération qu'il est maintenant. Les étrangers, surtout les méridionaux, n'étaient pas venus en masse y prendre droit de cité et y apporter leur caractère d'initiative un peu bruyante parfois, mais toujours entraînante. C'était la ville calme, seulement enfiévrée par son activité industrielle, et presque entièrement condensée dans les transactions commerciales de l'industrie dans laquelle elle tenait, sans conteste possible, le premier rang. Le commerce

Digitized by Google

de la soie dirigeait tout et les opérations commerciales réglaient le fonctionnement de la cité.

Les rapports commerciaux ne disposaient que de moyens primitifs. La malle-poste apportait la correspondance qui donnait les ordres. Elle arrivait de 8 heures à 9 heures du matin et c'étaient les fourgons et les bateaux qui, à 2 heures du soir, emportaient les marchandises. De 9 heures à 2 heures, l'activité était énorme autour de cette Croix-Rousse autrefois si pittoresque, car il fallait exécuter rapidement les ordres reçus ; il ne fallait pas manquer le bateau, c'était alors la vie du commerce intensif, la vie d'un peuple qui travaille et qui a à cœur de prospérer.

Puis, 2 heures passées, tout parti, le calme revenait, on remettait de l'ordre au bureau, on se préparait pour le lendemain et les métiers reprenaient en paix leur productif et monotone bis-tan-claque-pan.

Cette vie entraînait une distribution de la journée toute particulière.

Un petit déjeuner débutait à 7 heures du matin ; on allait au bureau à 8 heures ; il n'était pas utile d'y aller plus tôt, la malle n'arrivait pas avant.

A 2 heures on était libre et on éprouvait le besoin de se réconforter. C'était le grand repas de quatre et même cinq plats avec l'un d'eux toujours un peu plus copieux que les autres. Deux heures étaient accordées pour ce repas, après lesquelles on retournait au bureau jusqu'à 9 heures du soir. C'était l'heure du dernier repas de la journée, qui consistait alors en une bonne soupe et ce qui était resté du plat copieux de deux heures, rendu plus copieux tout exprès en vue de ce qu'il pouvait être appelé à fournir le soir.

C'était, tout après, le repos du juste, de celui qui a bien rempli sa journée.

Le vaillant octogénaire qui me mettait ainsi au courant, me disait : « J'ai conservé mes vieilles habitudes, je fais un bon repas à 2 heures et, à 9 heures du soir, je vis d'un peu de soupe et de ce qui reste du plat principal. »

Mais, quand les chemins de fer sont venus, tout a changé. La poste et les départs ont été de toutes les heures, les tran-

Digitized by Google

sactions ont été de tous les moments, les Lyonnais se sont mis à l'unisson de tous les autres et la vie est maintenant dans la ville populeuse ce qu'elle est partout ailleurs.

Il est encore cependant beaucoup de Lyonnais d'origine qui ont conservé l'habitude de souper un peu tard.

* * *

Cette disposition, la plus rationnelle non pas pour les heures, mais pour l'ordonnance, est celle qui rapproche le plus de la vie aux champs. C'est certainement la plus hygiénique et c'est elle qui devrait être adoptée.

Un déjeuner sommaire au matin, un dîner copieux et substantiel à midi, un souper léger le soir seraient les meilleures conditions d'une bonne hygiène, dont l'estomac d'abord, et la santé générale ensuite, s'accommoderaient parfaitement.

Bien des personnes, surtout les vieillards, se trouvent très bien d'un simple potage ou d'un bol de lait le soir, en affirmant que d'un midi au suivant on a bien le temps de trépasser d'une indigestion, mais jamais celui de mourir de faim. Ils pensent très justement ceux qui pensent ainsi, et ils dorment en plus grande tranquillité.

Un peu de repos relatif après chaque repas donnerait à la digestion le moyen de se bien établir, et laisserait le chyme se faire ; ce serait l'essentiel, car, une fois l'estomac bien en train, l'exercice pour tout le reste ne peut être que salutaire.

S'il fallait croire certains physiologistes, le repos serait indispensable pendant tout le temps de la digestion. Ceci constituerait une singulière exagération, et la nature ne le veut pas ainsi. Ce temps est trop long pour qu'on puisse se figurer l'homme immobilisé dans cette mesure. Ce serait faire fi des causes finales qui apparaissent dans toutes choses et à chaque instant, pour expliquer et raisonner le but du Créateur. S'il avait voulu que l'homme se reposât pendant qu'il digère, il aurait abrégé la digestion.

C'est pourquoi il est sage de se reposer pendant un court moment après le grand repas et de s'activer ensuite. Dans ces conditions une heure de sieste sera bien suffisante, quand

Digitized by Google

elle sera possible. Mais avec la fièvre actuelle des affaires, demander à l'énorme majorité de ceux que cette fièvre excite, une heure de trêve, c'est demander à peu près l'impossible.

Entre les affaires et les conseils de l'hygiène ils n'hésiteront pas ; ils ne suivront pas les conseils e se disant qu'ils digèreront bien tout de même. C'est affaire à eux de voir qui plus tard aura raison.

Il suffit pour le moment de constater que la manière de vivre actuelle est contraire à l'hygiène la plus élémentaire et d'en renvoyer l'exposé des conséquences au moment où les sophistications qui viennent à la rescousse pourront y être ajoutées.

* * *

Je ne saurais cependant quitter ce sujet sans noter deux observations qui peuvent bien avoir leur importance.

Quelques moralistes ont dit qu'il fallait prolonger le repas du soir parce que c'est l'heure où la famille est tout entière assemblée autour de la table, et ils ont invoqué précisément le souper de nos pères, qui réunissait longuement auprès des aïeux, la couronne familiale dont ils étaient heureux de s'entourer.

L'objection n'est pas assez sérieuse, car rien n'empêche que la réunion puisse être prolongée sans que le souper le soit. Pour passer une agréable et bonne soirée en famille, point n'est besoin de manger beaucoup et longtemps ; il y a tant d'autres moyens.

On a, d'autre part, et à un autre point de vue, essayé d'établir une comparaison avec quelques animaux, en disant que lorsque l'animal est repu, il se couche et dort. C'est peut-être vrai pour quelques-uns et c'est aussi erroné pour quelques autres. Mais il faut dire tout de suite que les animaux n'ont que la vie bestiale et instinctive. Ils n'ont pas cette vie intellectuelle qui distingue l'homme et qui en fait, malgré les théories saugrenues de quelques farceurs, qui, dans leur âme et conscience (quand ils en ont une) ne se croient pas eux-mêmes, un animal singulièrement supérieur à la bête.

Si les animaux partagent leur existence entre manger et dor-

Digitized by Google

mir, c'est précisément pour obéir à ces causes finales qui font dire qu'il faut que ce soit ainsi. Si les carnassiers, après avoir bien mangé, ne dormaient pas longtemps, jusqu'à ce que la faim soit redevenue vive, s'ils repartaient en chasse dès leur repas terminé, ils détruiraient tout. Il ne faut pas qu'ils détruisent tout ; il faut que, pendant qu'ils dorment, d'autres proies puissent échapper.

Il faut que le paisson puisse se renouveler entre les moments de paître, pour que le pâturage soit toujours entretenu, et comme ce renouvellement est lent, la surface du pâturage est grande et les moments de paître sont éloignés par une combinaison toute spéciale de la digestion.

Tout cela c'est l'équilibre, et cet équilibre ce n'est pas l'homme qui l'a fait. Tout au contraire, comme par punition envers lui-même, ou comme par dépit orgueilleux à l'égard d'une œuvre qu'il n'a pas encore su expliquer (ce qui est toujours dans l'ordre des causes finales ; pour qu'il travaille sans cesse à la chercher, il ne faut pas qu'il l'explique, même pendant une heure) il s'acharne à le détruire.

Il faut donc en conclure que tout est bien fait dans ce qui est fait et que c'est à nous de le comprendre pour en profiter au mieux de nos intérêts.

Ne dormons pas comme la bête, et mélangeons comme il nous le faut le repos et l'activité pour que nous puissions bien digérer d'abord et nous bien porter après. Mais comme la bête, limitons les quantités et par les moyens qui nous sont propres, soignons la qualité. Cela ressortira des explications ultérieures.

***

Il faut supposer maintenant qu'on fait abstraction du plaisir de la table considéré comme un simple raffinement et qu'on s'en tient au plaisir de manger dont on fait l'obligation de manger.

L'hygiène ne doit se préoccuper que de cette dernière. J'ai déjà dit comment l'hygiène condamne la première qui ressortit aux moralistes et dont les hygiénistes se contentent de dire

Digitized by Google

que c'est mauvais à tous les points de vue, il reste à discuter comment elle comprend la seconde et ce qu'elle indique pour rendre l'obligation tout à la fois la plus agréable et la plus profitable à l'organisme.

Ce seront les dernières conditions à réaliser pour savoir manger dans le sens donné à cette expression lorsqu'il a fallu fixer en premier lieu les heures des repas.

## VI

A noter, tout de suite, que la salle à manger ne doit pa être un salon de lecture.

Nombre de gens s'imaginent faire du chic en lisant entre deux bouchées qui, un journal, qui une brochure, voire même un livre lequel, certainement, n'est pas un manuel de politesse. On les voit généralement s'asseoir avec quelque fracas, déplier largement une gazette et regarder à la dérobée si leurs manœuvres encombrantes produisent le petit effet qu'ils semblent rechercher.

Ces choses-là se passent dans les lieux publics où l'on ne peut que plaindre la bêtise de ceux qui essaient ainsi de se faire prendre pour des sérieux affairés ou très occupés. Mais si la lecture s'installe à la table de famille, ce n'est plus seulement de la mauvaise éducation, c'est une faute grave envers les siens dont on ne paraît ne pas s'inquiéter autrement. Il n'y a pas à en développer toutes les conséquences morales.

Dans les deux cas l'hygiène l'interdit sévèrement. La mastication, l'insalivation et la déglutition sont très contrariées par la position obligatoire de la tête dont les yeux lisent et dont le cerveau par sa préoccupation arrête ou précipite maladroitement et surtout malencontreusement les mouvements mécaniques mal commandés.

A la salle à manger, on mange, et on lit à la table de travail ; voilà le principe, l'hygiène de l'estomac le fait absolu. Sous peine de porter préjudice l'un à l'autre, elle défend de garnir, tout ensemble, le cerveau de nourriture intellectuelle, et l'es-

Digitized by Google

tomac de nourriture matérielle. Tout au contraire, elle recommande pendant qu'on mange d'inoccuper l'esprit d'une manière fixe et de le promener sans attention soutenue à travers les sujets les plus divers, et surtout les plus gais.

Bannissez les soucis en vous mettant à table..., et vous vous en trouverez bien.

Pour bien digérer il faut manger, l'esprit en repos. — Rien plus que les soucis et les peines ne procure une mauvaise digestion. — Cœur content digère longtemps, etc.

Tous ces adages se valent et l'hygiène n'a que l'embarras de la maxime.

Quant à la mécanique du manger, il est bon d'observer que les bouchées doivent se succéder lentement sans jamais se présenter à deux vers l'isthme du gosier. L'expression avaler les bouchées doubles ne doit pas se rapporter à la déglutition physiologique ; l'hygiène l'en exclut formellement il faut que l'une soit bien déglutie avant que les matériaux de l'autre soient portés à la bouche, de manière à ce que le passage à travers l'œsophage et l'empilage dans l'estomac se produisent régulièrement. L'inverse risquerait de provoquer des contractions œsophagiennes pénibles et même douloureuses.

Outre qu'il est choquant et désagréable de voir un convive engloutir rapidement, il peut être ennuyeux pour soi-même d'avoir à le suivre dans cette gymnastique si malfaisante au travail de la digestion.

La vie en chemin de fer a malheureusement un peu répandu cette habitude que les exigences de la journée de travail ont encore plus malheureusement fixée. L'hygiène de l'estomac le déplore, elle qui ne cesse de recommander le calme et la lenteur.

Sous ce rapport encore les habitudes de la campagne sont bien préférables à celles des villes et tout le monde sait la longueur des repas du paysan. Le temps est mieux à eux, ils en profitent.

Si j'avais le temps je mangerais bien plus doucement, disent les habitants de la ville, et l'hygiène leur répond : il est fâcheux que vous n'ayiez pas le temps parce que c'est tant pis pour vous.

Digitized by Google

* * *

A la notion de la vitesse il faut joindre celle de la quantité : les deux s'unissent dans l'expression gloutonnerie, le glouton étant celui qui mange vite et avec excès. Celui-là n'est pas un hygiéniste, tant s'en faut.

Un vieux médecin de mes amis se plaisait à répéter : « On m'a bien souvent appelé la nuit pour une indigestion, on ne m'a jamais fait lever pour quelqu'un qui avait faim. »

L'hygiène peut aisément faire sienne cette phrase qui est tout un programme du repas du soir, et qui avertit tout simplement que l'excès conduit forcément à l'indigestion. Nombre des dictons appelés aussi la sagesse des nations donnent les mêmes avis :

Il faut se lever de table avec la faim.

En se levant de table il faut être prêt à s'y remettre.

De ces deux préceptes le premier est bien marqué d'un peu d'exagération tout de même, mais il n'en exprime pas moins une idée très juste.

Entre avoir faim, dans le sens qu'exprime ce mot, après avoir dîné, et être prêt à recommencer, il y a une nuance, parce que cette dernière locution ne dit pas la quantité pour laquelle il faudrait recommencer, et le dire serait le point essentiel.

Il faut qu'après un repas il demeure encore dans l'estomac un petit reste d'appétit ; il ne faut pas être complètement rassasié, à plus forte raison repu. Il faut qu'on se dise qu'on n'a plus faim, mais que, tout de même, on mangerait bien encore quelque chose.

L'idée serait mieux exprimée dans ceci :

« Ne contentons pas l'appétit,
« Le trop manger nous abêtit. »

Car c'est tout à la fois la cause et l'effet qui sont mis en relief, comme dans cette autre phrase dont le premier membre seul nous intéresse :

« Trop manger nuit, trop gratter cuit. »

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, c'est partout la même idée qui domine : à table l'excès est interdit. — En tout, il est un défaut, dit-on quelque part, et l'hygiène s'empresse d'affirmer qu'ici non seulement il est un défaut, mais qu'il est pire, il est un danger.

Suivre ces sages conseils, n'exagérer ni la vitesse ni la quantité, rester dans des limites raisonnables établies d'après les moyens dont on dispose, harmoniser les repas avec les exigences combinées de l'estomac et de la vie sociale, c'est éviter le danger, c'est atteindre le but.

***

De tout ce qui précède il y aurait à retenir une expression qui demanderait un complément d'explication. C'est l'affirmation, très juste d'ailleurs, que le trop manger abêtit.

Mais par là, il faut entendre, non pas que le trop manger nous rend sots, inintelligents, par conséquent bêtes, mais qu'il nous met au niveau de la bête et qu'il nous fait alors nous comporter comme elle.

Or, que fait la bête quand elle est repue? Elle devient incapable de tout effort et, ne s'intéressant plus à rien, elle se couche et s'endort. C'est très exactement ce qui nous arrive à nous-mêmes.

Un repas trop copieux justifie assez bien le dicton : « Ventre plein ne demande que repos ». Il est basé sur l'observation de la bête et quelques exemples en sont donnés parmi lesquels celui du bœuf est le plus fréquent. L'exemple n'est pas bon.

Le bœuf, de même que ses congénères, à pas lents paît largement sur une grande surface et engloutit une ample provision qu'il entasse, sans arrêt, dans un vaste sac première partie de son estomac multiple. Cette poche, c'est la panse, réservoir, ou grenier si l'on préfère, plutôt qu'estomac. Quand sa panse est bien remplie il cherche l'ombre et se couche. Il ne faudrait pas en déduire, comme on le fait trop souvent, que c'est parce qu'il a trop mangé, c'est tout le contraire, et c'est précisément parce qu'il n'a encore rien mangé du tout qu'il se met au repos pour commencer à manger.



Digitized by Google

Jusque-là il est allé aux provisions, maintenant il se met à table et il mange. On dit qu'il rumine.

En vertu de la maxime : Ne dérangez jamais l'honnête homme qui dîne, ne le dérangez pas, car il a besoin d'être tout entier à son utile fonction. Il fait tout justement ce que vous avez fait vous-même au début de votre dîner, seulement il le fait en sens inverse, il façonne des bols alimentaires.

Par des contractions particulières il chasse dans le bonnet l'herbe qu'il avait entassée dans la panse. Le bonnet est, en seconde partie de l'estomac général, une petite poche qui ressemble par sa surface intérieure à un nid d'abeilles dont les alvéoles seraient à leur tour in complètement cloisonnées. L'herbe s'y façonne en petites boules, véritables bols alimentaires, que des contractions inverses de l'œsophage font remonter dans la bouche où de puissantes meules représentées par les molaires des mâchoires (de là le nom de molaires) ont tôt fait de les écraser finement pendant que la salive les imprègne.

Avalée pour la seconde fois la nourriture conduite par une gouttière spéciale glisse le long du bonnet et va directement dans la troisième partie de l'estomac, le feuillet. C'est là seulement que commence la véritable digestion stomacale qui prend sa plus grande intensité dans la caillette, quatrième partie d'où elle passe enfin dans l'intestin.

C'est donc quand il semble se reposer après un bon repas que le bœuf travaille le plus pour manger. L'exemple n'est pas alors bien choisi, il paraît porter à faux, mais il n'en reste pas moins acquis que tout le reste se rapporte bien à l'homme.

Celui qui a trop mangé se sent entraîné vers le sommeil et tombe dans un état de fatigue qui lui ôte momentanément toute énergie intellectuelle, état voisin de l'abrutissement, si la quantité normale a été par trop dépassée, car ici c'est toujours de la quantité qu'il est question.

La quantité dépassée engendre fatalement la surcharge qui se termine alors par l'indigestion. Or l'hygiène n'admet pas l'indigestion. Ceci est formel. Il faut donc en son nom défendre la surcharge et dire : « Mangez ce qu'il faut, mais ne

Digitized by Google

mangez pas assez pour être rassasié. Conservez encore un tout petit peu d'appétit.

* * *

Il faut alors trancher de la distinction entre la faim et l'appétit.

L'appétit c'est le désir, la faim c'est la nécessité.

En contentant l'appétit on se satisfait, on accède au désir de certains mets, et à moins de tomber dans la goinfrerie on demeure généralement dans des limites raisonnables. La satisfaction de l'appétit est un plaisir, et il est toujours possible de modérer un plaisir. Aussi l'appétit n'entraînera-t-il jamais, ou bien rarement, à la surcharge.

Il peut ne pas en être de même de la faim, surtout quand celle-ci peut être qualifiée de dévorante. Par la faim ce sont les organes qui demandent de la nourriture ; ils s'affaiblissent et tout le corps, selon l'expression populaire et pittoresque, crie famine.

Or, j'ai montré comment, entre le moment où l'on mange et le moment où on se nourrit, il s'écoule un temps d'une certaine longueur. Si manger peut, par le plaisir de la gustation, satisfaire très vite l'appétit, cela ne peut pas contenter immédiatement les exigences de la faim, et bien avant qu'il se sente nourri, l'individu peut encore subir ces exigences. Il mange alors abondamment, se déclarant pas encore rassasié. Il se surcharge dans des conditions tellement désastreuses qu'on a vu souvent des individus arrivés aux limites de la faim, manger avidemment et copieusement, et succomber aux suites du repas.

Celui qui a — trop faim — doit manger *crescendo ; dolce* d'abord, *forte* quelques moments après et *fortissimo* à la fin ; le mieux de tout, et dans tous les cas, est de manger toujours *dolcissimo*.

* * *

A tout ce qui précède, on croirait possible d'objecter le cas du repas de noces, des repas officiels, des repas de sociétés et

Digitized by Google

autres pendant lesquels on mange beaucoup, et après lesquels on s'agite encore davantage. L'objection, peu sérieuse, se réfute presque d'elle-même par toutes les raisons ci-après.

J'ai supposé jusqu'ici la vie chez soi, la vie en famille, c'est-à-dire la vie pour la vie, la vie dans ce qu'elle a de plus normal et de meilleur. Ce qui serait opposé par ailleurs ne concernerait que la vie extérieure, la vie factice, la vie créée par d'autres besoins que ceux qui sont les plus naturels, et surtout qui sont de tous les jours, tandis que les autres ne sont qu'un accident.

Pour une bonne hygiène, il importera de ne pas admettre la fréquence de ces accidents et de les rendre aussi rares que possible, et ce, malgré ce vieil aphorisme de l'école de Salerne, dont, pour la circonstance, je ne donne qu'une partie,

*Semel in mense ebriare.*

Se mettre en gaîté une fois par mois pouvait être bon plusieurs siècles avant Jésus-Christ ; à l'époque actuelle, et avec les matériaux frelatés de nos jours, cela deviendrait funeste. Et puis, qu'étaient les mois d'alors?

Dans les dîners en question on mange toujours ce que, dans les familles, on appelle « la cuisine d'hôtel ». Or, la cuisine d'hôtel jouit auprès des bonnes ménagères de quelque mépris un peu justifié, il faut bien le dire, et personne n'ignore que « ça ne nourrit pas ».

Dans toutes les villes et dans tous les hôtels les cuisines exhalent les mêmes fumets auxquels le passant ne se trompe pas, parce que ce sont partout les mêmes Espagnoles ou Allemandes, sauces générales dans lequelles on puise pour tous les plats. Si quelques mets exigent quelques sauces spéciales elles sont faites comme il sera dit un peu plus loin. Il suffit, à cette place, de constater qu'après un bon dîner d'hôtel ou de restaurant on est encore prêt à manger.

Et d'ailleurs les portions sont si petites à l'égard de l'étiquette qui exige encore qu'on en laisse la moitié.

Mais, la principale cause d'agitation réside surtout dans les vins et spiritueux, dont l'excitation toute factice et sophistiquée fait facilement chanter et danser après boire.

Si l'homme savait le mal que fait un bal après avoir beau-

Digitized by Google

coup mangé, il irait se coucher en sortant de table et danserait le lendemain matin.

Dans certains pays méridionaux la coutume s'était établie à l'occasion d'un mariage, de festiner plantureusement à 6 heures du soir, de danser vigoureusement de 9 heures à minuit, et d'aller à cette heure se marier à l'église. La messe offrait un spectacle écœurant ; les hommes s'affalaient sur les chaises qui, de temps en temps, manquaient sous eux, les femmes s'éventaient, s'épongeaient et passaient leur temps à rajuster leurs toilettes avariées ; c'était presque toujours scandaleux. L'autorité ecclésiastique y a mis un terme et depuis quelque temps les mariages nocturnes n'y sont plus en faveur.

Quelle singulière hygiène que celle-là, et qu'ils duraient longtemps les malaises survenus à la suite.

***

La danse, exagération de l'exercice, après un excès de table est tout ce qu'il y a de plus antihygiénique. On ne peut la comprendre que commençant lorsque la digestion se termine. Le souper à 6 heures et le bal à 11 heures ou à minuit peuvent être acceptés, mais toujours avec la restriction que l'hygiène apporte à l'exercice de sauterie qu'elle demande modéré, non fatigant et non abusif. Pendant la digestion elle le défend sévèrement.

La chanson lui ressemble par plus d'un côté. Dans les comptes rendus des réunions de société, chaque fois qu'on peut lire cette phrase stéréotypée : — Après les toasts la parole a été donnée aux chanteurs, — on doit hausser les épaules par pitié pour les chanteurs et se dire qu'ils feraient beaucoup mieux de se taire.

L'estomac plein on chante pour l'agrément des autres, mais aussi pour son propre désagrément. A noter surtout que ces chants arrivent après un bon repas.

Il ne viendra jamais à l'idée d'un chanteur de profession de dîner copieusement au moment d'aller chanter un opéra, pas même à un comédien qui s'apprêterait à débiter un vaudeville.

Digitized by Google

Le chant exige la liberté de la poitrine. Or, l'estomac plein et en travail agit sur le diaphragme, et le rôle de ce muscle est trop important dans le chant pour que, contrarié lui-même, il ne gêne pas à la fois les mouvements du thorax et le fonctionnement de l'estomac. On voit souvent des chanteurs, dans ces conditions, rester au milieu du couplet et taper sur leur abdomen qu'ils soutiennent des deux mains en disant : — le souffle me manque.

Mais la portion de vanité que chacun possède en soi est parfois bien grande chez beaucoup d'amateurs du chant, et presque tous préfèrent se fatiguer, s'éreinter même, plutôt que de ne pas céder aux *bis* amicaux qui consacrent leur gloriole d'un moment. Il ne faut pas les plaindre et l'hygiène mal obéie n'a qu'à se dire qu'ils l'ont bien voulu.

* * *

Je ne saurais clore la discussion de la manière de manger sans parler de la conduite à tenir par rapport au mélange des liquides et des mets solides qui constituent le repas.

Une course un peu longue, une promenade plus active qu'on aurait pu la supposer, ou même plus simplement les affaires ont mis en retard par rapport à l'heure du dîner. On se hâte, on se presse, on se fatigue, et l'on arrive plus ou moins haletant au moment de se mettre à table. On s'assied rapidement, on s'excuse un peu autour de soi, et sous le prétexte qu'on a chaud, qu'on a soif, on s'empresse de se verser une pleine rasade qu'on avale d'un trait.

Ce n'est pas une faute hygiénique, c'est une très grande faute, car cela coupe presque aussitôt l'appétit et le manger devient pénible. L'estomac distendu anormalement est douloureux, le diaphragme se soulève, la respiration est difficile et il faut attendre un moment pour laisser au liquide le temps de s'écouler dans l'intestin, en partie, et d'être absorbé au niveau de l'estomac pour l'autre partie. Heureusement ce temps n'est pas bien long, mais il n'en reste pas moins une gêne qui ne cesse qu'à deux conditions, la première qu'on

Digitized by Google

ne boive pas de quelques instants, la seconde qu'on mange le plus possible des mets solides.

Il n'en est pas toujours ainsi, car plus la gêne augmente, plus on se figure qu'en buvant on la supprimera, et plus on boit plus on l'augmente.

C'est une très grosse erreur physiologique de boire copieusement au début du repas, et quelles que soient les conditions de ce début, il sera toujours prudent et sage de garnir d'abord l'estomac d'une bonne couche d'aliments solides, et de boire ensuite, toujours par petites gorgées, jamais par grandes quantités.

L'estomac ne réclame pas des matériaux trop dilués ; les causes finales en fournissent une nouvelle preuve. Précisément parce qu'il ne faut pas que les liquides y restent longtemps, pour ne pas trop diluer le suc gastrique et lui donner tout le temps nécessaire pour agir, l'estomac les absorbe rapidement, il s'en débarrasse vite. Leur absorption est très active à la surface de l'estomac, leur élimination se fait très vite.

La nature indique donc par elle-même qu'elle ne veut de liquides dans l'estomac, ni pendant longtemps, ni en grande quantité. Alors, pourquoi forcer la nature en buvant vite à verre plein, surtout si le verre est grand. Un grand verre est un non sens et si, dans certains cas, il procure une satisfaction, dans d'autres, et ce sont les plus sérieux, il cause une peine. Il est bien dit que la peine est toujours à côté du plaisir, mais quand on peut se procurer l'un en évitant l'autre, on n'est pas mal venu à le faire. Il faut laisser à la chanson le grand verre qu'avait « l'aïeul quand il buvait » et ne pas le mettre à table.

Au nom de l'hygiène la quantité de boisson sera réglementée pendant le repas et aussi pendant que se fait la digestion stomacale. Quelle que soit cette réglementation, on commencera par des quantités relativement petites, qu'on augmentera progressivement à mesure que les aliments solides seront plus entassés.

L'habitude ancienne de boire une modeste verrée d'eau à la fin du repas était une bonne habitude. On peut regretter qu'elle soit perdue, car, malgré tout, les habitudes acquises

Digitized by Google

sont pour beaucoup dans le fonctionnement de l'organisme. Elles expliquent qu'on ne puisse pas toujours poser des règles trop générales à l'égard de ce fonctionnement et elles motivent souvent bien des dérogations.

C'est à ce titre qu'il faut toutes les considérer, quoique, en définitive elles n'en soient pas moins les règles.

* * *

Je viens d'énumérer les principales pour la manière de manger. Leur importance découle d'elles-mêmes et l'hygiène n'aspire qu'à les faire écouter.

Mais quelle que soit la manière dont l'estomac reçoit les aliments, il faut indiquer ce que sont ces aliments et comment ils peuvent lui être ou nuisibles ou utiles. C'est ce qui va faire l'objet d'une nouvelle discussion.

(*A suivre.*) DÉODAT.

Digitized by Google

# L'ÉGLISE CATHOLIQUE

## AUX ÉTATS-UNIS

### Acheminement vers l'organisation de la Hiérarchie ecclésiastique

L'*Université Catholique* a successivement publié mes études sur les missions indiennes, les associations cultuelles et les luttes pour la liberté aux Etats-Unis.

Elle accepte aujourd'hui avec bienveillance une suite de récits qui me permettront de faire connaître plus en détail la providentielle évolution de l'Eglise américaine depuis l'établissement de sa hiérarchie jusqu'à nos jours.

Peut-être nous sera-t-il donné, en parcourant cette histoire du catholicisme dans la République du Nouveau-Monde, de rencontrer des leçons précieuses et des encouragements puissants, à l'heure où le problème religieux en France nous en fait sentir plus que jamais l'opportunité. Nous ne pouvons nous désintéresser de la vie intime de cette puissante société religieuse qui se meut et agit en parfaite harmonie avec la plus prospère démocratie des temps actuels. Se rendre compte non seulement des origines et des développements extérieurs d'une grande Eglise, mais de sa législation progressivement conçue et formulée dans ses nombreux conciles, de sa discipline, de son gouvernement intérieur, de son esprit en un mot ; connaître à

Digitized by Google

fond ses épreuves, ses dangers, comme ses aspirations et ses légitimes espérances, sentir, pour ainsi dire, ses forces innées ou acquises d'expansion et de conquêtes, n'est-ce pas d'un profond intérêt à l'heure surtout où s'agitent pour nous, en France, mille questions de vie, d'organisation et de possibles conditions de triomphes? Nos études précédentes publiées dans l'*Université Catholique* n'ont fait que des allusions rapides et superficielles à des événements historiques d'où est sortie l'orientation sûre de l'Eglise Américaine, je me propose de les décrire plus en détail et d'entrer en plein dans la vie même du catholicisme aux Etats-Unis d'aujourd'hui.

Il est nécessaire pour l'ordre et la clarté des narrations de mettre tout d'abord le lecteur au courant des événements qui amenèrent la cour de Rome à la fondation du premier évêché de Baltimore, c'est pourquoi j'intitule ces premières pages : Acheminement à la hiérachie, de 1634 à 1789. Encore cette période de préparation doit-elle, elle-même, se diviser en plusieurs phases. Je me contenterai aujourd'hui de résumer les faits de 1634 à 1688, c'est-à-dire depuis la fondation même de la colonie marylandaise jusqu'à l'avènement du règne de Guillaume d'Orange qui ouvre l'ère des persécutions contre le catholicisme à peine établi sur le nouveau continent.

## I

### LES ORIGINES DU CATHOLICISME DANS LES COLONIES ANGLAISES (1634-1688).

La révolte d'Henri VIII, contre le Saint-Siège (1533-1547) et la suppression des maisons religieuses qui s'en suivit causèrent dans le peuple anglais une diminution sensible de l'esprit de foi. Cependant les doctrines de Luther et de Calvin semées sur le continent trouvaient peu de prosélytes encore à cette époque dans le royaume d'Angleterre. L'invasion du calvinisme sous Edouard VI, 1547-1533, ne put gagner non plus

Digitized by Google

les sympathies de la masse du peuple et l'arracher aux croyances de ses pères. Marie Tudor restaura le catholicisme dans le royaume ; ce ne fut que sous Elisabeth que triompha définitivement l'hérésie. Les lois pénales de cette femme contre ses sujets restés fidèles à l'Eglise feront toujours la honte de son gouvernement. Inutile de les décrire ici.

Fuir la persécution en allant chercher sur le continent un refuge était regardé comme un crime et une trahison. Il vint alors à la pensée de quelques catholiques de trouver hors de l'Angleterre au-delà de l'Océan, mais dans les possessions britanniques, un abri où ils pussent sans crainte pratiquer leur religion. Sieur Humphry Gilbert demanda à la reine des lettres patentes qui lui permissent d'établir une colonie dans le pays de Norumbega, c'est-à-dire dans l'Etat actuel du Maine (1). L'essai n'eut aucun résultat pratique. Des trois vaisseaux qui mirent à la voile en 1583, l'un sombra avec le chef de l'expédition et les deux autres retournèrent en Angleterre (2).

Aucune autre tentative de colonisation ne fut faite jusqu'en l'année 1605. A cette époque, un certain Winslade, qui avait servi dans la fameuse Armada, conçut le généreux dessein de rassembler les catholiques anglais exilés sur le continent et de créer avec eux sous le patronage de sieur Thomas Lord Arundel de Wardour et de Henri Wriothesly, comte de Southampton, un établissement colonial en Amérique. Un vaisseau fut, en effet, mis à la voile et envoyé à la recherche de terres favorables au

(1) Pour ce légendaire pays de Norumbega, voir les très intéressants détails donnés par M. Gafarel, dans son premier volume de l'Histoire de la découverte de l'Amérique du Nord. Edition Paris, Arthur Rousseau, 1892 ; ch IX, pages 345-356.

(2) Voir Gil Mary Shea : *The Catholic Church in colonial days*, New-York 1886, page 10.

La requête, présentée à Elisabeth, parlait seulement de découvertes à faire dans le Nord de l'Amérique et de colonisation au profit et à la gloire de Sa Majesté. Dans l'acte de concession, il fut expressément défendu au gouverneur de la colonie de faire aucune loi contre la foi chrétienne, telle que la professait l'Eglise d'Angleterre. Il y eut donc des protestants parmi les colons. Après être entré dans le havre de Saint-Jean, sur les côtes de Terre Neuve, et avoir pris possession de ce district au nom de la Reine, sieur Humphry Gilbert publia quelques statuts de colonisation. Le premier de ces règlements concernait la religion. L'exercice public du culte devait être selon les lois de l'Eglise anglicane. Tout en se soumettant ainsi aux conditions qui lui étaient imposées, Gilbert donnait pleine liberté au culte catholique privé. C'était le seul moyen, pour les pauvres colons, de conserver la pratique de leur foi. Le naufrage de la petite flotte eut lieu avant qu'elle eût atteint les côtes de l'Amérique.

Digitized by Google

projet. L'expédition conduite par Weymouth atterrit aux rives du fleuve Kennebec dans les mêmes régions qu'avait désignées sieur Humphry Gilbert. Chose étrange ! un jésuite, le P. Robert Parsons, l'un des hommes d'église les plus influents de cette époque, s'opposa vivement à cette colonisation sur des terres où des prêtres de sa Compagnie avaient déjà dépensé leurs énergies et leur zèle à la conversion des Indiens. Il crut, à tort ou à raison, qu'il en résulterait un plus grand mal pour la religion en Angleterre. Lord Arundel dut abandonner son rêve. Ce fut un second échec dans la recherche que les catholiques faisaient des moyens pratiques à prendre pour conserver leur foi.

Un troisième effort fut tenté en 1627 et, lui aussi, ne rencontra qu'insuccès. Sieur Georges Calvert en prit la noble initiative. Membre des compagnies coloniales de Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, Calvert était au courant de toutes les questions pratiques de colonisation. Il avait occupé dans le gouvernement des situations honorables. Nommé secrétaire du Conseil privé, créé chevalier en 1617, devenu secrétaire d'Etat en 1618, il connaissait à fond tous les rouages des pouvoirs publics. Les querelles religieuses dont souffrait à ce moment l'Eglise anglicane attaquée par les Puritains et les Séparatistes, le lamentable spectacle que lui donnait à contempler la nouvelle foi de son pays, le firent revenir aux croyances de Rome. Il se convertit en 1623 et se démit de ses hautes fonctions. Pour le garder auprès de lui, Jacques Ier l'éleva à la pairie d'Irlande en le dispensant en même temps des obligations que, maintenant comme catholique, il ne pouvait accomplir. Il le nomma baron de Baltimore, dans le comté de Longford. Calvert n'en persista pas moins dans ses premiers desseins. Il obtint alors du roi une charte qui le reconnaissait lord propriétaire de la province d'Avalon en Terre-Neuve, avec le droit d'y établir une colonie et de gouverner celle-ci d'après les lois qu'il jugerait à propos, sans même être obligé de tenir compte de la législation en vigueur en Angleterre contre les catholiques.

Lord Baltimore s'embarqua en 1627. Il amenait avec lui deux prêtres : MM. Longwill et Antoine Smith, auxquels se

Digitized by Google

joignit bientôt un autre ecclésiastique du nom de Hackett. Les colons qui faisaient partie de l'expédition n'étaient pas tous catholiques. Respectueux des droits de chacun à la liberté de conscience, Calvert crut devoir donner aux protestants un temple pour leur culte et permettre à un ministre de leur religion de rester au milieu d'eux. L'œuvre de colonisation semblait promettre quelque stabilité, mais les rigueurs du climat, les attaques répétées des Français qui prétendaient avoir des droits sur ces terres, l'impuissance où se trouvait lord Baltimore de s'opposer, avec son peu de forces navales à l'invasion de l'ennemi, lui firent abandonner ces régions. Le troisième essai d'un établissement colonial échappait encore une fois à la bonne volonté des catholiques anglais.

Pourtant, lord Calvert ne renonça pas à ses desseins inspirés par la foi. Emmenant avec lui tous les colons qui consentirent à le suivre, il fit voile vers des horizons plus hospitaliers et aborda, octobre 1629, à Jamestown, en Virginie (1). Les Virginiens furent loin de recevoir en amis les nouveaux venus. Pott, le gouverneur de cette province, et William Clayborne, son associé, ne voulurent point lui permettre de s'établir dans ces districts, à moins qu'il ne prêtât le serment de suprématie et d'allégeance à la couronne d'Angleterre (2). En cela ils dé-

(1) Voir pour la fondation de la colonie de Virginie, Fiske, *a History of the united States*, Cambridge 1897, pages 58-78.

L'explorateur Cabot avait visité les côtes de l'Amérique du Nord en 1497-1498. Il avait cru se trouver en présence du continent asiatique. Comme il ne rencontra ni argent, ni or, ni traces de civilisation, on ne tint aucun compte de sa découverte. En 1566, sous Elisabeth, sieur John Hawkins, commença à faire le commerce des nègres de la Guinée dans ces parages. (Voir Lingard, Histoire d'Angleterre) Après la défaite de l'Espagne par l'Angleterre, des vaisseaux anglais sillonnèrent l'ocean en tout sens, avec l'ardente ambition de fonder des colonies sur le continent américain. Drake et Cavendish portèrent le drapeau anglais jusque sur le Pacifique. Le 19 décembre 1686, cent quatre-vingt-neuf ans apres la découverte de Cabot, cinquante-neuf ans après la fondation de Saint-Augustin en Floride par les Espagnols, quelques colons de la Grande-Bretagne s'établirent à Jamestown. Ce fut l'origine de la province de Virginie, nom donné à ces régions en l'honneur de la fameuse *Reine Vierge* Elisabeth.

(2) Voir pour l'histoire de ces différents serments: Marion, Histoire de l'Eglise, Paris, 1905, tome 3e, pages 76-97, et Lingard. Histoire d'Angleterre, traduction française, Paris, 1844, 2e colonne, pages 242-245.

Henri VIII ayant rompu definitivement avec Rome après la condamnation de son divorce par Clément VII en 1534 exigea de tous les clercs et religieux le serment de suprématie, c'est à-dire la reconnaissance au titre usurpé de chef suprême de l'Eglise d'Angleterre sans restriction ni protestation secrète. Tout prêtre devait déclarer que le Pape n'avait plus aucune autorité dans le royaume. Elisabeth exigea de plus le serment d'allégeance

Digitized by Google

passaient certainement les limites de leur juridiction, car, les chartes de fondations coloniales ne donnaient point aux fonctionnaires des colonies le droit d'imposer un serment aux membres de leur conseil d'administration et lord Baltimore, nous l'avons vu, faisait partie de la corporation de Virginie. Ce n'était pas d'ailleurs ignorance de la part des deux chefs de la colonisation virginienne. Convaincus que les catholiques ne pouvaient prêter le serment demandé, ils ne voulaient qu'user de ruse pour se débarrasser d'un rival. Quoi qu'il en soit, à la suite de fausses accusations portées contre lord Baltimore, la charte en sa faveur fut révoquée. De retour en Angleterre, Calvert demanda et obtint de Charles Ier une nouvelle concession de terres non encore colonisées dans les régions du fleuve Potomak. A la requête du roi, le territoire gracieusement concédé reçut le nom de Maryland, en l'honneur de la reine Marie-Henriette et sans doute aussi en souvenir du vieux nom de *Baia de Santa Maria* donné par les Espagnols à la baie de Chasepeake. Lord Calvert Baltimore mourut en 1632 avant qu'il n'eût pu s'embarquer. Ce fut son héritier, lord Cécil, second lord Baltimore, qui dut se charger de la future colonisation marylandaise.

L'acte officiel de concession territoriale définissait avec précision les frontières de la petite colonie. Elles s'étendaient au nord jusqu'au 40° de longitude, suivaient à l'ouest une ligne qui de l'extrême point nord se dirigeait vers le sud jusqu'à la source la plus éloignée du Potomak et de là à la baie de Chasepeake. A l'est, elles longeaient l'océan, la baie et

à la couronne d'Angleterre. Ce dernier serment fut rédigé à nouveau par un Archevêque anglican sous le règne de Jacques I ; déclaration était faite que non seulement aucun Roi ne peut être déposé par le Pape, mais encore que la doctrine contraire est impie et hérétique. Il fut imposé à tout catholique ou à tout homme convaincu de catholicisme sous peine, en cas de refus, de prison perpétuelle et de confiscation de propriétés.

(1) A propos de ce nom de Marie donné à la Baie de Chasepeake par les Espagnols, il est à remarquer que presque toutes les origines des colonisations catholiques aux Etats-Unis se rattachent à la dévotion à la Sainte Vierge.

Les premières missions établies dans l'Etat actuel de New-York au dix-septième siècle furent dédiées à Marie. C'est à la Sainte Vierge encore que toutes les tribus sauvages, depuis les côtes du Maine jusqu'aux Grands Lacs se consacrèrent en 1674, au Sault Sainte-Marie. Nous verrons plus tard comment l'Eglise américaine s'est solennellement placée sous le patronage de l'Immaculée-Conception. Ce fut, nous allons le dire, un jour de fête de Vierge que les premiers colons anglais mirent pied à terre et prirent possession du Maryland. Le premier village fondé par eux fut nommé Sainte-Marie.

Digitized by Google

le fleuve Delaware. Ces limites comprenaient tout le district du Maryland d'aujourd'hui, l'état actuel de Delaware et une large portion de terre comprise maintenant partie dans la Pensylvanie et partie dans la Virginie Ouest. La charte obtenue par lord Calvert était, sans contredit, la plus libérale qu'eût jamais donnée la couronne d'Angleterre. Tandis que les autres colonies étaient gouvernées par les lois de la corporation, lord Calvert demeurait, en vertu de la concession royale, le seul lord propriétaire avec tous les pouvoirs exécutif et législatif nécessaires à l'administration. Il était même libre de lever des impôts au nom de la Mère-Patrie et n'avait pour toute servitude et reconnaissance du droit féodal que la charge de présenter au gouvernement anglais deux flèches indiennes chaque année et le cinquième de tous les métaux précieux trouvés dans la province.

Calvert, dit l'historien américain *Bancroft*, avec un ton de généralisation peut-être trop accentué, mérite d'être placé parmi les plus sages et les plus bienveillants législateurs de son époque. Il fut le premier dans l'histoire des temps modernes à chercher la sécurité religieuse dans la pratique de la justice et non dans la domination du pouvoir, le premier à concevoir l'établissement d'un gouvernement populaire (1), le premier à reconnaître, en avance de son siècle, les droits de toutes les dénominations chrétiennes au libre exercice de leur culte.

Deux vaisseaux furent donc équipés : l'*Arche*, de 350 tonnes, et la *Colombe* de 50 tonnes. Ces noms n'étaient-ils pas des emblèmes d'heureux présage? l'un du lieu de refuge politique que les catholiques cherchaient, l'autre, par la branche d'olivier que rappelle la colombe, de la paix et de la liberté religieuses après lesquelles ils soupiraient. Vingt gentilshommes et environ trois cents ouvriers, pour la plupart catholiques, s'enrôlèrent comme colons.

Les deux embarcations quittèrent Gravesend, le 18 octobre 1633, et s'arrêtèrent à Cowes dans l'île de Wight, pour

(1) A la demande de Lord Baltimore, la charte garantissait aux émigrants eux-mêmes, une part active dans la législation: aucune loi ne pouvait être promulguée et mise à exécution si elle n'avait été scellée pour ainsi dire de l'approbation de tous les hommes libres de la colonie ou de leurs représentants.

Digitized by Google

prendre à bord deux religieux jésuites : les Pères White et Althan. Le Père White, homme de distinction et de talent, avait déjà subi pour sa foi l'emprisonnement et l'exil, il enseignait dans les séminaires fondés par les catholiques anglais sur le continent lorsqu'il fut envoyé par ses supérieurs aux missions du Maryland. Sa « relatio itineris » fut découverte en 1822, dans les archives de la maison professe des Jésuites, à Rome, par un membre de la Compagnie, le Père William Mc Sherry. Ce précieux document est la principale autorité sur laquelle s'appuie l'histoire primitive du Maryland.

Le 25 mars, les pèlerins débarquèrent aux bouches du Potomak, dans une île qu'ils appelèrent Saint-Clément. Il n'en reste aujourd'hui qu'un banc de sable. Au beau jour de l'Annonciation 1634, dit le Père White, nous célébrâmes la première messe dans l'île. Jamais encore cette terre n'avait eu cette gloire. Après le saint sacrifice, portant sur nos épaules une grande croix que nous avions faite avec de grosses branches d'arbres, nous nous dirigeâmes en procession vers l'endroit choisi. Le gouverneur, les commissaires et tous les catholiques mirent la main à l'œuvre. Le signe de notre rédemption fut solennellement érigé comme un trophée en l'honneur du Christ Sauveur. Humblement agenouillés devant Lui, nous récitâmes les Litanies de la Sainte-Croix. » Les Indiens de ces parages, race douce et paisible, si on la compare aux Susquehanas et aux Iroquois des régions voisines, reçurent les étrangers avec cordialité. Le gouverneur Léonard Calvert, frère de lord Cecil Baltimore et son lieutenant (lord Cecil n'émigra pas), alla de suite visiter en personne le grand chef des Peaux-Rouges, l'empereur des Piscataways. Il fut bien reçu et invité à s'établir où il voulait. Après s'être arrêtés pendant quelque temps à Saint-Inigo, village existant encore aujourd'hui, les pèlerins remontèrent le fleuve jusqu'à un site indien qu'ils nommèrent *Sainte-Marie*.

Les indigènes de cet endroit harassés par les Susquehanas avaient déjà commencé à émigrer vers l'ouest ; volontiers donc acceptèrent-ils les présents des Européens comme prix de leurs maisons qu'ils leur abandonnèrent. Le Père White eut en partage la hutte du chef, il la transforma en chapelle ; ce

Digitized by Google

fut le premier édifice religieux dans le Maryland. Tel nous apparaît le premier établissement catholique anglais dans les Etats-Unis. Le successeur de Pott en Virginie, sieur John Harvey, visiter les nouveaux colons. Catholiques et protestants vivaient en parfaite harmonie, respectueux des droits de chacun. La liberté religieuse avait enfin trouvé l'unique refuge qui put l'abriter dans le monde : l'humble village de Sainte-Marie.

Les relations entre les Marylandais et les Indiens furent marquées au coin d'une très franche sympathie. Nous n'avons à rencontrer dans les premières années de cette histoire coloniale ni ces terribles guerres sauvages qui mirent à feu et à sang le Canada et les possessions anglaises du Nord, ni ces accès de violence et de cruauté qui ont stigmatisé de honte tant d'expéditions européennes en Amérique. Les Indiens du Maryland ont entièrement disparu, il est vrai, mais leur extinction ne semble être due qu'à un lent travail de mort naturelle qui s'est accompli on ne sait trop comment. Ce n'est pas du côté des Indiens que des dangers étaient à craindre pour les Marylandais, mais, hélas ! on pouvait tout redouter des Virginiens jaloux. L'histoire des prétendus droits de Clayborne à la possession de l'île de Kent comprise dans le Maryland par la Charte, et les guerres coloniales qui suivirent ces disputes appartiennent plutôt à l'histoire profane qu'à celle de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Inutile de s'y arrêter ici.

Dans la première colonisation de la province d'Avalon au sud de Terre-Neuve, lord Baltimore, comme il a été dit, avait amené avec lui et à sa charge des prêtres et desministres protestants. Ceux-ci non satisfaits de la liberté qui leur était laissée s'étaient plaints en Angleterre de la tolérance donnée au culte papiste. Ces dénonciations de la conduite trop libérale du gouverneur avaient failli tout compromettre et créer à lord Calvert les plus graves embarras. Eclairé par cette expérience, lord Cécil laissa les colons libres de se choisir leurs ministres. En qualité de lord propriétaire, il ne voulut prendre aucune initiative et responsabilité en ce qui concerne l'exercice du culte. Il fut, à cet égard, le premier à mettre en pratique la



Digitized by Google

séparation de l'Eglise et de l'Etat, et le système de support du clergé par les fidèles. Tout en faisant un pressant appel au zèle apostolique de la Compagnie de Jésus pour l'évangélisation des Indiens et le ministère ecclésiastique auprès des colons anglais, il informa le Général des Jésuites à Rome, et le Provincial d'Angleterre, le Père Richard Blunt, qu'il ne donnerait aucune subvention aux missionnaires. Il n'hésita pas à dire que les prêtres ne pourraient espérer aucun subside ni des hérétiques hostiles à la foi, ni des catholiques pauvres pour la plupart ni des Indiens accoutumés à vivre comme les bêtes dans les bois. Les Pères décidés à accompagner les émigrants devaient partir comme simples colons et acquérir des terres aux conditions communes. Nous avons vu plus haut comment deux religieux de l'ordre de Saint-Ignace se donnèrent généreusement à un apostolat que tout semblait devoir annoncer comme difficile et dangereux.

D'après les règlements édictés par lord Baltimore, chaque colon de la première expédition emmenant avec lui cinq artisans, devait recevoir deux mille acres de terre (600 hectares), sujets à une rente annuelle de quatre cents livres de blé. Tous ceux qui arriveraient entre 1634 et 1635, accompagnés de dix hommes à leur service auraient droit à la même concession de terre grevée pourtant d'une rente annuelle de six cents livres de blé. La proportion des biens fonciers et des redevances au gouverneur s'établirait ensuite d'après la date de l'arrivée des nouveaux colons. Dans ces conditions le Père Philippe Fisher, nouvellement venu d'Europe, réclama sa part de terre en présentant ses confrères comme gens de travail. C'était sa fortune personnelle, en effet, qui avait permis aux Pères White, Althan et autres de se joindre aux premiers colons. Plus tard d'autres religieux acquirent en vertu de la même méthode de vastes terrains de production. Leur but était évidemment de pourvoir à leur subsistance et de créer des ressources pour leurs œuvres d'évangélisation. Leur apostolat fut fécond en vérité.

Non seulement les premiers Pères remplirent leur ministère auprès des colons catholiques, mais ils s'élancèrent avec

Digitized by Google

leur zèle accoutumé à la conversion des Indiens, soucieux d'étendre leur champ d'action à mesure que leur arriveraient d'Angleterre ou d'ailleurs de nouvelles recrues. Le Supérieur, le Père Brook établit sa résidence sur la plantation même des religieux, probablement à Saint-Inigo ; le Père Althan dans l'île de Kent, tout en évangélisant la tribu des Anacostaws ou Serpents dont il convertit le chef, le Père Fisher à Sainte-Marie, la capitale de la colonie. Le Père White fixa d'abord sa demeure au sein de la tribu des Potuxents qu'il amena presque tout entière à l'Eglise, et dont il reçut une grande étendue de terrain ; il se rendit en 1639 chez les Piscataways, près du village actuel de ce nom, à quinze milles au sud de Washinghton. Le roi de cette tribu, Chimotochen ou Chitomocon, accueillit le missionnaire avec joie, se convertit et fut solennellement baptisé dans sa capitale à Ki-Hamoquindi, en présence des autorités de la colonie. Le gouverneur Léonard Calvert, son secrétaire Lewgar et le Père Althan eurent à cœur d'assister à la la cérémonie. La reine imita l'exemple du roi. Tous deux furent unis le même jour en mariage selon le rite catholique. Une grande croix portée à travers le village par le gouverneur et les indigènes fut plantée sur la place publique pendant que les Pères chantaient les Litanies de la Vierge. A leurs voix d'apôtres accompagnées du roulement du fleuve dont les flots venaient de traverser le site de la future capitale de l'Amérique répondaient les échos profonds des forêts environnantes. Quelque temps après, comme les Piscataways étaient exposés aux incursions de leurs voisins les cruels Susquehannas, le Père White crut devoir transporter sa résidence au milieu des établissements européens et ne faire que des apparitions passagères parmi les Indiens. Nous devons nous contenter, écrivait-il, d'aller visiter à intervalles nos chers sauvages. Il le fit avec succès, toute la tribu fut amenée à la foi.

Je ne saurais me priver du plaisir de citer quelques lignes du vaillant missionnaire. « Voici comment nous faisons nos visites de mission, écrit-il. La caravane se compose du Père, de l'interprète et d'un serviteur. S'il faut monter en barque, deux hommes rament, deux autres sont au gouvernail. Nous em-

Digitized by Google

portons deux caisses : dans l'une se trouvent pain, fromage, beurre, blé, dinde, haricots et farine ; dans l'autre, une bouteille de vin pour la messe, une bouteille d'eau bénite pour le baptême, une pierre d'autel et des ornements sacrés. Une boîte spéciale contient des petits présents pour nos Indiens : clochettes, peignes, aiguilles, fil, lignes de pêche, etc. Nous n'avons garde d'oublier nos tentes de toile. Notre serviteur est tout équipé pour la chasse et la cuisine. Notre premier souci, une fois partis, est d'atteindre quelque résidence anglaise ou quelque village indien à la tombée de la nuit. Si nous ne pouvons rencontrer aucun centre d'habitation, nous mettons pied à terre, et le missionnaire s'occupe à tout préparer pour un modeste repas, pendant que les autres vont à la chasse ; si nous n'avons rien à manger, nous nous disposons à nous reposer sous nos tentes, avec un esprit aussi joyeux que si nous avions eu à déguster des mets succulents comme en Europe. Dieu nous fait sentir sa présence, et nous donne un avant-goût de ce qu'il prépare de joie à ceux qui le servent fidèlement ici-bas (1). »

Le zèle de ces généreux missionnaires épuisa rapidement leurs forces. Le Père Althan mourut de la fièvre en 1640. Le Père Brook le suivit de près au tombeau. Une lettre écrite peu avant la mort de celui-ci nous donne d'intéressants détails sur la vie apostolique de ces premiers pionniers de la civilisation chrétienne dans le Maryland. Elle fait allusion à certains malentendus avec le gouverneur dont je dirai la nature tout à l'heure, mais quel esprit apostolique et chevaleresque n'y respire-t-on pas? « La simple idée que nos supérieurs pourraient nous rappeler ou ne plus envoyer de confrères pour nous aider dans ce glorieux travail de la conversion des âmes blesse en quelque sorte la Providence de Dieu et le soin qu'elle prend de ses serviteurs, comme si Notre-Seigneur pouvait moins faire maintenant que par le passé pour la subsistance de ses ministres ! C'est pour cela que notre courage n'est point diminué, mais plutôt accru surtout depuis qu'il a plu à Dieu de bénir nos

(1) *Relatio itineris.* Lettres annuelles ; année 1642.

Digitized by Google

travaux et de nous donner quelque succès. Quoi qu'il arrive, que la volonté de Dieu s'accomplisse ! mais quant à moi, je préférerais, dans mon œuvre de l'évangélisation des Indiens, expirer sur la terre nue, dépourvu de tout secours humain, et périssant de faim, que de songer une minute à abandonner le champ de bataille. »

Le Supérieur, le Père Brook, avait fondé plusieurs autres stations de missions approuvées par le Provincial. Il songeait même à un projet d'établissement d'enseignement pour la province du Maryland.

Le travail de ces pieux chevaliers de la Croix de Jésus-Christ s'étendait au-delà même du territoire marylandais. La Virginie fut par eux parcourue, et sous leurs influences évangélisatrices plusieurs colons revinrent à la foi romaine. Ce mouvement accentué de conversions effraya même le gouverneur virginien. D'après une loi passée au parlement en 1641, tout papiste qui se refuserait à prêter le serment d'allégeance devait être reconnu inhabile à occuper un emploi civil et puni d'une amende de mille livres de tabac.

Entre temps, la population du Maryland croissait. Les colons attirés par les récits de bien-être que faisaient les premiers planteurs arrivèrent en grand nombre. Ces émigrants furent en général des hommes sérieux, ils s'embarquaient emmenant avec eux leurs familles et des ouvriers à la recherche d'un foyer paisible. Aucun serment politique ou religieux ne venait troubler leur conscience ou gêner leur liberté. Ils n'étaient appelés à faire qu'une simple promesse de fidélité au gouverneur. Les principaux membres de la colonie étaient catholiques, mais larges d'esprit, conciliants et très enthousiastes de liberté. Plusieurs protestants les accompagnèrent et reçurent des autorités catholiques permission de se construire des temples pour leurs services religieux. De cette égalité de fait, qui ne lèse en rien les principes, le lord propriétaire se montra particulièrement jaloux. Dès l'origine le serment prêté par les gouverneurs du Maryland était explicite à ce sujet. « Et je jure en outre, y était-il dit, que directement ou indirectement, par moi-même ou par d'autres, je ne troublerai, molesterai, ni ne

Digitized by Google

blâmerai qui que ce soit faisant profession de croire en Jésus-Christ. Je ne ferai aucune acception de personnes en distribuant les emplois, récompenses ou faveurs, mais ne considérerai que les mérites personnels et la fidélité au lord propriétaire. S'il arrivait qu'un fonctionnaire s'avise de molester qui que ce soit en matière de religion, j'emploierai tout mon pouvoir et mon autorité pour que toute justice soit faite à la personne lésée dans sa liberté. »

Nous pouvons nous représenter cette petite colonie marylandaise, le seul coin de terre abrité par le drapeau anglais où le catholicisme pût jouir librement de ses droits. Une chapelle publique s'élevait au milieu des différents centres de population. Là, chaque dimanche et jour de fête, les sermons étaient prêchés, les offices divins célébrés. Les enfants venaient y apprendre leur catéchisme, les adultes y étaient confirmés dans leur foi. On ne forma pas de grandes agglomérations d'émigrants. Les plantations faisaient face à la baie ou s'étendaient sur les bords des fleuves, de telle sorte que les bateaux pouvaient embarquer le tabac ou décharger toutes les marchandises aux portes des colons. De pareilles conditions d'existence créèrent progressivement cet état patriarcal de société, ce sentiment de famille qui caractérisent si bien le Maryland primitif.

Le gouvernement de lord Baltimore s'occupait non seulement du problème de la liberté religieuse, mais aussi de celui de la liberté civile. L'histoire du Maryland date de 1634, et déjà en 1637 put se tenir une assemblée des hommes libres de la colonie. De droit y furent appelés tous les possesseurs de terrains de culture. Les prêtres reçurent comme les autres propriétaires leur convocation personnelle, mais ils ne crurent point devoir prendre part à la vie publique au titre de membres d'un corps législatif. Peut-être eurent-ils tort : quelques projets de loi présentés à l'Assemblée par le secrétaire du gouverneur, un protestant converti et peu au courant sans doute du droit ecclésiastique (1) (il s'agissait du contrat de mariage),

(1) Il ne s'agissait que de certaines formalités à remplir dans le contrat du mariage; mais le mariage était considéré alors comme exclusivement du ressort de la juridiction ecclésiastique.

Digitized by Google

blessèrent les sentiments des députés catholiques. D'autre part certaines opinions des membres du Parlement attachés à la Foi romaine, opinions d'ailleurs encouragées et soutenues par les Jésuites, firent ombrage au gouverneur et plus encore au lord-propriétaire. Dans l'esprit de celui-ci se formèrent dès ce moment des préjugés assez graves contre les membres de la Compagnie de Jésus. Ce furent les premiers malentendus qui faillirent compromettre sérieusement les intérêts des missions.

Lord Baltimore, en effet, déclara nulles et non avenues les concessions de terrain qu'avaient faites aux Jésuites les Indiens Patuxents, il s'opposa même à ce que ces religieux acquissent désormais des biens fonciers par simple donation de la part des indigènes. Il alla jusqu'à demander à la congrégation de la Propagande à Rome, qu'on envoyât au Maryland un préfet apostolique à la tête d'un clergé séculier. Les Pères de la Compagnie de Jésus crurent devoir faire appel. « Les missionnaires marylandais, écrivaient-ils, ne refusent point de faire place à d'autres ouvriers évangéliques, mais ils demandent humblement que l'on considère s'il est opportun de congédier ceux qui sont entrés les premiers sur le champ de labeurs à leurs propres dépens, qui dévoués à la défense de la saine doctrine et de la liberté de l'Eglise ont enduré pendant sept ans toutes sortes de privations et de fatigues, perdu quatre de leurs confrères dans l'exercice du plus pur zèle apostolique, ceux qui, de fait, encourant l'odieux du monde et subissant de grandes pertes de biens temporels ont pu à ce prix apprendre le langage indien et étendre sur des terres lointaines le royaume du Christ. » Le mémoire arriva trop tard. Deux prêtres du clergé séculier débarquèrent au Maryland en 1642. Cependant, grâce à la médiation de quelques catholiques anglais, et après beaucoup de résistance de la part de lord Baltimore, une réconciliation put s'effectuer entre celui-ci et les Jésuites, au prix, hélas ! de très dures conditions pour les missionnaires de la Compagnie de Jésus. Ils eurent à céder toutes les terres reçues des Patuxents et à promettre que, désormais nulle acquisition de propriétés ne pourrait se faire de cette sorte. Ils du-

Digitized by Google

rent déclarer en outre qu'ils ne pourraient se rendre possesseurs de terrains coloniaux qu'avec la permission du lord propriétaire. Ils ne devaient jouir dans le Maryland d'aucune exemption des charges publiques, d'aucun privilège qui ne fût selon les lois communes anglaises. Aucune nouvelle recrue ne devait être ajoutée au corps de missionnaires sans l'autorisation du lord qui, lui-même, se réservait le droit de rappeler au bout d'un an les missionnaires qu'il voudrait. Tous les prêtres devaient prêter serment d'allégeance à son gouvernement. Lord Baltimore était un bon catholique, mais en vérité, un Anglais pur sang, hanté par la crainte que l'Eglise ne vînt à s'enrichir outre mesure par les biens de mainmorte, et que le clergé, en renouvelant ses droits d'immunités comme au moyen âge, n'affirmât une autorité trop indépendante des lois communes ou du gouvernement civil. L'harmonie était substantiellement rétablie mais les Jésuites se trouvaient bien entravés dans leur apostolat. Inconsciemment, lord Baltimore ouvrait la voie aux persécutions qui, hélas ! devaient affliger l'Eglise catholique dans le Nouveau Monde comme en Europe.

L'orage grondait, en effet, du côté de la Virginie. Il éclata et promena une première fois ses ravages dans les missions marylandaises.

Le Maryland, nous l'avons vu, avait ouvert ses portes à tous ceux qui cherchaient un refuge contre les violences de l'Eglise anglicane ; une large hospitalité avait été offerte en conséquence aux puritains anglais, persécutés en Virginie comme dans la mère-patrie. Lorsque le pouvoir royal eut sombré en Angleterre sous les coups des covenanters (1) les hôtes du Maryland oublièrent bientôt leurs obligations de gratitude envers les autorités catholiques qui les avaient protégés. L'en-

(1) Charles Ier, fils de Jacques Ier, épousa Henriette de France en 1625. Il était épiscopalien et croyait fort à son droit divin direct ainsi qu'à sa suprématie religieuse. Il essaya d'imposer l'épiscopalisme à l'Ecosse presbyterienne Celle-ci résista à ses prétentions par une ligue ou convention appelée *Covenant* 1638. Ce fut le commencement de la Révolution qui détrôna Charles Ier. Le roi décapité en 1649, on proclama la République bientôt suivie de la dictature de Cromwell. L'Angleterre parcourut ainsi plus de cent ans avant la France, toutes les phases de la double révolution religieuse et politique.

Digitized by Google

nemi invétéré de la colonie marylandaise, Clayborne, s'en servit comme d'instruments pour renverser le gouvernement des Baltimore et anéantir le catholicisme sur les bords de la Chasepeake. Aidé par les puritains, il s'empara de l'île de Kent, envahit le territoire de Sainte-Marie, chassa Léonard Calvert et donna pleins pouvoirs à un ancien capitaine de vaisseau nommé Ingle. Celui-ci, furieux anticatholique, se met à la tête d'une bande de forcenés sectaires, détruit les plantations des colons catholiques et des Jésuites, pille les résidences des missionnaires à Port-Tobocco, et à Saint-Inigo, et jette dans les fers le Père White, fondateur de la Mission et le Père Fisher (1). Deux autres fils de saint Ignace, les Pères Rigbey et Cooper, se cachèrent en Virginie. Le supérieur de la Mission, le Père Hartwell, persécuté, traqué comme une bête fauve, ne survécut point à ces épreuves. Il mourut au bout d'un an. Pas un prêtre ne fut laissé dans la région. Ainsi se termina la première période des missions marylandaises.

Noble et fécond avait été l'apostolat des Pères Jésuites pendant cet espace de douze ans. Pénétrée de catholicisme par eux, la nouvelle province avait été gouvernée avec une sagesse inconnue dans les autres colonies, comme je l'ai dit plus haut. La famine, les guerres indiennes qui caractérisèrent les

(1) Ces deux Pères furent renvoyés en Angleterre après quelques jours de cruel emprisonnement.

Traduits devant les tribunaux et accusés d'être revenus dans le royaume, après avoir été ordonnés prêtres en dehors de la Grande-Bretagne (crime punissable de mort, d'après les lois pénales d'Elisabeth), ils furent condamnés à un perpetuel bannissement. Le Père White se rendit en Belgique d'où il voulait s'embarquer pour regagner sa bien-aimée mission du Maryland. Son grand âge l'en empêcha. Il mourut de douleur. Né en 1579, il avait été élevé au collège de Douai, devenu prêtre il était retourné en Angleterre pour s'y consacrer en cachette à la formation des vocations ecclésiastiques. Il entra dans la Compagnie de Jesus et fut envoyé comme professeur de Théologie et d'Ecriture sainte à Valladolid et à Séville en Espagne où de nouveau il s'appliqua à former des prêtres pour les missions.

Son catéchisme en indien existe encore à Rome. Ses autres ouvrages, une grammaire, un dictionnaire, n'ont pas été retrouvés. C'est le premier Anglais qui ait mis en formes grammaticales les langues indiennes. Sa sainteté le place au premier rang des vaillants apôtres de l'Amérique du Nord. Il avait jeûné toute sa vie au pain et à l'eau deux fois par semaine. En une circonstance où il pouvait craindre d'être condamné à mort, le geôlier de sa prison lui dit : Si je traitais aussi sévèrement mon corps je n'aurais pas le courage d'aller à l'echafaud. » « C'est ce jeûne répondit-il qui, précisément, me donne la force de tout endurer pour l'amour de Jésus-Christ. » Il mourut en 1656.

Digitized by Google

premières années des autres établissements coloniaux furent inconnues au Maryland. L'instruction religieuse assidûment donnée par les prêtres exerça une souveraine influence. Beaucoup vinrent chercher auprès des missionnaires les lumières et les conseils qui les amenèrent à l'Eglise. Leur zèle convertit à la Foi chrétienne presque tous les Indiens des deux péninsules, Ce splendide succès ne fut pas obtenu sans sacrifices. Cinq missionnaires y avaient usé leur vie, deux y avaient attendu la mort dans les cachots. Tous s'y étaient montrés les dignes rivaux de leurs frères d'armes qui, à ce moment même versaient leur sang sur les champs iroquois.

(*A suivre.*) ANDRÉ.

Digitized by Google

# A propos de l'Enseignement supérieur des Jeunes Filles [1]

Je vous suis redevable, Mesdemoiselles, d'un plaisir, dont l'agrément n'a pas été trop diminué par l'inexplicable retard que j'aurai mis à le goûter. A l'occasion de cette conférence, inaugurale de vos cours, j'ai tenu à lire le *Mérite des femmes*, de Gabriel Legouvé. L'auteur, qui par ses origines paternelles, se rattache à notre province, n'est pas classé parmi nos plus grands poètes ; mais son œuvre est sincère ; elle est un hommage délicat à des vertus, qui n'auraient jamais dû rencontrer de détracteurs, et à un héroïsme que la Révolution venait de mettre en relief par de sublimes exemples que l'antiquité n'avait pas connus.

Mon intention, en ouvrant le volume, n'était pas cependant d'en extraire une réponse à la sèche définition de Boileau ou aux hyperboles, enflammées autant qu'injustes, de la satire fameuse de Juvénal.

En songeant à la date de son apparition, la première année du siècle que nous avons vu finir, toute remplie par les immortelles créations de la politique et de l'administration consulaires, j'espérais y saisir des traces d'esprit nouveau, peut-être le manifeste prophétique de l'émancipation féministe, dont la haute culture intellectuelle, que vous pré-

(1) Ces pages ont été lues, le 14 novembre 1907, à la séance d'ouverture des cours dirigés par Mlle Ollion, sous le patronage des Facultés catholiques.

Digitized by Google

tendez avec raison ne plus considérer comme une superfluité interdite, ou une mode exposant au ridicule, est destinée à provoquer le développement et à protéger les plus utiles conséquences.

Mes prévisions, je l'avoue, ont été déçues : la poésie, pour ce cas, même dans sa mission de voyante aventureuse, aurait été trop en avance sur la législation, la pédagogie, l'esprit public lui-même. La semence germait déjà au fond du sillon ; mais l'heure propice à une éclosion régulière, pour en assurer la maturité, n'avait pas encore sonné.

Un préjugé, si déraisonnable soit-il, quand il est entré dans les mœurs, quand il s'est transformé en une loi d'action, plus et mieux qu'une formule de jugement, ne se déracine qu'avec la plus grosse peine, et après de nombreux efforts, aussi lents qu'énergiques.

Le maître du reste, me semble-t-il, l'homme de génie, qui discutait les articles du Code avec les plus éminents jurisconsultes, étonnait le cardinal Consalvi par les subtilités de sa théologie, exprimait le vœu que l'Université, qu'il fondait, soit composée de fonctionnaires célibataires, ne serait pas entré de bon cœur dans un mouvement de propagande scientifique, qui aurait pu accroître l'influence de celles qu'il appelait « des raisonneuses et des bas-bleus ». Autour de lui, dans son plus proche entourage, sa femme, ses sœurs régnaient plus par la grâce et la beauté qu'elles ne brillaient par l'instruction et l'amour des lettres. Le pensionnat à la mode, établi et dirigé par M^me^ Campan, où les jeunes filles de la nouvelle aristocratie et de l'ancienne étaient élevées, pour la plupart, accordait plus d'importance au professeur de danse et de maintien qu'à la maîtresse de mathématiques. Les salons ouvraient de toutes parts leurs portes neuves ; n'était-ce pas une nécessité d'apprendre à s'y présenter, à s'y asseoir, à y esquisser les révérences protocolaires, avant même d'être initié à l'art de la conversation, aux mystères des laboratoires, aux discussions de la philosophie, aux débats des affaires publiques ?

De plus, comme pour justifier les défiances de Napoléon et son antipathie contre une instruction étendue chez la femme,

Digitized by Google

il se trouva que l'opposition, qui le fatigua et l'irrita davantage, dont il ne parvint jamais à briser les offensifs retours, vint de ce côté, où il n'entendait apercevoir que des mères, capables de lui donner beaucoup de conscrits, et des épouses aussi irréprochables que soumises à leur consigne.

L'esprit et l'éloquence de Mme de Staël, empêchèrent, probablement à l'insu et contre le gré de l'auteur de *Corinne*, que personne songeât à proposer de lui former des imitatrices et de lui donner des rivales de talent et de gloire. Sa renommée, suspecte et importune aux Tuileries, condamnait ses contemraines à ne pas se parer de l'épithète de savantes. Peut-être l'on se serait moins moqué d'elles que les spectateurs de Molière n'avaient ri de Bélise et de Philaminte, néanmoins elles avaient à craindre de déplaire au souverain, d'être considérées comme dangereuses à l'Etat et reléguées dans un exil lointain, qui n'aurait pas eu les charmes et les visiteurs de Coppet.

D'autre part, parmi les fidèles de l'ancien régime, parmi ceux qui en épousaient les doctrines, afin d'en pleurer, plus longtemps, les ruines, on ne ressentait guère le besoin de réagir contre la frivolité qui avait servi à le perdre ; on en continuait les habitudes de mondaine légèreté ; on essayait d'en ressusciter les plaisirs et les goûts ; la science ne cessait pas d'être considérée comme le fruit défendu et les pauvres filles d'Eve s'interdisaient d'y porter les yeux et la main, afin de ne pas entendre la voix du serpent, afin de n'avoir pas à répondre à ses interrogations captieuses et à ses mensongères promesses.

Voulez-vous une preuve de ce sentiment public, de ces tendances, de ces effrois de l'opinion réactionnaire, même de l'opinion religieuse, souvenez-vous des doctrines d'un des hommes qui servirent, avec le plus beau et le plus fougueux talent, tout ce que la Révolution avait condamné, persécuté, anéanti, qui n'entrevoyait pour la société aucune espèce de stabilité, de salut et de paix, tant qu'elle ne serait pas revenue aux principes de la souveraineté absolue et au droit pontifical que le moyen âge avait créé. Que pense Joseph de Maistre de l'éducation de la femme, de son instruction littéraire et scientifique? de la culture de ses facultés cérébrales par l'his-

Digitized by Google

toire, la critique, la philosophie? Il parle évidemment, à ce propos, un langage plus élevé, d'un ton plus soutenu que le bonhomme Chrysale ; mais ses défiances à votre endroit, Mesdemoiselles, sont au moins aussi fortes ; ses excommunications aussi délibérées, et son programme est tout juste aussi plat, aussi vulgaire que celui du plus médiocre bourgeois du XVII^e siècle.

Sa verve intarissable poursuit, dans ses lettres, surtout à sa fille Constance, toute envie de supériorité, toute envie d'émulation dans les aptitudes mentales. « La science est dangereuse, dit-il, pour la femme ; elle ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait, avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer. »

Il conclut la diatribe sévère sur ce mot qui ne me paraît pas d'une suprême politesse : « La femme ne peut être supérieure que comme femme ; dès qu'elle veut émuler l'homme, ce n'est qu'un singe ! »

Mais ce n'est pas contre des adversaires, dont le crédit est de plus en plus ébranlé, contre une opposition qui reconnaît elle-même ce qu'elle eut d'exagéré et d'intempestif, que j'en ai aujourd'hui. Tout de même, que l'organe établit la légitimité de son existence sur la fonction qu'il remplit, et qu'un philosophe d'Athènes, ayant à prouver le mouvement, ne remua pas les lèvres, mais se mit à marcher, l'enseignement supérieur, qui vous invite à ses leçons, n'a pas de démonstration plus suffisante de son importance, de son utilité, des services qu'il est appelé à rendre, que l'empressement même avec lequel vous entourez ses chaires, que l'attention et l'avidité que vous apportez à écouter vos maîtres, à recueillir leurs conseils, à louer leur talent.

Le débas est clos, du moment que l'institution est en exercice, qu'elle groupe des élèves, qu'elle étend son influence et s'applique à propager le goût du vrai et du beau, dans des âmes, qui, pour être les plus sensibles et les plus délicates, n'en sont que plus ouvertes aux nobles impressions de l'art et aux austères déductions de la science. Ou plutôt, à mon sens, le procès n'a jamais existé que d'un côté de la barre, par devant le tribunal de l'opinion publique. Nous n'avons jamais en-

Digitized by Google

tendu que les réquisitoires, plus ou moins variés de l'accusation : elle les promenait un peu partout, dans les salons, à la comédie, dans les livres et même au sermon, bourdonnante, railleuse ou dévote ; mais elle n'avait à son usage que des arguments *a priori :* les don Quichotte se battaient contre un fantôme, non pas même contre les ailes d'un moulin à vent qui ne tournaient pas ; ils partaient en guerre contre des ombres qu'ils agitaient pour les pourfendre de leurs lances rouillées.

Dès que la lumière a cessé d'être tenue sous le boisseau, selon la recommandation même de l'Evangile, dont la citation n'est point déplacée ici, dès qu'il s'est trouvé une main hardie pour dresser le candélable et y placer la flamme, naturellement et instantanément la clarté s'est produite ; son rayonnement dissipera peu à peu les plus épaisses ténèbres ; il ira atteindre les aveugles volontaires les plus passionnément obstinés dans leur nuit.

Ces espérances, que j'exprime avec une cordialité aussi peu dissimulée que possible, ne sont pas exclusivement fondées sur l'estime profonde que m'inspirent l'étude, ses jouissances et ses profits ; je n'hésite pas à considérer sa discipline comme le frein moral le plus énergique et le plus sûr, pour sauvegarder la sensibilité d'excès dangereux, et retenir l'imagination sur la pente des rêves creux et des folles chimères. Un cerveau solide, pondéré, meublé, même chez une jeune personne distinguée, modeste, sage, pieuse, n'est pas une parure de moindre prix qu'un excellent cœur.

Mais, disserter un peu longuement sur ce type nouveau de l'étudiante, nous entraînerait peut-être trop loin et nous obligerait à un long détour, afin de retrouver le point particulier sur lequel je voudrais engager avec vous une sérieuse conversation.

Aussi bien je passe sous silence le côté professionnel de la question, la valeur des diplômes à conquérir, les avantages ou les inconvénients de certaines carrières libérales qui vous attirent, les bénéfices que, dans la vie pratique, vous êtes appelées à recueillir d'un brevet académique. Il nous faut prendre les choses de plus haut, ne pas les apprécier exclusivement par leur valeur arbitraire, les saisir dans ce qu'elles ont de

Digitized by Google

plus général, les envisager dans la part effective, dans la contribution pour laquelle elles entrent dans le mouvement des idées, dans les courants qui emportent la raison moderne, dans la cohésion de ces innombrables ferments immatériels, moraux, religieux, dont notre civilisation contemporaine s'entretient et se fortifie.

Vous me demandez pourquoi l'instruction m'apparaît, aujourd'hui, pour vous, comme une vertu nécessaire, que vous seriez coupables de mépriser, imprudentes de ne pas acquérir? Pourquoi cette instruction doit-elle dépasser le niveau des connaissances élémentaires du pensionnat, ou des cours secondaires, s'étendre avec le développement de vos facultés personnelles et ne vous laisser étrangères, dans le présent comme dans le passé, à rien de ce qui a fait le tourment ou la grandeur de l'esprit humain? Pourquoi souffler aux âmes féminines cette ambition et cet espoir d'égalité, devant la science, entre le frère et la sœur, la femme et son mari, la mère et ses fils? Pourquoi? La raison en est simple et les motifs en sont d'une importance capitale. C'est afin que vous ne cessiez pas d'être ce que vous avez été jusqu'ici, que vous ne soyez pas diminuées dans votre rôle, atteintes dans l'autorité et le respect que vous tenez de votre inépuisable dévouement, de votre exquise bonté, de tous les titres enfin qui consacrent votre doux empire au foyer et dans la société.

Par destination providentielle, par entraînement et par volonté, par tempérament et par atavisme, la femme est essentiellement une éducatrice : voilà bien — il serait puéril, insensé d'en disconvenir — voilà sa fonction ; ses meilleures initiatives l'entraînent à cette tâche : son abnégation et ses tendresses n'ont pas de champ où se dépenser plus largement. A quatre ans, elle a sa poupée, à vingt, le premier bébé qu'elle emmaillotte, à cinquante ou soixante, quand elle est grand'mère, ceux-là même qui lui ont donné des petits-fils.

En effet, l'enfance et la première jeunesse ne sont pas des limites fatales et infranchissables devant lesquelles une abdication devient urgente ; on n'est pas un maître, parce que l'apprentissage est fini. L'homme, à toutes les étapes de la vie, à tous les carrefours du chemin, ne cesse de se former,

Digitized by Google

d'apprendre, de se corriger. Il y a toujours chez lui quelque coin de son cœur à panser, quelque flamme d'orgueil à éteindre, quelque protubérance d'égoïsme à retrancher. La collectivité, serait-elle, dans des conditions différentes, et, mieux armée que les simples individus qui la composent? lui serait-il permis d'agir au gré de ses impulsions, en dehors de tout guide, de tout conseil, de toute orientation?

L'expérience prouve au moins le contraire, et l'histoire ne dissimule pas la part prépondérante, quoique souvent secrète, que vos plus illustres devancières ont eue à Athènes comme à Paris, en Allemagne comme en Italie, sur les œuvres du génie, les événements politiques, les théories en vogue ou les réformes engagées. Je ne cite en ce moment aucun exemple : l'occasion me sera fournie tout à l'heure d'en rappeler les plus saisissants et les plus suggestifs ; du reste ils sont présents à toutes vos mémoires, et aucune de vous ne serait tentée de contester une mission et un pouvoir, si bien en harmonie avec le penchant de votre nature et les exigences de nos incurables faiblesses masculines. S'il en est ainsi, lorsque les conditions sociales, aussi inévitables que sages, à peu près aussi universelles que bienfaisantes, ramènent l'homme, à tous ses âges, en pleine force de maturité comme sous la couronne de ses cheveux blancs, entre les bras qui le bercèrent dans ses langes, me tromperai-je beaucoup, en affirmant que pour la femme — plus encore pour la femme catholique — il existe un véritable ministère de l'esprit et de la pensée sur l'opinion publique, sur les idées et les doctrines qui la préoccupent, qu'elle répand, qu'elle acclimate, qu'elle porte aux nues ou bien livre à l'anathème ?

N'est-ce point à elle, si elle veut s'assujettir à la vigilance et à la discrétion nécessaires, qu'il reviendra de s'en constituer l'évocatrice, la régulatrice, la souveraine? L'accomplissement de cette charge suppose évidemment une association d'efforts et d'intérêts, une coalition de principes inaltérables et inflexibles, une fermeté inébranlable à des convictions indépendantes de la mode, résistantes à la critique, au dédain même au silence. C'est un apostolat, combinant l'aimable légèreté du



Digitized by Google

caprice, l'enchantement séducteur de la grâce, à la vaillance du martyre.

Cependant, auprès de vos contemporains, il est à craindre que vos meilleurs soins ne soient inutiles et vos tentatives les plus droites, infructueuses, si vous n'avez que des prières et des larmes, si vous ne possédez que l'éloquence du cœur, si vos discours ne reflètent que l'honnêteté de vos désirs, l'ardeur de vos enthousiasmes, les mystiques effusions de votre piété.

Pour leur parler et les forcer à vous écouter, il faut emprunter à la science son prestige, ses méthodes, ses affirmations, la logique de ses déductions, les conclusions de ses expériences. Etre suspecté d'ignorance, être qualifié d'esprit étranger aux problèmes posés aujourd'hui, aux découvertes des laboratoires, aux investigations de l'histoire ou de la critique, aux formules nouvelles de la métaphysique ou de l'art, c'est d'avance avoir perdu toute chance de lutter contre l'erreur, de contenir les emballements, partis on ne sait d'où, de réduire les entêtés et d'éclairer les niais. Les protestations les plus vives n'y changeront rien ; vous accuserez le mal, vous dénoncerez l'impuissance ; vous n'y porterez pas remède. Dans tous les siècles, sous toutes les civilisations, pour être entendu de ses semblables, la première condition n'a-t-elle pas été de parler leur langage?

Permettez-moi, Mesdemoiselles, en coupant court à ces réflexions générales, que je n'épuiserais pas sans vous fatiguer, de passer à leur application immédiate, à leur contrôle par les faits. Je tiens à vous signaler comment, autorisées par votre savoir, par une culture, non pas superficielle, vernis brillant passé sur une mémoire heureuse, mais bien par une culture solide, étendue, acquise d'un travail soutenu et méthodiquement conduit, chacune de vous aura licence de plaider, à la barre des tribunaux de Tout le Monde, la cause du vrai, de l'honnête, du beau, de convertir les sceptiques et les railleurs, d'opposer aux ironistes et aux incroyants, aux archanistes de mentalité élégante et oisive, les règles du devoir et les certitudes de notre foi.

Infiniment moins dirigeables que les récentes machines, que

Digitized by Google

de hardis inventeurs jettent dans les airs, l'opinion publique subit, dans les zigzags de sa marche, capricieuse à l'excès, rapide ou lente, au ras de terre ou à des hauteurs vertigineuses, une loi très simple à déterminer ; elle s'enfle à mesure qu'elle s'étend ; elle grossit en proportion du chemin qu'elle a parcouru. Il serait téméraire de tenter, en pleine vitesse, soit de la gouverner, soit de l'arrêter ou de la dévier. Le mieux est de la surprendre au départ, et de juger alors de ce qu'elle vaut et de ce qu'elle peut.

Il existe, en effet, des ateliers qui mettent les idées au point et les lancent dans la circulation, elles y reçoivent l'estampille officielle de la mode, le cachet de l'opportunité ; il s'y prépare chaque jour l'aliment de la curiosité populaire, des lectures, des conversations. La bonne tactique est de se glisser dans la place, d'y tenir son rang, d'y donner de la voix, en dépit de verbes plus hauts, et sans se laisser intimider, ni par les plus violentes, ni par les plus bouffonnes interruptions. Les Académies, les salons, les théâtres, les librairies, les parlottes de conférenciers, les cabinets de rédaction de la presse, les salles des sociétés de gens de lettres, voilà les centres principaux, où s'élabore la pensée contemporaine, en dehors des chaires officielles de l'enseignement et de la religion. C'est dans ces milieux, exposés un peu à tout vent d'inspiration, qu'elle frappe ses formules, décrète ses jugements, prononce ses arrêts, sans offrir trop souvent les conditions d'examen et d'impartialité désirables.

Les circonstances et votre bonne volonté aidant, il arrivera que vous serez initiées à ces travaux de genèse ou d'élaboration, vous serez appelées à donner un avis, une approbation ou une désapprobation dont les conséquences ne seront jamais sans quelque poids. Quelle que soit la médiocrité d'estime, dont l'homme affecte d'honorer l'intelligence de sa compagne, il en est plus esclave qu'il ne l'avoue, et il met ses louanges au-dessus des récompenses les plus enviées. Votre amour de la vérité, vos instincts de décence, vos répugnances natives contre tout ce qui sent la fausseté, la bassesse, la haine, la passion désorganisatrice et dégradante, tiendront votre vigilance en éveil ; vos lèvres ne resteront pas muettes ; vous vous proté-

Digitized by Google

gerez vous-mêmes, vous admirerez tout haut et vous condamnerez de même, refusant de faire de votre silence et de votre timidité les complices responsables de notre abaissement national, dans l'affreuse déroute qu'on prépare du goût et de l'esprit français, dans le mépris de nos gloires les plus sacrées et de nos plus chères traditions.

Le devoir, je le sais, se mesure à nos forces ; il ne commande jamais l'impossible, quoique l'héroïsme, dont il serait malséant de médire devant vous, ne soit que le sacrifice porté au-delà des limites communes. Aussi bien, mon intention n'est-elle pas de vous prêcher une croisade instantanée d'enthousiasme combatif, sans plan prémédité, sans discipline, sans munitions. Que les leçons du passé nous préservent de ces naïfs et meurtriers engouements ! Qui n'a pas devant les yeux ces immenses files de pèlerins, errant sur toutes les routes qui menaient en Orient ; lamentable armée de miséreux sans chefs et sans pain, repoussés des villes qui ferment leurs portes, décimés par l'épidémie, finissant par se nourrir de rapines, objet de terreur et de pitié pour les hôtes qui les abritaient ; cependant, enfiévrés du désir de contempler le Calvaire, extasiés d'avance par la joie de baiser la poussière du tombeau du Sauveur. Simples et saintes gens, la Jérusalem céleste les reçut avant l'autre, et le bon Dieu les récompensa de leurs désirs et de leurs privations. La Palestine toutefois demeura un fief de La Mecque.

A côté des ligues déclarées, dotées de cadres, de décorations, de bannières, les initiatives privées ne doivent donc pas être suspendues ; j'inclinerais même à croire que, dans les sphères où l'action féminine pénètre le mieux, où elle rencontre le plus de chances de ne pas déplaire, le mérite individuel paraîtra plus touchant souvent, que le crédit d'une association, enrégimentant des zèles de toute provenance et des concours de toute valeur, pourvu qu'ils soient ardents. Ainsi vos obligations n'ont pas varié et les groupements, dans lesquels vous pouvez entrer, n'allègent vos responsabilités qu'en prêtant à vos efforts et à votre tactique, à vos instances, à vos arguments, à vos indignations, un crédit et un prestige que le nombre entraîne toujours avec lui.

Souffrez que j'emprunte le plus familier des exemples à

Digitized by Google

votre vie quotidienne, et que je m'introduise dans le salon, où vous causez maintenant auprès de votre mère, dont plus tard vous ferez les honneurs à votre tour, afin de vous montrer comment, jusque dans ces conversations, dont on ne cesse de dénoncer la frivolité, cent et cent occasions vous amèneront à détruire un préjugé, à pourfendre une sottise, à percer à jour une erreur et un sophisme, à condamner un méchant auteur, à blâmer une mauvaise pièce, à démontrer surtout que vos croyances catholiques ne vous imposent pas d'être des emmurées au milieu du monde qui pense et qui lit ; qu'il n'est pas interdit d'avoir de l'esprit et d'en montrer, d'en user, du meilleur, du large, du fin, du brillant, de l'ouvert, même quand on n'a point oublié son catéchisme et qu'on récite encore son *Pater*.

Les salons sont des terrains, où poussent dru, si j'en crois des médisants, qui ne sont pas vraisemblablement assez scrupuleux dans le choix de ceux qu'ils fréquentent, de folles herbes, des plantes parasites improductives, des fleurs aux capiteux parfums, aussitôt flétries qu'entr'ouvertes. Je vous en prie, jetez-là quelques semences différentes, quelques graines plus fécondes ; arrosez, sarclez, bêchez, émondez, et nous en aurons fini bientôt avec une stérilité qui déconcerte, ou, si vous le préférez, avec une abondance luxuriante qui n'est tout au plus qu'une pauvreté déguisée.

Il est bon, dit-on, de s'instruire à l'école de ses ennemis ; si vous le voulez, feuilletez certaines pages de notre histoire ; interrogez quelques-unes des contemporaines de la Réforme, examinez de quoi les Encyclopédistes sont redevables à leurs fameuses protectrices et, mieux que par les réflexions les plus prolongées, vous serez édifiées sur la portée des causeries de coin de feu, de propagande mondaine, d'apostolat en dentelles et en robes de soirée. Marguerite d'Angoulême, Jeanne d'Albret, la duchesse de Ferrare, pour ne retenir que les noms les plus célèbres, ont plus contribué à la rupture avec l'autorité de Rome et les dogmes traditionnels que les livres de Calvin ou les prêches de ses disciples. Les grands seigneurs qui s'honoraient d'être leurs plats courtisans, les savants et les poètes qu'elles pensionnaient ne furent-ils pas les plus emportés à

Digitized by Google

railler la messe, à chanter pouilles contre les moines, à blasphémer les uns dans leurs orgies, les autres dans leurs petits vers, la Vierge et les Saints?

Au dix-huitième siècle, la scène et les décors ont un peu changé ; le patronage officieux, public, avéré, est descendu des reines aux bourgeoises ; de la cour il a passé aux somptueux hôtels des riches faubourgs de Saint-Germain et de Saint-Honoré, mais pas plus que le protestantisme, la philosophie ne se privera d'un concours qui l'accrédite devant les hautes classes et d'une alliance qui la soustrait habilement aux rigueurs du Parlement et aux recherches de la police.

Je ne sais si vous vous êtes jamais posé, comme un problème assez obscur, mais point ennuyeux du tout, de découvrir et d'analyser les causes diverses, qui servirent si rapidement la diffusion et le succès des doctrines, dont l'Encyclopédie a recueilli les parties éparses, qui commencèrent par les pamphlets de Voltaire, les romans de Diderot, les traités de d'Alembert et aboutirent au matérialisme pur d'Helvétius et du baron d'Holbach. Par quels travaux souterrains, par quelles mines secrètes, le siège de la société française fut conduit, de telle sorte qu'on la vit, tout à coup, captive de quelques spirituels rhéteurs, de vingt impudents écrivains qui déversaient, à plein encrier, l'injure et la raillerie sur ce qu'elle avait, jusqu'ici, le plus honoré et le mieux servi, ses convictions religieuses, ses institutions, ses autels? Dans un pays où l'on n'aurait peut-être pas compté cent hommes non baptisés, l'athéisme s'étalait avec un cynisme qui ne sentait plus le besoin de se déguiser ; la cendre de Bossuet était à peine refroidie ; Pascal, par ses *Pensées*, pieusement recueillies, demeurait le plus sublime des apologistes de l'Evangile, et déjà, les déclamations du vicaire Savoyard substituaient son déisme de façade et de grands mots au christianisme révélé et aux dogmes de son symbole.

Ajoutez à la rapidité de cette mainmise sur l'esprit de la nation tout entière, la popularité, la gloire, la fortune que valaient aux démolisseurs les ruines morales qu'ils entassaient ; rappelez-vous enfin qu'ils eurent pour auxiliaires, inconscients peut-être, mais actifs, des hommes vertueux, intègres, qui se

Digitized by Google

laissaient désarmer, comme Malesherbes, au lieu de protester et de sévir, et vous conviendrez qu'à ces causes générales, un peu fatales peut-être, étudiées et disséquées par les historiens, il s'est mêlé, dans le jeu redoutable de leurs combinaisons dissolvantes, cette influence des salons, des dîners, des réceptions, où ces savants, lettrés, romanciers, poètes, dramaturges, épistoliers, en échange de l'encens qu'ils brûlaient au pied de la maîtresse de maison, recevaient des brevets de naturalisation dans la bonne compagnie, d'élégance et d'innocuité.

Il semble me souvenir que cette remarque n'a pas échappé à la subtile et profonde analyse de Ferdinand Brunetière. Autant qu'il est permis d'en juger par des comptes rendus sommaires de journaux, le célèbre critique avait abordé ce sujet, dans les conférences sur les Encyclopédistes qu'il fit dans la salle de la Société de Géographie, boulevard Saint-Germain, peu de mois avant sa mort, courageux et dernier effort d'une voix qui s'éteignait trop tôt et d'un cœur plein de fidélité, jusqu'au dernier soupir, à la divine puissance sociale et morale de l'Eglise, qui l'avait conquis, puis armé et député pour les plus retentissantes tribunes. Quand ce livre posthume de l'illustre directeur de la *Revue des Deux-Mondes* sera publié, vous apprendrez, Mesdemoiselles, infiniment mieux que je ne saurais les dépeindre, de quels trésors de persuasion, en faveur hélas ! de l'erreur comme de la vérité, vous disposez, pour peu qu'un dévouement passionné inspire et échauffe vos discours.

D'autres ouvrages, du reste, contiennent d'identiques leçons ; je dois citer les études si intéressantes d'une femme éminente, connue sous le pseudonyme de Lucien Percy, qui a fouillé les tiroirs de Mme du Deffand, la vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney, la jeunesse et les dernières années de Mme d'Epinay. Je nommerai, après elle, un des derniers élus de l'Académie française, qui n'est point encore venu occuper son fauteuil, sous la coupole du palais Mazarin, le marquis de Ségur, l'historien le plus documenté sur Julie de Lespinasse et le royaume de Mme Geoffrin, dont les indulgences de surface, plus que de fond, ne contredisent en rien mes jugements.

Digitized by Google

Il est, du reste, très loin de mes intentions de chercher à jeter de la défaveur sur des réputations que la gloire et, si l'expression ne vous choque pas, le snobisme placent au-dessus de mon atteinte. J'emprunte simplement des exemples à celles qui vous ont précédées. Quelles que soient les fleurs dont la postérité orne encore leur tombe, il ne dépend pas de moi, en admirant la finesse de leur esprit, les grâces de leur hospitalité, les charmes de leur compagnie, l'élégance de leurs séductions, de me taire, et de ne pas condamner le funeste usage qu'elles en ont fait, de ne pas déplorer la large part qui leur revient, dans l'humiliation de l'Eglise de France, dans la licence des idées et dans l'abaissement des mœurs.

Faites, s'il vous plaît, la contre-partie, et que le vingtième siècle, grâce à vous, aux dons que vous développerez par une culture scientifique, littéraire, artistique, des plus sérieuses et des plus hautes, aux énergies dont votre conscience, éclairée par une sage raison, doublera la force, répare quelques-unes des erreurs applaudies par celles qui couronnèrent Voltaire; qu'il n'ajoute pas de nouvelles désastreuses expériences aux ruines amoncelées par le *Contrat social*, que Jean-Jacques écrivit sous les ombrages de Montmorency et dans l'intimité complaisante de Mme d'Houdetot et de Mme de Luxembourg.

Ayez foi dans l'alliance de la science et de la vertu, et, sous ce drapeau qui paraît ravir toutes les adhésions, ne ménagez ni les heures que vous donnez à l'étude, ni les forces intelligentes que vous serez fières de dépenser au service du vrai, du beau et du bien.

Un dernier mot pour finir, c'est à Homère et à quelques-uns des plus beaux vers de l'*Iliade* que je l'emprunterai.

L'immortel chantre de Troie nous montre les vieillards de la cité assiégée, assemblés et délibérant à la porte de Scée. Hélène vient à passer, la femme fatale, l'épouse funeste, que Pâris enleva à Ménélas, l'unique cause d'une guerre qui a couché dans la poussière tant de vaillants, et mis aux yeux des mères des larmes inconsolables. Elle s'avance, enveloppée dans sa tristesse et dans son deuil, mais aucun d'eux n'ose la maudire, aucun d'eux ne détourne sa vue, tant sa beauté les ravit et désarme leur colère .

Digitized by Google

La science est un don moins fragile que la beauté ; son empire est tout aussi irrésistible. Il n'est que trop juste d'avouer que l'une et l'autre ne sont pas étrangères aux péchés d'Israël ou aux querelles de la Grèce, mais si la seconde est trop impuissante à réparer les maux qu'elle cause, la première, toute idéale, toute pacifique, toute lumineuse, possède le magnifique pouvoir de guérir les blessures qu'elle a faites, et, malgré ses dangereuses provocations et d'aventureuses hardiesses, elle règne comme la plus séduisante, la plus forte, la plus obéie des souveraines. Ne passons jamais dans le camp de ses ennemis ; cela nous porterait malheur.

L'abbé J.-B. VANEL,
*curé de Saint-Bonaventure.*

Digitized by Google

LES

# DERNIÈRES PAROLES DE DAVID

Sommaire

I. Texte, selon l'hébreu, de ces dernières paroles.
II. Leur prélude : Titres de David à l'attention de tout Israël ; il se déclare inspiré en prononçant ces dernières paroles (℣ 1-3ª).
III. L'oracle messianique : Il a le Christ pour objet Caractères de sa personne. Les bienfaits de son règne (℣ 3ᵇ-4).
IV. Reconnaissance du saint roi par rapport à l'origine davidique du Christ (℣ 5).
V. Menaces contre les ennemis du Christ : ce qu'ils deviendront (℣ 6-7).
VI. Ce que ces dernières paroles ont confirmé dans les développements de l'Idée messianique.

## I

C'est au IIe livre des Rois (IIe de Samuel, selon l'hébreu), chapitre XXIII, versets 1-7, que ces dernières paroles de David sont rapportées :

*Voici les dernières paroles de David :*

*Paroles de David, fils d'Isaï,*
*Paroles de l'homme qui a été établi par rapport au*
*Christ du Dieu de Jacob.*

*Agréable par ses psaumes à Israël.*

Digitized by Google

*L'Esprit de Jéhova a parlé en moi,*
*Sa parole est sur ma langue,*
*Le Dieu d'Israël a parlé,*
*Il m'a parlé le Rocher d'Israël.*

*Un dominateur au milieu des hommes !*
« *Juste ! Un Dominateur plein de la crainte de Dieu !*
« *Comme la lumière de l'aurore, comme un soleil à son lever.*
« *Par un matin sans nuages !*
« *Comme l'herbe qui germe de la terre par le soleil et par la pluie.* »

*Ma maison n'était pas telle devant Dieu*
*Qu'il dût faire avec moi une alliance éternelle,*
*Déterminée en tous points et inviolable.*
*C'est tout mon salut et tout mon désir*
*Car rien qu'il ne fasse germer.*

*Les prévaricateurs seront tous rejetés comme des épines,*
*On ne les touche pas avec la main.*
*L'homme qui veut les arracher*
*S'arme de fer et du bois d'une lance,*
*On les brûle sur place avec le feu.*

On peut distinguer trois parties dans ces *dernières paroles*. 1° Un prélude (v. 1-3ª) dans lequel David produit ses titres et déclare qu'il est inspiré, qu'il parle au nom de Dieu ; 2° un oracle messianique (v. 3ᵇ—4) ; 3° un acte de reconnaissance de la part du saint roi, suivi d'une menace contre les ennemis du Christ (v. 5-7).

Digitized by Google

# II

## INTERPRÉTATION

**Le prélude : Titres de David.**

*Paroles de David, fils d'Isaï,*
*Paroles de l'homme qui a été établi par rapport au Christ*
*du Dieu de Jacob.*

*Agréable par ses psaumes à Israël.*

Ce prélude est plein de majesté. Il rappelle celui de Jacob à ses douze fils, souches des douze tribus, lorsqu'il prononça aussi ses dernières paroles, peu de temps avant sa mort (1). Maintenant, ce ne sont plus les douze patriarches mais les douze tribus en pleine vie, en pleine floraison qui sont invitées à entendre et à méditer ce qui va être comme le testament de David.

Aussi le vieux Roi débute-t-il en rappelant les titres qui lui donnent droit à la créance de tout Israël, non seulement dans le temps présent, mais durant tous les siècles qui suivront. Ces titres qui doivent provoquer l'attention et le respect de tous, sont que celui qui parle, David, a été établi, suscité de Dieu, en vue du Christ, et qu'il a été, par ses psaumes, aimés d'Israël, le doux chantre de Jéhova.

La gloire principale de David et ce qui a fait aussi le bonheur de sa foi, a été, en effet, d'avoir été choisi pour devenir le prophète et la figure du Christ, pour prédire et représenter ses mystères ; pour être son ancêtre selon la chair et préparer son trône. A celle gloire principale, David a ajouté celle d'avoir été le chantre des grandeurs, des bontés et des miséricordes de Jéhova. Sa harpe n'avait reçu du Ciel tant de douceur et de charme que pour chanter des cantiques qui devaient faire l'instruction et la consolation du peuple de Dieu.

(1) *Gen.*, XLIX, 1-32.

Digitized by Google

David méritait donc d'être écouté dans ses dernières paroles. Mais un autre motif va encore provoquer cette attention :

**Il se déclare inspiré.**

« *L'Esprit de Jéhova a parlé en moi,*
*Sa parole est sur ma langue,*
*Le Dieu d'Israël m'a parlé,*
*Il m'a parlé le Rocher d'Israël.* »

C'est comme interprète et organe même de Dieu que David va se faire entendre. La parole intérieure de l'Esprit-Saint lui a déjà fait connaître ce qu'il doit annoncer ; il le dit par trois fois : *L'Esprit de Jéhova a parlé en moi... Le Dieu d'Israël m'a parlé... Il m'a parlé le Rocher de Jacob.* La parole intérieure de l'Esprit-Saint a donc précédé la parole extérieure qui va être proférée. Eh bien ! cette parole extérieure elle-même ne sera émise que sous l'action du même Esprit-Saint. C'est l'Esprit-Saint qui va remuer la langue de David, qui va dicter les paroles qu'elle prononcera ; la bouche de David va devenir l'organe de Dieu, et il peut dire en toute vérité : Ce n'est pas moi qui parle, c'est l'Esprit-Saint qui parle par moi : *Sa parole est sur ma langue.*

Quoi de plus décisif pour accréditer l'annonce qui va être entendue. Cette annonce a déjà été pour David l'objet d'une révélation personnelle ; à la révélation s'unira l'inspiration, lorsque David la communiquera. Révélation et inspiration, tels sont donc les deux caractères de l'oracle que David se dispose à proclamer. Que les cieux soient attentifs et que la terre d'Israël prête l'oreille !

Digitized by Google

# III

## L'ORACLE MESSIANIQUE

*« Un Dominateur au milieu des hommes !*
*Juste ! Un Dominateur plein de la crainte de Dieu !*
*Comme la lumière de l'aurore, comme un soleil à son lever*
*Par un matin sans nuages !*
*Comme l'herbe qui germe de la terre par le soleil et par la pluie. »*

Ces paroles sont prophétiques, elles constituent l'oracle messianique.

### Il se rapporte au Christ.

L'Ancienne Synagogue l'a reconnu.

En effet le *Targum* commente de la sorte le verset 1 :

« Ce sont là les paroles de la prophétie de David. Il prophétise sur la fin des jours, sur les jours de consolation qui doivent venir. Il dit David fils d'Isaï, il dit l'homme qui a été oint en vue du règne du Messie. »

Le Midrasch Schmuel, fol. 71, 1 « Quand le Seigneur (que son nom soit béni !) fera se lever comme un matin le temps du Messie, alors le soleil resplendira, ainsi que l'a dit le psaume « *Son trône est devant moi comme un soleil* ».

Sur le verset 4 « *Comme un soleil à son lever* », le Breschith rabba (1) dit : « C'est le soleil du Roi Messie ».

Sur cette expression : « *Par un matin sans nuages* » le Zohar ajoute : « Il s'agit du Messie » (2).

C'est donc bien du Messie qu'il s'agit.

Mais, objectera-t-on, il n'est pas nommé ; bien plus, le début de cette prophétie, par la très grande concision de son langage, est enveloppé d'obscurité. De qui s'agit-il?

(1) *Comment. sur la Genese*, XXX, 16.
(2) *Zohar Exode*, fol. 102, col. 414.

Digitized by Google

L'éminent cardinal Meignan a répondu victorieusement à l'objection et dissipé tout embarras.

David, dans ses dernières paroles, remarque-t-il, procède absolument comme avait procédé Balaam.

Balaam, ravi en extase, avait déclaré qu'un personnage auguste passait devant son regard :

*Je le vois*, s'était-il écrié, *mais pas encore !*
*Je le vois, mais non pas proche !*
*Une étoile se lève sur Jacob,*
*Un sceptre sort d'Israël* (1).

David procède absolument de la même manière. Il aperçoit le Christ Dominateur du monde, et il s'écrie, transporté d'enthousiasme, dans ce langage elliptique et avec ces formes brèves, avec ces phrases brisées qui expriment si bien la vivacité des émotions et la succession rapide des impressions : « Un Dominateur parmi les hommes ! Un Dominateur dans la justice ! » Balaam voyait un sceptre, David voit un Dominateur ; ou plutôt le sceptre de Balaam apparaissait à David mourant, placé dans une main royale, toute-puissante, souverainement juste » (2), celle du Messie.

**Caractères de la Personne du Christ.**

Avec quels caractères, le Christ, dans cette extase, apparut-il à David? Avec trois caractères.

1er caractère : Il sera dominateur. Rien n'empêchera sa domination :

*Un Dominateur au milieu des hommes !*

2e caractère :

*Juste !*

(1) *Nomb.*, XII, 17-19.
(2) Card. Meignan, *Les prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois*, p. 191.

Digitized by Google

Celui qui sera établi le Dominateur de tous les hommes apparaîtra parmi eux, portant cette éminente qualité : *d'être juste, et de justifier ; d'être lui-même la* justice par essence, et la source unique et perpétuelle de toute justice pour les autres.

3e caractère : Il n'exercera son empire, que pour établir la connaissance et le respect de Dieu ; que pour faire servir tout son pouvoir à le faire adorer, et à établir son véritable culte

*Un dominateur plein de la crainte de Dieu.*

En signalant ces trois caractères dans la personne du Christ, David revient sur ce qu'il avait déjà dit lui-même dans une prophétie précédente (psaume LXXI, 1-3 ; hébreu LXXII), et il prévient ce que diront également, de ces trois caractères, d'autres prophètes postérieurs.

Isaïe dira, en effet, du Christ :

« *Il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur.* » (XI, 3).

Jérémie :

« *Les jours viennent, dit le Seigneur, et je susciterai à David un germe juste ; un roi régnera et sera sage et il pratiquera l'équité et la justice dans le pays* » (XXIII, 5).

« *En ces jours-là et en ce temps-là, je ferai germer à David un germe de justice, et il pratiquera la justice et l'équité dans le pays.* » (XXXIII, 15).

Michée :

« *Et toi, Bethléem Ephrata, tu es petite entre le mille de Juda ; de toi sortira pour moi celui qui sera le Dominateur en Israël.* » (℣. 2). Le Dominateur ! C'est le nom même que David donne déjà au Messie dans ses *dernières paroles.*

En mettant ainsi en relief les trois caractères de domination, de justice et de crainte du Seigneur qui resplendiront dans la personne du Christ, David a admirablement résumé,

Digitized by Google

sous le souffle de l'Esprit-Saint, les relations que le Dominateur aura soit avec les hommes, soit avec Dieu.

### Les Bienfaits de son règne.

Après avoir fait connaître ce que seront les caractères du Dominateur, David décrit les bienfaits de son règne :

> « *Comme la lumière de l'aurore, comme un soleil à son lever*
> *Par un matin sans nuages !*
> *Comme l'herbe qui germe de la terre par le soleil et par la pluie!* »

Le Christ sera pour les intelligences ce qu'est pour la nature la lumière de l'aurore. Il se lèvera comme un soleil qui, dès le premier instant, brille dans tout l'univers ; et, par l'éclat de sa présence, rend au monde la joie, la beauté, la vie. Ce véritable Orient dissipera les nuages obscurs de l'ignorance, de la superstition, de l'erreur.

Bienfaiteur des intelligences, le Christ le sera aussi des cœurs. Ainsi qu'une douce rosée, qui transforme une terre jusque-là sèche et stérile, Il fera germer dans les cœurs, par les effusions de sa grâce, des vertus qui leur étaient inconnues. Il les comblera de telles bénédictions efficaces que des cœurs, qui semblaient improductifs, se mettront à répandre, de toutes parts, l'odeur des bonnes œuvres, et à produire en abondance des fruits de justice.

Inondé, dans son extase, de si douces clartés par rapport aux bienfaits que le Christ répandra dans le monde, le cœur ému de David a certainement exhalé du côté du Ciel cette supplication que les lèvres d'Isaïe feront bientôt entendre :

> *O cieux, répandez d'en haut votre rosée,*
> *Et que les nuées fassent pleuvoir le Juste !*
> *Que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur !*
> *Et que la justice naisse en même temps* (1) !

(1) *Is.*, XLV, 8.



Digitized by Google

# IV

## RECONNAISSANCE DU SAINT ROI

Avec cette supplication intime, un autre sentiment s'est emparé du vieux roi. Mais celui-là, David l'a fait connaître à la fin de son extase, car il débordait de son cœur.

Quel sentiment? Celui de la reconnaissance.

> « *Ma maison n'était pas telle devant Dieu.*
> *Qu'il dût faire avec moi une alliance éternelle,*
> *Déterminée en tous points et inviolable*
> *C'est tout mon salut et tout mon désir,*
> *Car rien qu'il ne fasse germer.* »

Que de vertus en actes dans cet élan vers Jéhova ! C'est la reconnaissance la plus vive unie à l'humilité la plus profonde et à la foi la plus entière.

L'humilité ! Car ces paroles *Ma maison n'était pas telle devant Dieu qu'Il dût faire avec moi une alliance éternelle* signifiaient : Quelle est donc ma famille, et qui suis-je moi-même? Quels sont mes mérites et ceux de mes pères, pour devenir l'ancêtre du Christ? Plus je m'examine, et moins je trouve de proportions entre ce que je suis, et ce que Dieu a fait en contractant avec moi une alliance irrévocable et éternelle. David rappelait à cet instant la promesse que Dieu lui avait faite par la bouche de Nathan (1) : que de sa famille sortirait le Christ. Après avoir annoncé dans deux de ses psaumes, le IIe et le CIXe, sous le souffle prophétique, la génération éternelle du Rédempteur, il rappelait ici son origine humaine, en tant qu'elle devait appartenir à la terre. La promesse faite au commencement du règne se trouvait ainsi confirmée au moment où il allait finir.

(1) II *Rois*, VII.

Digitized by Google

La *foi* de David s'élançait aussi plus vive à ces derniers moments. Il n'ignorait pas de quelles embûches et de quelles tentatives se trouve entouré le trône des rois. Que deviendra le sien, déjà convoité de son vivant (1) ? Comment le Messie en deviendra-t-il l'héritier? Sa foi répond : Jéhova a concerté toutes les circonstanes de son avènement et de son règne ; il en a préparé tous les moyens ; il exécutera fidèlement tous les points de sa promesse. Quoique ces points paraissent maintenant comme cachés dans la terre, *rien qu'il ne fasse germer.* Je puis donc en toute tranquillité me coucher dans ma tombe : *Jéhova est tout mon salut,* ses promesses sont *tout mon désir!*

## V

## MENACES CONTRE LES ENNEMIS DU CHRIST

Les derniers accents de David inspiré visent ceux qui deviendront les ennemis de la personne du Christ et les adversaires de son règne :

> « *Les prévaricateurs seront tous rejetés comme des épines ;*
> *On ne les touche pas avec la main.*
> *L'homme qui veut les arracher*
> *S'arme de fer et du bois d'une lance,*
> *On les brûle sur place avec le feu.* »

Cette finale rappelle celle du cantique de Moïse, au jour de ses derniers adieux à Israël. Après avoir détaillé les bénédictions de bonheur dont Dieu comblerait Israël, s'il demeurait fidèle, le grand législateur des Hébreux s'était appesanti sur les malédictions et les malheurs qui le poursuivraient dans ses infidélités. David clôt de la même manière ses *dernières paroles.* Aux bénédictions abondantes, symbolisées par la lumière de l'aurore, par un soleil levant, par une terre arrosée avec

(1) Par Absalon et par Adonias.

Digitized by Google

douceur, qui seront le partage de ceux qui reconnaîtront et honoreront le Dominateur bienfaisant, il fait succéder, dans un contraste saisissant, les terribles malédictions qui s'appesantiront sur ceux qui le dédaigneront, le blasphèmeront, ou le rejetteront.

Tous ces ennemis sont comparés à des épines armées de leurs pointes. Cette comparaison sera reprise par Ezéchiel : « Il n'y aura plus autour de la maison d'Israël aucune épine qui pourrait piquer, aucune pointe qui pourrait offenser (1) ».

Hélas ! ces menaces n'étaient-elles pas une annonce voilée sous des symboles, de ce que devait être dans l'avenir, la conduite de Jérusalem et des Juifs à l'égard du Christ, et des conséquences funestes qu'entraînera cette conduite? Jérusalem et les Juifs ne seront-ils pas, dans leurs paroles, comme des épines cruelles qui offenseront le Christ, le piqueront par des injures, des calomnies, des blasphèmes? Des épines ne seront-elles pas dressées en forme de couronne, pour couronner sa tête?

Mais alors sur cette nation incrédule et prévaricatrice s'appesantira le bras du Dominateur. Les Juifs subiront le sort réservé aux épines. Ils seront arrachés et jetés au loin. Une rigueur vengeresse les traitera sans ménagement et sans pitié avec le bâton et le fer. Un feu vengeur brûlera *sur place* la Ville et le Temple.

(1) *Ezéch.*, XXVIII, 24.

Digitized by Google

## VI

Si l'on considère avec attention cette dernière prophétie de David mourant, on reconnaîtra qu'elle est la confirmation de la grande promesse qui lui avait été faite par rapport à l'origine du Christ et aux caractères de son règne qui lui avaient été déjà révélés. Le Christ sortira de la famille de David ; et son règne consistera à ramener tous les hommes à la connaissance du vrai Dieu par la lumière de sa doctrine et à leur faire produire par sa grâce des fruits de salut.

C'est en l'année 1015 av[t] Jésus-Christ, que ces *dernières paroles* mirent, par la mort du saint roi, comme le sceau sur toutes les communications divines dont sa grande âme avait été favorisée en vue du Christ Après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'endormit avec ses pères et fut enseveli dans la ville de David.

Digitized by Google

## ÉTOILE ET HOSTIE

Je gagnais, pour prier, l'église solitaire.
Voltaire ricanait de son rire éternel.
Pensif, je cheminais, laissant rire Voltaire,
Et l'étoile du soir apparaissait au ciel.

Dans l'assombrissement de la voûte sacrée,
Comme une hostie au fond d'un tabernacle obscur,
Elle me souriait, petite, humble, ignorée,
Etincelle expirante aux déserts de l'azur.

Les astres ne sont pas ce que la foule en pense.
Oh ! que la Terre est grande avec ses monts géants,
Avec ses plaines d'or où court le vent immense,
Avec ses nations, avec ses océans !

Pourtant je contemplais l'humble étoile oubliée.
Soudain, sous la lueur de ce flambeau mourant.
Je me pris à courber ma tête humiliée :
Car la terre est petite et là-haut l'astre est grand.

Et sous cet astre aussi, Newton courbait la tête,
Et Képler le chantait dans son hymne exalté.
Car c'est d'une sublime humilité qu'est faite
La gloire du génie, et même sa fierté.

Et j'entrai pour prier dans la nef solitaire.
Voltaire ricanait de son rire éternel.
Moi, je m'agenouillai, laissant rire Voltaire,
Car la petite hostie était là sur l'autel.

Dans l'assombrissement de la voûte sacrée,
Comme une pauvre étoile aux déserts de l'azur,
Elle me souriait, muette, humble, ignorée ;
Blanche étincelle au fond du tabernacle obscur.

Et je me dis : « Etoile ! Hostie ! ô *rien* sublime ! »
Je frappai ma poitrine alors, homme de peu.
Car ma terre orgueilleuse est un atome infime,
Et l'étoile est un monde, et l'hostie est un Dieu.

Joseph SERRE.

Digitized by Google

## IL EST GRAND

Au splendide Océan, cet incommensurable,
Ajoutez le Désert, cet océan de sable,
Les champs d'or, les monts blancs,
Fuyez, envolez-vous dans les nuits constellées
Aux nébuleuses étoilées,
D'où l'éclair jusqu'à nous se traîne cent mille ans !

Entassez les soleils et les planètes rondes,
Et, sur l'entassement des mondes, d'autres mondes ;
Et toujours entassez,
Jusqu'à ce qu'épuisée, haletante, éperdue,
L'imagination s'arrête confondue.
Alors recommencez !

Joignez les milliards aux milliards de lieues !
Aux atmosphères d'or les atmosphères bleues !
Les univers aux univers !
Et si pour ce travail ta vie, insecte, est brève,
Dis à l'humanité de poursuivre ton rêve :
Au secours, Newtons et Képlers !

Six mille ans, dix mille ans, cent millions d'années,
Calculez,alignez de vos mains acharnées
Et de votre prunelle en feu
Les grossissements fous des chiffres et des mondes.
— Et vous aurez à peine, ô sciences profondes,
Effleuré la frange de Dieu.

Joseph SERRE.

Digitized by Google

## MINUIT

C'était nuit. Le soleil à torrents dans l'espace
Epanchait sa splendeur qui jamais ne se lasse ;
Ses larges rayons d'or ruisselaient. C'était nuit.
Car la Terre, globule, atome imperceptible,
O mystère ! éclipsait et faisait invisible
Le Dieu qui toujours luit.

Et vous, Seigneur, ô Dieu du ciel et de la terre,
A notre siècle aussi, c'est un peu de matière
Qui vous cache ici-bas.
Votre lumière emplit la sublime étendue ;
Mais le chimiste est là derrière sa cornue
Qui dit : « Je ne vois pas. »

Joseph SERRE.

Digitized by Google

# POUR L'HISTOIRE

DU

# FRANÇAIS MODERNE

Suite [1]

---

*Harengueur.* [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1530. Si telz *harengueurs* veulent monstrer leur sçavoir.
(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel. 85 a).

*Harpon.* [1611. Cotgrave.]

1553. La manière de placquer et vestir les murailles, ensemble des clefz ou *harpons*.
(*Albert. Architecture, trad.* I. Martin, 48 a).

*Harquebuzade.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1559. L'on les prend [les thuns] en l'Isle de Gades,... avec un grand rumeur de voix, et de tabourins, et force *harquebuzades*.
(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 129 a).

*Hectique.*

1585. Le trop de sec rend l'homme *hectique* et sec.
(P. Thevenin, dans *La Sepmaine de G. de Saluste*, 127).

*Hémicycle.* [1557. P. de Mesmes. *Instit. astron.* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1547. On dict que Bérose de Chaldée inventa l'*hémicycle*, ou demyrond cavé en un quarré.
(*Vitruve. Architecture, trad.* I. Martin, 132 a).

(1) Voir le numéro de novembre.

Digitized by Google

1553. Ceulx qui usoient de [lignes] droittes, les produisoient équidistantes, jusques à ce qu'ilz eussent adjousté aux cornes de l'*hémicycle* une quarte partie du diamètre.

(*Albert. Architecture, trad.* I. Martin, 174 a).

*Hemorrhoidal.* [XVIe s. Paré. I, 21.]

1559. Les veines *hemorrhoidales.*

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 45 b).

*Herculéen.* [XVIe s. La Boderie, dans Godefroy. Complément.]

1520. Julles Caesar... avoit une maladie... nommée mal sainct, ou *herculéen*, et vulgairement mal caducque.

(*Suetone, trad.* G. Michel, 21 a, édit. 1541).

*Hérissonné.*

1546. Sus horridus. *Herissonné*, qui a le poil dressé.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 598 b).

1559. L'Acanthion... n'est (selon qu'aucuns l'estiment, une certaine espèce de chardon de montagne, moussu en tout le circuit de son fruict *hérissonné.*

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 252 b).

*Hermaphrodite.* [XVIe s. Rabelais. V, 9.]

1488. Et semblablement est des androgenes, aultrement ditz *hermofrodites*, lesquelz ont double nature et sexe de homme et de femme.

(*La Mer des Histoires.* I, 33 d, édit. 1491).

1551. Vostre amoureux *Hermaphrodite.*

(*Les Dialogues de m. Speron Sperone, trad.* C. Gruget, 12 b).

*Hernie.* [1561. P. Franco, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1503. Le septiesme chapitre des apostemes des hanches.. lesquelz par nom commun sont appellez *hernies.*

(*Le Guidon en francoys*, 144 b, édit. 1534).

*Hexametre.* [1511. *Vies des saints Peres*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Juvenas... escript les evangiles en vers heroiques et *exametres.*

(*La Mer des Histoires.* II, 97 d, édit. 1491).

Digitized by Google

*Hochement.* [XVI^e s. Amyot. *Œuvres morales. Comment refr. la colère*, 6.]

1552. Concussus. Secouement, *hochement*, branslement, mouvement.

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 281 b).

*Homogene.* [1550. Piccolomini, *Sphere du monde*, p. 30, trad. Goupil.]

1503. Choses humides et *homogenees.*

(*Le Guidon en francoys*, 310 a, édit. 1534).

*Homogénéité.* [XVI^e s. Vigenère. *Traité du feu et du sel* (1608), p. 253.]

1503. La matière de zefiros et chancre ont entre soy grande similitude et *homogénéité.*

(*Le Guidon en francoys*, 132 d, édit. 1534).

*Honorifique.* [1507. Nic. de La Chesnaye, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Après la mort duquel [Cham] ses gens luy firent ung *honorifique* sépulchre, comme à ung des amys de Dieu translaté ès cieulx.

(*La Mer des Histoires.* I, 30 c, édit. 1491).

*Huilé.* [XVI^e s. Paré. VIII, 20.]

1546. Ungi olivo. Estre oinct d'huile, estre *huilé*, ou enhuilé.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 1352 b).

1547. Une liqueur *huylée.*

(*Vitruve, trad.* I. Martin, 114 a).

*Huileux.* [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Oleosus. Plein d'huile, *huileux.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 501 a).

*Humecter.* [XVI^e s. Rabelais. I, 5.]

1503. De sa complexion il [l'os] est sech pour ce pour l'*humecter*... ladicte medulle est en la concavité des os.

(*Le Guidon en francoys*, 41 a, édit. 1534).

*Humoral.* [1555. P. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 27.]

1503. La masse *humorale.*

(*Le Guidon en francoys*, 26 a, édit. 1534).

Digitized by Google

*Huytiesment.* [1552. J. Pelletier. *Arithmétique*, 77 b.]

1503. Premierement... Sondement [*sic*]... Tiercement... Quartement... Quintement... Sextement... Septiesmement... *Huytiesmement...*

(*Le Guidon en françoys*, 164 c, édit. 1534).

*Hyemal.* [XVI^e^ s. Amyot, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Durans le solstice *hyemal*, c'est-à-dire les cours jours d'yver,on n'y voit point luire le soleil.

(*La Mer des Histoires*. I, 66 c, édit. 1491).

*Icosaedre.* [1587. Duchesne. *Grand Miroir du Monde*, 62.]

1557. Platon et les siens... par l'assemblement de ces triangles, tirèrent la forme pyramidale pour le feu... l'*icosaedre*, pour l'eau.

(Pontus de Tyard. *L'Univers*, 236 a, édit. 1587).

*Ignare.* [1512. P. Gringore, *Obst. des Suisses.*]

1488. Chilo interrogué que c'est de Fortune, respondist : C'est un médecin *ignare* qui avugle plusieurs gens.

(*La Mer des Histoires*. I, 202 d, édit. 1491).

*Illicitement.* [1570. Gentian Hervet. *Cité de Dieu*, dans Delboulle. *Recueil.*]

1546. Illicitè. *Illicitement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 612 a.]

*Illuminatif.* [XV^e^ s. Gerson, dans Dochez, *Dict.* ]

1488. Il [le souleil] a vertu *illuminative.*

(*La Mer des Histoires*. I, 44 a, édit. 1491).

*Imbiber.* [XVI^e^ s. Paré. XV, 47.]

1503. Nous devons avoir intention à desseicher et mundifier la matière contenue et *imbibée* au nerf.

(*Le Guidon en francoys*, 202 c. édit. 1534).

1547. Quand la vertu de la liqueur entre dedans les corps subgectz, elle y sème la qualité substancieuse de chacune sienne espèce dont elle est *imbibée.*

(*Vitruve, trad.* I. Martin, 115 a).

*Immédiatement.* [1537, dans *Revue historique*. I, 133.]

1503. Comme en nostre corps soit grande diversité de nerfz différens en mollice et durté et soyent en grant nombre, il n'a pas esté chose possible que tous *immédiatement* ayent prins leur naissance du cerveau.

(*Le Guidon en francoys*, 38 d, édit. 1534).

Digitized by Google

*Immodeste.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1543. Ceulx qui par trop estrange présumption veulent tenir une gravité *immodeste.*

(*Amadis.* IV, 11 a).

*Immodestement.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Immodestè. *Immodestement,* immodereement, oultre mesure, trop.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 617 b.)

*Immodestie.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Immoderatio. *Immodestie.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 617 b).

*Impatronizer, s'.*[XVIe s. Pasquier. *Recherches.* I, 5.]

1552. Regnis alicuius insurgere. Se insurgir par guerre et eslever à l'encontre, pour s'en emparer et *impatronizer.*

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 709 b).

*Impénitence.* [1630. Monet, *Abrégé du parallele.*]

1488. Des sept péchés contre le Sainct Esperit..., il y en a deux irrémissibles : c'est assavoir finale *impénitence* et finale despération.

(*La Mer des Histoires.* I, 18 d, édit. 1491).

*Impérialiste.* [1642. Oudin.]

1546. Autant en fisrent ceulx de Macedone... et de mesme ordre qu'avoient tenu les *Imperialistes.*

(*Palmerin d'Olive,* 196 a).

*Implacablement.* [Néologisme.]

1546. Implacabiliter. Obstineement, *implacablement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 624 b).

*Implicite.* [XVIe s. Calvin. *Institution chrestienne.* III, 11, 5.]

1488. Se telz n'ont point eu foy explicite et claire, toutesfois ilz ont eue une foy *implicite* et intrinsèque, en tant que ilz ont creu que Dieu délivreroit les hommes selon son bon plaisir.

(*La Mer des Histoires.* I, 94 d, édit. 1491.)

*Implicitement.* [XVIe s. Calvin. *Institution chrestienne.* III, 11, 5.]

1488. En laquelle création [de la femme]... Dieu *implicitement* et virtuellement institua mariage.

(*La Mer des Histoires.* I, 7 d, édit. 1491).

1488. Causalement, virtuellement, et *implicitement* Dieu a tout fait ès six jours.

(*Ibid.*, I, 11 c).

Digitized by Google

*Importance.* [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1530. Agathocles... estoit gaudisseur et mocqueur : non pas en banquetz tant seulement, mais encores quant il parloit de choses *d'importance.*

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 113 a).

*Impropriété.* [XVIe s. Calvin, *Instit. chr.* dans Littré.]

1488. [Le royaulme des Scithes] fut appelé règne des Barbares pour les *impropriétés* et inhabilités des habitateurs.

(*La Mer des Histoires.* I, 84 c, édit. 1491).

1503. Oster *impropriété* de parler.

(*Le Guidon en francoys,* 82 c, édit. 1534).

*Imprudemment.* [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1508. J'ay assez *imprudemment* applicqué la petite pointe de ma plume trop agreste et ruralle à ourdir... ce tel quel traicté.

(Dans *Recueil de poésies françoises* (1857), VI, 120).

1538. Imprudenter. *Imprudemment,* sans prendre garde à soy, par ignorance.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum,* 349) b).

*Imprudent.* [XVe-XVIe s. P. Desrey. *Mer des chroniques,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1488. La saincte théologie use de métaphores pour utilité et nécessité, car elle est pour les prudens et *imprudens.*

(*La Mer des Histoires.* I, 38 b, édit. 1491).

*Impubere.* [15... J. Le Blond, dans Godefroy, *Complément.*]

1488. On peult demander se *impubères,* c'est-à-dire enfans soubz aage pevent estre mariés.

(*La Mer des Histoires,* I, 97 a, édit. 1491).

*Impunement.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1554. Combien que le droit des gens permist *impunément* les meurtrir, outrager et tuer.

(Le Caron. *La Claire,* 95 b).

*Impurité.* [XVIe s, Paré. XV, 2.]

1503. La grande quantité et *impurité* de l'humeur.

(*Le Guidon en francoys,* 49 b, édit. 1534).

*Inanimé.* [1529. G. Tory. *Champfleury,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1520. Par ces briefves remonstrances estans les Athéniens *inanimez* resjouyz, se disposèrent de deffendre chascun en son endroit.

(*Thucydide, trad.* C. de Seyssel, 67 b, édit. 1534).

Digitized by Google

*Incapacité.* [1552. Cl. Paradin. *Chroniques de Savoie*, p. 329.]

1551. Ce seroit chose vaine de mettre les sciences grecques en vulgaire, tant pour l'*incapacité* de la langue, que pour la contrainte des termes,

(*Les Dialogues de m. Speron Sperone, trad.* C. Gruget, 168).

*Incarcérer.* [1508. Maximien. *Arrest du roi des Romains.*]

1488. Anaxagoras disoit que le soleil estoit une pierre pleine de feu, dont les Athéniens ne furent pas contens, car ils honoroient et adoroient le soleil comme dieu, parquoy ilz le *incarcérèrent*... et puis finablement le empoisonnèrent.

(*La Mer des Histoires.* II, 19 c, édit. 1491).

*Incinérer.* [1580. Grenier. *Bouclier de la foy*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Lors seront *incinérés* et mis en pouldres les grans trésors des avaricieux, selon le cha[pitre] dernier de Ysaye, mais le ver et remors de leur conscience ne mourra point.

(*La Mer des Histoires.* I, 29 b, édit. 1491).

1503. Les grosses [parties] terrestres et *incinérées.*

(*Le Guidon en francoys*, 109 c, édit. 1534).

*Inclement.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Inclemens. Rude, dur, rigoureux, sans pitié, *inclément.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 638 b).

*Inclusivement.* [XV^e-XVI^e s. J. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Selon l'auctorité de la vérité hébraïque et des LXX interprètes, la iij^eaage commence en la naissance de Abraham. *Inclusivement* s'estent jusques au commencement du règne de David, c'estassavoir après la mort de Saul exclusivement.

(*La Mer des Histoires.* I, 88 b, édit. 1491.)

*Incommode.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Incommodus. Ennuyeux et fascheux, dommageable, *incommode.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 640 b).

1547. La distribution de ses parties est aucunement difficile, voire presque *incommode.*

(*Vitruve, trad.* I. Martin, 53 b).

Digitized by Google

*Incommutabilité.*

1570. Cecy se fait, demeurant l'***incommutabilité*** du conseil de Dieu.

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet, I, 315 a, B, édit. 1578).

*Incompetent.* [1611. Cotgrave.]

1580. Que dirons nous, si la confession est faicte par devant un juge *incompetent.*

(I. Bodin. *Demonomanie*, 186 a, édit. 1582).

*Incompletement.* [Néologisme.]

1503. Les espondilles du dos aulcunesfoys sont desloyées complètement et aulcunesfoys *incomplètement.*

(*Le Guidon en francoys*, 232 c, édit. 1534).

*Incomplexe.* [1732. *Dict. de Trévoux.*]

1503. Sapience... est habit considérant les principes *incomplexes* et choses célestes.

(*Le Guidon en francoys*, 6 b, édit.1534).

*Incompréhensibilité.* [XVI^e^ s. Montaigne. II, 12.]

1557. La difficulté, voire *incompréhensibilité* des spéculations Théologiennes.

(Pontus de Tyard. *Le Premier Curieux*, dans ses *Discours philosophiques*, 198 b, édit. 1587).

1573. Onbegrijpelickheyt. *Incompréhensibilité.* Incomprehensibilitas.

(*Thesaurus Theutonicae linguae*, l 1 b).

*Inconsequence.* [XVII^e^ s. Bossuet, dans Trévoux.]

1538. Inconsequentia. *Inconséquence.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 358 b).

*Inconsidération.* [XVI^e^ s. Calvin. *Instit. chr.* IV, XII, 1.]

1488. Ne parle point trop tost, car ce démonstre l'inconstance et *inconsidération* de l'omme.

(*La Mer des Histoires.* I, 203 c, édit. 1491).

*Inconsolable.* [1611. Cotgrave.]

1552. Inconsolabilis. Qu'on ne peult consoler ne reconforter, *inconsolable.*

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 671 a).

Digitized by Google

*Inconsolablement.* [XVe-XVIe s. Et. de Médicis, *Chronique*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Aedaz [*sic*] gémit et ploura son dit filz Abel *inconsolablement* par plusieurs ans.

(*La Mer des Histoires.* I, 15 d, édit. 1491).

*Inconvenance.* [1611. Cotgrave.]

1573. Onbehoorlickheyt. Impertinence, *inconvenance.* Impertinentia, inconvenientia, indecentia.

(*Thesaurus Theutonicae linguae*, l 1 c).

*Incorrectement.* [1570. Gentian Hervet. *Cité de Dieu*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1538. Mendose. *Incorrectement*, avec beaucoup de faultes.

(R. Estienne, *Dict. Latinogallicum*, 445 a).

*Incorruptibilité.* [1570. Gentian Hervet. *Cité de Dieu*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1570. Combien que la main et le doigt soyent inégaux, toutesfois l'*incorruptibilité* de la main et du doigt est esgale.

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 320 a, D, édit. 1578).

*Incrustation.* [1572. Yver. *Printemps*, 522, édit. Buchon.]

1553. *Incrustation* (autrement ouvrage de stuc).

(*Albert. Architecture, trad.* I. Martin, 107 a).

*Inculquer.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Infulcire. *Inculquer*, dire et redire.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 659 b).

*Indevotement.* [1690. Furetière.]

1479. Nous sommes fort offendus des ecclésiastiques... qui *indévotement* paient à Dieu l'office.

(*Le livre des sains Anges*, V. 36).

*Indevotion.* [1584. Thevet. *Hommes illustres*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1479. Ilz paient copieusement leurs dissolucions et *indevocions.*

(*Le livre des sains Anges.* V, 36).

1552. Indevotio. *Indevotion*, froide affection.

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 676 a).

*Index.* [XVIe s. Rabelais. I. 8. — Paré, IV, 21.]

1503. Le second [doit] est appellé *index* : car avecque luy nous démonstrons ce que voulons monstrer.

(*Le Guidon en francoys*, 56 d, édit. 1534).



Digitized by Google

*Indication.* [XVIe s. Paré. *Introduction*, 10.]

1503. Nous qui prenons les *indications* d'eulx les [membres playes] cousons.

(*Le Guidon en francoys*, 183 a, édit. 1534).

*Indice.* [1501, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Ypocras... escript... Le livre des *indices* et jugemens des maladies causées sur les signes des estoilles.

(*La Mer des Histoires*. II, 21 b, édit. 1491).

*Indigete.* [1570. Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Des dieux *indigetes* et aultres dieux... *Indigetes*... vault autant comme non indigens ou comme vivans et conversans avec les dieux.

(*La Mer des Histoires*. I,53 d, édit. 1491).

*Indirectement.* [1507. *Ordonnances* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Nulle chose sensible ou vertu corporelle ne peult directement ne *indirectement* riens faire contre les deables.

(*La Mer des Histoires*. I, 169 b, édit. 1491).

1503. Les espèces du son viennent *indirectement* aux oreilles et les espèces de la couleur viennent directement aux yeulx.

(*Le Guidon en francoys*, 50 b, édit. 1534).

*Indiscret.* [XVIe s. Ronsard. *Discours à J. Grevin.*]

1488. Jurement *indiscret*.

(*La Mer des Histoires*. I, 197 b, édit.1491).

1549. Est-il besoing qu'un si grand artifice
Pour Achilles ou son pareil propice,
Soit mys aux mains d'un gendarme *indiscret*
Qui n'entend pas de l'escu le secret?

(*Ovide. Métamorphose*, trad. F. Habert, B 3 b).

*Indissolublement.* [1507. *Traicté des quatre degrez d'amour*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Pierres carrées conjointes et liées ensemble de cyment et de plomb *indissolublement*.

(*La Mer des Histoires*. I, 154 b, édit. 1491).

*Individuel.* [XVIe s. Rabelais. III, prologue.]

1503. Ne sont pas nécessaires à l'estre *individual*, mais de l'espèce.

(*Le Guidon en francoys*, 140 c, édit. 1534).

Digitized by Google

*Indubitablement.* [XV^e s. G. Tardif. *Apol. de L. Valla,* dans Delboulle. *Recueil de vieux mots,* ms.]

1488. Ilz tenoyent tel mystère des enseignemens et traditions paternelles,... dont creoyent *indubitablement* que ainsy seroit et adviendroit.

(*La Mer des Histoires.* I, 199 b, édit. 1491).

*Ineffaçable.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1545. Quelle grand honte et marque *ineffaçable.*
Est imprimée à ce jour sur la Grèce.
(*L'Iliade, trad.* H. Salel, CCLX).

*Inegalement.* [1520. Estienne de la Roche. *Arithmetique* 145 b.]

1503. Le tiers [cas] est quant au lieu de l'aposteme l'on treuve la sanie *inégalement* maturée.

(*Le Guidon en francoys,* 107 a, édit. 1534).

*Ineptie.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Elle répute ce mien heureux malheur à *ineptie* et faulte de civilité.

(*Palmerin d'Olive,* 163 b).

*Inespéré.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1544. Mais plus grand heur le sort me deut ascrire,
Qui tel souhaict *inespéré* m'acquit.
(M. Scève. *Délie,* CXXXIX, édit. 1862).

1546. Recouvrement *inespéré.*
(*Palmerin d'Olive,* 187 a.)

*Inevitable.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1530. Par nécessité *inévitable* il les fault dedans peu de temps laisser.

(*Diodore, trad.* C. de Seyssel, I b).

*Infaillibilité.* [XVI^e-XVII^e s. S. François de Sales, dans Godefroy, *Complément.*]

1573. Onbedriechlickheyt. *Infallibilité. Infallibilitas, fidelitas, securitas.*

(*Thesaurus Theutonicae linguae,* 1 1 b).

(*A suivre*) Hugues VAGANAY.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

*La Prière.* Philosophie et théologie de la Prière, par le P. MONSABRÉ, O. P., avec une préface de Mgr FUZET, archevêque de Rouen. — Un vol. in-12 de 434 p. — Paris, Lethielleux. — *Prix :* 3 fr. 50.

En nous parlant du devoir, de la dignité, des formes (prière d'adoration et d'action de grâces, de demande, publique, d'office, mentale, vocale), de la préparation des qualités, de l'objet, du temps et de l'efficacité (intrinsèque et extérieure)de la prière, le P. Monsabré nous offre un traité qui épuise ou peu s'en faut, la théologie du sujet, sans en négliger, surtout dans les premiers chapitres, le côté plutôt philosophique. Ce traité, on devine bien que l'orateur de Notre-Dame n'a pas dû le développer froidement et sans éloquence, ce dont témoignent la clarté de l'ordonnance, la netteté des divisions, la chaleur des développements et la coloration des tableaux, toutes qualités que Mgr Fuzet signale très justement. Il en dit un autre mérite, celui d'être très opportun, parce que« à mon sens on pourrait dire qu'il y a chez nous trop de prières et que cependant on ne prie pas assez. Trop de prières, si nous entendons par là cette étrange multiplicité de formules nouvelles, insipides pour la plupart, que l'on voit éclore tous les jours... Et néanmoins on ne prie pas assez. J'entends par là que trop de personnes en priant, soucieuses de l'abondance, ne tendent pas à l'intensité. J'entends encore que l'on fait insuffisamment de sa vie même sa prière principale. Prière, effort vers le bien devraient aller de pair. »

De la prière vocale l'auteur expose qu'elle sanctifie et consacre au Seigneur le don magnifique de la parole, qu'elle excite à la dé-

Digitized by Google

votion, qu'elle en est l'effet et l'épanouissement, qu'elle est la forme naturelle et nécessaire de la prière publique. On signalerait plus particulièrement encore les chapitres 5, 7 et 9 sur la prière mentale, l'efficacité de la prière, ainsi que l'épilogue : Jésus modèle parfait des priants.

Ceux et celles qui font dans leur vie à la prière la place qui lui revient prieront mieux encore et plus joyeusement après avoir lu ce livre. Quant à ceux qui ne prient point, peut-être la lecture de cet ouvrage, en leur insinuant des remords ou des regrets, leur suggérera-t-elle l'heureuse pensée de tenter l'expérience de la prière.

L. T.

I. *La croyance religieuse et les exigences de la vie contemporaine*, par M. l'abbé Ph. PONSARD, professeur de philosophie à l'école Massillon. — Un vol. in-12, de XXI-272 pp. — Paris, Beauchesne. — *Prix* : 3 fr.

II. *Pourquoi l'on doit être chrétien*, par M. LEPIN, professeur à l'Ecole de théologie de Francheville (Rhône). — Une brochure in-12 de 61 pp. — Paris, Beanchesne, 1907. — *Prix :* 0 fr.50.

I. — Le premier volume est un recueil de quinze conférences données à l'association des jeunes gens du *Chantier*, de la paroisse Saint-Antoine, à Paris. Ces quinze conférences, divisées en trois séries, abordent successivement le problème de l'existenee de Dieu, celui des rapports du christianisme avec les aspirations contemporaines de justice, de solidarité, de science, et enfin le problème du sens et de la valeur de la vie. Classiques par leur forme, elles sont très modernes par la façon d'envisager les sujets et de les traiter. L'auteur, qui ne se prive pas d'être poète à ses moments, et de semer dans son discours les images et les comparaisons propres à intéresser son auditoire, est cependant un philosophe et a évidemment profondément pensé ce qu'il dit. On s'en aperçoit à certains exposés et raisonnements qu'un esprit vigoureux seul a pu condenser autant. Son ouvrage est un livre à mettre entre les mains de tous ceux qu'intéresse le mouvement des idées religieuses, mais surtout des membres des Cercles d'études.

II. — La plaquette de M. Lepin est un court exposé, avec preuves à l'appui, et sous la forme classique, des grandes vérités qui doivent conduire tout homme à la foi catholique. Il y a un Dieu. J'ai une âme et il y a une autre vie. Il y a une religion voulue par Dieu

Digitized by Google

et qui s'impose à moi. Cette véritable religion est la religion chrétienne, catholique. — Brochure de propagande à laquelle le nom de son auteur donne une particulière autorité.

J. T.

*Manuale Vitæ spiritualis*, continens Ludovici Blosii, opera spiritualia selecta. — Un vol. in-16. — Fribourg en B., Herder, 1907. — *Prix :* 3 fr.

Cet élégant petit volume est le premier d'une collection publiée par l'éditeur Herder, sous le haut patronage du Cardinal-Archevêque de Cologne et avec le concours actif du P. Lehmkuhl. Le titre général de cette série d'opuscules est : bibliotheca ascetica mystica. Elle comprendra des œuvres choisies des maîtres de la vie spirituelle, toutes publiées en latin, quelle que soit la langue dans laquelle elles ont été écrites. Car cette bibliothèque s'adresse, comme on le pense bien, avant tout au clergé.

L'œuvre de Louis de Blois, que saint Ignace de Loyola et saint François de Sales appréciaient déjà singulièrement et que tout le XVII^e siècle a méditée, était bien digne d'ouvrir la marche. Rien, peut-être dans la littérature mystique ne se rapproche autant de l'Imitation de Jésus-Christ. L'auteur, le plus souvent, s'adresse directement à l'âme de la même manière discrète mais pressante, du même ton paisible et ardent à la fois. Et quand il cesse de parler à l'âme, c'est pour s'épancher en prières à Notre-Seigneur et à Marie, avec plus d'abondance sans doute, mais avec une onction pareille, simple, douce, intérieure et contenue. La doctrine est du même esprit. Point de lourde métaphysique ; point de développements pénibles. C'est la foi qui parle et une expérience admirable de la vie surnaturelle. L'Ecriture, les œuvres des Pères, les exemples des saints fournissent les arguments et les plus précieux ornements de ces opuscules... Louis de Blois, qui ne le cède à personne pour la solidité, ne le cède pas pour le charme aux mystiques du XIV^e siècle, à qui l'on a fait récemment une si surprenante popularité. Mais on ne le traduira pas en « écriture artiste ». Sa forte simplicité ne s'en accommoderait pas ; d'autre part, le français le plus pur ne lui ajouterait pas plus que la langue de Lamennais n'ajoute à l'Imitation. On aura plaisir à le lire dans sa langue délicate, élégante, mais belle surtout par sa simplicité, comme la pensée très pure qu'elle revêt... Il faut souhaiter que ce Manuel de vie spirituelle devienne en effet le Manuel de beaucoup. C'est un trésor caché, mais un vrai trésor.

S. P.

Digitized by Google

*L'Esprit du Tiers-Ordre Franciscain, par le R. P. Pierre-Baptiste* GIMET, *O. F. M.; quatrième édition, dédiée à Sa Sainteté Pie X, honorée d'une lettre de S. E. le Cardinal Merry del Val et précédée d'une belle préface de S. E. le Cardinal Vaughan, archevêque de Westminster (Londres). In-12 de 520 pages. Prix : 2 fr. ; franco : 2 fr. 55. Vic et Amat, Paris.*

« En dehors de l'édition anglaise, écrivait à l'auteur son Provincial, les trois éditions françaises, écoulées en quelques années, prouvent que votre ouvrage, — l'*Esprit du Tiers-Ordre*, — répondait à un besoin, en communiquant surtout aux prêtres Tertiaires des vues sérieuses qui leur permettent, dans leurs conférences, de donner au Tiers-Ordre sa vraie physionomie.

« Aussi je suis très heureux, après le Cardinal Vaughan, de vénérée mémoire, d'émettre le vœu que votre ouvrage devienne comme un Manuel. »

L'Esprit du Tiers-Ordre est divisé en quatre parties : *Le Tiers-Ordre de Saint François, retour à la ferveur de la primitive Eglise ; — le Tiers-Ordre, extension de la vie religieuse dans le monde ; — le Tiers-Ordre et la franc-maçonnerie ; — les obligations du Tiers-Ordre.*

« Livre magistral qui, par sa profonde doctrine, son intérêt pratique et son charme littéraire, nous ne craignons pas d'ajouter, par *sa portée sociale*, se recommande à tous : non seulement aux Tertiaires, mais *aux catholiques*, aux hommes de pensée et d'action, qui ont à cœur la gloire de Dieu, le progrès moral de l'humanité et le relèvement de la patrie. »

Augustin LÉMANN.

*La Vie spirituelle d'après les mystiques du* XIV^e^ *siècle.* — Traduction et adaptation par M^me^ la comtesse de FLAVIGNY et M^lle^ DE PITTEURS. — Un vol. petit in-18 de 280 pp. — Paris, Lethielleux, 1906.

Les deux traductrices ont eu l'heureuse pensée d'adapter au public français, en faisant une sélection, l'anthologie des mystiques allemands du P. Denifle (4^e^ édition), « un des livres qui de notre temps ont exercé une influence profonde sur les catholiques d'Allemagne. » Peut-être même nous donneront-elles plus tard une version de l'œuvre entière du célèbre Dominicain mort depuis peu. Cette édition française, la seule autorisée, a été revue et annotée par un docteur en théologie.

Digitized by Google

Un court avant-propos nous fait faire sommairement connaissance avec la théologie mystique et les mystiques. Ceux-ci sont étymologiquement des initiés qui n'étudient pas Dieu dans sa substance et dans les livres, mais s'instruisent par l'expérience qu'ils ont de l'action divine en eux, « par une sorte de clairvoyance mystérieuse qui ne se fait plus même à la simple lumière de la foi, mais à une lumière qui, n'étant pas encore celle de la gloire, semble un de ses plus beaux reflets. — La manière dont ils conçoivent Dieu est plutôt un goût qu'une lumière. »

Quatre ou cinq pages de bibliographie nous indiquent les notes et ouvrages auxquels on a emprunté les extraits qui composent ce précieux petit volume ; des renvois au bas des pages permettent de constater que c'est Henri Seuse ou Suso, de l'ordre des Frères Prêcheurs (1), béatifié par Grégoire XVI et le célèbre prédicateur Jean Tauler, dominicain aussi, qui sont le plus souvent traduits ou adaptés. Le corps de l'ouvrage comprend quarante et un chapitres d'inégale longueur entre lesquels on ne découvre guère un ordre logique qu'on n'a pas probablement pas cherché à y mettre.

Il y a plaisir et profit à parcourir ou plutôt à lire attentivement ces pages ; elles sont sans doute de valeur inégale, mais presque aucune n'est banale et dans beaucoup l'on entend des cris d'âme qui émeuvent profondément la nôtre et offrent à la piété un aliment autrement substantiel que tant de livres de piété creux et mièvres dont on nous a encombrés.

L. T.

*Le Réveil du catholicisme en Angleterre au* XIX^e^ *siècle*, par J. GUIBERT, Supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. — 1 vol. in-12, de 390 p. — Poussielgue, Paris, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

Tous ceux qui ont lu l'admirable « Histoire de la Renaissance du Catholicisme en Angleterre » de M. Paul Thureau-Dangin trouveront encore plaisir et profit à connaître l'ouvrage de M. Guibert. Les titres sont presque les mêmes, sans doute parce que M. Guibert a voulu marquer délicatement ce qu'il devait à son éminent devancier. Mais l'originalité du très distingué supérieur des Carmes reste entière. — Et d'abord l'histoire, sans rien perdre de son objectivité, se tourne ici en apologétique. Elle est enfermée dans une

(1) Surtout *Vie* et *Livre de la Sagesse*.

Digitized by Google

série de conférences prononcées dans l'église Saint-Sulpice aux réunions de l'Archiconfrérie fondée en 1897 pour le retour de l'Angleterre à l'unité catholique. Il suffisait d'insister sur le caractère intime de cette merveilleuse renaissance pour atteindre le but d'édification qu'imposaient le lieu et l'auditoire. Mais on ne pouvait insister avec plus de discrétion. D'autre part, comme on considérait le réveil religieux d'un point de vue plus exclusivement catholique, le sujet s'est élargi et quelques personnalités viennent au premier plan qui, dans l'ouvrage de M. Thureau-Dangin, figurent un peu dans la pénombre : tels l'évêque Milner, O'Connell, et le P. Ignace Spencer.

Afin d'augmenter à la fois l'attrait et l'utilité de ce livre réconfortant, M. Guibert l'a enrichi de onze gravures hors texte et d'appendices bibliographiques très considérables. Sur le rôle des prêtres français en Angleterre pendant la Révolution, sur Milner, sur Newman (p. 310 à 335),sur le mouvement d'Oxford, le P. Spencer, sur Wiseman, Faber, Manning, on trouve l'indication précise et presque complète des documents d'archives, ouvrages et articles publiés. Les recueils bibliographiques que nous envions aux Anglais ont été largement mis à contribution ; et pour toute cette période de l'histoire religieuse de l'Angleterre, on est dispensé de chercher ailleurs. Les vingt-cinq pages consacrées anx écrits de Newman et à la littérature anglaise ou française, qui le concerne sont bien près d'épuiser le sujet. Pareillement les quinze pages de la bibliographie de Manning.

S. P.

*L'avenir de l'Église russe*, essai sur la crise sociale et religieuse en Russie, par Joseph WILBOIS. — 1 vol. in-16. — Bloud, Paris, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ce livre est une application de la méthode dont les premiers linéaments furent tracés par Le Play et qui fut ensuite systématisée par l'abbé de Tourville et M. T. Demolins : c'est la première fois qu'on l'étend aux études religieuses et que l'on tente de déterminer de façon scientifique dans quelle mesure un milieu géographique a pu influer sur la vie religieuse d'une nation. Pour être discutable, cette étude et cette théorie ne méritaient pas moins d'être signalées. On pourrait grouper autour de deux idées centrales les six premières lettres qui forment la matière de ce livre et qui constituent autant de chapitres : d'une part comment son histoire anté-

Digitized by Google

rieure et son milieu expliquent l'état du peuple russe ; d'autre part comment dans son développement, sa vie religieuse a été conditionnée par sa vie profane et son progrès social. La dernière lettre — et le dernier chapitre — essaie de conclure du passé à l'avenir, pour autant que l'observation du passé fournit de vraies lois sociales ; elle pose la question de l'union de l'Eglise russe et de l'Eglise latine et s'efforce de préciser les conditions de solutions. Emaillé d'observations empruntées à la vue directe des choses, fécond en aperçus originaux, ce livre est une des plus sérieuses monographies de société religieuse qui aient été écrites.

Plusieurs assertions sont contestables et plus d'une de ces théories sera critiquée, cela ne diminue en rien la réelle valeur scientifique et l'intérêt qui recommandent cet ouvrage à l'attention de ceux qui s'intéressent à l'évolution des sociétés religieuses.

H. L.

*Au Peuple. Catholiques non romains et Catholiques romains*, par l'abbé ROUSSIN, prêtre catholique. — Un vol. in-12. — Paris, Fischbacher, 1906.

Le sous-titre de cet ouvrage : Contre la confession romaine et le célibat obligatoire, en précise les intentions. L'auteur n'a aucun mérite à affirmer qu'on y trouvera ni ordre étudié (ou autre), ni apprêt de style : « J'écris à course de plume » tant cela est obvie. Il suppose qu'on peut être catholique sans être romain, ce qui dénote un bagage théologique plutôt insuffisant. Les qualificatifs attribués à l'Eglise au début de la Constitution *Dei Filius* donnèrent bien lieu lors du dernier concile œcuménique à quelques amendements ; mais l'auteur du second ayant exprimé le désir que dans la formule *Sancta Romana Catholica Ecclesia credit*, etc., on introduisît une virgule entre les mots *romana* et *catholica*, on fut d'avis de n'en rien faire, les deux adjectifs désignant une seule et même église et personne ne mettant une virgule entre son nom de baptême et son nom de famille. Finalement la rédaction : *Sancta catholica apostolica Romana Ecclesia* fut presque unanimement adoptée. L'abbé Roussin aurait donc pu économiser la distinction fantaisiste qu'il établit dans le catholicisme entre la branche aînée et la cadette ; ceux de la première « sont les disciples de Jésus, les aînés de la famille », les autres, « les romains, les cadets sont les disciples d'un homme ».

Digitized by Google

Le même abbé Roussin nourrit contre l'évêque de Rome en général et en particulier contre Pie X une haine intense qui le rend spirituel à l'égal des rédacteurs de la *Lanterne :* « O Sarto ! il ne serait pas canonisé l'apôtre des nations, ni même Pierre, si vous étiez venu assez tôt sur la scène du monde. » Plus loin il se ravise et devient presque convenable : « Alors dans un grand concile les légats du successeur de Numa, l'évêque de Rome, etc. »

Entre bien d'autres choses la confession et le célibat ecclésiastique horripilent ce prêtre pseudo-catholique. Faut-il l'attribuer aux abus qui en résultent? Il en serait donc encore à s'étonner qu'on abuse des meilleures choses et à n'y voir d'autre remède que la destruction radicale des abus par celle des institutions qui les rendent possibles?

Comme les idées fausses et les appréciations injustes se font écho, l'abbé Roussin, qui se cite en exergue à la première page à la suite de saint Paul, nous révèle que « le gouvernement depuis bien des années, en présence des excitations, des désobéissances, des révoltes, des excès de cette religion qui est en dehors des règles divines, a montré une longanimité que n'aurait jamais pratiquée tout autre gouvernement » (P. 77).

L'ouvrage se termine par un « Nota important » qui recommande à tous, en particulier aux prêtres, la lecture de la *Papauté* de Dœllinger, de la *Papauté schismatique* de Guettée, des *Origines de la Compagnie de Jésus*, etc.

On se demande pourquoi l'auteur n'a pas économisé la publication d'un livre qui n'apprend rien, ne comble aucun vide, ne répond à aucune nécessité. Est-il besoin de dire qu'il a été édité par la librairie protestante Fischbacher?

L. T.

Digitized by Google

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

*Histoire de Rome et des Papes au Moyen age*, par H. GRISAR, S. J. Traduction de l'allemand, par G. LEDOS. — Livre I : *Rome au déclin du monde antique.* — Deux vol. grand-in-8°, de 465-456 pages, avec une carte en couleur et 224 figures ou plans historiques. — Paris, Société de Saint-Augustin, 1906. — *Prix :* 25 fr.

Voici un ouvrage historique qui dépasse de beaucoup tout ce qu'on a écrit jusqu'à ce jour sur la Rome chrétienne des premiers siècles.

Le sujet est traité avec l'ampleur qu'il comporte. C'est l'exposé non seulement des origines et du développement de la primatie romaine, mais de la civilisation papale considérée dans toute l'étendue de son rayonnement et dans ses rapports avec les diverses manifestations de l'activité humaine.

Pour une œuvre aussi originale et d'un cadre aussi large, il fallait un auteur à la fois épris et maître de son sujet, d'une érudition des mieux informées, d'une rare puissance d'évocation et d'un jugement capable de s'élever aux vues les plus générales. Cet auteur, c'est le Pape Léon XIII lui-même qui l'a distingué et choisi. A sa demande, le P. Grisar, professeur à l'Université d'Inspruck, a entrepris la tâche. Son histoire, destinée à se poursuivre jusqu'à la fin du moyen âge, aboutira à l'histoire des Papes de la Renaissance, de Pastor.

Disciple et ami de de Rossi, associé pendant plus de vingt ans à ses travaux, mis au courant jour par jour et sur place des fouilles du sol romain, chargé lui-même de quelques-unes des plus importantes d'entre elles, initié aux secrets des archives, le P. Grisar avait révélé depuis longtemps son talent hors pair d'historien de la Ville éternelle dans les articles qu'ont publiés sous son nom les *Analecta romana* et les revues savantes d'Allemagne.

Le livre français d'exécution typographique très soignée et aussi richement qu'intelligemment illustré, que nous devons à la librairie Saint-Augustin, n'est que la première partie de ce grand ouvrage qui en comprendra six ; mais il porte sur une période nettement caractérisée et des plus curieuses, et à ce titre, il forme un tout complet et peut être acheté à part sans diminuer l'intérêt de la lecture.

Digitized by Google

Le récit nous fait assister à la plus grande révolution morale qui se soit produite dans l'histoire : le passage du monde antique au monde chrétien. Il va des dernières convulsions du paganisme jusqu'au delà de la fondation de l'Exarchat. Les personnages du drame sont replacés dans leur cadre historique. Rome où tous les événements d'alors ont laissé leur trace, y revit aux yeux du lecteur ; il a devant lui comme un tableau en relief de la ville, aussi bien de la ville antique que de la ville chrétienne, où l'avenir et le passé se fondent dans une seule image.

Le traducteur français est un savant doublé d'un fin lettré. Il ne s'est pas contenté de traduire fidèlement le texte allemand, il a voulu, avec le concours du P. Grisar, faire profiter son lecteur des dernières découvertes archéologiques faites à Rome. Nous possédons ainsi comme une seconde édition de l'ouvrage, revue et augmentée. Ajoutons que rien ne trahit dans la prose française l'effort de la traduction.

Le livre a valu à son auteur un bref des plus élogieux de S. S. Léon XIII, et l'appréciation suivante du Cardinal Parocchi, président de la Commission cardinalice des Etudes historiques, appréciation dont chaque mot porte... « Votre attachement à l'Eglise n'altère pas plus la sérénité de votre jugement sur les hommes et sur les faits, que la modernité sévère de votre critique n'exclut le respect raisonnable des traditions. »

*Préface à la Légende dorée*, par J.-C. BROUSSOLLE. — Un vol. in-12, de VIII-238 pp. — Paris, Téqui, 1907. — *Prix :* 2 fr.

Ce petit volume se compose de trois parties : une *Etude* écrite en 1902, à l'occasion des traductions de la Légende dorée par M. l'abbé Roze et par M. T. de Wyzewa et demeurée inédite ; la *traduction* de quatre chapitres de la Légende dorée, le second et le quatrième empruntés à l'abbé Rose et le troisième reproduit d'après une version française dont la date n'est pas indiquée (XV^e^ ? XVI^e^ siècle ?) ; des *Notes et éclaircissements*.

Dès la première page, l'auteur nous prévient que ces Etudes « n'ont pas de prétention scientifique » et il souhaite quelque part que son livre ne tombe pas sous les yeux des érudits : ceux-ci constateraient en effet trop facilement que M. Broussolle est loin d'être au courant des problèmes hagiographiques et bibliographiques que suscite l'étude de la collection de Légendes publiée par Jacques de Varazze. Et quand il écrit, p. 11, de son héros : « Son œuvre

Digitized by Google

littéraire est considérable. On en pourra prendre un aperçu rapide dans les nomenclatures des ouvrages spéciaux. Mais la liste s'y trouve encore incomplète, même dans le répertoire de M. Ulysse Chevalier », il semble qu'il ne connaisse cet ouvrage — ainsi du reste que nombre d'autres ouvrages qu'il cite — que d'après les catalogues de librairie. M. le chanoine Chevalier n'a point encore, que je sache, publié la *troisième* partie de son Répertoire des sources historiques du Moyen Age et les deux premières parties sont muettes sur les *Œuvres* des auteurs du Moyen-Age.

A deux reprises, dans les *Notes*, M. Broussolle prend à partie Dom Leclercq : celui-ci est de taille à se défendre ; il sourira de voir l'édition de Graesse datée de 1890 au lieu de 1846 et conseillera sans doute à son contradicteur la lecture des *Analecta Bollandiana* et des articles de M. Paul Meyer dans la *Romania* et l'*Histoire littéraire de la France*. M. Broussolle reviendra sans doute à la critique d'art et nous n'aurons plus qu'à louer ces développements esthétiques qu'ont pu savourer plusieurs fois les lecteurs de cette Revue.

Hugues VAGANAY.

*Liber Memorandorum Ecclesie de Bernewelle*, edited by John CLARK, M. A., Hon. Litt. D. with an introduction by the late F. W. MAITLAND, LL. D. Cambridge, University Press. — In-8°, de LXIII-392 pp. — *Prix :* 18 fr. 75.

M. Willis Clark avait déjà publié en 1897 une partie du manuscrit intéressant dont il vient d'achever l'édition.

Le « Liber Memorandorum Ecclesie de Bernewelle » n'est pas un simple cartulaire : l'auteur — probablement un des chanoines du Prieuré de Bernewelle, près Cambridge — n'avait pas l'intention de faire un relevé des comptes de son Prieuré, ni de raconter les dons qui lui étaient faits. Il n'a pas non plus voulu écrire une chronique ou des annales. Le bon chanoine, « jucundus et hyllaris valde », avait des visées plus hautes : il voulait travailler pour l'avenir et écrire une histoire qui puisse servir à la fois d'arme défensive et de leçon pour les futurs habitants du Prieuré de Barnewelle. Aussi entasse-t-il les documents: actions et titres auront leur importance pour aider le Prieuré quand les mauvais jours seront venus, et, dans ce monde pervers, il ne peut tarder longtemps avant qu'on persécute les serviteurs de Dieu. De temps en temps, aussi, il dégage la leçon à retirer des faits, et, lorsqu'il se rapproche de

Digitized by Google

son propre temps (la fin du règne d'Edouard Ier) il ne craint pas de le faire au moyen d'anecdotes piquantes et humoristiques.

En voici un exemple pris au hasard. Un des seigneurs voisins du Prieuré envoya un jour demander qu'on lui fournît un palefroi. Les temps étaient mauvais, et le « Camerarius », à qui le prieur avait transmis la demande, se contenta d'envoyer un vieux cheval maigre. Ce cadeau ne plut pas au puissant voisin ; il envoya au prieur un homme d'armes pour accompagner le vieux cheval avec ordre de dire : « Dominus noster de Burgo misit nos ad te dicens quod non salutat te, nec tibi regraciatur de equo veteri quem ei accomodasti. Mandat igitur tibi quod mittas ei celeriter unum palefridum bene ambulantem non ex mutuo, sed ex dono ; et responsum tuum eidem remanda sine dilacione. » Et Prior considerans tempus et personam, studuit humiliter respondere, et misit ei unum palefridum de novo emptum, parvum quidem, sed satis bene ambulantem. »

On voit de quelle façon pittoresque, l'auteur du « Liber Memorandorum » écrit l'histoire. Mais, tel quel, l'ouvrage n'est pas sans intérêt au point de vue historique : l'auteur touche à de nombreux faits contemporains et donne des détails minutieux sur certains usages, certains endroits ou, parfois, sur des personnages importants. M. Clark a cherché, dans son introduction, à rendre le « Liber Memorandum » utilisable à ce point de vue soit en datant le manuscrit et en précisant son contenu, soit en exposant les notions historiques et topographiques nécessaires pour le bien comprendre. L'introduction de M. le professeur Maitland explique un certain nombre de points de Droit dont la connaissance est nécessaire à l'intelligence du texte. Enfin une carte de Cambridge en l'an 1300 et un index très détaillé complètent heureusement cette édition, qui fait le plus grand honneur à M. Clark et à la Presse de Cambridge.

F. B.

Digitized by Google

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Questions religieuses.** — ARNAL (A.), *La philosophie religieuse de Ch. Renouvier.* Fischbacher. 335 p. Gr. in-8, 7 fr. 50. — BOUSSET (W.), *Hauptprobleme der Gnosis.* Göttingen. VI-398 p. In-8, 15 fr. — GORDON (A.), *The early traditions of Genesis.* Edinburgh, Clark. XII-348 p. In-8, 7 fr. 50. — GORE (Ch.), *The new theology and the old religion.* London, Murray. In-8, 6 fr. 25. — GRÉGOIRE de Nazianze, *Discours funèbres.* Picard. CXV-252 p. In-12, 3 fr. 50. — HEINER (F.), *Der neue Syllabus Pius X.* Mainz, Kirchheim. IV-300 p. In-8, 6 fr. 25. — HEINRICI (G.), *Der litterarische Charakter der neutestamentlichen Schriften.* Leipzig, Dürr. VIII-127 p. In-8, 3 fr. — HILGERS (J.), *Die Bücherverbote in Papstbriefe.* Freiburg, Herder. VIII-107 p. 3 fr. — LIETZMAN (H.), *Die Briefe des Apostels Paulus an die Korinther I.* Tübingen, Mohr. In-8, 2 fr. — PANNIER (E.), *Les psaumes d'après l'hébreu.* Lille, Giard. XXVIII-422 p. In-8, 12 fr. — PRAT (F.), *La théologie de saint Paul.* Beauchesne. In-8, 6 fr.

**Philosophie, Sciences et Beaux-Arts.** — CURZON (H. DE), *Grétry.* Laurens. In-8, 2 fr. 50. — GRANET (J.), *Introduction physiologique à l'étude de la philosophie.* Alcan. In-8, 5 fr. — GUYOT (Y.), *Sophismes socialistes et faits économiques.* Alcan. In-18, 3 fr. 50. — LOBE-SANDRÉ, *Le bréviaire du musicien.* Paris, Costallat. 2 fr. — MAIRE (A.), *La technique du livre.* Paris, H. Paulin. In-8, 6 fr. — MOISANT (X.), *Dieu.* Paris, Rivière. XIII 300 p. In-8, 7 fr. — PROD'HOMME (J.-G.), *Paganini.* Laurens. In-8, 2 fr. 50. — RICHARD (Dr), *L'Océanographie.* Vuibert-Nony. In-8, 10 fr. — STOECKLIN (P. DE), *Mendelssohn* Laurens. In-8, 2 fr. 50.

**Histoire et Géographie.** — ARNOUS (P.), *Un parlementaire français de 1876 à 1895.* Plon. In-8, 7 fr. 50. — COURTEAULT (P.), *Blaise de Monluc historien.* Picard. XLVIII-685 p. Gr. in-8, 12 fr. — FÉLICE (R. DE), *La Basse-Normandie.* Hachette. In-8, 12 fr. — GAFFAREL (P.), *La politique coloniale en France de 1789 à 1830.* Alcan. In-8, 7 fr. — HOLLAND (C.), *Au Japon.* Vuibert-Nony. In-8, 4 fr. — LACOMBE (Ch.), *Journal politique 1874-7.* Picard. 390 p. In-8, 8 fr. — LAVISSE (E.), *Histoire de France.* VII, 2. Hachette. In-8, 6 fr. — LORDAT (M. J. DE), *Lettres* (1740-7). Plon. In-8, 7 fr. 50. — MARTIN (abbé J.-B.), *Histoire des églises et chapelles de Lyon.* Lyon, Lardanchet. 2 vol. in-4. 100 fr. — ROCHEMONTEIX (R. P. DE), *Le P. A. Lavalette à La Martinique.* Picard. VIII-290 p. In-8, 6 fr. — ROUILLON (A.-M.), *Sainte Hélène.* Gabalda. In-16, 2 fr. — TUROT (H.), *En Amérique latine.* Vuibert-Nony. In-8, 8 fr. — TURQUAN (J.), *Du nouveau sur Louis XVII.* Emile-Paul. In-12, 2 fr.

**Philologie et Belles-Lettres.** — BORDEAUX (H.), *Promenades en Savoie.* Nouv. Libr. Nat. In-18, 2 fr. — DUGARD (M.), *Emerson.* Colin. 420 p. In-8, 7 fr. 50. — DUPUY (E.), *Poèmes.* Soc. franç. d'imp. In-16, 3 fr. 50. — GREEN (A.-K.), *L'enfant millionnaire.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — MASQUERAY (P.), *Euripide et ses idées.* Hachette. In-8, 10 fr. — NAYRAC (J.-P.), *La Fontaine.* Paris, Paulin. In-8, 5 fr. — WELLS (H.-G.), *Une utopie moderne.* Mercure de France. In-16, 3 fr. 50.

*Propriétaire-Gérant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

# LA
# RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE
## AU XIX^e SIÈCLE

« Dieu a fait de grandes choses pour son Eglise pendant le dix-neuvième siècle dans toutes les parties du monde, écrivait, il y a peu d'années M. l'abbé Forbes (1). Mais les plus étonnantes se sont accomplies en Angleterre. Qui n'a entendu parler du mouvement d'Oxford et de la rénovation catholique de ce pays? Il n'y a rien de plus merveilleux dans toute l'histoire de l'Eglise.

« Est-ce que la prophétie de Joseph de Maistre va s'accomplir : *la France redeviendra chrétienne et l'Angleterre catholique*... Est-ce que l'Angleterre va redevenir l'île des saints et le Douaire de Marie, *our Lady's dowry?* Pas immédiatement assurément ; néanmoins le changement opéré sous nos yeux est si extraordinaire que désormais, nous pouvons tout espérer. Dieu n'a pas multiplié les merveilles en ce siècle pour s'arrêter court et il n'a pas exalté nos espérances pour nous laisser dans la plus cruelle des déceptions. L'œuvre de la conversion de l'Angleterre, désirée, demandée si ardemment depuis quatre siècles par tous les plus grands saints de l'Eglise et par tous les martyrs anglais, est trop bien commencée pour ne pas se développer. »

Que cette œuvre soit bien commencée, c'est ce dont il est facile de se convaincre par la comparaison, même la plus

(1) *L'Eglise catholique au XIX^e siècle*, p. 139.



Digitized by Google

sommaire, entre l'Etat de l'Eglise catholique en ce pays à la fin du dix-huitième siècle et son état à la fin du dix-neuvième. Au déclin du siècle de Voltaire, à l'époque où Gordon, soulevait les foules au cri de : *no popery :* à bas le papisme, il ne subsistait de l'Eglise catholique anglaise que des restes haïs ou dédaignés : 50,000 fidèles suivant les uns, 90.000 ou 120.000 suivant les autres. Cette poignée de catholiques est gouvernée non par des évêques, mais, comme en pays de mission, par des vicaires apostoliques qui, pour l'Angleterre et l'Ecosse, sont au nombre de six. Le nombre des prêtres ne dépasse pas deux cents. Comme aux temps rappelés par Bossuet, leur doctrine qui devrait être prêchée jusque sur les toits, peut à peine parler à l'oreille. « Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé » vivent, comme jadis, pauvres, errants, travestis, toujours exposés à la délation et à la torture, et, sous une législation qui, suivant le mot de Burke, est un outrage à la nature humaine, aux yeux de l'Etat tout est crime dans la vie du catholique et surtout dans la vie du prêtre. L'opinion n'est pas moins inique que la loi. Pour elle le papiste ne saurait être trop abhorré, l'Eglise romaine est un foyer de mensonge et de corruption.

Un siècle s'est écoulé. Que voyons-nous? Nous voyons le catholicisme s'épanouir en pleine liberté sur cette terre qui jadis buvait le sang de ses martyrs. Nous voyons les catholiques romains jouissant de la même capacité, des mêmes droits civils et politiques que leurs concitoyens protestants. Leur nombre est passé de 50.000 ou de 120.000 à deux millions, celui de leurs prêtres de 200 à 3.300 et une hiérarchie régulière de quinze évêques et un archevêque pour l'Angleterre proprement dite et de trois évêques et deux archevêques pour l'Ecosse, a été reconstituée par Pie IX. Dans les soixante-dix dernières années du XIX^e^ siècle, le nombre des conversions s'est élevé à plus de 600.000. Mais, chose plus remarquable encore, ce catholicisme autrefois si exécré, pénètre maintenant l'Eglise anglicane de son esprit, de son influence ; il lui fait partager ses pratiques et adopter ses dogmes, à tel point qu'aujourd'hui, dans treize des grandes églises anglicanes de Londres, la messe se célèbre selon les rites les plus

Digitized by Google

antiques, qu'on y adore la sainte Eucharistie, qu'on y entend les confessions et qu'on y enseigne toutes les doctrines romaines sur la communion des saints, sur le Purgatoire, sur le culte de la sainte Vierge et des saints, que le titre de protestant est répudié par des milliers de *clergymen*, presque par des millions de laïques et qu'enfin on a pu, à bon droit, considérer l'Angleterre elle-même comme à moitié convertie.

Cette renaissance si remarquable du catholicisme dans les états britanniques devait attirer l'attention de tous les esprits habitués à réfléchir sur les destinées religieuses des individus et des peuples et elle a été racontée, en ces dernières années, dans un magistral ouvrage, par M. Thureau-Dangin, membre de l'Académie française. Je voudrais l'étudier à la suite et sous la direction si savante et si sûre de cet éminent observateur. Mais avant d'entamer cette étude, il me semble utile de rechercher quelles ont pu être les causes éloignées des transformations dont nous connaissons d'ores et déjà le sens général. J'entends par causes éloignées les causes qui ne sont pas unies par un lien immédiat, par une chaîne tangible aux faits étudiés mais que l'on peut, au moins par une conjecture plausible, considérer comme ayant contribué à leur production.

***

## CAUSES ÉLOIGNÉES DE LA RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE AU XIX^e SIÈCLE

J'en distingue deux, l'une surnaturelle, l'autre historique.

Depuis le schisme fatal qui, sous Henri VIII, avait séparé l'Angleterre de la grande communion catholique, les âmes pieuses ont toujours prié pour le retour de ce grand pays à sa foi primitive. Du vivant même d'Elisabeth, le pape Grégoire XIII avait attaché à cette pratique de riches indulgences. Saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, saint Ignace encouragèrent cette croisade de prières et, en même temps, les martyrs et les confesseurs anglais entraient dans cette voie

Digitized by Google

de souffrances au milieu desquelles ils devaient, pendant plus de deux siècles, implorer grâce pour leur patrie.

Le P. Mancinelli, jésuite, saint et incomparable missionnaire, pria pendant trente ans pour la conversion de l'Angleterre et un jour, en 1608, il aurait, d'après ses biographes, reçu du ciel l'assurance que ses vœux seraient à la fin exaucés.

Au dix-septième siècle, encore en Allemagne, le vénérable Barthélemy Holzhauser annonça le retour des Anglais à la foi catholique et déclara qu'ils la serviraient avec un zèle supérieur à celui qu'ils avaient déployé avant leur perversion.

« O Angleterre, Angleterre, s'écriait, le visage inondé de larmes, saint Paul de la Croix, fondateur des Passionnistes (XVIII^e siècle) ; mes frères, prions pour l'Angleterre ! je ne puis m'empêcher de prier pour ce pays ; dès que je m'agenouille sa pensée m'obsède : voilà cinquante ans que je demande à Dieu sa conversion ». Et lui aussi, assure-t-on, eut une vision qui le remplit de joie et d'espérance.

Cette grande cause de la conversion de l'Angleterre a trouvé au dix-neuvième siècle un ardent apôtre dans la personne du P. Ignace Spencer. Né au sein de l'anglicanisme, membre d'une famille illustre, fils et oncle des plus hauts personnages, il entra dans l'Eglise catholique en 1830, et dans l'ordre des Passionnistes en 1846, et jusqu'à la fin de sa vie (il devait mourir en 1864), il se voua à la prédication, à travers l'Europe, d'une croisade de prières pour le retour de l'Angleterre à l'unité catholique. « Il n'y a que la prière, disait-il, qui puisse convertir l'Angleterre. »

« C'est à Rome, au foyer de la vie surnaturelle, dit M. l'abbé Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris (1), que s'alluma cette flamme en son cœur. Là, il se lia d'amitié avec un saint religieux passionniste, celui-là même qui aura la consolation, et la gloire aussi, de recevoir, en 1845, l'abjuration de l'illustre Newman. Le P. Dominique, héritier en cela, de la pensée et de la grâce, du fondateur de

(1) *Le réveil du catholicisme en Angleterre au XIX^e siècle*, p. 153.

Digitized by Google

son ordre, saint Paul de la Croix, persuadé que Dieu l'appelait à travailler en Angleterre, se consumait du moins en prières pour la conversion de ce puissant empire... »

« Ensemble l'ancien pâtre de Viterbe (le P. Dominique) et le glorieux rejeton des lords anglais, vivant de la même foi catholique et animés des mêmes espérances, établirent à Rome pour la conversion de l'Angleterre, une première association de prières à laquelle furent bientôt affiliés tous leurs amis et spécialement tous ces jeunes clercs qui, sous la pieuse et intelligente impulsion donnée par Wiseman, se préparaient, au collège anglais de Rome, à devenir les apôtres de la vérité catholique parmi les anglicans. » Puis il porte cette flamme au sein même de la patrie anglaise, dans le cœur de ces catholiques anglais dont il est devenu le frère et le soutien. Bientôt, désireux d'entraîner la piété française dans ce courant de prières, il passe la Manche et crée à Saint-Sulpice la première association française pour la conversion des Anglais. Fort de l'exemple donné par la capitale, il parcourt la France, remue tous les diocèses et obtient de la plupart des évêques des lettres pastorales pressantes en faveur de son œuvre. Peu de temps après, il est à Rome prêchant sa pieuse entreprise et obtenant pour elle la consécration pontificale et d'abondantes indulgences. Mais par une touchante délicatesse de sentiment, il demande et obtient que dans la bulle promise par Pie IX, le mot d'hérétiques ne sera pas employé pour désigner ceux qui sont l'objet de ses prières, « car, dit-il, je ne me suis jamais avoué coupable d'hérésie avant ma conversion. »

De Rome il gagne l'Autriche où il intéresse à son œuvre, clergé, fidèles, l'empereur François-Joseph lui-même. Il parvient à associer à sa pieuse entreprise l'Irlande, la malheureuse Irlande qui, à sa voix, consent à imiter la grande victime du Calvaire et à prier, elle aussi, pour le salut de ceux qui l'ont persécutée.

Est-ce tout? Non, pas encore. Le P. Ignace ose faire appel aux anglicans eux-mêmes ; il assiège en quelque sorte, Oxford, cette citadelle de l'anglicanisme ; il aborde les ministres du gouvernement royal et leur avoue qu'il a conçu l'espérance

Digitized by Google

d'arriver par la seule force de la prière à faire rentrer l'Angletere dans l'unité romaine.

Maintenant est-il téméraire de penser, de conjecturer tout au moins, que cet ensemble, ce faisceau de supplications succédant aux supplications des âges précédents et appuyé sur elles, a été pour quelque chose, pour beaucoup peut-être, dans les grâces de conversion accordées à l'Angleterre? Voici, du moins, de merveilleuses coïncidences. « C'est, en 1832, dit M. l'abbé Guibert, que Georges Spencer, à Rome, organise la première association de prières ; et c'est l'année suivante, en 1833, que commence l'ère si lumineuse et si consolante du mouvement d'Oxford. Et tandis que l'effort de prières atteint son apogée et que toutes les nations catholiques, émues des brûlants appels de Spencer, intercèdent pour la conversion de la race anglo-saxonne, on assiste, au même moment, au retour des plus illustres docteurs, les Newman, les Faber, les Manning, et on voit se dessiner, même dans le peuple, un ébranlement qui amène des milliers d'hommes, chaque année, au catholicisme romain. Et sitôt que, vers 1864, s'éteint dans la mort ce grand foyer de zèle que fut le P. Ignace Spencer, sitôt que la prière se ralentit dans les assemblées des fidèles, on constate avec tristesse un arrêt dans le mouvement des conversions ; elles ne sont ni éclatantes, ni nombreuses, comme si le souffle qui ranimait la flamme catholique au sein de l'anglicanisme s'était épuisé, comme si les mains de Moïse priant sur la montagne étaient tombées de lassitude et avaient cessé de soutenir ceux qui combattent dans la plaine. »

C'est parce qu'il avait été frappé de ces coïncidences que le pape Léon XIII, « recueillant comme un précieux héritage la pensée de Spencer, résolut, en 1897, de raviver la piété attiédie » et institua dans la paroisse et au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, l'archiconfrérie pour la conversion de l'Angleterre.

J'ai dit qu'on pouvait signaler une seconde cause de la rénovation religieuse dont ce pays a été le théâtre, et j'ai ajouté que cette seconde cause pouvait être appelée historique. Je voulais parler de l'influence qu'exerça sur la popu-

Digitized by Google

lation anglaise le grand nombre de prêtres qui chassés de France pendant la Révolution cherchèrent un refuge chez nos voisins. « Ils emportaient dans l'exil, écrit Mgr Baunard, une foi non seulement éprouvée mais impatiente de se donner. C'est par eux qu'en retour de sa généreuse hospitalité, l'Angleterre reçut les premières semences de ce catholicisme qui n'a fait que grandir chez elle depuis cette bénédiction (1). » Essayons de dire ce que la Grande-Bretagne leur donna et ce qu'à leur tour ils donnèrent à la Grande-Bretagne.

La principale source des renseignements que j'ai pu recueillir sur ce sujet se trouve dans les *Mémoires* de l'abbé Baston, chanoine de Rouen, qui, pendant la période où la tourmente révolutionnaire sévissait en France, résida successivement en Angleterre et en Allemagne. Conservés en manuscrit dans la bibliothèque municipale de Pont-Audemer, ces intéressants mémoires ont été publiés, en 1897, pour la Société d'histoire contemporaine par MM. l'abbé Julien Loth et Ch. Verger.

C'est au nombre de dix à onze mille que les ecclésiastiques fugitifs ou exilés abordèrent sur le sol anglais. Naturellement tous ou presque tous appartenaient à la région Nord-Ouest de la France. Plusieurs milliers s'étaient arrêtés ou avaient été débarqués, soit à Jersey, soit à Guernesey, mais lorsque, en 1796, le gouvernement anglais crut avoir à redouter de la part de la République française, une tentative de descente sur ses rivages, il exigea que les réfugiés des îles anglo-normandes allassent rejoindre ceux qui résidaient en Angleterre même. Dès avant ce moment et à plus forte raison, après, les réfugiés affluèrent à Londres et se répandirent sur divers points du territoire. « L'âme anglaise s'émut des malheurs de nos prêtres proscrits, dit M. l'abbé Guibert ; elle leur tendit loyalement la main », leur prodigua ses secours et souvent

(1) M. Baunard ajoute : « C'est la France encore qui, depuis ces premiers jours, n'a cessé d'envoyer à sa puissante voisine les détachements apostoliques de ses prêtres et de ses religieux, aujourd'hui fondus dans le clergé britannique séculier et régulier. C'est elle qui n'a cessé de lui porter l'assistance de ces légions pacifiques de religieuses de tout ordre qui, à force de services et de bienfaits, lui ont fait presqne amnistier Rome et le romanisme en la forçant d'admirer la charité qui l'inspire. »

Digitized by Google

lui ouvrit ses foyers. Un acte de tolérance venait d'accorder aux catholiques anglais une certaine liberté de leur culte et suivant une expression de Bossuet, ils commençaient à respirer. A ce même moment, Burke, le grand orateur, venait de publier ses *Réflexions sur la révolution française* et dans cet écrit qui avait été très remarqué, il avait fait l'éloge du clergé français et lui avait gagné de vives sympathies.

Parmi les exilés, il en était quelques-uns qui n'étaient pas dénués de toutes ressources pécuniaires. Quelques autres furent accueillis comme commensaux dans des familles anglaises; d'autres réussirent à se procurer des moyens d'existence par leur activité, leur travail, leurs talents. Ils se firent précepteurs, professeurs de français, de latin, de mathématiques, de musique, de dessin ou entrèrent dans des maisons de commerce en qualité de facteurs, de commis, d'écrivains. Plusieurs, à l'exemple des apôtres, dit l'abbé Baston, gagnèrent leur vie du travail de leurs mains, comme tailleurs, brodeurs, horlogers. Mais ces divers moyens d'existence durent être longs à trouver ; ils durent être intermittents, ils ne furent probablement obtenus que par le petit nombre. Ils n'étaient d'ailleurs, pas accessibles aux malades et aux vieillards. C'est dire que la tâche réservée à la charité publique était considérable. Il est juste de redire que la nation anglaise se montra vraiment grande envers les Français proscrits et malheureux. Dès le début, quelques hommes de bonne volonté à la tête desquels étaient MM. Burke, Metcalfe et Wilmot se réunirent dans le dessein de promouvoir une souscription en leur faveur. Dans une *adresse*, c'est-à-dire dans une proclamation, un appel au public, ils disaient : « Personne n'ignore que nos frères les chrétiens de France sont en butte à une persécution cruelle et inhumaine... Dans cette persécution une prodigieuse multitude de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, mais particulièrement celles qui tiennent au clergé ont éprouvé d'horribles traitements... Plusieurs milliers de prêtres ont été privés de leurs bénéfices, bannis de leurs maisons et dépouillés de ce qu'ils possédaient... D'autres, en très grand nombre, ont été jetés dans des prisons incommodes et malsaines... et après un long et douloureux empri-

Digitized by Google

sonnement souffert avec une patience, un courage auxquels leurs ennemis même ont rendu témoignage..., ont été, en grand nombre, mis dans des bateaux et déposés sur les côtes d'un royaume étranger.

« Le reste du clergé se cachait errant de place en place pour éviter l'emprisonnement. Chassés comme des bêtes féroces, ces prêtres ont reçu de l'autorité du moment l'ordre abominable de quitter le royaume sous quinzaine.

« Nombre d'individus de ce clergé ont cherché un asile sur les terres de la Grande-Bretagne et leur conduite parfaitement édifiante a beaucoup ajouté à la compassion qu'inspiraient des malheurs qu'ils n'avaient pas mérités.

« Nous avons la plus ferme espérance que quelques variétés en matière de religion ne fermeront pas les cœurs anglais aux souffrances de leurs frères les chrétiens de France. Oui, tous les vrais enfants de l'Eglise anglicane, tous les vrais serviteurs de notre Sauveur Jésus-Christ, tous ceux qui, dans ce temps d'apostasie et de prévarication, ne rougissent point de confesser Jésus-Christ, de lui obéir, d'imiter leur divin Maître en prodiguant les marques de la plus affectueuse charité à leurs frères souffrants, quelque nom qu'ils portent et de quelque espèce qu'ils soient ; oui, toutes les personnes qui, naturellement généreuses, cultivent les vertus propres de l'humanité ; oui, tous ceux qui font profession d'aimer la liberté civile et religieuse, les lois, l'ordre..., tous s'estimeront heureux de trouver cette occasion de contribuer au soulagement de ces hommes respectables souffrant pour l'honneur, la vertu, la loyauté et la religion. »

L'*adresse* annonçait ensuite la formation d'un comité au nom duquel l'évêque de Saint-Pol-de-Léon (Mgr J. -F. de la Marche) serait chargé de la distribution des secours. Elle mentionnait en finissant le massacre à Paris de plusieurs centaines d'ecclésiastiques ayant à leur fête le vénérable archevêque d'Arles (Mgr Dulau) « dont la vertu et l'érudition étaient un des principaux ornements de l'église gallicane ».

Ce noble appel fut entendu. Dans le comité qui fut aussitôt constitué je remarque des hommes de la plus haute distinction : le duc de Portland, le marquis de Buckingham, le

Digitized by Google

comte Filz-Williams, le comte Radnor, l'évêque anglican de Londres, l'évêque anglican de Durham, lord Onslow, lord Sheffield, le lord-maire, etc., et, en quelques semaines le montant de la souscription atteignit le chiffre de 440.000 fr. En octobre (1792), la caisse fournissait les moyens nécessaires de subsistance à 4.000 ecclésiastiques. La dépense était de 200.000 fr. par mois.

C'était un élan généreux qu'il s'agissait de maintenir en le réglant. La guerre allait éclater. A cette occasion, le roi Georges III, comme chef suprême de l'Eglise anglicane, ayant prescrit un jour solennel de jeûnes et de prières pour le 19 août (1793), le primat archevêque de Cantorbéry ordonna, d'accord avec le gouvernement, qu'une quête générale serait faite dans toutes les églises du royaume en faveur du clergé français réfugié. Les vicaires apostoliques qui régissaient, au nom du Saint-Siège, les catholiques anglais disséminés dans le pays, prirent des mesures semblables.

Au jour fixé les ministres anglicans montèrent en chaire, firent l'éloge du clergé fugitif et pressèrent leurs ouailles « de faire abonder les aumônes où le besoin surabondait ». Ils firent plus. La plupart d'entre eux, pour que « personne, dit l'abbé Baston, n'échappât à leur industrieuse charité », prirent et exécutèrent la résolution de solliciter, à domicile, le concours des habitants de leur paroisse. « Je n'ai pu savoir, au juste, poursuit le narrateur à quel taux monta cette grande collecte. On s'accorda à dire généralement que le produit en avait été immense ; on ne comptait que par millions (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au mois d'octobre (1793), où je quittai Londres et l'Angleterre, c'est-à-dire six mois après, elle alimentait encore près de quatre mille ecclésiastiques et qu'on espérait qu'elle conduirait les secours jusqu'à la rentrée du Parlement qui, en effet, érigea depuis en dépense nationale l'entretien des prêtres réfugiés. »

(1) Exagération certaine. Des deux souscriptions ouvertes pour les ecclésiastiques réfugiés, la premiere, celle de 1792, produisit 852.000 livres françaises, et celle de 1793, 1.043.000 A partir du moment où le produit de cette dernière souscription fut épuisé jusqu'en 1806, les réfugiés furent secourus par le Trésor public. Le Parlement anglais vota chaque année quatre millions de livres pour les victimes de la Révolution française.

Digitized by Google

Notre auteur cite un certain nombre de faits particuliers où se manifeste le bon vouloir du clergé anglican envers les proscrits. J'en reproduirai quelques-uns.

« A peine débarqués à X., quelques ecclésiastiques français s'en allèrent par curiosité à la prière du soir d'une chapelle de *méthodistes*. Le ministre prêchait. Il aperçoit ces prêtres étrangers et les reconnaissant aisément pour ce qu'ils sont, il interrompt son discours, demande à ses auditeurs naturels la permission d'adresser à ceux qui étaient survenus quelques mots dans leur langue. Alors il dit : « Messieurs, je vous loue de la fermeté et du courage que vous avez montrés dans la persécution dont vous êtes les victimes et dans les dangers auxquels elle vous a exposés. Que Dieu vous récompense ! Qu'il vous comble de ses grâces et vous fasse jouir dans la suite de toutes sortes de prospérités ! » Puis un salut profond qu'on lui rendit et il continua en anglais. Je tiens le fait d'un témoin oculaire. »

Le 30 septembre 1792, M. G. Sturger, recteur de la paroisse d'Alverston, à Gosport, exhorte ses paroissiens à recevoir les proscrits avec commisération et bonté. « Il nous convient, ajoute-t-il, d'alléger leurs maux en leur montrant que nous oublions toute rivalité nationale ou hostile, que nous laisssons de côté toute distinction religieuse et que nous regardons les malheureux, particulièrement ceux qui le sont innocemment et peut-être pour des actions méritoires, comme frères et chrétiens et ayant, à ce titre, droit aux plus grands égards de bienveillance et d'humanité. »

Le lord spirituel, évêque de Saint-David's, dans le discours d'usage pour l'anniversaire de la mort de Charles I^er à Westminster, tient le même langage et le 16 juin 1793, M. Georges Henri Glasse, recteur de l'église paroissiale d'Hanwell, prononce une touchante et chaleureuse exhortation sur cette sur cette phrase du Lévitique : *Et si votre frère devient pauvre et tombe dans la détresse au milieu de vous, alors vous le soulagerez... Oui, fût-il étranger ou un inconnu.* — « Nous paraissons aujourd'hui devant vous, dit-il, comme avocat du clergé de France banni de sa patrie... Nous plaidons pour ses membres et les raisons que nous avons à faire valoir c'est qu'ils

Digitized by Google

sont plongés dans la plus affreuse misère, chassés de leur pays, souffrant pour leur conscience ; que semblables au grand auteur de notre félicité, ils n'ont pas où reposer leur tête et, en un mot, qu'ils sont victimes innocentes de la plus horrible persécution qui ait jamais souillé les annales du monde. » L'orateur exaltait ensuite les vertus de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon dont le nom s'est trouvé plus haut sous notre plume, puis il faisait écho à des espérances de réunion à l'Eglise romaine, espérances qui agitèrent un moment les esprits à cette époque : « Qui oserait dire qu'il n'approche pas ce jour où nous ne serons tous qu'un seul et même troupeau sous un seul pasteur? » On prépare, disait-il enfin, un lieu d'asile où après tant de tempêtes, les proscrits puissent trouver un port et le repos ; où, tranquilles, ils offrent au ciel pour la prospérité de l'Angleterre leurs vœux ardents, leurs prières assidues. Mais en attendant... ne les laissez pas languir et mourir... » Nous aurons bientôt à parler du projet dont il vient d'être question et de son accomplissement.

Les particuliers suivaient l'impulsion qui leur était donnée par leurs chefs religieux. « Quelques auteurs, écrit le chanoine Baston, firent annoncer par les journaux que tout le profit de l'édition de leurs ouvrages serait versé dans la caisse des prêtres français ; en peu de jours l'édition était vendue jusqu'au dernier volume. Il ne serait pas impossible que de cette manière des ouvrages médiocres et nous, nous ne nous fussions rendu service réciproquement. » A ce moment une dame Hannah Moore publiait un opuscule de polémique contre certaines assertions de L. Duport, député à la Convention nationale française. Le prix est un peu élevé, disait-elle, dans une *adresse* aux dames de la Grande-Bretagne, qui se trouvait en tête du pamphlet (1), mais elle comptait sur l'indulgence du public à raison de l'objet auquel le profit était destiné et cet objet était le soulagement des prêtres français réfugiés en Angleterre. Elle exhortait notamment les jeunes filles à se priver d'une plume, d'un nœud de rubans, d'un ajustement trop coûteux. « Heureuses, disait-elle, si, au

(1) En anglais, ce mot signifie *brochure*.

Digitized by Google

prix de ce léger sacrifice qui sera pour elles un gain véritable, elles commencent à sentir que la charité est un vain nom chez qui ne sait pas s'oublier quelquefois soi-même pour la faire. » Et plus loin : « La charité ferme les yeux sur l'opinion et ne les ouvre que sur le malheur. Ce n'est pas pour la foi des réfugiés que nous plaidons, c'est pour leurs besoins. »

Sans doute, ces réfugiés ne trouvaient pas en toute rencontre d'aussi bienveillantes dispositions ; sans doute, du milieu des passants, sur la voie publique, *du bas peuple et surtout de la livrée*, dit l'abbé Baston, s'élevait quelquefois la menace ou l'insulte. Mais ces tristes restes du fanatisme antipapiste n'ôtent rien au mérite des actes charitables dont, au risque de devenir trop *anecdotier*, je donnerai encore quelques exemples.

A Picadilly, un quartier de Londres, deux prêtres de Rouen sont logés dans un hôtel tenu par un presbytérien zélé et rigide. Au bout de quelques mois, ayant trouvé l'occasion de s'installer ailleurs dans des conditions plus avantageuses, ils donnent congé. L'hôtelier paraît surpris et affligé. « Si vous trouvez, dit-il, que mes prix sont trop élevés, j'en ôterai ce qu'il vous plaira ; si vos moyens viennent à manquer, je vous logerai pour rien. Obligez-moi seulement de ne pas quitter ma maison. » Les deux prêtres témoignent leurs sentiments de vive reconnaissance, mais ils ne peuvent rompre le nouvel engagement qu'ils viennent de prendre. Et alors l'hôtelier leur déclare qu'on lui avait toujours présenté les membres du clergé catholique comme un ramas d'hommes sans principes, sans mœurs, pleins de vices et d'hypocrisie, qu'en ayant vu deux de près et les ayant observés avec soin, il s'est convaincu qu'on l'avait indignement trompé et que c'est le désir de leur manifester sa parfaite estime qui l'a engagé à les retenir chez lui, s'il le pouvait.

Un prêtre exilé se promène à Hyde-Park. Il passe à côté d'une voiture occupée par des dames. L'une d'elles l'interpelle : « Monsieur est prêtre français? — Oui, Madame. — Ne manquez-vous de rien? — De rien, grâce à Dieu... » Son extérieur, dit l'auteur des *Mémoires*, donnait presque un démenti à cette réponse. — « Mais si vous manquiez, dans la

Digitized by Google

suite, de quelque chose, ne voudriez-vous pas bien tenir de nous les moyens de vous la procurer? (Et sans attendre la réponse). Pour cela vous auriez besoin de notre adresse. La voici dans ce papier. » L'ecclésiastique le reçoit et le carrosse s'éloigne. Le papier contenait cinq guinées (1), que le prêtre ne s'estimant pas absolument indigent, versa dans la caisse de la souscription.

Pareille aventure arriva à un prêtre auquel je consacrerai plus loin quelques lignes, à un prêtre dont le nom est resté en Bretagne, en Angleterre et à Paris comme synonyme de dévouement et de charité, à l'abbé Guy Carron. Il cheminait, un jour, avec un confrère, M. Després, sur la voie publique, assombri par la pensée des charges auxquelles il avait à pourvoir, lorsqu'il fut dépassé par un homme qui marchait d'un pas rapide. Bientôt les deux promeneurs le virent tirer de sa poche plusieurs petites liasses de papiers dont l'une tomba à terre sans qu'il parût s'en apercevoir. « L'abbé Carron, arrivé à l'endroit où les papiers étaient tombés, se penche à terre, les regarde et reconnaît des billets de banque. Il les prend, et court après son Anglais qui était déjà loin ; arrivé assez près pour se faire entendre, il l'appelle plusieurs fois sans parvenir à attirer son attention. Enfin, le rejoignant : « Permettez, Monsieur, lui dit-il, voici des papiers que vous venez de laisser tomber de votre poche. — Laissez-moi, répond l'inconnu ; je n'ai pas affaire à vous. — Mais, de grâce, Monsieur, permettez : ces papiers vous appartiennent moi-même je les ai vus tomber. — Mais non, vous dis-je, répond l'autre assez brusquement ; je vous répète qu'ils ne m'appartiennent pas : laissez-moi, je suis pressé. » L'abbé Carron alors se place devant lui et lui dit en appuyant sur les mots : « Monsieur, il s'agit de *bank-notes*. — Monsieur, répond l'Anglais, que m'importe, puisque je vous dis que ces papiers ne m'appartiennent pas? — D'où viennent-ils donc alors, dit l'abbé. — De là, Monsieur, dit enfin l'inconnu en montrant le ciel. » Et saluant avec politesse, il poursuit sa route et dispa-

(1) La guinée vaut 26 fr. 25.

Digitized by Google

raît (1). » La liasse de billets contenait plus de dix mille fr. qui rendirent grand service à l'abbé Carron ou plutôt à ses œuvres charitables.

M. Marion, jeune chanoine de Rouen, possède une bonne et belle montre en or, estimée huit guinées. Pour se procurer quelques ressources, il la propose *to be raffled*, il la met en loterie. Le gagnant la lui rapporte et lui dit : « Un homme comme vous, Monsieur, ne peut pas décemment se passer de montre. En voilà une que le hasard m'a donnée, je vous prie de la recevoir et de la garder. »

Encore un fait. Une cinquantaine d'ecclésiastiques français avaient été amenés à se fixer dans une petite ville où les catholiques n'avaient point de chapelle. Un quaker rencontre un d'entre eux : « Apprends-moi (2), lui dit-il, où s'assemblent les prêtres français, le dimanche. — Nulle part, Monsieur. — Comment, nulle part ! Mais tous les chrétiens religieux s'assemblent ce jour-là. — Quand ils ont une chapelle. — N'y a-t-il que cela qui vous manque? — Au moins, c'est le principal. — Ecoute, mon ami, j'ai une maison, ici, qui n'est point occupée; j'en ferai sauter les refends et tu me diras ce qu'il faudra y mettre pour qu'elle devienne une chapelle à l'usage des catholiques. » La propostition fut acceptée avec empressement et reconnaissance.

Dans ce mouvement de sympathie charitable pour les proscrits français, l'Université d'Oxford ne demeura pas en arrière. Elle fit imprimer à ses frais et à leur usage des bibles et des bréviaires.

Mais ces prêtres étrangers qui avaient afflué en si grand nombre dans la capitale de l'Angleterre se trouvèrent d'abord dans l'impossibilité matérielle de célébrer le Saint Sacrifice. Comment dire quatre mille messes dans quelques pauvres chapelles pourvues d'un seul autel? Beaucoup de catholiques, dit l'abbé Baston, avaient chez eux des oratoires, ils se firent un plaisir de nous en accorder l'usage. De plus, Mgr Douglas, vicaire apostolique de Londres, se détermina

(1) *Vie de l'abbé Carron*, par un bénédictin de la Congrégation de France, II, p. 32.
(2) On sait que les Quakers ne disent vous à personne.

Digitized by Google

à nous donner à tous la permission de dire la messe dans nos maisons..., de sorte que, poursuit-il, Londres, ennemie si déclarée, peu de temps auparavant, du papisme et de toutes ses cérémonies, se trouve avoir généralement plus de messes catholiques que les plus grandes villes de l'univers où la religion romaine est dominante.

Nous entendions, il y a quelques instants, le recteur de l'église d'Hanwell sollicitant la générosité de ses paroissiens en faveur des proscrits et ajoutant : « On prépare un lieu d'asile où après tant de tempêtes ils puissent trouver un port et le repos. » Le comité de secours avait, en effet, formé le projet de procurer, au moins à un certain nombre d'entre eux, un établissement fixe. Pour l'exécution de ce projet auquel des vues de sage économie n'étaient, d'ailleurs, pas étrangères, il avait jeté les yeux sur le château royal de Winchester et en avait obtenu du roi la concession.

Construit par Charles II, à soixante milles de Londres, ce château contenait cent chambres à feu, environ, et en 1789, il avait pu recevoir 7.500 prisonniers de guerre espagnols et français. Une première colonie de prêtres réfugiés (16 personnes) y fut dirigée le 4 novembre 1792. Ce premier noyau s'accrut rapidement et en 1793, le château comptait 675 habitants.

Le chanoine Baston nous donne d'intéressants détails sur l'existence des proscrits dans cette pieuse retraite qui était encore ouverte au moment où il écrivait. La vie qu'on y menait ressemblait beaucoup, dit-il, à celle de nos séminaires de France... A sept heures du matin en été, une demi-heure plus tard en hiver, la méditation. Elle était suivie de la messe de communauté. On y faisait des prières publiques, poursuit le chanoine, pour obtenir de Dieu la cessation des maux qui désolent la France. Dans deux salles mises en communication, converties en chapelles et pourvues de dix autels, on célébrait chaque jour soixante messes. Les deux chapelles réunies pouvaient contenir 450 personnes.

La récitation du bréviaire en commun avait lieu en trois temps de la journée. En outre, depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à huit heures du soir, deux ecclésiastiques

Digitized by Google

étaient en adoration devant le Saint Sacrement. On les relevait d'heure en heure et beaucoup d'autres prêtres se joignaient à eux pendant leur temps d'adoration.

Deux conférences étaient régulièrement données chaque jour par deux prêtres de la Congrégation des Eudistes. L'une portait sur le dogme, l'autre sur la morale. Trois fois par semaine, il y avait une troisième conférence, celle-ci sur l'Ecriture sainte. Que de progrès dans la science ecclésiastique et dans la vertu seront dus à la déportation ! s'écrie le narrateur, au souvenir de cette vie de piété et d'étude.

Parmi les bienfaiteurs les plus insignes de Winchester, il cite avec admiration Milord et Milady Buckingham. On eut dit, assure-t-il, qu'entre ces deux époux il y avait une sorte de défi à qui ferait le plus de bien aux ecclésiastiques réfugiés.

Une autre maison de retraite avait été créée avant celle de Winchester. Elle était située à Forton, sur la côte de la Manche. Mais, précisément à raison de cette situation, lorsque, le 1er février 1793, la Convention nationale française déclara la guerre à la Grande-Bretagne, on crut nécessaire de la supprimer.

La charité anglaise se montra donc grande et généreuse envers les victimes de la persécution religieuse qui désolait notre pays. Mais un verre d'eau froide, nous dit le Sauveur des hommes, ne perdra pas sa récompense. Nous pouvons donc nous attendre à voir l'Angleterre retirer quelque avantage de sa chrétienne charité. Sans rien retrancher de la gratitude que nous lui devons, il nous est permis de rechercher ce que ses bienfaits lui valurent à elle-même. Ils lui valurent de connaître la vérité sur ces papistes jusque-là si abhorrés, sur ces catholiques réputés gens sans conscience, sans honneur, sans mœurs, sans religion. Elle vit de près ces hommes qui, en réalité, souffraient persécution pour la justice, elle les trouva tout autres que ses préfugés héréditaires les lui avaient dépeints ; elle admira leur dignité dans le malheur, leur sérénité dans la souffrance, leur esprit de dévouement réciproque et quelquefois l'héroïsme de leur sainteté.

Parmi ces exilés, il en était un dont le nom s'est déjà trouvé sous ma plume et qui força plus particulièrement l'admira-



Digitized by Google

tion et la sympathie des Anglais. Je veux parler de l'abbé Guy Carron. Arrêtons-nous un instant, si le lecteur le veut bien, devant cette noble figure. Il était né à Rennes en 1760, et était fils d'un avocat au parlement de Bretagne. Prêtre actif, zélé, charitable, il avait organisé dans sa ville natale, des ateliers où plus de 2.000 ouvriers des deux sexes réduits à la misère et aux dangers dont elle est la source, trouvaient des moyens d'existence et où des religieuses surveillaient les jeunes filles et soignaient les malades. Déporté, en 1792, à Jersey, il trouva dans la persécution qui l'atteignait et qui atteignait tant de Français avec lui, un nouvel aliment à son ardente charité. Il réussit à établir dans cette île deux écoles pour l'instruction de la jeunesse française émigrée, une chapelle pour l'exercice du culte catholique, diverses associations pieuses et une bibliothèque pour les ecclésiastiques dont le nombre n'était pas inférieur à trois mille. Pauvre et subissant lui-même les rigueurs de l'indigence, il savait trouver les ressources nécessaires à ses œuvres multiples, dans ses sacrifices personnels, dans son esprit d'ordre et dans les modestes secours que lui confiaient ceux des émigrés qui avaient conservé une partie de leur avoir. A combien de travaux pénibles ne se condamnait-il pas personnellement, dit une de ses collaboratrices, Mlle de Lucinière. « Trop pauvre pour pouvoir se procurer l'aide d'un domestique je l'ai vu, dans cette chambre qui lui servait tour à tour de classe, de seconde chapelle, de confessionnal, de salon de compagnie et de chambre à coucher, portant et enlevant les bancs, enlevant ou replaçant les tables, suivant que l'occasion le requérait, enfin balayant lui-même et remettant tout en ordre ; et cela non seulement chaque jour, mais régulièrement deux fois par jour. Il faisait tout cela avec une gaieté et un calme qui auraient pu donner à penser qu'il n'en éprouvait pas la plus légère incommodité. » Il vivait, d'ailleurs, de privations, malgré la délicatesse de sa santé, toujours fidèle à la règle qu'il s'était tracée : « Les pauvres auront tout ce que je pourrai me refuser à moi-même. »

Mais en 1796, craignant, comme nous l'avons dit, une tentative de descente en Angleterre de la part des armées de

Digitized by Google

la République française, le gouvernement anglais résolut de fortifier l'île de Jersey et il jugea prudent de n'y pas laisser plus longtemps résider les proscrits. L'abbé Carron fut alors chargé de faciliter le transport et le premier établissement à Londres des familles obligées de quitter leur premier refuge. « Il nous précéda dans cette ville, dit Mlle de Lucinière, et là il prépara aux plus pauvres d'entre les émigrés des logements et des secours. » Soutenu par l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, par les libéralités du gouvernement anglais et par celles d'honorables familles anglaises, il put donner d'importants développements à ses œuvres de charité. A Somerstown, faubourg de Londres, un collège fut ouvert aux fils des émigrés, une école à leurs filles : les soins et l'instruction y étaient donnés par des Français, ecclésiastiques et laïques, et par des dames émigrées. L'infatigable ami des malheureux créait à la même époque un hospice pour les Françaises malades et un autre pour les ecclésiastiques vieux ou infirmes, une école gratuite où étaient reçus soixante jeunes garçons pauvres, français ou anglais, une autre école pour les petites filles, un autre établissement charitable qui fut connu sous le nom de *Chambre de la Providence.* Dans toutes ces fondations, l'admirable prêtre mettait son cœur tout entier et on a pu, sans trop forcer les ressemblances, l'appeler un nouveau Vincent de Paul. Ecoutez-le, par exemple, répandant devant Dieu les sentiments qui remplissent son âme au moment où il vient de fonder son établissement pour les prêtres vieux ou infirmes : « Ah ! mon Dieu ! mon bon Maître ! quelle joie n'ai-je pas goûtée aujourd'hui ! J'ai été dîner avec ces dix-huit vieillards qui, dans l'*Asile de la confiance,* vont vivre et mourir en paix. Vénérables colonnes du sanctuaire, anciens curés, bons vieux prêtres, si respectables à mes yeux, si chers à l'Eglise qui a recueilli pour ses enfants bien-aimés, vos labeurs, vos sueurs, vos fatigues ; précieux serviteurs, chers confrères ! j'ai donc été assez heureux pour vous procurer un asile !... — O mon Dieu, mon aimable Maître, recevez donc toutes mes actions de grâces ! Mon cœur nage dans la joie !... Hier soir s'ouvrit ce cher hospice, que je vais bénir tout le temps de mon exil. Ah ! bons vieillards,

Digitized by Google

je ferai tout, avec mon digne recteur, pour votre consolation !... »

Je ne saurais être complet dans l'énumération des œuvres faites ou fondées sur la terre d'exil par cet homme que sa haute piété, son zèle actif, prudent, éclairé et sa charité sans bornes rendait vénérable aux yeux de tous. J'en mentionnerai seulement une dernière. En 1807, il forma le hardi projet d'élever, au milieu même de Londres, un édifice public consacré au culte catholique et grâce à une souscription ouverte parmi les Français émigrés, souscription à laquelle s'associèrent bon nombre d'Anglais même non catholiques, il parvint à le réaliser. Cette église, pour la construction de laquelle il avait trouvé la somme de 100 mille francs, est toujours ouverte aux fidèles.

L'une de ses plus admirables vertus, l'humilité, éclata en deux circonstances particulières que je rappellerai en finissant. On raconte qu'un jour, sollicitant des aumônes dans un temple protestant, il reçut un soufflet et qu'aussitôt tendant la main au jeune homme qui venait de l'outrager si grossièrement, il lui dit : « Le soufflet est pour mon indiscrétion, Monsieur, mais mes pauvres n'en sont pas coupables, n'avez-vous rien à leur donner? » — Le second trait est raconté par Mlle de Lucinière dans les termes suivants : « Il parlait très mal l'anglais, il le savait ; et cependant cette considération ne l'arrêtait pas ; car il eût tout sacrifié pour gagner une âme à Dieu. Il est incroyable combien ces petites instructions anglaises lui coûtaient de travail, et combien de temps il passait à les composer, à les apprendre et à les lire. Mon orgueil m'a bien souvent fait souffrir, par la crainte où j'étais qu'il ne se donnât du ridicule. Mais je me trompais ; et ce bon peuple l'écoutait avec une attention admirable(1). »

L'abbé Carron quitta l'Angleterre en 1814, après avoir cédé ses établissements charitables à l'abbé Nerrinckx, prêtre flamand. Il rentrait en France après vingt-trois ans d'exil, mais il y rentrait chargé du sort d'un certain nombre d'orphe-

(1) Cet emploi de la langue anglaise par l'abbé Carron, dans quelques-unes de ses instructions, nous montre qu'il ne réservait pas son apostolat aux seuls Français.

Digitized by Google

lins dont les parents avaient succombé sur la terre étrangère. C'est pour eux qu'il obtint de Louis XVIII la fondation de l'Institut royal de *Marie-Thérèse*, près du Val-de-Grâce.

Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il se vit obligé de reprendre le chemin de l'exil. Mais il put rentrer définitivement en France, après la seconde restauration, à la fin de l'année 1815. — Il mourut à Paris en 1821.

Son active charité ne l'avait jamais empêché de se livrer aux exercices de son ministère. Elle ne l'avait pas empêché non plus de composer un grand nombre de pieux ouvrages destinés à l'instruction et à l'édification des fidèles. Citons netre beaucoup d'autres, les *Modèles du clergé* ou *Vies édifiantes de MM.* (un certain nombre d'ecclésiastiques), la *Vie de Brydaine*, les *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, les *Vies des justes dans les plus humbles rangs de la société*, etc.

J'ai rappelé quelques-unes des vertus et quelques-unes des œuvres que les Anglais durent contempler avec surprise et admiration en observant les prêtres français réfugiés sur leur territoire. Faut-il s'étonner qu'elles aient eu pour résultat de dissiper dans leurs cœurs déjà touchés de compassion, des préjugés invétérés, de faire cesser d'injustes mépris, d'éteindre des haines sauvages mais imméritées? Faut-il s'étonner que plus d'une fois ils se soient pris à aimer ceux qu'ils soulageaient dans leur détresse et que de cet amour soit né un commencement de sympathie pour le catholicisme et qu'ainsi ait été préparé de loin l'admirable mouvement de retour sont nous aurons maintenant à étudier les divers aspects et les différentes phases?

(*A suivre.*) Ch. DE LAJUDIE.

Digitized by Google

# NOTES

SUR

# L'ETHNOGRAPHIE DU BAS-VIVARAIS

## I. — Le pays. — Les conditions sociales.

On nomme *Bas-Vivarais* la partie méridionale du département de l'Ardèche.

Ce petit pays, qui constitue une région naturelle très bien délimitée, figure sur la carte un quadrilatère irrégulier dont le plus grand côté regarde les montagnes de l'Ouest et le plus petit le Rhône. Ce quadrilatère, fortement incliné du Couchant au Levant, descend des croupes du Plateau Central, dominant la haute Loire et le haut Allier, jusqu'à la plaine du fleuve. L'altitude, qui est sur ses bords de 120 à 110 mètres, oscille à l'Ouest entre 1500 et 1200. C'est dire que cette contrée, non moins variée d'ailleurs au point de vue géologique que tourmentée au point de vue orographique, comprend des climats, des flores et des zones de culture absolument différents, qui s'étagent sur quelques lieues de parcours.

Le Bas-Vivarais se compose, administrativement parlant, de l'arrondissement de Largentière tout entier, et des cinq cantons Sud de l'arrondissement de Privas, ceux d'Antraygues, d'Aubenas, de Villeneuve-de-Berg, de Viviers et de Bourg-Saint-Andréol.

Cette région, fortement pentueuse et extraordinairement ac-

Digitized by Google

cidentée dans son intérieur, a pour limites naturelles, au Nord, la haute chaîne volcanique du Coiron, qui se détache du Plateau Central à une altitude de 1300 mètres environ, et vient mourir sur le Rhône à Rochemaure, à 600 mètres. Cette barrière sépare le Bas-Vivarais du Haut-Vivarais, où l'Eyrieux et le Doux se font jour parmi la chaîne granitique des Boutières.

A l'Ouest, des plateaux ondulés s'étendent entre le bassin de l'Ardèche et ceux de la Loire et de l'Allier, séparant le département de l'Ardèche de ceux de la Haute-Loire et de la Lozère. Au Sud, des collines rocheuses et des gorges boisées isolent la basse Ardèche du département du Gard. A l'Est, le Rhône forme frontière entre le Vivarais, d'une part, le Dauphiné et le Comtat-Venaissin de l'autre. Le fleuve sépare actuellement des populations différentes de type, d'esprit et de mœurs; au Moyen Age il marquait la limite entre les états de la Royauté Capétienne et les fiefs de l'Empire Germanique. Les noms d'*Empire* et de *Royaume*, donnés aujourd'hui encore à la rive gauche et à la rive droite, dans le langage des paysans et des mariniers, perpétuent cette tradition des temps féodaux.

La topographie intérieure du pays est des plus originales. La superficie totale des quinze cantons Bas-Vivarois mesure environ 280.000 hectares, où vivent 150.000 habitants. En allant de l'Ouest à l'Est, on rencontre d'abord les hautes croupes du Plateau, coupées de vallées profondes où coulent la Loire, l'Allier et leur affluents de droite. Cette zone s'étend sur une trentaine de mille hectares, peuplés de 15.000 âmes. Puis subitement les berges du Plateau Central, à la rencontre de la ligne de partage des eaux entre Océan et Méditerranée, s'écroulent dans le vide. Un chaos de montagnes, de pics, de chaînons secondaires et de hautes vallées descend rapidement au Levant. Du Plateau et de la chaîne du Coiron se précipitent l'Ardèche et ses tributaires, cours d'eau torrentueux sujets à des crues énormes, qui rachètent en quelques lieues une pente de mille mètres et au-delà. Cette région, qui constitue proprement les *Cévennes*, couvre 130 mille hectares, et sa population oscille autour de 70.000 âmes.

Digitized by Google

A Aubenas, le niveau de l'Ardèche n'est plus que de 230 mètres, et la rivière sort des montagnes de granit et de gneiss, pour entrer dans une région d'aspect tout différent. Cette nouvelle zone est composée de collines calcaires et de petites plaines alluviales où les ondulations du sol ne dépassent guère 150 à 200 mètres ; pays fertile par places, et dont l'accès, quoique difficile encore, est plus aisé que celui de la zone précédente. Sa superficie approche de 80.000 hectares, avec 45.000 habitants.

A l'est de la rivière, entre l'Ardèche et le Rhône, s'allonge une petite chaîne calcaire, couverte de bois, faiblement peuplée, n'offrant de passages qu'à ses deux extrémités, au col de Saint-Jean-le-Centenier vers le Nord et sur le plateau de Saint-Remèze au Sud. Malgré sa faible altitude — son plus haut sommet ne dépasse guère 700 mètres — la chaîne de Retz, coupée de gorges abruptes, offre un obstacle très sérieux aux communications entre les deux versants. Elle n'est arrosée que par quelques torrents, véritables *ouadis* africains, à sec pendant une grande partie de l'année. On peut estimer la superficie de ces montagnes bordières à 25.000 hectares, et leur population à 8.000 unités seulement.

A partir de Vallon, l'Ardèche s'engage dans un *cañon* d'une vingtaine de kilomètres, aussi pittoresque qu'impraticable, par lequel elle rejoint le Rhône. Cette longue cluse est complètement inaccessible pour tout autre que les pâtres et les chasseurs, et la rivière constitue ainsi un bassin fermé en aval; trait singulier qui a eu sa répercussion dans toute l'histoire du pays.

Au-delà de la chaîne littorale, un chapelet de plaines étroites longe le Rhône, tantôt disparaissant et laissant la roche s'avancer jusqu'au lit, tantôt s'élargissant sur plusieurs kilomètres. Cette zone fertile et ses abords couvrent moins de 15.000 hectares, et nourrissent dans les petites villes de Viviers, d'Aps, du Teil, de Bourg-Saint-Andéol et dans leurs banlieues, une douzaine de mille habitants.

A part cette faible étendue, et cette médiocre population, tout le reste du Bas-Vivarais constituait, avant les routes et les chemins de fer, un petit monde presque hermétiquement

Digitized by Google

clos, qui se subdivisait lui-même en de nombreux compartiments ayant entre eux peu de rapports. Chaque gorge du Plateau, des Cévennes, du Coiron ou de la chaîne bordière, chaque district de la vallée moyenne et inférieure de l'Ardèche a formé, durant tout le Moyen Age et l'Ancien Régime, voire même pendant la plus grande partie du XIXe siècle, une unité particulière qui était tenue de se suffire, qui n'empruntait presque rien aux localités voisines, moins encore aux autres provinces, et qui, si elle envoyait au loin nombre d'émigrants, en recevait fort peu des villages limitrophes, aucun des pays étrangers au Vivarais.

Cet isolement, ce particularisme séculaires s'expliquent aussi bien par la constitution sociale et économique de la région que par sa configuration physique.

Le Vivarais fut toujours un pays de *petite culture* ; il fut essentiellement, au Moyen Age, un pays de *petite féodalité*. Le pouvoir central y avait disparu dès les premiers Carlovingiens ; en renaissant au XIVe siècle, il n'exerça qu'une action assez faible. Cette contrée, trop accidentée et trop pauvre pour que de grandes dynasties seigneuriales pussent s'y former et y vivre, ne connut que la suzeraineté presque nominale des évêques de Viviers d'abord, puis des sénéchaux royaux de Beaucaire. Elle ne vit éclore que de petites baronnies locales et des communautés villageoises. Il ne s'y créa presque aucune ville. Aujourd'hui même, Aubenas, la cité principale la capitale économique, n'a pas 8.000 âmes, et Villeneuve, Joyeuse, les Vans, Largentière, 2.000 chacune environ ; Burzet, Montpezat et Antraygues, moins encore.

Ainsi le Bas-Vivarais n'était qu'une collection de paroisses de campagne et d'humbles seigneuries, groupées autour de douze ou quinze modestes centres. L'agriculture semi-pastorale ne comportait guère que l'exploitation paysanne ; le cultivateur produisait dans ces pauvres domaines tout ce qu'exigeaient ses besoins très limités et ceux de clercs et de nobles à peine plus riches que lui. Que serait allé faire le villageois d'une de ces localités dans la localité voisine, même quand l'attache féodale cessa de le fixer à la glèbe? Rien ne

Digitized by Google

l'y attirait, et bien des considérations puissantes le retenaient au lieu natal.

Passer des plateaux aux hautes vallées Cévenoles, ou de celles-ci aux collines de la Basse-Ardèche, était une entreprise hasardeuse. Tout différait de l'une à l'autre de ces régions, les mœurs, le climat, les productions, les méthodes de culture : l'expatriation entraînait plus de chances funestes qu'elle n'ouvrait de perspectives favorables. D'ailleurs des hostilités héréditaires, des défiances traditionnelles divisaient les populations ; les nouveaux venus risquaient souvent de trouver mauvais accueil. Il y a peu d'années encore, les conscrits des communes d'un même canton se battaient régulièrement à chaque tirage au sort. Un jeune homme qui s'avisait de courtiser une fille du village voisin avait toutes chances de se voir guetté, insulté, battu, parfois assommé par les garçons de l'endroit. Excellentes raisons pour ne pas se hasarder hors du lieu de naissance, et pour y faire souche en se mariant à sa porte.

Une telle contrée et de telles mœurs semblent faites à souhait pour conserver la pureté des races locales, et par une conséquence naturelle, pour rendre les études ethnographiques attachantes et faciles tout à la fois. Grâce aux circonstances que je viens d'exposer, les groupes ethniques qui successivement s'implantèrent dans le Bas-Vivarais ne se sont mêlés, fondus et amalgamés encore qu'assez imparfaitement, en dépit d'une cohabitation dix, vingt ou trente fois séculaire. Sans doute les caractères propres à chaque race se sont un peu altérés dans l'ensemble du pays par des métissages longtemps répétés, sinon très actifs ; mais ces caractères sont encore reconnaissables presque partout, et on les trouve presque purs dans un certain nombre de localités, mieux protégées que les autres contre les contacts et les mélanges. On peut ainsi sans trop de difficulté, en étudiant ces derniers spécimens, reconstituer les types primitifs un peu effacés ailleurs par les frottements et les alliages.

Digitized by Google

***

## II. — Les sources d'informations.

On comprend que, dans une étude aussi délicate et aussi complexe, aucun élément ne saurait être négligé sans inconvénients. Il y faut, pour aboutir à des résultats qui ne soient ni trop vagues ni trop incertains, le concours de plusieurs sources d'informations, de plusieurs méthodes de recherches.

L'examen anthropologique des sujets vivants doit nécessairement appeler à son aide, outre les documents statistiques qui sont d'ailleurs assez rares, les investigations préhistoriques, les textes historiques, les données de l'archéologie et de la linguistique ; et ces recherches doivent s'étendre aux provinces voisines, pour fournir des moyens de contrôle et de comparaison.

Toutes les indications tirées de ces diverses sciences paraissent d'ailleurs concorder d'une façon remarquable dans le Bas-Vivarais ; elles amènent l'observateur et l'érudit à des conclusions identiques dans la plupart des cas. Je vais essayer de le faire voir, non sans m'excuser pour ce que le défaut, chez moi, de notions scientifiques approfondies et de moyens perfectionnés de travail peut laisser d'imprécis et d'incomplet dans les recherches auxquelles je me suis livré, et dans l'exposition que j'en donne.

L'observation la plus superficielle des vivants montre que la population du Bas-Vivarais est très mélangée dans plusieurs districts, tantôt par *fusion*, tantôt par *juxtaposition*, et que des facteurs multiples ont dû intervenir pour la former. Quels ont pu être ces facteurs? La méthode historique s'impose évidemment à qui veut les déterminer.

Pour connaître la composition d'un alliage, ne faut-il pas chercher d'abord quels métaux ont été versés dans le creuset, dans quel ordre de succession ils y ont été mis, et si possible, en quelles proportions? Voyons donc quels éléments ethniques

Digitized by Google

ont été introduits par le cours des événements dans le vaste clos que figure ce petit pays.

Après en avoir fait historiquement l'analyse *qualitative*, je chercherai à effectuer de la même façon l'analyse *quantitative*, le dosage de chaque race immigrante. Je rapprocherai ensuite ces données, pour chaque race de l'Ardèche méridionale, de celles que me fournira l'étude directe des populations actuelles, dans chacune des subdivisions naturelles de la contrée. L'anthropologie trouvera ainsi dans l'histoire, la préhistoire et la glossologie une aide et un contrôle.

***

## III. Les éléments ethniques successifs. Races préhistoriques. — Ibères. — Celtes.

Le premier élément qui apparaît, dans l'ordre du temps, sur le sol Vivarois est celui des tribus préhistoriques.

L'âge de la pierre taillée n'a laissé dans cette partie de la vallée du Rhône que de rares vestiges, mais pendant la période néolithique au contraire, les bords du fleuve, les rives de la basse Ardèche et du bas Chassezac ont été habitées par des populations dont on a retrouvé assez abondamment les crânes, les os et les outils mêlés à des débris de rennes et d'autres animaux qui leur servaient de proie habituelle. Ces chasseurs étaient brachycéphales, de taille sous-moyenne ou petite, et de type Touranien ; les savants les désignent sous le nom de *Mongoloïdes*. Sans affirmer d'avance que ces peuplades primitives soient entrées pour une part quelconque dans la formation de la population Vivaroise actuelle, on doit admettre que la chose est *possible* en principe, et mérite d'être examinée.

Passant ensuite aux temps historiques, nous trouvons, dès leur aurore, le Midi de la Gaule partagé entre deux grandes races très nettement différentes, les Ibères et les Celtes, — races qui justement avaient sur la basse Ardèche leur frontière traditionnelle.

Digitized by Google

Les plus anciens documents historiques et géographiques nous montrent les Ibères peuplant l'Espagne orientale et centrale, la chaîne des Pyrénées, les plaines de la Garonne et le Languedoc jusqu'aux limites septentrionales du département du Gard. Peut-être ces émigrants venus du Sud s'étaient-ils avancés davantage, dans les temps primitifs, vers le centre de la Gaule ; mais aucun texte positif ne l'établit.

Les géographes Grecs et Latins ont nommé les états Ibériens qui occupaient la région entre les Cévennes de l'Hérault et de l'Aude, la Méditerranée et la rive droite du Rhône. L'étude des noms de lieux, d'autre part, signale dans ces contrées la présence d'assez nombreuses racines Basques — l'ancienne langue commune à tous les Ibères — associées aux appellations Latines dans la basse vallée du Rhône comme dans la plaine de la Garonne et dans les Pyrénées. Tout cela semble démontrer que la race Ibérique s'avançait jusqu'aux limites méridionales du Vivarais, et qu'elle ne les dépassait pas ou fort peu.

Ce peuple trouvait en face de lui, dans la moyenne vallée Rhodanienne et sur le Plateau Central, d'autres populations très différentes par le type et par l'origine : c'étaient les clans Celtiques. Les auteurs Grecs et Latins nous ont appris que le Celtes ou Galls — *Celtæ*, *Galli* — faisant front aux Ibères du Rhône à l'Océan, ne leur ressemblaient ni par l'aspect physique, ni par les mœurs, ni par les traditions religieuses, ni par l'organisation politique et sociale. Ils en différaient aussi, absolument, par leur langue, voisine de celle que parlent encore les Bas-Bretons et les Gallois, et surtout de l'idiome des Irlandais de l'Ouest et des montagnards de la Haute-Ecosse.

Les peuples Celtiques étaient, sur la rive droite du Rhône : les *Arvernes* (Puy-de-Dôme, Cantal, arrondissement de Brioude dans la Haute-Loire) ; les *Vellaves* (arrondissements du Puy et d'Yssingeaux) ; les *Gabales* (Lozère) et les *Helviens* (Centre et Midi de l'Ardèche). L'état ou le clan des Helviens avait pour limites à l'Est le cours du Rhône, et au Midi la basse Ardèche et le bas Chassezac ; frontières qu'ont gardées, à peu de chose près, l'Helvie Gallo-romaine, le Vivarais du Moyen Age et le département actuel de l'Ardèche.

Digitized by Google

L'origine Celtique ou Gallique des Helviens est attestée non seulement par l'unanimité des géographes et des historiens anciens, mais aussi par la glossologie et l'étymologie locale. En effet, les patois du Vivarais, du Velay et du Gévaudan renferment un certain nombre de mots qui dérivent authentiquement de l'idiome des Galls, idiome dont l'usage était universel dans l'Helvie à l'époque de la conquête Romaine, et qui paraît s'y être conservé, couramment avec le Latin classique et le latin vulgaire, pendant toute la durée de l'Empire et même au-delà, au moins dans quelques localités des montagnes.

D'autre part, tous les noms de lieux étrangers au Latin et qui ont pu être identifiés ont des racines Celtiques qui se retrouvent dans les idiomes Celtiques et Kymriques de la Bretagne française et des Iles Britanniques. Aucun terme Basque, au contraire, n'a été relevé ni dans la nomenclature locale de l'Ardèche, ni dans ses patois; ce qui prouve bien que la langue des Ibères ne fut jamais parlée dans l'Helvie primitive.

L'Etat Helvien se rattachait, comme allié ou comme client, à la grande Confédération Celtique dont l'Arvernie était le centre, et dont faisaient également partie les Vellaves, les Gabales, les Ruthènes de l'Aveyron, et plusieurs autres tribus Celtiques du Plateau Central. L'Helvie n'en fut détachée qu'à la fin du IIe siècle avant notre ère, lorsque la défaite par une armée Romaine de Bituit, roi des Arvernes, à l'embouchure de l'Isère, amena son annexion à la *Provincia*, avec celle de ses voisins, les Allobroges du Dauphiné et les Volkes Arécomiques du Gard et de l'Hérault.

***

## IV. Les éléments ethniques successifs. Phéniciens et Carthaginois. — Grecs. — Kymris.

De très bonne heure, le territoire des Helviens avait été visité par les trafiquants Phéniciens, puis par les Grecs de Massalie et des autres cités Helléniques du littoral, et par les Carthaginois.

Digitized by Google

Les uns et les autres, pendant de longs siècles, naviguèrent sur le Rhône, et suivirent la grande voie commerciale qui, par les Cévennes du Bas-Vivarais, allait joindre le cours de la Loire, puis de là, le Centre et l'Ouest de la Gaule, et les ports qui conduisaient dans le Midi de la Grande-Bretagne.

Des traces matérielles du passage de ces étrangers et des comptoirs établis par eux ont été retrouvées en territoire Vivarois, sur divers points de la rive droite du Rhône. C'est ainsi qu'ont été exhumés au Liby, près de Bourg-Saint-Andéol, des constructions et des sépultures Phéniciennes ou Carthaginoises, et près de Serrières des tombeaux et des établissements Massaliotes. Après la ruine de Tyr et de Carthage, les Marseillais, alliés fidèles de Rome, exercèrent une influence économique considérable dans l'Helvie et les pays voisins. Les Romains de la Province leur firent don, au premier siècle avant l'ère chrétienne, de si larges concessions de terres aux dépens des indigènes que plusieurs peuples Gaulois, notamment les Helviens, s'insurgèrent à ce propos. César fit rendre plus tard aux Arécomiques, aux Helviens et aux Allobroges les territoires dont ils avaient été ainsi dépouillés, ce qui contribua beaucoup à lui assurer leur concours pour la conquête du reste de la Gaule.

Des opérations si vastes et si prolongées de commerce et de colonisation devaient laisser des vestiges dans la langue comme sur le sol. En effet, quelques termes Helléniques, empruntés certainement aux Massaliotes, sont restés jusqu'à nos jours dans les patois Cévenols, qui les avaient reçus par l'intermédiaire du Celtique. On signale comme particulièrement riche à cet égard le parler du Velay, pays traversé, comme le Bas-Vivarais, par la route commerciale entre Rhône et Loire.

D'autres éléments, qui semblent avoir été numériquement beaucoup plus importants, vinrent du Nord dans le Midi de la Gaule. Au VII^e^ ou VIII^e^ siècle avant Jésus-Christ, les Belges ou Kymris avaient passé le Rhin, refoulant la population Celtique, et s'établissant à sa place entre ce fleuve et la Marne. Ces envahisseurs colonisèrent ensuite le Midi de la Grande-Bretagne, et s'infiltrèrent par groupes plus ou moins com-

Digitized by Google

pacts dans beaucoup de districts de la Gaule occidentale, centrale et méridionale, où les Celtes étaient restés dominants.

Ces grands dolichocéphales, à yeux et cheveux clairs, ont laissé leur nom, sous deux formes différentes, à la *Belgique* et aux habitants du pays de Galles, qui se désignent eux-mêmes, encore aujourd'hui, par l'appellation de *Cymraeg*. Leur langue est toujours parlée par les Gallois d'Angleterre, et leur type subsiste plus ou moins pur chez la plupart des Français du Nord-Est, chez les Wallons de l'Est de la Belgique, et chez les populations de l'Ouest de la Grande-Bretagne.

Les Kymris de la grande invasion, qui probablement apportaient avec eux le Druidisme, traversèrent en tous sens, pendant plusieurs siècles, la Gaule du Centre et du Midi, au hasard des guerres intérieures, des relations pacifiques, des expéditions militaires dirigées vers l'Italie et vers l'Orient. Ils s'implantèrent sur beaucoup de points de cette région, — en nombre plus ou moins considérable, mais toujours en minorité assez faible vis-à-vis des Celtes primitifs, — à titre de chefs guerriers, politiques ou religieux, de soldats, de clients ou de captifs. La présence de leur sang est encore attestée, dans les lieux où ils s'installèrent, par les hautes tailles, par les yeux clairs et les cheveux tirant sur le blond qu'ils transmirent à leur descendance.

Dans l'Auvergne du Nord, par exemple, ils ont assez fortement modifié le fond de la population Celtique, composée d'individus bruns, trapus et brachycéphales. Ce dernier type est resté presque absolument pur, au contraire, dans les parties du territoire Arverne qui ne reçurent point d'émigrants Kymris, comme le Massif du Cantal.

Une seconde invasion introduisit dans le Nord de la Gaule, vers le IV^e^ siècle, un autre ban de Kymris, restés jusqu'alors au-delà du Rhin. Ces conquérants s'implantèrent pour la plupart au milieu des Belges de la Gaule septentrionale et de la Grande-Bretagne, leurs frères de race. Mais deux de leurs peuplades, racontent les historiens de l'Antiquité, descendirent la vallée de la Saône, suivirent la rive droite du Rhône et allèrent prendre aux Ibères les plaines du Languedoc et la

Digitized by Google

haute vallée de la Garonne. Ils détruisirent ainsi trois royaumes Ibériens, dont un, occupant le Gard et le Nord de l'Hérault, était limitrophe de l'Helvie. Ces Volkes — *Volcæ*, *Bolgæ*, *Belgii*, trois formes du même nom ethnique — massacrèrent, assujettirent ou refoulèrent dans les Pyrénées la population indigène, et fondèrent deux puissants états, soumis plus tard à leur tour par les Romains : l'un, celui des Arécomiques, dans le Gard, l'Hérault et l'Aude orientale, avec Nîmes pour capitale ; l'autre, celui des Volkes Tectosages, dont la capitale fut Toulouse, dans l'Aude occidentale et la Haute-Garonne. L'ancienne frontière Ibérienne continua à séparer les Helviens des Arécomiques.

Cette deuxième invasion, qui introduisit dans le Midi de la Gaule des populations Kymriques beaucoup plus nombreuses et plus denses que n'avait fait la première, fut suivie d'une autre encore, celle des Cimbres et des Teutons qu'extermina Marius. Mais il ne paraît pas que ces derniers envahisseurs, quoique ayant séjourné plusieurs années dans les bassins du Rhône et de la Garonne, y aient laissé beaucoup de colons. Ceux des Cimbres qui échappèrent à l'épée Romaine ou à la captivité furent probablement recueillis par les Arécomiques et les Tectosages, leurs frères par la langue et le sang, qui les avaient bien reçus à leur arrivée ; et ils se fondirent aisément parmi eux.

***

## V. Les éléments ethniques successifs. Romains — Germains — Sarrasins.

Nous l'avons dit plus haut, l'Helvie était passée sous le protectorat de Rome, après la bataille où ses contingents furent écrasés au confluent du Rhône et de l'Isère avec l'armée de la Confédération Arverne. Alliés des Romains pendant la conquête de la Gaule par César, et ménagés comme tels par lui, les Helviens virent leur assujettissement devenir plus étroit sous ses successeurs. Leur petit pays participa dans une certaine mesure à la civilisation Latine. Il fut sillonné de routes,



Digitized by Google

dont les plus fréquentées étaient toujours, comme sous les Phéniciens et les Massaliotes, celle des bords du Rhône, et celle qui menait au Velay et à l'Auvergne, à travers les montagnes du Bas-Vivarais.

La culture rayonna, comme il était naturel, de la vallée du fleuve vers l'intérieur; quelques agglomérations urbaines se fondèrent. La principale, *Alba Helviorum*, la capitale, heureusement située entre le Rhône et le col de Saint-Jean qui conduit au bassin fermé de l'Ardèche, prit une importance assez considérable. Sa prospérité et celle de la province devaient être arrêtées par les invasions des Barbares.

Alba fut détruite par une bande Germanique, et l'Helvie, après avoir été dévastée à plusieurs reprises par d'autres hordes, se vit disputée entre les Burgundes et les Wisigoths. Ceux-ci finirent par l'emporter, au moins dans la partie méridionale du pays, qui confinait à la Septimanie, où la domination Gothique subsista longtemps après que les victoires des Franks l'eurent fait disparaître du reste du Midi Méditerranéen et Pyrénéen.

Pourtant, les armées des Mérovingiens finirent par enlever aux rois Wisigoths les cités du Languedoc ; mais la sujétion du Vivarais, pays pauvre et écarté, à la dynastie Franke paraît avoir été presque nominale jusqu'aux invasions Arabes.

Maîtres de l'Espagne, fortement établis dans les places Septimaniennes, les Musulmans envahirent et saccagèrent à diverses reprises la vallée du Rhône et le Plateau Central. Leurs armées furent battues et refoulées par les Franks de Charles-Martel, mais les traditions locales et l'anthropologie, à défaut de textes historiques bien positifs, prouvent que les Sarrasins créèrent dans le Bas-Vivarais des établissements à demeure, tant agricoles que miniers.

De la double nécessité de surveiller ces colonies et de prévenir un retour offensif des bandes Arabes du Nord de l'Espagne, provint l'occupation du Bas-Vivarais par les Franks, occupation stable et systématique cette fois. Des officiers royaux, Germains ou Gallo-romains, escortés de garnisaires et de serfs, vinrent administrer le pays et en diriger la défense. Cette organisation se maintint sous Pépin et sous Char-

Digitized by Google

lemagne, puis elle s'effondra sans laisser beaucoup de traces, tant à cause de l'effacement graduel du pouvoir central dans une région lointaine et peu productive, que parce que le Bas-Vivarais avait cessé d'être une *marche* urgente à garder après l'expulsion des Musulmans de la Septimanie.

Leudes et soldats, devenus ainsi inutiles, disparurent au IXe siècle. La comté de Viviers n'eut plus de titulaire laïque à partir de Louis le Débonnaire. Ce titre, devenu surtout honorifique, passa aux Evêques de Viviers, qui devaient garder jusqu'aux premières années du XIVe siècle la suzeraineté exclusive, mais souvent presque nominale, de leur diocèse.

***

## VI. Les éléments ethniques successifs. Apports modernes. — Fusion des races.

Les Arabes et les Gallo-Franks de Charles-Martel constituèrent les deux derniers apports extérieurs de quelque importance reçus par le Bas-Vivarais.

Les Northmans qui, au IXe siècle, pillèrent les cités du Rhône, les Hongrois qui ravagèrent au Xe siècle le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, ne firent que passer comme un fléau destructeur, sans laisser dans le pays aucun colon volontaire ou forcé.

Il en fut de même des Routiers des Grandes Compagnies, des Anglo-Gascons de la Guerre de Cent ans, des Reîtres de la Réforme. Puis, durant tout l'Ancien Régime et le XIXe siècle, le pays vécut sur son fonds, essaimant au dehors, mais ne recevant pas d'immigrants, qu'il n'aurait pu nourrir. Il en est encore de même aujourd'hui ; le nombre des Ardéchois nés hors du département demeure extrêmement restreint.

Le seul élément exotique qui, de nos jours, s'infiltre peu à peu dans la population Bas-vivaroise, provient des pupilles des hospices. Nîmes, Avignon, Lyon, et surtout Marseille, mettent en nourrice chaque année, dans les cantons montagneux du Midi de l'Ardèche, un millier d'enfants assistés au

Digitized by Google

moins. Beaucoup de ces nourrissons meurent en bas-âge ; d'autres sont retirés par l'administration ; parmi ceux qui restent jusqu'à leur majorité chez leurs nourriciers, une partie quittent plus tard le département. Mais la plupart se fixent dans le pays et y font souche. Ainsi s'introduisent dans la contrée, et particulièrement dans les hautes vallées des Cévennes, des types étrangers. Beaucoup de ces enfants des hospices présentent des caractères Méridionaux, Méditerranéens, parfois même Orientaux, qui tranchent fortement sur la race indigène. Mais cet afflux, sans être négligeable, n'est pas assez fort pour modifier beaucoup, dans son ensemble, une population de 150.000 âmes, douée d'une natalité élevée.

On peut donc conclure de ce qui précède que le Bas-Vivarais avait reçu, dès le IXe siècle, presque tous les éléments constitutifs de la population qui l'occupe aujourd'hui ; qu'aucun facteur important n'y a été introduit depuis onze cents ans, et que, durant cette longue période, ces éléments divers n'ont fait que se fondre lentement entre eux. Fusion d'ailleurs incomplète presque partout, et en certains endroits quasi nulle, comme la suite de ce travail le montrera.

***

## VII. La proportion des divers éléments historiques.

Nous savons maintenant quels facteurs sont entrés — ou plutôt ont pu entrer — dans le composé Bas-Vivarois. Cela ne suffit point ; recherchons dans quelle proportion numérique chaque élément a dû être introduit dans l'alliage. Etude difficile sans doute, mais non pas impossible à qui interroge avec une attention scrupuleuse les données de l'histoire locale.

Il semble d'abord que les tribus Néolithiques n'aient pu entrer que pour une part restreinte dans la formation des populations actuelles de l'Ardèche méridionale. Plusieurs raisons tendent à l'établir.

D'abord, rien ne nous dit que tout le pays fût occupé par

Digitized by Google

ces tribus avant l'arrivée des Celtes et des Ibères. On n'a retrouvé leurs vestiges que dans un petit nombre de stations, particulièrement bien situées, aux bords du Rhône, de l'Ardèche et de Chassezac, et c'est par simple hypothèse qu'on suppose qu'il a pu exister ailleurs d'autres groupements.

Ensuite, ces occupants primitifs, vivant de la chasse, de la pêche et de la cueillette, étaient nécessairement fort clairsemés, comme les Sauvages contemporains, à raison même de leur mode d'existence.

Enfin, lorsqu'ils se sont trouvés en contact avec des envahisseurs plus civilisés et plus forts, il est probable qu'une partie au moins a dû succomber, soit par la guerre, soit par la misère, comme il arrive habituellement en pareil cas. Une portion seulement a dû survivre, se perpétuer, et concourir à la formation d'une population mixte.

Les Ibères et les Galls, au contraire, paraissent être venus en Gaule par tribus entières, et en nombre relativement considérable. Ils étaient pasteurs : les races d'animaux qu'ils ont amenées avec eux sont encore, pour la plupart, celles qu'élèvent les populations actuelles de la contrée. Ils étaient agriculteurs : les céréales qu'ils apportèrent forment encore la base principale des cultures locales. Ils avaient donc les moyens d'entretenir un effectif nombreux, et d'envahir par masses compactes les pays où ils voulaient s'établir. En fait, de très bonne heure, Ibères et Celtes constituaient sur le sol Gaulois des populations aussi denses que le comportaient les ressources de la culture et de l'art pastoral pratiqués par eux. Plusieurs siècles avant l'Ère Chrétienne, il y avait même chez ces deux peuples surabondance d'hommes, et obligation d'essaimer au dehors, dans l'Italie du Nord et du Centre notamment.

Il y a donc lieu de penser, *a priori* et sauf confirmation, que le sang de ces deux races prédominait largement parmi les tribus du Midi de la Gaule, que les premiers voyageurs Grecs ont étudiées sur place et dont ils nous ont laissé la description. Ibères et Celtes ont dû ainsi jouer, vis-à-vis des indigènes, des chasseurs Néolithiques, un rôle analogue à celui des Anglo-Saxons et des Franco-Canadiens à l'égard des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, dont les faibles restes sont aujour-

Digitized by Google

d'hui refoulés dans les solitudes de l'Ouest, ou fondus parmi la foule des Visages Pâles.

Les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs ne sont venus en Gaule qu'en très petit nombre. S'ils ont exercé dans ce pays une haute influence civilisatrice, ils n'ont pu modifier beaucoup par des croisements le sang des peuplades de l'intérieur. La seule action ethnique appréciable qu'ils aient exercée a dû se limiter aux points où ils avaient établi leurs colonies, c'est-à-dire à quelques districts de la Côte Méditerranéenne et des bords du Bas Rhône. Ces trafiquants ne comptaient guère plus, sans doute, dans le reste de la contrée, au point de vue ethnique, que les Européens dans les comptoirs de l'Afrique tropicale ou dans les ports de commerce de l'Extrême-Orient.

Plus important de beaucoup paraît avoir été l'apport des Kymris-Belges. Ceux de la première invasion, qui formaient dans le Nord-Est de la Gaule la masse de la population, se sont infiltrés pendant de longs siècles au milieu des tribus Galliques. Quant aux Arécomiques et aux Tectosages, ils sont descendus dans le Midi par masses assez nombreuses pour conquérir et dominer séculairement de vastes territoires, occupés par des peuples organisés et relativement denses. Ils ont dû, par conséquent, influer beaucoup par leur sang sur la race locale, et contribuer dans une forte proportion à constituer la population actuelle.

Les Romains, par contre, qui ont transformé si complètement l'état social, politique, économique et moral de la Gaule, y ont-ils exercé une action ethnique très forte? Rien n'autorise à le supposer, et la plupart des historiens modernes, Fustel de Coulanges en tête, inclinent à penser le contraire.

Il est venu en Gaule, dès la conquête de César et pendant toute la durée de l'Empire, des marchands, des administrateurs, des soldats, des colons et des esclaves, tirés soit de l'Italie, soit des autres contrées Méditerranéennes. Mais, si l'on en excepte quelques parties de la Province primitive — Provence et Languedoc actuels — et les colonies Romaines clairsemées du reste du territoire Gaulois, ces éléments étrangers étaient en somme assez rares, autant qu'on en peut juger ; et parmi eux, les véritables *Latins*, les hommes de l'Italie cen-

Digitized by Google

trale, étaient certainement en minorité. On aurait donc tort de croire que Celtes et Belges aient pu être *latinisés* sur une grande échelle, transformés dans une large mesure comme race. La population Gallo-romaine a dû prendre sur quelques points du territoire un cachet un peu plus méridional qu'avant la conquête ; l'ensemble et le fond paraissent avoir très peu changé.

Cette influence ethnique, à la fois complexe et restreinte, s'est exercée moins qu'ailleurs, naturellement, dans les contrées écartées et pauvres, comme le Bas-Vivarais. Rien n'y attirait les commerçants et les fonctionnaires ; la grande culture, avec ses chiourmes d'esclaves recrutés un peu partout, était repoussée par la nature du sol. L'Helvie Gallo-romaine, comme plus tard la province du Vivarais et le département de l'Ardèche, ne put donc jamais recevoir qu'un fort petit nombre d'immigrants des autres parties de l'Empire. Et, par parenthèse, c'est ce qui explique que le vieux parler Celtique y ait si longtemps subsisté, soit pur, soit en mélange avec le Latin populaire.

Par des raisons analogues, les divers peuples Germaniques essaimèrent peu dans cette région ingrate et raboteuse. Les premières invasions ne furent que des courses de brigands ; l'occupation des Burgundes ne dépassa pas le Nord de la province ; encore semble-t-elle y avoir été presque nominale, au moins dans l'intérieur.

La domination des Wisigoths, puis, au VIII^e^ siècle, celle des Franks, furent plus effectives et plus durables. Rien n'indique toutefois qu'elles aient amené en Vivarais autre chose que quelques chefs militaires et administratifs, avec des bandes peu nombreuses de soldats et de serviteurs. Ces cadres d'ailleurs, les inférieurs surtout, étaient probablement en partie recrutés sur place, et parmi ceux qui venaient du dehors, il y avait sans doute autant et plus de Gallo-Romains, descendants de Celtes ou de Belges, que de Teutons. Ni les traditions, ni les documents, ni les monuments ne nous signalent aucune partie du Bas-Vivarais comme ayant hébergé des colons Germaniques en masses un peu considérables.

Il n'en fut pas ainsi partout des Sarrasins. Si leurs hordes

Digitized by Google

traversèrent plusieurs fois la province sans s'y établir, divers faits historiques, linguistiques, archéologiques, anthropologiques concourent à montrer que plusieurs groupes de souche Arabe et Berbère se sont installés et perpétués dans le Vivarais méridional. Mais les mêmes faits prouvent aussi que ces établissements, villages agricoles ou exploitations minières, furent rares, clairsemés, et étroitement localisés.

Ainsi les facteurs de la population Cévenole et Languedocienne semblent avoir été, par ordre d'importance numérique, les Celtes et les Ibères d'abord, chacun dans leur zone respective; puis les Kymris-Belges, ensuite les colons Latins ou latinisés, les Mongoloïdes primitifs, les Arabes Berbères et quelques éléments Germaniques. Le sang Grec ne s'est perpétué que sur quelques points, à Arles, par exemple ; les Phéniciens, les Carthaginois, les Juifs de l'Antiquité et du Moyen Age n'ont point laissé de traces appréciables.

***

## VIII. La distribution et le mode d'établissement de chaque race.

Après avoir évalué l'*importance* de chaque élément ethnique, étudions-en le mode de répartition et d'établissement dans la région Bas-Vivaroise et dans chacune de ses sous-régions : Plateau, Cévennes, Basse Ardèche, chaîne de Retz et plaine du Rhône.

Les tribus Néolithiques avaient pour habitat préféré les bords du Rhône et des rivières intérieures, pays plus tempérés que les Cévennes, mieux pourvus de ressources naturelles, et où les rochers calcaires leur offraient de nombreux abris impossibles à trouver dans les montagnes granitiques de l'Ouest. Mais ces Aborigènes, au contact des envahisseurs Ibériens et Celtes, ont dû être refoulés dans les parties les plus hautes, les plus rudes et les plus inaccessibles du territoire, c'est-à-dire dans les vallées supérieures des Cévennes et sur le Plateau Central.

Digitized by Google

Les Celtes et les Ibères ont occupé toute la contrée, en remplissant d'abord de leurs cultures et de leurs troupeaux les régions les plus basses et les plus fertiles, puis en remontant graduellement vers les hauteurs.

Les marchands de Tyr, de Carthage et de Massalie, passant en caravanes armées ou stationnant dans des comptoirs de traite situés sur les points les plus favorables, n'ont pu se mêler à la population indigène que sur ces routes commerciales ou à ces stations. Dans l'Helvie, ces points de contact s'échelonnaient le long du Rhône et sur le chemin montagnard qui des bords du fleuve, vers le Teil, gagnait la Haute-Loire par Aps, Aubenas, Meyras et Montpezat. Si quelques apports de sang Sémitique ou Hellénique ont eu lieu, par colonisation ou par métissage, chez les Celtes Helviens, c'est là seulement qu'ils ont pu se produire. Colonisation et croisements négligeables, sans doute, et dont aucun vestige apparent ne subsiste aujourd'hui.

Les Kymris Belges de la première invasion, arrivant par infiltrations successives, pouvaient emprunter deux routes : celle du Rhône, et celle des hauts plateaux, où la Limagne d'Auvergne leur donnait un accès relativement facile. Ils ont pu s'introduire ainsi par individus isolés, par familles ou par petits groupes, au milieu de la population Celtique de l'Helvie. Ce n'est là, toutefois, qu'une hypothèse plausible. Au contraire, l'itinéraire des Arécomiques et des Tectosages présente une certitude parfaite, résultant de la concordance de toutes les données topographiques et historiques.

Ces tribus en marche, avec familles, chariots, approvisionnements et troupeaux, après s'être fait jour le long de le Saône parmi les populations Celtiques, Séquanes et Eduens, ont enfilé la rive droite du Rhône. Pourquoi l'ont-elles préférée à la rive gauche, plus facile et présentant plus de ressources? Peut-être le puissant peuple des Allobroges, qui occupait cette rive, défendait-il trop vigoureusement le cours du Rhône, difficile à traverser sur ce point. Peut-être aussi les Volkes, ayant déjà pour objectif les plaines du Languedoc, voulaient-ils s'épargner un double passage du fleuve, qu'il aurait fallu franchir à nouveau pour tomber sur les royaumes Ibères.

Digitized by Google

Les envahisseurs descendirent ainsi le fleuve par le seul chemin possible, par l'étroit littoral, bordé immédiatement de rudes montagnes qui leur interdisaient tout écart et tout établissement. Mais au Sud de Viviers, ils trouvèrent la vallée du Rhône fermée par les roches infranchissables de Donzère. Une seule route s'ouvrait devant eux, et ils étaient absolulument forcés de la suivre: c'était celle du col de Saint-Jean-le-Centenier, entre le Coiron et la naissance de la chaîne de Retz, qui donne un accès facile dans le bassin intérieur de l'Ardèche. Les hordes Belges débouchèrent ainsi dans cette région peu accidentée de collines et de petites plaines, qui les conduisit sans trop d'obstacles jusque sur le territoire Ibérien : les coteaux de l'Uzégeois d'abord, puis le bas pays du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, et par le col de Naurouze la vallée supérieure de la Garonne.

Mais en se taillant dans ces belles contrées un vaste et fertile domaine, les Volkes durent laisser leur arrière-garde dans la basse Helvie, dont le sol et le climat, analogues à ceux du Bas Languedoc, étaient faits pour les séduire.

Si les choses se sont passées de la sorte, les Celtes primitifs, les Helviens, qui occupaient la vallée intérieure de l'Ardèche ont dû être dépossédés en partie, refoulés des deux côtés dans les zones montagneuses, dans la chaîne de Retz à l'Est, dans le Coiron au Nord, dans les Cévennes et le Plateau à l'Ouest ; rudes pays que les conquérants n'avaient nulle envie de leur disputer, et où la résistance d'ailleurs eût été facile.

La colonisation Latine, elle, partit des bords du Rhône et de rivages de la Méditerranée. Elle eut donc surtout pour théâtre le Midi et l'Est de l'Helvie, les districts qui étaient les plus faciles d'accès et les plus aptes à la culture. Elle s'établit dans les plaines littorales de Bourg-Saint-Andéol et de Viviers, près desquelles s'élevait Alba, la capitale. Elle rayonna avec moins d'intensité dans le bassin fermé de l'Ardèche, de Vallon à Aubenas. Quant à l'intérieur des Grandes Cévennes, elle y pénétra peu, sauf le long de la voie commerciale si importante qui menait chez les Vellaves et les Arvernes.

Il en fut un peu de même pour les Wisigoths. Leurs officiers et leurs garnisaires, venant des cités du Bas Rhône et de la

Digitized by Google

Septimanie, avaient pour lignes d'occupation la vallée du fleuve d'un côté, le bassin de l'Ardèche de l'autre, relié avec les places d'Uzès et de Nîmes où se trouvait solidement établi le gros de leurs forces. Simple occupation militaire du reste, qui s'étendait peu dans les montagnes de l'Ouest, et qui exploitait le bas pays lui-même sans le coloniser.

Les Arabes-Berbères, pasteurs, cultivateurs ou mineurs, peuplèrent quelques localités de l'Helvie méridionale dans des conditions toutes différentes ; non pas en dominateurs, mais en sujets plus ou moins dociles. Etait-ce des colons volontaires ou des captifs asservis par les Franks victorieux? Nous l'ignorons ; mais le choix et l'assiette de leurs établissements furent dictés par l'état du pays à leur venue, et par la nature de leurs travaux. Leurs communautés de mineurs recherchèrent les vallées des Cévennes les plus riches en filons métalliques, dans les cantons de Largentière et de Valgorge, où l'on trouve encore la trace de leurs exploitations. Les villages d'agriculteurs et de pasteurs se créèrent parmi les espaces vacants que laissait la population indigène, dans les collines des bords de la basse Ardèche, où ces Maures trouvaient un climat et des productions qui, rappelant l'Espagne et l'Atlas, leur convenaient parfaitement. Mais ces petits groupes, réduits à combler les vides que laissaient les communautés locales déjà existantes, restèrent plus ou moins isolés les uns des autres sans faire corps nulle part.

Quant aux Franks de Charles-Martel, de Pépin et de Charlemagne, ils vinrent du Nord, par petites bandes armées, et se superposèrent aux cultivateurs indigènes sans les remplacer sur aucun point. Ils se contentèrent de créer dans l'Helvie méridionale six ou sept *vigueries*, comprenant chacune une portion déterminée du territoire de la Comté. Chaque siège de viguerie, petit centre administratif, judiciaire et militaire, était établi sur un point stratégique choisi avec soin, en vue surtout d'arrêter les armées Arabes, ou les bandes de pillards sorties de la Septimanie. Les faibles effectifs de leudes, de guerriers et de serfs groupés autour de ces centres ruraux maintenaient dans l'obéissance la population Gallo-romaine, mais ils ne la déplaçaient point;

Digitized by Google

ils contribuaient efficacement, au contraire, à la fixer au sol.

Tels sont les enseignements que nous donnent l'histoire et la topographie sur les races successives qui peuplèrent le Bas-Vivarais, sur l'importance relative de leurs effectifs, sur leur mode d'établissement, sur les conditions qui présidèrent à leur distribution dans chaque partie de la contrée. — Fermons maintenant le livre des sciences historiques, pour passer aux observations anthropologiques sur les vivants. Considérons les types qui se rencontrent parmi la population actuelle du Bas-Vivarais et de chacune de ses sous-régions, bords du Rhône, chaîne de Retz, bassin de l'Ardèche, Cévennes et Plateau Central.

***

## IX. Les types actuels et leur localisation. Type celtique.

On peut distinguer dans la contrée *six types principaux*, parfaitement nets et différenciés entre eux chez les individus ou les groupes relativement purs, mais se reliant par de multiples métissages. Je les appellerai les types *Celtique*, *Kymri-Belge*, *Ibéro-Latin*, *Mongoloïde*, avec un sous-type *Laponoïde*, *Arabe-Berbère* et *Germanique*, avec un sous-type *Gothique*.

Ces types sont énumérés d'après l'importance descendante du nombre de leurs sujets purs, ou métissés avec caractères dominants.

On les trouve fréquemment à un degré de pureté assez élevé. Plus ordinairement ils sont croisés dans des proportions diverses, mais de façon à laisser discerner leurs éléments composants, parmi lesquels l'un domine d'une façon marquée. La fusion complète qui rend difficile la détermination des caractères de chaque race composante, est plus rare, mais elle se remarque néanmoins quelquefois, surtout dans la vallée du Rhône, dans les villes, et dans les familles bourgeoises ou nobles.

Le type local que j'ai dénommé *Celtique* se caractérise comme

Digitized by Google

suit : taille un peu au-dessous de la moyenne, le plus souvent entre 1 m. 60 et 1 m. 63. — Brachycéphalie très marquée ; tête carrée ; visage carré ou quelquefois arrondi. — Pommettes généralement saillantes ; nez court, fréquemment relevé du bout ou retroussé, nettement séparé du front et point écrasé. — Cheveux ordinairement bruns ou châtain foncé, quelquefois châtain clair ou blonds, rarement roux ; le noir véritable, le noir bleu, est tout à fait exceptionnel. — Yeux rarement noirs, le plus souvent noisette, roux, verts, bleus ou gris ; c'est le détail physionomique le plus varié. Les orbites sont profonds, et l'œil toujours horizontal. — Stature trapue et forte, ensellure et courbure dorsale peu prononcées ; squelette massif ; membres vigoureux ; cou assez court, planté sur de larges épaules.

La prononciation est sourde, rude et gutturale. L'accentuation fait dominer l'*o* et l'*ou* parmi les voyelles, et les sons durs, comme le *ch*, parmi les consonnes.

Cette population est un peu lourde d'allures, énergique, tenace, réfléchie, peu expansive, mieux douée dans son élite pour les sciences et la philosophie que pour les arts. Elle fournit des cultivateurs patients, des ouvriers laborieux ; on y recrute une des meilleures infanteries de ligne de l'Europe.

Ce type ainsi défini se rencontre en des poportions très différentes dans les diverses régions naturelles du Bas-Vivarais. Il domine très largement parmi les 15.000 habitants du Plateau et les 70.000 habitants de la Montagne (cantons de Saint-Etienne-de-Lugdarès, Coucouron, Antraygues, Burzet, Montpezat et Valgorge ; partie haute des cantons de Villeneuve, Aubenas, Largentière, Joyeuse et les Vans). Dans cette zone, les neuf dixièmes de la population présentent plus ou moins purs, mais toujours reconnaissables, les caractères marqués plus haut.

Dans la vallée moyenne et inférieure de l'Ardèche, le même type ne se retrouve plus que chez le tiers ou le quart des habitants, et chez ceux même qui le présentent il est habituellement plus altéré. Le canton de Vallon, le bas des cantons des Vans, Joyeuse, Largentière, Aubenas et Villeneuve composent cette région, peuplée de 45.000 âmes, où ce

Digitized by Google

type se reconnaîtrait chez 10.000 à 15.000 par estimation.

La chaîne littorale de Retz, où 8.000 individus occupent le bord oriental du canton de Villeneuve et les parties intérieures des cantons de Bourg-Saint-Andéol et de Viviers, offre ce type, aussi mêlé que dans la vallée de l'Ardèche, chez le tiers ou la moitié des paysans.

On peut le discerner enfin dans la même proportion, mais plus effacé encore et plus fondu, parmi la race très mêlée qui habite la plaine du Rhône et ses abords (communes littorales de Viviers et du Bourg).

Ce type est donc nettement prépondérant si l'on envisage le pays dans son ensemble : de 90.000 à 100000 individus sur 170.000 habitants de la contrée.

En dehors des limites de la province, le même type se retrouve, avec de faibles variantes, chez les populations du Centre et du Nord de l'Ardèche, des Alpes Dauphinoises, des deux Savoies, de la Lozère, de la Haute-Loire, du Cantal et des autres départements Ouest et Sud du Plateau Central, de la Loire, des montagnes du Beaujolais et du Lyonnais, du massif du Morvan, puis plus loin chez les Poitevins, les Angevins, les Manceaux et les Bretons, particulièrement chez les Bas-Bretons du Centre et du Midi de la péninsule.

Toutes ces populations, et avec elles celles des montagnes de l'Ardèche, contrastent de la façon la plus frappante par le type physique et le caractère moral, avec les Provençaux, les Languedociens, les Gascons et les Pyrénéens. Ce contraste est surtout saisissant sur les points où les deux races se trouvent en contact immédiat. Un seul coup d'œil jeté comparativement sur les paysans des Cévennes et des Boutières Ardéchoises d'un côté, de l'autre sur les habitants du Midi de la Drôme ou des départements de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault, suffit pour faire apercevoir ces différences profondes entre gens qui vivent côte à côte sur le même sol et sous le même régime politique et social.

Quelle est donc la race qui correspond à ce type, des Alpes à l'Armorique, en passant par le Plateau Central? Il n'y a pas de doute possible : c'est la race *Celtique* ou *Gallique*, celle

Digitized by Google

que César, Strabon et leurs émules nous montrent occupant les deux tiers de la Gaule, entre les Ibères au Sud et les Belges au Nord.

Les caractères ethniques que je viens de décrire, après les avoir observés chez les populations Cévenoles, sont exactement ceux que la généralité des auteurs modernes, Broca entre autres, attribuent à la race Celtique; ceux aussi que chacun peut constater chez les populations considérées comme ayant le mieux conservé le type des Celtes primitifs : Bas-Bretons du Morbihan et de l'intérieur du Finistère, Auvergnats du Cantal. A moins de dénier la qualification de Celtes aux habitants de ces deux contrées, ce qui paraît difficile, on ne saurait donc la refuser à la grande majorité des Ardéchois des montagnes.

L'analogie est particulièrement accentuée entre Cévenols et Bas-Bretons. Elle est fort significative, puisque ces deux populations sont séparées par de longues distances, qu'elles vivent dans des milieux très différents, et que de temps immémorial il n'existe entre elles aucun rapport. Leur ressemblance si complète ne peut donc s'expliquer que par une origine ethnique commune, et par la permanence chez chacune d'elles des mêmes caractères primitifs de la race.

On me permettra d'insister sur ce point, qui me paraît essentiel. Entre tous les témoignages qui établissent l'extrême similitude des Ardéchois et des Bas-Bretons, j'invoquerai seulement celui de M. Couderc, l'éminent ampélographe et hybrideur d'Aubenas, qui est en même temps un naturaliste fort distingué. Ce savant, qui a visité en détail les départements Armoricains, m'a dit plusieurs fois qu'il n'avait cessé d'éprouver, dans le Centre et le Midi de la Bretagne, l'illusion de se trouver parmi les montagnards du Vivarais, tant les physionomies et les allures des habitants des deux contrées se ressemblent.

Ces analogies ne se limitent pas à l'aspect physique ; elles se poursuivent jusque dans les détails des mœurs et de l'existence matérielle. Le Vivarais et la Bretagne se rencontrent et se confondent par ce qu'ils ont chacun de plus archaïque, de plus arriéré. Les constructions, le mobilier paysan, les usages ruraux du Morbihan, par exemple, sont aussi semblables

Digitized by Google

à ceux que l'on observe sur les plateaux de la Loire et de l'Allier, que le permettent l'extrême différence des climats et des productions. Manifestement, le vieux fonds Celtique, disparu peu à peu du reste de la France sous l'influence des civilisations romaine, médiévale et moderne, s'est perpétué quasi intact dans ces deux pays écartés, comme deux massifs de roches primitives émergent aux deux extrémités d'une vallée recouverte partout ailleurs de couches alluviales plus récentes.

Si nous appelons, comme il convient, l'histoire et la linguistique au secours de l'anthropologie, que disent-elles? Que l'Helvie était un de ces états Celtiques dont la population différait par l'origine, l'aspect et les mœurs des Belges et des Ibères ; que la langue Celtique, parlée longtemps en Vivarais après la conquête Romaine, a laissé des traces incontestables dans ses patois ; qu'enfin les noms de lieux qui ne sont pas Latins, dans les vallées de l'Ardèche, de l'Eyrieux, du Doux et de la Loire, sont tous Celtiques.

Cette civilisation, cet état politique et territorial, cet idiome correspondaient à une race demeurée prédominante dans le pays, qui les y avait apportés ; et cette race avait pour noyau et pour élément principal les Helviens à type Celtique, dont les descendants composent aujourd'hui la masse de la population des montagnes, et sont représentés assez largement même dans le bas pays.

***

## X. Type Kymri ou Belge.

Le second type, le plus important après celui des Celtes, par le nombre des habitants du Bas-Vivarais chez lesquels on l'observe, offre avec celui-ci le contraste le plus complet.

Les caractères de cette seconde race sont : une taille élevée ou très élevée, de 1 m. 75 à 1 m. 85 et au-delà — une dolichocéphalie marquée — la forme allongée du visage correspondant à celle du crâne — le nez plus long et plus saillant — les cheveux habituellement châtain clair ou blonds, rarement

Digitized by Google

roux; les teintes foncées sont un indice de métissage — les yeux le plus ordinairement gris, verts ou bleus, ces derniers plus fréquents que chez les Celtes — une stature vigoureuse, mais un corps plus svelte et plus mince à la ceinture.

Cette magnifique famille humaine se rencontre, à l'état sporadique, dans tous les cantons Celtiques du Plateau et de la montagne. Quelquefois elle y surélève, par des transitions graduelles, la taille sous-moyenne de la majorité des habitants; souvent aussi elle garde intacte ses hautes statures, qui dominent de 15 et 20 centimètres celles du reste de la population montagnarde. Mais à part quelques rares localités, ces grands dolichocéphales blonds, plus ou moins métissés et altérés, sont rares dans les cantons du Nord et de l'Ouest. Individus isolés, familles ou petits groupes, ils oscillent selon les endroits entre 2 et 10 % de la population totale. La moyenne pour les Cévennes est peut-être de 5 à 7 %.

Mais cette proportion change complètement lorsque, ayant dépassé Aubenas, on entre dans la zone des coteaux calcaires, dans le bassin moyen et inférieur de l'Ardèche. Là, dans les communes basses des cantons de Villeneuve, Aubenas, Largentière, Joyeuse et les Vans et dans tout le canton de Vallon, les grands dolichocéphales dominent. On peut les évaluer des trois cinquièmes aux deux tiers des 45.000 habitante de cette sous-région.

Dans la chaîne bordière de Retz, cet élément représente des deux cinquièmes à la moitié de l'ensemble. Dans la vallée du Rhône, où les caractères sont très fusionnés, ce type est encore reconnaissable chez le quart environ de la population.

Ces grands hommes, purs ou métissés, peuvent donc former un peu moins du tiers de la population générale du Bas-Vivarais : une quarantaine de mille âmes sur 150.000, dont 90.000 à 100.000 Celtes.

Leur type n'est pas localisé dans la vallée de l'Ardèche. On le rencontre aussi dans les Boutières, qui couvrent l'intérieur des arrondissements de Privas et de Tournon, généralement clairsemé au milieu de populations à *facies* Celtique, comme dans les Cévennes, mais parfois, dans quelques parties des bassins moyens de l'Eyrieux et du Doux, formant une fraction



Digitized by Google

assez importante de la population locale, jusqu'à 10 ou 15 %.

A l'Ouest, le bassin du Puy nous montre quelques métis de cette grande race ; on en rencontre davantage dans la Limagne d'Auvergne et les cantons montagneux du Nord du Puy-de-Dôme, où ils ont relevé la taille et propagé les cheveux blonds. Mais les types purs sont assez rares dans cette région.

C'est au Midi surtout que cet élément si tranché, si aisément reconnaissable, se rencontre en proportion numérique élevée, et avec des caractères de race bien conservés. Dans l'Uzégeois, pays de collines calcaires et de terrains lacustres tertiaires qui s'interpose entre le Bas-Vivarais et la plaine du Languedoc, les grands dolichocéphales blonds sont presque aussi nombreux que sur les bords de l'Ardèche; seulement, circonstance à noter, au lieu d'être mêlés de Celtes, ils sont encadrés d'éléments méridionaux très bruns.

Il est difficile de suivre les traces de cette population dans les arrondissements d'Alais, de Nîmes et du Vigan, où la colonisation Romaine et la fusion d'éléments variés l'a presque fait disparaître. Mais on la rejoint dans les collines et les montagnes de l'Hérault et de l'Aude. Son influence ethnique, dans le premier de ces départements, a été assez forte pour relever très sensiblement la moyenne de la taille des conscrits : c'est la contrée du Midi Méditerranéen où cette moyenne est la plus haute. Le relèvement n'est pas obtenu par un ensemble de tailles uniformes ou voisines, mais par une forte proportion de hautes tailles associées à des tailles ordinaires ou petites.

Ces grands hommes blonds de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, du Puy-de-Dôme, enserrés de toutes parts au milieu de populations brunes et trapues, à quel groupe ethnique se rattachent-ils?

Si nous consultons les anthropologistes, nous apprendrons d'eux que ce type n'est autre que celui des *Belges* ou *Kymris*, tel qu'on l'observe chez les habitants du pays de Galles et du Cumberland en Angleterre, chez ceux des Côtes-du-Nord dans la Bretagne française, chez les Lorrains, les Champenois et les Wallons de Belgique.

La définition des traits du visage et des formes du corps

Digitized by Google

nous les montre correspondants chez ces peuples et chez la grande race de la basse Ardèche et de l'Uzégeois. Mieux encore, en observant des photographies, des portraits ou des personnages vivants, isolés ou en foules, on est amené à reconnaître des deux parts un *air de famille* des plus prononcés.

Je n'ai jamais feuilleté une collection de portraits de Lorrains, de Gallois, de Bretons septentrionaux, sans y retrouver des figures de connaissance, rencontrées à Vallon, à Ruoms ou à Joyeuse. J'ai parcouru naguère en Belgique, après avoir visité les Flandres, les provinces de Liège et de Namur. Là, j'ai cru souvent ne pas avoir quitté les bords de l'Ardèche, tant les visages et les allures me rappelaient mes compatriotes des bas cantons Vivarois. Ces similitudes ne peuvent s'expliquer que par le cousinage lointain des Volkes Languedociens avec les Kymris de la France septentrionale, de la Belgique orientale et du Sud-Ouest de l'Angleterre, cousinage parfaitement établi par les données historiques les plus certaines.

On a quelquefois essayé de rattacher les populations de haute taille des arrondissements de Largentière et d'Uzès aux envahisseurs Germaniques venus dans ces contrées du Ve au VIIIe siècle, Franks, Wisigoths ou autres Teutons. Mais ces grands hommes blonds ou châtains n'ont rien de Teutonique dans la physionomie. Ils ressemblent, je l'ai dit, de très près aux Wallons de Belgique. Or, quand on a visité ce dernier pays, on distingue aisément les Wallons, issus de Kymris, des Flamands de souche Germanique qui les avoisinent au Nord et à l'Ouest. Si les deux races se rapprochent par la taille et la forme du crâne, elles diffèrent par de nombreux caractères qui ne permettent pas de les confondre.

D'ailleurs, il faut bien tenir compte aussi des données historiques, quand elles sont précises et positives comme c'est ici le cas. Il n'est pas de fait plus certain que l'émigration et l'établissement des Volkes Arécomiques et Tectosages dans le Midi de la Gaule, et la topographie montre qu'ils sont passés en masses compactes dans la vallée de l'Ardèche et le pays d'Uzès. Lorsqu'on trouve en nombre aujourd'hui, sur tout ce parcours, une population qui reproduit fidèlement leurs carac-

Digitized by Google

tères ethniques, pourquoi rechercher ailleurs l'origine de cette population, alors surtout que, d'après les documents historiques, aucune colonisation Germanique un peu importante ne s'est produite dans ces mêmes contrées?

Les traits distinctifs des grands blonds de la Basse Ardèche, au reste, sont exactement ceux sous lesquels les historiens de l'antiquité nous dépeignent les guerriers Cimbres et Belges qui firent si souvent trembler l'Italie et l'Orient, et qui tinrent longtemps en échec la fortune de Rome. Il me souvient d'avoir été conduit en bateau au Pont-d'Arc par deux pêcheurs de Vallon, le père et le fils, qui incarnaient superbement ces réminiscences classiques. C'étaient des hommes de 1 m. 85 environ, minces de ceinture, larges d'épaules, avec de longues moustaches fauves qui grisonnaient chez le vieux. Celui-ci, debout et appuyé sur sa perche à l'arrière de la barque, semblait poser pour un *brenn* se préparant à brûler Rome. Quant au jeune homme, qui dardait son trident sous deux mètres d'eau pour harponner les lamproies, il faisait penser à ces guerriers Belges dont les *Commentaires* de César ont immortalisé la résistance.

Cette belle race s'est un peu métissée de Celtes, parfois de Méridionaux et d'Arabes, dans la plupart des localités. Elle est pourtant très reconnaissable partout, et il existe des communes où jusqu'à ces dernières années elle s'était maintenue presque absolument pure. Tel était, par exemple, avant le développement industriel que lui a donné la récente voie ferrée du Teil à Alais, le village de Ruoms. Cette bourgade féodale, dont les remparts subsistent encore en grande partie, était jadis complètement isolée dans un pays tout agricole, que ne traversait aucune route. La population, exclusivement catholique, entretenait peu de rapports avec les habitants protestants des communes limitrophes ; surtout elle ne s'alliait pas avec eux, et presque tous les mariages se faisaient entre proches voisins. Il y a quinze ou vingt ans, Ruoms, grâce à ce concours de circonstances, offrait la particularité de ne jamais fournir aucune recrue à l'infanterie ou à la cavalerie légère ; tout le contingent annuel passait dans la grosse cavalerie ou dans l'artillerie à cheval. La taille moyenne au ti-

Digitized by Google

rage au sort s'éloignait peu de 1 m. 80 ; les sujets de 1 m. 85 étaient assez ordinaires ; j'y ai vu un homme de 1 m. 95; et la stature des femmes était en proportion.

J'ai souvent visité, à proximité du village, les chantiers d'une carrière où cinquante à soixante ouvriers, tous indigènes, s'occupaient à extraire, à tailler et à charger la pierre calcaire du pays. Il serait impossible d'imaginer une collection plus complète et plus uniforme d'hommes remarquables par la taille et la vigueur. Le sang des Volkes n'avait pas dégénéré depuis plus de vingt siècles.

Il convient de noter que parmi cette population de haute stature se rencontrent assez souvent de véritables géants. Dans les communes qui avoisinent le couloir de Saint-Jean et dans celles qui longent l'Ardèche, il n'est pas très rare de voir surgir, au milieu des tailles de 1 m. 75 à 1 m. 80 qui sont normales, des individus mesurant de 1 m. 90 à 2 mètres. J'ai connu dans les environs d'Aps une aubergiste, fameuse dans le pays, qui dépassait 1 m. 90 ; j'ai vu aux chantiers de Ruoms un homme de 1 m. 95 ; j'ai rencontré plusieurs fois le maire d'une commune du canton de Villeneuve-de-Berg, qui atteignait exactement deux mètres. Des rapports dignes de foi ou la notoriété publique m'ont fait connaître un certain nombre de cas analogues, les uns contemporains, les autres se rapportant aux générations précédentes. La seule commune de Saint-Laurent-sous-Coiron, qui compte 400 ou 500 âmes, a produit depuis deux siècles plusieurs de ces géants.

Il faut remarquer que tous les colosses Bas-Vivarois que j'ai vus ou dont j'ai ouï parler étaient parfaitement proportionnés, et ne différaient de leurs voisins que par la taille et le poids, et non par les formes du corps. Ce n'étaient donc pas des *monstres*, comme il arrive souvent aux géants, mais des exemplaires exacts quoique amplifiés du type local. Si l'on considère que tous ces colosses sortaient d'une population ne comprenant guère que 20.000 à 25.000 adultes, on attachera peut-être une certaine importance à ce curieux phénomène ethnographique, qui présente de plus un véritable intérêt historique.

Les géants modernes du Bas-Vivarais, en effet, authenti-

Digitized by Google

fient d'une façon fort curieuse les récits des écrivains Grecs et latins qui ont mentionné si souvent parmi les armées Gauloises, Cimbriques ou Teutoniques, la présence d'hommes extraordinaires par la taille et la vigueur. Ces récits ont quelquefois passé pour légendaires, ou du moins pour fort exagérés ; les exemples que je viens de citer en démontrent la rigoureuse exactitude.

Je me permets de mentionner encore deux faits originaux, l'un relatif aux hautes tailles du Bas-Vivarais, l'autre à la dolichocéphalie des habitants des cantons inférieurs. Cette petite province avait, il n'y a pas longtemps, le privilège de fournir des suisses aux principales églises de Paris ; plusieurs de ces dignitaires si décoratifs ont pris leur retraite au pays natal. Quant à la forme des têtes, j'ai reçu naguère les confidences d'un chapelier de Joyeuse — pays Kymrique — qui était allé s'établir à Privas, dans la région Celtique du centre du département. Ce brave homme fut obligé de se débarrasser de ses chapeaux et d'en commander d'une autre forme, les crânes ronds ou carrés des Privadois ne s'accommodant pas des mêmes coiffures que les crânes allongés des hommes de la Basse Ardèche.

La présence d'une nombreuse population Belge dans les cantons méridionaux du département pose un petit problème d'histoire locale. Pourquoi ce groupe ethnique faisait-il partie de l'état Helvien, au lieu de se rattacher politiquement à ses frères de race, les Volkes Arécomiques, dont la frontière se trouvait sur la basse Ardèche et le bas Chassezac? Ce fait ne peut s'expliquer que par des raisons topographiques qui firent prévaloir à la longue, sans doute, le voisinage sur l'affinité du sang. Les rapports étaient difficiles avec le Languedoc, prompts, aisés et quotidiens avec le Vivarais. Il était donc naturel que les habitants Kymris du bassin de l'Ardèche s'agrégeassent au clan au milieu auquel ils se trouvaient enclavés. Galls et Kymris, Volkes et Helviens d'ailleurs, s'ils différaient par le type, se ressemblaient par la langue, les mœurs et les traditions ; cela devait rendre faciles les rapprochements et la communauté de vie politique et sociale entre les deux races. En fait, cette assimilation a eu lieu dans toute la Gaule, et

Digitized by Google

notamment en Arvernie et en Armorique. Il n'y avait pas de raison pour qu'elle ne se produisît point dans l'Helvie.
Quant à la présence des grands dolichocéphales de souche Kymrique en dehors des bords de l'Ardèche, elle s'explique de diverses façons.

Dans la chaîne bordière de Retz et sur la côte du Rhône, les Volkes s'implantèrent soit au moment de l'invasion, soit après, par rayonnement, en partant de la basse Ardèche et de l'Uzégeois. S'ils sont moins nombreux dans les montagnes de Retz, c'est sans doute parce que des Celtes, refoulés par eux, avaient trouvé un refuge dans ces gorges d'accès difficile. Si leurs traces sont peu marquées dans la plaine Rhodanienne, c'est que le va-et-vient incessant des migrations dans cet étroit couloir y a brassé et mêlé les races, qui se maintenaient plus pures dans l'intérieur.

Quant aux grands blonds disséminés dans les Cévennes, les Boutières et sur le Plateau, une partie ont pu y essaimer en venant des pays Volkes du Midi, mais d'autres y sont arrivés sans doute du Nord, au cours des siècles, soit en descendant la vallée du Rhône, soit plutôt en remontant de proche en proche le cours de la Loire et de l'Allier. Je l'ai dit, les Kymris Belges de la première invasion ont modifié assez profondément la population Celtique du Puy-de-Dôme. Or, la Limagne ouvrait à ces immigrants, de Clermont ou de Gannat à Brioude, un accès facile vers les plateaux qui commandent le versant du Rhône. Il ne serait pas surprenant qu'ils en eussent profité pour gagner de là les hautes vallées de l'Ardèche et de l'Eyrieux, où leurs descendants se retrouvent aujourd'hui à l'état sporadique. Ces infiltrations par la voie du Nord-Ouest seraient antérieures à l'invasion historique des Arécomiques et des Tectosages par le littoral du Rhône.

(*A suivre.*) P. GOUY.

Digitized by Google

# LA POLITIQUE DE PIE X

Sous ce titre fallacieux, les *Débats* publient depuis quatre ans environ, une série d'articles fort documentés et d'une partialité criante où il semble bien qu'ait été concentrée par des mains expertes toute l'amertume d'un faux libéralisme aux abois.

M. M. P. fréquente chez les plus illustres représentants de la plus haute prélature romaine ; d'où il ne résulte pas nécessairement que ses informations soient toujours sûres. Il est obligé d'avouer maintes fois que Mgr della Chiesa, par exemple, et le cardinal Gaspari ont une façon de parler et d'écouter si fine, si courtoise, si prudente, si romaine, qu'elle déconcerte le plus habile et le plus académique reportage. On peut donc discuter je pense, les dires de M. M. P. sans manquer de respect au Saint-Siège. Lui-même, il attaque le cardinal Merry del Val et le Pape avec une violence persistante, et il porte sur l'Encyclique *Pascendi* les jugements dépourvus d'aménité et d'orthodoxie qui ont cours chez les modernistes. Ce sont là choses permises, du moins à qui dispose de puissants moyens politiques et littéraires pour réduire au silence, ses détracteurs catholiques.

On se le tient pour dit, mais quelque désir que l'on ait d'accepter sans réserves, les récits et les jugements de M. M. P. on est obligé en conscience, de lui soumettre certains doutes.

Lorsque M. M. P. s'est trompé lourdement en matière grave, il ne prend pas soin toujours de rectifier ses dires ou de constater la non-réalisation de ses prophéties. Lisez, je vous prie, les deux articles que M. M. P. consacra pendant la première quinzaine de décembre 1907, aux rapports des catholiques alle-

Digitized by Google

mands avec le Vatican. A l'en croire, l'Allemagne irritée par l'Encyclique *Pascendi* allait s'engager sous peu, dans les voies du schisme.

« En Allemagne, et même parmi les catholiques, il est d'usage de mépriser un peu les « Latins ». Ce mépris peut être insolent et injuste, mais il est fondé sur quelque connaissance. Quand les Allemands apprendront par les journaux officieux du Saint-Siège, que le dispositif de l'Encyclique « Pascendi » « ne doit pas être pris à la lettre », que le « Saint-Siège a demandé le plus pour obtenir le moins », ils seront scandalisés, ils ne seront pas surpris. Ils connaissent tous plus ou moins, par expérience ou par ouï-dire, l'arsenal d'expédients et d'accommodements que Rome garde à sa disposition, pour le plus grand bénéfice de ceux qui ne sont pas trop éloignés d'elle. Ils prévoient, ils devinent les conseils de surveillance qui ne surveilleront pas, les censeurs expérimentés et obligeants, les exceptions, les permissions et les dispenses. Mais cette menue monnaie, qui rend à l'équilibre des rapports religieux, dans un faible rayon, d'incomparables services, n'a pas cours chez eux. Ils s'obstinent à appeler les choses par leur nom, et à redouter la chose, quand le nom est de nature à leur faire peur.

Laissons à ceux que gêne cette attitude le soin de la condamner. On peut l'observer avec plus ou moins de sympathie : il faut du moins appeler par leur nom les deux sentiments dont elle s'inspire : la prudence et la dignité. On dira que les catholiques allemands pensent à leurs intérêts avant de penser à ceux de l'Eglise. C'est vrai. Il n'est pas bien sûr qu'en défendant leur propre cause, ils ne défendent pas indirectement celle du catholicisme tout entier. Quoi qu'il en soit, il entre plus de réflexion, plus de sincérité, et, disons le mot, plus de conviction profonde, dans l'accueil réservé qu'ils viennent de faire à l'Encyclique, que dans les acquiescements précipités, dans les apologies enthousiastes, et dans les vagues protestations de fidélité par lesquelles, sans même avoir pris le temps de la comprendre, les catholiques latins ont cru devoir y répondre. »

Comme pour aggraver le pessimisme de ces jugements, le correspondant théologique de la feuille rose insistait sur les divisions profondes qui s'étaient produites, selon lui, dans l'épiscopat. Quelques évêques seulement approuvaient l'Ency-

Digitized by Google

clique, les autres, la majorité, partageaient les sentiments complexes qu'il attribuait au Cardinal Kopp. L'Allemagne catholique semblait donc acquise définitivement au modernisme révolté. Or, quelques jours après la publication de ces articles pessimistes, l'épiscopat allemand tout entier, envoyait à Pie X, une lettre d'adhésion chaleureuse. (1)

Si vous pensez que M. M. P. s'est hâté d'enregistrer ce grave événement, il faut vous détromper. M. M. P. n'a rien dit, que je sache, de la lettre des évêques d'Allemagne, mais il a redoublé de violence dans sa campagne moderniste.

Il emploie des procédés de polémique plus répréhensibles encore. Lui qui s'indigne, à chaque paragraphe, contre les comités de vigilance doctrinale institués par Pie X, il fait appel au bras séculier, je veux dire à l'influence diplomatique de l'Allemagne contre un ecclésiastique italien.

« Mgr della Chiesa serait remplacé à la secrétairerie d'Etat par le prélat habile et intrigant qu'a si bien servi, dans ces derniers temps, sa longue expérience, acquise en de plus obscurs métiers, par Mgr Begnini. »

« Si les Allemands savent encore se faire entendre à Rome, ils rendront impossible une telle nomination. Je ne veux pas dire par là qu'ils soient les seuls à devoir s'y opposer, ni même qu'ils soient plus intéressés que d'autres à ce que la succession de Mgr della Chiesa tombe en de bonnes mains. Mais les Allemands, catholiques ou non, me semblent avoir cette qualité, de reconnaître leur intérêt partout où il se trouve, et de ne point hésiter à le défendre partout où ils le croient menacé. »

Une telle animosité ne peut avoir qu'une excuse : l'ardeur intransigeante d'un patriotisme surexcité. Au fait, la susceptibilité française de M. M. P. s'affirme très volontiers dès que Pie X et son secrétaire d'Etat sont en cause. Il trouva excessives, les marques de soumission données par les évêques de France au Souverain Pontife, et il reproche à nos théologiens de louer l'Encyclique sans l'avoir lue. Sur les rapports de la France avec la Cour de Rome, M. M. P. pense comme L'Hôpital. On voit bien que s'il était ambassadeur, il jouerait les Créqui,

(1) Au moment où s'impriment ces lignes, les évêques allemands font paraître une nouvelle lettre en faveur de l'Encyclique. Elle porte la date du 10 décembre 1907 et elle est adressée au peuple catholique d'Allemagne.

Digitized by Google

Comment se fait-il que ce patriotisme si hautain et si expansif devienne tout à coup timide quand l'Allemagne est en jeu? M. M. P. a écrit sur les rapports de Pie X avec la Pologne un article effroyablement diplomatique et dur. Pas un mot de sympathie pour les malheureux Polonais, victimes de l'impérialisme allemand. M. M. P. garde sur le cas de l'Allemand Dinder, nommé Primat de Pologne, un silence qui est peut-être d'un profond politique, mais il ne se lasse pas de railler, un peu lourdement d'ailleurs, l'ardent nationalisme de Monseigneur Stablewski. Pie X est blâmé d'avoir laissé parler son cœur. On écrit qu'il est impulsif, on souligne ses prétendues imprudences, on remarque, à raison ou à tort, mais à tort, je pense, que l'effet de l'une de ses lettres fut désastreux. Par contre, aucune expression n'échappe à M. M. P. qui puisse offenser le gouvernement prussien. Soupçonneriez-vous que c'est un Français qui a écrit les lignes suivantes? « Les négociations allaient leur train lorsque Stablewski joua son dernier tour au gouvernement prussien en mourant de mort subite au moment de la plus vive agitation... Ce qui est sûr, l'archevêque de Léopoli fut expressément chargé par le Pape de déclarer que le Saint-Siège n'avait jamais eu l'intention d'offenser les sentiments nationaux des catholiques de Pologne. Cette fausse démarche eut les plus graves conséquences, En Russie et en Prusse, on comprit qu'il n'y avait plus à faire état de l'autorité romaine pour maintenir les Polonais dans l'ordre et dans l'obéissance. »

C'est ainsi qu'un journal français, qui se dit parlementaire et qui est patriote, se constitue aux yeux de tous; l'avocat bénévole et persévérant du caporalisme prussien. Avant tout, il s'agit d'atteindre le Cardinal Merry del Val ; et indirectement le Pape lui-même.

A ces étranges dispositions d'esprit, M. M. P. joint des habitudes de logique qui ne font pas honneur à ses maîtres de philosophie. Il reproche aux controversistes orthodoxes d'avoir accepté les éloges, et peut-être le concours des positivistes italiens. « Le plus curieux, dit-il, est que ce renfort inattendu ne fut nullement considéré comme suspect. On s'en félicita hautement au Vatican et on en accabla les modernistes. En vain quelques sages esprits observèrent-ils que tant d'enthousiasme était peut-être imprudent et que telles approbations sont plus inquiétantes que d'amères critiques. A quoi

Digitized by Google

pouvaient bien applaudir des penseurs et des écrivains ennemis de l'Eglise, de la doctrine et de l'action religieuse, sinon à la perspective d'une Eglise démunie, désarmée, diminuée. »

Ces observations générales, pourvu qu'on sache les appliquer à qui de droit, renferment une grande part de sagesse. Seulement, M. M. P. ne s'aperçoit pas qu'en les faisant siennes, il condamne avec une très grande force, sa propre conduite. Il est habituellement du côté des ennemis de l'Eglise ; il est contre le Pape et l'épiscopat du monde entier, avec les protestants du *Times* et les bureaucrates sectaires de Berlin, il est avec les francs-maçons, et avec la presse juive, il fait cause commune avec tous les libres-penseurs et tous les prêtres modernistes en rupture de ban. Qui lui a donné mission de se constituer le mentor sarcastique et hautain du Pape infaillible?

On connaît des cas cependant, où le sage accepte les affirmations et même les éloges de ses ennemis. La recherche du vrai serait trop facile assurément s'il suffisait de prendre en toute chose, le contre-pied de ce que disent nos adversaires. Quand, par hasard, ils défendront une vérité éclatante, nous n'irons pas par amour de l'art, leur rompre en visière.

Justement, il arriva que dans l'affaire de l'Encyclique, quelques positivistes italiens défendirent avec beaucoup de vigueur la double cause du bon sens et de la vérité catholique. « Ce que j'interdis de faire aux modernistes, écrivait M. Benedetto Croce, je le fais moi-même, mais je sais qu'ainsi je me mets hors de l'Eglise catholique. » Cela revient à dire : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. S'obstiner à tenir pour vraies les doctrines condamnées par le Pape et se dire catholique est un scandaleux et perpétuel défi au bon sens. On regrette, certes, que M. Benedetto Croce ait perdu la foi, mais en s'affirmant évadé et infidèle, il donne à tous nos modernistes du dedans une excellente leçon d'honnêteté élémentaire. Il est de certains propos que les gens bien élevés ne tiennent jamais dans l'Eglise.

Encore qu'il abuse de la langue verte, le socialiste Enrico Léone précise et complète assez ingénieusement les avis de M. Benedetto Croce. « Nous aussi, dit-il, nous réprouvons le modernisme, non point parce qu'il est l'ami du diable, comme le proclame en gémissant le vieux Pie, mais parce qu'il est trop bigot et mômier (baciapile). » Au fait, le trop onctueux

Digitized by Google

mysticisme d'*Il Santo* a quelque chose en soi d'extrêmement antipathique aux natures droites. Je ne sais rien de plus triste que la parodie de la sainteté.

Enfin, Robert Andigo résumait dans une formule heureuse l'impression définitive que produit la lecture de l'Encyclique sur tout libre-penseur tant soit peu impartial, il écrivait : « Si l'Eglise n'avait point agi comme elle avait fait, elle se serait vouée, elle-même, au suicide. »

Que des apologistes orthodoxes aient mis à profit d'aussi intéressantes déclarations, personne sans doute, ne s'en étonnera. Difficilement, imaginerait-on un argument plus loyal et plus décisif.

Mais il y a mieux. Pour excuser ou justifier ses chers modernistes allemands, M. M. P. avait essayé de rajeunir à sa façon l'hémistiche de Virgile : *fas est ab hoste doceri*. « Les Allemands, disait-il, sont justement fiers des succès qu'ils remportent. Volontiers, ils feraient hommage de leur gloire à la foi dont ils se réclament et pour laquelle ils travaillent. Mais qu'au nom de cette foi, en plein combat, on vienne les désarmer, qu'on leur retire les avantages dont jouissent leurs rivaux, qu'on les expose sans défense au ridicule, à la défiance et au mépris, c'est ce qu'ils ne veulent pas. »

M. M. P. condamne donc à Rome et à Florence, ce qu'il approuve à Berlin et à Leipzig? Louable chez les Allemands, le souci de s'imposer au respect d'un adversaire intelligent lui apparaît comme intolérable et ridicule chez les polémistes orthodoxes d'Italie. Qui veut trop prouver...

Même quand ils sont Français, les catholiques soumis de cœur à l'Encyclique *Pascendi* n'échappent pas aux puériles sévérités de M. M. P. Il loue à tout propos, l'indépendance des Allemands vis-à-vis du Saint-Siège et il constate ou croit constater les nombreuses et importantes victoires que leur vaut cette attitude. « Le dernier succès des catholiques allemands dit-il (il s'agit de la nomination de Mgr Frühwirth), bien qu'il correspone à leurs mérites et soit la juste récompense de leurs efforts ne laissera pas d'inspirer aux catholiques de France un sentiment d'excusable envie et de légitime regret. »

Depuis qu'ils ont lu ces lignes les abonnés des *Débas* se disent avec une sincère douleur, que la France est traitée désormais en Cendrillon, dans les conseils du Vatican. C'est que sans doute, ils ont oublié certaine histoire que leur avait ra-

Digitized by Google

contée M. M. P. lui-même. « Si étrange, disait-il, que cela puisse paraître, le premier texte du document pontifical (l'Encyclique) qui parvint à l'archevêché de Cologne fut un texte français ; il venait de Rome, transmis par Paris... J'ajoute que cette traduction française *expédiée partout* fut avec la traduction italienne, la seule autorisée, pendant fort longtemps. Ce n'est que dans ces derniers jours que Herder le grand éditeur catholique d'Allemagne a fait paraître à Cologne une version allemande officielle. »

Supposons un instant, que le contraire fût arrivé ; supposons que le Vatican eût envoyé dans les pays catholiques, la France y compris, et cela, par l'intermédiaire de l'archevêque de Cologne, une traduction allemande de l'Encyclique *Pascendi*, en vérité, M. M. P. eût rempli le monde ou tout au moins les *Débats* de ses doléances scandalisées.

En quoi d'ailleurs, pensez-vous que consiste ce grand succès allemand célébré par M. M. P. avec une si mélancolique abondance? Eh bien, voici. Il paraît que les Allemands réclamaient comme nonce apostolique, un prélat qui connût leur langue. Ils l'ont obtenu dans la personne de Mgr Frühwirth, lequel est par surcroît, un théologien éminent et un diplomate fort aimable. Nous ne pouvons pas, nous, Français, espérer un tel bonheur, pour plusieurs raisons dont la principale est qu'il n'y a plus de nonce apostolique dans notre pays jadis si chrétien. M. M. P. voudra bien reconnaître, j'espère, que le Vatican ne saurait être rendu responsable de cet état de choses.

Encore n'en suis-je pas très sûr. Les insinuations malveillantes contre le Vatican alimentent sa correspondance. A peine y découvre-t-on quelques vagues et timides et insignifiantes remontrances au gouvernement de M. Clémenceau. Pourquoi se gênerait-on avec ce saint vieillard qui s'appelle, le Vicaire de Jésus Crucifié? Briand, Clémenceau et Combes sont des sires qu'on ménage. Un journaliste patriote tait leurs noms, cependant qu'il félicite les Allemands d'avoir enfin à Munich un nonce qui sait leur langue. Est-ce que les nonces qui représentaient le Pape à Paris ne savaient pas le français ?

Les omissions systématiques de M. M. P. sont plus répréhensibles encore que ses exagérations. Ainsi, le Pape vient de nommer deux cardinaux français, l'archevêque de Reims et

Digitized by Google

l'évêque de Marseille. Ce n'est pas certes, la France officielle qui méritait une telle faveur. Si Pie X eut jugé à propos de ne pas faire ces deux nominations cardinalices, les catholiques français en auraient souffert profondément, mais ils auraient compris, hélas ! Peut-être même se seraient-ils tournés vers certains républicains modérés et académiques pour leur dire : « Messieurs, c'est votre faute ; quand il s'agit de Pie X et de son ministre, les *Débats*, depuis trois ou quatre ans, se montrent plus sectaires et plus haineux que l'*Action* et la *Lanterne*. Vous avez offensé le Pape systématiquement, sans trêve ni repos, vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour lui donner une mauvaise opinion de la France ».

En tout cas, l'élévation à la pourpre de NN. SS. Luçon et Andrieu fournissait à M. M. P. une belle occasion de réparer ses erreurs et de louer au moins une fois, la magnanimité du Saint-Siège. Or, il commence par féliciter... Qui? Pie X? non pas, mais M. M. P. lui-même considéré comme représentant de la France modérée. « Il faut, dit-il, se féliciter de ce que le Saint-Père n'ait pas voulu attendre plus longtemps pour combler les vides que la mort avait faits dans les rangs des cardinaux français. » Après quoi, il explique à sa façon que Pie X ne pouvait pas ne pas nommer les deux cardinaux français, et avec une gêne visible, il se livre aussitôt à son petit jeu favori des insinuations malveillantes. Cette fois, cependant, il se rend compte qu'il est allé trop loin. « Je ne voudrais pas, dit-il, tirer de ce qui précède des conclusions défavorables ou malséantes (oh ! que non pas !) en ce qui concerne les deux nouveaux cardinaux français. La position qu'ils ont en France, vous la connaissez mieux que moi, je constate que leur nomination a passé inaperçue, que personne n'a pu y attacher une signification distincte. » Voilà comment les *Débats* expriment leur reconnaissance patriotique ; ils se félicitent eux-mêmes et ils se plaignent du Pape.

L'arrogance emphatique du ton ajoute à l'offense du procédé lui-même. Très sérieusement, M. M. P. envisage à l'encontre du Pape, les intérêts supérieurs de l'Eglise de France et je crains qu'en cela il ne s'écarte pas sensiblement des traditions de sa maison. Les rédacteurs des *Débats* traitent cavalièrement les princes de l'Eglise, quittes à combattre avec une excessive courtoisie ou avec une puérile finesse les représentants d'un gouvernement antinational. Comme si les grands

Digitized by Google

hommes du centre gauche, pardon, du groupe progressiste étaient eux-mêmes en si belle posture ! De tous les partis politiques qui ont encore une représentation à la Chambre, le parti cher aux *Débats* est incontestablement le plus impuissant et le plus archaïque. On croit dans les salles de rédaction de la rue des Prêtres, ou du moins on s'efforce de croire au parlementarisme, à l'éloquence académique, à la sagesse du suffrage universel amendé selon la méthode de M. Charles Benoist, à l'économie politique, à l'indépendance courageuse de l'Université et autres vieilles fantasmagories doctrinaires. Avec raison, la feuille rose parle sur un ton très respectueux des membres vénérables de l'Académie des sciences morales et politiques qui veulent bien lui communiquer tous les mois ou tous les trimestres, leurs discours *in extenso*.

Pourquoi se permet-elle si souvent de prendre contre les évêques et les cardinaux la défense de l'Eglise de France, laquelle, Dieu merci, est encore un peu plus vivante que l'Académie des Sciences morales et politiques.

Où l'information romaine de M. M. P. brille du plus vif éclat, c'est dans les querelles théologiques : il a une façon tout à fait charmante de débrouiller et de raconter les combats qui se livrent entre catholiques et modernistes depuis l'apparition de l'Encyclique. Pour se renseigner sur le cas du Père Tyrrell, il s'adresse au *Times* dont les rédacteurs théologiques acquirent, en ces derniers temps, une si particulière célébrité (1). Naturellement, Tyrrell mérite toutes les sympathies comme ses adversaires doivent être voués à l'exécration de tous les honnêtes gens. D'abord il a infiniment d'esprit, et la preuve en est dans la petite phrase que voici : « Certes, Pie X est un réformateur, mais sa réforme est une réaction, non un progrès ». M. M. P. affirme qu'il y a beaucoup d'humour dans cette antithèse.

Ensuite, si le Père Tyrrell ne s'est pas soumis au Pape, c'est parce qu'il fut victime d'une indiscrétion et d'un manque de tact. « Quels ne furent pas l'étonnement et l'indignation du Père Tyrrell et de ses amis, écrit gravement M. M. P. lorsqu'ils lurent dans les journaux un

(1) M. Robert Dell, par exemple, qui prend le Capitole pour le Vatican, et décerne des brevets de théologien à un jeune rédacteur du *Giornale d'Italia*.

Digitized by Google

communiqué de la *Corrispondenza romana* annonçant sur un ton de triomphe que Tyrrell avait fait sa soumission. » Et voilà pourquoi le Père Tyrrell reste parmi les prêtres révoltés ! L'accusation qu'il porte contre la *Corrispondenza* fût-elle prouvée que son refus de se soumettre n'en témoignerait pas moins d'une susceptibilité enfantine et d'une rare faiblesse de caractère. Un prêtre fait-il dépendre sa foi et sa vie morale de quelques minimes incidents de polémique?

Mais il n'est pas vrai que la *Corrispondenza romana* et la Congrégation des évêques et réguliers aient commis une quelconque incorrection à l'égard du Père Tyrrell. Comme le faisait remarquer M. François Veuillot dans l'*Univers* du 8 janvier 1908, « à l'heure même où l'ancien religieux s'apprêtait à faire sa soumission, un correspondant resté inconnu lui manda de Rome que la presse vaticane triomphait de son retour, alors que seule, une feuille anticléricale — et c'était justement le *Giornale d'Italia* — y faisait allusion. Et l'on sait que cette nouvelle mensongère arrêta les bonnes dispositions de Tyrrell. »

Malheureux Tyrrell ! pauvre gendelettre dupe de sa vanité, de sa crédulité et aussi de l'astuce de ses nouveaux amis !

On voit comment les *Débats* et le *Times* renseignent leurs lecteurs en matière d'histoire ecclésiastique. Allez maintenant détromper les opulents bourgeois plus ou moins frottés de littérature qui tirent leurs opinions scientifiques et religieuses des deux journaux les plus sérieux du monde. Non, on ne les détrompera pas. Ils affecteront de ne pas savoir qu'il est quelque chose de plus fort que le tirage du *Times* ou l'atticisme des *Débats*, et que ce quelque chose s'appelle la Vérité.

De la très récente histoire de l'Eglise, M. M. P. passe à la haute spéculation philosophique.

Ayant à résumer la doctrine de Tyrrell puis à futer les dires de la *Corrispondenza*, il se contente de reproduire le *Times* : « C'est sur une logique habile à confondre qu'est fondé le « tour de force » exécuté par les rédacteurs de l'Encyclique. Pour rendre plus flagrante et plus radicale l'opposition qu'ils veulent établir entre la doctrine des modernistes et celle de l'Eglise, d'une part, ils définissent la première selon les procédés d'une méthode qui ne peut s'y appliquer ; d'autre part, ils ne considèrent dans la seconde que ce qui offre à cette même méthode une matière commode,



Digitized by Google

un objet approprié. Ils identifient scolastique et catholicisme, et, au nom de la scolastique, ainsi revêtue d'une autorité et d'un titre usurpés, ils condamnent le modernisme. Que du même coup, ils renversent une partie de l'œuvre édifiée par l'Eglise elle-même au cours des siècles, qu'ils ramènent par exemple, la doctrine de l'inspiration biblique à la forme extrême que lui donna saint Augustin ; qu'ils réprouvent, avec la théorie de « l'intuition du cœur », l'effort mystique d'un saint Jean de la Croix ou d'une sainte Thérèse, ce sont sacrifices nécessaires, encore que non consentis, à l'unité formelle, à l'immobilité rigoureuse de la doctrine qu'ils présentent comme celle du catholicisme. »

Faut-il souligner toutes les erreurs, toutes les confusions, toutes les manifestations de pauvreté intellectuelle qui abondent dans ce résumé? Je sais bien que M. M. P. ne saurait en être rendu responsable, mais encore devrait-il prendre quelques informations élémentaires sur la nature, l'importance, la puissante vitalité de la scolastique. En reprochant à Pie X « d'avoir identifié scolastique et catholicisme », il croit porter un coup terrible à l'Encyclique. Tels, les primaires et les maîtres d'école députés jettent à la face de la réaction, cette expression qu'ils jugent terrible : ancien régime. Tenir la scolastique pour quantité négligeable et faire dater la France de 89 sont deux procédés intellectuels équivalents. Puisqu'il fréquente le Père Tyrrell, M. M. P. devrait bien lui mettre quelquefois sous les yeux ces paroles d'Ozanam : « L'ignorance suscita le mépris de la scolastique et le mépris à son tour, encouragea l'ignorance. »

Des dangers que la scolastique fait courir au mysticisme chrétien, je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'entretenir ici. Aucun lecteur de cette revue ne sera tenté de prendre au sérieux les inquiétudes quelque peu maladives sans doute, dont le Père Tyrrell est victime. Quant à M. M. P. lui-même, qu'il consente seulement à relire ou à lire les théories de saint Thomas sur l'appétit (1) ou la vie contemplative et, comme une brume légère, ses inquiétudes mystiques s'évanouiront.

(1) « L'appétit élicite ne peut être qu'un appétit de capacité et nullement d'exigence... Cette capacité, fondée sur la nature universelle de l'intellection humaine, ne dit pas une tendance positive à la vision intuitive, mais simplement que la nature humaine n'a pas, à l'égard

Digitized by Google

A la théologie, M. M. P. préfère cependant la politique et la diplomatie. Nourri, je suppose, dans les environs du Vatican, il croit en connaître tous les détours. Aussi se jette-t-il dans les luttes les plus ecclésiastiques avec une certitude de vaincre qui éclate à chaque ligne de ses lettres. Il paraît, en effet, qu'une vaste conspiration qui se croit déjà triomphante existe dans la presse du monde entier, conspiration qui vise un but très précis : la chute du cardinal Merry del Val. Ostensiblement, M. M. P. joue les premiers rôles dans cette ténébreuse affaire. Point n'est besoin qu'il porte perruque blonde et collet noir. Un vaste appareil littéraire et diplomatique remplace avantageusement de nos jours, ces deux insignes démodés.

Il n'y a pas lieu de prendre au pied de la lettre tous les racontars romains dont M. M. P. enrichit ses lettres périodiques. Il sait de certain que « des efforts sont tentés par le parti qui règne au Vatican, pour éloigner de la secrétairerie d'Etat, de la curie et de Rome, Mgr della Chiesa, l'ancien collaborateur du cardinal Rampolla. » Il sait bien d'autres choses. « Mgr della Chiesa appartient à une notable famille de Gênes ; on lui offrit le siège archiépiscopal de cette ville ; il refusa... La surprise fut d'autant plus grande lorsque subitement on apprit que Mgr della Chiesa n'allait plus à Madrid... On voit bien les raisons pour lesquelles Mgr della Chiesa n'était plus à Rome *persona grata*... Mgr della Chiesa a été nommé à l'archevêché de Bologne qui est un siège cardinalice. Il ne reste donc plus qu'à admirer les opulentes ressources d'une diplomatie qui, comme celle du Saint-Siège, peut impunément renoncer aux services d'un de ses plus remarquables auxiliaires et du plus sage de ses conseillers. »

N'ayant pas l'honneur de fréquenter chez tous les hauts personnages dont il est, ici, question, je ne me permettrai pas de contredire le docte correspondant des *Débats*. Cependant, il

de cette vision, les répugnances qu'offrent les natures non intellectuelles, les animaux, par exemple, ou les pierres... »

Ceci n'est qu'un résumé de quelques pensées de saint Thomas (Gardeil). Mais ce résumé contient en germe la réfutation de nos immanentistes, lesquels ne tiennent pas suffisamment compte de la distinction entre l'appétit naturel de capacité et d'exigence. Il survivra, quoi qu'en puisse penser M. M. P., à toute la prose du *Times*. Loin de faire courir des dangers au vrai mysticisme, la scolastique seule est capable de le sauver.

Digitized by Google

est impossible de ne pas lui faire remarquer que son récit sonne faux. Tantôt il insinue et tantôt il affirme que Mgr della Chiesa fut la victime d'une savante machination ourdie par le cardinal Merry del Val. Or, pour qui veut bien réfléchir, la nomination de Mgr della Chiesa à Bologne est un triomphe et non une disgrâce. Il avait refusé Gênes, et il accepte Bologne. Etant donnée l'importance de la lutte contre le modernisme, étant données les conceptions bien connues que se fait Pie X de la vie pastorale et de la fonction diplomatique, le moins informé des lecteurs des *Débats* peut affirmer sans crainte contre le mieux renseigné de leurs rédacteurs, il peut affirmer, dis-je, que la récente nominatiuon de Mgr della Chiesa témoigne, et avec éclat certes, de la faveur très particulière dont il jouit au Vatican. Enfin, chacun sait que Pie X a comblé d'attentions les plus affectueuses le nouvel archevêque de Bologne. La disgrâce de Mgr della Chiesa est un mythe.

Reste la question d'opportunité diplomatique dont M. M. P. fait si grand état. Ici encore, mon incompétence me commande une grande réserve, ou plutôt elle m'impose un aveu très humiliant : je n'ai aucune sorte d'opinion personnelle sur le côté historique de la nomination de Mgr della Chiesa à Bologne. Sachant à quoi s'en tenir, lui, M. M. P. inflige nettement au cardinal del Val un blâme motivé. Fort bien, et, peut-être M. M. P. jouit-il d'une très grande autorité dans le monde de la diplomatie. Ses façons condescendantes et ironiques n'en sont pas moins d'un ridicule très sensible et je m'étonne qu'on n'en ait point fait la remarque à la direction des *Débats*. Il n'appartient pas à un journaliste, si bien informé soit-il, de s'ériger en juge expert des cardinaux d'Etat.

La haute pensée politique qui inspire toute cette campagne de presse apparaît trop clairement. A aucun prix, les *Débats* ne veulent se solidariser, ou même paraître se solidariser avec ceux que le monde, un peu prématurément, j'ose dire, considère comme des vaincus. Ils se mettent à l'unisson de cette odieuse presse cosmopolite qui, après avoir corrompu non seulement la France, mais l'Europe chrétienne, prépare en toute sécurité, leur ruine ou leur châtiment. Soyons justes toutefois : outre les francs-maçons, les protestants rationalistes et les juifs, les *Débats* comptent un certain nombre d'admirateurs de leur politique chez les catholiques. Naguère, et sur un ton respectueux, cette fois, ils citaient l'opinion

Digitized by Google

d'un catholique éminent lequel est membre résidant de l'Académie française, membre correspondant de la plus haute Eglise anglaise et protecteur officiel ou officieux de quelques modernistes notoires. Dans la pensée des *Débats*, ce catholique éminent s'oppose aux catholiques qui ne sont éminents en aucune manière et qui s'obstinent à ne pas comprendre que les cardinaux verts doivent prévaloir toujours contre les cardinaux rouges et contre le Pape blanc.

Ces constatations quelque peu humiliantes pour notre amour-propre intellectuel n'ont rien qui nous surprenne. Saint Paul avait déjà dit aux chrétiens du premier siècle : « Les catholiques éminents sont rares parmi vous. *Non multi potentes, non multi nobiles.* Et en effet, tandis que les hommes éminents, païens pour la plupart, se livraient à toutes sortes d'exercices esthétiques, (*quales artifices !*) politiques, diplomatiques, oratoires surtout et toujours académiques, les petites gens des communautés chrétiennes se préparaient à changer la face du monde.

L'avenir, la vie, le salut de la société chrétienne de demain sont dans l'âme de cet admirable Pape Pie X que les simples croyants aiment d'amour, mais que combattent avec un unanime acharnement les financiers juifs, les scribes, les politiciens, les prêtres défroqués et les démocrates de salon.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE

## DANS L'ÉGLISE

### SUIVANT LE DROIT NOUVEAU

SOMMAIRE

I. Introduction historique. — L'essence du mariage : contrat consensuel. — Intervention de l'autorité dans le contrat matrimonial. — En particulier de l'autorité ecclésiastique. — Les formes publiques dont le Concile de Trente a revêtu le mariage. — Le Décret *Tametsi*. — Antinomies créées par le temps à l'encontre de ce Décret. — Promulgation particulière. — Théorie du propre curé. — Silence relatif aux fiançailles. — Le nouveau Droit. — Genèse historique du Décret *Ne temere* (2 août 1907).

II. Les fiançailles : Ce qu'on entend par curé dans le nouveau Droit matrimonial. — Conditions de validité des fiançailles : contractées devant le curé ou l'Ordinaire et devant témoins et par écrit.

III. Le mariage. — Théorie de la validité. — Disparition de nombreux cas de nullité. — Conditions de la présenee du curé pour la validité. — Compétence territoriale du curé. — Présence volontaire du curé au mariage. — Mariages de surprise. — Leur disparition. — Le curé témoin invité et libre. — L'assistance licite au mariage. — La pratique n'est pas modifiée. — Sauf pour le domicile. — Droit nouveau, séjour d'un mois. — Difficulté possible. — Les délégations. — Le mariage des *vagi*. — Les cas de nécessité : mariages *in extremis*, absence prolongée du curé — Le registre des mariages : mention du mariage sur les registres de baptême. — Pénalités du nouveau Droit. — Sujets de ce Droit. — Entrée en vigueur.

On sait maintenant à merveille, dans l'Eglise, que le Droit créé par le Concile de Trente relativement aux fiançailles et au mariage des catholiques vient d'être modifié par un Décret de la Sacrée Congrégation du Concile qu'a approuvé le Pape Pie X.

Digitized by Google

Le célèbre Décret *Tametsi* est abrogé sur plusieurs points, modifié dans son économie fondamentale et perfectionné sensiblement par le non moins célèbre Décret *Ne temere* du 2 août 1907, qui doit faire partie du Code de l'Eglise, actuellement en élaboration. J'ai publié le texte de ce nouveau droit dans « *l'Université Catholique* » de septembre 1907 et j'ai promis à ce moment d'en donner le commentaire avant qu'il entre en vigueur. Or, d'après ses propres clauses finales, il deviendra applicable, le jour de Pâques prochain.

L'heure est donc arrivée de tenir ma parole. Embourbé et enlizé dans des travaux professionnels ou imposés d'office, j'allai, sinon y manquer, tout au moins faillir à la tâche, lorsque m'est parvenu le savant commentaire que vient de faire paraître chez Lethielleux, sous ce titre : *Le Mariage et les Fiançailles*, mon éminent aîné dans le droit, M. Boudinhon de l'Institut catholique de Paris. Il serait trop banal de dire que je n'ai pas la prétention de faire mieux que lui ; je constate seulement qu'il a traité la question d'après les méthodes qui me sont chères, par l'histoire et par l'interprétation positive. Il a, d'autre part, écrit un travail très substantiel et très précis. J'aurais mauvaise grâce à laisser croire qu'il faut beaucoup de temps pour le résumer. Or, de le résumer, avec quelques développements personnels, aux endroits les plus importants, c'est assez pour donner à nos lecteurs une connaissance suffisante de la question. Quant à ceux qui désirent faire une étude approfondie, je les prie de se mettre à la lecture de l'ouvrage lui-même (1).

Je vais donc, avec lui, et en suivant pas à pas, jusque dans ses considérants préliminaires, le texte même du nouveau Décret expliquer pourquoi le Saint-Siège a dû modifier la législation du Concile de Trente, sur les formes extérieures du mariage, et dire ensuite en quoi ont consisté ces modifications. On en conclura, de soi, j'en suis sûr, que l'Eglise immuable n'est pas immobile, qu'elle aime et pratique, autant que quiconque, la loi du progrès, mais qu'elle ne confond pas cette loi avec l'agitation dans le changement irraisonné.

(1) L'ouvrage de M. Boudinhon, *Le mariage et les fiançailles*, est édité chez Lethielleux, rue Cassette, 10, Paris-VI^e^.

Digitized by Google

## I

### Nécessité de modifier le Droit conciliaire de Trente sur les formes du mariage.

Pourquoi il a fallu transformer le droit établi par le Concile de Trente sur les formes extérieures, c'est-à-dire sur la manière de procéder à la célébration du mariage, le nouveau Décret, dont je dirai une fois pour toutes, en commençant, que son nom ne l'empêche pas d'être une loi générale, l'explique clairement, quoique avec brièveté, dans ses considérants préliminaires.

« Pour empêcher, dit-il, la téméraire conclusion des mariages clandestins, que l'Eglise de Dieu, pour de très justes motifs, a toujours détestés et interdits, le Concile de Trente (*Session XXIV, chap. I, de la Réforme du Mariage*) prit les sages dispositions qui suivent. « Ceux qui tenteront de con-« tracter mariage autrement qu'en présence du curé, ou d'un « autre prêtre autorisé par ce curé ou par l'Ordinaire, ainsi « que de deux ou trois témoins, le saint Concile les rend « absolument *inhabiles* à contracter ainsi, et décrète que de « tels contrats sont nuls et sans effet. »

« Mais ce même saint Concile ayant ordonné que ce Décret fût publié dans chaque paroisse et n'eut de valeur que dans les endroits où il aurait été promulgué, il arriva que plusieurs localités, où cette publication n'eut pas lieu, furent privées du bienfait de la législation du Concile de Trente, et en sont privées encore aujourd'hui, demeurant ainsi exposées aux imprécisions et aux inconvénients de l'ancienne discipline. »

« Là même, où la nouvelle législation fut mise en vigueur, toute difficulté n'est pas levée. Souvent, en effet, il reste de graves doutes pour décider quel est le curé en présence duquel le mariage doit être contracté. Sans doute, la discipline canonique a établi qu'il faut entendre par propre curé celui dans la paroisse duquel est situé le domicile ou le quasi-domicile de l'un ou de l'autre des contractants. Mais, comme il est parfois difficile de juger si le quasi-domicile est certain, beaucoup de mariages ont été exposés au danger de nullité ; beau-

Digitized by Google

coup aussi, soit par ignorance, soit par fraude, se sont trouvés absolument illégitimes et nuls.

« Ces faits, depuis longtemps déplorés, on les voit se produire d'autant plus fréquemment, à notre époque, que les communications entre les pays même les plus éloignés, sont devenues plus faciles et plus rapides. C'est pourquoi des hommes sages et doctes ont jugé qu'il y avait lieu d'introduire certaines modifications dans le Droit sur la forme de la célébration du mariage. De nombreux évêques, de tous les points du monde, notamment des villes considérables, où cette nécessité paraissait plus urgente, ont adressé à ce sujet d'instantes prières au Siège Apostolique. « En même temps, des évêques, soit d'Europe, soit d'autres pays, demandaient qu'on prît un moyen de parer aux inconvénients qui découlent des fiançailles, c'est-à-dire, des promesses mutuelles de futur mariage, faites en forme privée. L'expérience, en effet, a suffisamment montré les dangers qui naissent de telles fiançailles : d'abord elles sont une incitation au péché et la cause pour laquelle de jeunes filles inexpérimentées sont trompées ; ensuite elles sont la source de différends et de procès inextricables.

« Emu par ces faits, N. T. S. P. le Pape Pie X, en raison de la sollicitude qu'il porte à toutes les églises et désirant prendre des mesures, pour écarter les maux et les dangers indiqués, chargea la Sacrée Congrégation du Concile d'étudier cette question et de lui proposer ce qu'elle jugerait opportun.

« Il voulut, en outre, avoir l'avis de la Commission chargée de la codification du Droit canonique, ainsi que celui des EE. cardinaux composant la Commission spéciale chargée de préparer ce même Code. Ceux-ci, de même que la S. Congrégation du Concile, tinrent à cette fin de nombreuses réunions. Après avoir recueilli les avis de tous, N. T. S. P. le Pape prescrivit à la Sacrée Congrégation du Concile de rendre un Décret, contenant les lois approuvées par lui, de science certaine, et après mûre réflexion, lois qui régiraient désormais la discipline des fiançailles et du mariage, afin d'en rendre la célébration, certaine et régulière. »

Ou je me trompe fort, ou voilà des considérants qui sont d'une lumineuse clarté, non seulement pour les docteurs ès décrets, mais encore pour tous les ecclésiastiques qui possè-

Digitized by Google

dent les notions suffisantes de Droit canonique. En faveur de ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas dans ces deux catégories, en somme fort restreintes, il nous paraît opportun d'y joindre une courte paraphrase historique et juridique.

De sa nature, le mariage consiste essentiellement dans l'échange du mutuel consentement que se donnent, en vue de la vie conjugale, un homme et une femme d'ailleurs capables de contracter. *Nuptias facit consensus*, disait la jurisprudence romaine. Le mariage est donc un contrat, et en même temps, pour les chrétiens, un sacrement. Comme contrat il suit les règles générales des contrats consensuels, avec, au surplus, quelques dispositions spéciales exigées par la nature très particulière de l'union matrimoniale. Or le contrat consensuel est achevé dès que la volonté des deux contractants a été suffisamment manifestée et mutuellement acceptée. Le mariage peut donc, à ne le regarder que dans sa nature constitutive et essentielle, exister en dehors de toute législation, de toute formalité extérieure, de toute publicité. C'est un droit de nature, *conjunctio viri et mulieris individuam vitæ consuetudinem retinens*, dit le Droit romain.

Cependant il n'est pas moins vrai d'ajouter que le mariage intéresse la famille, la société et la religion. C'est par lui que se créent des relations étroites entre les familles existantes et que se fondent de nouveaux foyers ; c'est lui, qui par la famille, est la cellule même de la société. Enfin, tous les peuples l'ont toujours, et justement, considéré comme un acte où la religion devait intervenir, et, depuis l'origine du Christianisme, il est un sacrement. A ce point de vue, des interventions autres que celle des contractants peuvent se produire dans le mariage. L'autorité familiale, sociale ou religieuse a des droits sur lui ; elle peut lui imposer telles conditions, telles formes extérieures qu'elle jugera utiles, et, s'il s'agit de la société religieuse, des conditions dont la non-exécution entraîne la nullité du contrat lui-même.

De fait, l'Eglise, partant du principe établi par son fondateur, que le mariage est un sacrement, a toujours entendu exercer sur lui sa juridiction, et a construit à son sujet, au cours des siècles, une législation qui l'a compénétré tout entier. Elle a établi les règles relatives à la formation et à la preuve du mariage, indiqué et décrété les empêchements qui s'opposent au contrat, ouvert les actions en nullité et les oppo-

Digitized by Google

sitions. Enfin elle a déterminé les formes extérieures que l'on doit suivre dans la célébration.

Les formes extérieures avaient surtout pour but de faire apparaître la différence entre le vrai mariage et le concubinat, même le concubinat légal du Droit romain ; elles étaient destinées, en outre, à supprimer les mariages clandestins ; enfin, par elles, l'Eglise entendait donner un caractère public, une solennité religieuse à cet acte si important pour ses fidèles. C'est pourquoi elle créa et établit peu à peu l'usage des bans ou publications, condamna les mariages faits sans la bénédiction nuptiale, et en dehors de la présence du prêtre et des témoins.

Cependant, jusqu'au Concile de Trente, ces dispositions législatives ne furent pas sanctionnées de la peine de nullité contre les mariages qui les violaient. Le contrat demeurait donc purement consensuel. Le Concile de Trente les décréta d'obligation pour la validité et dès ce jour le contrat fut tenu par le Droit pour un contrat solennel.

La raison de cette espèce de révolution juridique qui fut opérée provint des abus dont le contrat purement consensuel était devenu l'occasion. Comme il suffisait pour faire un mariage valide de se prendre pour mari et femme, sans aucun témoin, sans aucun prêtre, sans aucune solennité, l'autorité civile et ecclésiastique se trouvait dans l'impossibilité de prouver ou l'existence ou l'absence d'un mariage clandestin antérieur. En l'affirmant, des concubinaires pouvaient se faire traiter comme légitimement mariés ; en le niant ou en le passant sous silence, des gens séparés de leur conjoint pouvaient contracter une nouvelle union. La situation était devenue grave au XVI^e siècle et avait engendré une sorte d'anarchie morale quasi inextricable pour les familles et pour la Société. Aussi n'entendait-on partout que doléances contre les mariages clandestins. Les ambassadeurs du roi de France au Concile de Trente demandèrent à cette auguste Assemblée, qui se réunissait, pour la troisième et dernière fois en 1563, de porter remède au mal en organisant une publicité spéciale pour les mariages, à peine de nullité pour ceux qui en violeraient les règles. Cette démarche nous paraît aujourd'hui toute naturelle, habitués que nous sommes aux us et coutumes qui en sont résultés. Elle n'alla pas, à ce moment, sans soulever de graves difficultés, même doctrinales, et on peut en saisir la

Digitized by Google

trace dans la rédaction quelque peu contournée à laquelle s'arrêta le Concile, en quatrième lecture, après bien des séances orageuses. Par son célèbre Décret *Tametsi* (Sessio XXIV, C. 1 de Reform.), il ordonna que tous les mariages seraient annoncés antérieurement à leur conclusion, dans l'église, afin que les fidèles dévoilassent les empêchements s'il en existait, puis, il décréta que tous ceux qui contracteraient hors la présence de leur propre curé et de deux ou trois témoins, le feraient non pas seulement d'une façon illicite, comme l'avait déclaré le Concile de Latran, réuni sous Innocent III, mais encore d'une manière invalide ; leur contrat serait tenu pour non existant. Enfin, il prescrivit au curé de tenir un registre spécial dans lequel il consignerait, avec la date précise et les noms bien exacts des contractants et des témoins, les procès-verbaux de tous les mariages célébrés dans la paroisse.

Ce Droit, par ordre encore du Concile, devait être porté à la connaissance des fidèles suivant un mode de promulgation, dont il n'existe aucun autre exemple dans l'histoire de l'Eglise. Il était ordonné de le publier en langue vulgaire dans chaque paroisse, puis de le rappeler à plusieurs reprises. Il devait entrer en vigueur, un mois seulement, après la première promulgation. Ce fut par sentiment de libéralisme que le concile fit cette prescription si particulière. En tant que baptisés les protestants demeuraient théoriquement les sujets de l'Eglise. Leurs mariages auraient donc été atteints et peut-être annulés par le système ordinaire de promulgation. Or, il ne voulait pas que pareil effet se produisît. Il prit, pour cela, le système de publication dans chaque paroisse, laissant ainsi hors de la portée de la loi les localités habitées par les protestants.

Chose curieuse, c'est justement cet acte de libéralisme fait pour assurer le succès de la loi, qui devait — et cela sans tarder — lui créer toutes sortes d'obstacles. Publiée ici et non point à côté, la loi de Trente allait apparaître comme un hiatus dans le Droit, plutôt que comme un acte rationnel et fondamental, puisqu'elle allait, en effet, occasionner ce spectacle, peu banal, de mariages faits dans les mêmes conditions extérieures, et déclarés pourtant valides ou invalides suivant les pays et les latitudes.

Ces inconvénients n'apparurent pas tout de suite. Ils ne se produisirent que plus sûrement. Les limites qui séparaient

Digitized by Google

protestants et catholiques n'étaient pas marquées géographiquement. Peu à peu, même, elles furent bouleversées par les influences politiques, comme dans les Pays-Bas.

De cette façon, il se trouva que dans les endroits où n'existaient que des minorités catholiques, ou même par suite des changements politiques, des groupes considérables, la loi n'était pas promulguée, et donc n'obligeait pas, tandis que les majorités d'à côté, qui l'avaient entendu publier, y étaient assujetties. Bien plus, il advint, de par le droit que l'on avait voulu tourner, que les minorités protestantes y étaient soumises, puisqu'on l'avait publié dans leur région. Ainsi les catholiques anglais en étaient exempts, les protestants français devaient la suivre.

Il en résulta une situation fâcheuse qui constituait un échec partiel à la loi de Trente, des inégalités, des contradictions apparentes auxquelles les fidèles ne comprenaient rien. Un catholique qui avait épousé civilement ou devant un pasteur, à Genève, une protestante ou une catholique n'était pas admis à contracter ensuite à l'église, tandis qu'on y admettait un catholique ou un protestant qui en avaient fait autant en France. Bref la valeur du mariage paraissait dépendre de ce qu'il avait été contracté ici ou là, sur la rive gauche ou sur la rive droite d'un fleuve. On ne comprenait guère comment l'Eglise pouvait regarder comme valable un mariage, contracté devant un ministre protestant ou devant un laïque, alors que, de l'autre côté de la frontière, elle traitait de concubinaires ceux qui étaient exactement dans la même situation. C'est que dans le fait partout où le Concile n'était pas promulgué — et les localités étaient nombreuses, il y avait même des pays entiers, tels l'Angleterre et la Suisse — il n'y avait pas de formes extérieures à observer tandis que là où la publication s'était faite, il n'y avait de vrai mariage que celui qui était fait conformément aux données du Décret.

Le temps et les mœurs aidant, le décret *Tametsi* avait donc occasionné une antinomie juridique très fâcheuse dans la pratique. Le nouveau Décret *Ne temere* la fait disparaître, en étendant à tout l'univers catholique la législation en la matière et en exceptant formellement tous les non catholiques.

Une autre antinomie avait été produite par la théorie du propre curé. Le curé, dans le mariage n'est pas ministre, c'est chose comprise ; il est simplement témoin qualifié en vue

Digitized by Google

de la publicité de l'acte et il bénit l'union au nom de l'Eglise. C'est sous le bénéfice de cette doctrine que le Concile avait exigé la présence du curé au mariage pour la validité de l'acte. Il parlait du curé; il ne disait pas, comme on a dit plus tard, le propre curé, et c'est à dessein qu'il ne le disait pas, puisque plus bas, dans son décret, quand il s'agissait de la bénédiction nuptiale, il requérait le propre curé pour la licéité. La chose est-elle d'importance? Y a-t-il lieu de mettre une différence entre le curé et le propre curé? Oui, sans doute, car le Concile ne parlant que du curé, on pouvait entendre que le curé était en cette qualité désigné comme témoin autorisé, il était autorisé régulièrement pour le mariage de ses paroissiens, et sa qualité de témoin autorisé étant afférente à sa qualité de curé il pouvait au surplus certifier des mariages contractés devant lui, sur sa paroisse, par des étrangers aussi bien que par ses paroissiens. En d'autres termes, les mariages faits sur la paroisse et devant le curé de la paroisse pouvaient être tous valides. Et cela était très conforme aux dispositions générales du droit, cela concordait avec les autres théories juridiques. On n'exige aucune formalité, aucune déclaration de qui vient demannder dans une église la communion, et pas davantage pour l'absolution, laquelle requiert cependant juridiction. Un curé ne reçoit la juridiction pénitentielle que pour ses paroissiens, sauf plus ample concession de l'Evêque; cependant il absout quiconque se présente à son tribunal, parce que le pénitent se place ici sous sa juridiction. Enfin les lois irritantes, c'est-à-dire qui vicient, qui annulent un acte, sont de stricte interprétation. Le mot de *propre* curé n'était pas dans le texte conciliaire, il ne fallait pas l'y mettre, et le curé avait alors juridiction territoriale, aussi bien que personnelle, et quantité de mariages qui ont été invalides par la suite, ne l'eussent pas été. Ici je ne m'appuie pas seulement sur l'autorité de M. Boudinhon, mais encore sur celle de Mgr Sili dans son rapport préparatoire au nouveau Droit. Mais, par malheur, les commentateurs, qui vinrent après le Concile, entendirent le *curé* dans le sens de propre curé, non pas seulement de curé de la paroisse, mais encore de curé des futurs époux, ou de l'un d'eux. La jurisprudence adopta cette théorie et la transforma en droit usuel. Il en résulta une doctrine canonique très touffue, très complexe et fort difficile à pratiquer. Il fallut examiner de près à quelles conditions le curé était compétent. La théo-

Digitized by Google

rie du domicile qui avait suffi jusque-là, s'augmenta de celle du quasi-domicile, presque entièrement due aux difficultés sans cesse renaissantes pour les mariages. « La discipline canonique, dit le Droit nouveau, dans ses considérants préliminaires, avait établi qu'il fallait entendre par le propre curé celui dans la paroisse duquel se trouve le domicile ou le quasi-domicile de l'un ou de l'autre des contractants. Mais, comme plus d'une fois il est difficile de juger si le quasi-domicile est certain, beaucoup de mariages furent exposés au danger de n'être pas valides, et beaucoup, soit par ignorance, soit par fraude, furent, en effet, entièrement illégitimes et sans valeur. »

C'est surtout pendant le XIX^e^ siècle que les invalidités, pour incompétence du curé, se multiplièrent. On sait combien les communications devinrent faciles, surtout à partir de 1850, combien facilement, par là même, les hommes se déplacèrent et changèrent de résidence. L'antique maison de famille, le stable domicile d'autrefois disparurent ou peu s'en faut. D'autre part, il était très difficile de faire comprendre cette invalidité, cette clandestinité pour défaut de propre curé. Les fidèles voyaient si souvent des mariages se faire dans d'autres églises que les paroisses, et dans des paroisses autres que celles dont faisaient partie les futurs époux ! On ne comprenait guère cette clandestinité d'un mariage célébré en pleine ville, devant des centaines de personnes, parce qu'un vicaire avait négligé de vérifier l'adresse qu'on lui avait indiquée, et on n'était pas loin de se scandaliser, non sans apparence de raison, de voir tant de procès de mariage en cour de Rome.

Pour obvier à ces graves inconvénients on essaya de deux moyens : à savoir la théorie du *parochus simplicis habitationis* et les délégations générales. La théorie du *parochus simplicis habitationis* enseignait que le séjour d'un mois suffisait pour rendre un curé compétent relativement au mariage. Elle fut longtemps en faveur en France, considérée comme l'expression de la loi commune par des Conciles provinciaux, mais en opposition avec le Droit existant, avec le Droit des Congrégations et des canonistes romains, et de nombreuses sentences de nullité furent prononcées de ce chef. Le deuxième remède avait donné des résultats plus appréciables surtout pour les grandes villes : j'entends parler des délégations générales, par

Digitized by Google

lesquelles les curés se donnaient mutuellement leurs pouvoirs en vue des mariages.

Tout cela montre combien il était nécessaire de modifier le Droit existant. Déjà au Concile du Vatican, nombre d'évêques l'avaient demandé dans leurs *postulata*. Les évêques français désiraient que la validité des mariages ne fût pas subordonnée aux mille erreurs si faciles sur les questions de domicile et de quasi-domicile ; que, si la présence du curé devait demeurer nécessaire à peine de nullité, celle du *propre curé* ne fût plus requise que pour la licéité.

C'est précisément ce qu'a stipulé le Droit nouveau (article III) : « Sont seuls valides les mariages qui sont contractés devant le curé, ou l'Ordinaire du lieu, ou un prêtre délégué par l'un des deux, et devant au moins deux témoins, suivant toutefois les règles formulées dans les articles suivants, et sauf les exceptions marquées plus bas aux articles VII et VIII. » Nous commenterons plus loin cet article.

Enfin une autre lacune, — donc la troisième antinomie — du décret *Tametsi*, c'était son silence sur les fiançailles ; il avait traité le sujet par prétérition. Ce n'était pas assez. On était sans Droit sur la matière. C'est ce qui fait que les canonistes se disputaient beaucoup, chacun voulant faire triompher le sien. Pratiquement, étaient tenues pour valables toutes fiançailles faites entre deux personnes juridiquement capables de contracter, quoiqu'il n'y eut ni solennité, ni attestation. Que d'inconvénients résultaient de là ! Sans doute en plusieurs pays les fiançailles ne sont plus en usage, mais là où elles existent que d'occasions de péchés et de déceptions pour les jeunes filles inexpérimentées, à qui on promettait le mariage pour mieux les séduire ! Que de discussions ensuite et d'interminables procès ! Comment savoir devant un tribunal épiscopal ou devant la Congrégation s'il y avait eu fiançailles, quand l'un des plaideurs avait intérêt à le nier et que l'autre ne produisait pas d'autre preuve que son affirmation personnelle corroborée de son serment?

De nombreuses demandes de réforme avaient été présentées au Saint-Siège. La nouvelle législation leur donne satistaction. Elle porte, à peine de nullité, que tout contrat de fiançailles doit être écrit, devant témoins et signé des uns et des autres, témoins et contractants. Ainsi elle coupe court à toute incertitude sur l'existence des fiançailles, à toute

Digitized by Google

recherche de preuve, à tout procès. Elle aura encore cet autre avantage que l'on fera avec moins de précipitation les fiançailles quand il faudra les faire par écrit et devant témoins ; on ne se trompera plus sur la nature des promesses échangées sous l'empire de la passion.

Comment a été préparée la nouvelle législation sur les fiançailles et sur le mariage? D'abord par les postulata dont j'ai parlé plus haut, puis, plus immédiatement, par les consultations et les demandes d'indults de délégations générales ou d'indults du séjour d'un mois adressées au Saint-Siège. En vue de discuter ces demandes, la Sacrée Congrégation du Concile avait demandé au R. P. Pie de Langogne un *votum* sur les meilleures mesures à prendre pour parer aux inconvénients tant de fois signalés. Le travail du P. Pie, très remarquable à tous points de vue, fut discuté le 20 mai 1905. A cette occasion on posa la question d'une réforme plus générale. Au lieu de recourir à des expédients, comme les délégations générales, ou à des indults, on résolut d'aborder de front la difficulté et de modifier la loi elle-même. Ce travail de remaniement fut préparé immédiatement par deux consulteurs et par le secrétaire de la Sacrée Congrégation du Concile, discuté devant la Sacrée Congrégation elle-même le 17 février 1906 ; puis, le 14 juillet de la même année, après avis de la Commission de codification du Droit canonique ; puis, encore, le 26 janvier 1907, encore le 23 mars ; soumis ensuite au Souverain Pontife et enfin publié le 2 août 1907.

## II

### Les fiançailles.

Après ces considérants historiques, le décret commence son œuvre législative proprement dite, la réforme de la législation. Tout naturellement, il s'occupe en premier lieu des *fiançailles* Mais d'abord notons la définition du curé qu'il faut soigneusement recueillir dans sa mémoire et placer au seuil même de la doctrine tout entière de la loi nouvelle, car elle s'applique et au curé des fiançailles et au curé du mariage.



Digitized by Google

On entend par curé, « non seulement celui qui préside légitimement à une paroisse canoniquement érigée, mais aussi, dans les régions où les paroisses n'ont pas été érigées canoniquement, le prêtre auquel a été confiée légitimement la charge d'âmes, dans un territoire déterminé, et qui est assimilé à un curé ; enfin, dans les pays de missions, où les territoires ne sont pas encore parfaitement divisés, tout prêtre qui a reçu, du chef de la mission, délégation générale pour la charge d'âmes, dans une station déterminée. »

Ne sont pas curés, au sens de notre Décret, tous ceux qui exercent la charge des âmes en qualité d'auxiliaires ou de coadjuteurs, les vicaires, les prêtres habitués ou autres résidant sur la paroisse, même s'ils sont autorisés à exercer une part du ministère. Ils pourront cependant être autorisés pour les mariages, par délégation, particulière ou générale du curé ou de l'évêque. Les vicaires continueront à avoir délégation de l'Ordinaire *ad universalitatem causarum*, donc pour le mariage, comme par le passé.

Ceci mis en bonne place et compris pour toujours, que stipule le Décret sur les fiançailles? Lisons-le ensemble. Je donne la traduction française du texte latin, dont j'ai dit, plus haut, qu'il se trouve dans notre numéro de septembre dernier. « Sont seules tenues pour valides, et produisent leurs effets canoniques, les fiançailles qui auront été contractées par écrit signé des parties, et, en outre, soit du curé, soit de l'Ordinaire du lieu, soit au moins de deux témoins. »

Et si les parties ne savent pas écrire? Le législateur a prévu le cas, même en notre temps d'instruction obligatoire et démocratique. « Si les parties, ou l'une d'elles, ne savent pas écrire, il en sera fait mention dans l'écrit lui-même, et on ajoutera un autre témoin qui signera l'écrit avec le curé ou l'Ordinaire du lieu, ou les deux témoins dont il a été parlé plus haut. »

Pour faciliter la pleine intelligence de ce texte, d'ailleurs très clair, je dois faire observer, on le remarquerait bien du reste, qu'il n'impose pas l'obligation des fiançailles, il en règle seulement la forme extérieure. On pourra, après Pâques 1908, se marier sans cet acte préliminaire, comme on se mariait antérieurement. Là où il n'existe pas, le texte n'entend pas l'introduire; et dans les pays mêmes où il existe, où il est très pratiqué, comme par exemple en Espagne et en Italie, il n'est

Digitized by Google

pas imposé dans chaque cas aux futurs époux. Question bien comprise, les catholiques qui veulent se marier ne sont pas obligés de se fiancer devant l'Eglise; ils peuvent aller immédiatement au mariage. Mais à ceux qui veulent commencer par des fiançailles religieuses, on leur dit comment ils doivent s'y prendre pour les faire valablement ; il faut qu'ils les fassent par écrit, devant leur curé ou leur Ordinaire, c'est-à-dire l'évêque ou son délégué, ou, tout au moins, devant deux témoins.

La théorie générale des fiançailles ne fut pas modifiée par le Concile de Trente. Elle ne l'est pas davantage par le nouveau Décret. Ni les éléments constitutifs, ni les conditions intrinsèques, ni la capacité juridique des contractants, ni les effets canoniques des fiançailles ne subissent le moindre changement. L'innovation est d'ordre extrinsèque ; elle porte sur la forme extérieure des fiançailles ; cependant cette innovation entend atteindre le contrat lui-même ; elle impose, sous peine de nullité, une publicité des fiançailles qui en assure la preuve, et, par voie de conséquence, elle retire toute valeur aux contrats dépourvus de cette publicité essentielle. « Il y a donc une nullité de forme, identique à celle qui fut établie par le Concile de Trente pour le mariage ; elle s'explique juridiquement, de la même manière et atteint les fiançailles, contrat préparatoire au mariage, comme celle du Décret *Tametsi* atteint le mariage. »

C'est donc en forme solennelle que devront être célébrées désormais les fiançailles, et cela sous peine de nullité.

J'ai dit plus haut qu'on pourra omettre les fiançailles. Ne pourra-t-on pas aussi en faire sous forme privée, c'est-à-dire, deux futurs ne pourront-ils pas échanger la promesse de s'épouser? Evidemment, ils le pourront ; c'est de droit naturel. Mais ce contrat ne sera valable que pour la conscience des deux personnes, homme et femme, qui l'auront consenti ; il n'aura aucune valeur juridique ; on ne pourra l'invoquer ni devant l'Eglise, ni devant le juge ecclésiastique. Donc, désormais les fiançailles religieuses sont élevées, pour les futurs époux qui veulent en user, à la hauteur d'un contrat solennel. Elles produiront les deux effets canoniques bien connus : l'honnêteté publique, avec l'empêchement matrimonial de ce nom. Surtout elles donneront naissance à l'obligation mutuelle des fiancés de contracter mariage.

Digitized by Google

## III

### Le mariage.

Beaucoup plus étendue que celle des fiançailles, — et cela va de soi— mais très simple aussi, et, partant, bien facile à comprendre, est la nouvelle législation du mariage. Elle règle : 1° les conditions de *validité*, en disant quel curé ou Ordinaire est compétent pour assister au mariage (art. III et IV) ; 2° elle règle les conditions de *licéité* (art. V, § 1, 2, 3, 4, 5) ; — 3° elle expose la théorie de la délégation, nécessaire quand ce n'est pas le curé lui-même qui marie (art. VI) ; — 4° elle explique comment il faut procéder dans les cas de nécessité (art. VII et VIII) ; — 5° elle ajoute deux formalités importantes pour la consignation des mariages sur les registres paroissiaux (art. IX) ; — 6° elle fixe les pénalités contre ceux qui y manqueront (art. X) ; — 7° elle détermine ceux qui y seront soumis, comme sujets du droit (art. XI, § 1 et 2) ; — 8° elle stipule, en ses clauses finales, comment on devra la promulguer, la faire connaître et dit à quelle date elle entrera en vigueur.

Nous allons reprendre ces divers points et les traiter en autant de paragraphes, en appelant, d'une façon particulière, sur le premier, de beaucoup le plus important, toute l'attention du lecteur.

#### § Ier

#### *Conditions « de validité ».*

Voici, d'abord, comme il convient, le texte de la loi : « Sont seuls valides les mariages contractés devant le curé, ou l'Ordinaire du lieu, ou un autre prêtre délégué par l'un des deux, et devant au moins deux témoins, suivant toutefois les règles formulées dans les articles suivants et sauf les exceptions marquées plus bas aux articles VII et VIII. » « Le curé et l'Ordinaire du lieu assistent validement au mariage : 1° à partir du jour seulement où ils ont pris pos-

Digitized by Google

session de leur bénéfice ou sont entrés en charge, à moins que par un Décret public ils n'aient été nominativement excommuniés ou déclarés suspens de leur office ; 2° exclusivement dans les limites de leur territoire, sur lequel ils assistent validement au mariage, non seulement de leurs sujets, mais encore de ceux qui ne sont pas leurs sujets ; 3° pourvu que sur l'inivitation et la demande qui leur en est faite et sans être contraints par aucune violence, ni crainte grave, ils requièrent et reçoivent le consentement des contractants. »

Ce texte est rédigé d'une façon plus précise et plus nette que celui de Trente. Le Décret *Tametsi* posait en première ligne une incapacité personnelle, « *qui aliter quam præsente parocho... eos Sancta Synodus ad sic contrahendum omnino inhabiles reddit.* Il rendait tellement subjective la juridiction du curé, tellement dépendante de sa personne la relation de sujet par rapport au mariage qu'on ne pouvait guère pratiquement agir, non pas seulement sans le curé de la paroisse, mais même sans le curé de l'un des deux époux. Le texte actuel ne parle pas des personnes, mais des actes et des fonctions ; il ne s'occupe pas directement des époux, mais de leur mariage lui-même ; il stipule que tout curé est compétent dans sa paroisse pour y assurer la validité des mariages faits devant lui, même par des contractants autres que ses paroissiens, et il applique cette théorie à l'Ordinaire du diocèse. Il ajoute que ce curé, ou l'Ordinaire, peut déléguer un autre prêtre à sa place. Le Droit devient donc très simple et très facile. Donnons-lui quelques développements qui le mettent en lumière.

La compétence directe sur les mariages appartient désormais au curé et à l'Ordinaire. De cette compétence quel est le principe ? Quand commence-t-elle et quand finit-elle ? Quelle est sa nature territoriale, son mode d'exercice ? J'emprunte la réponse à ces questions à M. Boudinhon (chap. III, art. I).

« La compétence de l'Ordinaire et du curé pour l'assistance au mariage est attachée à leur charge ou bénéfice : elle commence le jour où ils peuvent en exercer les fonctions, à savoir le jour de la prise de possession, et dure aussi longtemps que ces fonctions elles-mêmes. Elle cesse donc par les causes qui suppriment l'exercice de la juridiction externe : démission, privation du bénéfice, ou encore, aux termes du décret, suspense ou excommunication nominale portée par un décret

Digitized by Google

public. Cette disposition fera cesser un certain nombre de controverses, en appliquant nettement à l'assistance au mariage les règles qui régissent l'exercice de la juridiction extérieure. D'une part, le curé ayant désormais un rôle positif à remplir lorsqu'il assistera au mariage, il ne suffira plus qu'il soit nommé pour pouvoir valider par sa présence les unions contractées devant lui ; d'autre part, les peines ecclésiastiques qui comportent la privation de l'exercice de la juridiction, mais celles-là seulement lui feront perdre la compétence attachée à ses fonctions. Le Décret a sagement désigné ici l'excommunication et la suspense, portées par décret public et nominatives ; seules, en effet, ces peines notoires peuvent être connues de l'ensemble des fidèles ; et les autres peines occultes, que pourrait encourir le curé, ne concernent pour ainsi dire que sa conscience. Quant aux autres causes qui n'ont rien de pénal, c'est-à-dire les diverses manières dont peuvent cesser toutes fonctions, comme la démission, le Décret n'avait pas à les nommer ; elles trouvent ici comme partout leur application évidente.

« La compétence du curé et de l'Ordinaire pour le mariage cesse d'être avant tout personnelle pour devenir purement territoriale, et c'est ici une importante innovation. Cette compétence est territoriale dans les deux sens : d'abord en ce qu'elle ne peut plus s'exercer, même pour des sujets, en dehors du territoire ; ensuite en ce sens que, dans les limites du territoire, elle s'exerce validement à l'égard de tous. Cette seconde mesure coupe court, comme nous l'avons vu, à toute nullité, quand le curé est, non pas absent, mais incompétent. Les fidèles, tout en demeurant tenus de s'adresser à leur curé, c'est-à-dire à celui sur la paroisse duquel ils demeurent, n'y sont plus tenus à peine de nullité ; en demandant à un curé de bénir leur mariage, ils se font ses propres sujets, si tant est que ce soit nécessaire, tout comme on se fait le sujet du confesseur au tribunal duquel on se présente.

« Ni la pratique, licite comme nous le verrons, n'est modifiée, ni les droits du propre curé ne sont diminués : il a toujours qualité pour administrer les sacrements à ses paroissiens et leur donner la bénédiction nuptiale ; il peut, par conséquent, revendiquer ses droits ; tout curé doit s'abstenir d'unir en mariage des personnes qui ne sont pas ses paroissiens, au moins par un séjour d'un mois : tout cela demeure vrai après le Décret

Digitized by Google

comme auparavant. Mais la valeur du mariage ne dépend plus de la qualité de paroissien, ni de celle de propre curé : tout curé devient le témoin autorisé de tous les mariages célébrés devant lui sur son territoire, quand même il aurait été trompé par de fausses déclarations de séjour, et n'aurait pas à faire à de véritables paroissiens ; quand même il aurait, par hypothèse, manqué à son devoir.

« L'autre aspect de la territorialité de notre loi semble bien être une conséquence nécessaire du premier ; car si tout curé est compétent pour les mariages faits sur son territoire, même par d'autres que ses paroissiens, il semble bien qu'il ne puisse être compétent hors de son territoire, même pour ses paroissiens. Ou encore, si désormais la qualité de paroissien n'est plus requise pour la validité du mariage sur son territoire, cette même qualité ne peut justifier une compétence hors du territoire.

« C'est là aussi une conséquence de cette évolution qui tend à soumettre de plus en plus le mariage aux règles de la juridiction du for externe.

« Cependant les projets de canons présentés à la S. C. du Concile ou à la Commission de codification maintenaient au propre curé le droit d'assister validement en tout lieu au mariage de ses paroissiens ; seul le Secrétaire de la S. C. limitait dans son schema le pouvoir du curé à son territoire, et la S.C. lui a donné raison.

« En effet, tandis que la juridiction pénitentielle tend de plus en plus à se soustraire aux conditions de la territorialité, pour devenir avant tout personnelle, le mariage a subi une évolution en sens contraire ; il est devenu avant tout un acte public, qui intéresse la société tout entière. Or ce qui intéresse d'abord la société dépend de la juridiction extérieure, laquelle est avant tout territoriale.

« La restriction apportée par la présente loi au pouvoir des curés est le terme de cette évolution. Au for externe, le curé n'est tel, ou en tout cas n'exerce son autorité que dans sa paroisse : il est donc parfaitement conforme au droit qu'il ne soit le témoin autorisé du mariage que dans le territoire qui lui est assigné. Après tout, il est nommé directement curé d'une paroisse, non des personnes, si ce n'est en tant qu'elles habitent sur le territoire de la paroisse : hors du territoire, il ne peut exercer sur ces personnes aucune autorité extérieure.

Digitized by Google

« On remarquera d'ailleurs qu'aujourd'hui la compétence du propre curé, pour le mariage de ses paroissiens, hors de la paroisse, n'a guère d'applications utiles ; à l'avenir, dans les cas peu fréquents où un curé aurait à faire le mariage de paroissiens hors de sa paroisse, il lui sera facile de recourir à la délégation du curé du lieu. Ainsi rien ne sera modifié en pratique ; mais le principe de la juridiction territoriale pour le mariage sera acquis, pour la plus grande sécurité de tous.

« En troisième lieu, le mode d'assistance du curé (et de l'Ordinaire) au mariage est profondément modifié. Ou plutôt la théorie est modifiée, non la pratique ; mais la pratique devient désormais obligatoire en Droit. Quand les fidèles veulent contracter mariage devant l'Eglise, ils préviennent de leur intention le curé, qui procède aux publications, à l'enquête sur l'état libre des futurs, à la demande de dispense s'il y a lieu : puis, le jour venu, il agit suivant les prescriptions du Rituel, c'est-à-dire qu'il demande à chacun des deux conjoints son consentement au mariage, et ne poursuit qu'après avoir reçu ce consentement, exprimé par une réponse affirmative à ses questions. Or, la nouvelle loi, loin de modifier cette pratique, en fait désormais le droit ; et en cela consiste la modification.

« Car, d'après le Droit qui va cesser d'être en vigueur, le rôle du curé, en tant que requis pour la valeur du mariage, se réduit à celui d'un témoin non volontaire. Pour assurer par la présence du curé la valeur d'un mariage, il n'est pas nécessaire de l'inviter à en être témoin ; il suffit d'échanger en sa présence, même malgré lui, le consentement matrimonial, à la seule condition de s'adresser à lui comme curé. Le cure n'est donc pas un témoin volontaire, qu'il soit nécessaire de prier (*testis rogatus*) et qui puisse refuser son témoignage et son assistance, si les contractants ne sont pas en règle avec la loi. Ou plutôt, le curé peut bien se refuser à sanctionner par sa présence et son intervention un mariage irrégulier ; il doit même s'y refuser ; mais si on le rend malgré lui témoin du mariage, son caractère de témoin qualifié opère malgré lui et le mariage est valide, du moins en ce qui concerne la publicité requise. Telle est la nature de ces mariages de *surprise*, déplorables abus de la loi, et que le Décret a rendus définitivement impossibles.

« Les exemples en abondent, je ne dis pas seulement dans

Digitized by Google

les romans, à commencer par *les Fiancés*, de Manzoni, mais dans les actes de la S. C. du Concile ; et encore ne s'agit-il que des cas où on croyait pouvoir attaquer le mariage ; que d'autres cas n'ont pas été déférés aux tribunaux ecclésiastiques ! Un jeune homme et une jeune fille déterminés à se marier malgré l'opposition de leurs familles vont surprendre le curé soit chez lui, soit à la sacristie, soit même à l'église, pendant la messe ; ils ont amené deux témoins ou profitent de la présence de deux personnes fortuitement présentes ; ils déclarent à haute voix qu'ils se prennent pour mari et femme, peu importe en quelles paroles ; et le mariage est accompli, s'il n'y a aucun empêchement qui s'y oppose. Ainsi surpris, certains curés n'ont pas perdu leur sang-froid ; mais d'autres ont recouru à des procédés enfantins, fermant les yeux pour ne pas voir, se bouchant les oreilles pour ne pas entendre, prenant la fuite comme devant un danger imminent.

« Cette manière de comprendre le rôle d'un témoin qualifié nous paraît à bon droit étrange, et il est intéressant de se demander si elle a été formellement voulue par le Concile de Trente, ou si elle résulte d'une interprétation postérieure, quoique très ancienne. Car l'interprétation n'a pas varié. Dès le 2 mars 1580, la S. C. déclare que les paroles du chapitre *Tametsi* : « *Parochus, viro et muliere interrogatis*, ne concernent pas l'essentiel, *non pertinere ad substantiam matrimonii* (Pallottini, *l. c.*, n. 45) ; et dans une affaire de Tolède, elle déclare valide le mariage *etiamsi parochus nihil dicat, cum ad substantiam sacramenti ac matrimonii validitatem sufficit quod audiat, nec est necesse ut loquatur* (lib. 3 Décret, p. 80, a tergo ; ap. Pallottini, *l. c.*, n. 46). Et quoique ces déclarations n'eussent pas pour objet direct les mariages de surprise, elles contenaient cependant les principes qui devaient obliger à tenir ceux-ci pour valides.

« Sans doute ces décisions étaient parfaitement conformes au texte décrété par le Concile ; elles l'étaient également à ses intentions et à sa volonté. Celui-ci, préoccupé d'assurer la preuve du mariage, entendait maintenir intacte la théorie du mariage consensuel, dont l'unique cause est le libre consentement des contractants ; la présence du curé, à peine de nullité, rencontrait déjà assez d'opposition pour qu'on dût éviter de paraître même faire dépendre la valeur du mariage de la volonté du témoin qualifié, ce qui aurait eu lieu si le curé avait

Digitized by Google

dû nécessairement être *testis rogatus*. Telle est du moins la conclusion qu'il est permis de tirer des discussions préparatoires : on y avait examiné le projet qui exigeait la présence au mariage de trois témoins quelconques, puis de deux témoins et d'un notaire. Les témoins quelconques ne pouvaient être *rogati*. Il faudrait aller plus loin, d'après un passage du cardinal Pallavicini (*Histoire du Conc. de Trente*, liv. XXII, c. 8. n. 16 et 17 ; éd. Migne, t. III, col. 462). L'auteur vient d'exposer les raisons qui firent préférer le curé au notaire comme témoin qualifié ; puis il ajoute : « Et quoiqu'on puisse malgré lui (le curé) contracter mariage en sa présence, néanmoins ces mariages illicites, à cause des obstacles qu'on y rencontre et du déshonneur qui s'ensuit, ne peuvent guère se contracter que dans des lieux retirés, où il est peu facile d'amener le curé, en employant la force ou la ruse. Toutes ces raisons déterminèrent les évêques, les ambassadeurs et même les princes, à consentir que la présence du curé fût déclarée nécessaire pour la validité du sacrement de mariage ; et de cette loi sont résultés beaucoup d'avantages et nul inconvénient. Les ecclésiastiques se montraient si éloignés de vouloir acquérir de nouveaux droits dans ces sortes de contrats que, contrairement aux Français qui voulaient que le prêtre présidât (*præfuerit*) au sacrement avec autorité, les Pères, pour maintenir le plus qu'ils pouvaient la liberté du mariage, voulurent qu'il n'y concourût que comme simple témoin, dût-il n'y être présent que malgré lui, jugeant que cela suffirait pour constater que le mariage avait eu lieu. »

« Quoi qu'il en soit, les mariages de surprise ne tardèrent pas à se produire, entraînant de graves inconvénients. Plusieurs évêques auraient voulu y remédier ; mais ils ne pouvaient changer la loi générale, et demandaient à Rome un moyen de pourvoir à ce mal ; et la S. C. leur répondait, comme à l'archevêque de Braga, le 26 janvier 1715 : *Satis provisum per Concilium* (Pallottini, *l. c.*, n. 54).

« Les mariages de surprise ne seront bientôt plus que de l'histoire, le curé devenant un témoin volontaire, comme tout témoin prié, *rogatus*.

« Le curé devra donc être *invité* et *prié*. On lui demandera sa présence en vue du mariage, comme on lui demande son ministère et comme on le prie de l'exercer. Et ainsi le curé pourra et devra exiger l'accomplissement des formalités préa-

Digitized by Google

lables. Que s'il est tenu de prêter son ministère, il n'est pas tenu, au contraire, de le prêter avant que tout soit en règle : publications, preuve d'état libre, etc. Ce qu'il fait pour que le mariage soit régulier, il pourra, il devra le faire avant de consentir à prêter son assistance pour rendre le mariage valide. Sans doute, c'est ce qu'on fait, et de nos jours le mariage ne se célèbre guère qu'au moment des cérémonies rituelles ; c'est désormais ce qu'on devra faire.

« Témoin invité et prié, le curé doit être libre. Une invitation, une prière, excluent la contrainte et la violence. Et si un témoin nécessaire perçoit un échange de consentement fait en sa présence, même si on le retient de force ou si on l'a fait venir par la menace, un témoin volontaire ne remplit pas son rôle quand sa liberté est enchaînée par la violence ou par la crainte. Ainsi s'expliquent ces paroles de notre texte : *neque vi neque metu gravi constricti ;* c'est la conséquence des paroles précédentes : *invitati ac rogati.* On ne pourra donc plus arriver à contracter mariage en obligeant par la force physique ou morale le curé à y assister. Le cas échéant, le mariage serait nul. Cette nullité serait évidente si on avait employé la violence ; elle prêterait à discussion si on avait eu recours à la menace ; dans ce cas, comme pour les mariages attaqués *ex capite vis et metus*, on conclurait à la nullité si la preuve était faite de la gravité de la crainte subie par le curé ; on conclurait à la validité, si la crainte n'était pas grave. Mais ce cas sera rendu difficile par l'application de la troisième condition.

« Avant de parler de celle-ci, nous devons noter qu'il n'est question, dans le texte, que de violence et de contrainte, mais non de dol ou de déception. C'est qu'en effet, le dol, la ruse, ne suppriment pas la volonté. Quand on est trompé, on ne cesse pas d'être libre ; on agit sur de faux motifs, mais on agit soi-même. Par conséquent, le curé qu'on aura amené par des manœuvres frauduleuses à se prêter à un mariage ne pourra arguer du dol pour attaquer la valeur du mariage.

« Ce n'est pas tout : le rôle nécessaire du curé ne se réduit plus à la simple présence passive, quelque volontaire qu'on la suppose ; il a une action positive à exercer. Il doit, à peine de nullité, demander et recevoir le consentement des contractants. C'est ce qu'il fait déjà, observant le Rituel ; mais c'est désormais ce qu'il devra faire. Aucune forme d'interrogation

Digitized by Google

n'est prescrite, mais bien l'interrogation elle-même ; aucune preuve de réponse n'est spécialement exigée, mais bien la réponse ; il est clair que cette réponse doit être affirmative pour qu'il y ait mariage, et le curé doit la percevoir nettement comme telle.

« Une dernière question au sujet des deux ou trois témoins, non qualifiés, dont la présence est nécessaire. Le Décret, après les avoir mentionnés au début, n'en parle plus. Seraient-ils devenus, eux aussi, d'après le Décret, des témoins priés et invités, à peine de nullité de leur témoignage? — De fait, dans la pratique ordinaire, ce sont toujours des témoins *priés* qui assistent au mariage : on invite les témoins comme on invite le curé. Mais des témoins purement occasionnels assureraient, par leur présence simultanée avec celle du curé compétent, la valeur du mariage, pourvu qu'ils aient été à même de percevoir, *humano modo*, l'échange du consentement matrimonial. »

## § II

### *Conditions « de licéité ».*

Citons encore les textes (art. V) : « Ils (l'Ordinaire ou le curé) assistent *licitement* au mariage : 1° après constatation légale de l'état libre des contractants, suivant les règles du Droit ; 2° en outre, après constatation du domicile ou au moins du séjour d'un mois de l'un ou de l'autre des contractants dans le lieu du mariage ; 3° si cette condition fait défaut, le curé ou l'Ordinaire ont besoin pour assister licitement au mariage de l'autorisation du propre curé ou Ordinaire de l'un ou de l'autre contractant, sauf le cas d'une grave nécessité qui les en dispenserait ; 4° en ce qui concerne les personnes sans domicile (*vagi*), il n'est pas permis au curé, sauf le cas de nécessité, d'assister à leur mariage sans en avoir référé à l'Ordinaire ou au prêtre délégué par lui, et en avoir obtenu l'autorisation ; 5° dans n'importe quel cas la règle est de célébrer le mariage devant le curé de l'épouse à moins qu'un motif légitime n'en dispense. »

Ainsi la pratique existante n'est pas modifiée pour la licéité, sauf sur le point suivant, qui élargit singulièrement le Droit antérieur. On sait que d'après ce Droit, il fallait, dans

Digitized by Google

la paroisse domicile au quasi-domicile. Il suffira désormais du séjour d'un mois. Infiniment facile, on le voit, la pratique future du Droit. On n'aura plus à s'occuper de la théorie du domicile, ni surtout de celle du quasi-domicile, si embrouillée et si difficile à vérifier ; on cherchera si l'un des deux futurs habite la paroisse depuis un mois et ceci posé on pourra procéder sans crainte. Depuis Benoît XIV (Constitution *Paucis abhinc*) le séjour d'un mois était une présomption de quasi-domicile. Aux Etats-Unis, depuis 1886, à Paris, depuis 1905 des indults transformaient cette présomption en présomption *juris et de jure*. Dès Pâques prochain ce sera la loi commune. Voilà un réel progrès et dont les curés et tous prêtres attachés au mariage voudront bénir le Législateur ecclésiastique.

Licéité et validité, ces deux termes diffèrent totalement en droit, tout le monde le sait bien. Un acte peut être valide, c'est-à-dire peut exister bien et dûment dans son entité juridique et avec toutes ses conséquences de droit, sans que, pour autant, celui qui l'a fait ait eu le droit moral de le faire. L'ayant fait à tort, alors qu'on le lui avait défendu, il a fait ce qui n'était pas permis ; il a commis une faute, un acte illicite ; mais cependant il a posé un acte dont le droit admet qu'il est bien et réellement posé et auquel il attribue les effets de tout acte de même nature. Un curé bénit un mariage invalide, ce mariage, c'est un concubinat déguisé. Il bénit un mariage simplement illicite, le mariage est constitué dans son intégralité essentielle ; le mari et la femme sont époux légitimes aux yeux de l'Eglise ; leurs enfants sont enfants légitimes, seulement le curé a commis une faute en le faisant, parce qu'on lui avait dit de ne pas le célébrer à moins de se mettre ou de placer les époux en telles conditions qu'il n'a pas remplies.

Donc, désormais en mariant sur sa paroisse les gens qui se présenteront à lui pour recevoir la bénédiction nuptiale et qui, d'ailleurs, n'auront pas d'empêchements dirimants, le curé fera un mariage valide, ces gens seront bel et bien mariés, mais il ne fera un mariage licite, j'entends qu'il ne pourra procéder au mariage en sûreté de conscience, que s'il marie des gens qui auront domicile ou quasi-domicile, ou simplement un mois de séjour dans sa paroisse. S'il manque l'une de ces trois conditions, le curé devra demander à son confrère curé de l'un des deux époux (régulièrement de la future) l'autorisation de procéder en son lieu et place. Cette autorisation ne sera

Digitized by Google

pas autre chose que la délégation actuellement en usage par laquelle un curé permet à un autre curé de bénir le mariage de tel ou tel de ses paroissiens, sauf que désormais, je le répète, elle n'intéressera plus la validité du mariage.

## § III

### *Les Délégations.*

Cependant, même pour la validité, il faudra encore, en certains cas, la délégation. Dans quel cas? Dans le cas seulement où le mariage célébré sur la paroisse sera béni par un prêtre autre que le curé de la paroisse. Ce qui revient à dire que si un prêtre qui n'est pas curé veut faire le mariage de deux futurs qui sont ses amis, il doit, sons peine de le faire nul et invalide, en obtenir l'autorisation du curé de la paroisse sur le territoire duquel le mariage va se célébrer. Ainsi, le décrète l'article VI :

« Le curé et l'Ordinaire du lieu, peuvent accorder à un autre prêtre déterminé et certain l'autorisation d'assister aux mariages dans l'étendue de leur territoire. Mais ce délégué, pour assister validement et licitement est tenu de respecter les limites de son mandat, ainsi que les règles établies plus haut, par les articles IV et V, pour le curé et l'Ordinaire du lieu. »

Il existait jusqu'à présent deux sortes de délégations, les unes données pour les mariages des paroissiens qui se célébraient hors de la paroisse, les autres accordées aux prêtres qui venaient bénir des mariages de paroissiens, sur la paroisse. Les premières n'ayant plus de raison d'être pour l'essence du mariage, il n'est plus besoin de délégation d'une paroisse à l'autre pour la validité ; elles subsisteront seulement pour *la licéité* et seront employées toutes les fois que la condition du mois de séjour, dont je viens de parler, ne se réalisera pas. En d'autres termes, tout mariage, fait sur une paroisse par le curé de cette paroisse ou son délégué, même tout mariage gens étrangers à la paroisse sera valide. Il sera illicite, sans délégation, si l'un au moins des contractants n'habite pas depuis un mois sur la paroisse. Quant aux délégations à l'intérieur de la paroisse, c'est de celles-là que parle notre texte, elles fonctionneront dans les mêmes conditions que par le

Digitized by Google

passé ; le délégué ne devra pas, sous peine d'illicéité et même de nullité du mariage, outrepasser les termes et stipulations de son mandat.

## § IV

### *Les cas de nécessité*

Les deux articles suivants VII et VIII stipulent que dans les cas de nécessité on n'aura point besoin de délégation pour la licéité du mariage ; et ces deux cas sont le mariage *in extremis* et l'absence prolongée du prêtre compétent.

Article VII. « En cas de péril de mort imminent, et si l'on ne peut avoir la présence du propre curé ou de l'Ordinaire du lieu, ou d'un prêtre délégué par l'un ou par l'autre, pour pourvoir à la conscience des époux et légitimer, s'il y a lieu, les enfants, le mariage peut être validement et licitement contracté devant n'importe quel prêtre et deux témoins. »

Article VIII. « S'il arrive que, dans quelque région, on ne puisse avoir la présence du curé ni de l'Ordinaire du lieu, ni d'un prêtre délégué par eux, devant qui on puisse célébrer le mariage et que cette situation dure depuis un mois déjà, le mariage pourra être validement et licitement contracté, moyennant le consentement formel donné par les époux devant deux témoins. »

Voilà la règle. Les précisions nécessaires pour la faire appliquer seront l'œuvre des Ordinaires, partout où le présent article rencontrera une application normale, c'est-à-dire dans les pays où certains groupements de fidèles sont très éloignés de la résidence du prêtre, curé ou missionnaire.

## § V

### *Le registre des mariages*

Le Décret « *Tametsi* » ordonnait aux curés de tenir un registre des mariages célébrés dans leur paroisse et le Rituel leur rappelle cette prescrpition en leur expliquant comment ils la doivent remplir. Le Décret « *Ne temere* » maintient ce Droit en y apportant deux modifications complémentaires ou deux additions.

Digitized by Google

C'est l'article IX qui régit la matière. Le premier paragraphe rappelle la loi. « Le mariage, une fois célébré, le curé ou celui qui tient sa place, transcrira aussitôt sur le registre des mariages les noms des époux et des témoins, le lieu et le jour où a été célébré le mariage, et les autres indications conformément au rituel ou suivant les prescriptions particulières de l'Ordinaire, et cela même si c'est un autre prêtre délégué par lui, ou par l'Ordinaire, qui a assisté au mariage. »

Le paragraphe deuxième prescrit une mesure en usage pour les registres de l'état civil et extrêmement utile, mais qui est entièrement nouvelle dans l'Eglise. « Le curé notera, en outre, sur le registre des baptêmes, que le conjoint a contracté mariage tel jour en sa paroisse. Si le conjoint a été baptisé ailleurs, le curé qui a assisté au mariage en informera directement ou par l'intermédiaire de la curie épiscopale, le curé de la paroisse où le baptême a eu lieu, pour que ce mariage soit noté sur les livres de baptême. » Donc, après tout mariage on devra en faire mention en marge de l'acte de baptême de chacun des conjoints. « Cette mesure aura pour effet, si elle est fidèlement observée, de rendre pratiquement impossibles les seconds mariages contractés en fraude, notamment par les divorcés ; elle simplifiera grandement les procès d'état libre, d'ailleurs si rarement conduits dans notre pays, conformément aux prescriptions du Saint-Office.

Le paragraphe troisième dispose souverainement que l'on doit inscrire sur les registres paroissiaux les mariages de nécessité, visés aux articles VII et VIII. Cette obligation pèse sur le prêtre qui a fait ces mariages, en même temps que sur les contractants eux mêmes. Pour les mariages faits hors la présence du prêtre ce soin incombe aux témoins. « Toutes les fois, dit le texte, qu'un mariage aura été contracté, d'après les articles VII et VIII, le prêtre, dans le premier cas, les témoins, dans le second, sont tenus, solidairement avec les contractants, de prendre soin que le mariage conclu soit noté le plus tôt possible sur les livres prescrits. »

Digitized by Google

## § VI

### *Les pénalités du nouveau Droit*

Le Décret *Tametsi* déclarait punissables, au jugement de l'Ordinaire, mais punissables de peines graves, ceux qui contreviendraient à la loi que l'on venait d'établir, c'est-à-dire ceux qui feraient ou concouraient à faire un mariage sans les solennités que l'on avait décrétées. Il portait, en outre, une peine déterminée, la suspense *a divinis*, encourue *ipso facto*, mais après sentence déclaratoire, contre les prêtres, curés ou autres, séculiers ou réguliers, qui oseraient unir en mariage des fiancés d'une autre paroisse, sans en avoir reçu l'autorisation du propre curé. Cette peine demeure-t-elle en vigueur dans le nouveau Droit. Oui, dit M. Boudinhon, et rien ne permet de supposer qu'elle ait été abrogée. Au surplus, ce Droit nouveau, en son article X, déclare que les curés qui violeront les prescriptions qu'il vient d'édicter, devront être punis par les Ordinaires, suivant la nature et la gravité de leur faute. « En parlant des curés il parle aussi de tous ceux qui les remplaceraient pour le service des mariages. Mais il est évident qu'il n'entend pas atteindre les manquements purement matériels, il vise les délits proprement dits, les manquements coupables, la violation voulu des articles IV à IX. Il ajoute une sanction destinée à protéger les droits curiaux. Il vise le cas où un curé procéderait à un mariage, lorsqu'aucun des contractants n'ayant sur sa paroisse ni domicile, ni résidence d'un mois, il n'a pas obtenu la délégation du propre curé. Dans ce cas le curé ne fera pas *siens* les droits d'étole ; il devra les remettre au propre curé, c'est-à-dire, régulièrement au propre curé de l'épouse.

## § VII

### *Les sujets du nouveau Droit*

Nous avons expliqué plus haut quel fut le mode singulier de promulgation du Décret *Tametsi* et comment il fut publié en certains pays et non point dans les autres. Le nouveau Droit fait disparaître cette antinomie, il entend s'appliquer



Digitized by Google

à toute l'Eglise, mais par contre à l'Eglise seulement ; du même coup, toutes les Sociétés non catholiques en sont exemptes.

D'une façon plus précise, à qui s'applique-t-il dans l'Eglise? Il répond lui-même par l'article XI : « 1° Les lois établies ci-dessus obligent tous ceux qui ont été baptisés dans l'Eglise catholique, et tous les convertis du schisme, même si les uns ou les autres, par la suite avaient apostasié, chaque fois qu'ils contractent entre eux fiançailles ou mariage. — 2° Ces lois obligent également ces mêmes catholiques s'ils contractent fiançailles et mariage avec des non catholiques, baptisés ou non, même après l'obtention de la dispense d'empêchement de religion mixte ou de disparité de culte, à moins que le Saint-Siège n'ait statué autrement pour un lieu ou pour une région déterminés. — 3° Les non catholiques, baptisés ou non, ne sont nulle part tenus à observer la forme catholique des fiançailles ou du mariage. »

## § VIII

### *Promulgation du nouveau Droit*

Les clauses finales du Décret *Ne temere* règlent le mode suivant lequel il doit être promulgué, elles prescrivent en outre, aux Ordinaires de le faire connaître, et fixent le jour de son entrée en vigueur.

C'est la méthode de transmission par les chancelleries épiscopales qui est indiquée et prescrite comme mode de promulgation. « Le présent Décret sera considéré comme légitimement publié et promulgué par sa transmission aux Ordinaires ». On n'emploie plus aujourd'hui que ce système de promulgation. C'est l'usage qui l'a créé et il a fait une bonne innovation. Il est plus rationnel que la loi de l'Eglise soit publiée par l'évêque dans son diocèse que de la faire afficher aux portes des basiliques romaines, où personne ne peut aller la lire.

Le Décret stipule ensuite qu'il entrera en vigueur à la prochaine Pâque. « Ses dispositions auront partout force de loi à partir de la solennité de Pâques de 1908. » Jusque-là nous sommes régis par la loi de Trente sur la clandestinité. « En attendant, ajoute-t-il, les Ordinaires auront soin qu'il soit

Digitized by Google

rendu public aussitôt que possible et expliqué dans toutes les églises paroissiales de leurs diocèses, pour qu'il soit convenablement connu de tous. » « Les explications à donner dans les paroisses, écrit M. Boudinhon, pourront être laissées à l'initiative du curé, mais sans doute gagneraient-elles en clarté et en précision si elles étaient rédigées, sous forme d'instruction, qu'il aurait seulement à lire en chaire, et tout au plus à commenter. Il sera également très utile, d'adresser au clergé une instruction pour le diriger dans l'application de la loi en ce qui le concerne. »

Enfin le Décret se termine en relatant l'approbation pontificale dont il a été l'objet et en stipulant la nullité de tout droit contraire, de toutes choses opposées, même dignes de mention particulière.

Après avoir résumé M. Boudinhon, peut-être ne serait-il pas inopportun que je me résume moi-même. L'analyse fait comprendre, la synthèse aide à juger d'un coup d'œil et à retenir de mémoire.

Le nouveau Droit, relatif aux formes extérieures du mariage, n'abroge ou ne modifie l'ancien que sur les points qu'il traite d'une manière explicite et formelle. Toutefois, si nombreux sont ces points, et si importants au surplus, que toute l'économie de l'ancien Droit en est bouleversée. Désormais ce n'est pas seulement à quelques parties de l'Eglise, comme cela existait antérieurement, mais à toute l'Eglise que s'étendra la législation en la matière. Et ceci constitue déjà un profond changement, et un très grand progrès. Ce n'est pas le seul. A côté de cette unification de la discipline se placent des améliorations notables, quelques-unes essentielles, dans la discipline elle-même. Au silence du Droit antérieur sur les fiançailles et aux abus qui en naissaient très nombreux, et funestes parfois, on substitue la théorie des fiançailles par contrat écrit, et devant témoins, afin de leur donner valeur. La doctrine du propre curé des, ou au moins, de l'un des contractants, source intarissable de mariages invalides et de procès en nullités, est remplacée par celle du curé de la paroisse, déclaré compétent pour n'importe quels mariages célébrés sur son territoire.

Donc plus de mariages nuls pour défaut de compétence du ministre, à moins d'y mettre une très grande bonne volonté.

Il n'est pas jusqu'à la licéité elle-même dont les lois ne soient

Digitized by Google

élargies jusqu'à l'indulgence. La vieille théorie si difficile du domicile et du quasi-domicile s'efface pratiquement devant la nouvelle loi du séjour d'un mois. Par contre-coup, celle des délégations générales, si fertile en chausse-trapes, s'en va rejoindre les vieux textes dans la poussière des archives, pour exercer la sagacité des chartistes de l'avenir, et il ne reste plus que la délégation particulière, rationnelle et normale, donnée par le curé sur sa paroisse ou l'évêque dans son diocèse, à titre bienveillant, ou celle dépendant de la loi du séjour d'un mois, et qui ne se présentera guère plus souvent qu'une éclipse de lune. A tout ceci il faut ajouter que le nouveau Droit facilite les légitimations *in extremis*, les mariages des gens qui ne peuvent le célébrer devant un prêtre et qu'il réglemente d'une façon pratique et moderne la tenue du registre des mariages.

Si j'avais le loisir d'en faire la philosophie, je dirais volontiers que le Droit nouveau combine admirablement le respect du mariage avec la liberté humaine et que, sur ces deux idées, il établit l'ordre et l'harmonie pour la famille et la société religieuses. Si le Code de l'Eglise, actuellement en élaboration, est mené jusqu'au bout avec cette maîtrise — et il ne faut pas douter qu'il en soit ainsi — il constituera l'un des plus beaux monuments de législation qui aient été faits.

R. PARAYRE.

Digitized by Google

UN DÉFENSEUR DE LA " NOUVELLE-FRANCE "

# FRANÇOIS PICQUET " LE CANADIEN "

(1708-1781)

Suite (1)

## CHAPITRE V

### Les Progrès de la mission.

(1750-1754)

### I. — *Philippe de Joncaire collaborateur de François Picquet.*

A peine l'établissement de la Présentation était-il fondé que les Indiens venaient s'y fixer en grand nombre, attirés, comme l'abbé Picquet l'avait prévu, par l'heureuse situation du poste, la beauté même du site et surtout par la fertilité

(1) Dans ses livraisons de janvier, février, avril et mai 1907, *l'Université Catholique* a publié les premiers chapitres de la biographie de *François Picquet « le Canadien »*.

Le célèbre missionnaire appartenait au diocèse de Lyon par sa naissance (il est né à Bourg en Bresse en 1708), à la Société des prêtres de Saint-Sulpice par sa vocation. Son arrivée à Montréal, en 1734, coïncidait avec le début de la crise canadienne ; donc l'abbé Picquet fut appelé à jouer un rôle de premier plan dans les événements inoubliables, auxquels la bataille des Plaines d'Abraham devait apporter un si

Digitized by Google

d'un sol vierge encore. Forêts et plages offraient en outre de précieuses ressources pour la chasse et la pêche. Dès la première année, c'est-à-dire pendant les derniers mois de 1749, six chefs de famille s'y établissaient à demeure et quatre-vingt-sept en 1750.

C'était là un résultat fort appréciable, étant donnée l'extrême sévérité du missionnaire sur certains articles qui imposaient aux nouveaux « domiciliés » les plus durs sacrifices. L'action personnelle de notre compatriote entrait pour la plus grande part dans ces premiers succès. Il est pourtant juste d'en attribuer aussi le mérite, — et François Picquet se faisait un devoir de le proclamer bien haut, — à tous ceux, prêtres, officiers, soldats et colons, que le marquis de la Jonquière lui avait donnés comme collaborateurs.

Au mois de mai 1750, le gouverneur vint à Montréal pour y recevoir les compliments des nations iroquoises. L'abbé Picquet lui présenta la députation sauvage ; et le chef presque centenaire des Goyongouens prononça la petite harangue traditionnelle : « Sitôt, mon Père, votre arrivée connue, les Cinq-Nations ont résolu de vous prier de recevoir le même

tragique dénouement. Confondant dans un même amour sa religion et son pays, notre compatriote lutta désespérement pour le triomphe de ces deux nobles causes.

Après une courte initiation à la vie apostolique, il quittait, en 1739, le séminaire de Villemarie pour aller diriger la mission naissante du Lac des Deux-Montagnes, au bord de l'Ottawa. Il y demeura dix ans, durant lesquels il accomplit des merveilles d'apostolat et de patriotisme. La guerre déclarée entre l'Angleterre et la France à propos de la succession d'Autriche, il n'hésita pas à enrôler ses sauvages sous les plis du drapeau fleurdelisé, voire même à les précéder au combat. Les services qu'il rendit alors à la colonie le firent hautement apprécier d'hommes, tels que le marquis de Beauharnais, gouverneur, l'intendant Hocquart et le comte de la Galissonnière. Ce dernier l'encourageait bientôt à réaliser le projet qu'il caressait depuis longtemps de créer en plein pays iroquois une mission nouvelle, qui servirait en même temps de poste militaire. Telle fut l'origine de la Présentation, fondée en 1749 au confluent de Saint-Laurent et de l'Oswégatchie, sur l'emplacement de la ville actuelle d'Ogdensburg (Etats-Unis). Dès cette époque, François Picquet cédait avec bonheur à sa très originale vocation « d'apôtre des Iroquois », les plus réfractaires de tous les Peaux-Rouges à la civilisation catholique et à l'influence française.

Digitized by Google

nom que M. de la Galissonnière : nous l'appelions *Skénon*, ce qui veut dire « la Paix ». Il avait grand soin de toutes nos nations. Nous espérons, mon Père, que vous aurez pour nous les mêmes bontés... » (1).

Le marquis remercia, promit aux Indiens sa bienveillance et, en homme qui sait ce que parler veut dire, leur fit distribuer sans retard force présents de traite. Au surplus, tout en se déclarant très flatté de porter à l'avenir le beau nom de « Pacifique », il ne manqua point d'insister sur la fidélité de « ses enfants, les braves Goyongouens », et sur les services qu'ils venaient de nous rendre pendant la guerre.

Une semaine plus tard, l'abbé Picquet regagnait les hauts pays. Avec l'agrément du gouverneur, il emmenait au bord de l'Oswégatchie l'officier le plus capable peut-être de le seconder activement dans son œuvre patriotique : Philippe Chabert de Joncaire.

L'aîné des deux fils du célèbre coureur de bois, Louis-Thomas de Joncaire (2), jouissait d'une très grande influence parmi les Cinq-Nations. Son père avait été jadis adopté par une de leurs tribus (1721). Quant à lui, fixé depuis nombre d'années au milieu des Peaux-Rouges, qui le considéraient comme l'un d'entre eux, non seulement il menait leur genre de vie, mais il s'était marié avec une « squaw » iroquoise, dont il avait eu des enfants.

L'autorité particulière que lui conféraient les services rendus aux sauvages par son père, par son jeune frère, Daniel, sieur de Clausonne, et par lui-même, les liens de parenté qui l'unissaient à plusieurs familles tsonnontouanes ; son expérience des mœurs indiennes et sa parfaite connaissance des dialectes iroquois en faisaient le plus précieux des auxiliaires pour l'abbé Picquet. Tout porte à croire du reste que ce fut sur les instances de celui-ci que Philippe de Joncaire fut détaché

(1) *Arch. du ministère de la Marine. Dossier La Jonquière:* pièce portant la suscription : « A M. le Marquis de la Jonquière, gouverneur lieutenant-général pour le Roi dans la Nouvelle-France. »

(2) Louis-Thomas Chabert, sieur de Joncaire, né aux environs d'Arles en Provence. Il fut interprète du roi et lieutenant dans les troupes de la colonie.

Digitized by Google

à la Présentation, avec un brevet de capitaine sans compagnie, « afin de n'être point distrait de sa résidence par son service ». En tout cas, la mission dont il était chargé n'avait rien à voir avec le motif mis en avant par l'auteur des *Mémoires sur les affaires du Canada*, qui, après avoir proclamé faussement le « peu de succès » obtenu par le missionnaire, s'empresse d'ajouter : « C'est pourquoi le sieur de Joncaire aîné fut dépêché pour aller demeurer parmi les Iroquois et dans le village qu'il jugeroit le plus convenable à ses négociations. » (1)

En réalité, les instructions données au « capitaine Philippe » lui recommandaient simplement, mais avec une insistance significative, de seconder de tout son pouvoir l'abbé Picquet dans sa délicate entreprise. Un point spécial était touché, celui des négociations qu'il convenait de faire avec les Agniés en vue « de les amener à quitter totalement le parti des Anglais et de leur offrir telles commodités et tels avantages qu'ils voudroient pour les faire quitter leurs établissements et en chercher un parmi nous » (2).

Cette politique était précisément celle que préconisait notre compatriote et qu'il s'efforçait de poursuivre depuis dix ans. Mieux que personne il savait quelle étroite alliance unissait le plus redoutable des Cantons iroquois aux Colonies anglaises. « Ils étoient les seuls attachés directement aux Anglais, et les seuls qui avoient persévéré jusqu'alors dans la haine de leur nation pour nous. » L'incendie du fort provisoire, à l'automne précédent, prouvait bien qu'ils n'avaient guère varié dans leurs sentiments hostiles. Malgré tout, François Picquet conservait l'espoir d'entamer un jour le bloc de granit formé par ces ennemis implacables de la France.

Pour atteindre ce but, le fondateur de la Présentation comptait beaucoup sur l'influence de son nouveau collaborateur. Les de Joncaire, père et fils, avaient jusqu'à présent réussi à balancer les efforts du fameux William Johnson (3), le plus

(1) *Mémoires...* p. 18. Les éditeurs, fort négligents, de 1838 ont imprimé : « le sieur de la Jonquière aîné », et plus loin « les Ouvriers », pour « les Agniés ».

(2) *Ibid.*

(3) William Johnson fut l'agent le plus actif et le plus heureux de

Digitized by Google

accrédité des Anglo-Américains auprès des Cinq-Nations. Celui-ci, installé à quelques lieues de Corlar, en plein pays agnié, travaillait depuis longtemps avec une énergie farouche au triomphe de la cause britannique. Il s'agisssait donc de battre en brèche l'autorité qu'il avait acquise, et, par les Tsonnontouans, amis et alliés des Joncaire, de peser le plus possible sur les conseils des Cantons.

De la sorte, on parviendrait sans doute sinon à changer radicalement les dispositions des Agniés à notre égard, tout au moins à les mettre dans l'impossibilité de nous nuire, en les isolant de leurs frères de race. Au surplus, une partie des Iroquois se rendaient parfaitement compte de leur situation critique entre les « deux géants » qui se disputaient leur alliance. C'est ce qu'un chef exprimait un jour sous une forme naïve, mais avec une rare perspicacité : « Le Français, — disait-il, — nous attire d'un côté, l'Anglais de l'autre. Tous les deux nous donnent des raisons spécieuses. L'Anglais nous dit de nous défier du Français qui a de l'esprit et qui tâche de nous tromper finement. Chaque nation nous accable de présents. Pour nous, ce que nous savons c'est que le Maître de la vie nous a donné l'île de l'Amérique à nous autres sauvages qui l'habitons. Nous ne comprenons rien aux prétentions des Anglais et des Français. Nous ignorons le motif secret qu'ils ont de nous faire la guerre. Notre véritable intention est de rester neutres. Vous êtes tous les deux si gros que nous nous voyons écrasés malgré nous » (1).

Ce Cassandre chagrin ne manquait pas de bon sens, mais il avait oublié l'histoire de ses aïeux. Après avoir déchaîné eux-mêmes « la guerre inexpiable », les perfides Iroquois étaient assez mal venus à s'en plaindre. Au reste, autant par

l'Angleterre au pays iroquois. C'est lui qui battra en 1755 l'armée de Dieskau. Créé plus tard baronnet en récompense de ses services, il signera le traité du 3 avril 1764 entre le roi Georges et les Six-Nations (les Tuscaroras s'étaient joints aux cantons primitifs). A sa mort (en 1774), son fils John Johnson hérita de ses titres de « colonel des Six-Nations » et de « surintendant général pour les affaires sauvages. » (Cf. Stone, *Life of sir William Johnson*, tome I, *passim*).

(1) POUCHOT, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale* (Yverdun, 1781), tome II, p. 21.

Digitized by Google

leur propre faute que par celle des événements, ils se trouvaient alors dans une situation telle, qu'il ne leur était plus loisible de conserver cette neutralité, à laquelle les plus avisés d'entre eux songeaient à s'accrocher comme à leur dernière planche de salut : ils devaient se décider entre l'Angleterre et la France.

L'abbé Picquet était de cet avis, résolument. Il n'hésitait pas davantage sur le choix que la sagesse dictait aux Cinq-Nations. Sur ce point son patriotisme s'accordait à merveille avec les aspirations, aussi nobles que désintéressées, de sa foi religieuse. Pour lui, depuis le jour où le plus illustre de nos explorateurs, Champlain, avait pénétré, le premier, dans le bassin des Grands Lacs, ces contrées aux horizons infinis faisaient partie du domaine de la France. N'y avait-elle pas conquis un double droit imprescriptible, celui de premier occupant et celui de puissance essentiellement civilisatrice? N'était-ce pas assez de ces deux titres pour justifier aux yeux des autres peuples son établissement en plein pays barbare?

François Picquet pouvait d'autant moins se désintéresser de l'avenir politique des Indiens que, « dans le plan de la colonisation anglaise, il n'était tenu aucun compte de leurs tribus », tandis que dans le nôtre, « elles étaient tout » (1).

Au fait, jusqu'à la date récente où l'ambition et l'intérêt avaient conduit dans la vallée de la Belle-Rivière les pas inquiets des Anglo-Américains, ceux-ci n'avaient guère laissé paraître à l'égard des indigènes qu'indifférence ou hostilité. Beaucoup plus tard, et sauf d'honorables exceptions (2), les nouveaux envahisseurs — ils se recrutaient trop souvent dans l'écume de la population (3), — n'apportaient encore aux

(1) Cette remarque est de Francis Parkman. (*Pioneers of France in the New-World*, édit de Boston, p. 417 ; trad. française, Paris, Didier, 1874).

(2) Comme les pacifiques frères moraves, qui tâchaient d'inspirer aux Indiens l'horreur des cruautés dont ils se souillaient d'ordinaire. Cf. *Frédéric Post's Journal.*

(3) Dinwiddie, gouverneur de la Virginie, écrivait au gouverneur de la Pensylvanie, Hamilton, en parlant de ces trafiquants : « They appear to me to be in general a set of abandoned wretches ». Et son collègue lui répondait : « I concur with you in opinion that they are a very licencious people. »

Digitized by Google

sauvages ni idées élevées, ni bienfaits véritables. Marchandises et boissons, voilà tout ce qu'ils leur offraient. En revanche, ces trafiquants étaient aussi riches de ces articles qu'ils étaient dépourvus d'idéal et de zèle civilisateur.

Encore aurait-on pu donner des éloges à leur esprit pratique, s'ils avaient adopté une conduite plus humaine dans leurs rapports avec les Peaux-Rouges. Mais leur rapacité, leur dureté formèrent trop souvent un saisissant contraste avec « l'esprit de mansuétude », avec lequel agissaient d'ordinaire les colons français (1). A l'éternel honneur de ces derniers, on a le droit de répéter bien haut avec Parkman : « Paisibles, bénignes et bienfaisantes furent les armes de leur conquête. La France cherchait à soumettre non par le sabre, mais par la croix ; elle aspirait non pas à écraser et à détruire les nations qu'elle envahissait, mais à les convertir, à les civiliser et à les embrasser dans son sein comme ses enfants. » Ce témoignage d'un historien illustre, américain et protestant tout ensemble, ne saurait paraître suspect.

L'abbé Picquet était dans la pure, dans la belle tradition française. Pour son cœur de prêtre, les Indiens étaient des frères qu'il fallait doucement amener au Christ Jésus, Lumière et Salut du monde; pour son cœur de Français, c'étaient des amis qu'il fallait réunir autour de l'unique drapeau, du drapeau qui symbolisait tout à la fois la civilisation catholique et la patrie française.

Jaloux de donner à sa nouvelle mission tous les développements qu'elle comportait, notre compatriote profita de la présence de Philippe de Joncaire aux bords de l'Oswégatchie pour entreprendre, dans l'été de 1751, un grand voyage sur le lac Ontario. Le but principal de cette expédition était de faire le plus possible de recrues iroquoises (2).

(1) « Les colons français, — dit Parkman — agirent à l'égard de l'inconstante et sanguinaire race, qui réclamait la souveraineté de cette terre, dans un esprit de mansuétude bien propre à contraster d'une manière éclatante avec la cruauté rapace des Espagnols et la dureté des Anglais. » (*Ibidem.*)

(2) Lalande raconte cette expédition avec un certain luxe de détails ; nous suivrons son récit en y apportant les compléments et les éclaircissements nécessaires. M. Gosselin cite, sans autre référence, un

Digitized by Google

***

## II. — *Voyage autour du lac Ontario* (1751).

Le 10 juin, à l'aurore, la flottille du missionnaire quittait le mouillage de la Présentation, saluée par une décharge des canons du fort. Elle se composait modestement d'un « bateau du roi », dans lequel François Picquet avait pris place en compagnie de six Canadiens, et d'un canot d'écorce (1) que montaient « cinq sauvages affidés ».

Ce jour-là, le ciel était merveilleusement pur. Le soleil du matin glaçait de rose la robe verte du fleuve et les brunes silhouettes des arbres, profilés sur la rive, s'avivaient de tons de pourpre et d'or. Assis sur les prélarts du bateau, le missionnaire et ses compagnons devisaient gaiement ou chantaient les airs des voyageurs : *La claire fontaine*, *Vive la Canadienne*, tout le répertoire des vieilles chansons naïves qui charment encore les veillées de « nos gens d'outre-mer ».

Les embarcations gagnèrent à l'aviron la Pointe-au-Baril (2), où l'on aborda vers dix heures. On y prit sur l'herbe un frugal déjeuner, égayé au dessert par l'aubaine de « bluets » cueillis par les sauvages dans des cassots d'écorce.

Dans l'après-midi, on entrait dans les îles Toniata, l'extraordinaire archipel aux paysages fameux, aux sites ravissants, comme en offrent seuls les bords de l'Ottawa, en particulier vers ce Lac des Deux-Montagnes, où la pensée du missionnaire se reportait toujours.

*Journal qui peut servir de mémoire du voyage que j'ai fait sur le lac Ontario pour attirer au nouvel établissement de La Présentation les sauvages des Cinq-Nations.*

(1) Il s'agit ici du canot indien, en forme d'auge, à trois, cinq ou huit places. Plus légères que celles de bois, ces embarcations servaient pour les voyages dans les pays d'en-haut. Les « habitants » en avaient pour traverser le Saint-Laurent et porter leurs denrées au marché : ils y entassaient jusqu'à huit quintaux. (V. Malartic, *Journal*, p. 8 et 19.).

(2) A trois lieues en amont de la Présentation, sur la rive gauche du Saint-Laurent.

Digitized by Google

Dans une de ces charmantes étendues d'eau tranquille, caractéristiques de sa vallée fluviale, le Saint-Laurent est semé d'une poussière de continents en miniature, les « Mille-Iles » (1) des géographes modernes. Une semblable appellation : les Mille-Iles » peut paraître fantaisiste et l'on est tenté de pardonner en souriant à la licence — américaine — de l'expression. Et pourtant ce n'est pas les « Mille-Iles » qu'on devrait dire, mais les « Deux Mille », car leur nombre est de dix-huit cents, et plus encore, si l'on compte tous les écueils qui émergent ou disparaissent selon les oscillations du courant. Iles et îlettes sont séparées par d'étroits chenaux, qui sillonnent le fleuve d'un réseau presque inextricable. On reste stupéfait de leur pittoresque,de leur variété, des innombrables combinaisons qu'elles forment, flottant pour ainsi dire, isolément ou en groupe, à la surface des eaux. Quelques-unes, fort grandes, enclosent des prairies et des forêts ; d'autres ne sont que des bouquets de verdure, ou même ne portent qu'un arbre au branchage étalé. Tel bras du fleuve est si étroit que les bateaux y glissent sous les ramures enchevêtrées, comme dans les avenues d'un vieux parc ; tel autre bras, au contraire, s'élargit et prend l'aspect d'une belle nappe lacustre, gigantesque émeraude encerclée d'argent.

A travers les méandres de ce labyrinthe liquide, l'abbé et ses compagnons, tantôt perchant, tantôt nageant (2), goûtèrent le charme de la plus délicieuse et de la plus étrange navigation (3). L'on fit de nouveau halte pour permettre aux Canadiens de fumer et laisser aux rameurs le temps de se reposer.

(1) V. *The Thousand Islands.* (Morriss, Portland, 1907).

(2) « Nager », pour les bateliers canadiens, c'est conduire une barque au moyen de rames ou de petits avirons.

(3) A rapprocher le passage de l'*Historical Journal* de Knox (tome II, p. 366) : « Je crois que rien ne peut égaler le charme de cette navigation. Les méandres de l'étroit chenal que nous suivons, la majesté sauvage des sombres forêts qui couvrent ces îles, le parfum des fruits rustiques, des buissons et des fleurs, la nuance émeraude de l'eau reflétant la verdure des bois, le gazouillement agreste des oiseaux, les mâtures des vaisseaux qui semblent naviguer parmi les arbres, tout cela offre une scène d'une variété enchanteresse qui défie toute description. »

Digitized by Google

A la nuit tombante, on tira les barques au sec, comme on devait le faire chaque soir, pour les mettre à couvert des vagues et des sautes de vent ; on dressa la chaudière ; on prépara le campement : la voile et les prélarts du bateau servirent à former la tente qui abrita le missionnaire et les six Canadiens.

Le lendemain, la flottille sortit de bonne heure du dédale des îles Toniata. Elle prit son premier mouillage devant l'île aux Ours, où foisonnaient alors outardes et canards ; puis, elle doubla la Pointe du Petit-Détroit, appelée encore par les Canadiens la Pointe-au-Baptême (1). Le soleil était vif ; l'onde, attiédie par ses rayons, était admirablement cristalline. L'occasion était vraiment trop engageante pour ne pas soumettre nos « marins d'eau douce » à l'épreuve traditionnelle du « baptême », plaisanterie innocente qui fit une agréable diversion à la fatigue des rameurs. Le soir, on fit escale dans l'île aux Citrons.

Le 12, après une seule relâche à l'île Cauchois, nos voyageurs traversèrent l'anse à Couiard pour aller atterrir, à l'embouchure d'une rivière, tout près de l'endroit où s'élevait le fort de Frontenac (2).

Le fort occupait la pointe de la presqu'île qui forme en se recourbant la baie de Cataracouy (3). Le premier, le gouver-

(1) A neuf lieues de la Présentation.

(2) Là où depuis s'est bâtie Kingston (18.000 habit.), la principale ville militaire du Haut-Canada, le centre de l'occupation anglaise. Après Québec et Halifax, c'est la position la plus forte du Dominion. Les Anglais y ont élevé des fortifications sur l'emplacement de l'ancien fort français ; de nombreuses batteries défendent la ville, et les ouvrages de l'île Wolfe sont, dit-on, imprenables.

Kingston est intéressante à d'autres points de vue. Elle servit de capitale de 1841 à 1844, pendant la période de lutte ouverte entre le gouvernement métropolitain et ses sujets franco-canadiens. Depuis, elle est devenue très anglaise. C'est une ville bien tracée, aux monuments construits avec une pierre bleuâtre qui leur donne un aspect original. Notons enfin que Kingston tend de plus en plus à devenir un centre de commerce actif. Déjà port de guerre au XVIII^e siècle, elle l'est encore, en même temps qu'un entrepôt très important, la principale escale de navigation canadienne entre Toronto et Montréal (surtout depuis qu'elle est reliée à Ottawa par le canal du Rideau).

(3) Cataracouy signifierait « Rochers trempants dans l'eau ».

Digitized by Google

neur Denis de Courcelles (1) s'était rendu compte de la valeur de ce point stratégique. Mais le fortin de traite, qu'il avait résolu d'y établir, ne fût bâti que par son successeur. La première garnison ne put d'ailleurs s'y maintenir, et, en 1695, le comte de Frontenac avait été contraint de refaire les ouvrages sur des plans nouveaux.

Au moment où François Picquet y entrait pour la seconde fois, admirablement accueilli par les lieutenants de Verchère et de la Valtrie (2), le fort de Frontenac formait un grand parallélogramme : ses quatre courtines de pierre, de cent vingt pieds chacune, étaient flanquées de quatre bastions carrés, dont les plates-formes reposaient sur de gros pieux de cèdre. Une galerie de bois régnait tout à l'entour, mettant les bastions en communication les uns avec les autres. Mais il n'existait ni chemins couverts, ni fossés extérieurs, ni même des palissades. Les murailles n'étaient pas terrassées à l'intérieur, si bien qu'on pouvait prévoir qu'elles s'écrouleraient au premier coup de canon. Une trentaine de soldats de marine, avec une poignée de miliciens, formaient toute la garnison (3).

François Picquet fut vivement frappé de l'état de demi-abandon où se trouvait un fort, qu'il considérait avec raison comme le boulevard le plus sûr de la colonie dans la région des lacs. De fait, soit comme port de guerre, soit comme centre de mobilisation, Frontenac devait acquérir sous peu une importance considérable. En attendant, ne servait-il pas d'entrepôt général pour le ravitaillement des postes des hauts-pays? Or, les approvisionnements y laissaient beaucoup à désirer. « Le pain et le lait y étaient mauvais, — note le

(1) Cf. *Récit du voyage de M. de Courcelles*, rédigé par le Sulpicien Dollier de Casson (*Bibl. Nat.* supplément français, mss., n° 1265) et *le Voyage de M. le comte de Frontenac au lac Ontario* aux *Arch. du min. de la Marine*, (mss., 1673). — V. aussi *La colonisation française au Canada*, t. III, p. 456 et suiv.

(2) Lieutenants dans les troupes de la marine. Le premier avait servi longtemps en Acadie.

(3) Cf. *Journal* de Malartic, *passim ; Journal* de Desandrouins, p. par l'abbé Gabriel dans *Le maréchal de camp Desandrouins* (Verdun, 1887). — A la page 114 des *Mémoires sur les affaires du Canada*, on trouvera un croquis du fort de Frontenac.

Digitized by Google

missionnaire sur son carnet de route, — et il n'y avait même pas d'eau-de-vie pour panser une plaie. » (1). Cette lamentable situation était en grande partie le résultat de la concurrence victorieuse que nous faisaient les marchands d'Oswégo.

Un autre détail topique permet de saisir sur le vif les effets désastreux de cette concurrence, également fatale à notre commerce et à notre crédit parmi les nations indiennes : bien que Frontenac fût naguère le rendez-vous des Iroquois qui trouvaient dans sa rade un abri très sûr pour leurs frêles canots, aucun Peau-Rouge ne s'y montra pendant le séjour qu'y fit l'abbé Picquet.

Celui-ci reprit son voyage, le 16 au matin. Il traversa la Grande-Anse, les deux baies du Petit-Cataracouy, laissa au nord l'archipel de Tonoguyon et, au sud, une série d'autres îles aux noms pittoresques : îles au Cochon, à l'Enfant perdu, îles du Chevreuil, du Renard, etc... Parvenu au mouillage de Kaoi ou Coui (2), sans être trop « tracassé par les battures », il débarqua ; mais quelle ne fut pas sa surprise de trouver là un nègre fugitif de la Virginie !

La rencontre était intéressante. A cette occasion l'abbé se laissa dire « qu'il ne serait pas difficile d'avoir la plus grande partie des nègres et des négresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevrait à la Nouvelle-France, qu'on les nourrirait pendant la première année et qu'on leur concéderait des terres comme aux habitants. Les sauvages leur serviraient volontiers de guides. Les nègres seraient les ennemis les plus terribles des Anglais, prévoyant bien qu'il n'y aurait jamais de pardon à espérer pour eux si les Anglais devenaient un jour les maîtres du Canada. Il y avait lieu de croire aussi que les fugitifs « contribueraient beaucoup à l'établissement de cette colonie par leur travail. Il y avait

(1) Cette réflexion tendrait bien à prouver que, tout en combattant avec énergie l'abus des liqueurs enivrantes, le missionnaire ne proscrivait pas absolument l'usage de cette eau-de-vie dont le marquis de la Jonquière venait précisément de réglementer la vente dans les postes.

(2) A six ou sept heures de navigation de Frontenac (Cf. Marlatic ; *Journal*, p. 60).

Digitized by Google

même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui auraient suivi leur exemple, parce qu'ils étaient mal avec les Anglais et qu'ils ne les aimaient pas. »

Ces réflexions piquantes ouvrent une vue suggestive sur le caractère de la colonisation britannique. Peut-être dénotent-elles chez leur auteur un optimisme bien robuste. Elles prouvent, en tout cas, que notre compatriote n'avait pas de préjugés sur les étrangers et même sur les hommes de couleur qu'il aurait vus de très bon œil s'implanter sinon au Canada proprement dit, au moins dans les immenses régions de la Louisiane. De fait, ils étaient appelés à y rendre de très réels services.

De Kaoi, nos voyageurs s'enfoncèrent dans la baie sinueuse de Kinté (1). François Picquet avait à cœur de faire une visite, ou, pour mieux dire, un pieux pèlerinage, à l'emplacement d'une mission sulpicienne.

La « mission de Quinté » avait été créée en 1668 par deux jeunes prêtres, l'abbé Trouvé et François de Salignac-Fénelon, — un cousin de l'auteur du *Télémaque* (2), — à la demande formelle de Goyongouens, retirés dans ces parages par crainte de leurs ennemis, et sur la double autorisation du gouverneur, M. de Courcelles (3), et des Cantons Iroquois. Le fondateur de la Présentation n'ignorait pas ces détails. Il savait aussi que d'autres Sulpiciens célèbres avaient habité ce poste. De ce nombre étaient ce Dollier de Casson et cet abbé d'Urfé, auxquels Lalande attribue, par erreur, l'établissement de la mission. (4)

(1) L'ancienne Kintsio, la Kenté de la carte de N. Bellin (1744), à 20 lieues environ de Frontenac.

(2) L'abbé Fénelon avait dirigé d'abord la « maison de La Présentation », collège fondé pour l'éducation des jeunes sauvages à Gentilly, dans l'île Montréalaise. (*Arch. de min. de la marine ; Canada*, I, 1656-1669). On sait qu'il dut plus tard quitter l'Amérique à la suite de démêlés avec Frontenac, dont il avait blâmé l'attitude dans l'affaire des travaux du fort Cataracouy.

(3) De Courcelles et l'intendant Talon accordèrent une concesson de terrains avec le droit de pêche dans la baie et le lac de Kenté, la rivière Tanouate et le lac Ontario, de Kenté à la baie Gaïouyon (*Archives de l'évêché de Québec*, Reg. A, p. 65, et *Arch. du Séminaire de Villemarie*, Baie de Kenté, 5 octobre 1679).

(4) « A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne mission que



Digitized by Google

L'un et l'autre, il est vrai, y avaient donné de fiers exemples : Dollier, aussi intrépide que savant, s'était illustré à la fois par ses travaux évangéliques et par les belles explorations qu'il avait conduites en compagnie de son collègue, Bréhant de Galinée, et de Cavelier de la Salle (1).

Quant à l'abbé d'Urfé, quelque opinion que pût avoir un Sulpicien sur la querelle d'un de ses devanciers les plus fameux avec le comte de Frontenac (2), un missionnaire bressan pouvait-il oublier que ce noble descendant de Renée de Savoie-Lascaris, dont la famille possédait encore le marquisat de Bâgé (3), avait supporté sans faiblesse de bien dures privations, couru des dangers sans nombre, mené, en un mot, parmi les Iroquois la rude existence d'un véritable apôtre?

L'âme réconfortée par ces grands souvenirs, François Picquet poursuivit son voyage, pressé qu'il était d'opérer sa recrue indienne. Comme il revenait de l'Est, en suivant les innombrables ramifications de la péninsule à laquelle les géographes anglais ont donné le nom du « Prince-Edouard », il s'arrêta dans une île, — peut-être l'île de Tonti, — où l'aumônier de Frontenac, le commis du magasin et d'autres personnages de la garnison lui firent la surprise de visiter son campement. « Mes chasseurs, — raconte le missionnaire, — m'avaient procuré le moyen de leur donner un excellent régal. Nous bûmes de tout cœur à la santé des autorités civiles et ecclésiastiques, au bruit de notre mousqueterie qui réussit parfaitement et réjouit fort les insulaires. »

M. Dolliers de Kléus (sic) et l'abbé d'Urfé, prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, y avaient établie. »

(1) Cf. *Voyage de MM. Dollier et de Galinée* (*Bibl. Nat.*, supplément français, n° 2.460,3) ; *Histoire du Mont-Réal. Abrégé de la mission de Kenté* par Dollier de Casson (mss. du séminaire de Villemarie à Montréal). — M. Dollier reçut de Mgr Laval le 15 mai 1569, des Lettres de mission pour évangéliser les peuplades voisines du Mississipi. Quant au diacre, René Bréhant de Galinée, du diocèse de Rennes, auteur d'un récit de voyage au Canada et d'une carte, fort remarquable, de la région qu'il parcourut en 1669 avec de La Salle, sa physionomie rappelle, par plus d'un trait, celle de l'abbé Picquet.

(2) V. dans la *Correspondance de M. Tronson* (t. I), le *Mém. de l'abbé d'Urfé à Colbert.*

(3) En Bresse, dans l'arrondissement de Pont-de-Vaux (Ain).

Digitized by Google

On offrit à ces derniers un festin solennel ; avec eux l'on fuma gravement le calumet pacifique ; puis, François Picquet profita des dispositions où il les trouvaient pour leur parler de « la prière chrétienne » et leur vanter la protection de la France, tant et si bien qu'il les détermina à se rendre à la Présentation. Ce fut là son premier succès.

La pointe Traverse, celle de Pierre et deux ou trois autres petits caps doublés, la côte septentrionale du lac Ontario devient à peu près rectiligne jusqu'aux « Grandes Accores ».

L'Ontario, le plus petit des lacs de la « Méditerranée américaine » — il est encore trente-trois fois grand comme le lac de Genève —, mais l'un des plus profonds (1), étale le clair miroir de ses ondes sur une aire de quinze à vingt mille kilomètres carrés (2). Il a plus de trois cents kilomètres de longueur sur une soixantaine de largeur moyenne. Sa forme allongée et régulière prouve qu'il entre dans la période de transition du lac au fleuve.

Bien qu'il gardât le nom de « Lac Joli », que lui avaient donné ses riverains iroquois (3), il n'en était pas moins d'une navigation dangereuse pour les frêles bateaux dont on faisait usage vers le milieu du XVIII^e siècle. Il est, en effet, sujet à de soudaines oscillations, flots tumultueux qui pénètrent en mascaret dans les rivières pour refluer ensuite vers le lac. C'est d'ordinaire le signe avant-coureur de violentes tempêtes (4).

Malgré l'habileté de ses pilotes indigènes, la prudence faisait un devoir à l'abbé Picquet de serrer le plus possible le

(1) Plus de 200 mètres, en sorte que si la vallée du Saint-Laurent s'ouvrait tout à coup pour laisser s'engouffrer la mer à l'intérieur du continent, les eaux, nivelées, rempliraient à demi la cavité ontarienne.

(2) 16.316, d'après Kloden ; 18.750, d'après Schlermerhorn et 19.823, d'après Engelhardt. A une époque relativement récente, le lac couvrait une aire encore plus vaste, car à la distance de 5 à 12 kilomètres de sa rive méridionale s'érige, à 50 ou 60 mètres de hauteur, le « Sillon du Lac » (*Lake-Ridge*), prolongement de la « falaise de Niagara ».

(3) Cette étymologie, donnée par le P. Hennepin (*Nouvelle découverte d'un grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau-Monde et la mer glaciale*, Paris, 1697) est contestée. Selon Champlain, le lac porterait le nom d'une tribu de ses bords.

(4) Ces « seiches », déjà signalées par Charlevoix, naîtraient du changement de pression barométrique qui précède les orages.

Digitized by Google

rivage. Après une semaine de navigation, on arrivait, le 26 juin, en vue du fort de Toronto.

A soixante-quinze lieues de Frontenac par le chemin de terre, à environ vingt-cinq lieues du Niagara par la voie du lac, ce poste occupait une situation dont les avantages avaient frappé le marquis de la Jonquière (1). A portée des terrains si fertiles de la province actuelle d'Ontario, ne se trouvait-il pas en face de la voie difficile, mais très fréquentée que la « rivière de la Chute » ouvre vers le lac Érié ? De tout temps, paraît-il, les Indiens du Nord avaient coutume d'y passer, chargés de leurs fourrures. C'est pour les empêcher de porter ce fructueux commerce aux comptoirs d'Oswégo, et aussi pour contenir leurs peuplades turbulentes, que le gouverneur avait chargé le chevalier de Portneuf d'aller y bâtir, au mois de de mai 1750, un petit fort de pieux debout et un magasin pour la traite (2).

Sis au bord du lac, à la pointe de « la baie de la presqu'île », à un kilomètre environ de la « rivière de Toronto » (3), qui

(1) « Les sauvages du nord, — écrivait-il à Rouillé — passent ordinairement à Toronto sur la côte ouest du lac Ontario, à 25 lieues de Niagara et à 75 du fort Frontenac, pour aller à Chouagen porter leurs pelleteries. Il est très à propos d'établir un poste dans cet endroit et d'y envoyer un officier, 15 soldats et quelques ouvriers pour y construire un petit fort de pieux. On ne saurait trop prendre de précautions pour empêcher lesdits sauvages de continuer leur commerce avec les Anglais. » (*Archives du ministère de la Marine, Dossier La Jonquière*, lettre du 9 octobre 1749). Le 15 avril 1750, le ministre approuvait le projet.

(2) « Pour éviter de la dépense au Roy, j'ai donné l'ordre au chevalier de Portneuf, enseigne servant au fort de Frontenac, de se rendre avec un sergent et 4 soldats à Toronto, où il étoit le 20 mai. Dans le même temps un courrier, préparé par l'Intendant, partait de Montréal avec les marchandises nécessaires pour faire la traite pour le compte du Roy... Le sieur de Portneuf, en arrivant à Toronto fit construire un petit fort de pieux et une petite maison pour mettre les effets de S. M. en sûreté ; il y est resté jusqu'au 17 juillet dernier. Ils avaient traité avec la plus grande partie des nations qui ont passé dans le dit poste et fait 79 paquets de pelleteries, évaluées à la somme de 18.000 livres... » La Jonquière au ministre Rouillé, Québec, 12 août 1750 (*Arch. du min. de la marine : Ibidem*).

(3) « ... Il est placé sur la pointe de la baie de la presqu'île, à environ un quart de lieue de la rivière de Toronto, où la barque du fort Frontenac peut aller mouiller en sûreté très près de terre... » (La Jonquière, lettre précitée).

Digitized by Google

offrait un excellent mouillage, le fortin commandait une grande plaine monotone se relevant en pente douce vers le nord entre deux cours d'eau, appelés aujourd'hui le Don et l'Humber. On lui avait donné le nom de fort Rouillé, en l'honneur du ministre de la marine, mais on le désignait plus communément par l'appellation iroquoise de Toronto — « arbres sur l'eau » —: celle-ci s'appliquait d'ailleurs à la flèche sablonneuse, alors plus riante et plus boisée qu'aujourd'hui, rejetée par les vagues, comme une digue naturelle au devant du port de la cité moderne (1).

Les travaux du fort étaient à peine terminés (2), lorsque notre compatriote y fut reçu par la petite garnison. Il y trouva « du bon pain et du bon vin, et tout ce qui était nécessaire pour la traite, tandis qu'on en manquait dans les autres postes ».

Toronto n'avait encore ni mission, ni chapelle. Des Mississagués du voisinage vinrent en faire leurs plaintes à la « Robe-Noire ». Ils lui parlèrent du bonheur que leurs jeunes gens et leurs femmes, — la fierté indienne leur interdisait de se nommer eux-mêmes, — ne manqueraient pas d'éprouver, si « Onnontio » daignait avoir pour eux les mêmes bontés que pour les Cinq-Nations, auxquelles ils envoyait des « chefs de sa prière »: « Au lieu de nous bâtir une église, — gémissaient-ils, — on n'a placé auprès de nous qu'un cabaret d'eau-de-feu. » François Picquet ne les laissa pas finir: « On vous a traités selon vos goûts », répondit-il sèchement, et faisant allusion aux sentiments qui enflammaient un zèle dont il n'était point dupe, il conclut que « les Iroquois avaient

(1) Le fort français était en ruines quand la ville actuelle fut fondée sous le nom de Little-York, qui lui resta officiellement jusqu'en 1834. Le rang de capitale donné à la cité naissante ajouta singulièrement à ses avantages naturels. La construction de nombreuses voies ferrées convergeant à cet endroit de la côte précipita ses destinées. Les progrès de Toronto ont été d'une rapidité surprenante : aujourd'hui la « cité-reine de l'ouest», capitale de l'Etat d'Ontario, est la seconde ville du Dominion : sa population a passé de 86.000 h. en 1881 à 208.000 en 1901 ; avec les faubourgs, elle compte 230.000 âmes.

(2) On venait de l'augmenter de façon à pouvoir y loger un officier et 15 soldats (La Jonquière, lettre précitée).

Digitized by Google

plus d'une fois témoigné de leur amour sincère de la prière chrétienne, tandis qu'eux-mêmes n'en avaient cure, comme leur conduite le montrait assez ». Le missionnaire se déroba par cette boutade à des sollicitations, auxquelles il ne pouvait correspondre sans violer les instructions du gouverneur : « il n'avait point d'ordres — remarque Lalande — pour attirer ces sauvages à la Présentation ».

***

Cinglant droit au sud, la flottille quitta « la rivière de Toronto » pour gagner l'embouchure de la rivière « de la Chute », sur la rive opposée du lac.

La garnison du fort Niagara ménageait aux voyageurs la plus cordiale des réceptions. Ceux-ci accostèrent, le 29 juin, fête des saints apôtres, Pierre et Paul. A peine débarqué, le missionnaire célébra solennellement la messe dans la chapelle du fort. Après dîner, en compagnie du commandant, M. de Bécancour, « il examina la position, n'ayant point de sauvages à qui il pût parler. »

Le fort Niagara dont le site est encore marqué par des ruines, s'élevait sur une pointe, au sommet de l'angle que forme la rive droite du célèbre cours d'eau avec les « écores » du lac. Tout d'abord simple fortin palissadé, il avait été construit par Cavelier de la Salle en 1678, puis rebâti en 1687 par le gouverneur Denonville et enfin abandonné dès l'année suivante. Plus tard nous y revînmes. Louis-Thomas de Joncaire y avait « traité » avec les indigènes.

De la visite qu'il fit de Niagara, François Picquet conserva cette impression que l'emplacement n'était pas aussi désavantageux qu'on s'était plu à le dire. De forme triangulaire, le fort ne présentait qu'un front d'attaque par terre, de trois cents pas de largeur, en face d'un bois dont une belle prairie le séparait. De ce côté, les approches en étaient faciles. En revanche, il commandait tout à la fois le lac et la rivière, au nord et au sud-ouest : ses murailles se dressaient au-dessus des « écores » dont les pentes assez raides s'opposaient déjà à

Digitized by Google

l'escalade. « On y voit de très loin, — écrit Lalande d'après les notes du missionnaire, — on y jouit de l'abord de tous les canots et barques qui viennent y atterrir. Mais le terrain s'y détruisait peu à peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le roi avaient faites pour les soutenir. » François Picquet était édifié là-dessus. Il savait qu'on blâmait à Versailles le choix qu'on avait fait de l'emplacement du fort, et qu'on s'y plaignait des dépenses excessives, imposées au budget de la marine par les dégradations continuelles du terrain. Il n'ignorait pas non plus que La Galissonnière avait sérieusement pensé à transporter les ouvrages sur l'autre bord de la rivière (1).

Cela explique peut-être l'intérêt avec lequel notre compatriote étudia les fortifications d'une place appelée à jouer avant longtemps un rôle aussi brillant que décisif dans la défense de la colonie. Somme toute, son jugement, — jugement autorisé, car, pour ne point prétendre à la science des ingénieurs du roi, l'abbé avait en la matière une certaine compétence, — était plutôt favorable au vieux fort. A l'en croire, il ne serait pas trop malaisé de le transformer en une forteresse protégée selon les règles du génie militaire. Les travaux, conduits cinq ans plus tard par le capitaine Pouchot, devaient lui donner raison. Pouchot couvrit le front de terre par un ouvrage à corne qui en occupa toute l'étendue ; il justifia également cette observation du missionnaire : « que l'on pourrait remplir par un glacis la distance qui est entre la terre et le quai », en disposant en effet, dans l'espace libre

(1) Sur le site de Niagara du Lac. — « Il m'était déjà revenu, — écrivait Maurepas à la Galissonnière, — que par le mauvais choix qui a été fait du terrain qui sert d'emplacement au fort Niagara, ce fort se trouve exposé à des dégradations continuelles, et les dépenses qui ont été faites en réparations, depuis qu'il a esté construit, ne prouvent que trop combien cela est fondé. Cependant, avant que de faire approuver par le Roy la proposition que vous m'avez faite de le transporter de l'autre côté de la rivière, il convient que vous preniés des connaissances plus certaines sur les avantages qu'on doit attendre de ce changement tant par rapport à la solidité du fort qu'à l'égard de la traite des sauvages, car on a prétendu que ce changement pourrait contribuer à arrêter la plupart de ceux qui passent à Chouëgen. » (*Arch. du min. des colonies*, série B. vol. 87 f° 7).

Digitized by Google

entre les courtines et la rive, plusieurs redans, contrebuttés de glacis (1).

D'une importance capitale, non seulement en raison de sa position stratégique, mais des facilités qu'il offrait au commerce, le poste de Niagara était encore favorisé à d'autres points de vue : on y jouissait d'un climat égal et fort doux ; les légumes, les fruits d'Europe y mûrissaient, notamment deux des plus délicats : la pêche et la cerise.

Cependant François Picquet ne perdait pas de vue le but de son voyage. Il avait espéré trouver à Niagara des sauvages, venus pour la traite. Sa déception fut grande ; mais il n'était pas homme à perdre courage pour si peu. Il résolut de pousser jusqu'au Portage de la Cataracte, où il était sûr de rencontrer des Indiens et où l'attirait en même temps la présence de Daniel Chabert de Joncaire, le frère cadet de son collaborateur de la Présentation.

Pour se rendre au Portage, le missionnaire devait suivre la vallée de la merveilleuse rivière, d'une soixantaine de kilomètres de longueur, qui sert d'écoulement au lac Erié. Les eaux du Niagara ne battaient alors que les rochers de leurs rives et ne roulaient que des troncs d'arbres arrachés aux forêts. A peine les Peaux-Rouges y risquaient-ils, vers les deux extrémités, leurs barques légères. Du fort à l'endroit où s'élève aujourd'hui Lewiston, la rivière était navigable, mais d'une navigation pénible et non tout à fait exempte de périls.

Il semble pourtant que François Picquet la remonta sur un certain parcours. Ensuite il prit la route, ou plus exactement le sentier, qui serpentait alors à travers de jolis bois de bouleaux, clairs et frais, « plantés comme pour former des allées » (2).

A mesure que la petite caravane approche des chutes, le «Tonnerre des Eaux » — c'est la signification du mot Niagara — roule avec un fracas de plus en plus puissant dans la solitude de la forêt vierge. Cependant les faibles collines,

(1) Malartic, *Journal*, p. 62. — Pouchot, *Mémoires*, t. II, p. 80. et suiv.

(2) L'expression est de Malartic, *Journal*, p. 65.

Digitized by Google

qui dominent la rivière, s'élevent peu à peu. Bientôt de gigantesques falaises, aux parois vertigineuses de cent à deux cent cinquante pieds de hauteur, resserrent les ondes tumultueuses des « Grands Rapides », lancées comme à travers les portes d'une écluse. Maintenant, sous les regards des voyageurs stupéfaits, le torrent furieux poursuit sa course folle au fond d'une véritable crevasse, s'agitant, tourbillonnant, bondissant dans un lit trop étroit, encombré d'énormes quartiers de roche. Mais voici que des nuages, cheminant dans l'air bleu en longues traînes de satin, font de loin reconnaître par-dessus les bois l'endroit précis où plonge la rivière. Et c'est enfin, à travers une éclaircie des arbres, la brusque apparition, l'apparition féérique des cataractes elles-mêmes.

On a de la peine à se figurer aujourd'hui l'aspect du Niagara au moment où le visita notre compatriote. Ce n'est pourtant pas que nous manquions de descriptions, plus ou moins littéraires. Au XVII^e^ siècle, les Sulpiciens de Galinée et Dollier, le Jésuite Hennepin ont essayé les premiers de nous donner une idée de cette merveille de la création (1). Un siècle après eux, Chateaubriand — verra ou croira-voir — « les aigles, entraînés par le courant d'air, descendre en tournoyant au fond du gouffre, et les carcajoux se suspendre par leur longue queue au bout d'une branche abaissée pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours. » Mais tous les récits ne différant entre eux que par le degré d'enthousiasme du spectateur ou le bonheur d'expression de l'écrivain, on peut assurer qu'aucun n'a vraiment réussi à nous donner l'impression exacte du spectacle des chutes. Ne serait-ce point par hasard que pour traduire cette impression, on ne trouve guère qu'un mot juste, celui de terreur, en soi médiocrement descriptif? Le Niagara n'est pas seulement imposant et magnifique, il est terrifiant. C'est une force de la nature déchaînée, auprès de laquelle l'homme se sent confondu et comme anéanti. Aussi les mots paraissent-ils impuissants à rendre la stupéfaction profonde de quiconque voit, comprend

(1) Galinée et Dollier visitèrent le Niagara en 1669, en même temps que Cavelier de la Salle, et le P. Hennepin en 1678.

Digitized by Google

et admire comme il faut. La majesté d'une telle vision entraîne irrésistiblement l'imagination dans un monde de pensées sublimes : on croit toucher par quelque bout à l'Eternel et à l'Infini.

Voilà pourquoi aux pages étincelantes d'un Chateaubriand, historiens et géographes préféreront toujours les notations sèches, mais précises, dans le goût de leur époque, de nos vieux voyageurs du XVII^e^ siècle. L'abbé Picquet est de la même école. Certes, il n'est pas resté insensible devant l'étrange spectacle de « cette colonne d'eau du déluge », mais que son admiration est d'allure peu romantique !

« Cette cascade, — écrit-il paisiblement, — est aussi prodigieuse par sa hauteur et la quantité d'eau qui y tombe que par la diversité de ses chutes, qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île, qui en laisse trois au nord et trois au sud. Elles font entre elles une symétrie singulière et un effet étonnant. C'est une des plus puissantes cataractes qui soient au monde. Aussi l'entendions-nous de fort loin. De près, on est bien dédommagé du bruit assourdissant occasionné par les eaux, en voyant des tourbillons et des jets qui s'élèvent de leur fond clair et limpide, parés des brillantes couleurs de l'arc-en-ciel. Les chutes sont presque toujours couvertes de brouillards. »

Depuis le temps où le voyageur bressan vint écouter sa grande voix solitaire, le Niagara a beaucoup perdu de sa primitive et sauvage beauté. L'industrie américaine a passé par là ; elle a calculé la force de ces mille arcs-en-ciel qui se courbent et se croisent au-dessus de l'abîme, et réduit en dollars une bonne partie de cette poésie (1). Au reste la cataracte elle-même s'est visiblement transformée. Les chutes reculent sans cesse en amont par suite de l'usure des assises calcaires et marneuses (2). La forme du célèbre « Fer à cheval » s'est modi-

(1) Le mal serait même irréparable, si le Congrès n'avait récemment rendu cette merveille à la nature, en balayant les affiches où s'étalaient, en lettres cyclopéennes, l'annonce de pilules, de moutardes ou de bières, en rasant le plus possible d'usines ou d'hôtels, en chassant en un mot les Vendeurs du Temple.

(2) C'est l'hiver surtout, quand les glaces s'enchevêtrent au-dessus

Digitized by Google

fiée (1). Aujourd hui c'est une « chaudière », comme tant d'autres cascades canadiennes. De trois côtés, les colonnes d'eau s'abattent et rebondissent dans un unique bassin. A la cataracte plongeante répond une cataracte montante : après s'être brisées sur les pointes invisibles des rocs, les eaux s'élancent en fusées dans l'air ; puis, comme l'avait remarqué notre compatriote, elles se vaporisent en un brouillard presque permanent, qui retombe sur les alentours en pluie de fines gouttelettes où le soleil décrit un arc-en-ciel changeant. L'embrun monte à des centaines de mètres et se déchire en nuées blanches qui flottent comme des écharpes dans les airs.

Il est à croire que l'énorme débit (2) de la rivière n'a pas sensiblement varié depuis le milieu de l'avant-dernier siècle. En revanche, la « symétrie » des chutes, que signale également François Picquet, est beaucoup moins frappante. Le courant, qui arrive du lac Erié d'abord en longues ondulations régulières, bientôt transformées en vagues turbulentes, se divise toujours en deux éclusées formidables à droite et à gauche de cette même « petite île (3) », que frange sur tous ses bords l'écume du flot brisé. Mais, tandis que, le long de la rive canadienne, se précipite le courant principal, roulant plus des quatre cinquièmes de la masse liquide, à droite, la plus faible partie de la rivière, — resserrée à moins de cent cinquante mètres de la falaise dans son défilé le plus étroit, — descend un escalier de rapides furieux. Dans ces rapides il y a des chutes de plus de vingt mètres : l'eau a une telle agitation, elle escalade les rochers avec une telle impétuosité qu'on dirait qu'elle lutte désespérément contre l'attirance infernale de l'abîme. Des bords de l'île, qui flotte sur le gouffre

et au-dessous des chutes, jusqu'à former de véritables barrages et des ponts effroyablement dangereux, que les rocs se désagrègent et roulent emportés par le courant.

(1) Il s'est ébréché vers le milieu, au point de ressembler à un V, dont le sommet serait tout hérissé de pointes. — La « Table de marbre » a disparu naguère, entraînée dans le gouffre.

(2) Evalué approximativement, — sans tenir compte des oscillations extrêmes de portée, — à mille mètres cubes par seconde, soit environ vingt fois le débit moyen de la Seine à Paris.

(3) *Goat Island*, l'île de la Chèvre.

Digitized by Google

comme un bouquet de verdure, les deux fleuves inclinés, dont les crêtes écumeuses ferment toute perspective à l'amont, semblent descendre du ciel. Presque au bord de la chute, il se produit une sorte d'accalmie : les deux torrents s'apaisent, comme s'ils voulaient se recueillir avant de disparaître dans le précipice. Mais ce n'est qu'un instant rapide ; l'onde s'avance d'un mouvement toujours égal, impassible, irrésistible. D'un bleu pâle, presque verdâtre, avec un éclat adouci d'émail persan, elle accourt, merveilleusement transparente et légère, glissant d'un rythme souple sur la table de marbre qu'elle semble lécher ; soudain, elle oscille au bord des rocs polis, empanachés d'écume ; elle s'écroule et, tandis que d'un côté d'innombrables rapides, plongeant de seuil en seuil, s'entrechoquent en un immense chaos de vagues mugissantes, de l'autre les flots se précipitent en formant de belles nappes aux courbes gracieuses.

Détail curieux et qui, visiblement, ravit le géomètre Lalande : en homme pratique, François Picquet mesura la hauteur des chutes du côté du sud. Il la trouva d'environ cent quarante pieds, chiffre qui s'accorde assez bien avec ceux que fournissent les géographes modernes (1).

* * *

Le soir même du jour où ils visitèrent la cataracte, le missionnaire et ses compagnons de route arrivèrent au Portage de Niagara, à une ou deux lieues en amont (2), en face de la Grande-Ile.

Le très modeste fortin du Portage servait tout ensemble de comptoir commercial et d'entrepôt pour les objets de traite, les munitions et les vivres à destination de la Belle-Rivière. On les y « portait » par terre du bas des « Grandes

(1) C'est-à-dire 44, 46 et même 52 mètres, selon les auteurs. Les voyageurs anciens ont en général exagéré cette hauteur. Cependant, en 1756, le major Malartic la réduisait à 120 pieds (*Journal*, p. 65), ce qui n'est pas assez.

(2) Malartic (*Ibidem*) dit « à une demi-lieue » ; à deux lieues », d'après les *Mémoires sur les aff. du Canada* (p. 149).

Digitized by Google

Côtes » (1). On les réembarquait ensuite devant le fort, pour les diriger vers le lac Erié, car, dans cette partie de son cours, le Niagara offre l'aspect d'un large et paisible fleuve, tout parsemé d'îles et coulant à pleins bords au milieu de grasses prairies.

Le poste était recherché, parce que lucratif en raison des bénéfices de la traite et surtout des transports (2). Il exigeait toutefois de la part de l'officier qui en assumait la direction une vigilance extrême, une grande autorité et une connaissance approfondie des mœurs indiennes : le commandant n'avait-il pas le devoir de prévenir les fraudes dont les munitionnaires, équipeurs et convoyeurs se rendaient volontiers coupables et de mettre les effets du roi à l'abri des mains non moins avides des Peaux-Rouges?

Les qualités d'administrateur réservées, aucun officier ne paraissait plus capable de se tirer avec honneur de cette délicate mission que le lieutenant Daniel Chabert de Joncaire, « M. de Clausonne » comme on l'appelait parfois. « Personne, — écrit le capitaine Pouchot qui l'a bien connu, — n'avait plus de zèle pour le bien du service : il était l'homme le plus accrédité, le plus essentiel de l'Amérique pour ménager les sauvages, et bien au-dessus de Johnson pour la confiance que les Nations avaient en lui (3). »

De par sa seule situation, l'établissement du Portage aurait dû manifester une grande activité commerciale ; il n'en était rien malheureusement. Là, comme à Frontenac et à Niagara

(1) Malartic (*Ibidem*).

(2) *Mémoires sur les aff. du Canada* (pp. 149-150).

(3) Pouchot, *Mémoires...*, t. II, p. 45-52. — Daniel de Joncaire devait conserver son commandement jusqu'en 1759, époque où Pouchot lui ordonna de se replier sur le Niagara après avoir brûlé son poste. Il prit part à la glorieuse défense du fort Niagara. Impliqué dans le procès de 1763, il fut déclaré coupable, ainsi d'ailleurs que les commandants de Niagara (Vassan) et de la Rivière-aux-Bœufs (Duvergé de Saint-Blin) « d'avoir visé inconsidérément et sans examen les inventaires des vivres dans les forts où ils commandaient ; il leur est fait défense de récidiver. » (*Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'aff. du Canada par MM. le lieut. gén. de police, lieut. part. et conseillers au Châtelet...*, Paris, 10 décembre 1763 (*Archives Nationales*, collection Rondonneau, § 3).

Digitized by Google

les articles de négoce faisaient à peu près défaut. « Les sauvages, qui y venaient en grand nombre, — constate François Picquet, — étaient dans les meilleures dispositions d'y faire la traite ; mais, n'y trouvant pas ce qu'ils cherchaient, ils allaient à Chouaguen. » Le missionnaire déplorait d'autant plus l'incurie des fonctionnaires de l'Intendance, qu'il eut l'occasion de compter jusqu'à cinquante canots au bord de la grève dominée par les murailles du fort. Il avait d'ailleurs la conviction que « plusieurs centaines » y seraient venus débarquer leurs pelleteries, si le magasin du fort eût été mieux pourvu.

Quoi qu'il en soit, cette affluence de sauvages favorisa les vues du missionnaire. Il put négocier avec des Tsonnontouans (1), qui lui promirent de se rendre à la Présentation. Pour gage de leur parole, ils lui donnèrent douze jeunes garçons. « Les parents n'ont rien de plus cher que leurs enfants », déclarèrent-ils. « Eh bien ! en voici douze que nous te donnons en otages et comme une preuve que nous te suivrons bientôt ». Le « chef du Petit-Rapide », auquel les sauvages de l'abbé avaient parlé « en véritables apôtres », assura qu'il se joindrait à la caravane avec toute sa famille.

Daniel de Joncaire, qui exerçait une réelle influence sur les Iroquois, et en particulier sur les Tsonnontouans, fut certainement pour quelque chose dans le succès de ce magnifique coup de filet. « Il n'a rien oublié de ce qui pouvait m'être de quelque secours pour le but de mon voyage, — déclarait le missionnaire avec reconnaissance, — et il s'est conduit comme un grand serviteur de Dieu et du Roi ». Une curieuse anecdote montrera de quel affectueux intérêt le commandant du Portage sut entourer son nouvel ami.

Un jour que celui-ci récitait son bréviaire dans la forêt voisine, tous les Indiens qui se trouvaient au fort, y tinrent secrètement conseil. La raison de ce mystérieux conciliabule pourra paraître étrange : les sauvages, tremblant pour la vie

(1) Cette nation iroquoise était dispersée sur les bords du lac Erié et dans la vallée du Niagara, occupée jadis par les « Neutres » (*Onghiarah*), qui avaient vainement tenté de maintenir l'équilibre entre les Hurons et les Iroquois.

Digitized by Google

du missionnaire, voulaient le détourner de passer par Oswégo en s'en retournant à La Présentation. Ils supplièrent donc le commandant d'intervenir en ce sens auprès de lui. De Joncaire prit sérieusement la chose. Dès qu'il eut rejoint son hôte à la lisière du bois : « Vos sauvages et les Tsonnontouans, — lui dit-il, — connaissant votre fermeté dans vos résolutions et sachant que vous avez dessein de passer par Chouagen en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire. Ils sont informés des dispositions des Anglais, qui vous regardent comme l'ennemi le plus redoutable de leur colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tuer plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal, mais tout cela n'aboutirait à rien, et les sauvages, vos enfants, vous perdraient toujours par l'adresse de cette nation qui vous hait. Pour moi, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer. »

Daniel de Joncaire était donc convaincu lui aussi de la haine toute spéciale dont nos adversaires honoraient leur « plus redoutable ennemi », et du danger que celui-ci courrait en s'aventurant à proximité de leurs forts.

Vivement touché de cette sollicitude, l'abbé remercia l'officier. Il lui en coûtait de renoncer à son projet, mais pour ne point contrister ses chers sauvages, il acquiesça à leurs désirs par cette vague formule : « Il en sera comme vous le désirez, mes enfants (1). »

Lorsque François Picquet se remit en route pour le fort Niagara, le commandant du Portage ne voulut pas le laisser partir seul. Il se joignit à la caravane avec l'interprète, M. Rigouille. Le missionnaire prit les devants avec « les sauvages des côtes » ; les deux officiers le suivirent à une faible distance avec la recrue indienne. Ce retour fut une véritable marche triomphale : « Partout où nous passions, — écrit notre compatriote, — à chaque endroit où se trouvaient des campements, des cabanes, des entrepôts, les Indiens nous

(1) Lalande rapporte gravement le vocable sonore qui traduit cette idée : *Ethonciaouin !*

Digitized by Google

saluaient par des décharges de mousqueterie. Et cela arrivait si souvent que je croyais que tous les arbres le long de la route étaient chargés de poudre. » En aval des rapides, le missionnaire prit congé de ses hôtes du Portage et s'embarqua dans un grand canot avec trente-neuf Peaux-Rouges.

L'arrivée au fort Niagara fut impressionnante. M. de Bécancour reçut les voyageurs en grande cérémonie, au bruit solennel du canon : « ce qui flatta infiniment les sauvages », observe l'abbé avec une bonhomie un peu narquoise.

L'étiquette jouait un rôle important dans la colonie ; elle y avait même certaines exigences inconnues dans la métropole (1). Au gouverneur, on rendait les honneurs militaires qu'on devait à un maréchal de France et les honneurs de l'Eglise qu'on offrait au Roi : l'encens et la paix. Pour l'évêque, pour l'intendant, les troupes portaient les armes et rappelaient. On se mettait « en haie » pour un simple capitaine de vaisseau (2). Sachant tout cela, l'abbé Picquet devait avoir de la peine à s'empêcher de sourire de la satisfaction orgueilleuse, avec laquelle ses excellents Peaux-Rouges acceptaient, le plus naturellement du monde, un honneur réservé aux généraux.

Dès le lendemain de son retour à Niagara, notre compatriote réunit ses catéchumènes dans la chapelle du fort : il avait hâte de commencer leur instruction chrétienne. Il se mit donc à faire les prédications accoutumées, entremêlées de chants et de prières, et suivies de la distribution de menus cadeaux.

Ces actes d'apostolat rendirent plus présente encore à l'esprit du missionnaire la pensée du petit troupeau qu'il avait laissé à la Présentation, privé de son pasteur. Maintenant qu'il avait atteint le but essentiel de son voyage, il aspirait à retourner auprès des siens. Le 6 juillet, il s'arrachait

(1) Telle affaire de préséance y prenait les proportions d'un grave événement, par exemple, l'histoire héroï-comique des deux prie-Dieu installés dans l'église des Récollets de Montréal.

(2) Ces détails nous sont fournis par Montcalm. Flatté qu'on eût tiré le canon à son arrivée à Québec, il écrivait : « Cet honneur ne m'était pas dû en France, mais en fait d'honneurs il y a des usages particuliers dans les colonies. »

Digitized by Google

aux sollicitations de ses hôtes de Niagara qui voulaient le retenir encore, et reprit le chemin du lac. Cette fois, le « navire amiral », comme il appelait plaisamment le bateau qu'il montait avec ses Canadiens, était escorté d'une bonne douzaine de canots.

On dut longer d'abord la côte méridionale de l'Ontario. Le 12, on atterrissait à quelque vingt-cinq lieues de Niagara, vers l'embouchure du Gascouchagou, le moderne Genessee, la plus rapide des rivières que les Etats-Unis envoient au dernier des Grands Lacs. L'endroit où les voyageurs accostèrent (1) était infesté de serpents à sonnettes. Bien que ces reptiles comptent parmi les plus meurtriers de l'Amérique du Nord, les Indiens, qui accompagnaient l'abbé Picquet, ne laissèrent pas de s'en divertir. Comme s'ils eussent été invulnérables, ils se mirent à gambader et à danser au milieu des crotales, dont ils firent une joyeuse hécatombe (2).

Les assises de sable et de cailloux du « Sillon du Lac », — qui prolonge la falaise de Niagara à une faible distance du bord méridional de l'Ontario, — sont interrompues par les brèches profondes où tombent en cataractes l'Oswégo et le Gascouchagou. Le dernier de ces deux cours d'eau présente, sur une distance de plusieurs kilomètres, les chutes importantes du Portage (3), qui se répètent un peu plus bas dans la cité industrielle de Rochester (4).

François Picquet et ses compagnons remontèrent la gorge profonde, aux parois verticales, où la rivière achève sa course échevelée vers l'Ontario et visitèrent le groupe de ses dernières cascades. Lalande nous en donne une description assez précise

(1) Vraisemblablement là où s'est établi depuis le petit port de Charlotte.

(2) Lalande dit qu'ils en tuèrent 42, sans être atteints d'une seule morsure.

(3) Un pont traverse la gorge du Portage à 71 mètres au-dessus de l'abîme, en face de la cataracte supérieure.

(4) Fondée en 1812, à onze kilomètres de l'embouchure du Genesee, Rochester s'est accrue rapidement par suite de l'ouverture du canal qui emporte vers New-York les bois et les arbustes, les fleurs et les beaux froments du pays. Elle est devenue un centre industriel des plus actifs grâce aux chutes de la rivière qui est l'âme de ses innombrables manufactures.



Digitized by Google

d'après les souvenirs de son ami : « Les premières cascades qui se présentent à la vue en montant, — écrit-il, — ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté qu'on ne les a point embellies (!) et qu'elles ne paraissent pas si hautes. Elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses. Les secondes, à un quart de lieu plus haut, sont moins considérables et sont néanmoins remarquables. La troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, par ses chutes, qui font comme à Niagara une symétrie et une variété charmantes. Elle peut avoir cent et quelques pieds de haut (1). Dans les intervalles qui sont entre les chutes, il y a cent petites cascades, qui présentent aussi un spectacle curieux. Et si les hauteurs de chaque chute étaient réunies ensemble et qu'elles n'en fissent qu'une comme à Niagara, celle-ci aurait peut-être quatre cents pieds (2). Mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chute de Niagara : ce qui fera toujours passer celle-ci comme une merveille peut-être unique au monde. »

Une telle appréciation, inspirée par un homme qui savait voir et qui réfléchissait, risque de nous paraître banale ; elle ne l'était pas à l'époque où écrivait Lalande : les cascades du Gascouchagou offraient alors à leurs rares visiteurs l'un des plus beaux spectacles de l'Amérique. Aujourd'hui, captées par des prises d'eau, interrompues par des bâtisses d'architecture variée, mais de laideur égale, elles ne semblent guère remarquables que par l'énorme travail, accompli dans le monde d'usines qui se succèdent le long de leur ruban d'écume.

Selon toute vraisemblance, François Picquet ne poussa point jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui la cité manu-

(1) Cette dernière cascade, située à l'entrée même (en amont) de Rochester, plonge en effet d'une chute unique de près de 30 mètres. Elle est séparée des secondes, qui se trouvent vers la sortie de ville, par une distance d'un peu moins d'un kilomètre. Celles-ci mesurent 8 mètres seulement ; mais les dernières, — les premières que décrit Lalande, — dépassent 25 mètres.

(2) Ce n'est là qu'une approximation. En fait, sur une distance d'un peu plus de 3 kilomètres, le Genesee descend de 82 mètres, dont plus de 62 partagés en trois cascades, lesquelles, selon toute apparence, n'en formaient qu'une à l'origine.

Digitized by Google

facturière du Portage. Le recrutement des indigènes s'opérait du reste avec un succès grandissant. Des anecdotes le prouvent, que nous a conservées Lalande. Un jour, c'est une jeune Tsonnontouane qui rencontre son « oncle », lequel arrivait de son village avec sa femme et ses enfants. Bien que peu instruite encore dans le « prière française », la jeune fille en entretient son parent avec une si persuasive éloquence que celui-ci s'engage tout aussitôt à se rendre dès le « petit printemps » à la Présentation ; non seulement il y conduira sa propre « cabane », mais il espère s'y faire accompagner par sept autres, dont il est le chef et qu'il compte gagner à son dessein.

Une autre fois ce sont des Anglais, qui, pour semer le désordre dans une « levée nouvelle », envoient subrepticement aux Peaux-Rouges quantité d'alcool. Il faut croire que d'autres Indiens, — ainsi qu'il arrivait toujours en pareil cas, — avaient averti les agents, qui rayonnaient dans les villages, de la campagne menée par la « Robe-Noire ». Pour débaucher les sauvages, « l'eau de feu » était tout indiquée : le tour était classique parmi nos adversaires. Il réussit une fois de plus : Lalande constate « qu'il y eut en effet des sauvages qui s'enivrèrent et que M. Picquet ne put ramener »!

Un tel incident était bien fait pour ancrer davantage encore dans l'esprit de notre compatriote cette conviction, pourtant déjà si raisonnée, qu'il fallait à tout prix « détruire le fort de la rivière Oswégo et empêcher les Anglais de le reconstruire ». Il nous importait au plus haut point de rester les seuls maîtres de tous les rivages baignés par l'Ontario.

Dans cette vue, le missionnaire proposait d'établir un nouveau fort dans la baie des Goyongouens, l'une des plus jolies du lac (1). Tous les avantages s'y trouvaient réunis : terrain favorable pour élever les bâtiments, excellent mouillage et rade très sûre. « C'est un des plus beaux paysages que j'aye vus, — écrivait Charlevoix vers 1720 (2). « Une presqu'île

(1) La baie située à l'ouest de Great Sodus Bay, avec laquelle certains géographes la confondent.

(2) *Nouvelle-France*, t. III, p. 714.

Digitized by Google

bien boisée s'avance au milieu de la baie et forme comme un théâtre. Sur la gauche en entrant, on aperçoit dans un enfoncement une petite île qui cache l'entrée d'une rivière (1) par laquelle les Goyogouens descendent dans le lac. » Par raison d'économie, il ne fut pas donné suite à ce projet, bien que le marquis de la Jonquière en reconnût l'intérêt (2).

Le 14 juillet, la flottille était encore dans la baie des Goyongouens : deux jours après, elle croisait en vue de la station d'Oswégo.

La tentation avait été trop forte pour le missionnaire. Il avait promis à Daniel de Joncaire et à ses Peaux-Rouges de ne pas visiter le poste ; il tint parole. Mais il ne s'était pas interdit de chercher à le bien connaître. Il s'en approcha donc le plus possible, mit ses barques en panne à quelques encablures du port, et de là, sous les yeux des Indiens fort peu rassurés, étudia de son mieux la position, sans que les Anglais — peut-être s'attendaient-ils à un débarquement — songeassent à l'inquiéter le moins du monde.

* * *

« La station de la rivière Oswégo, — remarque Lalande résumant les observations de son ami, — était commandée presque de tous les côtés, et l'on pouvait aisément, en temps de guerre, en faire les approches. C'était une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, avec un mâchicoulis qui se levait par dessus ; le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune

(1) La rivière de Wolcott.

(2) *Arch. du mintstère des colonies* (série B., vol. 93, f° 10). De la Jonquière au ministre Rouillé. Québec, 8 octobre 1751. « Quant au projet d'établir un nouveau fort à la baie des Goyongouens que le sieur abbé Picquet, missionnaire du Roy à la Présentation vient de me présenter, j'ai cru utile d'y donner de l'attention mais je ne le tiens pas pour réalisable dans un moment où les dépenses vont sans cesse en augmentant, bien que je m'efforce d'avoir la main à les diminuer le plus possible. »

Digitized by Google

de 3 canons de 12, auraient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement (1). »

Avec ses murailles crénelées de trois pieds d'épaisseur, autour desquelles régnait, à une faible distance, une enceinte de quatre pieds de largeur et de dix de hauteur, flanquée elle-même de deux grosses tours carrées, la redoute anglaise ressemblait bien plus à un castel du moyen âge qu'à une forteresse moderne. Mais nos adversaires s'occupaient déjà d'en accroître la valeur. En 1749, à l'époque où le lieutenant de Léry l'avait dessinée (2), la maison à mâchicoulis dominait seule l'étroite ruelle où s'entassaient les boutiques de certains ouvriers et les comptoirs des marchands. Deux ans plus tard, ainsi que le montrent les observations recueillies par l'abbé Picquet, l'enceinte bastionnée était construite, et, en 1756, Montcalm dirigera le feu de ses batteries non seulement sur le Vieil-Oswégo, mais sur les deux fortins, qui en couvriront alors les approches (3).

Située à la bouche même du canal d'écoulement, qui réunit plusieurs affluents des grands lacs iroquois, et sur la route fluviale, presque ininterrompue, qui, par l'Oswégo, le Mohawk et l'Hudson, relie l'Ontario à l'Atlantique ; établie, d'autre part, dans une contrée fertile (4) et à la portée des hauts pays canadiens, la station britannique ne pouvait manquer de prospérer et de grandir au plus grand dommage de nos établissements des lacs et du haut Saint-Laurent (5).

(1) Cf. *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 77. « Quoiqu'il fût sur une éminence, Chouaguen était dominé de plusieurs côtés. Comme le fort était peu susceptible de défense, les Anglais avaient fait des retranchements qui montaient jusqu'au coteau. Chouaguen n'était qu'une grande maison bâtie en pierre et entourée à peu de distance d'une muraille, flanquée de quatre petits bastions carrés... »

(2) *Arch. du min. de la marine. Bureau des fortifications.* Mém. de M. de Léry sur la nécessité de prendre Chouaguen (1749).

(3) Fort Ontario, sur la rive droite de l'Oswégo, et fort George ou fort-aux-Bœufs (les Anglais le nommaient encore New-Oswégo et, par dérision, fort Rascal), sur une éminence de la rive gauche.

(4) *Mém. sur les affaires du Canada*, p. 77 : « Le terrain répondait à la beauté du climat, qui y est des plus doux. » Fruits et légumes excellents ; arbres à foison ; certains arbrisseaux, tels que le cotonnier, la myrrhe à chandelle, etc... ; eaux très poissonneuses.

(5) La ville actuelle d'Oswégo, le port de Syracuse, est l'agglomé-

Digitized by Google

Le fondateur de la Présentation s'était admirablement rendu compte de ce fait, comme le prouvent les graves réflexions que Lalande a consignées dans son Mémoire : « Ce poste, — y lisons-nous, — était encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnait aux Anglais d'avoir relation avec toutes les nations du Canada, que par le commerce qui s'y faisait, autant par les Français de la colonie que par les sauvages : Choëguen était en effet fourni de marchandises qui n'étaient propres qu'aux Français (1), au moins autant que de celles qui ne convenaient qu'aux sauvages, ce qui indiquait un commerce illicite.

« Si les ordres du ministre avaient été exécutés, le commerce de Choëguen serait presque tombé, du moins avec les sauvages du Haut-Canada (2). Mais il fallait fournir Niagara et surtout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a, entre ces deux premiers forts et celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui passent devant Niagara et au fort de Frontenac, comme ceux des Otaois [Outaouais] du fond du lac et ceux des Missisagués. De sorte que Toronto ne pouvait que diminuer le commerce de ces forts, qui auraient été plus que suffisants pour arrêter tous les sauvages, si les magasins avaient été fournis des marchandises qu'ils aiment.

« On avait voulu imiter les Anglais dans les bagatelles qu'ils vendaient aux sauvages, comme bracelets d'argent, etc.

ration la plus considérable que possèdent les Etats-Unis au bord de l'Ontario. Le creusement d'un canal de jonction avec le grand cana d'Erié en a fait la voie principale d'entrée pour les grains et les vins du Canada. Les avantages de sa situation ressortent clairement du projet qu'on a eu d'en faire le bassin terminal d'un canal de grande navigation qui rejoindrait New-York.

(1) Par exemple, les fameuses « toiles peintes » (tissus de l'Inde) que proscrivaient avec tant de rigueur les édits royaux (Cf. Edit d'octobre 1726 sur la contrebande des étoffes). La Compagnie des Indes en avait le monopole.

(2) « Si les sauvages avaient le quart de ce que l'on suppose dépensé pour eux, le Roi aurait tous ceux de l'Amérique et les Anglais, aucuns. » Montcalm au duc de Belle-Isle, ministre de la guerre. Québec, 12 avril 1759.

Digitized by Google

Les sauvages les avaient confrontés et pesés, comme l'assurait le garde-magasin de Niagara (1), et il s'était trouvé que les bracelets de Choëguen, qui étaient aussi pesants, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtaient que deux castors, tandis que l'on voulait les vendre dans les postes du roi, dix castors (2). Ainsi l'on nous avait décrédités, et cette argenterie restait en pure perte dans les magasins du roi. L'eau de vie française avait la préférence sur celle des Anglais ; mais cela n'empêchait pas les sauvages d'aller à Choëguen. Il aurait fallu pour en faire tomber le commerce, que les postes du Roi fussent munis des mêmes marchandises et au même prix. On aurait dû aussi empêcher les Français d'y envoyer les sauvages domiciliés ; mais cela eût été fort difficile. »

Il serait impossible, — croyons-nous, — de dénoncer en termes plus modérés, plus corrects, la triste situation où se trouvait alors le commerce de la Nouvelle-France. Et pourtant l'abbé Picquet ne s'aveuglait pas sur les causes d'une décadence qui lui apparaissait chaque jour plus profonde ; incurie ou faiblesse du gouvernement colonial, friponneries dont les plus hauts fonctionnaires se rendaient secrètement coupables, privilèges injustifiables concédés à des sociétés dont le but principal, pour ne pas dire unique, était de s'enrichir en volant l'Etat, égoïsme et rapacité des directeurs de la Compagnie des Indes, tout cela, joint au protectionisme excessif que les idées économiques en faveur faisaient prévaloir, concourait à nous mettre dans un état d'infériorité funeste vis-à-vis de nos concurrents anglais.

Les compagnies à monopole supprimées par Colbert, le commerce de l'Amérique était devenu libre, à l'exception de la traite du castor sur laquelle le gouvernement se réservait un droit de quart qu'il affermait (3). On défendit en consé-

(1) Curot l'aîné.

(2) De l'arrêt rendu contre Bigot en 1763, il ressort que l'intendant faisait entrer un tiers d'alliage dans les objets d'argenterie fabriqués à Québec pour être distribués aux sauvages. Le Roi les payait plus cher que s'ils eussent été d'argent pur et fussent venus de France.

(3) Dès 1627, Richelieu avait donné le monopole du commerce de

Digitized by Google

quence d'apporter le castor ailleurs qu'aux comptoirs officiels, où il était acheté au taux fixé par l'État.

Ce système devait avoir les plus regrettables conséquences. Les fermiers avaient tout intérêt à faire taxer les fourrures au plus bas prix, tandis qu'en vertu de leur privilège, il leur était facile d'exagérer le prix des marchandises cédées en échange : draps rouges pour couvertures, ustensiles et armes, bijoux et denrées. Commerçants plus avisés, les Anglais en profitèrent pour attirer les Indiens dans leurs comptoirs d'Orange, de Corlar ou d'Oswégo, en leur payant plus cher leurs pelleteries et en leur vendant meilleur marché des marchandises de qualité supérieure (1).

Nos voisins ne s'en tinrent pas d'ailleurs à cette honnête concurrence. Comme l'écrivait le marquis de la Jonquière au lieutenant-gouverneur du Massachusetts, Phips, leurs « traficants s'éparpilloient sur les terres » du Canada, et « vendoient leurs marchandises à bas prix dans tous les villages indiens du pays d'en haut dans les limites du roi de France, au plus grand dommage du commerce de la colonie ». Le gouverneur ajoutait : « Il n'est pas difficile de deviner les vues des Anglais en prévenant les besoins des Indiens : c'est de les attirer eux-mêmes. Cela n'est pas défendu, puisque les nations ne dépendent d'aucune couronne. Mais tout le monde sait que le Roi de France est maître de son territoire et que,

la Nouvelle-France à la Compagnie des Cent-Associés, à la réserve du trafic des pelleteries : les habitants pouvaient s'y livrer, à la condition de vendre le castor aux seuls facteurs de la Compagnie suivant un prix, fixé annuellement par le Roi. En 1751, la Compagnie des Indes possédait de même le commerce exclusif du castor.

(1) Dans une dépêche du 20 septembre 1749, de la Jonquière écrit à Rouillé, qu'il a questionné des Iroquois, venus à Montréal, sur leur traite avec les Anglais ; que les sauvages ont « reconnu qu'ils l'avoient faite, y étant engagés par le bon marché qu'ils trouvoient chez les Anglais et qu'ils continueroient jusqu'à ce que les draps fussent aussi bon marché chez les marchands de Montréal. » Le P. Fournier, leur missionnaire, assurait que les Indiens « avoient chez les Anglais une pièce de drap pour 33 livres de castor, de laquelle ils faisoient douze couvertures, tandis qu'à Montréal on leur demandoit 6 livres de castor pour une couverture ; que le drap rouge des marchands français est très vilain, tandis que celui des Anglais est de qualité bien supérieure ». (*Arch. du ministère de la Marine : dossier de La Jonquière*).

Digitized by Google

par conséquent, j'ai le droit d'expulser ceux qui veulent établir un commerce contraire aux intérêts du Roi, et de confisquer leurs marchandises... » (1).

Ces menaces produisirent peu d'effet. En vain furent-elles renouvelées dans l'espoir, quelque peu chimérique, d'arrêter aux frontières la contrebande anglaise. On n'eut pas plus de succès en opposant la force à l'exode de nos clients naturels vers les comptoirs de nos rivaux. Les « domiciliés » eux-mêmes ne respectaient plus les règlements, qui leur prescrivaient, sous des peines très sévères, de porter toutes les fourrures à Montréal, aux magasins de la Compagnie des Indes (2). Chose plus grave, nombre de Français encourageaient les sauvages dans leur désobéissance. C'étaient d'abord des « coureurs de bois », contrebandiers de naissance ou par vocation ; c'étaient ensuite un certain nombre de marchands peu scrupuleux (3), qui pratiquaient la traite clandestine par l'intermédiaire des Peaux-Rouges. Or ceux-ci ne les trahissaient jamais. D'où la difficulté, signalée par François Picquet, d'empêcher les Canadiens « d'envoyer les sauvages domiciliés » aux postes britanniques. A défaut des aveux formels du marquis de la Jonquière (4), les tristes démêlés de ce gouverneur avec les demoiselles Désaunier et le Jésuite Tournois prouvent assez que la question était véritablement délicate et fort embarrassante (5).

(1) *Ibid.*, Québec, 7 mars 1750

(2) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 21.

(3) « Nous avons suivi vos ordres — écrivait de La Jonquière à Rouillé — pour la taxe du castor : 3 livres 10 sous la livre, gras et sec, hiver, de de bonne qualité. Il auroit été bien à souhaiter qu'on ne l'eût pas diminué. Il n'est pas douteux que, dorénavant, il n'en passe une plus grande quantité à l'Anglois puisqu'en temps de guerre et étant à 4 livres nos sauvages en portoient. Les Anglois le paient à Chaouaguen 4 livres 4 sous... Nous portons tous nos soins à détruire les contrebandiers françois qui sont en quantité et dont le nombre augmentera sûrement après cette diminution. Nous doutons cependant de pouvoir en venir à bout parce qu'ils emploient les sauvages qui ne les trahissent jamais. » (*Arch. du ministère de la Marine ; Dossier La Jonquière ;* Québec, 1er oct. 1749).

(4) V. dépêche précitée du 20 septembre 1749.

(5) Les trois sœurs Désaunier, riches marchandes du Sault-Saint-Louis, étaient accusées depuis longtemps de faire du commerce avec

Digitized by Google

Pendant quelque temps, les officiers de la colonie avaient possédé eux-mêmes la ferme des postes que l'Etat n'exploitait pas en régie (1). Le roi recommandait de les leur laisser à très bon compte, afin de les mettre à même de jouer auprès de leurs clients indigènes le personnage d'honnêtes marchands. Le commandement de certains postes emportait du reste le privilège de la traite : l'Etat, payant mal ses fonctionnaires,

les Anglais. Le 6 mars 1747, Maurepas écrivait déjà à la Galissonnière : « Examinez de concert avec M. Hocquart s'il convient d'expulser les demoiselles Désaunier ». Dans le *Mémoire... pour servir d'instruction au Marquis de la Jonquière* (30 avril 1749), on peut lire : « Parmi les autres [missionnaires], il y a celui du Sault-Saint-Louis dont les sauvages ont depuis quelque temps donné lieu à des soupçons... Ces sauvages étoient, avant la dernière guerre, en liaison de commerce avec les ennemis, et c'est par leur canal que quelques marchands du Canada, pour tirer du castor un prix plus avantageux que celui auquel la Compagnie des Indes le paye, le faisoient introduire dans les postes anglois d'où ils retiroient des toiles peintes et d'autres marchandises de fabrique étrangère, commerce que S. M. a toujours défendu sous des peines rigoureuses. On a prétendu que, durant la guerre, une partie des sauvages de ce village a continué ses liaisons. Le comte de la Galissonnière a dû prendre des mesures pour les rompre entièrement. Mais dans le cas où il n'auroit pas pu y parvenir, S. M. veut qu'après que le sieur de la Jonquière aura vérifié ce qui en est, il chasse du village les sauvages qui les conserveront... » L'enquête menée par la Jonquière, à son arrivée à Montréal, lui révéla « que les demoiselles Désaunier, avec l'aide et l'appui du R. P. Tournois, leur missionnaire, avoient de tout temps fait un commerce considérable avec les Anglois ; qu'elles traitaient avec les sauvages les pelleteries de leur chasse ; que ces demoiselles envoyoient ces pelleteries à Orange ou à Chouaguen par ces mêmes sauvages, lesquels en retour leur rapportoient des marchandises angloises. » En conséquence, il donna l'ordre au Jésuite et aux demoiselles Désaunier « de rentrer à Québec », avec défense de retourner au Sault. (*Arch. de la marine, dossier La Jonquière*, lettres à Rouillé, 26 septembre 1750 et 1er novembre 1751). « Passés en France », le P. Tournois et les demoiselles Désaunier réclamèrent énergiquement contre la mesure qui les frappait. (*Ibidem*, Rouillé à la Jonquière, 25 juin 1751). Malgré leurs démarches, le ministre maintint la décision du gouverneur et, après la mort de la Jonquière, qui fut hâtée par cette malheureuse affaire, de nouvelles instances ayant été faites, celles-ci furent repoussées. (*Rapport sur les archives canadiennes pour* 1887, p. CLXV. Duquesne au ministre de la marine.).

(1) La plupart des nations sauvages de la Baie des Puants : Sioux Renards, Folles-Avoines, etc... préféraient porter leur castor aux comptoirs exploités directement par l'Etat. Aussi dans l'Ouest n'affermait-on pas ordinairement les postes, de peur d'en éloigner les Peaux-Rouges.

Digitized by Google

suppléait par ce détour à la modicité de leurs traitements.

Sous les gouvernements de Louis-Philippe de Vaudreuil et du marquis de Beauharnais, on en revint insensiblement au système de l'adjudication. Suivant l'idée qu'on se formait des bénéfices réalisables, les enchères montaient à des taux le plus souvent exagérés. Par suite, les adjudicataires se voyaient réduits à majorer le prix de leurs marchandises. Et les sauvages, mécontents, de déserter en masse nos comptoirs.

Pour enrayer ce mouvement, de la Galissonnière imagina de faire exploiter les postes « par congé » (1), à mesure qu'ils devenaient vacants. Son successeur imita cet exemple, en sorte qu'en 1751 les deux systèmes étaient employés concurremment (2).

La situation en était-elle devenue meilleure? Il ne semble pas, à en juger du moins par les craintes manifestées par François Picquet, à en juger aussi par les graves avertissements qu'Antoine-Louis Rouillé adressait vers la même époque au vieux marquis de la Jonquière : « Je ne dois pas vous laisser ignorer, — écrit le ministre de la marine, — les plaintes qui sont revenues au Roy sur l'état du commerce au Canada. On prétend que, par les dispositions qui ont été faites pour l'exploitation des postes, toute la traite qui s'y fait se trouve entre les mains d'une société particulière qui s'est formée d'un petit nombre de personnes, parmi lesquelles il y a des officiers des postes, de manière qu'il reste fort peu d'objets de commerce et pour les négociants de la

(1) Le « congé » était la permission accordée par le gouverneur à un « voyageur », propriétaire d'un canot chargé de six mille livres de marchandises qu'il se proposait de vendre dans un poste. Le « congé » se payait 50 pistoles dont une partie allait au Trésor et l'autre se distribuait en gratifications aux familles des officiers pauvres de la colonie.

(2) *Arch. du min. de la marine. Dossier La Jonquière*, La Jonquière à Rouillé, Québec 19 oct. 1751 : « Ce qu'il y a de bien positif, c'est que certains postes sont affermés et les autres exploités par des congés ». D'après le même document, aucun officier n'avait part « directement ni indirectement au commerce des pays d'en-haut » ; seul, M. de Saint-Pierre avait le commerce de l'Ouest, avantage « toujours accordé à l'officier chargé de faire la découverte de cette mer ».

Digitized by Google

colonie et pour ceux de la France qui sont dans l'usage d'y envoyer des vaisseaux ». Et il ajoute « qu'indépendamment de l'indécence, il en résulte des abus très préjudiciables pour la colonie, pour le commerce et même pour le gouvernement des sauvages (1) ».

Hélas ! une telle appréciation, pour sévère qu'elle fût, n'était que trop fondée. Elle concordait absolument avec les réflexions pessimistes qui envahissaient l'esprit de l'abbé Picquet, le jour où, en prévision des évènement futurs, il étudiait les fortifications de Chouaguen.

* * *

De l'embouchure de l'Oswégo, notre compatriote revint directement à Frontenac.

Dès que les sentinelles de la station eurent signalé sa flottille au large de la Grande-Anse, des drapeaux furent arborés à la crête des remparts et la garnison tout entière prit les armes. Des Algonquins et Nipissings du Lac des Deux Montagnes, qui « allaient en guerre » avec le lieutenant Picotté de Bellestre (2), se trouvaient par hasard dans le fort. A la nouvelle que leur missionnaire arrivait, les Peaux-Rouges coururent en tumulte au bord de la plage, riant, gesticulant, pous-

(1) *Ibidem.* Versailles, 7 mai 1751. Comme le ministre incriminait à mots couverts l'administration du marquis lui-même, celui-ci protesta vivement contre « l'imposture des mauvais génies qui ont forgé des plaintes à plaisir » et demanda son rappel (Québec, 19 octobre 1751). Peut-être le gouverneur n'était-il pas au-dessus de tout soupçon, sinon d'improbité, au moins d'incurie et de maladresse. En tout cas, Bigot et son secrétaire Deschenaux, l'aide-major Péan et le contrôleur Bréard, le commissaire Varin et le garde-magasin Martel avaient commencé leurs tripotages. D'après les pièces du procès de 1763, Bigot et certains de ses complices en malversations faisaient déjà partie de sociétés organisées pour voler l'État.

(2) Officier des troupes de la colonie, qui dirigea de nombreuses expéditions à la tête de nos auxiliaires indigènes. Commandant au Détroit, en 1757, il alla ravager le pays des Agniés et les provinces anglaises. L'année suivante, il battit un corps anglais en marche contre le fort Duquesne. En septembre 1760, après la capitulation de Montréal il dut faire sa soumission au major Rogers (*Mém. sur les aff. du Canada* p. 98, 122.; *Journal* de Malartic, p. 159, 220).

Digitized by Google

sant des cris de joie ; spontanément, ils s'y rangèrent en haie et, dès lors, ne cessèrent de saluer les arrivants par des décharges de mousqueterie. Les canots répondant de leur mieux à toutes ces politesses, on imagine le beau tintamarre !

L'enthousiasme fut à son comble, lorsque, sur un signe du commandant, M. de Verchère, les « gros fusils » — les canons — se mirent de la partie. Comme à Niagara, la modestie indienne s'accommoda fort bien de cette infraction aux règlements militaires. « Mes sauvages, — observe l'abbé Picquet, — transportés de l'honneur qu'ils recevaient, faisaient un feu continuel, avec des cris et des acclamations qui réjouissaient tout le monde. »

Commandant et officiers s'avancèrent enfin jusqu'à la berge, pour souhaiter la bienvenue à leur hôte. Mais celui-ci n'eut pas plutôt sauté à terre que les Algonquins et les Nipissings se jetèrent dans ses bras, criant à tue-tête « qu'on leur avait dit que les Anglais l'avaient arrêté, et que, si cette nouvelle avait reçu confirmation, il les aurait vus bientôt l'arracher aux mains de l'ennemi. »

Quelques jours après cette réception touchante, François Picquet était de retour avec tout son monde, à l'embouchure de l'Oswégatchie. On devine quel chaleureux accueil lui firent ses Indiens. Lalande a là-dessus une phrase charmante : « Il fut reçu, — dit-il, — avec la tendresse que des enfants pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu. »

(*A suivre*) André CHAGNY.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

I. *Saint Paul's Epistle to the Ephesians.* A revised Text and translation with exposition and notes by J. ARMITAGE ROBINSON, Dean of Westminster. — In-8°, VIII, 314 pp. — London, Macmillan, 1903. — *Prix :* 15 fr.

II. *Saint Paul's Epistle to the Ephesians.* The greek Text with notes and addenda by the late BROOKE FOSS WESTCOTT, bishop of Durham. — In-8°, LXVIII, 212 pp. — London, Macmillan, 1906. — *Prix :* 13 fr. 15.

I. Le travail de M. A. Robinson sur l'épître aux Ephésiens contient plus et moins que les travaux du même genre sur les épîtres pauliniennes. L'introduction se réduit à placer l'épître dans la vie et le courant des idées de saint Paul, à montrer comment après avoir résolu la question des rapports de la foi et de la loi, l'apôtre entre dans le vif de sa doctrine, à savoir l'unité de l'humanité dans le Christ et le dessein de Dieu pour le monde par le moyen de l'Eglise. Comme la plupart des critiques actuels, l'auteur croit que cette épître est une lettre encyclique, envoyée aux communautés d'Asie, qui était directement ou indirectement sous l'influence de saint Paul. Il ne traite pas les autres questions d'introduction, parce qu'il estime qu'elles ont été suffisamment élucidées par ses prédécesseurs, Lightfoot, Hort et Abbott. Il nous semble cependant qu'il n'eût pas été inutile de nous dire ce qu'il pensait des rapports entre les épîtres aux Ephésiens et aux Colossiens.

La partie originale du travail de M. Robinson c'est la traduction de l'épître, accompagnée d'une exposition très ample des idées, que présente la lettre. Il les suit dans tout leur développement, les

Digitized by Google

enchaîne et montre comment elles aboutissent à établir cette doctrine essentielle, que Paul appelle un mystère, le dessein de Dieu de sauver le monde par Jésus-Christ. M. A. Robinson donne ensuite le texte grec de l'épître et l'accompagne de notes explicatives, principalement philologiques. Cette partie sera très utile à l'étudiant ; le précédente était surtout pour le grand public.

Enfin, le travail est complété par une suite d'études sur les mots importants de l'épître : χάρις et χαριτοῦν, ἀγαπητός comme titre messianique, μυστήριον, ἐνεργεῖν, ἐπίγνωσις, πλήρωμα, etc. L'étude sur le terme μυστήριον est particulièrement intéressante. Après avoir suivi les différentes significations de ce mot dans les auteurs classiques, dans la Bible et dans les écrits du Nouveau Testament, l'auteur en détermine la signification dans les épîtres pauliniennes. Il conclut qu'il n'y a aucune connexion entre l'usage que le Nouveau Testament a fait de ce terme et la signification populaire de rite secret, que les initiés s'engageaient à ne pas révéler. Tout au contraire un mystère, c'est un secret de Dieu qui doit être révélé.

L'ouvrage est complété par la citation des formules épistolaires qu'on a découvertes récemment dans les papyrus et par une discussion des principales variantes de l'épître. M. Robinson croit que le passage, v, 14 : « C'est pourquoi il est dit : Eveille-toi, toi qui dors et ressuscite d'entre les morts et le Christ t'éclairera » est emprunté à une hymne chrétienne, peut-être une hymne baptismale ou une hymne célébrant la descente du Christ aux enfers. Mais ce passage introduit par une formule de citation, pourrait rappeler de plus ou moins près Isaïe, LX, 1 ou Psaumes, LXVIII, 19.

Nous en avons assez dit pour montrer toute l'importance de ce travail et l'intérêt qu'il présente pour le grand public, mais surtout pour les étudiants.

II. L'étude sur l'épître aux Ephésiens que l'on nous offre sous le nom de défunt Brook Foss Westcott, n'est qu'en partie du savant exégète. Le commentaire a été établi à l'aide de ses notes, mais l'introduction et les divers appendices ont été construits en se guidant sur des indications qu'il avait laissées et complétés au moyen des autres travaux de Westcott et de ceux de Hort, Davis et Dale. Le résultat est quelque chose d'assez bigarré.

L'introduction traite les questions de destinataires, date, canonicité, authenticité, langue, relation avec les épîtres pauliniennes. Il n'y a rien là que nous ne connaissions déjà. Dans le commentaire on remarquera la disposition en propositions parallèles des ℣ 3-14

Digitized by Google

du chapitre premier, qui éclaircit assez nettement cette longue phrase, dont on a d'ordinaire assez de peine à montrer l'enchaînement des diverses parties.

On donne ensuite le texte latin de l'épître d'après le codex Amiatinus, puis deux versions anglaises, l'une de Wiclif révisée par Purvey et l'autre de Tyndale. Vient ensuite un exposé de la théologie de l'épître aux Ephésiens.

Dans l'appendice sont étudiées diverses questions fort intéressantes : le sacrement de baptême, le péché dans les épîtres pauliniennes, la chute de l'homme, le royaume de Dieu et le royaume du Christ, l'Eglise dans l'épître aux Ephésiens, les pouvoirs spirituels, le monde, la chair et le démon, etc. Une attention spéciale est accordée aux questions de langage. On trouvera d'utiles indications sur la signification des termes τὰ ἐπουράνια, ἐνέργεια et ἐνεργεῖν, ἡ δόξα, κυβία, ἐν σαρκί, des formules ἐν Χριστῷ, ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ἐν τῷ Χριστῷ, etc.

Malgré l'importance de ce travail nous ne le comparerons pas à celui du Dr Robinson, lequel a l'avantage d'être conçu et exécuté d'après les méthodes actuelles et de tenir compte, au point de vue linguistique, des découvertes et des travaux récents.

E. JACQUIER.

*Synopse der drei ersten Evangelien*, von A. HUCK ; 3e gänzlich umgearbeitete Auflage. — Grand in-8°, XXXVIII, 208 pages; Tübingen, Siebeck, 1906. — ***Prix :*** 5 fr.

Une bonne synopse est indispensable pour l'étude sérieuse des trois premiers évangiles. On en a déjà publié beaucoup en se servant du texte grec, du latin et même du français, ou d'une autre langue moderne. On l'a disposé en colonnes parallèles ou en lignes horizontales. Chaque synopse a ses avantages et ses inconvénients. La synopse de M. A. Huck donne le texte en colonnes parallèles. Il publie d'abord les deux premiers chapitres de saint Matthieu et de saint Luc ; puis sur trois colonnes, ou sur deux ou sur une, il donne le texte des évangiles, indiquant seulement par un espace en blanc que la péricope est absente d'un ou de deux évangiles. L'ordre n'est pas exclusivement celui de saint Marc. Certains passages sont reproduits deux fois ; une fois à leur ordre naturel ; une autre fois, quand ils sont en parallèle avec le passage correspondant d'un autre évangile. Pour bien comprendre cette

Digitized by Google

disposition des textes, il faut avoir la synopse sous les yeux. L'auteur a voulu conserver à chaque évangile son caractère.

En note on trouve les principales variantes du texte et la citation des passages des évangiles apocryphes qui se rapprochent des évangiles canoniques. Dans l'introduction, l'auteur a rassemblé les témoignages des premiers écrivains chrétiens sur les évangiles, a donné les matériaux de l'apparat critique, manuscrits, versions, citations d'auteurs ecclésiastiques et enfin énuméré et caractérisé en quelques lignes les évangiles apocryphes. En résumé, ce travail pourra être très utile.

E. JACQUIER.

*Die Religion des Judentums im neutestamentlichen Zeitalter*, von Dr Wilhelm BOUSSET ; 2e Auflage. — In-8°, XV, 617 pages. — Berlin, Reuther und Reichard, 1906. — *Prix :* 15 fr.

Nous avons parlé aux lecteurs de l'*Université catholique* de cet important ouvrage, lors de sa première publication. Nous devons le leur présenter de nouveau, car il a subi dans cette seconde édition de nombreuses modifications. Il contient de multiples additions et des changements dans la disposition des matériaux. Voici les nouvelles divisions : les sources, tendances universalistes et limitation nationale, piété cultuelle et piété légale, les formes nouvelles de la nouvelle piété, l'idée du jugement, le monothéisme et les courants qui le restreignent (l'angélologie, la démonologie, les hypostases), Dieu et l'homme, formes accessoires de la piété juive (Philon, l'Essénisme), la position du judaïsme par rapport aux religions environnantes.

Les écrits, étudiés comme sources de la religion juive, se répartissent sur un espace de trois siècles, depuis le temps des Machabées jusqu'à celui d'Hadrien. Les Targums et le Talmud entrent aussi en ligne de compte, bien qu'ils soient d'époque plus tardive. Ils ont pu conserver des idées ou des doctrines antérieures à leur date de rédaction.

Une attention spéciale a été donnée dans cette édition à la question de la piété juive. L'auteur prouve que la piété juive, d'abord cultuelle, devient, au temps des Macchabées, plus personnelle. Cette hypothèse n'est acceptable qu'à la condition de placer un bon nombre de psaumes à cette dernière époque. Le chapitre sur la prière a été développé, ainsi que celui sur la morale juive.

On étudiera avec fruit la dernière section où le judaïsme est



Digitized by Google

examiné à la lumière de l'histoire des religions babylonienne, égyptienne, iranienne et grecque. La conclusion sera discutée : « Ce n'est pas une seule religion qui a contribué à l'essence du christianisme, mais un contact des religions du monde civilisé occidental, de la période de la civilisation hellénique. Alexandre le Grand a dû venir et bâtir l'empire hellénique ; il a fallu que les confluents des civilisations nationales de l'Euphrate et du Tigre jusqu'à Alexandrie et Rome s'établissent, pour que naissent les conditions pour l'arrivée du christianisme. Le judaïsme fut la cornue, dans laquelle se sont mélangés les divers éléments. Alors par un miracle créateur s'opéra la formation de l'Evangile ». Nous retiendrons cette affirmation que le christianisme n'est pas le produit naturel du judaïsme, mais qu'il a dû sa naissance à une opération créatrice. Remarquons, en terminant, que l'étudiant trouvera dans ce volume de nombreux renseignements sur la théologie juive, lesquels pourront lui expliquer certains aspects de la théologie paulinienne.

E. JACQUIER.

*Cours d'Instruction religieuse.* « Le Catéchisme expliqué et illustré », par l'abbé J.-L. ADAM. — Un fort vol. in-18 de 1163 pages, illustrations. — Paris, Ch. Poussielgue ; Coutances, Ch. Daireaux.

Quelques extraits de l'avant-propos feront bien connaître l'excellent livre dont on vient de lire le titre.

« Enseigner le Christianisme aux enfants et élever les enfants dans le christianisme par le catéchisme, voilà la grande œuvre de la régénération religieuse. » On n'a jamais varié dans l'Eglise sur la nécessité de l'œuvre des catéchismes, et les plus grands esprits y ont consacré leur intelligence, depuis le livre *De Catechisandis rudibus* de saint Augustin, jusqu'au Catéchisme de Meaux de Bossuet. On ne peut dire que les manuels d'enseignement religieux manquent de notre temps : on trouverait plutôt que « la quantité nuit à la qualité ». Dès 1761, Clément XIII regrettait la diversité des catéchismes parus depuis le concile de Trente. En 1870, le concile du Vatican, dans son *Schema de parvo catechismo*, proposa celui de Bellarmin et les autres plus répandus pour la composition d'un nouveau catéchisme en langue latine, dont il serait fait des traductions dans les diverses langues, par les soins des archevêques. En attendant la réalisation de ce désir, M. Adam a, sous les auspices de

Digitized by Google

son évêque, commenté le catéchisme de Coutances, qui remonte à celui de Bourdoise (1668), avec des emprunts à Isidore de Séville et à Alcuin. Ses explications sont puisées à deux sources principales : l'histoire et la liturgie. Le texte du catéchisme est en gros caractères ; un signe indique les questions plus importantes, qui composent le petit catéchisme. Pour chaque réponse, les mots principaux sont expliqués avec clarté et précision. Des signes conventionnels font connaître la *note* théologique des assertions, à l'effet d'éviter deux excès, exagérer ou amoindrir la vérité révélée. Le cadre des explications est très large « ainsi que le réclament le mouvement des esprits et les progrès de l'éducation chrétienne ». On y trouve des notions de théologie, de philosophie, de liturgie, de droit canonique et même de droit civil, d'histoire (des dogmes, des sacrements), de géographie sacrée, d'ascétisme (indulgences), d'iconographie et d'apologétique. Des comparaisons montrent les rapports entre l'ordre surnaturel et l'ordre naturel, entre la doctrine chrétienne et les sciences profanes. L'auteur emploie la méthode ostensive, qui montre la vérité plus qu'elle ne la démontre ; il ne néglige pas cependant de donner le moyen de répondre aux difficultés. En tête de chaque leçon, on trouve les principaux passages de l'Ecriture Sainte qui s'y rapportent et la substance de la doctrine chrétienne extraite des symboles et des conciles généraux ; à la fin, des conseils pratiques. On fait remonter à 1587 et à un Juif converti l'idée d'illustrer le catéchisme ; l'auteur de ce nouveau commentaire semble bien avoir réalisé son but d'offrir des images exactes au point de vue de la doctrine, irréprochables au point de vue de l'art, et dignes des mystères augustes qu'elles représentent.

U. C.

*Vers la Vie Divine*, par le P. Bernard KUHN, des Frères-Prêcheurs. — In-8°, 141 p. — Paris, Lethielleux. — *Prix :* 2 fr.

Le titre de ce livre est un peu mystérieux et fait penser à un traité sur la grâce. Il s'agit en réalité de six Sermons sur l'état religieux, le clergé séculier et le clergé régulier, la pauvreté évangélique, la chasteté, la vertu d'obéissance, les grands initiateurs. Ce dernier sermon caractérise l'œuvre des grands fondateurs d'ordres religieux, saint Benoît, saint François d'Assise, saint Dominique et saint Ignace de Loyola.

Comme les Sermons du P. Kuhn ont été donnés, non pas dans

Digitized by Google

un couvent, mais dans une église paroissiale, à Bruxelles, les laïques eux-mêmes les liront avec intérêt et y trouveront des pensées souvent éloquentes et toujours très justes sur la vie religieuse. Les prêtres apprécieront tout particulièrement le sermon sur le clergé séculier et le clergé régulier. Dans les questions les plus délicates, le P. Kuhn a dû gagner la sympathie de tous ses auditeurs, comme il gagnera la sympathie de tous ses lecteurs, parce qu'il n'exagère rien et qu'il dit la vérité simplement et fortement.

L. P.

*Du doute moderne à la foi*, par le P. Bernard KUHN, O. P. — Un vol. in-8°, de 118 pages. — Paris, Lethielleux, et Bruxelles, O. Schepens et C^ie^, 1907. — *Prix :* 2 fr. 50.

Les six conférences qui composent ce volume ont été prêchées « à Bruxelles, dans l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, paroisse royale », pendant le Carême de 1905. Elles ont pour sujets : Le premier devoir du catholique devant le doute, — la divinité du Christ, — l'autorité de l'Eglise sur la conscience, — le développement du dogme, — le dogme : hors de l'Eglise point de salut, — la formation de la foi. — Ce qui apparaît au premier abord, c'est que l'auteur a voulu parler à un auditoire déterminé, formé de catholiques instruits mais non, comme on dit, intellectuels. Or, au temps présent, il est urgent d'affermir la foi de ces catholiques. Et pour affermir leur foi, il est maintenant nécessaire d'aborder, sous une forme appropriée, les questions les plus actuelles. Car aucune question désormais ne reste confinée dans le petit cercle des spécialistes. Philosophiques, apologétiques ou théologiques, toutes deviennent bientôt le thème commun d'innombrables collections de tout format, de toute couleur, de toute école ; et même auparavant, elles remplissent les revues et les journaux, pour ne pas parler du théâtre. Que les questions traitées par le P. Kuhn soient, en même temps, et les plus actuelles et les plus fondamentales, conséquemment les plus opportunes, on n'a pas à le montrer ici. Mais il n'est pas difficile de le voir. — Comment s'est-il acquitté de la tâche entreprise? — De bons juges, paraît-il, ont trouvé neuves ses conférences. Et, en effet, sans appareil d'érudition, sans discussions savantes inintelligibles au grand public, même cultivé, mais avec une connaissance sûre de la doctrine et de l'état de la controverse et des habituelles pensées de ses auditeurs, le P. Kuhn apporte dans la chaire une conscience scientifique, une méthode à la fois sobre et fami-

Digitized by Google

lière, un sentiment de la nuance qui, pour n'être pas chose nouvelle, n'en sont pas moins très rares à ce degré et surprennent comme une nouveauté. La conférence sur « le développement du dogme » est remarquable à cet égard. Si l'on ajoute que les expressions heureuses et vraiment personnelles abondent dans ces pages un peu brèves, on aura de quoi oublier ici et là un défaut de simplicité (V. la préface) qui n'exclut pas, en d'autres endroits, je ne sais quelle note familière, signe peut-être d'une aisance tout près de glisser vers la virtuosité.

S. P.

*Christianisme et Eglise*, par le R. P. BOURGEOIS. — In-12, 454 p. — Paris, Lethielleux, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ce n'est pas une œuvre de critique ou de science qu'a voulu composer le R. P. Bourgeois, mais une démonstration très convaincue et très éloquente de la divinité de l'Eglise. Dans une première partie, il montre comment le catholicisme réalise bien les principes généraux fixés par Jésus à la constitution de son Eglise : dans une seconde, c'est la vie et l'état actuel du catholicisme qui sont le témoignage de la présence permanente de l'Esprit-Saint. Ce sont bien les deux manières classiques de prouver la divinité de l'Eglise. Ecrivant dans une langue très chaude et très riche, l'auteur qui a laissé parler son âme ira aussi à l'âme de ses lecteurs, il contribuera à les édifier profondément et à les attacher davantage à l'Eglise. C'est le but qu'il s'est proposé dans son travail, nul doute qu'il n'ait réussi à l'atteindre.

H. L.

*Pour repeupler nos séminaires*, par J. DELBRET. — 1 vol. in-12, VII-415 pp. — Lethielleux, Paris, 1907. — *Prix :* 4 fr.

C'est un beau et bon livre que le P. Delbret S. J. vient d'écrire sur cette question d'une pressante actualité : « Pour repeupler nos séminaires ». Il est en effet de l'œuvre des Vocations comme de toutes les œuvres, la grâce divine y exige la collaboration humaine.

« Le maître de la moisson enverra des ouvriers, disait Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Lyon, si nous savons prier et agir. » (p. 12). Ce sont donc les moyens humains à employer que le P. Delbret a très longuement étudiés et son ouvrage est le très riche répertoire de toutes les ressources que l'activité humaine

Digitized by Google

peut utiliser. Au chapitre premier l'auteur examine les moyens à employer pour promouvoir le recrutement du clergé : prière, propagande, aumône ; il étudie ensuite au chapitre II les institutions créées ou à créer en vue d'organiser la mise en œuvre de ces mêmes moyens ; un chapitre à part, le troisième, est consacré aux vocations nées dans des milieux spéciaux et dans des conditions particulières : le chapitre quatrième examine le rôle qui appartient à chacun, prêtre ou laïque, dans ce nécessaire travail : enfin dans un dernier chapitre une copieuse bibliographie renferme la liste très complète de tous les ouvrages utiles à ceux qu'intéresse la question. Peut-être l'auteur dans son désir ardent de faire comprendre la nécessité de cette œuvre a-t-il quelque peu forcé la note sombre du tableau et son titre lui-même laisserait croire que nos séminaires sont vraiment « dépeuplés » ; mais son livre qui n'est que le recueil d'articles publiés dans son excellente Revue le « Recrutement sacerdotal » est écrit tout entier avec une âme de prêtre et d'apôtre : et l'on y sent passer la flamme de conviction avec laquelle il s'est dévoué à cette œuvre des vocations. Puisse la semence qu'il jette avec tant de surnaturelle confiance lever en une riche moisson et susciter de nombreux et très effectifs dévouements

H. L.

*Annuaire pontifical catholique*, par Mgr Alb. BATTANDIER (onzième année). — Paris, rue Bayard, Maison de la Bonne Presse.

Mgr Battandier nous donne le onzième volume de son « Annuaire pontifical catholique ». L'ouvrage nous étant parvenu avec un mois de retard, sur les années précédentes, nous avions craint qu'il ne se fût produit une interruption, un arrêt peut-être dans la publication. Il n'en est rien, et j'en suis heureux, car c'est une œuvre excellente, en même temps que très curieuse et très originale que l'Œuvre de l'Annuaire. Nous avons dit ici, à plusieurs reprises, tout le bien que nous en pensons et qu'il en faut penser.

Nous constatons avec plaisir, connaissance faite avec le nouveau venu parmi les tomes publiés, que nous n'avons rien à retrancher de nos éloges. Mgr Battandier, écrivain, s'efforce de réaliser la belle doctrine de sa préface, il suit, non sans succès, la loi du progrès et il l'applique avec une constance à laquelle il n'est que juste de rendre hommage.

Digitized by Google

On sait que, sous le titre d'« Annuaire », il ne se contente pas de nous exposer l'état courant de l'Eglise; il anime et vivifie ses listes, d'observations canoniques et critiques très intéressantes ; plus encore, il y intercale des études historiques et juridiques, sur les institutions ecclésiastiques, qui constituent parfois de vraies monographies. Parmi les nouveautés qu'il nous donne dans ce tome XI, je signalerai, en premier lieu, l'état de « *l'Église de France à la veille de la Révolution* », puis l'étude sur « *les anciens évêchés d'Angleterre* », des « *Notes de statistique catholique* »; d'où il résulte que dans les missions du rite latin seulement, l'Eglise gagne neuf cent mille fidèles par an ; je note encore l'aperçu sur l'histoire si mouvementée des Papes du VI^e^ siècle, Hormisdas, Jean I^er^, Félix IV, Boniface II, Jean II, Agapit I^er^, Sylvère, Vigile et l'Affaire des Trois-Chapitres, , Pélage I^er^, Jean III, Benoît I^er^, Pélage II, Saint Grégoire le Grand qui serait le créateur de l'exemption monastique. J'appelle enfin l'attention des juristes sur le *droit d'option des cardinaux* ou la faculté que possède un cardinal de passer avec l'assentiment du consistoire, d'un ordre à un autre dans le Sacré-Collège (divisé en ordre des évêques, ordre des prêtres et ordre des diacres) et d'un titre cardinalice (église que possèdent les cardinaux à Rome) à un autre.

Je le répète, l'Annuaire pontifical est un travail *curieux*, *érudit* et très précieux pour le monde ecclésiastique.

R. PARAYRE.

## PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

*Intellectualisme et catholicisme*, par Albert SUEUR. — In-16, p. 64 1906. — Paris, Bloud et C^ie^, — *Prix :*

Pour bien comprendre le titre et la portée de cette brochure il importe de définir ce que l'auteur entend par intellectualisme. « C'est cette tendance générale à considérer les sentiments comme des modes de la connaissance, à les réduire à des idées ou représentations, et ainsi à les appauvrir en les vidant de plus en plus de leur contenu émotionnel. » (1) Ce système en proclamant la toute puissance de l'idée, néglige la part faite à la sensibilité, il mutile

(1) P. 10.

Digitized by Google

la nature humaine, et paralyse les forces et l'énergie de l'âme. Car une idée qui est dégagée de tout fait sensible n'est qu'un simulacre. Qu'est-ce que la notion abstraite du devoir sans le sentiment moral? Que devient l'idée de patrie, si le cœur ne vient pas la réchauffer de sa flamme salutaire, et ni la traduire au dehors par des actes d'un dévouement héroïque?

L'intellectualisme est la forme qu'a adoptée l'impiété dans ses attaques acharnées contre le catholicisme. — Le rationalisme, le positivisme, le renanisme, etc. s'abritent tous sous le drapeau qu'arborent les intellectuels. Tous en effet croient à la suprématie exclusive de la raison, dédaignent la croyance, n'accordent aucune valeur aux instincts et aux sentiments, et dédaignent les tendances religieuses qui se trouvent au fond de notre nature.

L'auteur parcourt les différents systèmes des intellectualistes contemporains, et en signale le vide et les incohérences. Le rationalisme contemporain se débat dans des efforts incessants pour construire l'édifice de la science sur des bases solides. Le déisme et le renanisme sapent tous les fondements de la religion et de la morale. Dans un dernier chapitre, l'auteur signalant les lacunes de l'intellectualisme termine par cette réflexion qui est comme le corollaire de chapitres précédents : C'est par cette méthode qu'on arrive à fonder une morale sans amour, sans moralité, ou même sans obligation; c'est par cette méthode qu'on prétend remplacer le sentiment religieux par l'amour de la science ou fonder une religion sans Dieu et un christianisme sans Christ.

Ph. GONNET.

*Eléments de philosophie scientifique et de philosophie morale*, à l'usage des classes de Mathématiques A et B, par le P. Ch. LAHR. S. J. — Un vol. in-8° de VI-488 pages, relié toile. — Paris, Beauchesne, 1907. — *Prix :* 6 fr.

En matière de manuels, c'est le succès qui juge : le succès a prouvé l'excellence des Eléments de philosophie du P. Lahr. La même destinée, sans doute, attend ce nouveau volume. Il est composé sur le programme des classes de mathématiques A et B. Mais il dépasse ou complète très heureusement un programme trop étroit. Les données essentielles de la psychologie et de la métaphysique y sont largement développées, avec un souci manifeste de donner une base nécessaire à la philosophie morale et aux étudiants une formation indispensable. — L'auteur n'a pas eu la

Digitized by Google

prétention de rien faire d'original, mais seulement de mettre à la portée des étudiants le plus grand nombre de connaissances philosophiques, claires, simples, non pas toujours superficielles ; et il y réussit parfaitement. La disposition typographique, très importante pour l'élève, est remarquable. — Il est impossible et inutile d'entrer dans une analyse de l'ouvrage. Il est très digne de son devancier.

P.

*L'Evolution du protestantisme français au* XIX^e^ *siècle*, par M^me^ COIGNET. — Un vol. in-16 de 169 pages. — Paris, F. Alcan, 1908. « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». — *Prix :* 2 fr. 50.

Dans ces pages d'une très grande clarté, M^me^ C. Coignet s'efforce de retracer, dans ses grandes lignes, l'évolution qui s'est produite au sein du protestantisme français : considérer « la vie intérieure avec Dieu par le Christ » comme étant, en dehors de toute croyance dogmatique spéciale, le fonds essentiel de toute religion, tel en a été le point terminal. L'auteur note avec beaucoup de justesse comment l'influence kantienne est intervenue pour donner au protestantisme son assise philosophique en affranchissant la foi de toute autorité extérieure pour la ramener à la vie intérieure et subjective : elle analyse avec une extrême pénétration la part qui revient à Schleiermacher dans cette adaptation du kantisme à la philosophie religieuse. Peut-être pourrait-on regretter qu'elle se soit bornée à dégager les lignes générales de ce mouvement d'idées et de vie et n'ait point suffisamment insisté sur les faits et sur les théories spéciales. Dans sa conclusion, M^me^ Coignet termine par une exhortation pressante à l'union entre catholiques et réformés » ; il faut reconnaître du reste le ton pleinement respectueux avec lequel elle parle de tout ce qui touche à l'Eglise. Certes tous les chrétiens seront d'accord pour souhaiter l'union entre ceux qui croient au Christ et il n'est personne qui ne soit prêt à hâter ce moment de ses espoirs, de ses efforts. Mais cette union ne saurait être possible qu'à une condition : c'est qu'elle ne compromette en rien la vérité religieuse chrétienne dont l'Eglise catholique est pour notre foi de croyants, le dépositaire infaillible. C'est sans doute sur cette notion d'autorité que se séparent catholiques et protestants : les premiers croient que la révélation leur vient par l'Eglise, les

Digitized by Google

seconds pensent qu'elle s'établit directement en eux ; mais de plus, les catholiques professent que l'Eglise leur enseigne une doctrine qui, pour être source de vie n'en est pas moins essentiellement la croyance à des vérités objectives : les protestants libéraux pensent, au contraire, d'après Mme Coignet elle-même, que le salut s'opère indépendamment de toute croyance : ceci est une cause profonde et radicale de divergence entre eux.

Il faut donc le dire avec une entière sincérité : c'est la notion même de vérité religieuse qui les divise et tout essai de rapprochement ne saurait être qu'une utopie dangereuse, si elle n'a pas pour base l'acceptation intégrale de la foi catholique.

H. LIGEARD.

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

*Études critiques, d'après les textes, de l'histoire de Jeanne d'Arc.* Troisième série. *La Société de l'histoire de France. Jules Quicherat et Jeanne d'Arc*, par M. Philippe-Hector DUNAND. — Paris, librairie Ch. Poussielgue. Toulouse, librairie Edouard Privat, 1907.

L'auteur de cet ouvrage s'est proposé d'engager avec J. Quicherat un combat à outrance. Ce savant est l'ennemi de Jeanne d'Arc la sainte. Tant qu'il n'aura pas été réfuté, on nous opposera ses jugements qui sont inconciliables avec la canonisation de l'héroïne. Mais comment oser contester un jugement de Quicherat sur Jeanne d'Arc ? N'a-t-il point, par la publication du texte des deux procès, élevé à la gloire de l'héroïne le plus impérissable des monuments? Oui, assurément, mais l'auteur de cette publication si importante a eu le tort de la commenter, de l'interpréter. Or si l'éditeur, si le paléographe mérite toute confiance et notre reconnaissance, le commentateur, l'interprète, l'auteur des *Aperçus nouveaux* n'est qu'un profane, égaré dans la théologie, dans le droit canon qu'il ignore, un téméraire, tranchons le mot, qui traite et prétend résoudre avec autant d'assurance que d'incompétence les questions les plus graves. Encore même notre jugement est-il trop modéré? L'historien, — il faut le reconnaître, — le critique s'écarte, dans ce malheureux volume, des règles de la méthode scientifique. Il imagine, il conjecture, il écrit l'histoire de Jeanne d'Arc, comme

Digitized by Google

Renan celle de Jésus-Christ. L'abbé Dunand le suit pas à pas, et prouve avec pièces à l'appui que, contrairement à l'opinion de Quicherat le jugement de condamnation fut inique et le jugement de réhabilitation irréprochable, que celui-ci détruit celui-là. Rien de plus saisissant, par exemple, que la démonstration péremptoire du faux perpétré par l'infâme Cauchon, de la substitution, dans les pièces du procès, d'une cédule renfermant l'aveu des crimes les plus abominables à la cédule que Jeanne avait entendue, répétée et signée (P. 175 et suiv.). Nous voudrions pouvoir suivre, de réfutations en réfutations, le logicien vigoureux qu'est M. le chanoine Dunand, l'espace nous manque, mais les lecteurs feront ce que nous ne pouvons faire, et ils diront en terminant ce savant ouvrage, que l'auteur de l'*Histoire complète de Jeanne d'Arc* vient de rendre un nouveau et éclatant service à la cause dont il est en France l'un des plus fidèles, des plus zélés et des plus doctes représentants.

L. V.

*Les Missions et leur Protectorat*, par J.-L. de LANESSAN. — Un vol. in-16, de VII-232 pp. — Paris, Alcan, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

M. de Lanessan prétend en commençant que du jour où la Séparation des Eglises et de l'Etat a paru prochaine, « il s'est produit dans les milieux conservateurs et ultramontains français « un mouvement intense d'opinion en faveur des missions catholiques et pour le maintien du protectorat que la France exerce « sur elles en Extrême-Orient et dans le Levant ». Il ne veut voir dans ce mouvement d'opinion qu'un prétexte à agitation politique, et il se propose d'examiner si réellement l'intérêt de la France est de conserver son privilège en continuant à protéger les missions catholiques de Chine et du Levant.

M. de Lanessan prend soin de nous assurer qu'il s'est efforcé d'être impartial. Nous n'avons nullement l'intention de suspecter sa bonne foi, mais il faut bien reconnaître qu'il n'y a guère réussi. Les trois quarts de son livre sont constitués par un exposé historique de la fondation et du fonctionnement de nos missions dans les différents pays ; or, que l'auteur le veuille ou non, qu'il en convienne ou qu'il le nie, cet exposé est extrêmement tendancieux. On pourra s'en convaincre aisément en lisant les dernières lignes d'un des chapitres de son livre : « Il résulte, dit-il, de tous les faits les mieux observés, que jamais les missionnaires catholiques ne

Digitized by Google

contribuèrent à répandre en Extrême-Orient ni l'amour de la France et des Français, ni l'usage de notre langue, ni l'emploi des produits de notre industrie, ni le goût de notre civilisation. » On devine la conclusion : M. de Lanessan tente à la fin de son livre, d'expliquer pourquoi selon lui la France doit renoncer au protectorat des missions, et par quoi elle doit les remplacer.

Ces pages sont assurément les plus intéressantes de l'ouvrage. Rien de ce qu'elles contiennent ne saurait plaire à un catholique, leur valeur est toute documentaire ; on y trouvera réunis tous les arguments plus ou moins spécieux dont se servent ceux de nos politiciens qui veulent faire de l'anticléricalisme « un article d'exportation ». D. C.

*Le Congrès catholique de Mayence en* 1848. Traduction par M. Bessières. — In-12, 336 pages. — Paris, Bloud, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

M. Georges Goyau a écrit la préface de ce livre. Il est, dit-il, heureux de présenter au public une traduction des discours prononcés au Congrès catholique de Mayence en 1848. Il voit dans cette assemblée l'origine lointaine du centre allemand et montre entre tous ces membres de partis politiques différents l'absence, au début, d'une action politique concertée. Le but de ces nombreuses associations de catholiques était non seulement de défendre l'épanouissement de la vie catholique contre les partis adverses mais surtout de la défendre contre leurs propres négligences. M. Goyau semble désirer qu'une action de ce genre, exercée chez nous, pousse les Français à l'action et les empêche d'attendre seulement d'un sauveur problématique leur salut et celui de leur pays.

Nous assistons, dans ce volume, à l'ouverture du Congrès sous la présidence de M. Bush et nous lisons les discours de nombreux députés, qui venaient représenter leurs provinces aux aspirations diverses. Ces discours ne semblent pas dater de 1848 et nous donnent une impression d'actualité. N.

*Le général comte de Cathelineau, sa vie, ses mémoires.* — In-8° raisin de XXXVII-510 pages. — Paris, Société Saint-Augustin. Sans date.

N'est-elle pas vraiment épique, l'histoire de cette race surgie dans le bouillonnement de la marée vendéenne, fortifiée du sang des trois douzaines de Cathelineau qui ont combattu en Vendée

Digitized by Google

pour leur Dieu et leur Roi, d'où émerge la figure du grand ancêtre, le Cathelineau de 1793, premier anneau connu d'une chaîne dont trois anneaux seulement, par leur notoriété, leurs aventures, leurs caractères et l'époque de leur vie, appartiennent à l'histoire. Le grand-père, héros illustre de la guerre vendéenne ; le petit-fils, qui, encore collégien, à la nouvelle de la mort tragique de son père, tué misérablement dans l'insurrection royaliste de 1832, part pour l'imiter et le venger, promène son épée de la Vendée au Portugal, revient à Fribourg au collège déjà capitaine ; puis, sans cesse en quête d'héroïsme et de dévouement, rejoint Lamoricière, tente en 1861, en faveur de François II, un mouvement qui est sur le point de réussir ; retrouve quelques années plus tard l'occasion si belle de dépenser son courage pour sa patrie sur les champs de bataille de la Loire, et après ces grandes luttes, se vouant, dans des campagnes oratoires, à défaut de combats plus réels, à la défense de son pays et de ses principes contre l'esprit révolutionnaire moderne ; toujours sur la brèche, toujours aveuglément fidèle à son Roi, même au-delà de la tombe ; toujours brandissant son drapeau blanc qu'il avait bien voulu teinter du rouge de son sang, mais qu'il se refusa, dans une obstination digne de respect mais discutable, à mélanger jamais de bleu pour lui conserver sa blancheur immaculée.

Cette existence vraiment héroïque, pleine de noblesse et de grandeur, tout entière enfermée dans les limites d'un devoir unique dont rien ne la fait dévier, méritait d'être glorifiée par celle qui porta ce beau nom et mêla ce sang généreux à un noble sang breton. En faisant la part de ce que la piété filiale apporte de personnel dans les appréciations des faits et des idées qui remplissent cette belle existence, on admire le grand caractère, si bien compris, si vénéré et même imité par la commentatrice.

C.

Digitized by Google

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Questions religieuses.** — ARCHELET (abbé A.), *A Lourdes*. Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — BOUDINHON (A.), *Le mariage et les fiançailles*. Lethielleux. 106 p. In-8°, 2 fr. — BOURGEOIS (R. P.), *La Vierge Marie*. Gabalda. In-12, 3 fr. 50. — DELACROIX (H.), *Les grands mystiques chrétiens*. Alcan. In-8°, 10 fr. — DELMONT (Th.), *L'Église connue, l'Église vengée*. Lethielleux. In-12, 2 fr. 50. — DÉSERS (L.), *Instruction et éducation au catéchisme*. Lethielleux. In-12, 1 fr. 50. — DURAND (A.), *L'enfance de Jésus-Christ*. Beauchesne. In-16, 2 fr. 50. — GIBIER (Mgr), *Travail nécessaire*. Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — GODESCARD, *Vie des saints Pères et martyrs*. Paris. Soc. d'éd. Müller. In-8°, 20 fr. — HARNACK (A.), *Die Apostelgeschichte*. Leipzig. Hinrichs. VI-225 p. In-8°, 6 fr. 25. — HASTINGS, *A Dictionary of Christ and the Gospels*. II. Edinburgh. Clark. 912 p. In-4°, 26 fr. 25. — LAKE (K.), *The historical evidence for the resurrection of Jesus Christ*. New York, Putnam. VIII-291 p. In-12, 7 fr. 50. — LEBRETON (J.), *L'encyclique et la théologie moderniste*. Beauchesne. 80 p. In-16, 0 fr. 75. — LOISY (A.), *Les évangiles synoptiques*. Nourry. 2 vol. de 1100 et 853 p. Gr. in-8°, 30 fr. — MILLIGAN (G.), *Saint Paul's Epistles to the Thessalonians*. Macmillan. CIX-195 p. In-8°, 15 fr. — MONSABRÉ (P.), *Gouttes de vérité*. Lethielleux. In-12, 3 fr. — *Le Programme des modernistes*. Traduit de l'italien. Paris, Nourry. 171 p. In-12, 2 fr. 50. — ROUSSE (E.), *La liberté religieuse en France*. 1880-1904. Plon. In-8°, 6 fr. — VAUDON (chan.), *Chemin de lumière*. Lethielleux. In-12, 2 fr. — VIGNOT (abbé P.), *Avent de Saint Sulpice*. Gabalda. In-12, 3 fr. 50. — VIGNOT (abbé P.), *Carême de Montréal*. Gabalda. In-12, 3 fr. 50. — ZAHN (T.), *Das Evangelium des Johannes*. Leipzig, Deichert. VI-720 p. In-8°, 18 fr. 15.

**Philosophie, Sciences et Beaux-Arts.** — BARBIER (E.), *La décadence du Sillon*. Lethielleux. IV-288 p. In-12, 2 fr. 50. — BARBIER(E.), *Les démocrates chrétiens et le modernisme*. Lethielleux. IV-424 p. In-12, 3 fr. 50. — BENOIST (Ch.), *Pour la réforme électorale*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — BRÉHIER (E.), *Les idées philosophiques et religieuses de Philon*. Picard. XIV-336 p. In-8°, 7 fr. 50. — CIM (A.), *Le livre*. V. Flammarion. In-8°, 5 fr. — FAGUET (E.), *Le pacifisme*. Soc. franç. d'impr. In-18, 3 fr. 50. — FLAMMARION (C.), *Initiation astronomique*. Hachette. In-16, 2 fr. — GAILLARD DE CHAMPRIS (H.), *Sur quelques idéalistes*. Bloud. In-16, 3 fr. 50. — GAVEAU (abbé A.), *A l'école du vrai, du beau, du divin*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — *Guide d'action religieuse*.

Digitized by Google

1908. Gabalda. XVI-582 p. In-8°, 3 fr. — *Histoire du paysage en France.* Laurens. In-8°, 12 fr. — *Jeunes filles de France.* Gabalda. 371 p. In-12, 2 fr. 50. — LALOY (L.), *Rameau.* Alcan. In-8°, 3 fr. 50. — LAPPARENT (A. DE), *Cours de minéralogie.* 4me éd. Masson. XX-756 p. Gr. in-8°, 15 fr. — MARTEL (E.-A.), *L'évolution souterraine.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — TIERSOT (J.), *Les fêtes et les chants de la Révolution française.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — TOULOUSE (Dr), *Comment former un esprit.* Hachette. In-16, 3 fr. 50.

**Histoire et Géographie.** — BATZ (Bn DE), *La vie et les conspirations de Jean, baron de Batz.* Calmann-Lévy. In-8°, 7 fr. 50. — BIRON (dom. R.), *Saint Pierre Damien.* Gabalda. In-12, 2 fr. — BONNEFONS (A.), *La chute de la république de Venise.* Perrin. In-8°, 5 fr. — CHAPOT (V.), *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe.* Fontemoing. In-8°, 12 fr. 50. — DELAFOSSE (M.), *Les frontières de la Côte d'Ivoire, de la Côte d'Or et du Soudan.* Masson. XII-256 p. In-8°, 6 fr. — DU BLED (V.), *La société française.* VI. *Le XVIIIe siècle.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — FAIN (Bon), *Mémoires.* Plon. In-8°, 7 fr. 50. — FOSSA (F. DE), *Vincennes à travers les âges.* Daragon. 350 p. In-4°, 25 fr. — FRANCE (A.), *Vie de Jeanne d'Arc.* I. Calmann-Lévy. In-8°, 7 fr. 50.— FRENILLY (Bon DE), *Souvenirs.* 1768-1828. Plon. In-8°, 7 fr. 50. — GEFFROY (G.), *Notre temps.* I. *Scènes d'histoire.* Soc. franç. d'impr. In-16, 3 fr. 50. — GOYAU (G.), *Sainte Mélanie.* Gabalda. In-12, 2 fr. — HENRY (R.), *Des monts de Bohême au Golfe Persique.* Plon. In-16, 5 fr. — LAGRANGE (R. P.), *La Crête ancienne.* Gabalda. 155 p. In-8°, 8 fr. — LANGLOIS (Ch. V.), *La vie en France au moyen âge.* Hachette. In-16. 3 fr. 50. — LANZAC DE LABORIE (L. DE), *Paris sous Napoléon.* IV. La religion. Plon. In-8°, 5 fr. — LA BOUERE (Cesse DE), *La guerre de Vendée. Souvenirs.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — MARÉCHAL (C.), *Le véritable voyage en Orient de Lamartine.* Bloud. In-8° 7 fr. 50. — MATTER (P.), *Bismarck et son temps.* III. Alcan. In-8°, 10 fr. — MASSON (F.), *Le sacre et le couronnement de Napoléon.* Ollendorff. In-8°, 7 fr. 50. — MEUFFELS (H.), *Les martyrs de Gorcum.* Gabalda. In-12, 2 fr. — PROTOIS (F.), *Une croisière en Méditerranée orientale.* Gabalda. In-12, 4 fr. — SALINIS (P. A. DE), *La campagne du Sané.* 1889-1890. Perrin. 575 p. In-8°, 5 fr. — SLOVAK, *La bataille d'Austerlitz.* Daragon. In-18, 3 fr. 50. — TUETEY (L.), *Les officiers sous l'ancien régime.* Plon. In-8°, 7 fr. 50.

**Philologie, Belles-Lettres.** — AGEORGES (J.), *Le deuil du clocher.* Nouv. Libr. Nat. In-18, 2 fr. — *Anthologie des poètes français* (1800-1866). Delagrave. In-16, 3 fr. 50. — BÉDIER (J.), *Les légendes épiques.* I. Champion. In-8°, 8 fr. — CAPDEVIELLE (P. H.), *Fils de la terre.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — DALSACE (L.), *Dette fatale.* Perrin. In-16, 3 fr. 50.

Digitized by Google

— DOSTOIEVSKI (Th.), *Correspondance*. Mercure de France. In-8°, 7 fr. 50. — JOLY (L.), *Le problème des Missions*. Lethielleux. In-12, 3 fr. — MASQUERAY (P.), *Euripide et ses idées*. Hachette. In-8°, 10 fr. — MOSELLY (E.), *Le rouet d'ivoire*. Plon. In-16, 3 fr. — SAINT-CENERY *Au service de la France*. Plon. In-16, 3 fr. 50. — SCHURÉ (E.), *Femmes inspiratrices et poètes annonciateurs*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — STENDHAL. *Les plus belles pages*. Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — TANY (P.), *Quelques bandits*. Perrin. In-16, 3 fr. 50. — THÉDENAT (H.), *Quelques vers*. Plon. In-16, 1 fr.

---

*Propriétaire-Gerant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

# LE PARADIS DE DANTE

ET

# LE PARADIS DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE [1]

Dans un livre qui a fait quelque bruit, M. G. Séailles disait : « Nous ne comprenons plus le *Paradis* du Dante, nous ne lisons plus guère que son *Enfer* ». S'il n'y avait là qu'une appréciation de lettré, nous pourrions passer outre et conclure simplement que M. Séailles adopte une esthétique discutable. Mais, quand il déclare, quand il répète que nous ne comprenons plus le *Paradis* dantesque, il ne parle pas en littérateur et ne songe pas à se ranger parmi les inhabiles auxquels Dante adressait l'invitation fameuse :

*O vous qui êtes dans une toute petite barque et, désireux de m'entendre, avez suivi de près mon navire qui vogue en chantant, allez revoir vos rivages, ne vous lancez pas en pleine mer, car peut-être, me perdant de vue, resteriez-vous égarés.*

Ce que M. Séailles prétend c'est que le *Paradis* de Dante est l'expression exacte de la théologie du moyen âge, et que, d'autre part, cette théologie et ce poème se rattachent si étroitement à la cosmogonie alors admise que, la science médiévale ayant été éconduite par la science moderne, le *Paradis* de Dante n'a plus de sens et la théologie qu'il expose est périmée.

Avant M. Séailles, la comtesse Agénor de Gasparin avait criti-

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques, le 7 février 1908.



Digitized by Google

qué la conception de Dante, dans un chapitre de ses *Horizons célestes*, dont le titre à lui seul est un programme : *le paradis qui fait peur*. Ce qui l'épouvantait dans ce *Paradis* c'est que, d'après elle, il n'est que repos, donc immobilité, c'est que, « à mesure que l'âme s'élève, les derniers vestiges d'individualité s'effacent ; à mesure que s'accroît le bonheur, les dernières velléités de vie disparaissent sous le mécanisme ».

Lamartine, qui a jugé de façon déconcertante la *Divine Comédie*, a été particulièrement dur pour ce qu'il appelle « ces peintures monacales d'un paradis du XIIIe siècle », « ces fantasmagories du ciel scolastique ».

D'autres encore ont proclamé le *Paradis* de Dante mortellement ennuyeux, et cela non par insuffisance du poète ou à cause de ce qu'il y a de vieilli dans son cadre scientifique, mais par la faute du sujet. Faisant siennes les idées de Sully-Prudhomme, G. Paris estime que réaliser en vers le paradis de ses rêves « est une œuvre où l'imagination de l'homme a toujours échoué et est condamnée à échouer toujours. La douleur est la condition de la joie, la fragilité des choses est un élément de leur beauté, l'expérience et l'imagination du mieux et du pire toujours possibles sont indispensables à la jouissance. Un monde sans crainte et sans espérance est un monde mort, et il n'y a rien à espérer ou à craindre dans une possession assurée pour l'infini ».

Nombreuses donc sont les questions qui surgissent à propos de la théologie du *Paradis* de Dante.

Comment le poète conçoit-il le bonheur des élus? C'est la première et, sinon la plus importante en elle-même, du moins celle qui, une fois tranchée, permettra de résoudre les autres ; à elle principalement je m'arrêterai. Ensuite je toucherai, en peu de mots et par mode de conclusion, aux points suivants :

La théologie de Dante s'accorde-t-elle avec la théologie catholique?

Sont-elles solidaires ensemble du système du monde qu prévalut au moyen âge?

Le *Paradis* de Dante et celui de la théologie catholique sont-ils ennuyeux?

Digitized by Google

## I

Qu'est-ce donc le paradis ?

Le paradis c'est, d'abord, le pays de la lumière.

Une légende du mont Saint-Michel raconte qu'une aveugle ayant été guérie miraculeusement, son premier mot fut : « Qu'il fait bon voir ! » Au ciel on voit, on est en pleine lumière. Le substantif « lumière », *luce*, se trouve soixante et douze fois dans la *Divine Comédie*, quatre fois dans l'*Enfer*, douze fois dans le *Purgatoire*, dans le *Paradis* cinquante-six fois. Son synonyme *lume* paraît soixante-cinq fois dans le *Paradis*, alors qu'on le rencontre vingt-quatre fois dans le *Purgatoire*, et dans l'*Enfer* cinq fois seulement. « Splendeur » se lit une fois dans l'*Enfer*, quatre dans le *Purgatoire*, dix-sept dans le *Paradis*. La proportion demeure à peu près la même pour tous les vocables qui servent à désigner la lumière.

Et que voit-on au paradis ?

On voit la lumière matérielle, gaie, riante, et on voit la lumière intelligible, la vérité, plus radieuse encore. Au ciel, nul mensonge. La noble curiosité scientifique est satisfaite, et, si Dante veut s'expliquer les taches de la lune, le « doux aspect de la belle vérité » se dévoile à lui, et ses erreurs se dissipent « comme, aux feux d'un chaud soleil, la neige fond et perd sa couleur et sa froidure ». Il n'y a plus de mystères ; ce que nous avons tenu par la foi est vu directement à la façon des principes premiers. L'intelligence terrestre sait qu'un triangle ne peut contenir deux angles obtus ; aussi clairement les bienheureux connaissent les temps futurs. Ils pénètrent la pensée de Dante avant qu'elle ne se soit traduite par des paroles. Tout désir d'apprendre s'apaise en remontant à la Source d'où toute vérité dérive.

*Cotal fu l'ondeggiar del santo rio,*
*Ch' uscì del Fonte ond' ogni ver deriva ;*
*Tal pose in pace uno ed altro disìo.*

Le paradis a mieux que la vérité abstraite, si attirante

Digitized by Google

soit-elle. Dans une admirable page du *Paradis perdu*, Milton, saluant la lumière, rappelle qu'il est aveugle, et dit avec mélancolie : « Je ne vois plus la face divine de l'homme ». Au ciel, il n'existe ni cécité ni nuages ; on voit les élus. Dante les nomme des « candeurs », des « flambeaux », des « étincelles », *favilla* et *scintilla*, des « éclats », *fulgore*, des « lampes », des « lumières », *luce*, *lucerna* et *lume*, des « splendeurs », et, en outre, des « fleurs », des « roses », des « gemmes », des « perles », des « topazes ». Et, ne nous y trompons pas, ces richesses de couleurs sont étalées uniquement pour figurer la beauté des âmes.

Après la résurrection, elles retrouveront, ces âmes, leur corps désormais lumineux ; dès à présent il les revêt toutes d'une lumière qui n'est autre chose que l'épanouissement de leur vie intime, le symbole expressif de leur béatitude.

Pour nous rendre accessible ce monde de clartés, il utilise « tout ce que notre univers offre de plus éternel, de plus nuancé, de plus suave », et il multiplie ces comparaisons qui, de l'avis de critiques délicats, — un Montégut, par exemple, ou un Fr. de Sanctis, — sont les joyaux de son poème.

Voici, entre beaucoup d'autres, quelques aspects de ce pays de la lumière :

*Je vis une lumière en forme de fleuve, éclatante de splendeur, entre deux rives parées des fleurs d'un admirable printemps. De ce fleuve sortaient de vives étincelles et, de tous côtés, elles se posaient dans les fleurs, semblables à des rubis enchâssés dans de l'or. Puis, comme enivrées de ces parfums, elles se replongeaient dans le gouffre merveilleux, et, quand l'une y entrait, l'autre se hâtait d'en sortir.*

A cette vision symbolique des anges et des bienheureux succède la réalité. Les fleurs des deux rives sont les bienheureux, et les étincelles sont les anges. Les bienheureux apparaissent avec leurs formes véritables ; une lumière est là par qui le Créateur est visible à la créature.

*Telle une colline se mire dans l'eau qui baigne ses pieds, comme pour se voir ornée de tout ce qu'il y a de riche en gazon et en fleurettes, tels, penchés en cercles autour de la lumière, sur*

Digitized by Google

*plus de mille rangs, je vis tous ceux d'entre nous qui sont retournés au ciel.*

Et le poète compare son émerveillement à celui des Barbares envahisseurs quand ils découvrirent les magnificences de Rome.

*Et comme un pèlerin, dans le temple où l'appelait son vœu, jouit, regarde, et déjà se promet de décrire ce qu'il a vu, ainsi, à travers la vive lumière, je promenais mes yeux par les gradins, en haut, en bas, et tout à l'entour.*

Que dire de l'émotion qui saisit le voyageur céleste quand saint Bernard se nomme à lui !

*Semblable au Croate, qui, venu pour voir notre sainte image de la Véronique, ne se lasse pas de l'admirer, à cause de son antique renommée, mais dit en soi-même, pendant qu'on la montre : « Mon Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu, ainsi était donc votre visage », tel j'étais, admirant Bernard, cet apôtre d'amour.*

Bernard ne supporte pas que Dante s'attarde à le considérer. Il l'invite à lever les yeux vers la Reine « à qui cet empire est soumis et dévoué ».

*Autour de Marie, je vis, les ailes ouvertes, plus de mille anges en fête, tous différents d'éclat et d'expression. Et je vis sourire à leurs jeux et à leurs chants une Beauté qui faisait la joie des yeux de tous les autres saints.*

Priée par Bernard, à qui se joignent Béatrice et tant de bienheureux, Marie obtient pour Dante que se dissipent tous les nuages de sa condition mortelle et que le Bien suprême se manifeste à lui. Il voit Dieu.

*Dès lors ma contemplation fut trop haute pour notre langage ; il est impuissant à la rendre, et la mémoire violentée abdique. Tel est celui qui voit en rêvant, et qui, après son rêve, garde l'impression produite sans pouvoir se rappeler ce qu'il a vu ; tel je suis, car ma vision s'efface presque entière et en mon cœur distille encore la douceur qui naquit d'elle.*

*Cotal son io ; chè quasi tutta cessa*
*Mia visione, ed ancor mi distilla*
*Nel cuor lo dolce che nacque da essa.*

Digitized by Google

## II

La béatitude consiste-t-elle dans un acte d'intelligence, ou dans un acte d'amour, ou dans les deux actes réunis? Saint Thomas d'Aquin admit la première opinion, le bienheureux Duns Scot la seconde, et la troisième plut à saint Bonaventure. Disciple fidèle de saint Thomas, Dante place le bonheur *nell' atto che vede*, dans l'acte intellectuel, non dans l'amour qui vient ensuite,

*Non in quel ch' ama, che poscia seconda.*

Mais, à l'instar de saint Thomas, il n'a garde de sacrifier le rôle de la volonté, et de la lumière jamais il ne sépare l'amour. *Amore e luce*, c'est le titre d'une étude de Monseigneur Poletto sur l'œuvre de Dante, et c'est tout le *Paradis*. Le paradis est le pays de l'amour.

Les bienheureux sont des « amours », des flambeaux » qui éclairent et qui brûlent, des « flammes », des « flammettes », *fiammella*, des « feux », des « incendies ». Le mot « charité », *carità*, est une fois dans l'*Enfer*, trois dans le *Purgatoire*, onze dans le *Paradis ;* de même « amour », *amore*, est dix-neuf fois dans l'*Enfer*, cinquante dans le *Purgatoire*, quatre-vingt-huit dans le *Paradis*.

Je ne caractériserai pas longuement l'amour protecteur de Béatrice pour Dante ; ceci demanderait une étude à part. J'observe cependant que Dante, introduit au ciel sans être mort, s'il nous offre un cas exceptionnel, symbolise l'âme qui s'élève du péché à la vertu. L'affectueuse sollicitude de Béatrice, l'accueil joyeux des saints nous révèlent la sympathie des bienheureux pour ceux qui peinent ici-bas, l'empressement et l'efficacité des prières dont ils enveloppent, afin de les arracher à l'emprise du mal, les infortunés « perdus dans la forêt obscure ».

Par « des petites paroles brèves qu'elle sourit », *per le sorrise parolette brevi*, Béatrice encourage Dante. Les élus répondent à ses questions, après avoir échangé entre eux un

Digitized by Google

sourire, et « avec tant de joie qu'ils semblent brûler de l'amour dans son premier feu ». « Nous sommes tous prêts, disent-ils, profite de nous selon ton bon plaisir ».

*Tutti sem presti*
*Al tuo piacer, perchè di noi ti gioi.*

« Refuser à ta soif le vin de notre coupe nous serait aussi impossible qu'à l'eau de ne pas s'écouler vers la mer ». On comprend la confiance de Dante qui « se dilate comme, aux rayons du soleil, la rose s'ouvre autant qu'elle en est capable ».

Les saints regardent donc du côté de la terre. Ils secourent les pécheurs. Ils conservent le souvenir des tendresses terrestres. L'amour de la patrie subsiste ; Florence et l'Italie sont nommées fréquemment. De quel cœur, par exemple, Cacciaguida parle « d'une si reposée, d'une si belle vie entre citoyens, des relations si loyales, d'une si douce demeure », *cosi dolce ostello*, qu'assurait jadis la cité florentine !

La famille n'est pas oubliée. Peut-être pourrait-on souhaiter que Dante marquât davantage que « les élus se reconnaîtront au ciel », que les joies de la famille et de l'amitié contribueront à leur félicité complète. « Mon Dieu, tout est bien, puisque vous l'avez voulu, écrivait Lamartine, sous le coup de la mort de son enfant. Menez-moi où vous voudrez et comme vous voudrez, pourvu que je me sente soutenu par cette espérance immortelle que vous avez laissée, sur la terre, comme une voix de ceux qui n'y sont plus, pourvu que je les retrouve en Vous et qu'ils me reconnaissent, et que nous aimions dans cette ineffable unité que nous formerions Vous, eux et nous ». Cette note intime est rare dans le *Paradis* de Dante. Voici toutefois quelques détails charmants.

Non loin de la Sainte Vierge, en face de saint Pierre, il fait siéger sainte Anne « si heureuse de contempler sa Fille qu'elle ne remue pas les yeux pour chanter *hosanna* ».

Quand « une voix, modeste peut-être autant que celle de l'ange qui apparut à Marie », expliqua la résurrection des corps, deux chœurs de bienheureux qui écoutaient *me parurent*, dit le poète, *si disposés à crier : « Ainsi soit-il », qu'ils*

Digitized by Google

*montrèrent bien leur désir de retrouver leur corps, peut-être non pour eux seuls, mais encore pour les mères, pour les pères, et pour les autres qui leur furent chers.*

Dans le *Purgatoire*, Dante, ayant interrogé son ami et allié Forese Donati sur le sort de cette incomparable Piccarda Donati, sa sœur, Forese lui avait annoncé qu'elle était déjà au paradis. En effet, Dante l'y trouve, et de là, un épisode qui est un chef-d'œuvre, et dont je ne retiens que ce vers exquis de Piccarda : « Je fus dans le monde une vierge sœur »,

*Io fui nel mondo vergine sorella.*

« Le plus pur des clairs de lune, dit Mme Faure-Goyau, n'a pas la pureté de ce vers à l'harmonie cristalline qui doit figurer la pureté d'une âme de cristal. Etre une « vierge sœur », telle était sa mission ici-bas, et la pureté du mot *sorella* double la pureté du mot *vergine*, rendant plus pur encore ce vers infiniment doux — comme la pureté du clair de lune ajoute à la pureté de la neige qui couvre les hautes cimes. »

Plus longue et fièrement attendrie est la rencontre de Dante et de son trisaïeul Cacciaguida, mort à la deuxième croisade et « venu du martyre à cette paix » céleste. Toute la gamme des plus suaves sentiments de famille y résonne délicieusement. Cacciaguida exulte de contenter « l'amour saint » pour ce rejeton qu'il désira connaître, en qui il se complaisait par avance. Dans ce ciel « où jamais l'amour ne dévie », le descendant s'enorgueillit de l'ancêtre, et de savoir « quel artiste il est parmi les chanteurs divins » ; aussi emploie-t-il pour lui répondre, dans la langue de l'antique Rome, le « vous » respectueux tombé en désuétude — Béatrice en sourit à l'écart — et lui dit-il magnifiquement :

*Vous êtes vraiment mon père ; à vous parler vous me donnez toute hardiesse, et je vous dois, soulevé par vous, d'être plus que moi-même.*

Ce n'est pas tout. Cacciaguida nomme à Dante le bisaïeul du poète, qui est au purgatoire depuis plus de cent ans, et réclame de lui des bonnes œuvres pour abréger l'expiation douloureuse, — et sa propre mère, qui l'obtint de la Vierge

Digitized by Google

Marie à force de prier, et qui est sainte maintenant, *mia madre ch' è or santa.*

Au surplus le ciel entier est une vaste famille. Gratry rêvait ingénument d'une cité où tous les hommes s'aimeraient. Cette cité, ici-bas introuvable, c'est le ciel. Les élus s'entr'aiment. Déjà, au *Purgatoire*, Dante a dépeint leur union. « L'âme commune y a son expression dans le chant. Dans l'enfer il n'y a pas de chœur, car il n'y a pas l'unité de l'amour. La haine est solitaire ; l'amour est sympathie et harmonie. Au purgatoire, les âmes sont des êtres musicaux qui sortent de leur conscience individuelle, absorbés dans un même esprit de charité ». Plus encore l'amour triomphe au *Paradis ;* les élus vont par groupes, un sentiment unique les porte, leurs mouvements sont des danses et leurs paroles des chants. Les voix se mêlent en une mélodie plus douce à entendre que leur éclat n'est admirable à contempler.

*Più dolci in voce chè in vista lucenti.*

*Comme l'horloge*, dit-il, *qui nous appelle à l'heure où l'épouse de Dieu se lève pour chanter les louanges matinales de l'époux qu'elle aime, tire et pousse l'un et l'autre côté de son double marteau, tintant ses tintements d'un ton si doux*

*Tin tin sonando con si dolce nota*

*que l'esprit bien disposé se gonfle d'amour ; ainsi je vis la glorieuse ronde se mouvoir, tandis que les voix se répondaient l'une l'autre avec une cadence et une douceur qui ne peuvent être connues que là où la joie se prolonge sans fin.*

Et qu'on est loin des petitesses humaines, des sottes rivalités et des froissements d'amour-propre ! Saint Thomas loue Siger de Brabant, qui fut l'adversaire des religieux, et c'est lui encore qui exalte — et combien splendidement ! — la vie de saint François d'Assise, laquelle « ne saurait être chantée dignement que dans la gloire du ciel », tout de même que l'éloge de saint Dominique, par un courtois échange de procédés, est attribué au franciscain Bonaventure.

Les bienheureux s'accueillent affectueusement, semblables à des colombes qui se posent ensemble, « et, tournant et roucoulant, se témoignent leur tendresse ».

Digitized by Google

*Comme se lève, et va, et entre en danse une jeune fille joyeuse, seulement pour faire honneur à l'épousée, sans vanité aucune, ainsi vis-je l'éclatante splendeur s'approcher des deux autres.*

Et mutuellement ils s'embellissent de leurs clartés,

*E vidi cento sperule che insieme*
*Più s'abbellivan con mutui rai.*

Les anges, gardiens des âmes sur la terre, et, dans le purgatoire, leurs consolateurs, se confondent, au paradis, avec les élus, et, par des chants encore plus beaux et des rondes encore plus harmonieuses, attestent qu'ils ont les mêmes amours.

Anges et élus font retentir le nom de Marie.

*Comme un petit enfant qui vers sa mère tend les bras après avoir pris le lait, exprimant au dehors la tendresse qui l'enflamme, chacune de ces pures lumières monta si haut que me fut manifeste leur haute tendresse pour Marie.*

C'est une étude qui a été entreprise plus d'une fois, et qui mériterait d'être essayée à nouveau, que celle du rôle assigné, dans l'œuvre de Dante, à la Sainte Vierge, à cette « belle Fleur dont toujours, soir et matin, il invoquait le nom »,

*Il nome del bel Fior ch' io sempre invoco*
*E mane e sera.*

Qu'il suffise de rappeler qu'elle est « la joie du ciel et son sourire », et que saint Bernard, et, avec lui, tous les élus, la regardent fixement de leurs yeux pleins d'amour, et s'embellissent par elle comme par le soleil l'étoile du matin,

*Come del sol la stella mattutina.*

Après les amours — puisque c'est ainsi que Dante nomme les bienheureux et les anges — et au dessus d'eux, au dessus de Marie, « dame » et « reine du ciel », il y a l'Amour, il y a Dieu, « première Vérité » mais aussi « premier Amour », Vérité qui se dévoile et Bien qui se donne, Dieu « l'Amour souverain », « l'Amour suprême », « l'Amour — c'est le vers final de la *Divine Comédie* — qui meut le soleil et les autres étoiles »,

*L'Amor che muove il sole e l'altre stelle.*

Digitized by Google

« Désormais ma parole sera plus courte pour rendre ce dont je me souviens que celle de l'enfant qui mouille sa langue à la mamelle »,

*Che bagni ancor la lingua alla mammella.*

## III

Le paradis est le pays de la lumière et de l'amour, donc de la vie. On y possède la « vie bienheureuse », la « vie éternelle », la « vie meilleure », la « vie » tout court. Les élus sont appelés des « vies ».

C'est dire qu'ils gardent leur individualité. Ne confondons pas individualité et individualisme. Ce dernier est l'obstacle et la « négation de toute société », car il ramène tout à soi, personnes et choses, quitte, s'il le faut, à les amoindrir ou à les détruire. A l'individualité, au contraire, « la société doit tout ce qu'elle a de saveur, de vie et de réalité » ; c'est parce qu'on est quelqu'un et, comme on s'exprime dans certaines régions italiennes, Piémont et Ligurie, parce qu'on est « une valeur », *un valore*, qu'on enrichit la collectivité dont on fait part, et c'est en se dévouant, c'est en sacrifiant, s'il y a lieu, son intérêt particulier au bien général que l'individu, loin de s'évanouir et de « perdre son âme », se retrouve et atteint les plus hautes cimes. Les élus du *Paradis* dantesque « vivent les uns dans les autres et tous en Dieu », tout en restant pleinement eux-mêmes. Au Léthé, ils ont bu l'oubli de leurs fautes, non celui de l'existence terrestre. Ils conservent, mais épurées, leurs préoccupations, leurs sympathies anciennes. Dante, qui plus est, n'hésite point à les faire les porte-voix de ses idées politiques, de ses rancunes et de ses haines gibelines, et cela tout le long du poème. Ils ont leur physionomie distincte. Leur gloire varie avec leur mérite.

Saint Benoît, saint Pierre Damien, saint Bernard, pour être au paradis, ne laissent pas d'avoir leurs traits historiques. Piccarda, la « vierge sœur », arrachée au « doux cloître », mariée de force, et dont la vie « devint depuis lors ce que Dieu

Digitized by Google

sait », ne ressemble, pas plus au ciel que sur la terre, à cette Cunizza, sœur d'Ezzelin III, de Vérone, qui fut une grande pécheresse, mais à qui Dieu a pardonné et qui ne se souvient de ses fautes qu'autant que c'est nécessaire pour sentir le prix des miséricordes divines. Pareillement cet autre pécheur converti, Foulques, l'ancien troubadour, devenu évêque de Toulouse, diffère du tout au tout de Cacciaguida, l'héroïque ancêtre de Dante.

Individuelle, la vraie vie est progressive. Dante toujours en progrès, et Béatrice, qui le guide dans un accroissement continu d'amour et de splendeur, symbolisent les ascensions de l'âme vers la sainteté et l'aide correspondante de la grâce. La loi du progrès est celle des bienheureux. La résurrection des corps leur prépare plus de lumière, plus d'ardeur, plus de liesse. En attendant, ils ne demeurent pas comme engourdis dans une perfection immobile, inertes, détachés de tout, indifférents, et prisonniers, en quelque sorte, d'une extase éternellement monotone, d'une apathie absolue. Non, ils s'intéressent — nous l'avons vu — à leurs frères terrestres et à leurs compagnons de béatitude et, à partager le bonheur de ceux-ci, à se pencher affectueusement vers ceux-là, à se conformer au vouloir divin, ils grandissent.

Dante arrive-t-il au deuxième ciel, qui est celui de Mercure? La planète en paraît toute changée et rit plus radieuse, et,

*Comme, en un vivier tranquille et pur, les poissons accourent à ce qui vient du dehors, l'estimant leur pâture, ainsi vis-je bien plus de mille splendeurs accourir vers nous, et chacune disait : « Voici qui augmentera nos amours ».*

Dans le ciel de Vénus, demande-t-il à une « lumière » de lui apprendre son nom? Aussitôt « elle est plus belle par l'effet de l'allégresse qui s'ajoute à l'allégresse qu'elle avait ». Le désir de plaire se manifeste par un surcroît de clarté.

*Et celui qui resta plus près de moi se fit si brillant que je disais en ma pensée : « Je vois bien tes avances d'amour ».*

Toute joie « se traduit en lumière comme en rire chez nous », et toute lumière amène un progrès d'amour et de bonheur.

Digitized by Google

## IV

Car le paradis est le pays du bonheur, étant le lieu de la lumière, de l'amour, de la vie, *lumière intellectuelle pleine d'amour, amour du bien véritable plein de joie, joie qui dépasse toute douceur,*

*Luce intellettual piena d'amore,*
*Amor di vero ben pien di letizia,*
*Letizia che trascende ogni dolzore.*

Les habitants du ciel s'appellent les « bienheureux ». Le mot « bienheureux », *beato*, figure sept fois dans l'*Enfer*, dans le *Purgatoire* quatorze (2×7) fois, dans le *Paradis* vingt et une (3×7) fois, toujours plus répété à mesure qu'on s'élève. En revanche ni le mot *felicità*, ni le mot *beatitudo*, que Dante avait fréquemment employé, dans ses œuvres moindres, pour exprimer l'état de bonheur parfait ne se retrouvent, avec ce sens, dans le *Paradis*. Il leur substitue *gioia* et surtout *letizia* (une fois dans l'*Enfer*, quatre dans le *Purgatoire*, vingt-quatre dans le *Paradis*).

Non seulement les bienheureux possèdent la joie, mais ce sont des « joies » vivantes.

Quelle est la raison de cette préférence du poète? Il ne s'est pas expliqué là-dessus. Serait-ce parce que le mot « bonheur », *beatitudo*, *felicità*, a quelque chose d'abstrait, de terne, tandis que le mot « joie » est concret, chaud et chantant? C'est le bonheur encore, mais le bonheur qui resplendit, qui rayonne.

La joie du Paradis exclut toute tristesse. Elle est de la blancheur d'âme conservée ou reconquise ; les fautes de la vie mortelle sont oubliées. « Je me pardonne joyeusement à moi-même », dit Cunizza. « Elle doit se pardonner autant que Dieu lui pardonne ; son jugement ne saurait différer du jugement de Dieu ». Et Foulques de Toulouse :

*Ici l'âme ne se repent pas, mais sourit, non au péché, qui ne se représente pas à l'esprit, mais à la Puissance ordonnatrice et providentielle.*

Et, pour achever de montrer à Dante que le souvenir du

Digitized by Google

passé coupable, s'il en subsiste quelque chose, n'a rien d'amer et ne diminue pas la béatitude, il lui désigne, toute proche, **Raab**, celle qui fut la courtisane, maintenant « brillante comme un rayon de soleil dans une eau pure »,

*Come raggio di sole in acqua mera.*

Il y a des nuances dans la béatitude, mais chacun est satisfait de sa part ; « une vertu de charité les guide tous et ne les laisse désirer que ce qu'ils ont... Dans la volonté de Dieu est leur paix inaltérable ».

*Et la sua volontade è nostra pace.*

La paix ! ce mot est encore un de ceux que Dante affectionne pour traduire le bonheur des élus. Lui, dont l'existence avait été vagabonde et si inquiète, se réjouit de définir le ciel, ainsi que dans l'hymne liturgique, « la vision bienheureuse de la paix », *beata pacis visio*. Par là se complète la notion, catholique et dantesque, du paradis : il est à la fois la « vie éternelle » et le « repos éternel », la « vie éternelle », donc le progrès, l'activité, la marche en avant, un savoir et un amour qui ne cessent jamais de devenir plus profonds et plus vastes, mais, en même temps, l' « éternel repos », c'est-à-dire l'absence de tout ce qu'il y a de trépidant, de fiévreux, d'inassouvi, dans nos poursuites actuelles de la bonté et de la beauté, c'est-à-dire, selon la formule de saint Augustin, « la tranquillité de l'ordre », l'apaisement plénier de toutes les aspirations hautes et pures.

Ecoutons notre poète :

*Au Père, au Fils, à l'Esprit-Saint, gloire ! commença tout le paradis, et ce chant était si doux qu'il m'enivrait, et ce que je voyais me semblait un sourire de l'univers, et l'ivresse entrait en moi par l'ouïe et par la vue. O joie ! o ineffable allégresse ! O vie entière d'amour et de paix ! O richesse assurée à l'abri des désirs qui angoissent !*

Certes, Dante a des trouvailles de génie, et fort diverses, pour décrire le ciel. Mais il faut toujours en venir là : le ciel c'est tout ce que nous pouvons dire de plus beau, tout ce que nous pouvons rêver de meilleur, et c'est mieux, c'est plus beau encore, incomparablement, le ciel c'est l'ineffable.

Digitized by Google

## V

Telle est la théologie du *Paradis* dantesque.

* * *

S'accorde-t-elle avec la théologie catholique? Oui, sans aucun doute. Comme le bon théologien Dante, *theologus Dantes*, tous les théologiens disent que nos pauvres mots, grossiers et malhabiles, sont incapables de retracer le bonheur du ciel, que le ciel est la plénitude de la vie, que le corps s'y revêt de gloire, que l'esprit et le cœur y goûtent une félicité complète, à la fois paisible et active, que l'Eglise y est entièrement ce que, selon la mesure de notre christianisme, elle est déjà un peu en ce monde : « la société des âmes dans la lumière et dans l'amour ».

* * *

La théologie du *Paradis* de Dante et la théologie catholique dépendent-elles étroitement de la cosmogonie du moyen âge? Certainement non. En quoi le système de Ptolémée ou celui de Copernic atteindraient-ils, dans son fond, le dogme de « la vie du siècle futur? » Un des savants les plus autorisés par ses travaux de tout premier ordre, Faye, ouvre son livre *Sur l'origine du monde* par quelques pages qu'il intitule : « La science et l'idée de Dieu ». Devons-nous craindre, se demande-t-il, « de voir sombrer, sous l'échafaudage hardi de nos tentatives cosmogoniques, la vieille démonstration de l'existence de Dieu tirée des merveilles du ciel : *Cœli enarrant gloriam Dei?* » La réponse est que « l'argument subsiste : il subsistera tant qu'il y aura un homme pour contempler le ciel ; mais il ne tient pas à l'idée plus ou moins exacte qu'on se fait de cet univers. Nous allons parcourir tous les systèmes cosmogoniques : vous verrez qu'aucun d'eux n'ajoute ni n'enlève un iota à la force de l'argument ». Aucun d'eux non plus

Digitized by Google

n'ébranle les enseignements de la foi sur nos destinées ultra-terrestres. Des hypothèses, parfois ingénieuses, peut-être plausibles, sur « le lieu de l'immortalité » ont été produites en fonction de telle ou telle donnée scientifique. Ceci a été le fait de théologiens spéculant à leurs risques et périls. Jamais l'Eglise n'y engagea son autorité ; elle se borne à dire que la « vie éternelle » consiste à voir Dieu et à l'aimer, et, en Lui, tout ce qu'il est bon d'aimer, tout ce qu'il importe de connaître.

Dante ne s'y est pas mépris. S'il croit, avec Ptolémée, qu'il y a dix ciels, ceux de la lune, de Mercure, de Vénus, du soleil, de Mars, de Jupiter, de Saturne, des étoiles fixes, le ciel cristallin et l'empyrée, s'il peuple chacun d'eux d'une multitude d'âmes, ce n'est pas qu'il admette qu'en effet ce sont là autant de séjours des âmes bienheureuses, mais c'est uniquement pour figurer et rendre sensibles les degrés divers du mérite et de la béatitude. De même les lumières, les couleurs, les chants et les rondes, qui çà et là causent presque, sur l'esprit du lecteur, une sorte d'éblouissement et de vertige, ne sont, dans la pensée de Dante, qu'autant de symboles des réalités paradisiaques, et non la réalité inexprimable. Avouons que des parties de ce symbolisme ont vieilli, que, par exemple, le tournoiement indéfini des cohortes bienheureuses dans l'ivresse des clartés ne nous passionne pas ; mais distinguons le symbolisme de son contenu, et proclamons que le symbole lui-même est souvent fort beau, que, par exemple, pour exprimer « cette impalpable joie des purs esprits, invincible, indestructible, immarcessible », venue de Dieu, rien ne vaut la lumière, cet « élément invincible, indestructible, immarcessible », — la lumière

*Etant tout ce que Dieu peut avoir de visible.*

* * *

On a prétendu que le *Paradis* de Dante est ennuyeux, que tout l'intérêt de la *Divine Comédie* réside dans l'*Enfer*.

Ces jugements sommaires prouvent qu'on ne s'est pas mis en mesure de lire la trilogie dantesque en entier. Quant aux

Digitized by Google

lecteurs exclusifs de l'*Enfer*, ceux-là ne méritent point de comprendre le reste, et l'*Enfer* même le comprennent-ils?

Le temps n'est plus où seul l'*Enfer* paraissait digne d'admiration. Les bons juges — tels Lamennais, Ozanam, Montégut, en France, et, en Italie, Balbo, Fr. de Sanctis, M. Fr. d'Ovidio — lui égalent ou lui préfèrent le *Purgatoire*, et il semble que le *Paradis* tende à gagner chaque jour dans l'estime des connaisseurs.

Ce qui est vrai, c'est que, en s'élevant aux régions supérieures du monde et de la pensée, Dante « s'éloigne de l'humanité moyenne et s'affranchit des passions terrestres. En se rapprochant de Dieu..., le poète se heurtait à des difficultés croissantes; il a victorieusement surmonté tous les obstacles, et l'on ne pourra jamais assez admirer l'art consommé, les ressources imprévues d'imagination et de style, l'ingéniosité tout ensemble et la puissance qu'il a déployées, dans le *Purgatoire* et plus encore dans le *Paradis*. Un tel souffle de poésie, soutenu sans défaillance à travers tant de dissertations arides, tient du prodige. Mais, avec tout cela, on ne peut nier que les deux dernières parties exercent sur le public un attrait moindre que l'*Enfer*. Pour goûter l'originalité et la grandeur sévère du *Paradis*, il faut une préparation longue et difficile ».

Cette appréciation de M. Hauvette, dans sa récente *Littérature italienne*, est la justesse même. Dante n'y contredirait pas, lui qui se rendit compte, en abordant le *Paradis*, que l'entreprise était neuve et malaisée. Il avertissait que « cette mer dont sa proue affrontait les périls n'est pas faite pour les barques frêles ni pour les matelots qui se ménagent ». Il invitait le lecteur à « rester à son banc et à méditer la parole du poète, s'il voulait la jouissance vive et non la lassitude ».

L'effort indispensable pour suivre Dante fructueusement vaut la peine d'être fourni. Si les liseurs ordinaires se contentent de beautés faciles à découvrir, leur joie esthétique demeure superficielle ; « ceux qui savent », *coloro che sanno*, sont récompensés d'avoir compris que le culte de la beauté autant que de la ferveur exige de la patience.

Ajouterai-je que la principale difficulté consistait, pour le



Digitized by Google

chantre du paradis, dans le sujet même? La tristesse est poétique, et nous n'ignorons pas qu'il est des vers immortels « qui sont de purs sanglots » ; rarement le bonheur a inspiré de belles strophes. Milton a su peindre l'enfer et Satan ; son *Paradis* est médiocre, et ce n'était que le paradis terrestre. Le « Paradis » de Chateaubriand, malgré le charme du style, est froid et morne. Du *Bonheur* de Sully-Prudhomme, M. J. Lemaître a écrit que c'est « le poème du désir impuissant et de la mélancolie incurable ». Dante seul a réussi, non pas à dire l'indicible, mais à dessiner un *Paradis* qui a vraiment quelque chose de « céleste », justifiant ce mot de Manzoni : « tout aussi bien que de la colère Dante est le maître du sourire »,

*Tu dell' ira maestro e del sorriso.*

Non, le *Paradis* de Dante n'est pas ennuyeux. A plus forte raison celui de la théologie catholique n'a rien qui effraye. Objectera qu' « un monde sans crainte et sans espérance est un monde mort »? Il est aisé de répondre que, loin d'être un élément de bonheur, la crainte gâte nos petites joies fugitives, et que de savoir qu'elles nous manqueront bientôt empêche de les savourer à pleine âme. Quant à l'espérance, elle est changée, au paradis, en une certitude d'un bien futur, toujours nouveau et grandissant. Les ravissements de la paix s'y complètent par l'allégresse d'agir. L'identité personnelle subsiste. On a dit que le soleil est « l'ombre de Dieu » ; le ciel c'est la vie, l'existence terrestre n'en est que l'ombre.

Nous ne pouvons exprimer les choses du ciel, *non licet loqui*. Mais ce que nous en bégayons, ce qu'il nous est donné d'en pressentir suffit pour nous enchanter, et nous autorise à reprendre, afin de l'adresser à Dieu, la *terzina* de Dante à Cacciaguida :

*Vous êtes vraiment mon père, et je vous dois, soulevé par vous, d'être plus que moi-même,*

*Io son piu ch' io.*

Félix VERNET.

Digitized by Google

# L'ÉGLISE CATHOLIQUE

## AUX ÉTATS-UNIS

### Acheminement vers l'organisation de la Hiérarchie ecclésiastique

**Suite** [1]

Après le triomphe de Clayborne, le catholicisme paraissait irrémédiablement détruit au Maryland. Le lord propriétaire perdit toute espérance de jamais recouvrer sa province et n'eut jamais d'autre souci, semble-t-il, que de sauver ce qu'il put de ses biens personnels. Son frère, Léonard Calvert, le gouverneur de la colonie, avait d'autres pensées et plus de ressort d'action. Ayant organisé en 1646, une petite armée il surprit les troupes des factieux et rétablit l'autorité de Baltimore en Amérique. Il ne vécut pas longtemps, hélas ! pour jouir des fruits de sa victoire ; il mourut en juin 1647. Mais de nouveau, le champ d'apostolat fut ouvert aux Jésuites. Les Pères qui avaient dû chercher un refuge en Virginie retournèrent sur les bords du Delaware, d'autres revinrent d'Angleterre.

Cette reprise de l'Œuvre des Missions ne se fit pas non plus sans entrave. L'opposition des puritains auxquels lord Balti-

(1) Voir le numéro de janvier 1908.

Digitized by Google

more crut devoir permettre de s'établir dans le comté d'Arundel, devint de jour en jour plus ouverte. Le nombre des protestants s'accrut au point de faire craindre qu'ils ne devinssent la majorité dans les assemblées législatives. Quand lord Baltimore put prévoir que dans un avenir prochain, le protestantisme serait numériquement supérieur au catholicisme dans la province dont il était le chef, il eut à cœur d'imposer, pour ainsi dire, à tous les membres de la colonie, l'obligation de continuer sa politique libérale. Il obtint pour cela que l'Assemblée législative sanctionnât publiquement la pratique de tolérance religieuse qu'il avait suivie lui-même jusqu'à ce jour. Le parlement marylandais, sous l'influence directe du lord propriétaire, passa, en effet, en 1649, le fameux acte officiel de liberté des cultes dont l'histoire a conservé le précieux souvenir. Après avoir défendu sous peine de mort le blasphème contre Dieu et les trois Personnes de la Sainte Trinité, prohibé, sous peine d'amendes, tous discours irrespectueux de la Vierge Marie, des apôtres ou des évangélistes, la loi réprouvait toute appellation injurieuse et déshonorante comme celles « d'hérétique », « papiste », « puritain » ou « jésuite. »

« Vu que forcer les consciences en matière de religion, lisait-on dans le document législatif, a été trop souvent dans le passé une source de troubles, et que conserver l'amour mutuel et la paix parmi les membres de la colonie, contribue à la prospérité générale, aucune personne ayant foi en Jésus-Christ ne sera molestée en ce qui concerne l'exercice de son culte. » Des peines très sévères étaient portées contre les délinquants. La profanation du dimanche, l'ivrognerie, le travail inutile ou les amusements immoraux le jour du Seigneur tombaient aussi sous la même défense. Cet acte solennel, il faut l'avouer, était un immense progrès de civilisation à une époque où l'esprit d'intolérance régnait partout en Europe comme dans les colonies de l'Amérique du Nord. Admettre la liberté de conscience n'était-ce pas la seule conduite pratique et sage dans une province habitée par des hommes de convictions diverses? Une législation qui, dans ces circonstances, se serait, pour ainsi dire, incorporée à un culte particulier, n'aurait-elle pas causé de plus grands maux que la to-

Digitized by Google

lérance des cultes différents? En homme politique, lord Baltimore choisit le moindre mal. Il avait à décider, comme chef d'une communauté mixte, non sur ce qui était le mieux en théorie, mais sur ce qui était praticable et de nature à promouvoir le plus grand bien public. Il fut le premier à établir par des lois un *modus vivendi* entre des religions rivales : *modus vivendi* qui a été depuis admis dans toutes les nations modernes où les chrétiens sont divisés. Il jugea que le moyen de guérir les dissensions religieuses n'était pas de légiférer en faveur de quelque Eglise privilégiée et protégée. Quelle que soit notre opinion sur les moyens qu'on aurait dû prendre pour empêcher que des nouveautés doctrinales ne s'établissent dans la société catholique, il est bien certain qu'une fois les cultes dissidents introduits et surtout fortement organisés, le système de protection exclusive ne paraît pas être le remède efficace. Ce n'est pas sans raison que l'Eglise catholique en Amérique se flatte d'avoir implanté sur le sol national la liberté religieuse (1).

Tandis qu'il garantissait de son mieux un règne de paix parmi les colons, lord Baltimore ne négligeait pas les Indiens. En 1651, il offrit autour de son manoir de Calverton, sur les bords de la rivière Wicomico, un terrain de *dix mille acres*, où vinrent s'établir les tribus indigènes du Maryland sous la direction de prêtres catholiques. Peu à peu ces humbles Peaux-Rouges adoptèrent notre civilisation. Des mariages se firent entre leurs familles et celles des colons. Le sang des chefs indiens coule aujourd'hui dans les veines de quelques-uns des plus fiers Marylandais.

Cet état paisible de choses ne fut pas de longue durée. Les barrières que lord Baltimore voulut ériger contre toute intolérance furent trop faibles devant la violence aggressive du fanatisme protestant. Sous prétexte que le Maryland était resté

(1) Les protestants ont plusieurs fois essayé d'enlever aux catholiques l'honneur qu'ils réclament historiquement. La thèse de Gladstone, d'après laquelle l'acte de liberté aurait été demandé par le Parlement anglais, et l'assertion que l'Angleterre elle-même aurait introduit la politique de tolérance dans plusieurs de ses possessions coloniales, comme par exemple dans les iles Bermudes, ont été réfutées par H. Clarke. Voir la revue américaine le *Catholic World*, décembre 1875.

Digitized by Google

royaliste et s'opposait au protectorat de Cromwell, Bennet et Clayborne, commissaires du gouvernement en Virginie, résolurent d'en finir avec la colonie catholique. L'accusation d'insoumission politique était fausse. Lord Baltimore avait accepté le fait de la révolution. La haine invétérée de l'ancien gouverneur virginien fut la seule raison des hostilités qui survinrent. Une seconde fois le Maryland fut envahi. Les Jésuites se virent de nouveau forcés à trouver un refuge hors de la province. Sous les influences de l'ennemi victorieux, une assemblée législative d'où furent exclus les catholiques, abolit l'acte de tolérance de 1649 et publia une nouvelle loi concernant la religion. D'après le nouvel édit, quiconque professait ou exerçait la religion papiste, communément appelée la religion catholique romaine, ne pouvait jouir de la protection des lois anglaises.

Après une première défaite, le gouverneur du Maryland, Stone, rallia bien ses forces, mais il fut vaincu dans la bataille de Severns, le 24 mars 1655 ; quatre des principaux Marylandais dont trois étaient catholiques, payèrent de leur vie leur courageuse résistance. Stone lui-même capturé fut jeté en prison. Le règne de la terreur commençait. Les puritains se ruèrent sur les résidences des prêtres dans le comté de Sainte-Marie, et les livrèrent au pillage.

Plusieurs Jésuites errèrent en Virginie dépourvus de tout, cachés dans des huttes souterraines, dans des citernes ou des tombes, périssant de faim et de misère. De rares provisions leur arrivaient en secret d'Angleterre. La nuit, ils s'échappaient de leurs prisons volontaires, s'embarquaient fugitivement sur quelque bateau et, allaient visiter les catholiques cachés comme eux en Virginie.

L'orage cependant qui ravageait le Maryland ne fit que passer. En 1656 le gouvernement anglais reconnut l'injustice commise contre lord Baltimore, et rétablit son autorité dans la colonie. L'acte de tolérance religieuse de 1649 fut de nouveau proclamé après qu'une amnistie générale eut été accordée à tous ceux qui avaient pris part à la rébellion. La liberté de conscience, grâce aux catholiques, reparaissait encore sur les bords de la Chasepeake.

Digitized by Google

Une troisième fois les fils de saint Ignace arrivèrent sur le champ de l'apostolat marylandais, mais toujours au milieu d'entraves que suscitaient les malheurs des temps. Leur recrutement devenait difficile. Ils étaient peu nombreux et ne pouvaient suffire aux besoins du ministère parmi les colons dont le nombre augmentait sans cesse. Lord Baltimore se plaignit même à Rome de cette pénurie d'ouvriers évangéliques. En conséquence, la congrégation de la Propagande envoya deux Pères franciscains en 1673. Trois autres religieux du même ordre rejoignirent en 1677 les premiers disciples de saint François. Trois Pères jésuites accompagnés de plusieurs frères vinrent aussi s'unir à la petite phalange de saint Ignace. Cet accroissement providentiel de missionnaires permit aux Pères de la Compagnie de Jésus d'ouvrir une école d'enseignement secondaire dans le Maryland. C'est là que les fils des premiers planteurs firent leur éducation libérale. Plusieurs d'entre eux, après avoir commencé en Amérique leurs études classiques, passèrent aux grandes institutions d'Europe. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

En même temps que se fondaient des écoles, s'agrandissait le champ d'action du clergé (1).

Après l'acquisition de la Nouvelle-Hollande par le roi Charles II d'Angleterre, on rencontre presque sur toute la côte Est des Etats-Unis, depuis le Connecticut jusqu'au Potomac, des catholiques dont l'influence sociale favorisa sans doute l'œuvre d'apostolat (2).

(1) En 1634, au moment même où la petite colonie marylandaise allait se fonder, la couronne d'Angleterre fit à un catholique du nom de Plowden une concession de terrain sur les bords de l'Hudson et Delaware, comprenant ce qui est actuellement Long Island et New-Jersey. Le but de Plowden était sans doute de créer un lieu de refuge pour les catholique persécutés, mais il ne paraît pas que son dessein se soit jamais réalisé. Les Suédois s'opposèrent avec opiniatreté à toute tentative de ce genre.

(2) Avant que les Calverts eussent établi leur colonie sur les bords du Potomac, quelques marchands de Hollande avaient déjà pris possession de l'île de Manhattan où se trouve aujourd'hui la cité de New-York. En 1609, le navigateur anglais Hudson au service de la compagnie hollandaise des Indes orientales entra dans le magnifique fleuve qui porte son nom et le remonta jusqu'au site devenu maintenant la ville d'Albany. La contrée entre le Delaware et l'Hudson se nomma Nouvelle-Hollande. La cité qui servait comme de capitale

Digitized by Google

Le duc d'York, frère du roi et catholique, reçut de la couronne la nouvelle province de New-York. Lui-même céda une partie du territoire qui lui était échu, le New-Jersey actuel, à un catholique, le comte de Perth, qui se proposait de fonder, lui aussi, un centre d'émigration pour ses compatriotes persécutés dans leur foi. Son dessein ne paraît pas avoir eu de meilleur succès que celui de Plowden. S'il fut impossible d'établir des colonies catholiques dans ces parties du continent américain, nous pouvons pourtant constater que des Anglais restés fidèles à l'Eglise de Rome se glissèrent progressivement dans les Etats actuels de New-York et de New-Jersey. L'histoire coloniale mentionne l'arrivée en 1674, de deux éminents catholiques, Antoine Brokholds et le lieutenant Baxter, dont l'autorité fut prépondérante dans le gouvernement de la colonie. En 1680, un autre catholique, William Douglas, fut élu membre de l'Assemblée législative de New-Jersey. Un catholique irlandais, le colonel Thomas Dongan, devint en 1682, gouverneur de New-York ; un jésuite, le Père Thomas Harvey, l'accompagna d'Angleterre en Amérique. C'est à propos du voyage de ce missionnaire que le P. Warmer, provincial de la Grande-Bretagne, écrivait ces lignes au général de la Compagnie de Jésus, à Rome. « Le Père Harvey passe à nos missions de New-York avec le consentement du gouverneur de la colonie. New-York est une cité assez populeuse pour nous faire espérer d'y fonder un collège auquel pourraient être envoyés nos Pères qui se trouvent maintenant

s'appelait Nouvelle Amsterdam. C'est aujourd'hui New-York. Dès l'origine tous les cultes y furent tolérés, les émigrants s'y rendirent bientôt de toutes les parties de l'Europe. On dit qu'il s'y parlait dix-huit langues. Peu de temps après, vers 1638, un certain nombre de Suédois s'établirent aux bouches du Delaware. Le pays habité par eux prit le nom de Nouvelle-Suède, mais en 1655 le gouverneur de la Nouvelle-Hollande s'en empara ; celui-ci dut céder presque aussitôt la place à un plus fort que lui. En effet, L'Hudson étant un des postes les plus favorables au commerce, l'Angleterre eut bientôt décidé d'envoyer une flotte qui se l'appropriat. La province de la Nouvelle-Hollande fut cédée à Charles II en 1674. Le roi la passa à son frère Jacques, le duc d'York, qui monté sur le trône sous le nom de Jacques II en fit une province royale dépendant directement de la couronne. Il nomma comme vice-roi de cette province et de toute la Nouvelle-Angleterre, Edmond Andros, déposé et emprisonné au moment de la révolution de 1689.

Digitized by Google

éparpillés dans le Maryland. De là, ils iraient selon les circonstances et les besoins du ministère, sur les terres de lord Baltimore et ailleurs.

Le duc d'York et le gouverneur Dongan encourageaient vivement, en effet, la création d'un nouvel établissement de mission à New-York. Il était important pour la politique anglaise de détacher les cinq nations iroquoises de l'amitié de la France, et on ne pouvait arriver à ce but qu'en remplaçant les Jésuites français par des religieux anglais du même Ordre (1). Ce projet, soit dit en passant, ne se réalisa pas.

Au Père Harvey se joignirent bientôt deux autres confrères. Ainsi s'organisait l'œuvre d'évangélisation parmi les colons au nord du Maryland (2).

La première assemblée législative tenue sous l'administration de Dongan, en 1684, vota une loi semblable à celle de la colonie baltimorienne en faveur de la tolérance religieuse. Aucun membre de la colonie professant la foi en Jésus-Christ ne devait être molesté, puni ou inquiété en matière de religion, pourvu toutefois que sa conduite ne troublât pas la paix publique. Les églises chrétiennes jouissaient de tout droit à l'exercice public du culte. Cette législation libérale donnait aux Jésuites les plus belles espérances pour la réalisation de leurs projets d'établissements d'éducation à New-York.

Tandis que le catholicisme s'implantait sur les bords de l'Hudson, ailleurs s'ouvraient aussi *des champs nouveaux* de zèle évangélique. Charles II, pour amortir une dette que la couronne avait contractée envers l'amiral Penn, accorda au fils de cet officier, le territoire qui comprend l'*état actuel de Pensylvanie*. Cette région était alors occupée par des calvinistes hollandais, des luthériens suédois et quelques catholiques. Penn, de la secte des quakers, y amena un nombre

(1) Les tribus iroquoises étaient répandues dans tout le territoire qui forme aujourd'hui l'Etat de New-York.

(2) Les catholiques possédaient près du fort de New-York, dans un quartier appelé aujourd'hui Bowling green, une chapelle desservie par deux prêtres, sous le patronage du gouverneur lui-même. Dans les environs de ce modeste oratoire, les Jésuites avaient ouvert une école de latin. C'était la cloche de la petite église de la citadelle qui annonçait les exercices de classe.

Digitized by Google

considérable de ses coreligionnaires. Là encore, la liberté des cultes fut solennellement proclamée. Toute personne établie dans la province, confessant et adorant le Dieu tout-puissant et éternel comme créateur et maître du monde, si elle se faisait un devoir de vivre *en paix* et de *respecter* la justice dans la société civile, ne devait être ni inquiétée, ni punie pour ses opinions religieuses ou ses pratiques de culte. Nul ne pouvait être forcé à contribuer de ses deniers au service religieux ou à l'entretien des ministres de religion.

Une pareille tolérance ne pouvait qu'être favorable aux catholiques et aux missionnaires.

Le nombre des fidèles vint-il correspondre aux intentions libérales de Penn? L'histoire ne mentionne aucun essai de colonisation catholique à ce moment. Il est à présumer cependant que plusieurs familles durent s'établir dans ces parages. Les Jésuites passant et repassant entre New-York et le Maryland les visitaient occasionnellement. Quant à la Virginie, le nombre des fidèles devait être plus restreint; peut-on dire même qu'il s'en rencontrait un seul?

Telle était la situation de l'Eglise en Amérique lorsque Charles II mourut, après avoir embrassé, dit-on, la foi romaine en secret (1). Son frère Jacques, catholique, lui succéda. Un des premiers résultats du nouveau régime fut la création, en 1685, d'un vicariat apostolique en Angleterre. Ce malheureux pays, autrefois l'île des saints, n'avait pas eu d'évêques depuis la persécution d'Elisabeth.

Il fut divisé en quatre provinces ecclésiastiques : celle de Londres, de l'Ouest, du Centre et du Nord. Les catholiques

(1) D'après des documents dont il n'y a pas lieu de discuter ou d'étudier ici l'authenticité, Charles II, à la suite d'entretiens avec M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice, aurait fait en 1655 son abjuration, qu'il crut ne devoir point rendre publique pour des raisons d'Etat. (Voir Faillon, *Vie de M. Olier*, tome II, pages 324-342). Du moins, il tint à épouser une princesse catholique malgré les instances de la cour d'Espagne pour l'unir à une princesse protestante de Danemark ; il leva le séquestre sur les biens d'un grand nombre de catholiques, fit élargir tous les prêtres et religieux incarcérés, et entrer dans la chambre haute, des Lords catholiques. Il demanda, en 1662, un concordat à Alexandre VII pour établir la liberté de conscience dans ses Etats. Il serait mort catholique. (Voir *Histoire d'Angleterre*, de Lingard, 4e volume, page 254, traduction française, 4e édition.)

Digitized by Google

d'Amérique et leur clergé furent placés sous la juridiction du Vicaire apostolique de Londres. Cet état de choses subsista jusqu'à la nomination de Mgr Carroll, comme Préfet apostolique aux Etats-Unis en 1784.

Pleine de promesses apparaissait donc la situation politique et religieuse en Amérique. Le Maryland, la Pensylvanie, la province de New-York étaient animés du même esprit de tolérance et de liberté. Le roi d'Angleterre était catholique. Les gouverneurs de ces différentes colonies n'étaient pas hostiles à la foi, et la surveillance de l'autorité ecclésiastique, bien qu'exercée à distance, ne laissait pas que d'être une garantie d'ordre et de vitalité.

L'histoire a le devoir de remarquer pourtant que très lents furent les progrès du catholicisme dans le Maryland pendant cette période que nous venons de parcourir. Les missionnaires franciscains n'étaient guère que cinq ou six sur ces terres et les Jésuites s'étaient peut-être trop hâtés de transférer leur centre d'action à New-York.

Le règne de Jacques II fut trop court pour permettre à l'Eglise de s'étendre dans les colonies anglaises. Il ne peut entrer dans le cadre de cette histoire de raconter les complots tramés pour détrôner le monarque, au profit de Guillaume d'Orange, gendre du roi et stathouder de Hollande. La haine des anglicans de toute nuance contre les papistes avait atteint sous Charles II et Jacques II les limites de l'invraisemblable (1) Tout semblait être prêt dans les possessions anglaises pour aider et propager la révolution. L'administration autoritaire du vice-roi Andros, avait semé partout le mécontentement. A peine la nouvelle de la chute du roi Jacques et de l'avènement de Guillaume d'Orange eut-elle pénétré dans le Nouveau-Monde, qu'un fanatique, nommé Leister, s'empara du gouvernement de New-York. En même temps, un ministre protestant, Coode, envahissait le Maryland. Une troisième fois, la liberté religieuse dut s'avouer vaincue. L'orage éclata sur tous les points à la fois. A New-York, le gouverneur Don-

(1) Voir Marion, *Histoire de l'Eglise*, 3e volume, pages 344-345, avec bibliographie.

Digitized by Google

gan et les prêtres furent traqués comme des bêtes sauvages. Le P. Harvey, forcé d'abandonner sa mission, atteignit à pied le Maryland où il se cacha pendant quelque temps, puis, obligé de fuir encore, revint à son poste en secret pour se dévouer au ministère des âmes. Il mourut épuisé de fatigues et de souffrances.

Une ère de persécution commençait, triste période de près de cent ans, où tout espoir de vie catholique semblait à jamais perdu.

## CHAPITRE II

### LA PÉRIODE DES LOIS PÉNALES

### 1689-1774

Un des premiers actes administratifs de Coode, l'usurpateur du Maryland, fut de gagner les faveurs de l'Angleterre par de calomnieuses accusations contre la religion catholique. « Des chapelles et des églises, écrivit-il au roi, ont été partout érigées à l'usage de l'idolâtrie papiste et de la superstition. Un certain nombre d'enfants ont été placés sous la tutelle des Jésuites. Des prêtres et des laïques papistes se servent de tous les moyens que l'artifice ou la malice peuvent suggérer, pour détourner les habitants de l'obéissance et de la loyauté dues à Votre Majesté. Ils prient pour le succès des forces papistes en Irlande (1) et font des vœux pour le succès de la politique française en Angleterre. »

Heureux de saisir cette opportunité, le roi Guillaume, au mépris des droits de lord Baltimore, s'empressa de déclarer le Maryland province royale. Le gouverneur Copley, envoyé par Sa Majesté britannique, eut à cœur d'inaugurer son administration par la convocation d'une Assemblée législative d'où furent haineusement exclus les catholiques.

(1) Jacques II, après avoir cherché un refuge en France, se rendit en Irlande où il réunit une armée contre Guillaume d'Orange. Louis XIV envoya le maréchal d'Humières contre les troupes hollandaises commandées par le prince de Waldec.

Digitized by Google

Après avoir reconnu l'autorité du nouveau gouvernement anglais, les représentants du Maryland décrétèrent l'établissement officiel de la religion protestante dans la province. Bien qu'il n'y eut encore aucun clergyman pour le service du culte anglican, des paroisses épiscopaliennes furent établies un peu partout, et les habitants obligés à un impôt de quarante livres de tabac par an pour la construction d'églises. Les catholiques, pendant près d'un siècle, se virent ainsi forcés de contribuer aux frais d'un culte qu'ils ne pouvaient reconnaître, et à la subsistance de prédicateurs de l'hérésie.

Le siège du gouvernement colonial fut transféré de Sainte-Marie à Anne-Arundel pour enlever à ce premier berceau du catholicisme toute influence religieuse ou politique. De fait, il ne reste plus de Sainte-Marie aujourd'hui que quelques ruines éparses et une église protestante bâtie avec les matériaux de la première chapelle qu'y avaient construite les Jésuites.

L'hostilité contre le catholicisme devint de plus en plus manifeste et irréductible Le dévouement du clergé pendant une épidémie en 1697, fut même le sujet d'amères récriminations et la cause d'une intense irritation contre l'Eglise.

A la suite de quelques conversions, produites par le spectacle de la charité héroïque des Pères envers les malades, un ministre épiscopalien se plaignit en termes violents au gouverneur, et l'Assemblée législative délibéra sérieusement pour savoir s'il ne serait pas opportun d'arrêter une pareille propagande. N'ayant osé pousser le cynisme sectaire jusqu'à ce degré, les députés exigèrent et décrétèrent que le livre des « Prières communes » serait exclusivement en usage dans toute église publique.

Jusqu'à l'an 1700, les lois vexatoires ou persécutrices atteignirent également toutes les *confessions* chrétiennes non épiscopaliennes, mais, en 1702, la tolérance religieuse s'étendit à toutes les sectes protestantes dissidentes ; les catholiques seuls furent mis hors le droit commun et durent subir le joug de l'oppression.

En 1704, différentes lois furent votées à la Chambre pour arrêter définitivement toute expansion du catholicisme dans la province. D'après ces règlements, quiconque baptiserait

Digitized by Google

un enfant de parents non catholiques, dirait la messe, exercerait une fonction ecclésiastique ou tenterait d'amener à la foi catholique un sujet de Sa Majesté Britannique, serait soumis à une amende de cinquante livres et à un emprisonnement de six mois. La récidive faisait encourir la peine de déportation en Angleterre pour y subir la rigueur des lois existantes contre le papisme. Le même châtiment fut décrété contre tout adepte de la religion papiste qui tiendrait une école ou se permettrait de donner l'hospitalité à des enfants catholiques en vue de leur éducation. D'après la même législation tout jeune homme qui, dans les six mois après sa majorité, n'aurait pas prêté les serments requis d'allégeance à la couronne et de fidélité à l'Eglise protestante, serait reconnu incapable de recevoir des terres en héritage par ligne descendante. Son plus proche parent, protestant, le supplantait dans ses droits.

Tout catholique, d'ailleurs, devenait inhabile à acquérir des biens fonciers. Les familles qui envoyaient leurs enfants à l'étranger dans une institution catholique étaient soumises à une amende de mille livres de tabac. Non satisfaits encore, les députés ne craignirent pas de voter une amende de vingt livres pour quiconque amènerait au Maryland un papiste irlandais pour y cultiver la terre.

Cette inhumaine législation a été dénoncée, stigmatisée par tous les historiens du Maryland. C'était peut-être moins le fait de l'Assemblée législative que de la haine invétérée du fanatique gouverneur Seymour. Il en est, hélas, souvent ainsi dans les pays les plus civilisés. L'avilissement des volontés devant un gouvernement de caprice et de persécution est bien l'un des plus navrants spectacles des sociétés modernes. Les colons protestants eux-mêmes, il faut le dire à leur avantage, n'étaient point disposés à aller jusqu'à ces excès. Les principaux représentants du commerce de la colonie et quelques planteurs influents se sentirent blessés dans leur idéal d'honnêteté à la vue des injustices commises par Seymour et sa servile assemblée. Grâce à eux la loi fut tenue en suspens pendant huit mois, après lesquels la reine Anne d'Angleterre, en réponse à leur requête, l'abolit définitivement en 1705.

L'acte bienveillant de la reine entraîna comme conséquence

Digitized by Google

pour les fidèles, la permission d'avoir leurs services religieux dans des oratoires particuliers. Ce fut par le culte privé, pour ne pas dire secret, que se conserva le catholicisme dans le Maryland, pendant plusieurs générations.

Un triste événement vint porter un coup fatal aux catholiques de la colonie en 1713. Pour regagner son autorité sur le Maryland, Bénédict-Léonard Calvert, héritier de la maison de Baltimore, renonça publiquement à la religion de ses ancêtres. L'apostasie était, hélas ! le prix que demandait l'Angleterre pour restaurer à la famille des fondateurs de la colonie ses droits incontestés.

Depuis lors, les rejetons de Baltimore furent élevés dans le protestantisme. Cette honteuse désertion de la foi exerça une funeste influence. Plusieurs riches catholiques de la province suivirent cet exemple pour éviter les dangers qui menaçaient les colons fidèles à leur foi, ou du moins pour obtenir leur liberté civile et arriver aux charges publiques. En effet la persécution s'accentua et la voie s'ouvrit de plus en plus large à de nombreuses défections. En 1716, les serments du test contre toute autorité pontificale et le dogme de la transubstantiation furent exigés de tous les fonctionnaires. Assister à la messe ou recevoir la communion suffisait pour être impitoyablement exclu de tout emploi dans l'administration. Ces actes religieux privaient même les délinquants de leurs droits de vote et les rendaient inhabiles à occuper aucun poste politique.

La défense de participer aux élections fut même bientôt générale. « Vu que, malgré toutes les mesures prises jusqu'à présent, pour arrêter le progrès du papisme, dit un décret de ce temps, les adeptes de la secte romaine se multiplient et que même un bon nombre d'habitants épousent leurs intérêts au détriment de l'Eglise établie, tous les papistes de profession seront désormais privés de leurs droits de vote. »

En dépit de toutes ces haines persécutrices, et malgré les douloureuses apostasies auxquelles je viens de faire allusion, les Marylandais loyaux semblaient puiser dans l'épreuve un indomptable courage. L'influence des zélés missionnaires dans la colonie devenait tous les jours plus sensible jusqu'au cœur

Digitized by Google

même de la province, à Annapolis, la capitale du Maryland (1).

En 1723, le nombre des Pères Jésuites était de douze. Les Franciscains abandonnèrent le Maryland et laissèrent aux fils de saint Ignace la direction de toutes les missions de la colonie et des provinces voisines.

La Pensylvanie n'adopta pas le système de persécution qui déshonorait les autres territoires anglais. Ce n'est pas qu'il ne fût nécessaire à Penn d'être prudent dans la mise en œuvre de l'acte de tolérance religieuse par lequel il avait inauguré son administration au Nouveau-Monde. Les lois pénales d'Angleterre étaient en constante contradiction avec l'esprit qui l'animait. Grâce à la sagesse qui caractérisa son gouvernement, il sut éviter toute collision avec le pouvoir royal et sauvegarder la liberté religieuse de ses colons. Les Pères Jésuites purent s'établir sur la lisière de la contrée pensylvanienne. Ils acquirent en 1706, sur les bords du fleuve Bohemia une propriété qui prit le nom de Saint-François-Xavier. C'est de là que ces fervents religieux rayonnèrent dans la Pensylvanie, le Delaware, le New-Jersey, le Maryland, et jusqu'à New-York.

L'histoire mentionne la fondation à cette époque d'une mission à Apoquinimink dans le Delaware, la construction d'une chapelle catholique près de Philadelphie et la création de la paroisse Saint-Joseph dans la capitale même de la Pensylvanie. Peu à peu les émigrants catholiques d'Allemagne accrurent leur nombre et avec eux arrivèrent d'Europe des Pères Jésuites de la même nationalité. Nous voyons, en 1745, s'élever dans ces régions une école d'enseignement secondaire dont les premiers élèves, Charles Carroll de Carrolton, le futur signataire de l'Indépendance, et John Carroll, le futur évêque de Baltimore, devaient jouer un si grand rôle dans l'histoire de la République américaine.

La prospérité de cet établissement ne fut pas sans susciter,

(1) Les Carrolls, dont l'Histoire nous parlera plus tard, possédaient en 1720, dans cette petite bourgade, une résidence familiale à laquelle était attaché un chapelain pour les services religieux. Charles Carroll, bien que connu pour sa fidélité à la foi romaine, ne tombait pas sous les coups des lois pénales à cause de son titre d'agent des Lords Baltimore.

Digitized by Google

on devait s'y attendre, les jalousies et les colères vindicatives des ministres protestants de la province, ce qui n'arrêta nullement le zèle des fiers enfants d'Ignace de Loyola.

En contraste frappant avec le gouvernement de Penn apparaît celui de Virginie. Quelques familles catholiques s'étaient établies sur les bords du Potomac, et des prêtres les visitaient par intervalle. C'en fut assez pour ouvrir contre le catholicisme une ère de persécution violente. Il est difficile de trouver dans l'histoire de l'Eglise une sévérité de législation comparable à celle qui régit la colonie virginienne à cette époque. Toute fonction publique fut interdite aux catholiques sous peine d'une amende de mille livres de tabac ; aucun prêtre n'avait la permission de rester dans la province. Tous les colons devaient, de par la loi, assister aux offices religieux de l'Eglise anglicane. Les catholiques n'avaient aucun droit de vote, toute tentative par eux à prendre part aux élections était punie d'une amende de cinq cents livres de tabac. Ils ne pouvaient même être admis comme témoins dans les cours de justice. Il n'était permis à aucun membre de la religion papiste de posséder un cheval d'une valeur de plus de cinquante dollars.

Dans l'état de New-York, l'Assemblée législative de 1691 commença par déclarer nuls et sans force les actes du Parlement de 1683 qui avait admis la liberté. Le système général de proscription date surtout de l'année 1700. Le comte de Bellemont, gouverneur, obtint de l'Assemblée législative des mesures d'intolérance religieuse semblables à celles du Maryland. « Vu que, lisons-nous dans les considérants de la loi, plusieurs Jésuites et des missionnaires papistes sont venus s'établir dans cette province pour détacher les Indiens de l'obéissance due à Leurs Majestés et les exciter par leurs intrigues à la sédition (1), tout prêtre restant dans la colonie

(1) L'injustice d'une pareille loi apparaît encore plus évidente, si l'on considère que les Iroquois, au milieu desquels s'étaient répandus les vaillants apôtres de notre foi, n'étaient pas les sujets du roi d'Angleterre ; ni les Canadiens, ni les Iroquois eux-mêmes n'admettaient à ce moment que les guerres entre l'Angleterre et la France, eussent livré les Indiens de ces régions de l'État de New-York à la domination de la Grande-Bretagne. L'Histoire des Missions iroquoises donne le démenti formel aux assertions du comte de Bellemont.



Digitized by Google

sera considéré comme incendiaire, fomenteur de désordres, dangereux pour la paix publique, ennemi de la religion chrétienne, et puni de bannissement perpétuel. »

D'après les mêmes édits de persécution, tout prêtre qui, après avoir été incarcéré pour motif de prosélytisme s'était évadé de sa prison, devenait passible de condamnation à mort s'il était pris. Donner asile à un prêtre était un crime puni d'une amende de deux cents livres de tabac, le coupable devait être livré trois jours au pilori. Les catholiques furent aussi privés de leurs droits de vote. En 1718, une récompense légale de cinq cents dollars fut promise à quiconque dénoncerait un ministre de la foi romaine. Inutile de décrire en détail la législation de même nature que votèrent les assemblées législatives de Massachussets, et de toutes les colonies du nord.

Un acte colonial de la Nouvelle-Angleterre, en 1647, ordonnait que tout Jésuite rentrant dans la province après en avoir été banni, serait pendu. Les Blue-laws du Connecticut condamnaient à mort tout prêtre résidant dans la région. La persécution, en devenant universelle, ne fit qu'enflammer partout les haines. Elle redoubla de violence encore dans le Maryland. Ecrasés sous un double impôt, les catholiques n'arrivaient pas même à calmer, au prix des criantes injustices dont ils étaient victimes, les jalousies et l'antagonisme de la population protestante. Les journaux, les brochures pamphlétaires venaient encore exciter les passions contre eux. On se plaignait de leur nombre croissant, de leurs richesses foncières, de leurs écoles qui devenaient pour l'Etat une perpétuelle menace. Si loin furent portées les lois persécutrices, les vexations et les violences que l'idée d'émigrer à la Louisiane fut sérieusement mise en considération par quelques-uns des plus opulents planteurs catholiques. L'esprit public attribuait à la population restée fidèle à Rome toutes les difficultés d'ordre international que suscitaient en ces temps les guerres entre l'Angleterre et la France. N'est-ce pas toujours par l'accusation d'antipatriotisme lancée contre les enfants de l'Eglise que la haine religieuse cherche à se satisfaire? Ce caractère de tyrannie soupçonneuse et calomniatrice apparut au grand jour dans

Digitized by Google

l'infâme traitement que subirent à cette époque les Acadiens. Il ne m'est pas donné de raconter dans ces pages les origines, le développement des colonisations de Terre-Neuve, ni de décrire les diverses étapes de la conquête qu'en fit l'Angleterre (1). Qu'il suffise de dire qu'après le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, c'est-à-dire à la fin des hostilités entre la Grande-Bretagne et la France, les autorités anglaises résolurent d'en finir avec cette vaillante race restée inébranlablement fidèle à sa foi. Sept mille Acadiens furent jetés hors de leurs foyers, disséminés sans pitié sur les côtes de l'Océan depuis les bords du Massachussets jusqu'à la Géorgie, sans qu'on eût égard aux liens les plus sacrés de la famille. L'histoire s'est fait un devoir de graver dans le souvenir des hommes l'inhumaine cruauté avec laquelle le persécuteur assouvit sa haine du catholicisme sur ces malheureuses victimes. Un certain nombre de ces tristes exilés poursuivirent leur chemin jusqu'aux terres coloniales françaises. La grande majorité fut absorbée dans les colonies anglaises, où ils perdirent leur nationalité, leur langage et leur foi. Neuf cents d'entre eux débarquèrent au Maryland, mais aussitôt défense fut faite aux catholiques de les recevoir. Des pétitions, des protestations surgirent de tous côtés dans la population protestante pour faire rejeter plus loin ces infortunés à la dérive comme des épaves humaines indignes d'attirer un instant la sympathie.

Un petit groupe atteignit cependant Baltimore et trouva chez les Irlandais catholiques de cette cité nouvellement fondée, une hospitalité chrétienne vraiment digne de leur foi. Là, ils purent fixer leur demeure. Le Père Ashton, chapelain des Carrolls au manoir de Doughoregan, venait les visiter par intervalle et célébrer la Sainte Messe dans une maison privée (2). Ce fut l'origine de la première paroisse dans la future métropole de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Elle se composait d'environ quarante familles dont la plupart ve-

(1) Voir l'*Université catholique*, juin 1905 : « Les Missions sulpiciennes ».

(2) Maison d'Edouard Fotteral, un marchand irlandais, au coin nord-ouest des rues Fayette et Calvert d'aujourd'hui.

Digitized by Google

naient de l'Acadie. Il n'y a de cela guère plus de cent cinquante ans ! (1).

Vers l'an 1756, d'après un rapport envoyé à Rome par Mgr Challonner, vicaire apostolique de Londres, il y avait quatorze Pères Jésuites dans les missions du Maryland et de la Pensylvanie. Les catholiques dispersés sur la vaste étendue des colonies étaient au nombre d'environ quinze mille sur une population totale de trois millions d'âmes. Quelques modestes oratoires construits çà et là, à de grandes distances, servaient de lieux de réunions aux pauvres fidèles. « Nos missionnaires, dit Mgr Chalonner, exercent leur ministère auprès de quelques fidèles en Virginie, sur les frontières du Maryland et dans le New-Jersey. Pour le reste, dans les Etats de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, s'il y a quelques catholiques épars, ils ne jouissent d'aucun exercice de leur religion et d'aucun secours spirituel, parce que nul Père ne peut y aller. » Chaque prêtre, dit un document du temps, célébrait la sainte Messe chez lui deux fois par mois. Les deux autres dimanches, il visitait les stations. « J'ai souvent voyagé à cheval trois cents milles par semaines, écrivait un missionnaire, et autant la nuit que le jour. » En 1773, quand la Société de Jésus, frappée par la bulle *Dominus ac Redemptor* de Clément XIV, fut obligée de se dissoudre, les Pères missionnaires sécularisés et quelques autres prêtres formèrent le premier clergé paroissial de l'Amérique anglaise (2).

(1) L'origine de la ville de Baltimore date de l'an 1729. Le Maryland n'avait jamais eu le goût des villes. Comme il a été dit plus haut, les courants d'eau de la région faisaient de chaque plantation comme un petit hâvre, qui donnait au commerce toute facilité. La nécessité de former de grands centres ne se faisait point sentir. Sainte-Marie et Annapolis furent pendant l'espace de cent ans, les seules bourgades de la province; encore étaient-elles plutôt des centres politiques que des milieux commerciaux. Ce fut en 1729 que quelques planteurs des bords du Potapsco désirèrent agrandir leur débarquement de marchandises. Ils achetèrent aux Carrolls environ soixante acres de terrain qui côtoyaient la rive nord du fleuve dans le quartier de la ville de Baltimore appelé aujourd'hui le Bassin. C'est là qu'ils posèrent les premières fondations de la grande cité du Maryland. Malgré les avantages que présentait une pareille situation, le développement de cette nouvelle station ne s'opéra qu'avec lenteur; après vingt ans, il n'y avait encore qu'une vingtaine de maisons et une centaine d'habitants. Baltimore compte aujourd'hui 500.000 âmes.

(2) Quelques marchands canadiens purent s'établir dans les colo-

Digitized by Google

A plusieurs reprises, pendant la période des lois pénales, il fut question dans ces Assemblées législatives, de confisquer les biens des religieux. C'eût été le meilleur moyen de détruire d'un seul coup le culte catholique dans le Maryland. On n'osa pas, en ce siècle classique d'intolérance religieuse, attenter aux principes de la propriété individuelle. Le progrès dans l'oubli des lois primordiales de l'équité naturelle, c'est notre pauvre pays de France, qui devait follement le promouvoir au XX^e siècle contre les mêmes ordres religieux.

Inutile d'ajouter que dans les circonstances que je viens de décrire, la foi ne pouvait être dans la colonie anglaise d'une vie très intense. Outre les oppressions persécutrices qui entravaient toute action catholique, il manquait peut-être aux fidèles un stimulant que l'expérience a démontré être de la plus grande importance pour conserver et accroître dans les âmes les convictions et les pratiques religieuses.

Les Marylandais catholiques ne contribuaient pas de leurs propres deniers à leur culte et le clergé, par le fait même, ne pouvait prendre dans les intérêts vitaux du peuple, cette part profonde qui résulte du dévouement commun à la même cause ; il ne pouvait se créer entre fidèles et pasteurs cet attachement intime qui naît de la communauté des intérêts spirituels et temporels. L'entretien du prêtre par les fidèles est la source naturelle d'une compénétration d'âmes dont nous avons si grand besoin aujourd'hui.

Tel était le catholicisme au Nouveau-Monde, à la veille de la révolution qui allait créer la grande République des Etats-Unis d'Amérique.

Comme je l'ai dit plus haut, les missionnaires du Maryland et des colonies anglaises recevaient leur juridiction du Vicaire apostolique de Londres. Cette subordination des missions américaines aux pouvoirs d'un ecclésiastique résidant en

nies du nord des Etats-Unis. Plusieurs apostasièrent. L'Histoire cite une lettre écrite par un prêtre de Saint-Sulpice de Montréal pour ramener à la foi une Canadienne de Boston. Cette lettre traduite en anglais produisit, paraît-il, une grande émotion dans ce milieu puritain. Le gouverneur de la Province crut devoir y répondre. Ce fut le premier document catholique sorti de la presse bostonnienne. Voir Gil Mary Shea. *Colonial days*, page

Digitized by Google

Angleterre n'était pas sans inconvénient. Mgr Chalonner représenta lui-même à la Congrégation de la Propagande qu'il ne pouvait pas visiter en personne les régions transatlantiques dont il avait la charge, ni même se procurer les informations nécessaires pour connaître et réprimer les abus. Il faisait observer en même temps qu'il lui était impossible, par manque de ressources, de fournir aux colonies un clergé diocésain, et qu'en conséquence les fidèles y vivaient et y mouraient sans recevoir le sacrement de Confirmation.

La question de la nomination d'un vicaire apostolique en Amérique fut, de fait, agitée à Rome avant que les Etats-Unis eussent conquis leur indépendance ; mais, ajoutait Mgr Chalonner, peut-être ce nouveau régime ne serait-t-il pas goûté de tous, et facilement trouverait-on un motif à le rejeter dans la prétendue opposition que pourraient y faire les gouvernements.

Dans un autre rapport envoyé à la Propagande en 1763, le même Mgr Chalonner suggérait l'idée que l'évêque de Québec, maintenant que le Canada et la Floride étaient soumis à l'Angleterre, pût, avec le consentement du gouvernement britannique, étendre sa juridiction sur les colonies et les îles anglaises. Ce plan n'était pas, il est vrai, son idéal, il préférait la création de deux ou trois vicariats apostoliques en Amérique; mais, je prévois, écrivait-il à son agent à Rome, que l'exécution de ce dessein rencontrerait de grandes difficultés, partout, spécialement au Maryland et dans la Pensylvanie, où les Pères exercent depuis si longtemps le ministère des missions.

Les raisons, en effet, pour lesquelles les fidèles et les Jésuites pouvaient ne point voir d'un œil favorable le projet en question étaient graves. Les colonies avaient loyalement reconnu la maison de Brunswick, Rome était attachée aux Stuarts et soutenait les droits de Charles-Edouard (1) au trône d'Angleterre. Le frère de celui-ci, le cardinal d'York, aurait donc, on le pensait du moins, une influence considé-

(1) Charles-Edouard, dit le prétendant, fils de Jacques Stuart et petit-fils de Jacques II.

Digitized by Google

rable sur la nomination d'un évêque en Amérique. De là naissait parmi les catholiques américains la crainte qu'on ne promût à la charge épiscopale un ecclésiastique non qualifié comme *persona grata* auprès des autorités religieuses ou à la Cour d'Angleterre, et dans ce cas surgissait le danger de voir se renouveler des actes de persécution plus que jamais sévères contre l'Eglise. D'ailleurs le cardinal d'York était connu pour son peu de sympathie envers la Société de Jésus, on l'accusait même de préparer sourdement la suppression de l'Ordre. Sous l'empire de ces inquiétudes, on protesta en Amérique contre la nomination d'un évêque.

C'est lamentable, s'écriait alors Mgr Chalonner, qu'un si grand nombre d'âmes aient à vivre et à mourir sans la grâce du sacrement de Confirmation, sous prétexte qu'il pourrait y avoir des dangers de persécution. Il ne me semble pas qu'une telle conséquence doive s'ensuivre, si l'évêque de Québec qui n'est pas à de si grandes distances de ces régions, est invité à venir administrer ce sacrement au moins une fois. Les missionnaires américains, de fait, ne s'opposaient point à cette visite occasionnelle ; le cardinal Castelli écrivit même en 1771, que c'était le désir de la Propagande d'envoyer aux colonies américaines l'évêque canadien. Rien ne se fit cependant. La cause probable de cette inaction dut être le refus du gouvernement anglais à accorder la permission au prélat, de crainte d'offenser les colonies, en leur faisant croire qu'on étendait aux catholiques du Maryland et de la Pensylvanie la tolérance accordée au Canada par « l'*acte de Québec* ».

Ceci demande quelques lignes d'explication :

En vertu des premières chartes qui semblaient faire aux colonies des concessions de terre d'un océan à l'autre, les provinces de Massachussets, Connecticut, New-York, Maryland et Virginie réclamaient leur part du territoire nord-ouest comprenant l'Ohio, l'Indiana, le Michigan, le Wisconsin et l'Illinois. Ces régions primitivement occupées par la France, venaient d'être conquises par l'Angleterre. Les colonies britanniques en Amérique n'avaient jamais eu d'intérêts commerciaux où autres engagés dans ces vastes districts à peu près inconnus. La Grande-Bretagne ne tenait donc pas à

Digitized by Google

reconnaître aux autorités coloniales des droits qui lui paraissaient vagues, et dérivés, à tort ou à raison, de chartes que la Couronne avait concédées dans un temps où l'on ne connaissait presque rien de la géographie de l'intérieur du continent. En réalité, les populations du nord-ouest avaient été placées, aussitôt après la conquête anglaise, sous l'administration d'un représentant de l'Angleterre résidant à New-York. Pour établir une sorte d'organisation régulière dans ces contrées, un projet de loi avait été présenté en 1774 au Parlement anglais qui l'adopta sous le nom d'*acte de Québec*.

D'après ce document législatif, le territoire du nord-ouest américain devait être annexé au Canada ; la couronne d'Angleterre rejetait les prétendus droits des colonies et reconnaissait officiellement l'Eglise catholique dans ces régions, en lui conservant tous les privilèges accordés autrefois au clergé sous la domination française. Il était de plus statué que le Canada et le territoire nord-ouest continueraient d'être gouvernés par les lois françaises. En tout cela, d'ailleurs, l'Angleterre ne faisait que rester fidèle au traité de Paris (1763). Après un violent débat, la loi fut votée au Parlement anglais en 1774.

Cet « acte de Quèbec » (c'est sous ce titre que la loi fut connue), souleva, comme on devait s'y attendre, les passions des protestants fanatiques en Angleterre et en Amérique. Le congrès continental américain tenu en 1774 le dénonça comme extrêmement dangereux, et un empiètement formel sur les droits des colonies. « De par la Constitution, lisait-on dans une protestation adressée au peuple, le Parlement ne peut ni reconnaître, ni établir une religion dont les dogmes sont impies et sanguinaires ; il n'a aucune autorité pour constituer une forme arbitraire de gouvernement dans aucune partie du monde. En vertu de cet acte, le Canada, déjà détaché de nous par ses préjugés religieux, acquiert une telle extension et se trouve gouverné de telle manière qu'il peut, avec le nombre croissant des catholiques arrivés d'Europe, devenir un formidable adversaire des colonies protestantes, une perpétuelle menace contre leur liberté. »

Cette malheureuse agitation des colonies contre le Canada

Digitized by Google

faillit être fatale à la cause même de l'indépendance américaine comme nous le verrons plus tard.

La rage trop bruyante des politiciens ne parut pas cependant trop agiter le peuple. La méfiance de l'opinion à l'égard des citoyens catholiques s'évanouissait peu à peu. Les faits étaient plus forts que les préjugés. De graves événements politiques commençaient à ébranler le continent américain. Ils vont nous laisser apercevoir à travers leur obscure complexité, les premiers rayons de la liberté religieuse et nous acheminer providentiellement à l'organisation hiérarchique de l'Eglise catholique sur le nouveau continent (1).

(1) A propos de cette période de persécution que je viens de décrire, je suis heureux de reproduire ici la nouvelle donnee par l'*Univers* du 24 février 1908. L'association des élèves de Carlow, pour le Canada et les Etats-Unis, a voté des protestations contre la persécution que subit l'Eglise en France. « Nous, est-il dit dans l'intéressant document, enfants de la persécution, adressons le témoignage de notre sympathie au clergé de France en cette heure d'épreuve. Nous avons la confiance que, comme notre patrie est sortie intacte des rigueurs du temps des lois pénales, le courage et la fidélité de la France auront raison des tristesses presentes, ajouteront de nouveaux lauriers à son ancienne foi et jetteront un nouveau lustre sur la fille aînée de l'Eglise. »

ANDRÉ.

Digitized by Google

# AUTOUR D'UN MIRACLE

Ou les mots n'ont pas de sens, ou le cas de Mlle Marguerite Simon (de Nîmes), relève du plus pur surnaturel. Sa guérison offre tous les caractères du fait miraculeux le moins contestable, et aussi le plus déconcertant pour la sagesse d'Hippocrate. Mais voilà, la Faculté se récuse.

***

## Faut-il donc se passer de la Faculté ?

On voudra bien supposer, j'espère, que je ne me dissimule pas la gravité d'une pareille hypothèse. La Science règne au XXe siècle, elle règne et gouverne. Comme ses arrêts donnent aux événements une importance mondiale ou une vie immortelle, son silence fait rentrer toutes choses dans le néant. C'est, toutefois, sa faute, si dans l'histoire de Mlle Marguerite Simon, les ignorants perplexes demeurent livrés, les malheureux, à leur seule misère intellectuelle. Au lendemain de son retour de Lourdes, les parents de la jeune fille prièrent son médecin de venir constater la guérison. Pendant deux ans, ce médecin avait prodigué à Marguerite des soins dévoués, paraît-il, et intelligents, mais inefficaces. Atteinte d'une arthrite (1) aux deux genoux, Marguerite était dans toute la rigueur du terme, une infirme ; elle ne pouvait marcher qu'avec des béquilles. L'histoire de ses maladies antérieures est longue, grave et complexe. Je

(1) Cette arthrite était, m'a-t-on dit, d'origine tuberculeuse.

Digitized by Google

n'essaie même pas de l'esquisser, crainte de commettre quelque inexactitude. Outre qu'elle souffrait des reins et de l'estomac, elle avait dû porter, jadis, un corset spécial, et comprimer sa jambe gauche dans un appareil inamovible. Durant ces deux dernières années (1905-1907), la maladie retenait la jeune fille chez elle. Malgré son désir très ardent d'assister aux offices de sa paroisse, elle n'est allée à l'église que deux ou trois fois, en deux ans. Une voiture la transportait devant le portail de Saint-Charles, et de là, elle se rendait péniblement à sa place, bien entendu en s'aidant de ses béquilles.

Depuis son retour de Lourdes, Mlle Marguerite Simon parcourt d'un pas rapide et sûr les rues de son quartier.

Pourquoi le médecin refusa-t-il de venir donner à cet événement à tout le moins intéressant, une manière de consécration officielle? Je l'ignore. La Faculté a quelquefois des raisons d'agir qu'il n'appartient pas au grand public de juger. Le fait certain, c'est que le médecin ne vint pas revoir Marguerite. Il y eut mieux encore. La jeune fille rencontra certain jour dans une rue étroite, celui qui l'avait si bien soignée, pendant deux ans; il ne parut pas la reconnaître.

D'autres médecins ont examiné, depuis, la jeune miraculée, mais leur tardif témoignage est dépourvu de cette haute signification officielle qui donne leur prix, en France, aux brevets, certificats, diplômes et pièces diplomatiques. Ah ! nous sommes devenus très exigeants en matière de décorations et d'estampilles, et surtout de miracles. Rien n'existe sans l'Etat, l'Académie ou la Faculté.

Le dédain de cette dernière est-il donc à ce point redoutable qu'on doive garder sur un cas comme celui de Mlle Marguerite Simon, un silence définitif?

Il est permis de n'en rien croire.

Par centaines, les certificats les plus officiels affluent chaque année à Lourdes ; médecins ou simples clients des médecins, les penseurs libres contestent leur valeur : ils nous opposent la renanerie célèbre : « Pour qu'un miracle soit recevable, il faut qu'il s'accomplisse à jour et à heure fixes, devant les cinq académies dûment prévenues. » Cela revient à dire : nous avons sur les faits miraculeux, cette opinion *a priori* et immua-

Digitized by Google

ble, à savoir qu'ils sont chose radicalement impossible. Quelque précis que soient les témoignages que vous nous apportez, vous, croyants, nous les récuserons, ou nous leur donnerons une interprétation purement naturelle.

Dans ces conditions, il est peut-être sage d'économiser quelquefois et le papier ministre et les formules médicales.

***

AU FAIT, NOUS AVONS MIEUX QUE LA PLUS EXPLICITE DES ATTESTATIONS OFFICIELLES.

A qui voudrait étudier d'un peu près le cas de Mlle Marguerite Simon, j'ose indiquer une enquête à faire, une enquête facile et dont je leur livre tout de suite le secret. J'ai interrogé une douzaine de jeunes ou de vieilles filles qui connaissent depuis longtemps celle qu'on appelle la miraculée de Saint-Charles. « Mesdemoiselles, avez-vous vu Marguerite, malade? » « Si nous l'avons vue, Monsieur? — (Reconnaissez, ici, je vous prie, la pure et vivante tournure méridionale). Mais elle passait ses journées d'été couchée sur une chaise longue, devant sa porte. Toutes les femmes et tous les enfants du quartier connaissaient la jeune infirme de la rue Baudin. Quand, par hasard, elle venait à l'église, les enfants de Marie (elles sont plus de trois cents) suivaient ses mouvements avec une attention compatissante. Péchaire ! (1). Durant le trajet entre Nîmes et Lourdes, tous les pèlerins s'attendrissaient sur son sort. » Bien, Mesdemoiselles, mais supposons qu'un de ces jours, un monsieur vienne vous prier de mettre votre signature sur un papier bien timbré, qu'on puisse porter chez M. le maire? Combien seriez-vous à écrire votre nom au bas des déclarations que vous venez de faire avec tant de vivacité? Cinq, dix, vingt? » — « Monsieur, nous serions deux cents, nous serions trois cents, nous serions quatre cents, davantage, s'il le fallait. »

A vrai dire, je ne poussai pas l'épreuve plus loin ; ces affir-

(1) Pechaire est une jolie locution nimoise qui exprime une commisération délicate et profonde.

Digitized by Google

mations passionnées suffisaient à ma religion, comme elles rassureront sans doute, les lecteurs les moins prompts aux entraînements irréfléchis. La population d'un faubourg affirme qu'une jeune fille fut malade toute sa vie ou peu s'en faut, et infirme pendant deux ans. Pour un homme de bon sens qui ne se laisse pas troubler par la superstition scientifique, rien ne vaut un pareil témoignage. Disons enfin qu'un certificat médical existe, un certificat incomplet et dont on ne pourrait faire état qu'à grand renfort de renseignements complémentaires. Je ne le signale que pour mémoire (1).

Personne, du reste, n'a nié, ou même contesté, que je sache, l'authenticité d'une maladie notoire. Les esprits critiques ont seulement opposé à l'interprétation miraculeuse d'une guérison incontestée, deux objections qui forment corps. Ils ont dit : N'est-il pas possible d'admettre que le rigoureux traitement suivi par Marguerite Simon ait produit ses effets bienfaisants? Au moment où elle partait pour Lourdes, Marguerite était à peu près guérie : l'auto-suggestion et l'émotion mystique ont fait le reste.

Il importe de s'expliquer nettement sur ces deux insinuations, ou, si l'on veut, sur ces deux affirmations qui flattent si prodigieusement certaines opinions contemporaines. Les médecins du XVII^e siècle s'écriaient avec emphase : Et voilà pourquoi votre fille est muette. Ceux du nôtre s'étendent longuement sur les mystères du système nerveux, pour conclure : Et voilà pourquoi tant de jeunes filles sont guéries.

(1) Pareillement, je relaterai, sans commentaires, le certificat du docteur Boissarie. — « Une violente douleur, tout à fait inusitée, lui traversa le genou, puis une commotion violente parcourut tout son être. Sa jambe était devenue libre. M^lle Simon comprit qu'elle pouvait marcher. Elle s'avança alors, au milieu de l'émotion profonde de l'immense assistance, jusqu'à l'entrée du sanctuaire, où elle se mit à genoux, et déposa ses béquilles. Sa jambe était souple et sans douleur. Depuis lors, l'heureuse miraculée n'a cessé de marcher, suivie par la foule enthousiaste de ses compatriotes.

Cette guérison méritera une plus longue étude, mais, dès aujourd'hui, elle présente un intérêt par toutes les circonstances qui l'ont précédée et qui l'accompagnent, par la longue durée de la maladie, par l'inutilité de tous les traitements employés, par son instantanéité et par la perfection de ses résultats immédiats ». Je ne sache pas que M. Boissarie ait publié la « plus longue étude » qu'il annonçait au mois de juillet.

Digitized by Google

***

RÉPONSE A LA PREMIÈRE OBJECTION

Loin qu'elle fût partiellement guérie à la veille de son départ pour Lourdes, Marguerite Simon se sentait et paraissait plus malade que jamais. Une saison qu'elle venait de faire à Balaruc (31 mai-17 juin 1907) n'avait produit aucun résultat. Cela est si vrai qu'une sorte de discussion, très amicale d'ailleurs, eut lieu à la fin du mois de juin entre le père de Marguerite et son médecin. Celui-ci préconisait une seconde saison à Balaruc pour l'automne (1907), affirmant que les premières expériences avaient été mal conduites. Et le père désolé, répondait : « Mais, Monsieur, nous ne sommes pas très fortunés, et vous voyez que ma fille est aussi malade qu'au mois de mai. » Durant le mois de juillet, l'état de l'infirme empira. Mlle Marguerite Simon affirme solennellement que les quinze jours qui précédèrent son pèlerinage à Lourdes (8 juillet-22 juillet 1907) comptent parmi les plus douloureux de sa vie. Parents et amis corroborent ses dires.

Mais les hypercritiques ont encore une suprême ressource : supposer et insinuer que Mlle Marguerite Simon a joué la comédie. Toute discussion devient dès lors impossible.

Ou plutôt, non, on peut la prolonger, car la Providence a trouvé moyen de réduire à néant la scabreuse hypothèse des hypercritiques. Mlle Marguerite Simon portait des genouillères. Quand se produisit le miracle, l'enflure des genoux disparut subitement et les genouillères, devenues trop larges, tombèrent. Cinq ou six jeunes filles et quatre ou cinq médecins, parmi lesquels le docteur Boissarie, furent témoins de ce fait au Bureau des constatations. La savante dissimulation de Marguerite n'allait pas sans doute jusqu'à supprimer en une seconde, l'enflure de ses genoux.

Ses amies racontent un incident qui ne laisse pas d'être significatif. Au matin de la journée miraculeuse, elles la trouvèrent arrêtée sur un pont en proie à un accès de désespoir. Elle avait franchi, non sans peine, la moitié de la très courte distance qui sépare son hôtellerie de l'église du Rosaire. Inca-

Digitized by Google

pable d'avancer maintenant, elle reçoit sur la tête la pluie, la terrible pluie de Lourdes... et elle pleure.

Il est enfin un fait certain qui atteste assez éloquemment et officiellement la gravité du mal dont souffrait Marguerite. Entre son retour de Balaruc (17 juin), et son départ pour Lourdes (22 juillet), elle dut subir, par ordre de la Faculté, une nouvelle médicamentation. Sur la facture que me montre la famille Simon, je vois, marqués à la date du 2 juillet 1907, premièrement, un flacon d'éther et, secondement, une mixture portant le chiffre 37.563 et contenant, si je lis bien, 20 grammes de teinture d'iode et 10 grammes de gaïacol. L'achat du flacon d'éther indique qu'au mois de juillet les évanouissements de Marguerite étaient fréquents. Elle se souvient en outre que la mixture nº 37.563 lui causait de vives douleurs. Les dernières applications de ce désagréable remède à ses genoux malades durent avoir lieu jusqu'au 17 ou 18 juillet, c'est-à-dire jusqu'au moment de son départ pour Lourdes.

***

## Réponse a la seconde objection.

Tel est le prestige du mot auto-suggestion qu'il dispense les esprits forts de tout raisonnement. Pour eux, l'exaltation religieuse des femmes explique toute les guérisons miraculeuses. On sait que Zola n'a pas craint de construire sur cette fragile donnée, une énorme satire contre Lourdes. Et ce faisant, il interprétait la pensée des illustres docteurs qu'il avait préalablement consultés. Les libres-penseurs de nos jours ne s'arrêtent pas un seul instant à la première objection que je viens de formuler et sans doute de réfuter. Ils tiennent pour insoutenable, l'idée que les miraculées jouent une comédie, mais ils affirment avec d'autant plus d'assurance qu'elles sont les heureuses victimes de leur exaltation mystique. Emules dn Beauclair de Zola, les médecins incrédules conseillent volontiers à leurs clientes incurables, le pèlerinage de Lourdes, tant est large et compréhensif leur esprit scientifique.

Pourtant, s'il est une corporation à qui la médiocrité de ses découvertes impose une modestie rigoureuse, c'est assuré-

Digitized by Google

ment celle des médecins. Leurs remèdes, que valent-ils? et jusqu'à quel point forcent-ils la confiance, je ne dis pas des patients, je dis des inventeurs eux-mêmes?

Mais laissons ces questions générales; je voudrais simplement démontrer que, dans la guérison radicale, et, semble-t-il, durable, de Mlle Marguerite, il n'y eut jamais lieu de prononcer le mot auto-suggestion. Pourquoi? Parce que la jeune fille, à Lourdes, passa par une série d'états psychologiques qui sont le contraire de l'auto-suggestion.

Le processus de l'exaltation religieuse génératrice de la guérison est connu, il a revêtu chez Zola, sa forme parfaite et définitive. « Elle (Marie de Guersaint) ne répondait pas, elle avait la même attitude que deux heures plus tôt, lorsqu'il s'en était allé. Les coudes appuyés aux bords du chariot, elle se soulevait à demi, dans le même élan vers la sainte Vierge, la face transfigurée, rayonnante d'une joie céleste. Ses lèvres remuaient sans qu'il en sortît aucun son. Peut-être continuait-elle un entretien mystérieux, au pays de l'enchantement, dans le songe tout éveillé qu'elle faisait, depuis qu'elle se trouvait là. Et il lui parla encore, et elle ne lui répondit toujours pas. Puis, d'elle-même, elle murmura enfin, d'une voix lointaine.

— Oh ! Pierre, que je suis heureuse !... Je l'ai vue, je l'ai priée pour vous, et elle m'a souri, elle m'a fait un petit signe de la tête, pour me dire qu'elle m'entendait et qu'elle m'exaucait... Et elle ne m'a pas parlé, Pierre, mais j'ai compris ce qu'elle me disait. C'est aujourd'hui, à quatre heures du soir, que je serai guérie, lorsque le Saint Sacrement passera. »

...C'était du délire. Le Père Fourcade, au pied de la chaire, gagné par l'extraordinaire passion qui débordait des cœurs, avait levé les bras, criant lui aussi de sa voix de foudre, pour violenter le ciel. Et l'exaltation croissait toujours sous ce vent du désir, dont le souffle courbait la foule, de proche en proche, jusqu'aux jeunes dames simplement curieuses, assises là-bas sur le parapet du Gave, blêmissantes sous leurs ombrelles. La misérable humanité clamait du fond de son abîme de souffrance, et la clameur passait en un frisson sur toutes les nuques, et il n'y avait plus là qu'un peuple agoni-

Digitized by Google

sant, se refusant à la mort, voulant forcer Dieu à décréter l'éternelle vie... »

Rien de semblable ne se produisit durant le pèlerinage de Marguerite. Sur le chemin de la grotte, elle eut cependant son apparition, une apparition inattendue et assez dramatique ou mélodramatique. Une femme irritée se dresse tout à coup devant l'infirme qui, appuyée sur ses béquilles, dut subir, en silence, de longues et amères invectives : « Ah ! c'est vous, mademoiselle Simon, de Nîmes ! vous avez quitté hier ma maison, après avoir déchiré ma nappe. La voilà, ma pauvre nappe réduite en loques, par votre maladresse, Mademoiselle. Cela ne vous portera pas bonheur, cela ne vous portera pas bonheur ! » Elle ne mentait pas, la cruelle hôtelière. Marguerite, la veille au soir, avait mis en fort mauvais état, involontairement, cela va sans dire, la nappe accusatrice qu'on déployait maintenant devant ses yeux, comme le drapeau d'un ennemi menaçant. Le pèlerinage ne s'annonçait pas comme très favorable aux prières recueillies ou aux mystiques extases. Pendant deux jours, ce fut pour la jeune fille une succession de petites aventures prosaïques et humiliantes. Une femme plutôt pauvre, infirme, et éloignée de tous les siens, se voit exposée sans cesse à des ennuis très variés. Peut-être n'y a-t-il pas lieu de rappeler ici ceux qui firent pleurer Marguerite. Il faut qu'on soupçonne, cependant, tout ce qu'elle eut de chagrin pendant la mémorable journée du 25 juillet 1907. A cause du mauvais temps, l'accès des piscines fut interdit aux pèlerins, et le bruit se répandait dans Lourdes que la procession du Saint Sacrement n'aurait pas lieu. Autant valait décréter que tout miracle devenait impossible : Malades qui faites partie de ce pèlerinage, vous ne serez pas guéris.

Le soir de cette maussade journée (il était trois heures,exactement), deux compagnes de Marguerite vinrent la rejoindre au fond de l'église du Rosaire ; elles lui demandèrent si elle n'avait pas porté son certificat.

Pendant qu'elle cherchait le papier officiel, tout à coup, à la grande stupéfaction de l'héroïne elle-même et de ses deux amies, le miracle se produisit.



Digitized by Google

Je le demande à tous les lecteurs de bonne foi, où voit-on ici la possibilité d'une quelconque auto-suggestion? Non seulement l'ensemble des choses et des faits s'accordaient à comprimer l'élan religieux de la jeune fille, mais au moment précis où éclata le coup de foudre miraculeux, elle ne priait même pas.

Chose extraordinaire, à la même heure, là-bas, de l'autre côté de l'église, des pèlerins qui ne la connaissaient pas priaient pour elle, sans qu'elle s'en doutât le moins du monde. Le prêtre qui récitait le chapelet du haut de la chaire en était arrivé au deuxième mystère joyeux, la Visitation, et il recommandait aux pèlerins du diocèse de Nîmes, comme intention particulière, les enfants de Marie et le patronage de la paroisse Saint-Charles. Or, Mlle Marguerite Simon était la seule malade de cette paroisse qui fît partie du pèlerinage.

***

### Appel est fait a la littérature.

Quelles furent les impressions de Marguerite cependant que le miracle inattendu s'accomplissait en elle? Il n'est pas facile de le savoir. La pauvre héroïne ne se laisse pas dominer par son imagination méridionale, car elle ne sait que dire : « J'éprouvai une très grande émotion qu'il m'est impossible d'analyser. Le dernier souvenir qui me reste se rapporte à la recherche de mon certificat. A partir de ce moment, il s'est fait comme un trou noir dans ma pensée. Rien, rien, plus rien. »—

—« Voyons, Marguerite, un peu de sang-froid, de la méthode surtout, et peut-être obtiendrons-nous quelques résultats. Nous allons vous aider. Ecoutez bien ce qu'on va vous lire, c'est le récit d'un miracle qui ressemble assez bien à celui dont vous fûtes l'heureuse bénéficiaire. Attention. »

Et quelqu'un lit à Marguerite les lignes suivantes :

« Mon Dieu ! Messieurs, comment vous dire? s'écria Marie de sa voix haletante, brisée de bonheur... Tout à l'heure encore, quand des fourmillements m'ont prise dans les jambes,

Digitized by Google

j'ai eu peur que ce ne fût une nouvelle crise, j'ai douté un instant. Alors, les fourmillements se sont arrêtés. Puis ils ont recommencé dès que je suis retombée en prière... Oh ! je priais, je priais de toute mon âme ! J'ai fini par m'abandonner comme une enfant. « Sainte Vierge, Notre-Dame de Lourdes, faites de moi ce que vous voudrez... » Les fourmillements ne cessaient plus, il m'a semblé que mon sang bouillonnait, une voix me criait : « Lève-toi ! lève-toi ! » Et j'ai senti le miracle dans un grand craquement de tous mes os, de toute ma chair, comme si j'étais frappée de la foudre.

— Ce sont d'abord les jambes que la sainte Vierge a délivrées, continua-t-elle. J'ai eu la sensation très nette que les liens de fer qui les nouaient glissaient le long de ma peau comme des chaînes brisées... Puis, le poids qui m'étouffait toujours, là, dans le flanc gauche, a remonté ; et j'ai cru que j'allais mourir, tellement il me ravageait. Mais il a dépassé ma poitrine, il a dépassé ma gorge, et je l'ai eu dans la bouche, et je l'ai craché violemment... C'était fini, je n'avais plus mon mal, il s'était envolé. »

Pendant cette lecture, qui est faite très lentement, Mlle Marguerite Simon tient la tête légèrement baissée, et il est bien visible qu'elle reste très froide. Si ingénieux et si dramatique soit-il, le récit miraculeux n'éveille en elle aucun souvenir. Une de ses compagnes demande : « C'est du Renan que vous nous lisez, Monsieur? — Non, Mademoiselle, c'est du Zola. » — Marguerite secoue la tête : « Tous ces mots, Monsieur, ne me disent rien. »

Dormez, votre sommeil, Zola, demeurez dans votre poussière, et vous, Messieurs, les professeurs de physiologie, défiez-vous des généralisations.

Digitized by Google

***

RÉCIT DE DEUX TÉMOINS.

Ici, interviennent les deux jeunes filles qui étaient venues demander à Marguerite son fameux certificat, Mlle Augusta Gueydan et Mlle Marie-Louise Soulier.

La première fut saisie, elle aussi, d'une très grande émotion et elle ne put que mimer, paraît-il, les gestes et les jeux de physionomie de la miraculée.

Par bonheur, Mlle Soulier garda tout son sang-froid, elle sut voir, entendre, observer, et elle se souvient.

« J'étais près de Marguerite, dit-elle, attendant qu'elle eût trouvé son certificat. Tout à coup, je vis sa physionomie se contracter en même temps que des larmes coulaient le long de ses joues extraordinairement animées. Un tremblement qui dura, autant que je puis préciser, une demi-minute environ, agitait tous ses membres. Mon impression très nette fut qu'elle allait s'évanouir et c'est pourquoi je demandai à ma mère son flacon d'éther. Marguerite disait d'une voix oppressée : « Mon Dieu, mon Dieu, serrez-moi (?) à genoux, mon Dieu, mon Dieu », et elle s'élançait vers le sanctuaire, m'abandonnant ses deux béquilles. Une émotion se manifesta dans la foule qui me prenait pour la miraculée. Marguerite nous entraînait à sa suite dans la direction du sanctuaire. Elle marchait le buste penché en avant, les deux bras décrivant une courbe presque horizontale, comme si elle se fût encore servie de ses béquilles. Un prêtre l'introduisit dans le chœur où elle demeura agenouillée aussi longtemps que dura le chapelet. »

Mlle Marguerite Simon qui avait passé jusque-là inaperçue, devint tout naturellement l'objet de l'attention générale. Tous ceux qui la virent témoignent unanimement qu'elle était comme transfigurée. Au dire de ses compagnes, quelque chose de cette transformation extraordinaire subsista pendant quatre jours.

Digitized by Google

***

## Conclusion ou conclusions.

A l'heure où ces lignes s'impriment, Mlle Marguerite Simon circule avec aisance dans les rues de sa ville où elle est maintenant très connue. Sept mois se sont écoulés depuis cette guérison sensationnelle.

Quant aux généralisations d'ordre apologétique qu'il est difficile d'écarter, il est sage peut-être de les laisser s'imposer d'elles-mêmes aux consciences droites. On ne comprend la possibilité du miracle, remarque le théologien Worter, qu'autant qu'on a une idée juste du miracle ; cette idée elle-même n'est possible qu'autant qu'on a une idée juste de Dieu et de son rapport avec le monde, par conséquent de la Révélation elle-même dont le miracle est une forme.

Or, sur cette question très intéressante, les libres penseurs délégués au département de la théologie professent des opinions tout à fait extraordinaires, en vérité. Renan a écrit très sérieusement : « Qui oserait dire que dans beaucoup de cas, et en dehors des lésions tout à fait caractéristisés, le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie? »

Une telle observation émane d'un esprit puissant et distingué qui synthétisa longtemps la plus haute intelligence d'un siècle de lumières. Qu'on ne parle pas de renanerie ; toute une génération de penseurs ou d'hommes éclairés lut avec admiration ces paroles du Maître.

Strauss avait exprimé, sans distinction aucune, il faut le reconnaître une opinion analogue. — « Pour nous assurer du caractère naturel de l'action de Jésus dans certains actes miraculeux, et de la créance qu'ils méritent, nous devons chercher des phénomènes analogues dans le domaine de ces contingences qui sont regardées comme naturelles ; or, ici, le magnétisme animal forme, comme on sait, le point central de toutes les analogies que l'on peut trouver. Nous y avons également

Digitized by Google

une action curative de la main, non de la main qui offre un remède ou qui pratique une opération, mais de la main qui touche simplement, de l'imposition seule des mains, à l'aide de laquelle Jésus aussi guérit si souvent. Ici encore nous avons, sans un contact immédiat, une efficacité de la simple parole, et même de la direction de la volonté du magnétiseur ; et cependant, individu qui opère et procédé de guérison, tout empêche de penser à quelque chose de positivement surnaturel. »

S'étant documenté aux bonnes sources réalistes, Zola se montre plus franc, plus médical, et si l'on veut, plus cynique. Pour comprendre qu'aucun miracle ne se produisit jamais, point n'est besoin de pâlir sur les livres ; il suffit de se laisser instruire par les plus bas instincts de la nature : le vice est le meilleur professeur de rationalisme. Dans les dernières pages du *Lourdes* de Zola, apparaît une abjecte créature du nom d'Apolline, qui s'élève sans peine par la seule force de son intuition jusqu'à la philosophie de Charcot. « Apolline regardait la miraculée avec son gai sourire, où il y avait une pointe de surprise, d'incrédulité discrète, et de sourde moquerie... »

Les convenances rendent très difficile, sinon impossible, une étude plus approfondie de ce morceau symptomatique ; c'est grand dommage.

Depuis la mort de Zola, les théologiens improvisés n'ont pas fait défaut à l'histoire de la Grotte. Outre les plaisantins innombrables, les critiques abondent qui apportent dans l'examen scientifique des miracles de Lourdes, des dispositions faites de dédain, de préventions irréductibles, d'arrogance pseudo-intellectuelle et enfin de vieux voltairianisme ou de renanisme.

Les croyants essaient de leur répondre. Mais officiels ou bénévoles, érudits ou forts de leur seule droiture, les apologistes catholiques s'exposent à dépenser inutilement leur peine lorsqu'ils introduisent tant de grave logique dans les discussions sur le miracle. Nos adversaires sont-ils capables, pour la plupart, je ne dis pas de résoudre, mais même d'envisager sé-

Digitized by Google

rieusement la question? Il ne faut pas oublier que Mme de Thèbes est un personnage célèbre de notre temps. L'incrédulité en matière religieuse s'allie on ne peut mieux avec la plus basse superstition. Des hommes munis de brevets et d'ailleurs intelligents, des hommes qui croient avoir et qui ont en effet la tête solide sont, tous les jours, à la merci de leurs journalistes préférés.

Exemple. Depuis qu'une mort tragique nous a privés de Zola, un autre écrivain a paru sur les horizons de la littérature mondiale, c'est Kipling. Or, sur la façon dont on fabrique l'opinion scientifique des troupeaux humains, Kipling nous donnait, naguère, un certain nombre de renseignements précieux.

Il s'agissait du grand serpent de mer inventé par Nestor Roqueplan, ce fameux serpent de mer qui pendant un demi-siècle, a fait rire deux mondes. De temps à autre, certains vulgarisateurs scientifiques mettent en cause le problématique reptile. S'il existait par hasard?

Il existe si bien, répond Kipling, que je l'ai vu et que j'ai pour garants de ma véracité les hommes les plus sincères du monde, savoir quelques reporters américains. Seulement, le grand public ne s'intéressera sans doute pas au vol de cet immense canard. Et aussitôt commence entre l'Anglais et ses trois confrères de la presse américaine, une conversation fort instructive. « Keller montrait une joie insolente. Il allait câbler de Southampton au *World* de New-York, expédier son récit (*le serpent de mer*) par la poste en Amérique le même jour, paralyser Londres avec ses trois colonnes de vedettes à peine cousues l'une à l'autre, et ahurir la terre en général. — Vous verrez ce que je tire d'un gros canard quand j'en tiens un, dit-il.

— Est-ce votre première visite en Angleterre? demandai-je.

— Oui, dit-il. Vous ne semblez pas apprécier la beauté de notre canard. C'est pyramidal, la mort du serpent de mer. Mais, bon Dieu, mon garçon, c'est la chose la plus énorme qu'on ait jamais offerte à un journal!

— Est-ce que vous n'allez pas lui laisser le moindre mugis-

Digitized by Google

sement? demandai-je avec sympathie. Rappelez-vous, tout passe aux Etats-Unis, depuis le bouton de culotte jusqu'au double dollar.

— C'est justement là le chiendent, dit Keller à voix basse. Nous leur avons fait le coup si souvent avec des histoires de nourrice que, lorsqu'il s'agit de vérité pure... «

Ainsi se fabrique l'opinion, je dis même l'opinion de Messieurs les intellectuels, ainsi s'est accréditée en France, cette énorme renanerie que le miracle est une absurdité.

Tout l'effort logique des rationalistes tient dans ce jugement *a priori*.

En présence de cet état d'esprit singulier que peuvent bien faire les catholiques? Prier d'abord, car la prière est toujours de mise, et elle a infiniment plus d'efficacité que le raisonnement le plus subtil ou le plus persuasif, puis, quand le moment apparaît favorable, s'attaquer au préjugé qui rend impossible l'intelligence du miracle. Il est un raisonnement classique qu'il s'agit d'adapter à la conversation. Essayons. « Peut-être, ô rationaliste, peut-être ne croyez-vous pas en un Dieu personnel, peut-être partagez-vous l'opinion de Feuerbach (1) sur le miracle. Dans ce cas, je n'ai rien à vous dire, car j'aurais trop à vous dire. Vous ne voulez sans doute pas que nous remontions jusqu'aux tout premiers éléments de la métaphysique et de la théodicée. Avec force et douceur, je vous affirme seulement que Dieu existe, un Dieu personnel et conscient. Toute la phraséologie de nos philosophes positivistes ou allemands ne prouve rien contre ce fait.

Mais si Dieu existe, comment pouvez-vous admettre que sa toute-puissance se soit réalisée absolument dans la création et que son activité infinie se soit comme fatiguée, affaiblie, épuisée par cet acte universel et primordial de telle sorte,

(1) Selon Feurbach, le miracle n'est que la réalisation d'un désir surnaturel, sans plus. Le pouvoir qui opère le miracle n'est autre chose que l'imagination même qui dans son essence est naturelle, sensible, et dans son mode, surnaturelle, hypersensible. Il serait intéressant de savoir comment et jusqu'à quel point une imagination peut être surnaturelle, hypersensible et douée de vertus thérapeutiques. Qui ne voit la grosse ruse teutonique de Feuerbach ? qui ne voit que sa définition fut inventée après coup pour expliquer les faits miraculeux dont l'authenticité est par trop incontestable ?

Digitized by Google

que le monde une fois créé est abandonné à lui-même, semblable à une machine qui fonctionne automatiquement, aux siècles des siècles? Nous pensons, nous,croyants, que Dieu ne vit pas dans un repos perpétuel et dans l'inaction absolue, nous pensons qu'il intervient dans la vie des humains,ses créatures. Vous voyez déjà, docte incrédule, comment se présente à la raison d'un chrétien, la notion de miracle. »

Rien ne prouve que l'incrédule reconnaîtra la justesse de ce raisonnement. Il ne nous reste plus alors qu'à invoquer l'histoire, non pas l'histoire générale et philosophique, mais l'histoire la plus concrète, la plus anecdotique, la plus contemporaine. « Je connais, ô Esprit fort, une miraculée de 25 ans, qui habite le n° 19 de la rue Baudin, à Nîmes. Mais je ne vous raconterai pas son histoire. Si vous cherchiez bien dans votre propre département, dans votre ville, qui sait? dans votre quartier, vous découvririez sans trop de peine quelque miraculée authentique. Car chaque diocèse de France ou tout au moins chaque province, compte une Marguerite Simon.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# LES IDÉES D'UNE FEMME

SUR

# LE FÉMINISME

*Conférence faite à la Société des Études italiennes (Sorbonne), le 25 janvier 1908.*

## I

MESDAMES, MESSIEURS,

Permettez-moi tout d'abord de m'applaudir..... de ce que, malgré l'inclémence de la température, vous soyez accourus en si grand nombre à notre appel. Cet encouragement m'est bien précieux, il m'était même nécessaire, en raison du sujet que je vais traiter, sujet tout ensemble aride et délicat.

J'ai encore pour m'encourager une circonstance qui achève de me mettre à l'aise. Elle consiste en ce que je n'ai pas, pour cette fois, d'idées personnelles à déballer devant vous, ce qui est toujours inquiétant pour un conférencier. Je ne me suis chargé, en effet, que de vous exposer fidèlement les opinions d'autrui. Je n'ai donc pas à recommander avec angoisse mon âme aux Dieux et à m'approprier la prière du Paysan du Danube :

> Veuillent les Immortels, conducteurs de ma langue,
> Que je ne dise rien qui doive être repris !

Digitized by Google

Je ne pense pas, d'ailleurs, que ce que je vais vous lire scandalisera aucun d'entre vous. Si pourtant il s'était glissé dans cet amphithéâtre quelque militant du féminisme, du féminisme dont vous allez entendre une réfutation en règle, et qu'il fût disposé à protester, je prierais cette personne de se souvenir que ce n'est pas en mon nom que je parle ce soir, mais que je ne suis que l'écho des « idées » d'une absente, d'une étrangère.

*Mme Neera.* — Cette femme, Mme Neera, qui est d'ailleurs un des membres de notre Société, a su rendre son nom, son pseudonyme plutôt (*Neera* est une réminiscence d'André Chénier), populaire dans toute l'Italie et notoire dans toute l'Europe. Milanaise d'enracinement autant que de naissance, elle ne s'est pas hâtée d'écrire. Elle a su commander à l'impatience féminine, ou, si vous aimez mieux, à l'impatience d'auteur. Elle ne s'est hasardée à faire des livres que quand elle s'est sentie parfaitement maîtresse de sa pensée et de son expression. Voilà tantôt trente ans qu'elle produit, et, depuis lors, son bagage littéraire, tant comme romancier que comme moraliste, est considérable.

Une trentaine de volumes, dont la totalité ont été traduits en allemand, et la plupart d'entre eux en espagnol, en russe, en tchèque, en suédois, en hollandais, en anglais.

Parmi les traductions françaises de ses divers ouvrages, je citerai : *Le Lendemain*, exquise nouvelle publiée par « La Revue bleue » ; *Thérèse* (1), qui est à mon goût son chef-d'œuvre dans le roman, et qui a été traduite, très littérairement traduite — Mme Neera a toujours eu beaucoup de chance avec ses traducteurs français — par Mme Hudry-Ménos, elle-même romancière estimée ; *Cravalcore*, qui hier encore était en cours de publication dans « Les Débats », journal qui avait déjà reproduit d'autres romans de Neera ; *Une Passion*, qui est à la veille de paraître dans une de nos grandes Revues ; *Le Livre de mon fils*, qui a paru dans la feue « Revue du Bien » ; enfin *Les Idées d'une femme sur le féminisme* (2), qui parurent

(1) *Thérèse*, 1 vol. 1889, Hachette ; « Bibliothèque des meilleurs romans étrangers », 1 fr. le vol.

(2) Chez Giard et Brière, 16, rue Soufflot, 1908, prix : 3 fr.

Digitized by Google

en italien, il y a deux ans, à Milan et qui nous sont rendues par Mlle Hélène Douësnel avec une fidélité élégante, dans un style..... dans un style que je louerais plus amplement si je ne craignais de mettre à l'épreuve la modestie de la traductrice que je reconnais dans cette assistance.

Neera est donc quelqu'un, et ses « idées commandent le respect par leur sincérité et leur éloquence d'abord, ensuite par la grande situation que s'est acquise leur auteur. Elles empruntent à sa qualité de romancier psychologue très averaverti des choses de l'âme et du sentiment une autorité particulière.

*Mlle Camille Bos.* — Enfin elles se trouvent confirmées par un livre récent d'une autre femme de talent, dont je vous demanderai la permission d'invoquer subsidiairement le témoignage. Mais auparavant il faut que vous me laissiez vous raconter comment ce rapprochement s'est offert, ou plutôt s'est imposé, à mon esprit.

Au début du mois de novembre dernier — la traduction du livre de Neera était alors sous presse — mes yeux tombèrent sur une bibliographie qui me signalait l'apparition d'un livre d'un certain Camille Bos sous le titre de : *Pessimisme,* FÉMINISME, *Moralisme.* Editeur : Alcan. — Il faut vous dire que je suis aux aguets de tout ce qui paraît sur la question du féminisme, que je lis tout ce qui s'écrit sur le féminisme, pour ou contre. Oh ! ce n'est pas pour mon plaisir ! Cette lecture n'est pas folâtre. Il se dit ou s'écrit peu de choses *contre* le féminisme : vous en verrez tout à l'heure la raison.

Quant à ce qui se dit ou s'écrit *pour*, c'est généralement de si mauvais style qu'il faut du courage pour aller jusqu'au bout. Ces dames, qui défendent le féminisme, affectent un mépris de la grammaire, affichent une ignorance de l'histoire, révèlent une inconscience de la critique des textes qui a quelque chose de stupéfiant. Je ne les lis donc que par curiosité et par devoir professionnels.

Je fais acheter le livre de Camille Bos chez l'éditeur. Je le lis et je suis émerveillé de la fermeté du style, de l'enchaînement des arguments, de la force et de la netteté de l'exposition. Voilà donc enfin le féminisme jugé par un philoso-

Digitized by Google

phe ! Depuis Stuart Mill je n'avais rien vu de plus fort..... comme réfutation de Stuart Mill. Vous savez, en effet, que ce philosophe anglais a eu autrefois l'idée saugrenue d'écrire un livre intitulé : *De l'assujettissement des femmes*. Vous entendez bien : il dit « l'assujettissement des femmes. Il ne dit pas : l'assujettissement des Chinoises, ou des Japonaises, ou des Mandchoues, ou des Tahitiennes. Il dit : l'assujettissement de *toutes* les femmes, indistinctement, par conséquent des Anglaises, ou des Françaises, et notamment des Parisiennes, aussi bien que des femmes de n'importe où.

[illegible] : Cet homme assurément n'aime pas les nuances !

Or, Mesdames, à bien franchement parler, je ne sais pas ce que c'est que « l'assujettissement » des Françaises et surtout des Parisiennes. Je ne l'ai jamais rencontré. Vous me direz que cela tient au milieu où j'ai le bonheur de vivre et à ce que je ne suis pas encore un vieux monsieur ayant une longue expérience. Possible. En tout cas, partout où il m'a été donné de faire des observations, j'ai toujours vu, au contraire, le mari français tremblant devant sa femme, ou, si ce terme vous paraît trop fort, dirigeant sa conduite, sa carrière, ses actes, de manière à procurer à sa femme et à sa famille le plus de bien-être et de considération qu'il lui est possible.... Je vous jure que je dis ce que j'ai vu. Mais, d'ailleurs, la circonstance présente nous offre un moyen bien simple de nous en assurer. Mesdames, que celles d'entre vous qui se trouvent « assujetties », asservies, opprimées, victimisées par leurs maris veuillent bien lever la main..... Personne ne se désigne? Je vous entends. Vous voulez que je fasse sortir les maris pour que l'épreuve soit libre et concluante? Seulement alors je serai obligé de sortir moi-même..... et nous n'en sortirons pas.

Je poursuis donc.

Mesdames et Messieurs, je suis un homme tout de premier mouvement. Je ne pus me tenir d'exprimer mes félicitations à M. Camille Bos, qui m'avait procuré un si vif plaisir littéraire. Prenant prétexte de ce qu'il m'avait fait l'honneur de me citer moi-même en plusieurs endroits de son livre et avait

Digitized by Google

fait de moi une petite autorité dans la matière, je lui écrivis une lettre où je le remerciais et où je lui marquais le désir de faire sa connaissance. Comme j'ignorais son adresse particulière, j'expédiai la lettre à son éditeur : « Prière de faire parvenir ». Par retour du courrier, — remarquez la coïncidence ! — je reçois de l'éditeur cette laconique réponse :

Monsieur,

« Nous avons le regret de vous informer que *Mlle Bos* a été enterrée aujourd'hui.

« Veuillez agréer, etc. Félix Alcan.

« 4 novembre 1907. »

Ainsi cet antiféministe, ce philosophe, cet écrivain était une femme ! Car je n'avais pas hésité à attribuer à un homme les qualités toutes viriles de cet esprit ; excusez ce trait de fatuité masculine ! Ainsi elle était morte au lendemain même de son œuvre, avant d'en avoir pu constater le succès dans le monde, à l'aurore sans doute d'une réputation naissante ! Le cœur douloureusement serré, je passe à la librairie d'Alcan, et là tout ce que l'on m'apprend sur le compte de Mlle Bos (*Bos* est encore un pseudonyme) redouble en moi l'émotion et les regrets de cette perte.

Mlle Bos était une jeune fille très simple et très modeste de manières, ne faisant pas parade de ses titres, quoiqu'elle en eût beaucoup et de fort beaux, notamment celui de « docteur en philosophie ». Elle collaborait à la *Revue de philosophie* et avait déjà publié un autre volume : *Psychologie de la croyance*, parvenu à sa deuxième édition. Elle était très estimée de ses maîtres, qui lui prédisaient un bel avenir philosophique.

Sed Cinarae breves
Annos fata dederunt.

Elle n'avait pu remplir sa destinée ; cette jeune plante avait été tranchée dans sa fleur. Son histoire si brève nous rappelle la plainte douloureuse du poète :

Quare mors immatura vagatur?

Elle nous avait été enlevée par la tuberculose, n'ayant pas encore trente ans ! Je salue respectueusement sa mémoire.....

Digitized by Google

*Plan.* — Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, je ne pouvais plus oublier désormais ce que j'avais lu sous le nom de Camille Bos. Vous allez être frappés comme je l'ai été moi-même de l'unanimité des vues de l'Italienne et de la Française. Le rapprochement que je vais faire vous développera un parallélisme curieux ; ici une femme d'imagination, une romancière, une artiste primesautière, qui plaide avec son cœur, là une philosophe, une logicienne érudite, qui discute avec sa raison, l'une corroborant toutes les assertions de l'autre, toutes deux, sans se connaître, sans avoir jamais lu une ligne l'une de l'autre, se rencontrant jusque dans les termes même et scellant ainsi un accord parfait aux deux extrémités de l'horizon littéraire. Ce phénomène d'exacte concordance est à coup sûr une présomption capitale en faveur de leur thèse.

Je vais donc leur céder alternativement la parole, m'effaçant derrière elles, me bornant à relier d'un fil léger les morceaux que je leur emprunterai et à les classer à ma manière pour la commodité de la comparaison. Mais je me ferai scrupule d'y rien ajouter de mon cru.

Encore un mot. Je vous préviens que, désirant ne pas vous retenir ici au delà du temps que peut durer une « juste » conférence, je ne prendrai que la moitié environ des idées directrices de Neera, celles qui ont trait au féminisme envisagé dans ses rapports avec le mariage et la société. L'autre moitié, qui formerait à elle seule le sujet de toute une seconde conférence, je l'abandonnerai, à regret. Cette seconde moitié, c'est par exemple le féminisme devant l'histoire, devant la littérature et l'éducation, devant la religion, ce sont aussi — et ce sacrifice n'est pas celui qui me coûte le moins — toutes sortes d'impressions éparses qui composent à Neera une si pure et si poétique physionomie d'idéaliste. Mais enfin, ces lacunes que je vous signale, il vous sera aisé de les combler en recourant au livre lui-même. Le volume de l'aimable Milanaise est édité chez Giard et Brière, 16, corso Soufflot, au coin de la via Toullier, et il coûte le prix modique de trois lire..... pardon, trois francs.

Digitized by Google

## II

### LE SNOBISME FÉMINISTE

Félicitons ces deux femmes tout d'abord de leur courage, puisqu'elles résistent à un engouement général et vont à l'encontre de l'opinion publique, que C. Flossi appelait « tiranna negli affari del' mondo ». Le féminisme, qui ne le sait? est très en vogue. On est féministe aujourd'hui comme on est socialiste et même anarchiste. Sport de salon. Snobisme. Nos mères et nos grand'mères, qui auraient eu pourtant quelques raisons de l'être, n'étaient nullement féministes. Mais, voilà, on s'est laissé dire que l'humanité éprouve une soif de plus de justice et de plus de douceur dans les rapports individuels, que la société s'organise sur de nouvelles bases, et alors on apporte sa pierre aux assises du nouvel édifice sous la forme du féminisme. On coopère à fabriquer « L'Eve nouvelle », « la femme de demain », comme disent pompeusement les féministes. Plus familièrement, on veut montrer qu'on est « dans le train », qu'on est « du dernier bateau ». Pour être sûr qu'on suit la mode, on la devance ! Et telle est l'origine commune de la plupart des vocations féministes.

Neera remonte hardiment ce courant, sans se dissimuler que son attitude lui suscitera mille ennuis. En effet, son livre, quand il parut à Milan, en 1905, provoqua de véritables batailles d'idées. Neera se fit beaucoup d'ennemis et peu d'amis à cette occasion. L'un de ces derniers lui écrivait d'une façon touchante : « Buona e valorosa Neera..... » Mais plusieurs de ses admirateurs d'antan se retirèrent d'elle. En Italie comme en France, paraît-il, il est prudent de hurler..... avec les louves et le féminisme fringant et piaffant est « grand favori ».

..... Je sais, dit-elle, que je vais contre le courant. J'entends déjà les sifflements de l'ouragan ; déjà je vois se détacher dans l'ombre les profils menaçants des écueils et déjà quelques-uns de ceux auprès de qui j'étais en faveur s'écartent de moi avec méfiance. L'heure est som-

Digitized by Google

bre. Mais ne peut-on trouver, même dans les heures les plus tristes, dans les heures tragiques, une sorte de beauté à combattre, fût-on seul, pour ce qu'on croit être le vrai, pour ce qu'on croit être le bien? (1) Du reste, que veut dire ceci : être seul dans le champ de la pensée ? Les idées ne sont jamais stériles. Il tombe d'elles un mystérieux pollen, qui, transporté dans de lointaines et plus fécondes régions, forme une forêt de ce qui n'était qu'un arbuste solitaire. (p. 77-78.)

Mesdames et Messieurs, je suis heureux de vos applaudissements, parce que je les reporte à l'excellente interprète de Neera, ici présente. Il faut que vraiment la traduction de Mlle Douësnel soit parfaite, pour que vous ayez été aussi sensibles au mouvement et à la noblesse de la pensée de Neera. Vous le savez, la meilleure des traductions n'est jamais qu'un voile, mais quand ce voile est impalpable, il épouse parfaitement les reliefs et les contours du modèle, et en laisse transparaître la grâce ou la force.....

Il semble vraiment que Neera ait brodé sur un canevas fourni par Mlle Bos. Voici, en effet, le préambule du chapitre II de celle-ci, consacré au *Féminisme.*

On est toujours mal venu à vouloir endiguer le courant qui entraîne une époque ; si le résultat obtenu n'est pas l'inverse de celui qu'on poursuivait, il reste que l'effort a été inutile et que l'on a paru malhabile. Le rôle de Cassandre est toujours un rôle ingrat. Pour médire du féminisme, d'ailleurs, l'heure semble mal choisie, car non seulement il avance à pas de géant, mais encore il semble justifié par des succès apparents. (p. 71.)

***

## LE SOPHISME FÉMINISTE

Avec beaucoup de justesse, Neera proteste d'abord contre l'accaparement, la confiscation du féminisme dans des vues de parti. Le féminisme, pense-t-elle, est à tout le monde. Qui est-ce qui n'est pas plus au moins féministe, dans le bon sens du mot? Seulement, voilà, le vrai sens du mot s'est obs-

(1) « La vie de l'homme doit commencer par la recherche du vrai, se continuer par l'admiration du beau et se terminer par l'amour du bien », a dit M. Luigi Luzzati, ministre d'Etat d'Italie et membre de l'Institut de France.



Digitized by Google

curci. Il s'est établi une synonymie entre féministe et ami des femmes, d'une part, et antiféministe et ennemi des femmes, d'autre part. C'est une proportion géométrique ou une équation algébrique : féministe est à ami des femmes comme antiféministe est à ennemi des femmes.

Or, cette synonymie est parfaitement fausse et calomnieuse. La vérité, c'est que ce sont ceux qu'on appelle les antiféministes qui sont les vrais amis des femmes. En effet, ou bien je ne sais pas ce que c'est que le féminisme, ou bien c'est une *sollicitude éclairée pour les intérêts féminins*. Que faisons-nous, nous autres, « antiféministes »? Nous voyons, ou croyons voir, des meneurs entraîner les femmes sur une pente fatale et nous crions : casse-cou ! Nous sommes convaincus, à tort ou à raison, que *le féminisme rendra la condition de la femme pire*, qu'il aboutit à l'amoindrissement, à l'avilissement, à — frémissez, Mesdames ! — l'enlaidissement de la femme. Et nous crions : halte-là ! Nous pouvons nous tromper sur de certains détails, mais au fond nous sommes dans le vrai, et alors au moins convient-il de rendre hommage à nos bonnes intentions. Neera a donc parfaitement raison de protester contre l'usurpation de titre que commettent les féministes et la défaveur qu'ils ont réussi à jeter sur nous.

..... Prétendre monopoliser un cri de douleur que le poète a recueilli dans le cœur des hommes est une véritable imposture (trad. libre).

Les chapitres que je rassemble dans ce volume m'ont été suggérés par la vue de ce flot du féminisme qui s'avance ; je l'ai écouté monter et dans son grondement je n'ai nullement perçu la voix du progrès féminin ; *il est bien trop masculin, ce féminisme, pour être vrai*..... Je m'adresse aux femmes qui acceptent en toute simplicité et noblesse leur grande mission, faisant en cela du véritable féminisme. (p. 2-3.)

***

## LE LEURRE DU FÉMINISME

Il y a donc une équivoque féministe? Assurément, et même une équivoque savamment entretenue par les..... comment dire? les « cheffesses » du parti. Cette équivoque a pour pendant ce que j'appellerai le « leurre » du féminisme. Oui, le

Digitized by Google

féminisme c'est l'art de promettre aux femmes plus de beurre que de pain, de leur faire lâcher la proie pour l'ombre. La clairvoyante Neera s'en est bien aperçue.

Ce que les femmes veulent aujourd'hui ne vaut pas la peine du change. Alors mêmes qu'elles arriveraient à faire ce que fait l'homme, qui est-ce qui ferait ce qu'elles ne veulent plus faire ?..... Jamais elles ne s'humilieront davantage qu'en confessant implicitement qu'elles n'ont jusqu'ici rien fait qui vaille. (p. 21-22.)

..... Nous pouvons déjà voir les funestes effets de la propagande féministe matérialiste dans l'un des pays où elle s'est le plus répandue, en Belgique. Là, dans les mélancoliques bourgades noires d'ateliers et de fabriques, où, sur les maisons basses toutes pareilles ne s'élève pas la majesté de l'église et où brillent seulement les sinistres lueurs des tavernes, hommes et femmes mènent la même vie de manufactures hors du logis. Les femmes ont des représentantes au Conseil du travail et de l'industrie, elles ont droit au vote, elles reçoivent le même salaire que l'homme, mais voici ce qui arrive : l'homme, privé de sa responsabilité de chef de famille, privé du sentiment généreux de la force protectrice,s'adonne plus que jamais à l'alcoolisme, et la femme ne lui présentant plus aucun idéal de douceur et d'intimité, il lui semble naturel de se décharger sur elle de tout fardeau et de vivre à ses crochets. Conséquence logique et fatale d'une doctrine qui étouffe toute élévation pour y substituer le niveau commun, lequel est bas. Alors, les entraves où les efforts de la civilisation avaient enserré l'animalité primitive étant rompues, celle-ci reparaît avec tous ses sauvages instincts. (p. 24-25.)

..... La moralité, la mentalité de ces femmes sont-elles meilleures? Ceux qui vraiment les connaissent répondent : non, et les faits divers des journaux le confirment. Car, où il n'y a point de progrès moral il n'y a point de vrai progrès. (p. 41.)

..... Que veut-on avec le mouvement dit féministe?

Améliorer, perfectionner la femme?

Mais ne voyons-nous pas, l'histoire en main, et en feuilletant simplement nos souvenirs personnels, d'admirables créatures auprès desquelles toute femme doit s'humilier et s'instruire? Mieux pourvoir à l'éducation des jeunes filles? Mais si l'éducation n'a rien à faire avec l'instruction, la première étant chose aussi intime, aussi recueillie et personnelle, que la seconde est extérieure, tapageuse, inféconde ! Disputer à l'homme ses fonctions? Mais pourquoi? Pour l'aider? Il n'a pas besoin d'aide. L'aide qu'il nous demande est de bien autre importance, et, en nous évertuant à lui donner celle qu'il ne réclame pas, nous le verrons peu à peu privé du seul bien que nous puissions lui offrir, la loi qui ne permet pas aux forces de se concentrer sur un point sans affaiblir les autres étant la toute première parmi les lois naturelles. Varier l'occupation des femmes qui, n'ayant pas d'enfants, s'ennuient chez elles? A la bonne heure, cette petite raison pourrait bien être la vraie ; mais elle est bien petite pour que tout le monde s'y intéresse. Elle ne vaut vraiment pas la peine de tenter une levée

Digitized by Google

de boucliers. Il y a bien du ridicule à vouloir la hausser aux proportions grandioses d'un idéal humain. (p. 42-43.)

..... La majeure partie des femmes qui se grisent actuellement des grands mots de droits, de revendications, de dignité, de pensée, d'émancipation, d'affranchissement, de travail, de progrès, seraient terrifiées — je veux l'espérer — de l'avenir qu'elles nous préparent, si cet avenir ne leur était masqué par tout le faux éclat des fleurs les plus artificielles que jamais ait fait pousser la rhétorique. (p. 70.)

..... Et maintenant, que vient-on offrir aux femmes? Le puissant colosse du christianisme étant sapé à sa base, l'astre féminin se voile aussi. Qui a pu attenter au pouvoir divin ne reculera pas devant le sexe de Marie. Les subtilités d'une philosophie en révolte, les coutumes qui de trop grossières sont devenues trop raffinées, l'idéal aboli, la soif des jouissances croissant toujours avec l'acuité des besoins, le ridicule jeté à pleines mains sur tout ce qui est mystère —, l'empire de la femme doit cesser, cela se comprend. La femme retourne au point d'où elle était partie ; elle redevient instrument de plaisir ou simple machine à procréer des enfants..... Il se peut faire qu'arrive cette chose horrible : *une femme heureuse en dehors de la famille !* (1) Mais alors, ô féministes, votre victoire scellera la mort de la femme. Nous aurons un autre type de femme, disent-ils, plus forte, plus développée, mieux conforme aux exigences modernes. Non, non, non ! Vous continuerez à déployer extérieurement, sans profit aucun, les qualités internes qui ont jusqu'à présent fait de la femme l'éducatrice par excellence, vous ferez dévier ces qualités (lesquelles s'exercent d'une façon absolument différente de celles des hommes et tendent à une fin diamétralement opposée) en les dirigeant vers un but unique, uniforme. L'avez-vous atteint? Vous vous retrouverez nus et transis à l'égal de gens n'ayant plus ni lumière et chaleur, car la femme est précisément lumière et chaleur, et, quand elle ne peut être ce qu'elle est selon sa vraie nature, elle n'est plus rien, fût-elle doctoresse ou professeur !

Beaucoup de femmes sont inférieures à leur mission, ce n'est que trop vrai ; mais on peut en dire autant des hommes. L'erreur consiste à croire que ce qui sert à l'un doit servir à l'autre et qu'une parité d'éducation soit désirable quand tout est différent entre eux depuis le berceau. Lorsque, fouillant dans la poussière des siècles, on peut dire devant quelques fragments d'os humains ; ceci est le squelette d'un homme, cela est le squelette d'une femme ; lorsque, dans l'obscurité la plus complète, en entendant seulement un cri, nous savons si c'est un homme ou une femme qui l'a jeté, — allons donc ! le sexe n'est pas un préjugé et ne peut s'effacer. L'erreur consiste à croire et à faire croire que la femme se trouve diminuée en resserrant sa vie entre le lit conjugal et le berceau (2), qu'écrire des romans soit une occupation plus noble qu'élever des enfants, comme

(1) C'est là un lambeau de pourpre cornélienne :
Ton âme, dit la Pauline de Corneille à Polyeucte,
Se figure un bonheur *où je ne serai pas !*

(2) Le plus heureux poème est celui d'une mère. (Sully-Prudhomme.)

Digitized by Google

si la vie de l'âme et les plus hautes inspirations de l'intelligence la plus déliée ne pouvaient trouver matière à s'exercer dans l'enceinte des murs domestiques ! (p. 85-88.)

..... Je suis bien loin de nier l'intelligence de la femme, pas plus que de la juger inférieure à celle de l'homme, je dis et je répète que c'est autre chose et que c'est précisément pour cela qu'elle doit appliquer ses facultés là où l'homme ne réussirait pas, le bien ne pouvant dériver que de l'équilibre. Personne ne songera, j'imagine, à nier que vouloir accumuler toute la charge d'une barque sur un seul côté soit une fausse manœuvre ; dans notre cas, le point surchargé, c'est la production pour ainsi dire matérielle de l'intelligence. Ce vice de jugement affecte souvent le sexe fort. Et voilà que les femmes ont, elles aussi, la superstition de la science, fondent des Ligues, des Journaux, des Revues, des Bibliothèques, des Clubs où elles rêvent de se réunir ! Elles nomment cela : s'améliorer ! Pendant ce temps, peu à peu, le foyer devient désert.....

De même que nous avons vu s'éteindre les âtres d'autrefois, véritables centres d'affection, de gaîté, d'intimité, une chaleur sans lumière chauffant maintenant nos maisons et une petite flamme sans pétillements cuisant lugubrement nos aliments, nous verrons disparaître la table à ouvrage et la chaise basse si remplies de poésie par leurs évocations des longues heures méditatives qui se sont écoulées là, des pâles et lointains profils de femmes exquises telles que nos fils n'en connaîtront plus..... (p. 89-91.)

De son côté, Mlle Bos, avec plus de laconisme, mais avec une impitoyable rigueur, nous prémunit contre ce qu'elle appelle « l'illusion féministe ».

Les dangers peuvent se présenter à nous avec deux sortes de visages : sous les uns, ils nous « menacent » et sous les autres ils nous « attirent ». C'est dans ce dernier cas, qu'ils sont vraiment nos ennemis. Alors que des erreurs grossières ne sont plus à craindre, il faut se méfier davantage des illusions généreuses, car ce qui nous séduit en elles n'est souvent qu'un danger de nature subtile.

Telle semble être l'*illusion féministe*. Elle convainc de contradiction avec eux-mêmes non seulement les savants, mais encore les moralistes, et ceux-ci travaillent, sans qu'ils s'en rendent compte, à une œuvre de démolition contraire à leur but : ils sapent, de leurs propres mains, les bases de la famille et de la société. (p. 83.)

***

## LE FÉMINISME DEVANT LA SCIENCE

Au nom de quel principe a-t-on le droit de taxer le féminisme de décevant ? Assurément ce pourrait être au nom de la religion. Mais j'ai prévenu que je laisserais de côté

Digitized by Google

pour aujourd'hui, cet ordre d'arguments, parce que je ne pourrais pas lui faire la part qu'il mérite.

Reste la science.

Les sciences qui interviennent ici sont naturellement les sciences biologiques et économiques.

Ecoutez Neera sur ce premier point; écoutez-la sans crainte: elle parle de ces choses avec clarté et sans pédanterie.

> En réalité, le féminisme n'existe pas. Il y a des questions économiques et morales qui intéressent également les deux sexes, questions qui seront résolues à mesure qu'iront en s'améliorant les conditions générales de l'humanité, celle-ci étant considérée telle que nous la révèlent la science et le sentiment, c'est-à-dire comme un tout formé d'une partie masculine et d'une partie féminine, mais *indivisible*. Les expériences biologiques n'ont-elles pas fait connaître que la vie embryonnaire résulte de la fusion de deux masses de substance plastique, dont aucune n'a de vie propre considérée isolément? A quoi donc peut conduire un mouvement qui va à l'encontre des lois naturelles, heurte l'harmonie, détruit la beauté et que dément la science?
>
> Parler de supériorité et d'infériorité à propos des sexes est un vain discours, indigne de quiconque, pliant le front sous le baiser maternel, s'est senti effleurer par l'aile du mystère. (p. 13-14.)

Non moins catégorique est Mlle Bos.

> *Le féminisme, auquel aboutit un siècle scientifique*, le féminisme, réclamé au nom de la *science*, ne peut se justifier devant elle et se révèle *en contradiction* avec toutes les conclusions que cette même science est arrivée à établir.
>
> La critique *scientifique* du féminisme en est la condamnation.
>
> Quel est, en effet, le mot d'ordre du féminisme? Toutes les revendications sont formulées au nom de l'égalité: la femme se déclare et se veut l'égale de l'homme. Qu'elle le puisse être, ce n'est pas ce que nous voulons nier, mais autre chose est de rechercher le *sens* de cette égalité, si elle est conforme à la loi d'évolution, si par conséquent elle constitue le progrès auquel on doit tendre, — ou si elle n'est pas plutôt un retour en arrière vers une forme ancestrale, — c'est-à-dire un symptôme infaillible de décadence. (p. 71-72.)

Mais « l'égalité des sexes », cette égalité avec laquelle les féministes passionnent — et embrouillent — une question purement biologique? Neera va nier le fondement même de cette « revendication ». La femme, pense-t-elle, n'est pas plus « l'égale » de l'homme, qu'une pomme n'est « l'égale » d'une poire, ou une fraise « l'égale » d'une framboise. L'homme et la femme ne sont pas égaux, ce qui voudrait dire *identi-*

Digitized by Google

*ques ;* ce sont deux êtres *complémentaires* l'un de l'autre et qui donc ne peuvent être considérés comme égaux qu'au point de vue de la loi morale.

On a quelque honte à répéter des vérités aussi élémentaires, aussi bien Neera se contente-t-elle de hausser les épaules en déclarant la question « oiseuse ».

La femme n'est ni supérieure, ni inférieure à l'homme (elle est *autre*); ils ne sont l'un et l'autre qu'homme et femme, c'est-à-dire deux parties bien distinctes d'un indivisible ensemble, organisme tellement harmonieux, tellement parfait, qu'il n'y a rien de plus parfait dans la création et que ce sera toujours une perte de temps et de force d'aller chercher ailleurs que dans ce merveilleux mystère l'essence de tout. La bannière du progrès ne doit pas couvrir des maux chimériques. Tant que la femme conservera le privilège de tenir en son sein la vie du monde, elle aura suffisamment de quoi répondre à son activité, à son intelligence, à ses droits, à ses devoirs, à tous les grands mots qu'on se lance à la tête comme des balles élastiques et qui crèveront un beau jour, comme, autant de vessies vides qu'ils sont, sans avoir dérangé le moins du monde l'œuvre silencieuse de la nature..... (p.80.)

Ainsi « l'égalité » est toute chimérique et abstraite, mais la différenciation est réelle. Ce point a été parfaitement élucidé par Mlle Bos.

L'égalité entre les deux sexes se trouve-t-elle réalisée par la nature à un stade quelconque de son évolution?

..... A mesure que nous nous élevons dans l'échelle des êtres, la différenciation des sexes s'accentue parallèlement au progrès, si bien que dans les sciences biologiques un haut degré de différenciation sexuelle est synonyme d'un haut degré de perfectionnement..... C'est chez les protozoaires que nous trouvons l'uniformité sexuelle réalisée dans la conjugaison de deux êtres semblables.

..... La différenciation se poursuivra chez l'enfant devenu grand et la puberté apportera de nouveaux caractères distinctifs à la jeune fille et au jeune homme..... Plus tard encore la maternité portera à leur maximum les dissemblances entre l'homme et la femme adultes.

..... Les lois de la vie semblent bien établir que la *surfemme* sera plus différente encore du *surhomme* que la femme ne l'a été jusqu'ici de l'homme, et que par suite le féminisme contredira plus violemment encore à sa nature intime..... Comme on l'a dit : « à mesure que nous avançons dans la civilisation, la femme s'éloigne de plus en plus de l'homme. » (Le Bon.)

..... Il semblerait plutôt que le féminisme ait dû caractériser les sociétés primitives (1), alors que la différenciation était presque nulle entre individus des deux sexes. (p. 72-77.)

(1) Joignons-y les « sociétés » *nègres*, où maintenant encore on ne

Digitized by Google

On ne saurait mieux dire : le féminisme qui devrait, s'il était vraiment préoccupé des intérêts féminins, s'appliquer à différencier le plus possible la femme de l'homme, s'acharne au contraire à les confondre, sous prétexte d'égalité. Il ne remarque pas que

la Nature a distingué l'un de l'autre les deux sexes, leur a confié des rôles biologiques diamétralement opposés, de sorte que, si, du seul fait de sa naissance, tout individu est libre en tant qu'être humain, il demeure cependant *esclave du sexe* qui le fait homme ou femme.... Dire que la femme doit « être légalement tout ce qu'elle peut être naturellement » (Turgeon), cela semble l'expression de la justice même et une formule sur laquelle tous les partis pourront s'accorder ; mais cette formule est ambiguë, de la même manière que les déclarations de Rousseau, car que faut-il entendre par ce naturel que lui-même n'a jamais su définir? (p. 87.)

L'économie politique conspire avec la biologie pour repousser le féminisme. Mlle Bos pose la question avec sa netteté accoutumée.

Dans la lutte pour la vie, la femme double le nombre des candidats sans doubler le nombre des places, et par suite *multiplie la misère.* (p. 102.)

Le commentaire chaleureux de cette sentence nous est fourni par Neera qui y a la gloire de rappeler les beaux vers d'Alfred de Vigny sur la « guerre des sexes ».

Peut-il être utile de créer la concurrence de la femme en des temps où l'homme trouve difficilement un emploi, c'est-à-dire de multiplier dans toutes les carrières la phalange déjà énorme des aspirants? Car c'est une *guerre* que les femmes veulent déclarer à l'homme, une sorte d'arène que l'on veut ouvrir où les combattants se disputeront les morceaux de pain. On prétend qu'il est plus noble pour la femme d'en agir ainsi que de recevoir sa subsistance de son père, de son mari ou de son père. Or, que deux chiens se rencontrant auprès d'un os se battent à qui l'aura, je ne m'en étonne ni ne m'en scandalise ; mais que l'homme et la femme, après tant de luttes soutenues ensemble, tant de sang et de larmes versées en commun, se retrouvent dans cette même attitude animale, c'est un spectacle qui me serre douloureusement le cœur (p. 43-44). « L'émulation, a dit Mirabeau, ne doit pas consister en la manie de sortir de sa propre condition, mais dans le désir de s'y distinguer », distinction très fine que toute femme devra méditer sérieusement avant de renier toutes les gloires de son passé.....

---

remarque aucune différence appréciable entre « l'activité » de l'homme et celle de la femme, ni entre leurs « aptitudes ». C'est dans de tels terrains que devrait s'épanouir la flore féministe.

Digitized by Google

L'excellente formule d'Em. Legouvé : « *L'égalité dans la différence* »,

étant celle de mon propre jugement relativement aux deux sexes' je me demande pourquoi l'on devrait exiger de la femme qu'elle remplit, outre sa propre tâche, celle de l'homme, tandis qu'on ne demande pas à l'homme de remplacer la femme dans la sienne. Une telle inversion des droits et des devoirs n'est appuyée par nulle raison, ni sentimentale, ni économique, ni scientifique, attendu que si l'inimitable travail de la maternité mis en regard du travail de l'homme peut suffire à satisfaire la dignité féminine, la science et l'économie sociale ont depuis longtemps proclamé les avantages de la division du travail.

Il en est qui ne font pas mystère du but auquel ils tendent et qui disent : Nous voulons la destruction de la famille, du nom, de la loi, de l'hérédité, de l'amour, de tout ce qui est en dehors de la lutte sauvage et primitive. — Cette déclaration est cynique mais sincère : on peut discuter.....

La difficulté économique ne serait pas diminuée si l'on multipliait le nombre des professionnels, car, si cela arrivait, on verrait aussitôt baisser tous les salaires, le seul résultat final étant de gagner à deux ce que l'homme gagne actuellement à lui seul. Or des deux qui est-ce qui a le plus à perdre ? C'est la femme, puisqu'aux occupations, aux devoirs, aux fatigues, aux douleurs de son sexe il lui faudra joindre les occupations, devoirs, fatigues, douleurs de l'homme (1). Et on appelle cela du féminisme ! (p. 102-106.)

Voici maintenant un genre d'argument qui ne pouvait venir que sous la plume d'un moraliste idéaliste, préoccupé de remonter en toute chose jusqu'aux causes profondes ou de descendre jusqu'aux conséquences lointaines. Après avoir réclamé une plus rationnelle répartition des emplois, Neera se demande ce qui arriverait si la femme réussissait à se substituer partout à l'homme. Point de doute, dit-elle, si la femme prend à l'homme ses attributions, elle lui prendra aussi ses *vices*. La femme est extrême en tout. Si elle se met à faire l'homme, elle voudra le faire jusqu'au bout. D'ailleurs le vice est un foyer de contagion dont on ne peut impunément s'approcher.

..... Par une infaillible logique la femme acquerra les habitudes et les vices qui étaient plus particulièrement attachés à l'autre sexe. au premier rang desquels est l'alcoolisme. Nous verrons donc sévir cet épouvantable fléau de la race non seulement du côté paternel, mais encore sur les mères ! On sait que l'alcoolisme a une action

(1) Voir aussi les pages 154 et 155.

Digitized by Google

meurtrière sur les enfants..... En attirant la femme hors du foyer, nous aurons empoisonné les sources mêmes de la vie, et la nature se vengera de la violence que nous voudrons lui imposer en nous donnant des générations toujours plus faibles et plus malheureuses. (p. 193-194.)

Mesdames et Messieurs, Neera n'exagère nullement et elle ne se livre à aucune accusation de fantaisie ou tendancieuse. J'en ai pour preuve une brochure, parue hier, et dont l'auteur, une des fortes têtes du féminisme, non seulement se résigne à cette contagion du vice, mais même la réclame arrogamment comme un droit : *le droit au vice !* O mâle, nous dit la doctoresse Madeleine Pelletier, tu avais jusqu'ici eu le monopole de certains vices ; désormais part à deux ! Voici les paroles textuelles de cette fanfaronne du vice :

« Dès que l'égalité sexuelle sera conquise, la femme au combat de la vie contractera cette dureté de cœur, apanage jusqu'ici de l'autre sexe. Frappée, elle frappera ; blessée, elle blessera ; spoliée, elle spoliera ! (1) »

Et, puisque les marques de réprobation que je lis sur vos visages m'autorisent à une courte digression, écoutez encore quelques passages de cet opuscule pour achever de connaître le féminisme tel qu'il est.

« C'est à tort que l'on stigmatise la prostitution. Dans la société « actuelle, étant donnée (*sic*) la situation faite au sexe féminin, toute « femme du peuple ne jouissant pas de facultés intellectuelles assez « élevées pour lui permettre quelque espoir, qui s'adonne à la haute « galanterie *a raison* (souligné par l'auteur) de le faire. La vie d'une « demi-mondaine étant de beaucoup préférable à l'existence de souf- « fre-douleur départie aux femmes d'ouvriers, la fille d'ouvrier qui s'y « détermine n'est en aucune façon immorale. (*ibid.* p. 18.)

Alias : « La perspective de la disparition de la famille n'a rien de « si terrifiant..... Si l'institution familiale opprime la femme, et c'est « le cas, il ne faut donc pas hésiter à la supprimer..... (l'institution).

« Quant au mariage, nous sommes bien entendu pour sa suppres- « sion. La femme pouvant, au même titre que l'homme, pourvoir par « son travail à sa subsistance, point ne sera besoin de réglementer « l'union des sexes ; elle se fera au gré des individus et sera de do- « maine privé..... L'amour libre n'enlèvera rien à la femme de sa di- « gnité...

(1) *La femme en lutte pour ses droits*, p. 65. Il ne manque à cette plaquette qu'une silhouette de femme sur la couverture armée d'une lance qu'elle tiendrait en arrêt.

Digitized by Google

« Mais il ne faut pas oublier que, si nous allons vers le féminisme, « nous allons aussi vers le socialisme. Pense-t-on que la révolution, « pacifique ou violente, qui aura socialisé le laboratoire, le bureau et « l'atelier ne socialisera pas le ménage ? Toutes les transformations que « nous avons esquissées, ce sera le socialisme qui les réalisera, il faut « l'espérer, et ce sera pour le plus grand bonheur de l'un comme de « l'autre sexe. » (p. 74-79.)

Voilà, Mesdames et Messieurs, les féministes « peints par eux-mêmes » ! Je conçois votre indignation et je la partage. Mais avouez que vous ne croyiez pas vous-mêmes que les choses en fussent à ce point. Oui, voilà sous quelles lueurs sinistres, lueurs de feu et de sang, se lève l'aube du XX^e^ siècle ! Chassons ces images et revenons à notre propos. L'idéalisme de Neera nous servira à purifier l'air de ces miasmes socialo-féministes.

Lisez son chapitre sur « l'activité féminine », vous y verrez, dans un langage quelquefois biblique — mais c'est une grâce et une « convenance » de plus — dans quelle sphère sereine, calme et pure elle circonscrit cette activité. Education et science ménagère, c'est-à-dire tout à la fois ce qu'il y a de plus humble et ce qu'il y a de plus élevé dans les occupations humaines, tel est le domaine qu'elle ouvre aux aspirations féminines.

## III

### LE FÉMINISME DEVANT LE MARIAGE

Ce que vous savez déjà du féminisme par Neera et ce que vous en connaissez d'ailleurs par les bravades de la doctoresse Pelletier vous a préparés à entendre cette accusation grave : *le féminisme engendre le célibat féminin ou le dérèglement.*

Mesdames et Messieurs, la femme se marie moins qu'autrefois. C'est un fait. Le féminisme en est d'ailleurs partiellement responsable, comme vous le dira tout à l'heure M^lle^ Bos. En tout cas, c'est un fait fâcheux.

En présence de ce fait, l'attitude et le langage des fémi-

Digitized by Google

nistes sont étranges. — Mesdemoiselles, dit la féministe, vous ne vous mariez pas. Eh bien, savez-vous quoi? Mariez-vous de moins en moins ; ne vous mariez même pas du tout ; prenez en horreur le mariage et organisez le célibat féminin comme une carrière. Nous vous y aiderons, nous, féministes. Et ainsi vous donnerez au monde le spectacle de la femme intégrale, de la femme en soi.

Singulier remède que celui qui consiste à envenimer une plaie avant de la guérir ! C'est ce qu'on appelle « la politique du pire » : elle n'a jamais rien donné de bon.

Tout autre est le langage de « l'antiféministe » Neera. Elle cherche la solution du non-mariage dans le mariage, dans le mariage « quand même » ! Elle s'attendrit et nous apitoye sur le sort des vierges malgré elles, des vieilles filles, qui sont les vraies victimes du féminisme. Elle fait de ces « vieilles filles » un tableau charmant, où la grâce pittoresque, où le charme enjoué et piquant n'ôte rien à l'émotion. (V. p. 97-99.)

— « Oh ! mais la femme n'a donc qu'une chose à faire en ce monde? » m'objectera-t-on. — Précisément ; mais est-ce peu de chose? On voudra bien admettre qu'il n'aurait pas été nécessaire de naître femme, si ce n'eût été précisément pour cela. (p. 99.)

..... — Mais il faut pourtant faire quelque chose pour les femmes qui ne trouvent pas de maris ! — Une seule chose pourrait être vraiment efficace, répondrai-je, et ce serait : trouver le mari. (p. 40.)

..... — Ne croyez-vous pas qu'il y ait des états d'âme particuliers même chez la femme et qui peuvent lui conseiller de suivre une autre voie que celle de la maternité? — Assurément. L'exception elle-même fait loi, ou du moins existe à côté de la règle. Mais l'exception ne répond pas à un besoin général. Nous avons tous vu quelque équilibriste se tenant sur une lame de couteau ; mais cela n'a pas encore prouvé l'excellence d'une lame de patin comme moyen de support..... *Le problème féminin sera résolu par un accroissement* (et non par une diminution) *de féminité*..... Toute loi concernant la condition de la femme devra être subordonnée à la loi d'amour.....

Ce n'est pas le cas de faire allusion, même de loin, à l'utopie rétrograde de l'amour libre comme remède, parce que, abstraction faite des réclamations de la conscience, ce remède résoudrait la question dans un sens purement physique. Ceux-là mêmes qui proclament les vertus de la liberté dans l'union sexuelle, s'ils comprennent cette union d'une façon quelque peu élevée, doivent pourtant y rattacher des conditions de fidélité, de responsabilité et de devoirs qui en font une sorte de mariage.....

..... Le sort le plus malheureux qui puisse échoir à une femme est

Digitized by Google

le célibat, non point parce que l'homme est en lui-même le bien suprême, mais parce que par son union avec l'homme en vue de la fondation d'une famille, la femme trouve le déploiement complet de toutes ses facultés. La part faite aux exceptions, qui, par là même qu'elles sont des exceptions, réussissent toujours à se frayer leur voie, il reste qu'une révolution de sexe, qui ne profiterait même pas à ces rares exceptions, serait un malheur général. Il est évident que chacun en ce monde est libre de sa personne, cela est si vrai que bien des gens se suicident ; mais, quand il s'agit de faire une propagande, cette propagande doit tendre à la vie et non à la mort. (p. 100-107.)

Mlle Bos, elle aussi, estime que le féminisme détourne du mariage et pousse aux liaisons éphémères, qu'il présente à la femme les besognes domestiques comme une humiliation et une déchéance...

La superstition de l'égalité a entraîné le féminisme dans les excès les plus fâcheux. L'éducation qui fait de la femme la « pareille » de l'homme, qui l'émancipe, présente, en effet, un grand danger, elle a des conséquences morales et sociales qui ne tendent à rien de moins qu'à *la ruine de la famille et de la société*. Car nous voudrions essayer de montrer que le féminisme donne à la femme d'une part l'aversion du mariage, tandis que de l'autre, il la conduit aux liaisons irrégulières. Conclusion : l'union libre et l'union stérile n'est-ce pas, comme nous le disions, la ruine de la famille, et par suite celle de la société ?

Si l'on réfléchit à ce que c'est que le mariage, on verra que les conditions requises pour que la jeune fille désire se marier sont inconciliables avec ce que le féminisme a fait de ses adeptes..... Le goût des choses domestiques y est devenu aversion..... Les femmes ont souvent l'esprit assez étroit pour croire que les besognes de la maternité les amoindriraient..... Poursuivons avec les intéressés l'analyse du mariage. Comme toute communauté, il suppose un chef, et, ce chef étant le mari, il ne faut pas que la jeune fille ait un goût trop prononcé d'indépendance. Or l'éducation féministe a développé en elle ce goût ; leur indépendance est d'autant plus chère aux femmes qu'elle leur est une conquête nouvelle et elles savent bien qu'elles la perdront dans le mariage, qu'elles devront faire des concessions au mari, à la vie en commun, à la situation sociale occupée par le ménage, etc. La jeune fille a pu mener sa vie de « garçonne », tandis que le jeune homme menait sa vie de « garçon », sur un pied d'égalité avec lui, libres l'un comme l'autre, — mais elle sait bien que le mariage est l'affirmation de la division du travail, l'acceptation du rôle de femme par opposition au rôle d'homme. Avec l'indépendance s'est développée chez la la femme le sens critique, et elle risque de juger un jour son mari médiocre. Or le féminisme travaille à faire des Nora et des Magda pour notre plus grand intérêt dramatique, mais pour le moindre avantage de nos ménages..... Quand l'intelligence discute l'instinct, elle se révolte contre lui..... Voilà donc, *a priori* et quand elle raisonne, la jeune fille du féminisme très peu tentée par le mariage..... Voyons maintenant

Digitized by Google

si le mal s'arrête là, et si la jeune fille ne se trouve pas aussi sûrement conduite aux liaisons irrégulières qu'éloignée du mariage.....

Les conditions sociales s'étant compliquées, elles ne peuvent que rarement se marier jeunes, et le nombre des hommes disposés à les épouser diminue singulièrement, ce dont le féminisme est d'ailleurs responsable.....

En outre, comme pour précipiter la ruine du mariage, le divorce est venu aggraver le mal social. Le divorce « la plus lourde faute que le féminisme ait commise » (1), en France du moins, où il est si difficile et si nécessaire d'entretenir le sentiment du sacré, le divorce n'a jamais été réclamé par les victimes intéressantes du mariage et n'a servi qu'à encourager la légèreté des autres. Il a été la transition vers « l'union libre et stérile ».....

*Si la femme revendique les mêmes droits que l'homme — ce à quoi le féminisme la conduit — la société ne peut plus subsister.....*

Il y a donc contradiction entre féminisme et mariage, et, comme les jeunes filles ne peuvent se soustraire à l'éducation reçue, elles devront choisir entre le célibat — ou le mauvais ménage.....

Cette idée que le féminisme est mortel au mariage est si répandue en France que toute conquête de l'un semble un nouveau coup porté à l'autre et un pas accompli vers l'union libre.....

Le féminisme produit des vierges fortes, mais il conduit moins souvent au célibat qu'aux liaisons irrégulières, et toujours c'est contre le mariage qu'il guerroie. *Le mariage libre*, voilà ce que réclament les plus éloquents avocats du féminisme, et cela comme une étape préparatoire à l'union libre. (p. 88-101.)

***

## LE FÉMINISME ET LE NÉO-MALTHUSIANISME

Messieurs, cette matière est toujours délicate,

elle est même tellement délicate que je vous demanderai la permission..... de la traiter, car ce qui est « délicat » est toujours grave. Rassurez-vous d'ailleurs : j'ai l'intention de le faire en toute décence. On peut tout dire en s'y prenant bien. Je sais trop ce que je dois à l'assistance qui me fait l'honneur de m'écouter. Je sais ce que je me dois à moi-même et je n'irai pas imiter précisément les manières de ces féministes contre lesquels je veux vous mettre en garde. Si donc Marguerite, la Marguerite du P. Ollivier, est dans cette salle, il n'est pas besoin qu'elle sorte.

Mesdames et Messieurs, c'est une des tristesses de l'heure

(1) Th. Joran, *Le Mensonge du féminisme*, p. 307.

Digitized by Google

présente que cette résurrection d'une doctrine infâme qu'on croyait ensevelie à jamais dans le décri, et c'est l'éternel opprobre du féminisme que de s'en être fait l'ardent propagateur et de l'avoir même adoptée pour son principe.

Il faut définir le néo-malthusianisme. C'est, pour en parler à mots couverts, l'art de restreindre l'espèce, de prévenir les naissances. Son nom le plus moderne, c'est ce titre de pièce qui s'étale actuellement sur une de nos affiches de spectacle : *Le Droit de la Chair.*

Encore un « droit » ! Il est inouï à quel point chez nous se multiplient les droits qu'on s'arroge à mesure que diminuent les devoirs qu'on accepte. Nous assistons à une véritable floraison de « droits ». On en a mis partout. Il en pousse tous les jours un nouveau. Tout à l'heure vous entendiez réclamer le « droit au vice » par une femme que « l'égalité » hypnotisait ; en ce moment même les cochers de fiacre nous menacent d'une grève parce que la police leur conteste le « droit à la maraude ». Dans le féminisme aussi il est sans cesse question de « droits » et jamais de « devoirs ».

Le Droit de la Chair donc complète cette organisation sociale qui a débuté par le divorce, lequel n'est, à parler franc, que la réglementation de l'adultère. Ce qu'est le néo-malthusianisme aujourd'hui, je vous l'ai dit. Ce qu'il sera demain, vous le devinez. Demain, ce sera le Droit à l'avortement, le Droit à l'infanticide. Oh! sans doute nous n'y sommes pas encore ! Il y a des règlements de police, il y a des lois, les féministes ont encore peur de se faire des affaires. Mais qui ne sent que nous y touchons, qu'ils en viendront là par la logique de leur système et que même à serrer les paroles ou à presser les sous-entendus de la colporteuse du néo-malthusianisme, M^me^.....

Vous la connaissez, cette amazone du féminisme qui s'en va en tous lieux porter la bonne parole néo-malthusienne. Une fois par hasard le féminisme n'est pas représenté physiquement par une « horreur » ! Loin de là, c'est une femme jeune, jolie, élégante et bien habillée. Elle n'opère que dans les milieux « chic ». Je veux dire que ses harangues apprises par cœur et qu'elle débite d'ailleurs avec un certain art de

Digitized by Google

diction, elle ne les produit pas, comme on pourrait croire, devant des auditoires populaires. Là, dans ces intérieurs où grouillent des populations d'enfants hâves et lymphatiques, là peut-être le malthusianisme se comprendrait-il, s'excuserait-il. Mais non, il faut à Mme X... des auditoires bourgeois, huppés même, avec des automobiles à la porte. Et ce détail seul juge son « apostolat ».

En effet, Mesdames et Messieurs, vous savez qu'une des plaies de notre bourgeoisie, c'est le petit nombre des enfants. Les ménages à un ou deux enfants deviennent la règle. Et vous savez que d'année en année cette décroissance nous jette dans une situation plus critique à l'égard de notre voisine et ennemie, l'Allemagne.

Quelles sont les causes de cet état de choses si inquiétant ? La principale de ces causes est l'*égoïsme* de nos classes dirigeantes. On ne veut pas restreindre ses aises, diminuer son bien-être, se serrer un peu pour élargir le cercle de famille et faire place à un nouvel arrivant. Ce sentiment n'est certes pas noble. Ceux qui y obéissent ont conscience — je me plais du moins à le croire — qu'ils violent un devoir patriotique et une obligation morale. Or, à ces égoïstes Mme X... fait l'apologie de leur égoïsme. Elle leur prouve clair comme le jour qu'ils sont dans le vrai. — Le néo-malthusianisme, leur explique-t-elle, est un fait aussi moral que scientifique. Eh ! quoi, vous n'avez que peu d'enfants? Mais c'est très bien ! Continuez..... à en avoir peu. Ayez-en moins encore..... vous m'entendez? Et envoyez-moi promener toutes les balivernes religieuses et toutes les rengaines patriotiques ! (1).

Ainsi parle l'amazone du féminisme et les visages s'éclai-

(1) Mme X... pourrait, depuis peu de jours, se couvrir encore de « l'autorité » de la doctoresse Madeleine Pelletier qui écrit entre autres choses ceci :

« Dans la société vers laquelle nous marchons, je l'espère, la femme « pourra, si elle le désire :

« 1° Renoncer à l'amour :

« 2° S'adonner aux plaisirs de l'amour et ne pas avoir d'enfants ;

« 3° Avoir des enfants et se décharger sur la société du soin de les « élever..... (p. 75-76, *op. cit.*)

Qu'on me dispense de toute espèce de commentaire.....

Digitized by Google

rent et les fronts se dérident et des lueurs de contentement brillent dans les regards. Les mains se rapprochent en des applaudissements répétés et trop bruyants pour ne pas trahir une sorte de malaise personnel qui se soulage. Ces gens ne se contentent pas d'applaudir, ils font une ovation à l'oratrice, qui croit naïvement que « c'est arrivé » et qui ne se rend pas compte que ses auditeurs cherchent à s'étourdir eux-mêmes. Car, si nous sommes reconnaissants à quelqu'un de nous louer pour une bonne action que nous avons faite, nous sommes encore bien plus reconnaissants à qui nous loue d'une mauvaise action comme d'un beau trait. Mais notre néo-malthusienne, experte à réciter des leçons apprises par cœur, n'est pas habile à démêler la qualité de certains applaudissements. Elle a trop de mémoire pour avoir du goût.

Mesdames et Messieurs, vous connaissez Neera. Vous devinez avec quelle tristesse elle doit soulever le voile qui cache ces aberrations de la conscience et du jugement. Je ne fais donc que vous indiquer les pages 206 et 207 de son livre et je vous lis seulement ce passage antérieur :

Comme suite à la suppression des attributs féminins, c'est-à-dire maternels, la femme poussée hors de sa voie voudra aussi supprimer la maternité. Quand elle sera bien convaincue de ne pas avoir d'autres obligations que les obligations masculines, quand, de par son éducation, ses occupations, ses habitudes, elle marchera de pair avec l'homme, elle aura mis de côté n'importe quelle opposition religieuse ou morale, et les scrupules de la pudeur et les responsabilités sexuelles — choses auxquelles on arrivera infailliblement — alors, par une fatale et terrible logique, la femme se refusera à souffrir. Pourquoi, dira-t-elle, l'homme aurait-il seulement le plaisir dans l'amour et moi tant de douleur? *De là à la suppression de l'enfant, il n'y a qu'un pas*, et ce seront des niaises seules qui continueront à porter le lourd et sublime fardeau; les habiles ne voudront plus en entendre parler. Entièrement adonnée aux choses de l'esprit, la femme aura, dans trois ou quatre générations, renoncé au désir occulte de ses entrailles ; donc la femme périra et le monde avec elle. Indubitablement, parmi les préoccupations qui nous assaillent de nos jours, celle-là, qui ne se montre pas encore ouvertement, est peut-être la plus grave de toutes. Aller au-devant de la destruction de notre race épuisée par un excès de civilisation est peut-être une suprême loi naturelle à laquelle il convient de se soumettre; mais exalter notre agonie et faire de la mort l'apothéose du progrès, cela, non, décidément..... L'obscure prophétie des temps bibliques d'après laquelle la femme, l'éternelle ennemie, conduit l'homme à la mort, serait ainsi accomplie. (p. 70 à 72.)



Digitized by Google

Mesdames et Messieurs, c'est là le langage du bon sens et c'est le cri d'un bon cœur. Je salue en Neera une héritière de ces qualités de droiture et d'équilibre qui caractérisent les races latines. Elle y joint, ce qui est sa marque personnelle, une fraîcheur d'imagination orientale. Nulle femme n'aura fait plus d'honneur à sa patrie et aux bonnes lettres.....

Mlle Bos n'est pas moins frappée du péril que fait courir à la propagation de l'espèce la diffusion de ce que j'ai bien le droit maintenant d'appeler le *féminisme physiologique*, pour mieux marquer la filiation entre le féminisme et le néo-malthusianisme, celui-ci devant procurer à celui-là les moyens « d'émancipation », de libération dont il a besoin. Le mariage et la maternité mettant en effet la femme dans la « dépendance » de l'homme, la grande affaire pour le féminisme, c'est de secouer le « joug » du « mâle ». Et de là cette alliance, cette promiscuité ignoble.....

Donnons donc la parole, pour la dernière fois, à Mlle Bos:

Une femme dont le genre de vie et les travaux seraient d'un homme, développerait en elle les aptitudes et les *organes* qui lui sont communs avec l'homme (c'est-à-dire surtout le cerveau), mais en elle s'atrophieraient graduellement les instincts et les *organes* féminins. Il se produirait une sorte de suppléance fonctionnelle..... Et il n'est pas téméraire d'affirmer que dès à présent l'émancipation intellectuelle de la femme a produit un type plus garçonnier que ceux d'autrefois. Les formes se masculinisent, et la sportwoman ressemble certes plus au sportman que la châtelaine du moyen âge ne ressemblait au chevalier !..... Un nivelage s'opère entre les hommes et les femmes..... nul doute que celles-ci n'arrivent à se déféminiser.

Quel sera le terme du féminisme? Où nous conduit-il?

C'est encore la science qui répond : elle nous montre en lui un combat qui finira faute de combattants. Le travail qui incombe, en effet, à la femme est celui de la maternité ; mais, en raison de la suppléance fonctionnelle dont nous parlions plus haut, à mesure qu'elle y suppléera par une autre forme d'activité, elle détournera de leur emploi naturel les forces limitées dont elle dispose. Et elle se stérilisera. Les statistiques américaines montrent que les intellectuelles d'Outre-Manche ne peuvent guère avoir plus d'un enfant — quand encore elles le peuvent.

Et cependant les femmes ne deviendront jamais des hommes, de sorte que nous aurons une sorte d'êtres hybrides « dont le nom est en opprobre », comme le dit Aristophane dans le *Banquet* de Platon... Le suicide caractérise les civilisations finissantes : le féminisme ne serait-il pas un mode de suicide social? On comprend, en tout cas, que ceux qui ont eu surtout en vue les générations futures et leur per-

Digitized by Google

fectionnement aient été antiféministes : Nietzsche a l'approbation de la science. (p. 80-82.)

C'est l'imminence de ce péril qui fait pousser à Neera son cri : « *Toutes épouses ! Toutes mères !* » en réponse à celui de la doctoresse Pelletier : « *Ni épouses ! Ni mères !* » Ou bien celui de : « *Vive le mariage ! Vive la maternité !* » en réponse à celui de la même et étrange doctoresse : « A BAS LA FAMILLE ! »

***

### LA VOCATION DE LA FEMME. — CONCLUSION

En regard de ces sombres tableaux, Neera explique, avec l'onction spirituelle qui la caractérise, la part de la femme comme elle la comprend. Elle est sur ce sujet intarissable et finement persuasive. Quelques citations seulement, car l'heure s'avance.

La femme veut-elle se rendre utile, remplir entièrement sa mission ? Qu'elle se lève et étende les bras : sans sortir du petit cercle qui l'entoure, sans chercher l'inspiration ailleurs que dans son for intérieur, elle trouvera autant de bien à faire, silencieusement, que jamais n'en pourront proclamer les trompettes de cent comités. Que chaque femme agisse ainsi et ce sera par toute la terre comme de petites ondes harmoniques se propageant, comme un filet aux fines mailles faites de charme subtil s'étendant, et les colères des hommes s'apaiseront. (p. 35.)

Un argument des féministes — je dirais : un des plus faibles, s'ils ne me semblaient tous également faibles — est l'objection que toutes les femmes ne peuvent pas être mères. Toutes devraient l'être, répondrai-je, et du coup tombe l'objection. Parce que quelques femmes se sont soustraites à leur mission, faudra-t-il équilibrer la société sur ce cas particulier, disons : sur cette infortune particulière ? (1) Ne vau-

(1) C'est la condamnation implicite du divorce. J'ai entendu dire à M. Bureau, l'auteur de la *Crise morale des temps nouveaux*, au cours d'une conférence sur le néo-malthusianisme : « Au nom de l'équilibre social, je n'hésiterais pas à condamner au martyre l'époux qui serait mécontent ou malheureux de son mariage ! » Il y a, en effet, un insupportable orgueil à prétendre déranger pour soi seul le cours naturel des choses et à faire prédominer son petit intérêt personnel sur l'intérêt général. Tout divorce est une entreprise, un attentat sur tout le corps social.

Digitized by Google

drait-il pas mieux réunir les efforts de tous pour que dans le cours des siècles chaque femme pût remplir sa mission? Voilà l'idéal, voilà la vérité et voilà ce qui serait le progrès.

Une fausse pudeur, un faux sentimentalisme, et, plus que tout cela, un matérialisme maquillé de procédés pseudo-éducatifs, conseille d'élever les jeunes filles en les éloignant de cette idée qui représente leur seule raison d'être, et l'on tente de jeter le mépris sur cette idée en disant que de cette façon la femme n'est qu'une machine à faire des enfants. On pourrait dire également que le soleil est une machine à faire de la chaleur et de la lumière, et on dirait vrai, ce qui n'empêche que le soleil est la première et la plus poétique des forces de l'univers !

La mission de la femme est précisément de procréer. Tant pis pour qui, interprétant grossièrement une chose aussi divine, ne sait y voir qu'une fonction machinale ! (p. 80-81.)

« Tout ce qui éloigne la femme du foyer et du berceau, en dépit des avantages apparents promis, ne peut aboutir qu'à un préjudice pour elle et pour l'humanité. Je crois l'avoir prouvé par des arguments de fait aussi bien que par des arguments théoriques, ces deux forces, l'élément matériel et le spirituel, qui souvent nous paraissent opposés, étant heureusement indissolubles dans les vérités éternelles.

Donc, toutes les circonstances particulières, tous les cas séparés, les exceptions, les vocations, une fois admis et vu que la femme est d'une structure autre que l'homme, et que son intelligence et son cœur ont un emploi si nécessaire ailleurs que dans le champ de l'activité masculine, qu'elle reste femme, plus que jamais femme, rien autre que femme ; fière, noble, sublime, courageuse, forte, mais femme ; qu'elle améliore sa situation, qu'elle veille à ses intérêts, mais en restant femme.

Et qu'elle soit mère ! Puisque la maternité est la plus splendide couronne de la vie et que la nature l'a offerte à la femme, à elle seule, que les hommes fassent en sorte que chaque femme en ait sa part. Que soit bannie d'une société qui veut progresser la tristesse des vierges à cheveux blancs, la tristesse des seins restés stériles. C'est là le droit le plus sacré de notre sexe. Préparons le corps et l'âme à la maternité.

Je suis de ceux qui estiment qu'un mariage modeste, même pas des plus heureux, vaut encore mieux pour une jeune fille qu'une existence solitaire au milieu des richesses, des plaisirs, de l'étude ou de n'importe quelle autre compensation. Dans le premier cas elle connaîtra les émotions les plus intenses et les plus vraies de la vie et quand, dans le merveilleux frisson que l'homme ignore, elle entendra dans ses propres entrailles palpitantes la voix du grand mystère, elle se sentira tellement élevée, tellement près de l'infini que toute autre œuvre sera jugée par elle comme bien petite. Dans le second cas, elle pourra avoir des jouissances, des satisfactions, des compensations, mais elle n'arrivera jamais à saisir le sens profond de la vie, parce qu'en elle n'aura pas passé le frémissement d'un être nouveau qui entre dans le monde. Toutefois, si la maternité est le point culminant d'une existence féminine, il faut bien reconnaître que trop de femmes en sont privées et c'est chez celles qui se trouvent ainsi dans un état

Digitized by Google

contre nature que miroite davantage l'illusion de pouvoir y remédier de quelque façon et que plus facilement fermente la révolte. — C'est principalement parmi les vieilles filles ou les femmes stériles que s'allume la flamme des conquêtes et des revendications sociales ; ce sont elles qui, dans les cendres éteintes de leurs rêves, attisent les étincelles des désirs ardents, des énergies réprimées, des aspirations passionnées restées sans objet.....

Le bien que peut faire une femme par sa seule présence est incroyable, ce qu'elle peut faire par l'exemple, par la persuasion, par l'éducation est sans limites. Le monde n'a pas besoin de plus de jurisconsultes, de plus de savants, de plus d'artistes.

Le monde a besoin d'éducateurs. La femme qui sait faire une éducation, qui forme une intelligence, qui développe une âme, est mère, quoique vierge : elle occupe ainsi la première des dignités féminines..... (p. 213-216.)

Théodore JORAN.

Digitized by Google

# L'AME DU PAYSAN RUSSE

## D'APRÈS SES LÉGENDES

L'âme slave n'est plus un mystère. Avec une sagacité sympathique, MM. de Vogüé, Leroy-Beaulieu, Léger, Legras, et beaucoup d'autres en France comme à l'étranger, l'ont fouillée jusque dans ses replis, et nous ont dévoilé la plupart de ses secrets. Seule, l'âme du peuple garde encore des recoins d'ombre. Je voudrais essayer d'y jeter un peu de lumière. La tâche n'est pas impossible. Afanasief (1) n'a-t-il pas réuni dans plusieurs recueils de légendes, les documents où le moujik se révèle avec ses idées sur la religion, la famille, le travail, la vie telle que la lui font le sol et le climat, les coutumes et les lois sociales? Ces légendes — éclosion spontanée de l'imagination russe, au moins dans les détails, — semblent, par leurs peintures de mœurs, aussi vraies que l'histoire. De plus, nées à Kief ou à Kasan, à Voronèje ou à Grodno, elles sont l'œuvre, non point d'une seule province, mais de la Russie entière, et donc reflètent la « mentalité » du monde paysan.

Il y a un demi-siècle, l'étude des contes bohémiens, moraves et slovaques, permit à J. Wenzig (2) de dégager les caractères psychologiques de ces peuples. C'est un travail similaire, bien que dans des proportions très restreintes, que j'aborde pré-

(1) Afanasief, Narodniia Rousskia Legendi. Izdanie Polnoie.
(2) Westslawischer Märchenschatz. Ein Charakterbild der Böhmen... in ihren Märchen... von J. Wenzig. 1857. Leipzig.

Digitized by Google

sentement, en m'inspirant du recueil d'Afanasief, qui n'a pas encore paru en français.

Leroy-Beaulieu a écrit « que dans la Russie on est encore au quinzième ou au treizième siècle..., aux siècles où la foi au surnaturel dominait toute la vie populaire, où des hérésies naïves et subtiles étaient le refuge des esprits les plus hardis ». C'est un fait ; sur toutes ces légendes que j'analyse, plane l'idée de Dieu ; les principaux acteurs sont toujours ou Jésus-Christ ou les saints ou les diables. De la première à la dernière page, on est transporté en plein merveilleux. Partout la fusion des éléments terrestre et divin. Manifestement, en Russie l'homme du peuple n'a rien du sceptique, du blasé occidental ; ayant conservé le sens du divin, il se croit réellement en communion avec les hôtes de l'au-delà, il leur conte ses joies et ses détresses, leur prête ses amours, parfois ses défauts ; surtout, il trouve dans les riantes perspectives qu'ils lui ouvrent, un aliment à son rêve de justice, et pour sa vie très dure, une force et une espérance. Est-ce là un phénomène bien surprenant? Voyez son horizon, sa steppe à perte de vue, où, tout là-bas, sur les bords lointains, s'abaisse le ciel. A force d'être plate, la terre s'efface, et ses regards que rien n'arrête, vont en tous sens se perdre dans l'infini mystérieux de l'espace. D'autant qu'en hiver, dans le tourbillonnement de la neige déjà tombée, que soulève le « bourane », et qui, en heurts silencieux, se mêle aux flocons de la neige qui tombe, le ciel et la terre s'estompent, se confondent en une mêlée blanchâtre et dansante, et le moujik, que l'inaction forcée retient au seuil de son izba, laisse sa pensée mélancolique suivre le vol capricieux des flocons en bataille, et pour un instant, oublie les tristesses de sa destinée. Quelle idée de l'infini ne lui donnent pas encore au printemps « les débordements de ses fleuves pareils à des mers », qui répandent des lacs sur les vallées et les plaines? en été, les aurores boréales, qui en colorant le ciel de lueurs sanglantes, lui semblent de sinistres présages? Quelle tristesse découragée étreint son âme au souvenir des épidémies de sauterelles et autres, où il voit « la main de Dieu »? des famines qui ont enlevé parfois un quart ou un cinquième de la population? des incendies, où dans le crépite-

Digitized by Google

ment des flammes dévorant les villages en bois, chante « le coq rouge », le feu? Tous fléaux chroniques qui le dégoûtent de la terre, en faisant trop souvent de sa vie un enfer anticipé. Ajoutez à cela la double tyrannie du bailli qui représente le seigneur, et de la police qui représente l'Etat. N'est-il pas naturel qu'il cherche des échappées sur l'au-delà? Ne pouvant façonner à son gré la vie, il se forge, là-haut, « une félicité qui le fait pleurer de tendresse ». Sa conception de la divinité, et du ciel, n'a souvent rien d'orthodoxe, au sens russe du mot. Un christianisme païen, voilà sa religion. Travestis en saints chrétiens, les antiques dieux slaves se glissent de l'Olympe de la Rouss primitive, dans le paradis de son rêve. De là, le caractère bireligieux (*dvouviernyia*) de ses prières et de ses cantiques. On dirait une étoffe à deux couleurs. Dans beaucoup de conjurations, le Christ est invoqué, en même temps que le Soleil « trois fois saint » et la Terre humide. On allume deux cierges, un pour saint Georges, l'autre pour le serpent qu'il perce de sa lance. Aux environs d'Irkoustk, l'image de saint Nicolas fait pendant à une idole bouriate. Dans le peuple, le livre le plus répandu est le *Sonnik*, l'interprète des songes. Bref, le mot de Bielnisky à Gogol reste en partie vrai : « Le peuple a des superstitions ; il n'a pas de religion. »

Telle est l'impression générale qui se dégage, au point de vue religieux, des légendes recueillies par Afanasief. Entrons dans quelques détails.

Au moujik si malheureux ici-bas, Dieu ne peut être que débonnaire. Des bénédictions en perspective, presque jamais de châtiments, même mérités. Un gardien d'église prévenu de sa mort prochaine, néglige cet avis ; puis, vite demande grâce. Et Dieu « regarde avec douceur le pécheur pénitent, et — veut — être à son égard aussi miséricordieux que juste. » La Providence sourit aux hommes sous les traits « d'une belle jeune fille ». Jésus-Christ, ayant le tempérament russe, aime voyager, aller « où ses yeux le mènent ». Parfois, avec ses apôtres qui l'accompagnent, non sans gémir de la fatigue de la route, il dépique le blé ; toujours il demande abri aux pauvres gens. Et qu'Il leur est compatissant ! Comme des miracles évangéliques, le paysan admire surtout celui de Cana,

Digitized by Google

il s'imagine volontiers que le Christ multiplie le vin, la bière, les brebis, le blé, les fruits et l'or à pleins tonneaux; qu'à une veuve misérable, mais hospitalière, Il « donne autant de pièces d'or qu'il y a de petits yeux nageant dans la soupe ». Généreux aux pauvres qui partagent avec de plus pauvres le peu qu'ils ont, le Christ est, par contre, sévère pour les égoïstes qui le repoussent Lui-même dans leur personne. Car Il se plaît à prendre leurs haillons, à faire aux portes leur geste de détresse. Marc le Riche qui le chasse, est puni. Quiconque fait l'aumône est « son frère ». Et sachez que s'il y a chanvre mâle et chanvre femelle, et si la paysanne a double peine à les démêler, c'est qu'un jour elle Lui a crié : « Tu n'auras rien; pour te faire plaisir, je ne quitterai pas mon travail ». A saint Pierre qui s'étonne de le voir écouter volontiers des strophes de tournure vulgaire, alors qu'il le sait indifférent à l'harmonie de rimes et de rythmes bien cadencés, le Christ répond : « O mon cher Pierre, là on chantait une chanson sans art, mais qui respirait une dévotion intense ; ici, des vers spirituels, mais sans le moindre sentiment de piété. » Aussi quand Il monte au ciel, « se lamentent ses frères les pauvres ».

Dans le ciel, où par un arbre grimpe le moujik que trouve-t-on? « Un coq mordoré et un moulin à bras », c'est-à-dire ce qui manque souvent et tout ce qu'on aime : du pain et des chansons pour bercer sa misère...

Il y a aussi des anges et des saints, même des brigands avant la conversion. Par la porte, souvent entrebâillée, qui veut entre et sort. Un ange y désobéit à Dieu. Emu de pitié pour les jumeaux nouveau-nés, il ne prit pas l'âme de leur mère — comme il en avait reçu ordre — et à tire-d'aile, revint vers Dieu. — As-tu pris l'âme? — Non, Seigneur. — Pourquoi? — Cette paysanne, Seigneur, a deux petits jumeaux ; qui donc les nourrira? — Dieu leva un bâton, et d'un coup sur la pierre, le cassa en deux. — Viens ici, dit-il à l'ange ; regarde. Que vois-tu là? — Deux petits vers. — Celui qui les nourrit, pourra aussi nourrir les petits orphelins. — Et enlevant à l'ange ses ailes, Dieu l'exila pour trois ans sur la terre. Suit le récit de ses aventures sur notre planète.

Les autres vénérables personnages qui défilent devant

Digitized by Google

nous, Pierre, Elie, Nicolas, Iégor, ne sont que des saints à la mode païenne. Ils se disputent comme les dieux d'Homère, jouent entre eux au plus fin, vendent leurs grâces, sont fiers, distraits, ou tel Iégor au tzigane, nous conseillent de voler habilement, se vengent de l'oubli, du mépris de leurs fidèles, tempêtent pour un cierge qu'on leur refuse, ou qui le jour de leur fête, n'a pas la grosseur réglementaire, s'affichent comme des ambitieux. A saint Pierre est confié le rôle de grotesque. On en fait un jour un gardeur d'oies. Rien de chrétien dans l'idée que l'on a des saints, de leur puissance, de leur protection, de leurs rancunes. Le moujik cherche à gagner leur faveur ; il leur en veut de leur négligence. « Te sert-il, prie-le ; ne te sert-il pas, mets-le sous le pot », conseille un dicton populaire. Impatienté de voir qu'après avoir servi le saint quelques années, il n'avait ni maison ni pain », le pope qui dessert la paroisse de Saint-Nicolas, ramasse toutes les clés de l'église, et « l'en frappe violemment sur les épaules ». Le pope lui-même, en quelle piètre estime on le tient ! Vorace, ivrogne, voleur, envieux, menteur, avare, lâche, toute la gamme des insultes capitales résonne sur son passage. Lisez plutôt « le Pope aux yeux avides ». Toutefois, pour juger des sentiments d'un peuple à l'égard de ses prêtres, on ne saurait s'en fier à ses contes et à ses proverbes. Monastique ou séculier, partout le clergé s'est vu en butte aux traits de la satire populaire. Ce qui distingue la raillerie russe, c'est son âpreté. En voici un exemple. Le pope a refusé d'enterrer une pauvresse. En creusant la tombe, le mari a découvert un trésor. Vite, il porte une pièce d'or au prêtre. Prières, repas mortuaire, où celui-ci mange et boit comme quatre, puis amène astucieusement le moujik à lui conter l'histoire de sa pièce d'or. — As-tu tué quelque marchand? — J'ai découvert un trésor. — Faisons-lui peur, pense le pope. D'accord avec sa femme, il se déguisera en diable avec une peau de chèvre. Plein succès ! le paysan lâche tout. Mais au retour, horreur ! le pope s'aperçoit que la peau de chèvre s'est collée à ses membres. Ainsi, le renom de cupidité s'est attaché au pope, et, aux yeux de certains paysans, l'a défiguré en suppôt du diable.

Digitized by Google

Or le diable n'est point flatté. C'est le type classique, « affreux, noir, portant cornes et queue »; tantôt vindicatif, comme l'apprit le jeune forgeron qui n'échappa à la hart que sur promesse de ne plus frapper son image à coups de marteau, tantôt prodigue d'or pour acheter l'âme des nouveaux mariés, mais toujours puni, — la morale l'exige — par le terrible soldat qui, dans les châteaux enchantés et jusque dans l'enfer, lui joue impunément des tours pendables, ou par l'ermite qui, d'un signe de croix, le retient prisonnier dans une cruche. Tel pécheur qu'il avait induit à mal, fait une pénitence effrayante de trente ans et lui échappe. Tel ivrogne, qu'il avait métamorphosé en haridelle, sur laquelle il chevauchait par monts et par vaux, retrouve par l'entremise de son fils sa figure d'homme, et dorénavant ne boit que de l'eau claire. Tel libertin lui glisse entre les doigts, et triomphant de saint Pierre par l'évocation d'un certain reniement, finit par entrer au paradis. En somme, le diable est peint sous les traits d'un naïf incorrigible, dont les maladresses amusent la galerie. Entendez-vous les gros rires qui, mêlés aux clameurs du vent du dehors, ébranlent l'izba, à l'heure tardive où quelque vieux moujik barbu en touloupe, fait pour la dixième fois ces récits à ses enfants, à demi-couchés, près de lui, sur le grand poêle?

S'ensuit-il qu'il y ait des primes pour le vice? Oh non. Le vice ne jouit pas de l'impunité, même dans le monde des bêtes. « Le cheval glouton qui mangea toute la nuit le foin — de la crèche — et ne cessa de découvrir le refuge du Sauveur », n'aura pas comme le bœuf, l'honneur d'être mangé par l'homme. Le moineau de jonc refusa de porter à certains endroits indiqués des gouttes de la première pluie qui tomba sur la terre : « depuis ce temps-là, il pousse son cri plaintif qui importune les gens : *Pit ! Pit !* à boire ! à boire ! » La méchante femme et son mari qui essayèrent, en se masquant de pelisses retournées et en grognant comme des ours, de faire peur à saint Pierre et à saint Paul, entendirent cette malédiction des apôtres : « Dieu veuille que vous grogniez toujours ainsi! » Depuis lors, ils sont ours. — Pour un tzigane voleur fieffé qui exploite les saints, les gentilshommes, et les juges et vit longtemps « en soulas et grande liesse », combien d'autres dont

Digitized by Google

la rapacité — un des grands vices du paysan — au lieu d'être assouvie, est exaspérée par une catastrophe subite et méritée, surtout quand elle se double de sottise ! Ecoutez l'histoire symbolique du loup (1) :

## Le Loup.

.....

... Et ceci se passait jadis, alors que le Christ et ses apôtres voyageaient ensemble sur terre.

Ils suivaient une large route quand un loup bondit à leur rencontre : « Seigneur, je suis bien affamé ! » — « Va dévorer la cavale », lui répondit le Christ. Et le loup de courir à sa recherche. En la voyant, il lui dit : « Cavale, le Seigneur m'a ordonné de te dévorer ». — « Oh ! non, tu ne me mangeras pas, ce n'est pas permis ; j'ai un sauf-conduit, et qui est bien cloué ». — « Montre donc ». — « Approche-toi plus près de mes pattes de derrière ». — Le loup s'approche : elle lui lance une terrible ruade en plein museau qui le projette à trois mètres, et détale prestement.

Tout dolent, le loup vient trouver le Christ : « Seigneur, pour un peu la cavale me tuait ! » — « Va dévorer le bélier ». Il court à sa recherche, le rencontre et lui dit : « Bélier, je vais te manger ; le Seigneur m'en a donné l'ordre. » — « Eh bien, tu me mangeras! Tiens-toi donc au pied de la montagne et ouvre ta gueule ; moi, d'en haut, je prendrai mon élan, et j'y tomberai tout droit ! » Le loup se campe au pied de la montagne, et le bélier prit si bien son élan, que de sa tête encornée, il heurta fort le loup, le culbuta, et disparut. Quand celui-ci se redressa et regarda de tous côtés : plus de bélier !

Et c'est en gémissant que le loup vint aborder le Christ : « Seigneur, le bélier s'est joué de moi ; il a même failli me tuer ! » — « Va manger le tailleur ». Le loup courut à sa recherche, et quand il le rencontra : « Tailleur, je vais te manger, le Seigneur me l'a ordonné ». — « Attends que j'aille faire mes adieux à ma famille... » — « Non, c'est inutile ». — « Que faire?

(1) Afanasief. Narodniia Rousskia Leg., str. 107.

Digitized by Google

C'est bien, tu me mangeras. Permets du moins que je te mesure, pour voir si je puis entrer dans ta peau ». — « Mesure ! » dit le loup. Passant par derrière, le tailleur le saisit par la queue qu'il enroula autour de son bras, et le battit à plate couture. Et le loup de sauter, de bondir, de tirer : il tira si bien qu'il se coupa la queue, et s'enfuit à toutes jambes. Dans sa course affolée, il rencontra sept loups. — « Hé, le Gris, halte ! pourquoi es-tu sans queue? » — « Le tailleur me l'a coupée». — « Où est le tailleur? »— «Le voilà sur la route ». — « Courons sus à lui » ! et ils s'élancèrent. Le tailleur les entendit, comprit le danger, grimpa au plus vite sur un arbre et se percha au sommet. Les loups étaient déjà là... « Frères, essayons de l'atteindre ! Toi, Queue-coupée, mets-toi au pied de l'arbre, nous grimperons sur toi les uns sur les autres, nous l'attraperons bien. » Queue-coupée se coucha par terre ; un loup sauta sur lui ; sur le second un troisième et ainsi de suite. Le dernier grimpait. Le danger était imminent : on allait l'atteindre. Le tailleur cria d'en haut : « Queue-coupée seul aura affaire à moi ! » A ces mots, Queue-coupée déserta son poste et s'enfuit à toutes jambes. Les sept loups roulèrent par terre, puis se mettant à sa poursuite, le rattrapèrent, et à belles dents, le firent voler en morceaux. Quant au tailleur, il glissa de son arbre et regagna son logis.

Vous ignorez sans doute pourquoi le blé n'a plus la grosseur d'un œuf de moineau? C'est que, depuis le temps où vivait certain aïeul, « plus agile que son fils et son petit-fils », les hommes n'ont pas su ou voulu vivre« comme Dieu» et ce vieillard qui disait : « J'ai joui de mon bien et n'ai volé personne ». A ceux qui pratiquent la vertu d'hospitalité, l'ange offre parfois un palais. Toute prière faite avec foi est exaucée : un vieil ermite en est la preuve. Songez qu'il trouva une perle précieuse et obtint la main d'une princesse. Mais au dernier moment il crut poli d'y renoncer. Le fils du tsar se voit-il condamné à mort pour avoir fréquenté dans les rues « les petites gens » et fait largesse « aux estropiés »? Il pousse dans son cercueil préparé « un arbre avec des feuilles et des fruits qui exhalent un parfum si exquis » que l'empereur émerveillé

Digitized by Google

lui fait grâce. Un soldat, comme Iégor, refuse-t-il de renier le Christ? Le tsar mécréant aura beau l'ensevelir vivant dans un souterrain, sous « des tas de sable jaune » : les vents impétueux de la Sainte Russie se lèveront ; de la « Sainte Russie se lèveront tempêtes et tourbillons qui disperseront les tas de sable jaune », et Iégor retrouvera sa mère. Enfin, tandis que le pécheur, à l'heure où « il devisera joyeusement, et sifflera des chansons, recevra « un coup de marteau à la tête », le juste verra venir à lui « la Mort escortée des anges ». Ils prendront son âme, la coucheront « sur une petite table d'or », en chantant : quel Chérubin ! et l'emporteront au paradis. C'est donc une pensée de justice qui domine presque tous ces récits populaires. Le moujik s'incline bien devant la force brutale, mais en son for intérieur, comme dans les apologues inoffensifs où se réflète son âme rêveuse, il revendique son droit. Sa revanche est dans sa foi au triomphe de la vertu ici-bas ou là-haut. Lorsque le ciel le frappe, qu'il l'ait mérité ou non, avec le fatalisme de l'Arabe, il courbe la tête, et on le voit comme en 1880, dans le gouvernement de Kherson, rester assis, immobile, en face de l'armée dévorante des locustes, répétant : « Quand le jour du châtiment sera passé, les sauterelles partiront. » En dehors de ce fatalisme qui est général dans son milieu, le moujik, s'il connaît mal le dogme, entend assez bien, par l'esprit du cœur, la morale du Christ. Il a l'intelligence ou l'imagination païenne ; il a l'âme chrétienne. A travers l'impur alliage des superstitions, sous la rouille des sectes, reluit l'or de l'Evangile. « Entre l'Evangile et la nature russe, remarque Leroy-Beaulieu, il y a une sorte de conformité, si bien qu'il est souvent difficile de décider ce qui revient à la foi et ce qui appartient au tempérament national ».

Le sentiment du peuple envers son souverain est entièrement d'essence religieuse : l'amour est mêlé de respect et d'obéissance passive. A ses yeux, le tsar avec son autorité incontestée dans le domaine civil et religieux, est une sorte de Jéhova sinaïtique dont la colère est terrible. Les filles du tsar, enfermées dans le *terem* et qui passent de longs jours sans le voir, — ont-elles jamais reçu ses caresses? — n'abordent leur père qu'en trem-

Digitized by Google

blant. « N'ordonne pas notre supplice, petit Père, commande-nous de parler », lui crient-elles comme jadis Esther à Assuérus, pour calmer sans doute son sourcil qui se fronce à leur aspect imprévu. Toujours les mœurs asiatiques. Ce n'est pas toutefois un père sans entrailles : « la moitié de son empire à qui guérira sa fille malade, et la corde à qui, — l'ayant essayé — ne la guérira pas ». Mais c'est un père autoritaire, qui n'admet pas de réplique et fidèle à la parole donnée, accorde sa fille en mariage à un vieil ermite, en échange d'une pierre très rare. Ses faveurs vont aux braves soldats; ses menaces au médecin qui ne sait pas le guérir. « J'ordonne qu'on le torture jusqu'à la mort. » Ainsi il n'est pas seul à avoir la fièvre. — Au-dessous du tsar, mais plus tyrannique, le seigneur. Il entre dans l'izba comme chez lui : « N'avez-vous rien à me donner à manger? » — Il mange, et pour tout remerciement, vole à ses pauvres hôtes leur fortune : un moulin miraculeux à beignets et à gâteaux. Seul, un coq fait entendre une vibrante protestation. La police s'est éclipsée. Passe ensuite le riche paysan, l'usurier qui « prête à tant pour cent. » Est-ce du blé? Il faut le lui rendre « tout dans l'année, et de plus, pour chaque demi-boisseau, travailler deux jours à ses champs »; mais se sentant puni de Dieu, il se prend à réfléchir et trouve la raison de son châtiment : « Seigneur, j'ai dépensé beaucoup pour la semence, je ne récolte rien. Sans labourer ni semer, mes débiteurs voient mûrir leur blé. Je dois être un grand pécheur ». Voici le soldat russe « à la voix héroïque », le soldat « qui ne craint ni l'eau ni le feu » — l'eau, peut-être. — Ah! les plaisantes aventures que les siennes! Au paradis, sur terre, en enfer, partout il en fait à sa tête. Et Dieu sourit à ses bons tours, et les mendiants vantent sa générosité, et tous les diables décampent prestement devant lui, et la Mort gémit au fond de sa blague à tabac! Folle intrépidité, désinvolture primesautière qui scandalise presque « les saints Pères » quand ils l'entendent demander du vin en plein paradis, ruses de guerre, verve plaisante, attendrie par des mots venus du cœur : c'est le soldat typique dans les milieux paysans. Ces contes militaires pourraient être signés de Mistral ou de Roumanille. Ils sont assurément par l'entrain et le naturel les meil-

Digitized by Google

leurs du recueil. Nous en offrirons la primeur aux lecteurs français de la Revue.

Et le moujik, quel portrait nous fait-il de lui-même? Reconnaissons de suite sa sincérité : vices et vertus, il ne dissimule rien. Pour lui, le riche qu'il jalouse, est souvent l'usurier sans entrailles, le maître dur à ses valets, inabordable pour les miséreux, égoïste, avare, malfaisant : c'est sa bête noire dont les mésaventures providentielles égaient ses longues veillées d'hiver. Comme il se complaît à multiplier les variations sur ce thème! Et que de pauvres, avoue-t-il, ont la basse cupidité du riche ! Sans doute, la misère est mauvaise conseillère. C'est l'histoire de cette mère qui, pour des pièces d'or pousse son fils à des crimes monstrueux, de ce jeune paysan que le remords affole, qui se rue comme un fauve lâché sur les hommes pour s'étourdir dans le brigandage, et puis, sur le conseil d'un ermite, accepte une expiation terrible, dont la peinture serait digne du pinceau de Krylof. Et la vieille, acariâtre, toujours hérissée, plus têtue qu'une mule, qui par esprit de contradiction refuse de s'accrocher à la corde qui la tirerait de l'enfer ! Et l'ivrogne qui « suspend ses bottes à son cou, entre dans la rivière, butte contre une pierre et se noie »! Voilà bien parfois le peuple en traits peu flattés. Le plus souvent, toutefois, le paysan russe se présente à nous comme religieux, attentif aux formes cultuelles, aux rites plus qu'à la notion dogmatique, et subordonnant son salut à une observance toute extérieure, par exemple, boire ou non de l'eau d'un lac. Dans son respect pour Dieu, sinon pour le pope, il s'indigne contre toute injure à la croix, toute irrévérence dans l'église. « Pendant la semaine sainte, il assiste à l'office matutinal »; le jour de Pâques, il donne et reçoit avec les félicitations d'usage, le baiser traditionnel »; « il porte de beaux œufs pour les offrir à ses frères les pauvres. » Et ce mot « frères » n'est pas un vain mot sur ses lèvres. Il leur est hospitalier, toujours secourable. N'aurait-il « qu'un tout petit pain entamé, une poignée de farine » il partage avec eux. Du reste, son aumône, il le sait, est toujours récompensée. Le désintéressement n'étant pas, semble-t-il, sa qualité maîtresse, il rêve « d'épis d'or sur son champ », de bière et de

Digitized by Google

bonnes ripailles ; il lui semble entendre la plainte du blé qui lui dit : « ramasse-moi, ramasse-moi ». Même la vieille « baba » restée coquette malgré ses rides, rêve de beauté et s'empresse de verser les cinq cents roubles qui lui vaudront de « rajeunir. » S'agit-il d'un jeune paysan? il veut « une femme de vrai sang chrétien » ; puis, pour si grande que soit son indigence, s'il n'a pas d'enfants, sa femme et lui « supplient le bon Dieu de leur en donner, qui tout jeunes seraient le plaisir de leurs yeux, consoleraient plus tard leur vieillesse, et après leur mort, se souviendraient de leurs âmes ». Qui sait? Le nouveau-né aura peut-être pour parrain « le Seigneur » lui-même, deviendra « le filleul du bon Dieu », et plus tard, avec « ses boucles d'or » sera remarqué de « la plus jeune fille du tsar » qui s'éprendra « si passionnément de lui, qu'en rêve et au réveil, elle ne — verra — qu'Ivan », et l'épousera. Les parents meurent-ils avant que s'accomplisse cette glorieuse destinée? Yvan ne sera pas abandonné. « Celui qui nourrit les vermisseaux pourra aussi nourrir les petits orphelins ». — Il y a donc çà et là, du moins en rêve, dans l'existence du moujik, des échappées joyeuses, des éclaircies d'espoir, quelques rayons de soleil qui égaient la misère, l'âpre travail, auxquels il est rivé, et qui lui montrent le ciel, suivant le mot de Taine, « comme un pavillon d'or au bout d'un enclos fangeux ». Mais le plus souvent, c'est le pessimisme, conscient ou inconscient, puits grand ouvert, où se laissent choir les âmes lasses. Et que dire « des âmes mortes » dont parle Dostoiewsky? Combien répètent, après les vieillards de la légende « couverts des boues » de la vie : « Avons-nous longtemps à souffrir? » Combien gémissent avec l'aïeule, si décharnée et si menue, qu'elle « allait où allait le vent », et qui se désespérait de ne pouvoir mourir, la Mort ayant été momentanément suspendue de ses fonctions : « sans la mort, la terre n'a pas de charmes » ! Oh ! que voilà bien la mélancolie russe, avec son accent original, le besoin de repos dans le sommeil sans cauchemars de la tombe ! Vraiment, dans le Nord, on porte envie au juste qui, se sentant frappé, « appela auprès de lui ses fils et ses brus, leur adressa ses recommandations paternelles, dont la dernière fut de garder leur foi à jamais intacte, et leur fit à tous



Digitized by Google

ses adieux ». Parfois aussi, de désespoir, à l'appel d'une prophétesse comme Vitalia — le fait s'est produit à Tiraspol en 1897 — on cherche l'affranchissement de tout dans le suicide en commun.

J'ai pensé que les traits épars dans le recueil d'Afanasief, projetteraient, s'ils étaient réunis en faisceau, quelque lumière nouvelle sur la mentalité du paysan russe : me suis-je trompé? Au lecteur d'en juger.

***

## Le Soldat et les Diables.

Après avoir servi vingt-cinq ans Dieu et le grand empereur, un soldat reçut trois biscuits, et prit le chemin de son pays. Il s'en allait fortement préoccupé. « Ah ! bon Dieu ! j'ai servi le tsar vingt-cinq ans ; j'étais nourri et habillé ; maintenant que vais-je devenir? J'ai faim, j'ai soif ; pour toute fortune, trois biscuits ! » — Voilà tout à coup un pauvre estropié qui lui demande l'aumône. Le soldat lui donne un de ses trois biscuits. Un peu plus loin, se présente un second mendiant qui le salue et tend la main. Le soldat lui donne un de ses deux biscuits, et s'éloigne à peine, qu'un troisième survient qui fait également appel à son bon cœur. Il tire son dernier biscuit et se dit : « Si je le lui donne tout entier, il ne me reste plus rien ; si je le partage, je parie que ce vieux rencontrera les autres mendiants, verra entre leurs mains un biscuit entier, et en prendra de l'humeur ; mieux vaut tout lui donner, je me débrouillerai bien. » Le biscuit donné, il ne lui reste plus rien. — « Dis-moi, brave garçon, lui demande le vieux mendiant, que désires-tu? que te manque-t-il? je viendrai à ton secours. » — « Dieu t'assiste ! que peut-on attendre de toi? tu es un pauvre mendiant. » — « Ne fais pas attention à ma pauvreté, dis-moi seulement ce que tu désires, et je te récompenserai pour ta libéralité. » « Je n'ai besoin de rien. Toutefois, si tu as des cartes, donne-les-moi comme souvenir. » Le vieux tira de sa poitrine des cartes qu'il tendit au soldat : « Tiens, tu gagneras n'importe qui quand tu joueras avec celles-là. Prends aussi ce

Digitized by Google

sac; quoi que tu rencontres en route, bête sauvage, oiseau, si tu veux l'emporter, tu n'as qu'à ouvrir le sac et à dire: bête sauvage, oiseau, entrez ici ; tu mettras la main dessus. » — « Merci, » dit le soldat. Il prit cartes et sac, et poursuivit sa route.

Après bien des allées et venues, des arrêts et des marches, le soldat vint à un lac où nageaient trois canards sauvages. Il songea : « Si je tirais parti de mon sac ! » et l'ouvrant, il cria : « Eh ! canards sauvages, entrez donc ici ! » Il n'eut pas plus tôt parlé que les canards s'envolèrent et s'abattirent droit dans le sac. Il les ficela, les jeta sur son épaule et reprit son chemin. Arrivé à une ville, il entra dans une auberge et dit au maître de céans : « Fais-moi rôtir ce canard pour mon souper, prends celui-ci pour ta peine, et en échange du troisième, donne-moi à boire. » Il s'attabla, trouva le vin à son goût et mordit dans le canard à belles dents. Puis, l'envie le prit de regarder par la fenêtre. De l'autre côté, se dressait un grand château, mais qui n'avait pas une seule vitre éclairée. — « Ecoute, demanda-t-il à l'aubergiste, qu'est-ce que c'est que ce château et pourquoi est-il vide? » — « Ça, c'est un château qu'a fait construire notre tsar, malheureusement il est inhabitable. Depuis sept ans, il est désert. Le diable en chasse tout le monde ! Là, toutes les nuits, c'est un sabbat ; on crie, on danse, on joue aux cartes, on fait mille vilenies. » Le soldat alla trouver le tsar : « Sire, permettez-moi de passer une seule nuit dans votre château vide. » — « Qui es-tu, soldat ? lui dit le tsar, que Dieu t'assiste ! Déjà d'autres audacieux se sont aventurés à y passer la nuit, et pas un d'eux n'en est sorti vivant ! » — « Un soldat russe ne craint ni l'eau ni le feu. J'ai servi Dieu et le grand empereur vingt-cinq ans, je n'en suis pas mort, et je mourrais d'une nuit passée à votre service ! » — « Je te le répète, un homme vivant y entre le soir, et le lendemain on trouve des ossements. » Le soldat était têtu : qu'on lui permît seulement d'entrer dans le château. — « Eh bien, dit le tsar, que Dieu t'accompagne ! passes-y la nuit, si tu veux, je te laisse libre. »

Le soldat pénétra dans le château et s'installa dans la plus grande chambre ; après avoir mis son havre-sac dans un coin

Digitized by Google

et suspendu son sabre à un clou, il s'assit à table, tira sa blague à tabac, alluma sa pipe et fuma tranquillement. Vers minuit, ce fut, on ne sait d'où, une invasion de diables visibles et invisibles, un déchaînement de vacarme, de cris, de danses, de musique. — « Ah ! te voilà, militaire, crièrent les diables. A qui rends-tu visite?... Veux-tu jouer aux cartes avec nous? » — « Pourquoi pas ! mais à la seule condition de jouer avec les miennes. » Et ce disant, il tira ses cartes et les donna. On ouvrit le jeu. La première fois, le soldat gagna ; la seconde fois, de même : malgré leurs tricheries, les diables voyaient passer tous leurs roubles de son côté. Dieu sait ce qu'il en entassait ! — « Attends, militaire, dirent les diables ; il nous reste soixante-dix boisseaux d'argent et quarante boisseaux d'or ; nous allons tout jouer avec toi » ; et ils envoyèrent un diablotin chercher l'argent. On recommença le jeu ; le soldat gagna tout. Le diablotin portait, portait toujours. « Petit oncle, il n'y en a bientôt plus », souffla-t-il à l'oreille d'un vieux diable. — « Coquin, porte l'or », et le diablotin portait, portait de l'or ; tout un coin en était plein, le soldat gagnait tout. Furieux de perdre leur trésor, déjà les diables faisaient mine de se précipiter sur lui pour le mettre en pièces : « Déchirons-le, frères, mangeons-le ! » — « Voyons qui mangera l'autre », dit le soldat, et dénouant son sac, il l'ouvrit et demanda : « Et ça, qu'est-ce que c'est? » — « Un sac », crièrent-ils. — « Eh bien, au nom de Dieu, entrez dans le sac ! » Sitôt dit, sitôt fait. Bien qu'ils fussent nombreux, ils ne s'étouffaient point les uns les autres. Le soldat lia le sac solidement, le suspendit à un clou du mur, et s'en alla dormir.

Le lendemain matin, le tsar envoya ses gens : « Allez voir ce qu'est devenu le soldat. S'il a été victime du diable, recueillez ses os. »

En entrant, ils aperçurent le soldat qui se promenait joyeusement d'une chambre à l'autre et fumait sa pipe. — « Bonjour, militaire ! on ne comptait pas te revoir vivant ! Comment as-tu passé la nuit? Comment t'es-tu réconcilié avec les diables? » — « Peuh ! les diables? regardez quelle masse d'argent et d'or je leur ai gagnée ! voyez moi ces tas ! » Ils furent stupéfaits. Le soldat ajouta : « J'ai des prisonniers, frères, amenez-

Digitized by Google

moi deux forgerons, et qu'ils n'oublient ni enclume ni marteaux. » On court aux forgerons, on leur raconte brièvement le fait ; ceux-ci arrivent avec l'enclume et les lourds marteaux. — « Détachez ce sac et tapez dessus vigoureusement comme deux bons forgerons. » Ils le prirent : « Qu'il est lourd, se disaient-ils ; diable, est-ce qu'il y aurait du plomb? » — Et les prisonniers de supplier : « Mes petits pères ! mes chers amis !... » Quand le sac fut sur l'enclume, la danse des marteaux commença : on eût dit qu'ils battaient du fer. Fort mal à l'aise, les diables gémissaient : « Aie pitié de nous, rends-nous la liberté, militaire ; nous nous souviendrons toujours de toi ; dans ce château n'entrera plus un seul diable ; nous jurons tous de fuir à cent verstes d'ici !... » Arrêtant les forgerons, le soldat dénoua le sac : les diables s'échappèrent, et sans détourner la tête, s'enfuirent en enfer. A un vieux diable qu'il saisit habilement au passage, et à qui il pinça jusqu'au sang la patte, le soldat cria : « Signe un billet comme quoi tu me serviras fidèlement». Le diable le signa de son sang et détala.

La bande infernale refoulée dans ses sombres quartiers posta aussitôt des sentinelles et prit des mesures sévères pour barrer l'accès de l'enfer à tout soldat porteur d'un sac.

Notre brave raconta au tsar comment il avait purgé le château du sabbat diabolique. — « Merci, lui dit le tsar; si tu veux te fixer près de ma personne, je te traiterai comme un frère. » Il y consentit, eut tout en abondance, et, aussi vrai que les poules n'ont pas de dents, l'idée lui vint de se marier. Il le fit. Un an après, Dieu lui donna un enfant. La maladie saisit le petit, maladie incurable qui épuisa tous les remèdes. Songeant au vieux diable, qui s'était engagé, par billet signé, à le servir loyalement, le soldat se demandait où il pouvait bien se trouver, quand tout à coup, celui-ci parut à ses yeux et lui dit : « Qu'y a-t-il pour ton service? » — « Mon bébé est malade : pourrais-tu le guérir? » Aussitôt le diable tira de sa poche un verre qu'il emplit d'eau fraîche et le plaça sur la tête du petit malade en disant : « Approche-toi, militaire, regarde l'eau. » — Celui-ci regarda. — « Que vois-tu? » lui demanda le diable. — « La Mort debout aux pieds de mon enfant. » — « Bon, si elle est aux pieds, il guérira ; si tu l'avais vue à la

Digitized by Google

tête, le petit allait rendre le dernier soupir. » Après, le diable versa le verre d'eau sur l'enfant, qui, à l'instant même fut guéri. » — « Fais-moi cadeau de ce verre, s'écria le soldat, et désormais je n'aurai plus besoin de toi. » — « Donnant donnant, le verre pour le billet. » — Dès lors, le soldat s'improvisa médecin et guérit gentilshommes et généraux : il n'avait qu'à regarder dans son verre, il disait du coup : « Un tel mourra, un tel guérira. »

Or, le tsar lui-même s'alita. On manda le soldat, qui emplit son verre d'eau fraîche, le plaça sur la tête du malade, et c'est là qu'en regardant, il vit la Mort debout. « Sire, dit-il, rien ne peut vous guérir. La Mort est à votre tête. Tout au plus, vous reste-t-il trois heures à vivre. » — A ces mots, le tsar se fâcha tout rouge contre son médecin : « Comment? lui cria-t-il, tu as guéri tant de gentilshommes, tant de généraux, et tu ne veux pas me guérir, moi? j'ordonne qu'on te torture jusqu'à la mort. » — « Que faire? » pensa le soldat, et il se mit à invoquer la Mort : « Accorde à mon tsar cent ans, et frappe-moi. Cela m'est égal de mourir. Il me vaudrait mieux de mourir de mort naturelle, que d'expirer dans un cruel supplice ! » — Ayant regardé son verre, il vit la Mort debout aux pieds du tsar. Il renversa l'eau sur le malade qui se trouva aussitôt parfaitement guéri. — « Et maintenant, ô Mort, donne-moi seulement trois heures, le temps d'aller à la maison faire mes adieux à ma femme et à mon enfant. » — « Vas-y. » — Rentré chez lui, il se coucha très gravement malade. La Mort était déjà près de lui : « Allons, militaire, fais tes adieux au plus tôt, tu n'as plus que trois minutes à vivre. » — Celui-ci s'étendit, tira de dessous sa tête son sac, l'ouvrit et demanda : « Qu'est-ce que c'est que ça? » — « Un sac », répondit la Mort. — « Si c'est un sac, entre dedans ! » La mort y entra et fut bouclée. Sautant du lit — où s'était donc envolée la maladie ? — le soldat noua très solidement son sac, le jeta sur son épaule, et s'enfonçant dans l'épaisse forêt de Brian, l'attacha au sommet d'un tremble, puis regagna son logis.

Depuis lors, personne ne mourut : des naissances et des naissances, plus de décès !... De nombreuses années s'écoulaient et le soldat ne détachait point son sac. Se rendant un

Digitized by Google

jour à la ville, il rencontra une vieille, mais si vieille, qu'elle allait où allait le vent. — « Quelle vieille, dit-il, elle est joliment mûre pour la mort ! » — Eh oui, petit père, répondit-elle, je suis mûre pour la mort. Du temps où tu portais la Mort dans ton sac, il ne me restait déjà plus qu'une heure à vivre. J'étais bien contente d'avoir enfin un peu de repos, car sans la mort la terre n'a pas de charmes, et pour ça, militaire, tu as commis un péché que Dieu ne te pardonnera point. Pas âme qui vive ne souffre autant que moi ! » Le soldat se prit à réfléchir : « Il est évident qu'il faut relâcher la Mort ; qu'elle me frappe moi-même... J'ai déjà tant de péchés sans celui-là... Il vaut mieux que je souffre en ce monde pendant que je suis encore robuste : la souffrance ne sera-t-elle pas plus dure quand je serai devenu tout à fait vieux »? Il décida d'aller à la forêt de Brian. Arrivé près du tremble, il vit le sac attaché au sommet et ballotté dans tous les sens par le vent. — « Vis-tu encore, ô Mort? » demanda-t-il. Du fond du sac une voix faible gémit : « Oui, petit père ! » Il détacha le sac, l'ouvrit, relâcha la prisonnière ; puis, se jetant sur son lit, embrassa sa femme et son fils, et supplia la Mort de le faire mourir. Mais elle de s'enfuir : on eût dit qu'elle avait des ailes. « Que les diables te tuent, lui cria-t-elle ; moi je ne m'en charge pas. »

Rivé à la vie et à la santé, le soldat se dit : « Filons directement en enfer : les diables me plongeront dans la poix bouillante et me brûleront jusqu'à ce que mes péchés soient effacés. » Il prit congé de tout le monde, et son sac sous le bras, alla en enfer. Par un chemin en zigzag, étroit, sombre, qui montait tour à tour et descendait, il y arriva. Partout, des sentinelles en faction. Quand il frappa à la porte : « Qui va là? cria un diable. » — « Une âme pécheresse qui vient souffrir chez vous. » — « Et qu'est-ce que tu portes là? » — « Un sac. » Cris effarés du diable, tocsin d'alarme, sauve-qui-peut général, bruit de portes et de fenêtres que ferment de solides verrous... Le soldat fait le tour de l'enfer et crie à Maître Satan : « Prends-moi, je te prie, en enfer, j'y viens souffrir pour mes péchés. » — « Du tout, du tout ! va où tu voudras ; pas de place ici pour toi. » — « Eh bien, puisque tu refuses de me faire souffrir, donne-moi deux cents âmes pécheresses, je les condui-

Digitized by Google

rai à Dieu ; peut-être qu'Il me pardonnera à cause de cela. » — « Je te ferai encore cadeau de cinquante de plus, pourvu que tu t'éloignes d'ici ! » Aussitôt, Satan donna ordre de relâcher deux cent cinquante âmes, mais par une porte dérobée, pour que la sortie se fît à l'insu du soldat. Sans plus s'attarder, celui-ci conduisit les âmes coupables au paradis. Les apôtres le virent venir et prévinrent le Seigneur : « Il y a là ce soldat qui mène ici deux cent cinquante âmes de l'enfer. » — « Recevez-les dans le paradis, mais fermez la porte au soldat. » Seulement, ce dernier remit son sac à une âme et lui dit : « Attention ! dès que tu seras en paradis, hâte-toi de dire : Soldat, entre dans le sac ! » Les portes célestes s'ouvrirent, les âmes entrèrent, mais celle qui portait le sac, de joie d'être au ciel, oublia le soldat. Il dut rester sur terre, et ne se plut nulle part. Il vécut encore bien longtemps après : ce n'est que de nos jours qu'il a trépassé.

***

### Le Soldat et la Mort.

Après vingt-cinq ans de service, un soldat n'avait pas encore reçu sa pension de retraite. Il se creusait la tête à réfléchir : « Qu'est-ce que ça signifie? J'ai servi Dieu et le grand empereur pendant vingt-cinq ans ; de la salle de police, à volonté, de retraite, pas un copeck ! Eh donc ! file devant toi ! » Ayant ainsi raisonné, le soldat décampa. Au bout de trois jours de marche, il rencontra le Seigneur qui lui demanda : « Où vas-tu, militaire? » — « Seigneur ! j'ai servi vingt-cinq ans loyalement et honnêtement, je vois qu'on ne me donne pas ma retraite, je lève le pied et vais où mes yeux me mèneront ! » — « Eh bien, si tu as servi vingt-cinq ans avec honneur et loyauté, viens au paradis dans l'empire céleste ! » Le soldat entre au paradis, voit un spectacle merveilleux et pense à part soi : « Comme on sera bien, ici ! » Aussitôt il passe tout en revue, aborde les saints pères et leur demande : « N'y a-t-il pas ici de bureau de tabac? » — « Du tabac ! militaire, mais c'est ici le paradis, l'empire céleste ! » Le soldat se tord

Digitized by Google

la moustache, reprend sa promenade, inspecte les lieux, et se rapprochant des saints pères : « Ne vend-on pas ici du vin? » — « Oh! ces militaires! Du vin, ici! Mais c'est le paradis l'empire céleste !... » — « Quel paradis! ni tabac, ni vin ! » dit le soldat, et il s'en alla.

En route, il rencontra de nouveau le Seigneur. « Dans quel paradis m'as-tu envoyé, Seigneur? Du tabac, du vin, macache! » — « Prends à gauche, répondit le bon Dieu ; tu trouveras tout. » Le soldat s'engagea dans le chemin de gauche. Un diable cria : « Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur le militaire? — « Attends pour poser des questions; laisse d'abord passer, tu causeras après. » On conduisit le soldat en enfer. — « Y a-t-il du tabac? » demanda-t-il au diable. — « Il y en a. » — « Et du vin » ? — « Du vin aussi. » — « Donne les deux ». On lui donna une sale pipe et du tabac avec une cruche de vin. Le soldat but, fuma, se divertit : « En voilà un paradis ! C'est ça un paradis. » Mais il ne s'amusa pas longtemps : les diables les pressaient de tous côtés ; il se mit à bâiller. Que faire? Voici ce qu'il imagina : il se munit d'une toise, planta des jalons et prit des mesures. « Qu'est-ce que tu fais là, soldat, » lui demanda un diable qui s'approcha de lui en sautillant. — « Est-ce que tu es aveugle? Je veux construire un monastère ! » — Le diable courut à maître Satan : « Maître au pied fourchu, le soldat veut construire chez nous un monastère ! » — Satan bondit jusqu'au soldat : « Qu'est-ce que tu fais? » — « Ne le vois-tu pas? Je veux bâtir un monastère. » Effrayé, le diable courut droit à Dieu : « Seigneur, quel diable de soldat as-tu envoyé en enfer? Il veut bâtir chez nous un monastère. » — « Qu'en ai-je à faire? pourquoi recevez-vous de pareilles gens? » — « Seigneur, enlevez-le de là. » — « Et comment m'y prendrai-je? Je ne demanderais pas mieux. » — Hélas! pleurnicha le diable, qu'allons-nous faire de lui? » — « Retourne en enfer, écorche un diablotin, de sa peau fais un tambour; passe ensuite dehors et bats le rappel, il sortira de suite ! » Satan suivit le conseil. « Attention ! commanda-t-il aux diables; dès que le soldat sera dehors, fermez très solidement la porte pour qu'il ne puisse rentrer. » Et passant lui-même de l'autre côté, Satan battit le rappel. Au roulement du

Digitized by Google

tambour, le soldat dressa la tête, devint littéralement furieux, et bousculant tous les diables, franchit d'un bond la porte de l'enfer. Aussitôt, la porte roula sur ses gonds et se ferma solidement. Le soldat jeta les yeux autour de lui : personne ; plus de tambour... Revenant sur ses pas, il heurta : « Ouvrez au plus tôt, cria-t-il à tue-tête, ou je casse la porte ! » — « Non l'ami, tu ne la casseras pas , répondirent les diables. Va où tu voudras, nous ne voulons plus de toi ici. Il a fallu te chasser de force. »

Le soldat baissa la tête et s'en alla où le menaient ses yeux. Après avoir longtemps marché, il rencontra le Seigneur. — « Où vas-tu, soldat? » — « Je n'en sais rien moi-même. » — « Où t'enverrai-je? Je t'ai introduit dans le ciel, Monsieur s'y est ennuyé ; je t'ai introduit en enfer, tu n'y es pas resté longtemps ! » — Seigneur, permettez-moi de faire sentinelle à votre porte. » — « Accordé ! » Le soldat montait la garde quand s'approcha la Mort. — « Où vas-tu? » lui demande la sentinelle. — « Je vais prendre les ordres de Dieu et savoir qui je dois frapper. » — « Attends ! je vais le lui demander. Seigneur, la Mort est là : qui ordonnes-tu qu'elle frappe? » — « Dis-lui que pendant trois ans, elle fasse mourir tous les plus vieux. » — Le soldat réfléchit : « Hélas ! elle va faire mourir mon père et ma mère : ils sont si vieux ! » — Alors il dit à la Mort : « Va dans les forêts et pendant trois ans, ronge les plus vieux chênes. » — La Mort se mit à pleurer : « Pourquoi le Seigneur est-il en colère contre moi? M'ordonner de ronger les chênes ! » Elle alla dans les forêts et pendant trois ans rongea des chênes. Au bout de ce temps-là, elle revint prendre les ordres de Dieu. — « Pourquoi es-tu venue? » interroge le soldat. — « Pour savoir qui je dois frapper. » — « Attends, je vais demander. Seigneur, la Mort est là : qui ordonnes-tu qu'elle fasse mourir? » — « Dis-lui que pendant trois ans elle tue les jeunes gens. » — « Hélas ! songea le soldat, elle va tuer mes frères ! ... Retourne dans les bois, dit-il à la mort, et pendant trois ans ronge les jeunes chênes : tel est l'ordre du Seigneur. » — « Pourquoi Dieu est-il irrité contre moi? » Et, tout en pleurs, la Mort alla dans les bois, et pendant trois ans rongea tous les jeunes chênes. Lorsque, les

Digitized by Google

trois ans écoulés, elle revint vers Dieu, elle traînait les jambes. — « Où vas-tu? » interrogea le soldat. — « Demander à Dieu qui je dois frapper. » — « Attends ! j'y vais moi-même. » — « Seigneur, la Mort est là : qui doit-elle faire mourir? » — « Dis-lui que pendant trois ans, elle tue les petits enfants. » — « Mes frères ont des bébés, hélas ! ils vont mourir ! » Retourne dans les bois, dit-il à la Mort, et pendant trois ans ronge les pousses des chênes. » — « Pourquoi le Seigneur me tourmente-t-il? » s'écria la Mort en pleurant. Elle alla pendant trois ans, ronger les pousses des chênes. De retour auprès de Dieu, elle remuait à peine le pied. — « Désormais, quoi que dise le soldat, j'irai moi-même jusqu'à Dieu. Pourquoi me punit-il depuis près de dix ans? » A la vue de la Mort, le soldat cria : « Où vas-tu? » La Mort ne répondit rien et gravit le perron. Le soldat la saisit au cou et la retint. Mais ils firent tel bruit que le Seigneur l'entendit et sortit : « Qu'est-ce que c'est que çà? » La Mort tomba à ses pieds : « Pourquoi es-tu irrité contre moi? Tu m'as tourmentée pendant neuf ans ; tu m'as envoyée dans les forêts... » — « Je te reconnais là », dit le Seigneur au soldat. — « Je suis coupable, Seigneur. » — « Eh bien ! pour expier ta faute, porte pendant neuf ans la Mort sur tes épaules ! »

La Mort s'assit sur le dos du soldat, qui la porta longtemps et se sentit enfin exténué. Alors il tira sa blague à tabac et se mit à fumer. Aussitôt la Mort de lui dire : « Brave soldat, donne-moi un peu de ton tabac. » — « Sers-toi, voilà la blague, et fume tant que tu voudras. » — « Ouvre-la toi-même. » Il l'ouvrit : crac ! la Mort y entra. Aussitôt, il la ferma et la ficela, puis revint reprendre son poste à la porte du ciel. Le Seigneur le vit : « Où est la Mort? » — « Sur moi. » — « Où, sur toi? » — « La voici dans ma blague. » — « Montre-la-moi. » — « Ah ! Seigneur, je ne la montre pas, elle ne doit pas sortir de neuf ans. Crois-tu que ce soit une plaisanterie de la porter sur ses épaules? C'est qu'elle n'est pas légère ! » — « Montre ! je te pardonne. »

Le soldat tira sa blague et l'ouvrit... La Mort aussitôt grimpa sur ses épaules. — « Descends, si tu ne sais pas monter à cheval. » dit le Seigneur. La Mort descendit. « Mainte-

Digitized by Google

nant, fais mourir le soldat, » lui ordonna-t-il, et Il s'en alla on ne sait où.

— « Eh bien ! soldat, dit la Mort, tu as entendu? Le Seigneur t'a condamné. » — « Tiens ! il faut bien mourir un jour. Donne-moi seulement le temps de me préparer. » — « Prépare-toi. » — Il s'enveloppa d'un linceul blanc et tira son cercueil. « Es-tu prêt? » — « Parfaitement ! » — « Couche-toi dans le cercueil ! » Le soldat se coucha sur le ventre. « Pas comme cela, » dit la Mort. — « Comment donc? » reprit le soldat qui se coucha sur le côté. — « Ce n'est pas du tout ça ! » — « Ce n'est pas gai de mourir », et il se coucha sur l'autre côté. — « Ah ! quel drôle d'homme tu es ! N'as-tu pas vu comment on meurt? » — « Ma foi, non. » — « Je vais te le montrer. » Le soldat sauta hors du cercueil, la Mort se coucha à sa place. Vite le soldat rabattit le couvercle, l'assujettit solidement, et le renforça avec des anneaux de fer. Cela fait, il hissa le cercueil sur ses épaules et le jeta à l'eau, puis vint reprendre son poste et monter sa garde à la porte du paradis. En le voyant là, le Seigneur lui demanda : « Où est la Mort? » — « Je l'ai jetée à l'eau. » Le Seigneur regarda ; on la voyait en effet flotter au loin. D'un acte de sa volonté, le Seigneur la délivra : « Pourquoi n'as-tu pas fait mourir le soldat » — « C'est un rusé gaillard, tu ne feras rien de lui. » — « Ne t'amuse pas à causer avec lui, dit le Seigneur à la Mort, va le faire mourir ! » La Mort obéit, le soldat mourut.

***

## Iégor le Brave.

Dans la ville de Jérusalem — quand Fédor était tsar — quand Sophie était tsarine — Sophie donna à Fédor trois filles — et un quatrième enfant, Iégor le Brave. — Or, de la terre judaïque vint — le vilain tsar Martemianichscha — qui fit prisonnières les trois filles de Fédor — et aussi son quatrième enfant, Iégor le Brave. — Le méchant tsar Martemianichscha — dit à saint Iégor : — « Ah ! tu es chrétien, mon cher Iégor le Brave ! — Ne crois donc pas au

Digitized by Google

Christ — au Christ, le tsar du ciel, — mais crois à Satan, son ennemi, crois au diable. » — Saint Iégor lui dit : — « Moi, je ne crois pas à Satan, — à Satan, son ennemi, au diable. — Moi je crois au Christ, — au Christ, le tsar du ciel ! » Le méchant tsar Martemianichscha — se mit en colère contre saint Iégor — sur son saint corps fit rage — sur son saint corps — qu'il ordonna de fendre à coups de hache. — Sur le bon Iégor tombent les haches — et des haches le tranchant s'ébrèche — sur le saint corps d'Iégor. — Le méchant tsar Martemianischscha à saint Iégor dit : — « Ah ! tu es chrétien, mon cher Iégor le Brave. — Ne crois donc pas au Christ, — au Christ, le tsar du ciel, — mais crois à son ennemi Satan, — à Satan son ennemi, au diable. » — Saint Iégor répond : « Moi, je ne crois pas à son ennemi Satan, — à Satan son ennemi, au diable. — Moi, je crois au Christ, — au Christ, le tsar du ciel ! » — Le méchant tsar Martemianichscha — se mit en colère contre saint Iégor — sur son saint corps fit rage — sur le saint corps d'Iégor, — il ordonna de le faire bouillir dans du bitume. — Sur le bon Iégor coule le bitume — et au-dessus du bitume surnage Iégor, qui chante des trophes angéliques — et regarde avec des yeux brillants de foi. — Le méchant tsar Martemianichscha — se mit en colère contre saint Iégor — sur son saint corps fit rage — sur le saint corps d'Iégor — il ordonna de le scier avec une scie — sur le bon Iégor s'appuient les scies — et des scies les dents se brisent contre le saint corps d'Iégor. — Le méchant tsar Martemianichscha — se mit en colère contre saint Iégor — sur son saint corps fit rage — sur le saint corps d'Iégor — il ordonna de ferrer ses chaussures — et de les placer sur des plaques de fonte, sur des plaques rougies. — Au bon Iégor on met ses chaussures — et lui, sur ses chaussures reste debout. — Il chante même des strophes angéliques — et regarde avec des yeux brillants de foi. — Le méchant tsar Martemianichscha — dit à saint Iégor : — « Ah ! tu es chrétien, mon cher Iégor le Brave, — ne crois donc pas au Christ — au Christ, le Tsar du ciel — mais crois à son ennemi Satan. — A Satan, son ennemi, au diable ! » — Saint Iégor répond : — « Moi, je ne crois pas à son ennemi Satan ; —

Digitized by Google

moi, je crois au Christ — au Christ, le tsar du ciel ! » — Le méchant tsar Martemianichscha — se mit en colère contre saint Iégor — sur son saint corps fit rage — sur le saint corps d'Iégor — et ordonna de creuser un souterrain pour Iégor — un souterrain de cette grandeur : — quarante toises de longueur — trente toises de largeur — vingt toises de profondeur — et jetant Iégor dans le sombre souterrain — ce chien de Juif lui annonça : — « Pour Iégor, plus de sainte Russie ; — Iégor ne verra plus le brillant soleil, — Iégor n'entendra plus le son des cloches — n'entendra plus Iégor les sermons et les chants de son église ! » — Puis il ferma le souterrain avec une porte en chêne — qu'il renforça de plaques de fonte— et ensevelit sous un tas de sable jaune. — Alors, comme par ordre de Dieu, par la prière d'Iégor — se lèvent les vents impétueux de la sainte Russie — de la sainte Russie se lèvent tempêtes et tourbillons — qui dispersent les tas de sable jaune — brisent les plaques de fonte — et balaient la porte de chêne. — Iégor s'en va. Il va dans sa ville de Jérusalem — sa ville de Jérusalem est déserte — plus qu'une seule église ! c'est — l'église cathédrale, l'église pieuse — où se trouve sa mère. La très sage sainte Sophie — devant les saintes icônes de Dieu a prié — et sa prière est montée au ciel. Elle voit Iégor le Brave — elle appelle son doux enfant — elle lui parle ainsi : — Ah ! tu es chrétien, mon cher Iégor le Brave !...

Ainsi soit-il.

***

### Péché et Pénitence.

Il y avait une fois une vieille femme qui avait un fils et une fille et vivait avec eux dans une extrême misère. Un jour que le fils était allé voir les blés d'automne et promenait ses regards autour de lui, il aperçut sur une haute montagne, toute voisine, de noirs tourbillons de fumée.

« Tiens, c'est curieux ! » pensa-t-il ; depuis que cette montagne est là, et il y a longtemps, on n'a jamais vu s'en échapper la plus petite fumée, et maintenant c'est un vrai nuage !

Digitized by Google

Allons voir ce que c'est. » Il gravit la montagne escarpée, grimpe avec peine au sommet, regarde et voit... une grande marmite pleine d'or. « C'est un trésor que le Seigneur envoie à de pauvres gens comme nous », se dit-il, et s'approchant de la marmite, il se baisse pour prendre une poignée d'or, quand une voix retentit : « Garde-toi de prendre cet or, tu en serais puni ». Il retourne la tête, personne : « Vrai, il m'avait semblé !... » il se courbe de nouveau pour retirer une poignée d'or : la même voix se fait entendre. « Qu'est-ce donc, se dit-il, il n'y a personne et j'entends une voix ! » Tout pensif, il se décide à se rapprocher une troisième fois de la marmite, tend déjà la main quand la voix crie de nouveau : « Je te l'ai déjà dit, garde-toi d'y toucher ! mais si tu veux cet or, reviens sur tes pas et commets un... grand péché (1). Après, tout cet or t'appartiendra ! »

Le jeune homme rentra chez lui, très préoccupé. — « Qu'est-ce que tu as? Comme tu sembles triste? » lui demanda sa mère. Elle le harcela de questions : son fils n'y tint plus, et lui raconta tout. La vieille femme n'eut pas plutôt appris qu'il avait découvert un grand trésor, qu'elle chercha par quelle ruse elle pousserait son fils au crime. A la première fête qui survint, elle invita sa commère, et de concert avec elle et sa propre fille, elles décidèrent de faire enivrer le jeune homme. Elles apportèrent du vin et l'en régalèrent : il but un verre, il but deux, trois verres, il en but tant qu'il perdit la tête et commit le péché... Quand il eut cuvé son vin, quand, au réveil, il se souvint de tout, il baissa les yeux de honte. — « Qu'est-ce que tu as, mon chéri, lui dit la vieille femme? qu'est-ce qui t'attriste? Cours chercher l'argent sur la montagne et porte-le à la maison. » Le jeune homme obéit : l'or était resté intact dans la marmite, et comme il brillait ! — « Où vais-je fourrer tout cet or? je donnerais maintenant jusqu'à ma dernière chemise pour effacer mon péché ! » La voix s'éleva : « Pourquoi hésites-tu? à présent, ne crains rien ; prends hardiment cet or, il est à toi ! » Le jeune homme poussa

(1) Nefandum quidem, scilicet ut cum matre, ac sorore rem habeat!

Digitized by Google

un profond soupir, pleura amèrement, et sans toucher à un seul copek, s'en alla où ses yeux le menèrent.

Il marcha longtemps, longtemps. Le rencontrait-on, il demandait : « Ne savez-vous point comment on expie un pareil péché? » Et nul ne pouvait le lui dire. Alors, fou de douleur, il se jeta éperdûment dans le brigandage : à tous ceux qu'il arrêtait, il posait sa question : « Comment expierai-je devant Dieu mon péché? » et qui ne répondait pas était tué. Il commit beaucoup de meurtres? il assassina sa mère, sa sœur, sa commère, en tout quatre-vingt-dix-neuf personnes qui n'avaient point su calmer ses remords. Ensuite, il s'enfonça dans une sombre et épaisse forêt ; après de longues heures de course, il aperçut une izba, petite, étroite, toute en pisé : un ermite y faisait son salut. Il entra : « D'où viens-tu, brave homme, et que cherches-tu? » interrogea le solitaire. Le brigand lui raconta son histoire. Après un moment de réflexion : « Tes péchés sont trop hideux, je ne puis t'imposer de pénitence ! » — « Si tu ne me donnes pas de pénitence, tu es un homme mort. J'en ai déjà tué quatre-vingt-dix-neuf, tu seras le centième. » Il tua l'ermite et s'éloigna.

Il marcha longtemps, longtemps, et parvint en un lieu où se sanctifiait un second ermite. Il lui fit son horrible récit. — « Très bien, dit celui-ci, je t'imposerai une pénitence, seulement pourras-tu l'accomplir? » — « Ordonne ce qu'il faut; couper des pierres avec les dents, je le ferai !... » Prenant alors un tison enflammé, l'ermite conduisit le brigand sur une haute montagne, y creusa un trou et y enfouit le tison. — « Vois-tu ce lac? » demanda-t-il, en montrant un lac, à une demi-verste de distance, au pied de la montagne. — « Je le vois », répondit le brigand. — « Eh bien ! traîne-toi sur les genoux jusqu'à ce lac, emporte de l'eau dans ta bouche et arrose le sol où a été enfoui le tison, jusqu'à ce qu'il en sorte une tige, et de cette tige, un pommier. Quand le pommier aura fleuri et produit cent pommes, tu le secoueras : toutes les pommes tomberont de l'arbre. Sache alors que le Seigneur t'a pardonné ton péché. » Ayant dit, l'ermite regagna sa cellule pour y continuer sa sainte vie. Le brigand se mit à se traîner à genoux jusqu'au lac, remplit sa bouche d'eau, grimpa sur la

Digitized by Google

montagne, arrosa le tison et de nouveau se traîna jusqu'au lac. Et son supplice se prolongea trente longues années ! Le chemin où il se traînait à genoux s'était creusé à la hauteur de sa ceinture. Du tison sortit enfin une tige. Encore sept ans, et le pommier grandit, fleurit et donna cent pommes. L'ermite reparut alors : il trouva le brigand épuisé et si amaigri qu'il qu'il n'avait que les os ! — « Allons, frère, secoue maintenant le pommier ! » Il le secoua : toutes les pommes tombèrent à la fois ; au même instant expira le pénitent. L'ermite creusa une fosse et l'ensevelit avec respect.

***

## Le Forgeron et le Diable.

Il y avait une fois un forgeron qui avait un fils, petit espiègle de six ans, batailleur et intelligent...

Un jour qu'il était à l'église, le forgeron s'arrêta devant un tableau du jugement dernier, où il vit un diable affreux, noir, portant cornes et queue. — « Ça, c'est un vrai diable ! » pensa-t-il ; « il faut que j'en fasse peindre un pareil dans ma forge. » — Et, appelant un peintre, il lui donna ses ordres, qui furent exécutés. Depuis lors, toutes les fois qu'il entrait dans sa forge, il regardait le diable et lui disait : « Bonjour, compatriote ! » puis allumait son feu et travaillait. Après dix ans de ces cordiales relations, il s'alita et mourut. Son fils prit la direction de la maison et de la forge, mais il n'eut garde de rendre au diable les mêmes honneurs que son père. Entrait-il le matin dans la forge? au lieu de le saluer, de lui adresser quelque parole amicale, il saisissait son gros marteau, l'en frappait trois fois au front, puis se mettait au travail. Les jours de fête, il se rendait à l'église, offrait des cierges aux saints ; à son retour, il crachait sur le diable, en pleine figure. Trois ans passèrent ainsi ; tous les matins, le malin ne reçut pas d'autres hommages. A la fin, celui-ci perdit patience : ça dépassait les limites : « Il faut absolument me soustraire à ces insultes ! cherchons un moyen de lui rendre la monnaie de sa pièce ! »



Digitized by Google

Déguisé en jeune homme, le diable se présenta à la forge : « Bonjour, patron ! » — « Bonjour. » — « Ne me prendrais-tu pas pour apprenti? Je porterai le charbon, je soufflerai... » — « Pourquoi pas, répliqua le forgeron ; à deux on va plus vite. » Le diable commença son apprentissage : au bout d'un mois, il sut le métier beaucoup mieux que le patron et se chargea des besognes trop difficiles pour lui. C'était plaisir de le voir à l'œuvre. A quel point le forgeron l'aimait, en était enchanté, il est impossible de le dire. On n'en verrait jamais un autre forger comme celui-là. Aussi, ce fut lui qui désormais dirigea les travaux.

Un jour que le diable était seul à la maison, il vit passer une vieille douairière : mettant aussitôt le nez à la porte, il cria : « Hé, Madame, venez ici, s'il vous plaît, on vient de découvrir le secret de transformer les vieilles dames en jeunes ! » La dame descendit aussitôt de voiture et s'approchant : « De quoi te vantes-tu? Est-ce vrai? Tu as le secret? » demanda-t-elle au jeune homme. — « Je n'ai plus besoin de l'apprendre, repartit le diable, sinon, pourquoi vous aurais-je appelée? » — « Quel prix ? » — « En tout, cinq cents roubles. » — « Tiens, voilà ! fais de moi une jeune dame. »

Le diable empocha l'argent : « Cours au village, dit-il au cocher, va me chercher deux baquets pleins de lait », puis, saisissant avec ses tenailles la dame par les pieds, il la jeta dans le four, et la fit cuire jusqu'à ce qu'il n'en resta que les os. On apporta les deux baquets ; il transvasa le lait dans une cuvette, et ramassant les os, les y plongea tous : miracle ! trois minutes après, il en sortit une jeune dame, radieuse de vie et de beauté ! Elle sauta en voiture, rentra chez elle, et alla vite trouver son mari qui fixa sur elle de grands yeux, sans reconnaître sa femme. — « Pourquoi me regardes-tu ainsi? » lui dit-elle. « Tu vois, je suis jeune et belle, je ne veux pas d'un vieux mari. Cours à la forge, fais-toi reforger dans un bain de lait..., sinon je ne veux plus te voir ! » Comment faire? Le mari obéit.

Dans l'intervalle, le patron était revenu : plus d'ouvrier à la forge, il eut beau chercher, interroger, personne ne put lui en donner des nouvelles. Il se remit au travail : seul, son mar-

Digitized by Google

teau maintenant résonnait sur l'enclume. Le vieux gentilhomme entra : « Fais de moi, dit-il un jeune homme ». — « Tu n'y es pas, seigneur ! Comment ferais-je de toi un jeune homme? » — « Comme tu sais ! » — « Mais je ne sais rien ! » — « Tu mens, fripon; puisqu'on a transformé ma femme, qu'on me transforme moi aussi, car je ne saurais vivre loin d'elle... » — « Je n'ai même pas vu ta dame. » — « Peu importe ! Ton ouvrier l'a vue, et ce qu'il a su faire, toi, qui es patron, tu dois le savoir. Allons ! dépêche-toi vivement et que ça marche; essaie-moi le bain de lait ». Force fut au forgeron de travailler à la métamorphose du gentilhomme. Il demanda tout bas au cocher de quelle façon s'y était pris l'apprenti avec la dame et se dit : « Faisons comme lui, je réussis ! Parfait ! je ne réussis pas, je suis perdu. » Alors il déshabilla le vieux seigneur, le saisit par les pieds avec ses tenailles, le poussa dans le four, et activant le feu avec les soufflets, le fit cuire au point de le réduire en cendres. Ensuite, il ramassa les os, les plongea dans le lait, et attendit qu'un jeune seigneur sortît de la cuvette. Il attendit une heure, deux heures : rien, absolument rien. Dans la cuvette, des os qui flottaient ou achevaient de se consumer. La dame survint : « Monsieur sera-t-il bientôt fini? » — « Monsieur a commandé d'attendre longtemps. » répondit l'infortuné forgeron. Alors, quel tapage ! En apprenant qu'il n'avait pu que brûler son vieux mari, la dame entra dans une violente colère, appela des serviteurs de confiance et leur ordonna de traîner le forgeron à la potence. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Les serviteurs exécutaient point par point les ordres reçus, quand ils furent rejoints par l'apprenti qui demanda : « Où te conduit-on, patron? » — « On va me pendre », répondit-il, et il raconta ce qui lui était arrivé. — « Eh bien, patron, ajouta le diable, jure que jamais plus tu ne me frapperas à coups de marteau, que tu me rendras les mêmes honneurs que ton père, et, de suite, le gentilhomme revivra en pleine jeunesse. » Le forgeron promit, jura tout ce qu'il voulut. Alors l'apprenti courut à la forge et en revint bientôt avec le gentilhomme : — « Arrêtez, cria-t-il aux serviteurs, ne le pendez pas, voici votre maître. » Ils détachèrent la corde et relâchèrent le forgeron. Dès lors, celui-ci cessa de cracher sur le

Digitized by Google

diable et de le frapper à coups de marteau. L'apprenti disparut, on ne l'a plus revu. Le gentilhomme et sa femme vécurent fort longtemps, dans la joie et le bonheur, et, comme M. de la Palisse, ils vivent encore, s'ils ne sont pas morts.

***

## Le Frère du Christ.

Un vieillard, en mourant, recommanda à son fils de ne pas oublier les pauvres. Le jour de Pâques, celui-ci se rendit aux églises : il portait de beaux œufs pour offrir à ses frères les pauvres, que, selon l'usage, il embrasserait, malgré les violentes querelles qu'à ce sujet, lui faisait sa mère, femme mauvaise, impitoyable aux mendiants. Il ne lui resta bientôt plus un seul œuf. Au pauvre en guenilles qu'il rencontra encore, ce brave garçon dit : « Viens à la maison manger de la viande avec moi. » En voyant venir ce dernier : « J'aimerais mieux, cria la mère exaspérée, dîner avec un chien, qu'avec ce sale vieux ! » et elle ne décoléra pas. Après le repas, son fils et le mendiant allèrent dormir. Et voici ce que vit le fils : sur le vieillard, un habit en haillons, mais une croix brillante comme du feu. — « Changeons de croix », dit le mendiant, « et pour moi sois un frère ! » — « Non, répond le jeune homme, si ta croix me fait envie, je te l'achète, je ne l'accepterai pas autrement. » Le vieillard insista pour faire l'échange, et invita son hôte à venir chez lui le mardi après Pâques. « Comme chemin, ajouta-t-il, prends celui-ci ; dis seulement : Soyez béni, Seigneur ! et tu arriveras chez moi. »

Le mardi, le jeune homme s'engagea dans le petit sentier et dit : « Soyez béni, Seigneur ! » et poursuivit sa mrche. Au bout de quelques pas, il entendit des voix d'enfants : « Frère du Christ, parle de nous au Christ... Avons-nous longtemps à souffrir? » Un peu plus loin, il vit des jeunes filles qui transvasaient de l'eau d'un puits dans un autre : « Frère du Christ, dirent-elles, parle de nous au Christ... Avons-nous longtemps à souffrir? » Plus loin encore, il aperçut une haie, et sous la haie,

Digitized by Google

des vieillards tout couverts de fange : « Frère du Christ, dirent-ils, parle de nous au Christ... Avons-nous longtemps à souffrir? » Plus loin, oh ! bien plus loin, il voit le vieillard avec lequel il avait partagé son dîner de Pâques. « N'as-tu vu personne en route? » lui demanda ce dernier. Il raconta ce qui s'était passé. — « Eh bien, me reconnais-tu? » — Alors seulement le moujik reconnut Notre-Seigneur Jésus-Christ. — « Mais pourquoi, Seigneur, souffrent ces petits enfants? » — « Leurs mères les ont maudits quand elles les portaient dans leur sein, ils ne peuvent entrer au paradis. » — Et ces jeunes filles? » — « Dans le lait qu'elles vendaient, elles versaient de l'eau; cent ans durant, elles verseront de l'eau. » — « Et ces vieillards? » — « Pendant leur vie, ils disaient : « Donnons-nous en à cœur joie; après, ça nous est bien égal d'étayer cette haie. » Pendant cent ans, ils soutiendront la haie. Le Christ conduisit ensuite le moujik au paradis : sa place était prête; il n'aurait pas voulu en sortir. De là, on passa en enfer : on y trouva la mère du moujik : « Aie pitié d'elle, Seigneur », supplia le fils. Le Christ lui ordonna de dérouler d'abord une corde de chanvre. Par la grâce de Dieu, il le fit et la porta au Christ. « Eh bien ! tu l'as déroulée pendant trente ans, — c'est te donner assez de peine pour ta mère, — tire la malheureuse de l'enfer. » Le fils jeta la corde à sa mère qui était enfoncée dans la poix bouillante — par la grâce de Dieu, la corde ne brûla pas — puis, essayant de la retirer, il saisissait déjà sa mère par la tête, quand elle lui cria : « Ah c'est toi ! qu'un chien t'étrangle vite !... » La corde cassa et la pécheresse retomba dans la poix bouillante. « Elle n'a pas voulu, même ici, dompter son cœur ; qu'elle reste dans l'enfer, dit le Christ, pendant les siècles des siècles. »

Digitized by Google

***

## L'Etrier d'or.

Dans un empire, dans un gouvernement, vivait une fois un tzigane avec sa femme et ses sept enfants. Il en vint au point de n'avoir plus rien à boire ni à manger, rien, pas même une croûte de pain. Il aimait mieux fainéanter que travailler; cependant il n'osait voler. Que faire? Il alla sur la route et se prit à songer. Passe Iégor le Brave. — « Bonjour, lui dit le tzigane, où vas-tu? » — « Chez le bon Dieu. » — « Pourquoi? » — Parce qu'il m'a ordonné de pourvoir tout le monde de moyens d'existence. » — « Parle de moi au Seigneur, dit le tzigane, de quoi veut-il que je vive? » — « C'est entendu, » répond Iégor en s'éloignant.

Le tzigane attendit bien longtemps. Dès qu'il vit Iégor de retour, il lui demanda : « As-tu parlé de moi? » — « Non ». — « Pourquoi? » — « Je l'ai oublié ! » — Le tzigane se trouvant une seconde fois sur la route, rencontra Iégor qui allait prendre les ordres de Dieu. — « Parle de moi au Seigneur, » lui dit-il en suppliant. — « C'est bon ! » et il l'oublia encore. Pour la troisième fois, le tzigane vit Iégor sur la route et renouvela ses instances : « Parle de moi à Dieu ! » — « Bon, j'en parlerai. » — « Mais, pardon ! tu vas l'oublier. » — « Non, non. » Le tzigane fut loin d'être rassuré : « Donne-moi ton étrier d'or, que je le garde jusqu'à ton retour, sinon tu m'oublieras. » — Iégor détacha son étrier d'or qu'il remit au tzigane, et avec un seul continua sa route. Arrivé près du bon Dieu, il lui demanda : « Qui faut-il pourvoir aujourd'hui? » Il prit les ordres divins et se disposa à partir ; mais en sautant en selle, il aperçut son étrier et se souvint du tzigane. Il revint vers Dieu et lui dit : « J'ai rencontré en route un tzigane qui m'a prié de te demander avec quoi il pourrait bien vivre. » — « Avec quoi? s'il a volé quelque chose à quelqu'un, qu'il le cache ; son métier n'est-il pas de duper le public en faisant de beaux serments? » Iégor monta à cheval et alla trouver son homme : « Tu as dit la vérité, sans l'étrier que tu as pris, je t'oubliais. »

Digitized by Google

— « Je n'en doute pas ; ainsi tu ne m'oublieras plus. Et maintenant, qu'a dit le Seigneur? — « Le Seigneur a dit, que si tu as pris quelque chose à quelqu'un, tu peux le cacher, prêter même serment que tu ne l'as pas, ça t'appartiendra ! » — « Merci », dit le tzigane, et saluant, prit le chemin de sa maison. — « Où vas-tu ainsi? » dit Iégor, « rends-moi mon étrier d'or ! » — « Quel étrier? » — « Mais celui que tu m'as pris? » — « C'est la première fois que je te vois et, par Dieu, je n'ai pris aucun étrier, » jura le tzigane.

Il n'y avait pas à insister...

Prenant l'étrier d'or, le tzigane alla le vendre. En route, il rencontra un gentilhomme. — « Eh tzigane, vends-tu cet étrier? » — « Mais oui. » — « Combien? » — « Quinze cents roubles. » — « Pourquoi le vends-tu si cher? » — « C'est qu'il est en or. » — « Soit ! » et mettant la main à sa poche, le gentilhomme n'y trouva que mille roubles. — « Voici un acompte de mille roubles, donne-moi l'étrier, tu auras le reste ce soir. » — Non, seigneur, avec votre permission, je prends bien les mille roubles, mais je garde l'étrier, vous l'aurez quand vous compléterez la somme. » Le gentilhomme lui laissa les mille roubles et rentra chez lui. Dès qu'il eut réuni les cinq cents autres, il les fit remettre par un serviteur au tzigane : « Apporte-lui cet argent et prends l'étrier d'or. » — Le serviteur pénétra dans l'izba : « Bonjour, tzigane ! » — « Bonjour, mon garçon ! » — « Je t'apportais de l'argent de la part du seigneur. » — « Donne donc ». Et, ayant reçu les cinq cents roubles, le tzigane lui versa du vin, le soûla d'hydromel. Le serviteur, sur le point de partir dit : « Donne-moi l'étrier d'or. » — « Quel étrier ? » — « Celui que tu as vendu au seigneur. » — « Quand l'ai-je vendu? Je n'ai jamais eu d'étrier, moi ! » — « Alors, rends l'argent ! » — « Quel argent? » — « Mais je viens de te donner à l'instant cinq cents roubles ! » — « D'argent ! je n'en ai pas vu, par Dieu ! je n'en ai pas vu ! au lieu d'en recevoir, je t'ai payé à boire pour l'amour de Dieu ! » — C'est ainsi qu'il l'envoya promener. Apprenant cela, le gentilhomme bondit chez le tzigane : « Pourquoi, voleur fieffé, prends-tu l'argent et ne donnes-tu pas l'étrier d'or? » — « Quel étrier? mais réfléchissez un peu, seigneur ! Est-ce pos-

Digitized by Google

sible qu'un pauvre diable grisonnant possède un étrier d'or? » — Le seigneur se fâcha, tempêta et en fut pour ses frais. — « Allons devant le juge ! » — « Pardon, reprit le tzigane, voyez un peu si je puis ainsi vous accompagner! Vous avez l'air d'un grand seigneur, et moi, d'un lourdaud de paysan ! Habillez-moi d'abord d'un beau costume et puis nous voyagerons ensemble. »

Le seigneur lui donna un de ses habits, et ils allèrent plaider en ville. Devant le juge, le gentilhomme dit : « J'ai acheté à ce tzigane un étrier d'or, il a pris l'argent, il refuse de donner l'étrier. » — « Seigneur juge, répliqua le tzigane, je vous le demande : d'où pourrait venir un étrier d'or à un pauvre moujik grisonnant ? Mais je n'ai pas même du pain au logis ! Je ne sais pas ce que ce seigneur a besoin de prendre chez moi. Ne dira-t-il pas encore, je parie, que cet habit n'est pas à moi? » — « Il m'appartient », cria le seigneur. — « Vous voyez bien, seigneur juge ! » Ainsi finit l'affaire : le gentilhomme revint chez lui les mains vides et le tzigane vécut longtemps en soulas et grande liesse. (1)

(1) Notre distingué rédacteur a reçu au moment où nous venions de terminer la mise en pages, la lettre suivante dont la signature dit plus éloquemment que toutes nos paroles l'importance et la haute autorité :

« Maillane (Provence),
« 14 janvier 1908.

« Monsieur l'Abbé,

« Comme le bon La Fontaine qui se délectait au récit de *Peau d'Ane*, je vous avoue avoir lu avec plaisir les contes russes que vous avez traduits dans l'*Ame du paysan russe*. Bien que le fond de ces narrations populaires se retrouve, plus ou moins, un peu partout, même en Provence, chaque race, après son départ de la Tour de Babel, y a ajouté du sien, selon son tempérament, et votre publication donne une idée fort juste de la naïve barbarie de nos amis les moujiks. Merci pour le spécimen que vous m'avez communiqué : il a de la saveur et de la couleur franches ! Tous mes souhaits pour le bon livre.

« F. MISTRAL. »

Abbé M. FAVIER.

Digitized by Google

# NOTES

SUR

# L'ETHNOGRAPHIE DU BAS-VIVARAIS

Suite (1)

---

***

## XI. Type Ibéro-Latin.

Le troisième type, par ordre d'importance numérique locale, que montre le Bas-Vivarais, se différencie du premier et du second par des caractères très nettement saisissables à première vue.

Taille moyenne ou petite, de 1 m. 60 à 1 m. 65. — Brachycéphalie moins accentuée que chez les Celtes, parfois mésaticéphalie. — Corps svelte et léger, avec un squelette moins volumineux et moins lourd. — Visage ovale ; nez plutôt allongé, droitou légèrement recourbé. — Teint olivâtre ; cheveux noirs ou brun foncé ; yeux le plus souvent bruns ou noisette. — Courbe dorsale accentuée. Le parler, naturel ou appris, se distingue par la douceur de la prononciation, par l'atténuation des syllabes dures, par la prédominance des voyelles éclatantes et du son *a*. Population alerte et vive, prompte de la parole et de la main, plus agile que forte, d'une grande mobilité d'esprit.

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

Cet élément méridional se montre prépondérant, et quelquefois presque seul, dans les Basses-Alpes, Vaucluse, le Midi de la Drôme, la Basse-Provence, le Gard, l'Hérault, l'Aude et la région Pyrénéenne et Gasconne. Dans le Haut-Vivarais, il est presque complètement absent, ainsi que dans la Lozère, la Haute-Loire et l'Auvergne. Dans le Bas-Vivarais, il se rencontre, à l'état sporadique, un peu partout, mais il est rare dans le bassin de l'Ardèche et la chaîne de Retz, très rare dans les Cévennes, et exceptionnel sur le Plateau.

Le type susdit ne se maintient en nombre important que sur deux points du territoire Ardéchois : la plaine du Rhône, particulièrement aux environs de Bourg-Saint-Andéol, et la partie méridionale du canton des Vans, y compris le chef-lieu. Ces deux cas s'expliquent par l'histoire et par la topographie.

Bourg-Saint-Andéol, fermé du côté du Vivarais par des montagnes abruptes et peu habitées, se trouve largement ouvert, au contraire, du côté de la Provence et du Languedoc ; toutes ses relations, de temps immémorial, sont avec ces contrées, et la race locale a dû forcément s'en ressentir. Il en est de même, en moindres proportions, pour les petits centres situés un peu plus au Nord, comme Viviers et Aps.

Pour les Vans et sa banlieue, ils sont placés au Sud de la frontière historique entre Ibères et Celtes, entre Uzégeois et Vivarais. Ce petit territoire faisait partie de l'état Arécomique et non de l'Helvie ; il releva pendant tout le Moyen Age et l'Ancien Régime du diocèse d'Uzès. C'est la Révolution qui, sans tenir compte de ces attaches traditionnelles, vieilles de plus de vingt siècles, l'incorpora au département de l'Ardèche.

L'ethnographie des Vans et de la région voisine est celle de l'Uzégeois. L'élément Kymri s'y trouve associé, tantôt juxtaposé, tantôt fondu, non plus avec l'élément Celtique comme en Vivarais, mais avec le type Languedocien décrit plus haut. Dans les montagnes du Gard et dans la plaine de Nîmes, l'élément brun Languedocien apparaît presque seul. Il reste dominant dans l'Hérault et l'Aude, mais en se combinant là, en proportions variées avec le type Kymri et le type Goth.

Digitized by Google

Dans le Bas-Vivarais, je l'ai dit, ce type franchement méridional, partout peu répandu en dehors du bas canton des Vans et de la vallée du Rhône, devient de plus en plus clairsemé à mesure que l'on s'avance vers le Nord ou qu'on s'enfonce dans les montagnes de l'Ouest. Il se voit à l'état sporadique dans les communes du bassin de l'Ardèche jusqu'à Aubenas ; dans les Cévennes il n'apparaît plus que d'une façon accidentelle ; il manque presque totalement sur le Plateau.

Sur les bords du Rhône, il va en diminuant de Bourg-Saint-Andéol à Rochemaure, représentant peut-être un quart du total ; un peu plus dans les centres, un peu moins dans les campagnes. Viviers, le Teil, Aps, le Bourg surtout, sont des cités semi-Cévenoles, semi-Languedociennes par l'aspect général de leurs habitants. Ces éléments méridionaux ont pénétré aussi, quoique en proportion moins forte que sur le Rhône, dans la chaîne bordière de Retz.

Il est difficile, on le comprendra, de chiffrer numériquement l'importance de ce facteur dans la populationBas-Vivaroise ; d'autant plus difficile que son effectif se compose presque exclusivement d'individus métissés. Cependant on peut évaluer, à vue d'œil, le nombre des individus qui présentent ce type à 4.000 ou 5.000, soit 10 % de la population, dans le bassin de l'Ardèche et du bas Chassezac, dont la moitié au moins autour des Vans ; à 2.000 ou 3.000 unités, soit de 3 à 5 %, dans les Cévennes ; à 1.000, soit 12 à 15 %, dans la chaîne de Retz ; à 3.000 ou 4.000, soit 25 à 30 % dans la plaine du Rhône. Total pour la région entière : 12.000 environ sur 150.000 habitants.

Quelles sont les origines ethniques de ce type, que j'ai qualifié jusqu'à présent de *Méridional* ou de *Languedocien*? On ne saurait en chercher les éléments principaux ailleurs que chez les Ibères, cette race dominante du Midi français et de la majeure partie de l'Espagne ; race que nous trouvons établie dans ces contrées depuis les premiers temps historiques, et dont la langue, encore parlée chez les Basques, a fourni les noms d'un si grand nombre de localités en Gascogne, en Roussillon et en Languedoc, jusqu'aux limites méridionales du Vivarais.

Digitized by Google

Le type Ibérien, qui a son expression la plus pure et la plus complète chez les montagnards des Pyrénées et des Corbières, est tout à fait celui que je viens de décrire. Toutefois la population Ibère primitive paraît avoir été métissée, en Languedoc, avec des éléments divers. Ces éléments étaient parfois très différents du type Ibérique, comme les Celtes, les Kymris et les Germains ; le plus souvent ils provenaient de races plus rapprochées par les caractères physiques, colons Orientaux, Grecs et surtout Latins, venus des diverses contrées du pourtour Méditerranéen.

On peut donc qualifier le type mixte qui s'est ainsi constitué de type *Ibéro-Latin*, étant bien entendu que les éléments Ibériens y possèdent une prépondérance marquée dans la plupart des cas. C'est sous la forme de cet alliage que le sang Ibère s'est introduit dans le Bas-Vivarais.

La distribution des individus de ce type dans les diverses parties de la région Bas-Vivaroise correspond bien à ces données historiques. Indigène aux Vans, et peut-être dans la partie Sud du canton du Bourg, au contact des deux populations primitives, Ibères et Celtes, le sang du Midi s'est infiltré peu à peu, par migrations individuelles, au cours des siècles, dans la vallée intérieure de l'Ardèche. La colonisation Romaine, puis le cours séculaire de la civilisation, l'ont introduit plus largement dans les villes et les banlieues de la côte du Rhône, tout en y laissant la prédominance aux éléments Celto-Kymriques.

Ces infiltrations méridionales continuent encore de nos jours, mais faiblement, par les quelques ouvriers, fonctionnaires ou marchands qui, du Gard, de Vaucluse, etc., viennent s'établir dans les petites villes Ardéchoises, par le mariage avec des femmes de Midi d'émigrants Ardéchois fixés à Alais, à Nîmes, à Marseille, etc., et revenant ensuite au lieu natal. Dans la montagne, elles ont lieu principalement, comme le l'ai déjà indiqué, par les *hospitaliers* d'Avignon, de Nîmes et surtout de Marseille qui se fixent dans la contrée, après y avoir été mis en nourrice chez des paysans.

Dans nombre de communes des Cévennes et du Plateau, ces enfants des hospices ou leurs descendants forment le seul élément franchement méridional — à cheveux noir bleu et à yeux

Digitized by Google

noir de charbon — qui se rencontrent au milieu de la population Celtique. Je me rappelle avoir recensé à Nieigles, dans le canton de Thueyts, les ouvrières d'une fabrique de soie, au point de vue de la couleur des cheveux. Sur 100 jeunes filles, 60 environ avaient des cheveux bruns ou châtain foncé, 25 étaient châtain clair, 12 blondes, une rousse. Deux seulement avaient les cheveux positivement *noirs*, accompagnés d'un teint olivâtre chaud, avec un bel ovale et de grands yeux noirs. Toutes deux étaient des enfants des Hospices de Marseille. Si elles se sont mariées depuis, elles auront introduit dans la population Celtique de la localité des caractères tout à fait nouveaux, bien propres à embarrasser les observateurs qui n'appelleraient pas la statistique administrative ou la tradition locale au secours de l'anthropologie.

***

## XII. Type Mongoloïde. — Sous-type Laponoïde.

Il est un quatrième type, très brun, qui au contraire du précédent se rencontre presque exclusivement dans les hautes vallées et sur le Plateau, parmi la population à caractères Celtiques, tandis qu'il est fort rare ou complètement absent dans la basse vallée de l'Ardèche et sur la Côte du Rhône.

Les individus chez qui ce type semble être le plus pur ont la peau d'un jaune brun et mat, différent à la fois de l'olivâtre des Languedociens et du teint blanc des Celtes et des Kymris, tant par la teinte générale que par l'absence de coloration rouge ou rosée. Leur stature est toujours sous-moyenne au maximum et souvent petite, parfois très petite. Ils ont le corps robuste et trapu, le buste relativement long, les jambes courtes, le cou très enfoncé dans les épaules. Leur brachycéphalie est encore plus accentuée que celle des Celtes, mais la face est plate et arrondie. Le nez est petit ou très petit, habituellement écrasé, toujours peu saillant. Les yeux sont peu enfoncés dans l'orbite, bridés, souvent obliques. La barbe est assez peu abondante. Les yeux et les cheveux sont noirs dans le type pur ; le brun dénote un métissage. Quant aux yeux et

Digitized by Google

aux cheveux clairs, ils ne se rencontrent presque jamais chez les hommes de ce type, même métissé ou altéré.

Le type ainsi décrit passe au type Celtique dans la Montagne, par des transitions insensibles, fruit de croisements répétés de temps immémorial. Mais quand elles sont relativement pures, les deux races se distinguent par des caractères très marqués et très importants.

Si elles se rapprochent par la taille, par les formes générales du corps et par la brachycéphalie — avec des nuances fort sensibles pourtant, — elles diffèrent très nettement : 1° par les traits du visage, plats chez ces hommes jaunes, accentués chez les Celtes ; 2° par la couleur des cheveux, ordinairement noirs chez les premiers, et simplement bruns ou châtains chez les seconds ; 3° par la nuance de la peau, blanche avec coloris rouge ou rosé chez les Celtes, jaune mat sans coloris chez les autres ; 4° par l'œil, peu profond, oblique et bridé chez les jaunes, horizontal et enfoncé dans l'orbite dans le type Celtique ; 5° par le nez, écrasé chez les premiers, court mais bien formé chez les Celtes ; 6° par l'abondance de la barbe, bien fournie chez ceux-ci, rare chez les premiers.

En d'autres termes, tandis que la masse Celtique est d'aspect Aryen et présente tous les caractères des races blanches, les sujets dont nous nous occupons ont un *facies* Touranien, et portent le cachet des races jaunes.

Ces groupes, ces familles ou ces individus isolés sont faciles à observer sur les plateaux et dans les montagnes et les hautes vallées de l'arrondissement de Largentière, dans les Boutières des arrondissements de Privas et de Tournon, et dans les parties de la Haute-Loire limitrophes de l'Ardèche. Elles peuvent y former de 3 à 7 % de la population totale, 5 % peut-être en moyenne ; mais cette proportion varie selon les localités. Leur distribution paraît assez capricieuse ; toutefois, d'une manière générale, on peut dire que le nombre relatif de ces sujets jaunes va en augmentant à mesure que l'on s'avance vers les parties les plus abruptes et les plus hautes de la région. Ce serait donc 4.000 à 5.000 personnes sur les 85.000 qui habitent le Plateau et les Cévennes.

Dans la moyenne et la basse vallée de l'Ardèche et sur le

Digitized by Google

versant du Rhône, ce type ne se rencontre pas, si ce n'est chez des émigrants venus des montagnes ou chez des descendants d'émigrants.

Ces hommes jaunes peuvent être qualifiés de *Mongoloïdes*, comme ceux dont les anthropologistes ont signalé la présence dans les Alpes, le Morvan, le Poitou et la Basse-Bretagne parmi les populations Celtiques, dans les pays Wallons de la Belgique parmi la race Kymrique, dans les hautes vallées de l'Aude et de l'Ariège au milieu de la race Ibérique. Leur souche est évidemment Touranienne. Le gros de leurs frères de race, présentant les mêmes caractères, habite de nos jours les steppes de l'Europe orientale ou de l'Asie centrale, comme aussi les régions montagneuses de l'Indo-Chine et du Sud-Ouest de la Chine.

Comment des individus de ce type sont-ils venus dans ces cantons perdus de la France et de la Belgique, à l'exclusion des territoires fertiles et ouverts?

Quelques savants ont pensé que ces Jaunes faisaient partie intégrante des clans Celtiques, et qu'ils ont envahi et occupé la Gaule avec ceux-ci. Certains mêmes voient dans ces Touraniens le type primitif des Celtes, type qui aurait été modifié graduellement par des croisements Aryens ou autres. De ces deux hypothèses, la première est soutenable à la rigueur, quoique peu vraisemblable ; la seconde paraît inadmissible.

Le type Celtique et le type Mongoloïde se montrent en effet, dans les populations occidentales où ils se rencontrent ensemble, tout à fait distincts. Il est établi que le premier se trouve infiniment plus nombreux que le second, sans nulle comparaison possible, parmi les populations supposées Celtes d'origine. Dans ces conditions, peut-on admettre que les Celtes primitifs aient été des Touraniens ? Tout ce qui est possible, c'est que les Celtes Aryens aient rencontré quelques tribus Mongoles au cours de leurs migrations en Asie et en Europe, et qu'ils aient fait d'elles leurs sujettes, leurs clientes ou leurs alliées, en se mêlant plus ou moins à ces Jaunes et en les faisant pénétrer avec eux dans l'Occident.

Ces associations entre Barbares blancs et jaunes se sont vues dans l'ancienne Germanie, dans la Russie primitive, ail-

Digitized by Google

leurs encore ; elles ont bien pu se produire à l'époque où les ancêtres des Galls erraient sur les bords de la mer Noire ou dans la vallée du Danube. Mais cette supposition, fût-elle adoptée, laisserait subsister le fait d'une immense supériorité numérique des Aryens sur les Touraniens, des Blancs sur les Jaunes dans les tribus Celtiques, puisque leur type comme leur langue était, dans l'ensemble, Indo-Européen.

Et puis, cette théorie a le défaut de ne pas rendre compte de plusieurs autres circonstances, aussi importantes que bien constatées.

Si les Mongoloïdes primitifs sont entrés en France avec les Celtes et s'y sont établis avec eux, comme partie intégrante du peuple envahisseur, comment se fait-il que leurs descendants actuels se trouvent mêlés aussi bien aux populations Kymriques de la Belgique et aux populations Ibériennes de l'Aude et de l'Ariège, qu'aux populations Celtiques des Alpes, du Vivarais et de l'Ouest ?

Si ces hommes jaunes étaient entrés en Gaule avec les tribus Celtiques, n'est-il pas évident qu'on les trouverait dans les seules contrées où les Celtes se sont établis et maintenus?

Pourquoi aussi ces Mongoloïdes, disséminés au milieu de populations blanches de types divers, se trouvent-ils constamment relégués par elles dans les portions les plus inaccessibles et les plus écartées de leurs territoires? Est-ce que, si les Jaunes avaient fait partie des peuplades Celtiques, ils n'auraient pas été traités par celles-ci sur un pied d'égalité, au lieu de se voir repoussés sous les climats les plus rudes et dans les cantons les moins fertiles ; fait habituel des races vaincues, dépossédées et pourchassées par des conquérants plus forts et plus nombreux?

En pesant attentivement ces raisons, on est donc porté à croire que les Mongoloïdes de France, et particulièrement ceux du Vivarais, ont une autre origine que les Celtes, et sont venus en Gaule avant eux.

Mais alors, ils ne peuvent être que les débris et la descendance des petits groupes de chasseurs Néolithiques qui occupaient le sol antérieurement aux invasions Celtiques et Ibériennes; groupes que ces conquérants ont obligés à fuir jus-

Digitized by Google

que dans les retraites les plus inaccessibles des montagnes. Cette thèse la seule qui puisse expliquer la distribution topographique actuelle de l'élément jaune, est pleinement confirmée par l'étude des vestiges que ces tribus primitives ont laissés sur la basse Ardèche, sur le bas Chassezac et sur les bords du Rhône.

La forme des crânes découverts dans ces stations préhistoriques est la même que chez les Mongoloïdes Cévenols actuels ; la taille habituelle et les formes du squelette ne diffèrent pas des deux côtés. Il y a donc tout lieu de penser que ces chasseurs de rennes, balayés des basses vallées par la conquête Helvienne, se sont réfugiés dans les bassins supérieurs de l'Ardèche, de l'Eyrieux, du Doux, de l'Allier et de la Loire, où leur descendance a été, par la suite, rejointe et englobée par les immigrants Celtes que l'accroissement de la population obligeait à coloniser ces hautes régions.

L'élément jaune n'est prépondérant nulle part dans le Bas-Vivarais ; pur ou métissé, il ne se rencontre jamais qu'à l'état sporadique, et je ne crois pas qu'il existe de localité des monoù il dépasse 10 % de la population totale. Nouvelle preuve qu'il s'agit bien d'une population clairsemée, occupant, d'après ses conditions de vie, de vastes espaces, et comme enclavée sur tous les points entre des survenants plus nombreux.

Pour épuiser le sujet, il est nécessaire de mentionner, en relation avec l'élément Mongoloïde proprement dit, qui représente dans les Cévennes plusieurs milliers d'individus, un sous-type beaucoup plus rare, qui s'en rapproche par la brachycéphalie, les formes du corps, la nuance de la peau, des yeux et des cheveux, mais qui en diffère par la taille.

Au lieu d'être sous-moyenne ou petite, la stature de ces sujets est constamment *très petite :* de 1 m. 40 à 1 m. 50, avec une ossature proportionnée, c'est-à-dire plutôt chétive.

Il est impossible de ne pas songer, en voyant ces petits hommes jaunâtres, aux Lapons de la Scandinavie septentrionale et du Nord de la Russie. Si l'on admet, comme la plupart des savants, que les Lapons chasseurs de rennes formaient une des populations primitives de la Gaule et de la Germanie, et qu'ils ont émigré graduellement vers le Nord



Digitized by Google

après l'époque glaciaire, à la suite de leur gibier principal, il n'est pas admissible que les pygmées jaunes à cheveux et yeux noirs que l'on trouve çà et là dans les Cévennes soient les descendants attardés en Gaule de ces tribus préhistoriques. Le nom de *Laponoïdes* peut ainsi être légitimement donné aux individus qui montrent ces caractères.

Ils semblent d'ailleurs ne représenter que quelques centaines de sujets, répartis dans les montagnes et absents du bas pays, comme les Mongoloïdes. Est-ce une race à part de ceux-ci? Est-ce une exagération ou une déviation de leur type? C'est là une question qu'il ne m'appartient pas de résoudre.

L'Ardèche méridionale a de la sorte ses nains comme ses géants. Comme les colosses de race Cimbrique, du reste, les pygmées à *facies* Lapon ne sont ni des anormaux ni des dégénérés. Ils présentent dans leur petitesse des proportions régulières, et leurs familles sont aussi fécondes que les autres. Si ce curieux type tend à disparaître graduellement, ce n'est que par l'action des métissages.

La plupart de ces montagnards Laponoïdes occupent les plus bas degrés de l'échelle sociale dans les campagnes et les bourgades Vivaroises. Ils ont fourni pourtant, au Moyen Age l'une des illustrations locales les plus connues, l'un des saints les plus populaires du Midi. Le pâtre saint Benézet, ce thaumaturge qui décida de la construction du pont d'Avignon et qui mourut tout jeune, après avoir créé l'ordre des Frères Pontifes, a ses reliques honorées dans une des églises Avignonnaises. Or, par l'extrême brachycéphalie du crâne et par l'exiguïté de la taille—moins de 1 m. 40 — ces restes sont ceux d'un Laponoïde bien caractérisé.

Saint Benézet, d'après certains hagiographes, aurait été originaire de la Savoie ; selon d'autres, il serait né près de Burzet, au cœur des hautes Cévennes. D'après les circonstances de son voyage du lieu natal à Avignon, cette seconde version paraît être la vraie, car le petit pâtre arriva devant la cité par la rive droite du Rhône, ce qui ne se concevrait guère s'il était venu du côté des Alpes. Mais, quelle qu'ait été sa province originaire, Savoie ou Vivarais, elle renfermait dans

Digitized by Google

les deux cas des éléments Mongols dûment constatés, qui expliquent le *facies* si particulier du Saint.

***

## XIII. Type Arabe-Berbère.

Ce cinquième type n'est pas moins bien caractérisé que les quatre précédents ; mais il se trouve plus étroitement localisé qu'aucun d'entre eux. On ne le rencontre pas en dehors de quelques parties du bassin moyen et inférieur de l'Ardèche.

Il s'agit cette fois d'hommes de taille moyenne, dolichocéphales ou mésaticéphales, à visage allongé, à teint très brun, mais non jaune, à nez long et souvent aquilin, chose rare parmi les autres types. Les yeux et les cheveux sont parfaitement noirs, la barbe abondante, l'œil enfoncé, grand, brillant et bien fendu en amande. Le squelette est plutôt léger, les formes élancées, les attaches fines. Les articulations présentent une souplesse extrêmement rare chez les individus d'autres races, surtout chez les cultivateurs.

Les sujets qui montrent ces caractères ne se rencontrent ni dans les Cévennes, ni sur le Plateau, ni dans la vallée du Rhône, sauf à l'état d'individus isolés venus, eux ou leur descendants, des communes riveraines de la basse Ardèche. Ils font également défaut dans les départements limitrophes du Vivarais, et dans les arrondissements Ardéchois de Privas et de Tournon.

On les trouve exclusivement par petits groupes, formant une portion plus ou moins forte de la population locale, en quelques villages des cantons de Largentière, Joyeuse et Vallon. Le point où ce type est le plus pur, le seul endroit peut-être où il compose la grande majorité des habitants, c'est Balazuc.

Ce village, non moins curieux dans son genre que la bourgade Volke de Ruoms, fut le berceau de Pons de Balazuc, l'un des plus vaillants chevaliers de la première Croisade et son historiographe ; on y voit encore un pan de son donjon féodal, et son image, plus ou moins fidèle, sur un vitrail de l'église paroissiale. Ce preux Vivarois n'a pas dû s'étonner beaucoup

Digitized by Google

des sites et des populations que lui montra l'Orient, car il les avait déjà sous les yeux sans sortir de son fief.

Balazuc, en effet, perdu au milieu de landes pierreuses où végète une flore toute Méditerranéenne, que ne traversait jusqu'à ces derniers temps aucune route carrossable, était peuplé de gens très pauvres, très sédentaires, vivant dans un isolement séculaire, n'entretenant presque aucune relation avec le dehors, ne se mariant qu'entre eux. Aussi, par les habitants comme par le site, donne-t-il l'impression d'un *douar* Algérien ou d'un campement de Bédouins de Syrie, dont la population aurait eu la fantaisie de quitter tentes et burnous pour se loger et s'habiller comme nos cultivateurs du Midi.

Notez que cette commune est à quelques kilomètres seulement de celle de Ruoms, dont j'ai esquissé la physionomie aussi Kymrique que celle d'une bourgade du pays de Galles ou de la Belgique Wallonne. Raison de plus pour admirer la puissance conservatrice de cette contrée des bords de l'Ardèche. Les paysans de Balazuc ne doivent guère différer actuellement de leurs ancêtres du temps de Pons, et ceux-ci reproduisaient trait pourtrait les caractères ethniques des colons Sarrasins qui vinrent s'établir au VIII^e^ siècle dans ces solitudes.

Les indigènes actuels ressemblent, en effet, d'une manière frappante aux Arabes de notre colonie Algérienne ; moins peut-être à ceux de race Sémitique pure qu'aux tribus métissées de Kabyles qui sont en majorité dans le Tell.

On observe le même type, mais moins prédominant, dans plusieurs autres localités. La petite sous-préfecture de Largentière, par exemple, est divisée encore aujourd'hui en deux quartiers, qui s'appellent respectivement la *France* et la *Sarrasine ;* vestige intéressant de l'état du pays, aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, quand des garnisons Frankes y surveillaient les populations Musulmanes. Une partie des habitants y présentent, habituellement métissés, mais quelquefois très purs, les caractères de la race Arabe-Berbère. Quelques bourgs et villages voisins, échelonnés entre cette ville et le chef-lieu du canton de Vallon, offrent le même spectacle.

Je revois, en écrivant ces lignes, plusieurs individualités frappantes que j'y ai connues. C'est une jeune femme née au

Digitized by Google

cœur de la Sarrasine Largentiéroise, avec ses cheveux d'un noir d'ébène, ses grands yeux noirs bien fendus, ses lèvres pourpres, ses traits allongés, son nez gracieusement arqué, son teint olivâtre teinté de rose, sa taille svelte et cambrée, sa démarche élastique : telle une Andalouse ou une Juive d'Orient. C'est un vieil ecclésiastique des environs de Vallon, au teint bronzé, au grand nez aquilin, aux yeux caves d'un noir de charbon : un *imam* authentique sous la soutane des prêtres de l'Eglise romaine. C'est un cultivateur de Lagorce, dont la face allongée, le nez en bec d'aigle, les grands traits busqués sous le bistre de la peau, la longue barbe noire et touffue semblaient paradoxaux sous le feutre mou et la veste de gros drap de nos paysans, tandis qu'il eût paru tout naturel de les voir accompagnés du burnous de laine blanche et de la corde en poil de chameau enserrant le crâne.

Ces figures portent sur elles leur cachet d'origine. Elles ne sauraient appartenir qu'aux descendants directs des colons Musulmans venus dans le pays à l'époque de Charles-Martel : captifs gardés pour repeupler les parties désertes du Bas-Vivarais, mineurs attirés par la richesse des filons métalliques des Cévennes Largentiéroises, aventuriers dont les brigandages étaient favorisés par la sauvagerie de la contrée et par le voisinage des garnisons Arabes de Nîmes et d'Uzès.

La tradition locale confirme ces faits ; l'histoire de la province dit combien furent laborieuses la conquête et la défense ultérieure du pays par les armées Frankes. Enfin si le patois indigène n'a guère conservé de termes Sémitiques, divers noms de lieux perpétuent dans la région le souvenir des occupants Arabes : *Rochemaure*, sur la côte vivaroise du Rhône, par exemple, *Roquemaure* dans le Gard, *Pont-de-Sarrasin* près de Vallon. Fait plus significatif, encore, des noms de famille à couleur très spéciale existent dans les localités où se rencontre le type Oriental : Ozil, Tyndil, Saladin, Eldin, etc. Ces vocables originaux sont absolument propres aux communes, où les caractères de la race Arabe-Berbère se présentent chez un certain nombre d'individus. Toutes les personnes qui les portent en dehors du pays se rattachent par leur origine à ces districts : je l'ai constamment vérifié. Le nom et le type con-

Digitized by Google

cordent assez fréquemment : l'ecclésiastique à *facies* si parfaitement Sémitique, dont j'ai parlé plus haut, par exemple, s'appelait Eldin.

Cette population de souche Sarrasine n'est d'ailleurs pas nombreuse. Individus à type à peu près pur, ou métis en qui dominent les caractères Orientaux, ne doivent pas faire ensemble 5.000 personnes. La bonne moitié habitent le canton de Vallon.

Il ne semble pas, d'ailleurs, je le répète, que ces colons Musulmans du Bas-Vivarais aient été de purs Sémites. Leur effectif renfermait probablement une proportion assez forte d'éléments Berbères. C'est sans doute une des raisons pour laquelle la dolichocéphalie accentuée, générale chez les vrais Arabes, n'est pas universelle chez ces paysans. Il faut voir là l'influence de l'élément Kabyle. L'histoire nous apprend au reste que les conquérants Mahométans de l'Espagne, parmi lesquels se recrutèrent les armées qui envahirent la Gaule, comptaient dans leurs rangs beaucoup de Berbères, et que plusieurs des généraux même appartenaient à cette dernière nationalité.

Ces quatre ou cinq mille habitants de la Basse Ardèche sont les seuls chez lesquels on trouve des traces appréciables de sang Sémite. Les Phéniciens et les Carthaginois des âges primitifs n'ont point laissé de vestiges dans la race Vivaroise. Plus tard vinrent les Juifs; ils furent relativement nombreux en Languedoc, en Provence et dans le Comtat-Venaissin, mais les pauvres et rudes Cévennes n'avaient rien qui pût les attirer. Viviers seul, et peut-être une ou deux autres villes, eurent au Moyen Age de petites colonies Israélites, mais si faibles qu'elles ne pouvaient faire souche. Elles ont disparu sans laisser de représentants connus. Quelques familles Bas-Vivaroises se rattachent par des traditions plus ou moins authentiques aux groupements Israélites du Comtat ou du Languedoc, mais le type Juif n'est guère sensible aujourd'hui chez ces descendants ; et cette influence, fût-elle réelle, n'aurait jamais pu s'exercer que sur quelques dizaines d'individus noyés au milieu des 150.000 habitants de la contrée.

Digitized by Google

***

## XIV. Type Germanique. — Sous-type Goth.

Les influences Germaniques qui ont pu se manifester en Vivarais ont été sans doute fort restreintes, si l'on se reporte aux documents historiques. L'anthropologie confirme cette donnée, en constatant que ces influences sont discernables seulement, dans les quinze cantons du Midi de l'Ardèche, chez quelques centaines d'individus. En porter le chiffre à un millier serait probablement une exagération.

Toutefois, ces traces de sang Teutonique méritent d'être recherchées et signalées, d'autant que si elles sont rares en Vivarais, on les rencontre plus nettes et plus multipliées dans plusieurs des provinces voisines.

La vallée du Rhône, la région de la Basse Ardèche, et à un degré un peu moindre, les Cévennes et le Plateau font voir partout quelques sujets à cheveux roux et à yeux clairs, verts ou bleu-faïence, hommes généralement grands et forts, à peau blanche souvent couperosée et marquée de nombreuses taches de rousseur. C'est un type qui se manifeste héréditairement dans certaines familles, et qui se distingue bien, sauf pour la taille, du type Kymri étudié plus haut.

Il est permis de supposer que le sang Germanique, — Frank, Burgunde et surtout Goth, — n'est pas étranger à ces particularités de physionomie, habituellement accompagnés de dolichocéphalie.

Un trait plus significatif encore se remarque chez certains sujets de haute taille, également grands et forts, avec des cheveux blonds ou roux pour la plupart : c'est un nez long, mince et pointu, habituellement droit, mais assez souvent aussi légèrement arqué. Or, cette forme nasale très spéciale distingue de nos jours un grand nombre de paysans Norvégiens et Islandais, les plus purs, dit-on, des Scandinaves. Ce caractère remarquable ne pourrait être, dans un pays où les Northmans du IXe siècle n'ont pas essaimé, qu'un legs des Wisigoths, le peuple Germanique qui s'est le plus largement établi en Lan-

Digitized by Google

guedoc. J'en ai relevé un certain nombre d'exemples. A Vals, j'ai constaté le *facies* et le nez Scandinaves, avec taille, yeux et cheveux correspondants, chez une ancienne famille du pays. L'un de ses membres offre même une ressemblance extraordinaire avec l'explorateur Nansen. L'*Illustration* a publié, il y a quelques années, un grand portrait de ce célèbre navigateur ; or, de l'avis de tous mes compatriotes qui ont eu en mains cette gravure, elle reproduisait trait pour trait la figure de M. D... De telles similitudes ne peuvent être dues au hasard ; elles trahissent de lointaines, mais réelles affinités ethniques, dont l'histoire procure l'explication.

D'après M. Couderc, dont j'ai déjà cité les observations sur les analogies anthropologiques du Vivarais et de la Bretagne, les caractères Germaniques se trouveraient en proportion plus considérable chez les familles notables de la région que parmi les classes populaires. Mes observations personnelles confirment cette vue de l'éminent ampélographe d'Aubenas. Les descendants des conquérants Barbares de l'Helvie auraient ainsi conservé en partie, au cours des siècles et jusqu'à notre temps, l'importance sociale et territoriale que leurs ancêtres avaient gagnée à la pointe de l'épée.

Si le type Gothique est fort clairsemé en Vivarais, il est beaucoup moins rare dans le Bas-Languedoc. Les observations anthropologiques le découvrent assez souvent, et l'histoire locale l'explique d'une façon très rationnelle. On sait en effet que les Goths s'installèrent en nombre relativement considérable dans les riches cités de la Septimanie, depuis Uzès et Nîmes, jusqu'à Narbonne et Carcassonne ; cette belle province resta sous leur domination longtemps après que les Mérovingiens les eurent expulsés du reste du Midi. La conquête Franke et Arabe elle-même, tout en détruisant la puissance politique des Wisigoths, laissa subsister leur race, qui formait dans ces contrées des groupes compacts et solidement incorporés au sol. Les chroniques du Languedoc nous apprennent que les Goths conservèrent longtemps sous les Carlovingiens leur législation particulière, et qu'ils continuèrent fort tard à être mentionnés en dehors de la population Gallo-romaine dans les actes publics.

Digitized by Google

Les Goths du Languedoc se sont trouvés de la sorte assez nombreux pour former un élément appréciable de la population, et pour concourir avec les descendants des Volkes à élever dans cette province la moyenne de la taille, et à y maintenir une certaine proportion de types septentrionaux. Leurs caractères ethniques se sont effacés dans les plaines littorales, où les sangs sont très mêlés ; mais ils survivent en plusieurs districts des collines et des montagnes de l'intérieur, notamment dans les environs de Clermont-l'Hérault et dans la partie haute du Narbonnais.

Ici se présente une rencontre aussi inattendue que curieuse de l'hagiographie avec l'ethnographie. Le saint le plus populaire, peut-être, en Vivarais est saint François-Régis, qui évangélisa au XVII^e^ siècle les deux versants de la chaîne des Cévennes, et dont le tombeau est vénéré à la Louvesc par de nombreux pèlerins des diocèses de Viviers et du Puy. Sa biographie le dit issu d'une famille noble qui avait son manoir à Fontcouverte, près de Narbonne, dans les collines de l'Aude. Il reste de lui plusieurs portraits authentiques ; or la haute taille, le teint très blanc, les yeux bleus, le visage allongé, le nez long, mince et légèrement recourbé qui y sont retracés nous montrent en saint Régis un héritier incontestable du type des Wisigoths.

Et ce type ne constitue pas dans cette contrée une exception individuelle, un trait particulier à l'apôtre du Vivarais et à sa famille. J'ai eu la preuve récente que ce même type se trouve encore dans le pays natal du saint.

Je m'étais rendu, en juin 1907, au grand meeting de protestation viticole de Nîmes. J'ai vu là défiler les délégations d'ungrand nombre de localités du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, portant chacune sur une bannière ou un écriteau le nom de la commune représentée : revue très complète et très intéressante des diverses races locales du Languedoc et du Roussillon. Le fond était naturellement, dans une très large proportion, Ibéro-Latin ; mais de temps à autre, l'on voyait apparaître les grands Volkes blonds, parfois brunis par des métissages, et les descendants des Goths Septimaniens. Les délégations des villages voisins de Font-

Digitized by Google

couverte, le pays de saint Régis, me montrent chez plusieurs cultivateurs le vivant portrait du Saint, avec tous les caractères Scandinaves que l'on y distingue.

J'ai cru devoir mentionner ces observations, quoiqu'elles ne se rapportent pas directement à la région Bas-Vivaroise. Dans celle-ci, il serait impossible de trouver, comme dans l'Hérault et l'Aude, des groupes Teutoniques d'aspect ; tout se limite ici à des individus isolés ou à des familles, toujours d'ailleurs très métissées. Peut-être que, sans l'extrême importance de l'élément Kymri dans la Basse Ardèche, les facteurs Germaniques ressortiraient davantage ; peut-être ces derniers ont-ils été quelquefois absorbés par l'élément Belge, que son nombre élevé rendait très prépondérant.

Toujours est-il que l'Ardèche est une des régions de France qui, historiquement, paraissent avoir reçu le moins de sang Germain, et qui anthropologiquement en laissent voir le moins de traces aujourd'hui.

(*A suivre.*) P. GOUY.

Digitized by Google

# POUR L'HISTOIRE

DU

# FRANÇAIS MODERNE

Suite (1)

---

*Infatigable.* [XVe-XVIe s. J. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Et n'est pas à entendre que Dieu se reposast pource qu'il fust las, car Il est *infatigable.*

(*La Mer des Histoires.* I, 11 c, édit. 1491).

*Infatué.* [1529. Lassere. *Vie de S. Hierosme*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Ilz estoient... *infatuez* et... affollez de telle multitude de dieux.

(*La Mer des Histoires.* I, 49 d, édit. 1491).

*Infecter.* [XVIe s. Marot, *Metamorphoses*, 1.]

1488. Maulvaises mœurs *infectent* et ordissent les œuvres.

(*La Mer des Histoires.* II, 23 b, édit. 1491).

*Infidele.* [XVe-XVIe s. J. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Tel homme ne seroit point pourtant dit *infidèle*, ne telle ignorance ne seroit point dicte péché de infidélité.

(*La Mer des Histoires.* I, 95 b, édit. 1491).

(1) Voir le numéro de janvier.

Digitized by Google

*Infiltration.* [1579. L. Joubert, *Grande Chirurgie*, dans Godefroy, *Complément.*]

1503. Le coulde est desloye difficillement et difficillement est réduit pour l'*infiltration* des lyans et diversité des os.

(*Le Guidon en francoys*, 233 b, édit. 1534).

*Infiltrer.* [XVI^e^ s. Paré. III, 2.]

1503. Il est grandement fixé et enraciné auecques ses veines *infiltré* en la substance du membre et est cancer antiquus.

(*Le Guidon en francoys*, 133 d, édit. 1534).

*Infirme.* [1621. Pasquier. *Recherches.* VIII. 34.]

1570. Une femme *infirme* de sexe.

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I,180 b,B, édit. 1578).

*Inflammable.* [1611. Cotgrave.]

1503. Les humeurs et les esperitz sont grandement *inflammables.*

(*Le Guidon en francoys*, 301 b, édit. 1534).

*Influent.* [1791. Malouet. *Opinions.* II, 76.]

1503. Des membres aucuns ont vertu innate et *influente.*

(*Le Guidon en francoys*, 23 b, édit. 1534).

*Infructueusement.* [XV^e^-XVI^e^ s. Fossetier. *Chron. margar.* dans Godefroy. *Complément.*]

1488. Les âmes dampnées congnoissent en ayant mémoire des choses qu'elles ont mal faites, dont elles se repentent *infructueusement.*

(*La Mer des Histoires.* I, 22 c, édit. 1491).

*Ingéniosité.* [1507. *Nef de santé*, dans Godefroy. *Complément.*]

1488. Les diables scevent lesdictes choses futures mieulx que les hommes ou par révélation et le commandement de Dieu, ou par leur subtile *ingéniosité.*

(*La Mer des Histoires.* I, 53 b, édit. 1491).

1503. Cestes choses valent à toutes choses qui entrent en l'oreille et à ce aydent eslargir et tirer l'oreille avecques toute *ingéniosité.*

(*Le Guidon en francoys*, 264 d, édit. 1534).

*Ingenuement.* [XVI^e^ s. Montaigne. II, 12.]

1554. Ilz confesseront *ingénuement.*

(Le Caron. *La Claire*, 51).

Digitized by Google

*Ingenuité.* [XVI^e s. Calvin. *Instit. chr.* III, XV, 3.]

1546. Ingenuitas... Honnesteté et noblesse qu'ont les personnes franches et libres, *ingénuité.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 661 b).

*Inherent.* [1599, *Coutumes de Normandie*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1503. Les signes substantialement *inhérens* à la fistule sont comme durté de lèvres et callosité.

(*Le Guidon en francoys*, 217 b, édit. 1534).

1570. En Dieu ne tombe aucune différence, n'aucune chose *inhérente.*

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 228 a, E, édit. 1578).

*Inhiber.* [XVI^e s. Rabelais. I, 50.]

1503. Ladicte matière descendant au nerf est *inhibée* en sa corpulence et substance et la mollifie.

(*Le Guidon en francoys*, 198 a, édit. 1534).

*Inimitié.* [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1530. Cleopatra veoyant l'*inimitié* croistre tous les jours entre elle et Antigonus délibéra soy joindre avec Ptolémée.

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 101 b).

*Inopiné.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1488. Abondance des victuales *inopinée.*

(*La Mer des Histoires.* I, 181 d, édit. 1491).

1530. Il y advenoit diverses adventures, et victoires *inopinées.*

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 108 a).

*Inopinéement.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1488. [Moyse] vint *inopinéement* aux Ethiopiens.

(*La Mer des Histoires.* I, 122 c, édit. 1491).

1530. Ophellas... fina sa vie *inopinéement.*

(*Diodore, trad.* Cl. de Seyssel, 104 a).

*Insatiablement.* [XVI^e s. Amyot. *Pyrrhus*, 59.]

15.. Paris *insatiablement* convoiteux.

(J. Le Maire. *Œuvres.* II, 105, édit. Stecher).

1546. Insatiabiliter. Sans rassasier et saouler, *insatiablement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 669 a).

Digitized by Google

*Insecte.* [après 1559. Du Pinet, dans Delboulle. *Recueil.*]

1555. *Insectes*, c'est asçavoir mouches, fourmis, chenilles, escharbots, et autres telle petites bestes.

(P. Belon. *Histoire de la nature des oyseaux*, 5).

*Insipide.* [XVI^e^ s. Paré. XX, 25.]

1503. Quant il dit qu'il est doulx en saveur il prent la saveur doulce largement pour saveur *insipide.*

(*Le Guidon en francoys*, 121 a, édit. 1534).

*Insociable.* [1564. J. Thierry. *Dict. franç.-latin.*]

1552. Insociabilis. *Insociable*, qu'on ne peult allier et joindre ensemble.

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 704 b).

*Instiller.* [XVI^e^ s. Rabelais. III, 51.]

1546. Instillare. Degoutter quelque liqueur dedens quelque choses, *instiller*, mettre dedens goutte à goutte.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 675 b).

*Integrallement.* [1550. Roussat. *Estat et mutac. des temps*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1520. Il les exilla de tous leurs patrimoines *integrallement* comme Cicero escript.

(*Suetone, trad.* G. Michel, 19 b, édit. 1541).

*Integrant.* [1690. Furetiere.]

1503. Particules et... membres... sont parties *intégrantes* le corps.

(*Le Guidon en francoys*, 32 b, édit. 1534).

*Intellectuellement.* [1570. Gentian Hervet. *Cité de Dieu*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1570. La sainte compagnie des Anges, reluisant *intellectuellement* par l'illumination de la vérité.

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 326 a, E, édit. 1578).

*Intelligent.* [1611. Cotgrave.]

1488. Dieu... dist [à Salomon] : Je t'ay donné cœur sage et *intelligent.*

(*La Mer des Histoires.* I, 170 d, édit. 1491).

Digitized by Google

*Intercaller.* [1570. Gentian Hervet. *Cité de Dieu*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1520. Julles Caesar... fit par le moyen du moys intercalaire depose qu'ung jour fut *intercallé* en l'an quatriesme.

(*Suetone, trad.* G. Michel, 18 b, édit. 1541).

*Intercéder.* [XVIe s. Amyot. *Anton.* 103.]

1488. Rébecca fut stérile six ans jusques ad ce que Ysaac *intercéda* pour elle affin que elle conceust.

(*La Mer des Histoires.* I, 97 a, édit. 1491).

1506. Que il vous plaise *interceder* pour nous envers le roy nostre sire.

(*La Mer des Histoires.* II, 183 a).

*Interception.* [XVIe s. Paré. I, 11.]

1503. Deseichement et *interception* de la matière rumatique.

(*Le Guidon en francoys*, 257 c, édit. 1534).

*Intercession.* [XVe-XVIe s. J. Le Maire dans Godefroy. *Complément.*]

1488. La cause de l'*intercession* fut pour ce que Ysaac congnoissoyt la promesse faite à son père Abraham et à sa postérité.

(*La Mer des Histoires.* I, 37 a, édit. 1491).

1496. Marie... après sa pénitence fust garie, mundifiée et nettoyée par l'*intercession* de Moyse.

(*Ibid.*, I. 120 d).

*Interlocution.* [1549: R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Interlocutio. *Interlocution*,... rompement de propos.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 685 b).

*Interpollé.*

1503. Maladie... est dicte *interpollée* laquelle donne aucun repos, comme la fièvre ou tierce ou quarte.

(*Le Guidon en francoys*, 16 a, édit. 1534).

*Interprétatif.* [1752. Trévoux.]

1584. Soit que le consentement soit parfait ou imparfait, formel ou *interprétatif*, plain, ou demy plain.

(Benedicti. *Somme des pechez*, 18, édit. 1595).

(*A suivre.*) Hugues VAGANAY.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

*Jésus-Christ, sa vie, son temps*, par le Père H. LEROY, S. J. — Tome I, année 1906. T. II, 1907. — Pages 330 et 360. — In-18. Paris, Beauchesne, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50 le volume.

Ces deux volumes forment une partie d'une collection nombreuse de discours qui ont pour objet la vie de N.-S. et le temps où il a vécu. Le 2e volume nous offre le tableau des événements qui marquèrent les derniers jours de la vie du Sauveur. Nous sommes au mardi de la semaine sainte. Le sanhédrin a prononcé l'arrêt de mort contre celui qui a osé se dire le Messie envoyé de Dieu. L'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem a mis le comble à leur fureur. Les Pharisiens se sont réunis aux Saducéens et aux Hérodiens, pour poser des objections au nouveau prophète et le surprendre dans ses paroles. Leurs efforts sont inutiles et ils ne recueillent de leurs attaques perfides que la confusion et la honte de la défaite. Mais des leçons sublimes et du plus haut intérêt se cachent sous le voile discret de la parabole, ou sont affirmées avec une autorité souveraine devant les chefs de la nation. L'avenir de l'Eglise s'ouvre devant nous dans de saisissantes images. Dix leçons développent cet enseignement, et nous éclairent sur cet avenir. Le premier volume avait retracé l'histoire du Sauveur depuis la fête de la dédicace du temple qui se célébrait au mois de décembre jusqu'à la grande semaine qui précède la fête de Pâques. Dix instructions sont renfermées dans ce volume. Citons les principales : l'explication de la parabole des ouvriers qui sont loués par le père de famille, et les sources du mérite, la résurrection de Lazare, Zachée, le figuier maudit, le châtiment.

Digitized by Google

Ces instructions brillent par un ensemble de qualités qu'il n'est pas toujours facile d'associer. Une très grande érudition s'y déploie sous une forme agréable et fort littéraire. La doctrine qui est sûre et profonde est soutenue par une foule de détails pratiques et intéressants. L'auteur qui paraît connaître à fond les institutions juridiques de cette époque et la géographie de la Palestine, en a profité habilement pour donner à son exposition quelque chose d'original et pittoresque. Il nous transporte au milieu de la société juive. Les scènes de l'évangile sont représentése dans des tableaux vifs et animés. Les personnages semblent agir sous nos yeux. Qu'il s'agisse de Lazare qui sort du tombeau à la voix de Jésus, de Zachée qui monte sur un sycomore pour apercevoir le Sauveur, et qui touché de la grâce promet de réparer au quadruple les injustices qu'il a commises nous croyons les voir et les entendre et c'est ce qui fait l'intérêt de ces conférences. Jésus-Christ nous y apparaît comme l'éternel modèle proposé aux chrétiens dans les conditions diverses, comme la vérité que nous devons écouter, la voie que nous devons suivre et la vie qui infusée dans nos membres paralysés leur donnera la force de produire des fruits et de sainteté et de justice.

GONNET.

*Le Saint Nom de Jésus*, foyer de lumière et source de toutes grâces, d'après saint Bernardin de Sienne. — Par le R. P. Pierre-Baptiste GIMET, O. F. M. — In-12 de 410 pages. — Deuxième édition, considérablement augmentée. — Vic et Amat, 18, rue Cassette, Paris. — *Prix :* 1 fr. 50 ; franco 2 fr. 10.

« Les pages que vous venez d'écrire sur le nom de Jésus, faisait savoir à l'auteur Monseigneur Hautin, archevêque de Chambéry, arrivent à leur heure. D'où viendra le salut? s'écrie-t-on de toutes parts ; et on oublie la grande parole infaillible : *Aucun autre Nom n'a été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés.* » (*Actes*, IV, 12).

Léon XIII l'avait bien compris. Aussi, dans un bref à la date du 21 décembre 1901, engagea-t-il les fidèles à embrasser une dévotion aussi ancienne que l'Evangile, et à consacrer spécialement le mois de janvier, le premier de l'année, à ce nom de Jésus.

A ceux qui voudront entrer dans les vues du grand Pape, le livre du R. P. Pierre-Baptiste Gimet offrira des considérations pratiques, doctrinales et mêmes apologétiques, présentées avec



Digitized by Google

cette clarté d'exposition et cette onction communicative que lui ont reconnu des juges compétents.

« Sa Sainteté (Pie X), écrit à l'auteur, S. E. le cardinal secrétaire d'Etat, a parcouru à grands traits cet ouvrage qui met dans une lumière complète et définitive la doctrine contenue dans les discours que le grand apôtre du XV^e^ siècle, saint Bernardin de Sienne, a laissés comme un monument impérissable de son amour au Nom très suave de Jésus. — Sa Sainteté partage la confiance exprimée par votre Paternité qu'un tel ouvrage pourra être d'une grande utilité aux âmes embrasées de foi, surtout à celles qui, consacrées au service du Seigneur, sont plus avancées dans la vie spirituelle. En vous exprimant sa reconnaissance pour le gracieux hommage de votre livre, le Souverain Pontife fait des vœux pour que la piété et l'érudition dont témoigne cet ouvrage rencontrent dans les cœurs un favorable écho et produisent en retour des fruits abondants de sanctification. »

Puisse donc ce livre se répandre de toutes parts et être comme la semence d'une récolte abondante de dévotion à ce Nom de Jésus que l'impiété a juré de faire disparaître de partout ! Puisse-t-il éclairer les âmes, les consoler et les armer de courage pour les combats d'aujourd'hui et de demain. A ceux qui s'en inspireront, surtout dans les circonstances actuelles, il fera dire en toute vérité : *Que nos ennemis mettent leur confiance dans leurs chariots et leurs chevaux ! Pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur.* (Ps. XIX, 8).

Augustin LÉMANN.

*Hors de l'Eglise point de salut,* par le R. P. E. HUGON. — Douniol Paris, 1907. — 1 vol. in-16, XVI-333 pages. — *Prix :* 3 fr. 50

*La causalité instrumentale en théologie,* par le R. P. E. HUGON. — Douniol, Paris, 1907. — 1 vol. in-16, XVI-223 pages. — *Prix :* 2 francs.

Le premier de ces deux ouvrages étudie une vérité fondamentale de la foi catholique : la nécessité d'appartenir à l'Eglise L'auteur distingue avec raison le corps et l'âme de l'Eglise. Dans la première partie, après avoir défini ce qu'est l'âme de l'Eglise, il montre comment il est nécessaire de lui appartenir pour faire le bien et opérer son salut. Dans la seconde partie, il prouve comment et en quel sens il est obligatoire d'adhérer au corps même de l'Eglise, et il détermine avec précision dans quelle mesure les âmes de bonne vo-

Digitized by Google

lonté peuvent arriver au salut éternel, tout en restant en dehors du corps de l'Eglise.

Le second volume est consacré à étudier la théorie de la causalité instrumentale en théologie. Après avoir analysé avec une précision toute philosophique la notion thomiste de l'instrument, l'auteur montre successivement les applications de cette théorie dans l'inspiration scripturaire, dans l'humanité sainte de Jésus, dans les sacrements, dans les miracles, dans la Sainte Vierge. En résumé, cette étude revient à définir le rôle réciproque de l'activité humaine et de l'activité divine dans toutes les œuvres surnaturelles.

Ce sont les mêmes qualités qui recommandent ces deux ouvrages et c'est sous le même aspect qu'ils se présentent : une grande netteté d'argumentation, une extrême clarté d'exposition ; c'est par là qu'ils seront pleinement accessibles à tous les lecteurs qui, sans exiger une méthode très rigoureusement scientifique, désirent sur ces questions des renseignements, très sûrs au point de vue doctrinal et d'une entière exactitude.

H. L.

*La crédibilité et l'apologétique*, par le R. P. GARDEIL, dominicain. — — Vol. in-12, VII-299 pp. — Gabalda, Paris, 1907. — *Prix* : 3 fr. 50.

Le livre si riche d'idées que vient d'écrire le R. P. Gardeil est, sans contredit, l'une des plus fécondes contributions aux études apologétiques qui ait paru durant ces dernières années : les éléments essentiels ont été fournis par les articles publiés dans la *Revue Thomiste* de 1905 à 1907. Le nom seul de l'auteur et son autorité en matière théologique nous sont une garantie très sûre de l'entière conformité de ses théories aux exigences d'une scrupuleuse orthodoxie : il est à peine besoin de remarquer que, pour avoir été écrit longtemps avant la publication de l'Encyclique « Pascendi dominici gregis », cet ouvrage n'en est pas moins en pleine harmonie avec les lumineuses et fermes directions imprimées à l'orientation de l'apologétique par l'enseignement pontifical : c'est en dire la sûreté doctrinale qui n'exclut pas du reste une saine compréhension des exigences actuelles ; c'est aussi bien louer cette fidélité absolue à la théologie traditionnelle puisée au contact direct de la pensée des maîtres eux-mêmes, et qui s'allie pleinement avec cette loyale ouverture d'un esprit toujours hospitalier aux progrès légitimes.

Digitized by Google

Le P. Gardeil a lui-même qualifié son ouvrage de méthodologie apologétique : on sait quelle est, dans les sciences comme dans les arts techniques, l'importance des questions de méthode : cela est vrai tout particulièrement de l'apologétique. Si la « question de méthode » y était définitivement élucidée, l'organisation complète de ce traité encore en voie de formation serait bien près d'être terminée : mais combien de difficiles et délicats problèmes demandent à être auparavant solutionnés, nul ne l'ignore de ceux qui connaissent vraiment les données de la science apologétique et son « état encore embryonnaire » ; il n'est pas douteux que l'éminent professeur n'ait apporté sa pierre à la construction de l'édifice par cette étude consciencieuse et fouillée sur la « crédibilité et l'apologétique ».

Dans la langue technique de la théologie, ce terme de crédibilité, d'aspect un peu barbare, désigne « l'aptitude d'une vérité à être crue » ; iil représente donc l'élément rationnel inséparable de tout acte de foi. La première partie de l'ouvrage est consacrée tout entière à établir avec une minutieuse précision la notion exacte de la crédibilité et à déterminer son rôle dans la genèse de la foi. — La seconde partie aura pour objet l'analyse des problèmes que soulève cette notion de la crédibilité. Peut-on aboutir à une démonstration apodictique et nécessitante de la crédibilité? La théologie traditionnelle est unanime à lui maintenir un caractère d'évidence non nécessitante et à reconnaître l'intervention de la volonté libre :« l'accusation d'intellectualisme à outrance... n'atteint que les moulins à vent de quelques-unes de nos chaires, plus, « quelques anciens élèves de l'école polytechnique » en villégiature sur les plages de la théologie. » (p. 65-66). On peut juger, par cet extrait, de la sincérité avec laquelle l'auteur exprime ses appréciations très autorisées sans chercher à dissimuler leur extrême franchise sous le voile discret de formules... diplomatiques. — Dans la troisième partie de son livre, l'auteur s'efforce de déterminer ce que devra être l'apologétique et quel est son objet : doit-elle nous conduire au seuil même de la foi ou doit-elle se restreindre à établir sa possibilité rationnelle? Doit-elle être exclusivement une science, la théorie des motifs de crédibilité, ou sera-t-elle aussi un art visant à engendrer la foi même dans les âmes? (chap. VII, p. 172-189). Enfin, que peut-on espérer des formes nouvelles de l'apologétique subjective (apologétique pragmatiste, apologétique morale, apologétique fidéiste) et quel jugement convient-il de porter sur leur légitimité et leur efficacité? Ce sont autant de

Digitized by Google

questions traitées par le P. Gardeil avec cette compétence qu'ont pu lui faire acquérir un enseignement de vingt-trois années, spécialisé autour des problèmes relatifs à la foi et à l'apologétique. Faut-il dire que cette étude est de nature à projeter sur ces matières ardues une très vive lumière.

Peut-être certains points de détail demanderaient-ils à être discutés. Comme l'indique le titre même de l'ouvrage, l'auteur a été amené à réduire toute l'apologétique à l'analyse exclusive d'un jugement de crédibilité. Il reconnaît du reste lui-même qu'il y aura un écart considérable entre la conclusion ainsi obtenue et la production même de l'acte de foi. « Les motifs de crédibilité disposent à la foi surnaturelle en autorisant rationnellement l'acte de soumission intellectuelle que comporte cette foi » (p. 180). C'est caractériser avec beaucoup de précision leur rôle, mais c'est dès lors restreindre l'apologétique à n'être qu'une démonstration abstraite de la possibilité rationnelle de la croyance. Ce résultat paraît quelque peu décevant. N'y aurait-il pas avantage à élargir le cadre et à insérer dans la démonstration apologétique l'analyse des autres coefficients qui, en sus de l'élément rationnel toujours nécessaire, jouent leur rôle dans la genèse de la foi? N'est-ce pas se faire de l'apologétique une conception un peu étroite que d'en écarter le jugement et les motifs de crédentité qui expriment et représentent précisément le coefficient moral et subjectif, complémentaire de l'élément rationnel ? On arriverait ainsi à reproduire dans son ensemble le travail d'âme par où les motifs de croire engendrent la foi dans les âmes.

C'est en se plaçant à ce point de vue que le R. P. Gardeil aurait pu examiner les méthodes dites subjectives. Là encore, il faut le louer d'avoir essayé de les traduire en style technique et en formules précises, encore que ces orientations, par leur originalité fuyante, se dérobent plus d'une fois à l'étreinte de son analyse. Si on prétend faire de ces tentatives un essai de démonstration de la vérité même du catholicisme, on ne peut qu'aboutir à de très graves erreurs et il faut s'attendre à un échec : c'est par des motifs tirés exclusivement de l'ordre historique que s'établit la crédibilité de la révélation, et *dans cette démonstration, ces méthodes n'ont aucun rôle à jouer.* Leur efficacité est « d'ordre moteur », pour me servir des expressions mêmes de l'auteur ; elles ont pour but d'exprimer et de produire ce coefficient personnel et moral qui intervient dans la production de l'acte de foi. Si c'est à cette limite qu'il faut restreindre leur portée, c'est donc de ce point de vue qu'il faut les juger.

Digitized by Google

Telle est bien du reste l'appréciation que portait sur elle Monseigneur l'évêque de Dijon, dans ce commentaire magistral qu'il faisait de l'Encyclique « Pascendi » avec l'autorité doctrinale qui est la sienne (1). Il semble que la position où s'est placé le P. Gardeil soit de nature à laisser subsister, sur plus d'un point, certaines équivoques.

Ces réserves, qui veulent se réduire à de discrètes interrogations ne sont que l'expression de l'intérêt qui s'attache à cette étude : le caractère technique des formules en restreindra sans doute l'usage à ceux-là seuls qu'intéressent ces questions ardues; celivre est un livre de science profonde et solide : c'est à l'aide de tels tels travaux que s'accomplit le vrai progrès des études théologiques et que la vérité et la lumière se font jour dans les âmes.

H. LIGEARD.

*Patrologia Orientalis*, t. III, fas. 1. — *Histoires d'Ahoudemmeh et de Marouta, métropolitains jacobites de Tagrit et de l'Orient* (VI^e^ et VII^e^ siècles), suivies du *Traité d'Ahoudemmeh sur l'Homme.* — Textes syriaques inédits, publiés, traduits et annotés par F. NAU, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Paris, Firmin Didot.

Au VI^e^ siècle, les monophysites convertirent à leur foi les Ethiopiens et les Arabes de Mésopotamie. La conversion des Ethiopiens est racontée par Jean d'Asie, celle des Arabes l'est dans la présente histoire. Ahoudemmeh était connu déjà par quelques mentions, et quelques courtes notices de Jean d'Asie, de Bar Hebraeus et de Michel le Syrien. L'Histoire que publie M. Nau, beaucoup plus étendue, nous retrace la vie entière de ce personnage, sa naissance, son éducation, sa jeunesse, son apostolat en Mésopotamie, ses œuvres chez les Arabes, son arrestation pour avoir baptisé un fils du roi Chosroës I^er^, sa captivité, sa mort et la translation de ses reliques. De nombreux miracles sont signalés dans ce récit. Le texte publié et traduit est d'un manuscrit du British Museum (add. 14.645) le seul qui nous ait conservé cette histoire. Il est de 936.

C'est encore ce manuscrit qui a fourni l'Histoire de Marouta, métropolitain de Tagrit, mort en 649, qu'il ne faut pas confondre avec Marouta de Maiferqat mort un peu avant 420. Ecrite sous forme

(1) Discours prononcé à la Primatiale de Lyon pour la Rentrée des Facultés catholiques le 13 novembre, § II p. 26-31. Jobard, Dijon, 1907.

Digitized by Google

d'homélie, cette histoire s'ouvre par un petit exorde, puis l'auteur, Mar Denha, raconte la jeunesse de Marouta, son entrée dans le monastère de Nardas et les études auxquelles il s'adonna ; demandé pour évêque par les fidèles du Beit Nehoudra, Marouta se retira dans divers monastères, mais désigné miraculeusement par Dieu pour l'épiscopat, il devint métropolitain de Tagrit ; après vingt années d'épiscopat fort rempli d'œuvres de toute nature, il mourut et son corps fut déposé dans un sarcophage et déposé dans le saint baptistère, le samedi, 2 mai, de l'an 960 (649).

Dans son *Traité sur la Composition de l'Homme*, Ahoudemmeh expose « comment l'homme est formé de deux parties, qui ont chacune leurs opérations, bien qu'ils ne constituent qu'une seule personnalité. Il traite d'abord de l'âme et de ses puissances ou facultés, puis de l'union de l'âme avec le corps et en particulier, des sens du corps, et des membres qu'il nomme directeurs. Il explique ensuite, à son point de vue, le mécanisme de l'acte humain, pour montrer qu'il procède de la personnalité unique de l'homme ». Fusion des théories d'Aristote avec des idées chrétiennes, et d'autres, personnelles à l'auteur.

L. G.

*Nouveaux mélanges oratoires*, Mgr d'HULST. — In-8° écu, p. 584. — Paris, Poussielgue, 1907. — *Prix :* 4 fr.

Ce volume est divisé en deux parties. La première comprend des sermons et allocutions pour les œuvres. La seconde des sermons et allocutions de cironstances. Il se recommande par une variété incroyable dans les sujets, par la souplesse et la facilité avec laquelle l'orateur sait se proportionner à tous les auditoires et choisit ce qui leur convient. Mgr d'Hulst a été l'un des prêtres les plus éminents de l'Église de France. Il a occupé les fonctions les plus différentes depuis les travaux modestes du vicariat, jusqu'à la situation éminente de recteur de l'Université catholique de Paris. Une foule d'œuvres ont réclamé son concours, œuvres d'école, œuvres d'ouvriers et d'ouvrières. Sa parole a retenti dans les grandes églises de la capitale, et dans les villes les plus importantes de France. Il n'a pas dédaigné aussi les auditoires plus humbles, sa parole toujours pure et élégante prend alors une teinte de simplicité pleine d'onction qui fait aimer les austères enseignements de l'évangile. Les pièces renfermées dans ce volume sont de valeur très inégale. Nous avons d'abord les grands sermons qui par le beauté de

Digitized by Google

l'ordonnance des parties, la sûreté de la doctrine et l'éclat du style rappellent l'orateur disert et profond de Notre-Dame. D'autres sont de simples canevas. Mais là aussi il y a quelques perles à recueillir. Et il eût été fâcheux qu'ils fussent tombés dans l'oubli On doit savoir gré aux éditeurs de les avoir livrés au public.

GONNET.

## PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

*Robert Owen*, par Edouard DOLLÉANS. — Un vol. in-16, de VIII-374 pp. — Alcan, Paris, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

Robert Owen a exercé sur tout le mouvement social contemporain une influence considérable. Il a été, en même temps que Pierre Leroux, l'inventeur du mot *Socialisme*. Son influence ne se limite point d'ailleurs à sa seule époque ; elle se prolonge dans toute la série des lois protectrices du travail, dont il fut, dès 1815, l'initiateur. Sa pensée, rectifiée par des disciples plus modestes inspire la moderne coopération. L'esprit même de sa conception anime encore, plus ou moins consciencieмment, nombre de socialistes contemporains : il est le grand-père intellectuel et socialiste des apôtres de la société nouvelle, même de ceux qui se réclament du collectivisme scientifique.

M. Emile Faguet, qui a prouvé sa compétence par son remarquable ouvrage sur le *Socialisme au* XIX^e^ *siècle*, déclare, dans un avant-propos que les idées de Richard Owen qui, à son avis « sont toutes fausses », lui paraissent cependant « extrêmement intéressantes à discuter ». On ne peut que s'associer à ce jugement et reconnaître encore avec M. Faguet que « cet abolitionniste de la propriété, de la religion et du mariage, qui a été un homme très pur, très vertueux, très dévoué à ses semblables et très capable de sacrifice, est une des plus curieuses figures que l'on puisse étudier ».

D'ailleurs, M. Dolléans ne se contente pas de faire œuvre d'histoire économique, mais aussi de psychologie sociale. Dans une large introduction sur les caractères du socialisme, il analyse les motifs et les mobiles qui expliquent et la psychologie du socialisme et celle de ses chefs. Il étudie la formation pratique et la formation intellectuelle de Robert Owen. Il montre d'abord en Robert Owen le bon patron de New-Lanark et ses tendances premières que nous

Digitized by Google

dirions aujourd'hui celles d'un socialiste d'Etat. Il décrit ensuite les expériences purement communistes d'Owen, celle, si amusante, de New-Harmong ; celle enfin de l'équitable banque d'échange de travail que renouvellera plus tard Proudhon avec sa banque du peuple.

Ajoutons qu'en annexe une traduction du *Catéchisme du Nouveau monde moral* d'Owen, et une bibliographie de l'*Owenisme* viennent compléter cet ouvrage.

*Pour la Patrie*, par Emile BOCQUILLON, avec préface de M. George DURUY. — In-12 de LII-572 pages. — Paris, Vuibert et NONY, 1907. — *Prix :* 4 fr.

Le nouveau livre de M. Bocquillon est moins un ouvrage de polémique qu'un recueil de documents. L'auteur veut établir qu'il y a réellement, à l'école et dans le pays, une crise du patriotisme ; et il ne craint pas d'en rejeter la responsabilité sur ceux qu'il appelle les « mauvais bergers ». Les mauvais bergers, ce ne sont pas les instituteurs abusés par de « sophistiques doctrines » : M. Bocquillon, en effet, assure n'avoir jamais songé « à incriminer ni l'Ecole laïque ni le corps des instituteurs », auquel il est heureux d'appartenir ; c'est même pour cela qu'il combat « la hideuse propagande qui risque de compromettre l'honneur même de l'Ecole et le salut du pays » : ce sont des politiciens rédacteurs de revues pédagogiques ou de feuilles antimilitaristes. — M. Bocquillon défend autant que la cause du patriotisme, celle de l'Ecole laïque. Nous ne lui en ferons pas le reproche, car son livre est celui d'un honnête homme. Mais, quelque sympathie que mérite le courage avec lequel M. Bocquillon lutte pour les idées qui lui sont chères et qui sont un peu les nôtres, et si appréciables que semblent les résultats déjà obtenus, nous pensons que la décadence du patriotisme est, pour une part, le fruit de l'éducation laïque mise en honneur jadis par les maîtres dont se réclament les instituteurs patriotes : les Gambetta, les Jules Ferry, les Goblet et les Paul Bert : s'il en est bien ainsi, on peut craindre que M. Bocquillon et ses amis ne dépensent leurs efforts presque en pure perte.

S. P.

Digitized by Google

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

*La fille de Louis XVI. Marie-Thérèse Charlotte de France, duchesse d'Angoulème*, par G. LENOTRE. — In-16 de 303 pages. — Perrin, Paris, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

Nul n'est plus fidèle que M. Lenôtre au programme qu'il s'est tracé. Comme il s'est interdit de mettre le pied hors du cadre de la période révolutionnaire dans lequel son érudition se meut avec tant d'aisance, il se tient parole, quelque tentant que soit pour un historien de son talent d'élargir son champ d'action. En nous présentant cette princesse que le malheur a si douloureusement frappée, tarissant en elle la source des émotions et même des affections, cette malheureuse femme qui, selon la plaisanterie cruellement inconsciente du duc de Berry, vivait toujours et même « *s'amusait moult tristement* », il la prend au jour où, séparée de sa tante au Temple, commence pour elle cette longue séquestration qui ne devait finir que longtemps après thermidor. Il ne nous parle même pas de son enfance. C'est la victime de la Révolution qu'il veut faire revivre, et non la fille des rois. Quelle poignante tragédie que cette partie de la vie de cette enfant royale, isolée si complètement du monde, qu'elle ignore durant de longs mois la triste fin de ses parents, et plus longtemps encore celle de son malheureux frère. On suit avec émotion les péripéties de son échange contre les représentants arrêtés par Dumouriez. C'est encore plus qu'une déception que l'on éprouve lorsqu'on la voit, enfin libérée, mais non libre, enfermée dans cette Hofburg, ce palais que l'auteur appelle sa prison de Vienne, et qui est en véritablement une, dans laquelle on l'isole de tout ce qui est sa famille, ses compatriotes plus encore, où l'on se complait à assécher davantage ce cœur que les malheurs ont trop comprimé, à aviver l'amertume des souvenirs, à faire de cette femme, en vue d'on ne sait quelles conceptions politiques, un être inerte, irrégulier, incompréhensible, répugnant à rejoindre sa famille, se défendant longtemps contre les projets de mariage avec son cousin, montrant partout sa froide et raide attitude jusque sur les marches d'un trône si cruellement perdu et si providentiellement retrouvé, ne reprenant parfois un peu de vie et d'émotion que devant ceux qui lui rappellent la Révolution ; mais pour les fuir, leur manifester même son aversion, fussent-ils ses fidèles, ses amis, ou ses proches.

Digitized by Google

Ce tableau, suivant la nouvelle et séduisante méthode adoptée par M. Lenôtre, nous est présenté dans un enchevêtrement de documents de diversité curieuse, sans lien entre eux, chevauchant les uns sur les autres, sans craindre qu'ils se répètent, à peine cimentés par quelques aperçus personnels de l'auteur exposés en quelques simples lignes. Cependant rien n'est plus vivant, plus complet, mieux en saillie. Tout le monde sait que c'est la caractéristique du talent de M. Lenôtre.

C.

*Notice historique sur le monastère de Qartamin*, suivie d'une *Note sur le monastère de Qennesré*, par F. NAU. (Extrait du tome II des *Actes du XIV^e^ Congrès international des Orientalistes*). — Paris, Leroux. — *Prix :* 4 fr.

Le monastère de Qartamin, appelé aussi monastère de Mar Gabriel, Mar Samuel et Mar Siméon, aujourd'hui Der-el-Amer ou Deir-el-Omar, est situé dans le Tour'Abdin, à l'est de Midijat, dans la boucle du Tigre. Fondé en 397 de notre ère, il eut son temps de splendeur. MM. Socin et Parry, et M. Sachau ont fait connaître, d'après les récits recueillis par eux et d'après les manuscrits, l'histoire de ce monastère. Dans le présent travail, M. Nau réunit « les faits épars » et chemin faisant, complète ce qui était imparfaitement connu, en analysant un manuscrit (1) (add. 17265 du XIII^e^s.) du British Museum et en ajoutant quelques menus faits recueillis dans divers ouvrages qu'il possède. Nous avons ainsi des détails nouveaux, sur la guerre des Romains contre les Perses qui, deux fois brûlèrent le monastère, sur la fondation de celui-ci, sur les miracles nombreux, guérisons, résurrections qui s'y sont opérés, sur la vie monastique, sur la construction de l'église, etc... L'auteur termine en résumant les faits principaux de l'histoire de Qartamin jusque vers le milieu du XVIII^e^ siècle.

Moins importante, comme étendue et comme intérêt, est la note relative au monastère de Qennesré. Il n'y est guère question que d'exorcismes, ou de dialogues entre le démon et quelques moines de ce monastère, mais M. Nau nous avertit que, pour extraordinaires qu'ils soient, « ces récits ont chance de n'être pas des œuvres de pure fantaisie, car par démon il faut toujours entendre un démoniaque, et par démoniaque il faut peut-être en-

(1) Le texte Syriaque est donné pour tous les passages traduits.

Digitized by Google

tendre un ennemi des jacobites » qui revinrent dans leur couvent, occupé, pendant un certain temps, par les chalcédoniens. Là encore, le texte syriaque est donné après la traduction.

L. G.

*A travers l'Amérique du Sud*, par J. DELEBECQUE. — Un vol. in-16, de VII-313 pp. — Plon, Paris, 1907. — *Prix* : 4 fr.

Comme le remarque très justement M. Marcel Dubois dans une intéressante préface, ce livre a le rare mérite de ne point ressembler à certains récits de voyages qui se signalent seulement par des aventures retentissantes mais plus ou moins authentiques dont ils sont remplis. L'auteur raconte son voyage à *travers l'Amérique du Sud* avec simplicité et modestie ; il ne cherche ni à étonner le lecteur, ni à lui faire éprouver de dramatiques émotions qu'il n'a lui-même pas éprouvées. Il veut au contraire que son récit soit évocateur et instructif. Ces régions qu'il a parcourues en vrai voyageur, c'est-à-dire avec le désir d'en bien pénétrer la physionomie propre, en s'efforçant de toujours comprendre ce qui, particulièrement dans le genre de vie des habitants, peut surprendre au premier abord un Européen, ces régions encore si peu connues sur notre vieux continent, il s'efforce de nous en offrir une image exacte, sincère, et intéressante.

Nous constatons avec plaisir qu'il y réussit pleinement. En bon géographe et en écrivain de talent, M. Delebecque a l'art d'encadrer dans un récit attrayant toutes les connaissances inédites qu'il nous apporte sur la géographie de l'Amérique du Sud. Ceux qu'attire surtout ces résultats scientifiques et précis n'auront pas de peine à les découvrir en lisant l'ouvrage ; quant aux lecteurs qui s'intéressent moins directement aux progrès de la science géographique, aucune nomenclature aride ne viendra les rebuter ; ils trouveront, au contraire, un récit d'un intérêt toujours soutenu, et bien souvent peut-être, ils ne se douteront pas que telle ou telle page d'une lecture particulièrement facile, constitue d'autre part, aux yeux des savants, un document nouveau et précieux.

Il faut donc redire, après M. Marcel Dubois, que le livre de M. Delebecque est « une œuvre de savoir sincère, une œuvre très utile pour fixer notre jugement sur la valeur des sociétés d'Amérique du Sud. »

D. C.

Digitized by Google

# PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

*Le théâtre édifiant ; Cervantès, Tirso de Molina, Calderon,* par Marcel DIEULAFOY. — Un vol. in-12 de 353 pp. — Collection de la Pensée chrétienne. — Paris, Bloud, 1907. — *Prix :* 3 fr.50.

L'Espagne a connu deux sortes de théâtre édifiant. Le premier, plus ancien, comprend les *autos sacramentales et les autos morales* dans lesquels on représente les mystères chrétiens ou bien on met, au moyen de personnages allégoriques, une leçon de morale à portée du spectateur. Le second, plus récent, et qui ne commence guère avant la fin du XVI[e] siècle, comprend les pièces, où l'on met en action la vie des saints, et ce que j'appellerai les pièces théologiques, dans lesquelles on veut établir — généralement contre les protestants — quelque vérité de la doctrine catholique. Ces dernières surtout se multiplièrent beaucoup, favorisées qu'elles étaient par le pouvoir désireux de maintenir l'unité religieuse. Elles ont généralement pour objet de combattre l'erreur d'une prédestination nécessitante, et d'exalter la vertu de la foi, de l'espérance ou de quelque dévotion chrétienne. Dans le présent volume M. Dieulafoy en a traduit trois *in-extenso*, l'une de Cervantès, *Le truand béatifié*, la seconde de Tirso de Molina, *Le Damné pour manque de confiance*, et enfin *La dévotion à la Croix* de Calderon. La préface dont il a fait précéder cette traduction est de tout point intéressante et instructive.

J. TIXERONT.

*Textes choisis* de LÉONARD DE VINCI, traduits dans leur ensemble pour la première fois d'après les manuscrits originaux et mis en ordre méthodique avec une introduction par PÉLADAN. — In-16, 384 pp. avec 1 portrait et 31 fac-similés. — Paris, 1907, Mercure de France. — *Prix :* 3 fr. 50.

Des textes : à propos d'un peintre ! — C'étaient mes réflexions en prenant le petit volume que l'on m'apportait. Distraitement, je coupais un feuillet vers la fin de l'ouvrage, et je lus : « Qui s'humilie sera exalté. — Un peu de neige se trouvait sur la cime d'un rocher formant la dernière cime d'une très haute montagne, et se recueillant en ses imaginations elle commence à se comparer à la montagne et à se dire à elle-même :

Digitized by Google

« Je ne dois pas me juger altière et superbe, petit peu de neige placée en ce haut lieu, et supporter qu'une telle quantité de neige que je vois soit située bien au-dessous de moi. Ma petite quantité ne mérite pas cette altitude..... Je veux fuir la colère du soleil et m'abaisser et trouver un endroit convenable à ma petitesse. » Elle se jette en bas et commence à descendre, coulant de la roche élevée sur l'autre neige. Plus elle cherche un lieu bas, plus sa quantité s'accroît... : ce fut la dernière neige que dans ce lieu le soleil fondit. Cela enseigne que ceux qui s'humilient seront exaltés. »

Cette petite fable est bien d'un peintre n'est-ce pas? Mais elle n'est pas d'un peintre seulement. Continuant ma course à travers ce recueil des textes que je commençais de trouver bien petits, je découvris un Léonard de Vinci tout nouveau pour moi. Je voulus alors relire tout le volume en commençant à la première page. Un portrait de Léonard m'y tint longtemps arrêté. Il était bien tel que ses pensées, ses théories ou ses fables me l'avaient fait concevoir : un grand front, de longs cheveux que l'on sent soyeux et fins, mêlés à une barbe opulente et légèrement ondulée, des yeux qui paraissent illuminés encore de ce regard clair et que l'on dirait vivant ; mais ce qui frappe le plus peut-être c'est sa bouche aux lèvres minces et délicates d'où va, semble-t-il, sortir cette parole sérieuse ou enjouée, mais toujours spirituelle et qui, toujours, fait voir.

Je lus en dernier lieu l'introduction de M. Péladan : elle est placée au début de l'ouvrage ! — Je suis sûr cependant que M. Péladan me pardonnera : si le Léonard que nous fait connaître son choix de textes n'avait pas été aussi attachant, je serais plus tôt venu chercher ce que l'éditeur avait à nous en dire. — En quelques traits d'une sobriété excessive peut-être, il nous présente cet homme incomparable dont les textes nous livrent le « portrait intérieur » et nous disent « comment il sentait et ce qu'il pensait ». Léonard « à la fois peintre et mathématicien, mystique qui se révèle surtout physicien, thaumaturge du visage humain qui ne croit ni aux miracles ni aux esprits », fait partie de la race des grands génies que les simples mortels rangent volontiers au nombre des demi-dieux. Et vraiment M. Péladan a raison de dire que s'il se trouve « quelqu'un d'indifférent au battement d'un tel cœur et à l'idée d'un tel cerveau; celui-là appartient à la série des anthropomorphes dont la culture ne s'occupe pas. »

« On aime Léonard si on le comprend. » M. Péladan a compris Léonard puisque « ce travail est né d'une passion spirituelle ».

Digitized by Google

C'est dire tout l'éloge à faire de ce petit volume qui, s'il ne s'adresse pas seulement « aux passionnés du même objet », risque fort de communiquer à plusieurs la passion dont brûle son auteur.

F. B.

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Questions religieuses.** — ARTAUD (V.-D.), *Saint Joseph*. Beauchesne. In-18, 2 fr. — BOLO (Mgr H.), *La vie en deuil*. Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — BREMOND (H.), *La Provence mystique au* XVII^e^ *siècle*. Plon. Petit-in-8°, 5 fr. — DOUAIS (Mgr), *La liberté intellectuelle après l'Encyclique Pascendi*. Beauchesne. In-16, 0 fr. 80. — FRANON (E.), *Pour l'idée chrétienne*. Beauchesne. In-16, 3 fr. 50. — GIBERGUES (abbé de), *Par l'espérance*. Poussielgue. In-18, 3 fr. — GIRODON (P.), *La Foi*, Plon. In-16, 2 fr. — GRANDERATH & KIRCH, *Histoire du concile du Vatican*. I. Bruxelles, Dewit, 590 p. gr. in-8°, 10 fr. — HOONACKER (VAN), *Les douze petits prophètes*, trad., Gabalda. XVII-759, p.-8°, 20 fr. — LEHODEY (domV.), *Les voies de l'oraison mentale*. Gabalda, XII-422 p. Petit. in-8°, 2 fr. 50. — L. O. S., *Le chant de la sainte église*. Poussielgue. In-8°, 3 fr. — NEUBERT (abbé E.), *Marie dans l'église anténicéenne*. Gabalda. In-12, 3 fr. 50. — ROURE (L.), *En face du fait religieux*. Perrin. In-16, 3 fr. 50.

**Philosophie, Sciences, Beaux-Arts**. — *Année sociale parlementaire*. Gabalda. In-8°, 5 fr. — BOIRAC (E.), *La psychologie inconnue*. Alcan. In-8°, 5 fr. — BOSCHOT (A.), *H. Berlioz*, 1831-42. Plon. In-16, 5 fr. — BULLIAT (G.), *Thesaurus philosophiæ Thomisticæ*. Alcan. In-8°, 6 fr. 50. — BURNET (D^r^ E.), *La lutte contre les microbes*. Colin. In-18, 3 fr. 50. — HARTENBERG (D^r^ P.), *Physionomie et caractère*. Alcan. In-8°, 5 fr. — LAMINNE (chan. J.), *La philosophie de l'inconnaissable*. Bruxelles, Dewit, 488 p. In-8°, 5 fr. — MEYERSON (E.), *Identité et réalité*. Alcan. In-8°, 7 fr. 50. — PELAEZ (Mgr A.-L.), *Les ravages du livre*. Aubanel, 320, p. In-8°, 3 fr. — TAUSSAT (J.), *Le monisme et l'animisme*. Alcan. In-16, 2 fr. 50.

**Histoire et Géographie.** — BIBESCO (Pse G. V.), *Les huit paradis*. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — BOUTARD (Ch.), *Lamennais*, II, 1828-34. Perrin. In-8°, 5 fr. — CERCEAU (G.), *L'âme d'un grand chrétien*. Lethielleux. In-12, 3 fr. 50. — *Qui êtes-vous?* Annuaire des Contemporains, 1908. Delagrave, 600 p. In-8°, 6 fr. — *Comment visiter l'Égypte ?* Hachette. In-16, 3 fr. — DRIAULT (E.), *La question d'Extrême-Orient*. Alcan. In-8°, 7 fr. — DU BLED (V.), XVIII^e^ *siècle*. Perrin. In-16, 3 fr. 50.

Digitized by Google

— FURGEOT (H.), *Le marquis de Saint-Huruge.* Perrin. In-8°, 5 fr. — JAUSSEN (R. P.), *Coutumes des Arabes au pays de Moab.* Gabalda. In-8°, 15 fr. — LAIR (Ad.), *L'institut de France et le second empire.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — LEMOINE (J.), *M^me de Montespan et la légende des poisons.* H. Leclerc. Pet. in-4°, 10 fr. — PÉROZ (L.-Colonel), *Hors des chemins battus.* Calmann-Lévy. In-16, 3 fr. 50. — POÈTE (M.), *L'enfance de Paris.* Colin. In-18, 3 fr. 50. — REINACH-FOUSSEMAGNE (H. DE), *Une fidèle*, 1764-1842. Perrin. In-8°, 7 fr. 50. — ROUIRE (D^r), *La rivalité anglo-russe au XIX^e siècle en Asie.* Colin. In-18, 3 fr. 50.— RUSSIER (H.), *Le partage de l'Océanie.* Vuibert-Nony. XI, 370 p. In-8°, 7 fr. 50. — VAY DE VAYA et LUSKOD, *Empires et empereurs.* Emile-Paul. In-8°, 5 fr.

**Philologie, Belles-Lettres.** — BÉDIER (J.), *Les légendes épiques.* I, Champion. In-8, 8 fr. — BORDEAUX (H.), *Les yeux qui s'ouvrent*, Plon. In-16, 3 fr. 50. — CHATELAIN (H.), *Le vers français au XV^e siècle.* Champion. XXXIV-277 p. gr. in-8°, 10 fr. — COCHIN (H.), *Tableaux flamands.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — COULOMB (J. DE), *Ame dormante*, H. Gautier. In-18, 3 fr. — DUGUET (R.), *La Folie-Mauroy*, Nouv. Libr. Nationale. In-18, 2 fr. — FAUER (R.), *Armelle et son mari.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — MARYAN (M.), *La villa des colombes.* H. Gautier. In-18, 3 fr. — NEGRI (A.), *Maternità.* Paris. Messein. In-12, 3 fr. 50. — PONTEVÈS-SABRAN (Mise DE), *Le curé de Sainte-Agnès.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — RIGAL (E.), *Molière.* Hachette. 2 vol. in-16, 7 fr. — TERRADE (E. M.), *Reflets du passé.* Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — TINSEAU (L. DE), *Le port d'attache.* Calmann-Lévy, In-18, 3 fr. 50.

---

*Propriétaire-Gerant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-D'AINAY

*Le 7 Mars 1908*

POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS-D'AQUIN

*Patron des Facultés catholiques de Lyon*

---

*Omnis scriba, doctus in regno cœlorum, similis homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

Tout docteur, réputé dans le royaume des cieux, est semblable à un père de famille, qui tire de son fond des richesses nouvelles et des trésors antiques.

St-Math., XIII, 52.

MONSEIGNEUR, [1]
MGR LE RECTEUR,
MESSIEURS.

C'est le privilège, à peu près unique, du Patron des Universités catholiques, d'associer en sa personne la science et la sainteté, à un degré qui semble les confondre, du moins empêche de les séparer. On ne sait si le docteur l'emporte sur le moine, ou, si la vertu fut plus haute, chez lui, que le génie, l'humilité plus absorbante que l'étude. Il convient même, pour être juste, de pousser plus loin le rapprochement entre ces deux faces de la même physionomie morale ; il faut saisir la dépendance réelle, qui les a créées l'une par l'autre et qui leur confère un éclat, d'autant plus ravissant et sublime,

(1) Mgr L. J. Déchelette, évêque d'Hiérapolis, auxiliaire de Lyon.



Digitized by Google

qu'elles ne sont point isolées. Le savoir s'illumine de tous les reflets divins de la piété, et la conscience emprunte à l'esprit l'évidence des lois sacrées de son inviolable pureté et de ses progressives abnégations. On applaudit ses leçons ; on vénère ses vertus. Sa chaire est assiégée de disciples, avides de recueillir sa parole ; ils le proclament le maître incomparable, le théologien, dont la renommée l'emporte sur tout ce que l'antiquité a produit, sur tout ce que les Académies ont jamais entendu. Dans sa cellule, admirez le professeur passer, sans contrainte, de l'enseignement à la prière, de la lecture à la contemplation, de la gloire à l'obscurité, des triomphes de l'éloquence aux austères sujétions du joug claustral. Le monde ne lui est plus rien ; il ferme l'oreille à ses vains bruits et à ses retentissantes disputes ; il méprise ses ovations ; il foule aux pieds ses honneurs; ni les voluptés de l'orgueil ne le troublent ; ni les rêves de l'ambition ne le tentent ; ni l'ivresse des grandeurs les plus légitimes ne lui donne le vertige. Il ne voit, il ne connaît que son crucifix ; il le regarde avec amour ; il l'embrasse avec délices ; il l'adore avec transport. Il renouvelle à Jésus-Christ les plus bouillantes protestations de saint Paul, ses plus audacieux défis. Comme l'apôtre, il prend un âpre plaisir à continuer la passion du Sauveur sur ses propres membres ; il en savoure le sacrifice ; il en reproduit l'imitation ; il en épuise l'horreur ; il pousse jusqu'à la folie de la Croix l'héroïsme de ses pénitences, la sincérité de ses abaissements, la démonstration de ses tendresses.

Quoi d'étonnant alors que des dons, si exquis et si rares, assemblés et harmonisés dans le plus merveilleux accord, aient produit sur le siècle, qui eut l'enviable fortune de les apprécier et d'en jouir, une impression qui l'ébranla de fond en comble, et, dans le domaine intellectuel et religieux, décida de l'orientation des idées, de la marche de l'opinion, de la tendance des études et de leurs recherches.

La postérité reçut cette influence, ou plutôt cette royauté comme un héritage qu'elle n'aurait pas répudié sans ingratitude, ni sans dommage. Le nom de Thomas d'Aquin n'eut pas de rival dans l'école ; ses doctrines parurent comme l'ex-

Digitized by Google

pression la plus fidèle et la plus complète de l'orthodoxie chrétienne ; sa méthode déductive fut regardée comme la voie la plus sûre et la plus commode pour les opérations de la raison ; son autorité faisait preuve, et le *magister dixit*, qu'il avait tant employé, en faveur du philosophe de la Grèce, était retourné à son propre bénéfice ; on le répétait, avec une déférence au moins égale, et il lui valait des hommages où l'on ne comptait pas un dissident.

Cependant, Messieurs, depuis que ce plus illustre des maîtres enseignait à Cologne ou à Paris, commentait les épîtres de saint Paul et composait la *Somme*, l'Europe a été traversée par des courants, dont les flots tumultueux ne descendaient pas des hauteurs scolastiques ; l'humanisme de la Renaissance, le libre examen de Luther, les théories de Galilée, le doute méthodique de Descartes, l'ironie légère de Voltaire, le sensualisme du XVIII^e^ siècle tout entier, les analyses dissolvantes de Kant, n'ont été, sous leurs formes variées, que l'évolution des intelligences, en rupture spontanée ou réfléchie, avec l'autorité dogmatique d'une église ou d'une doctrine, dont la tradition constitue une force et non pas des chaînes, dont les règles sont tenues pour une sauvegarde et non pas subies comme une servitude.

Dire que le crédit de Thomas d'Aquin n'a pas souffert, sous la poussée de ces vagues, débordant par dessus toutes les écluses et brisant les digues les plus solides ; affirmer qu'à la secousse de contradictions, ébranlant l'œuvre savante jusque dans les fondements de sa philosophie immuable et de ses syllogismes irréductibles, l'édifice n'a pas reçu quelque choc funeste, que certaines fissures ne s'y sont pas ouvertes, ce serait porter le respect jusqu'à l'idolâtrie, ce serait nier une des lois les plus universelles du progrès humain, dont les acquisitions nouvelles sont le plus souvent la transformation de ses anciennes richesses. Toutefois, ainsi qu'un phare que la marée ne submerge pas, une colonne qui réparerait elle-même ses brèches, l'angélique docteur, sur les sommets où il allume ses flammes, n'a cessé d'attirer les regards des plus sages et l'adhésion des plus sensés parmi les laborieux. Dans des milieux, où la nouveauté et la mode entraînent plus

Digitized by Google

qu'elles n'éclairent, sa dictature a subi des éclipses momentanées ; l'enseignement catholique, digne de ce nom, se souvient que sur l'ordre d'un pape, on aperçut au Concile de Trente, rapprochés sur la même table, la Bible et la Somme, comme si le livre humain était le plus parfait commentaire, la plus irréfragable apologie des pages dictées par Dieu.

Vous savez trop, Messieurs, pour que je ne soie pas dispensé de le dire, de quel renouveau de popularité, de quel regain de louanges et d'enthousiasme studieux, les principes et les thèses thomistes ont été l'objet dans le cours des dernières années. Nous avons tous présent à la mémoire, avec quelles instances, avec quelle énergie de conviction et quelle précision de commandement, Léon XIII, un des pilotes les plus avisés qui aient tenu le gouvernail de la barque de Pierre, et son vénéré successeur, Pie X, glorieusement régnant, s'accordent pour placer, en tête des guides à suivre, celui qui fut la lumière et l'oracle du moyen âge ; leurs encycliques nous persuadent que ses inspirations et son exemple demeurent les plus prépondérants dans la solution des problèmes modernes, les mieux adaptés à la défense scientifique de nos croyances immortelles.

Je voudrais essayer de placer, en pleine évidence et hors de toute contestation, le sens et la portée des documents pontificaux, auxquels je fais allusion, et que vous avez tous lus et médités avec profit. Ce sera une façon opportune et utile de louer, à mon tour, après ces voix les plus augustes de l'univers, le protecteur qui couvre vos chères Facultés de la gloire de son nom et qui les secourt par la puissance de son crédit céleste. Vous me pardonnerez, aisément, d'avoir cherché à n'être qu'un écho des instructions les plus graves que nous puissions entendre, et de me présenter comme le promoteur d'une docilité et d'un assentiment qui apportent déjà autant de sécurité à nos esprits que de joie filiale à nos cœurs.

Il me semble que mon sujet entier peut se renfermer dans cette double question : quelle place la théologie occupe-t-elle dans la pensée contemporaine et quelle place, à l'heure actuelle saint Thomas d'Aquin tient-il dans les études théologiques?

Cherchons ensemble, si vous l'agréez, une réponse, qui soit

Digitized by Google

satisfaisante pour notre loyale admiration du passé, digne aussi de l'estime que vos travaux nous inspirent et dont nous attendons, avec sécurité et orgueil, les apports nouveaux destinés à multiplier nos anciens et inaliénables trésors.

MONSEIGNEUR,

La présence accoutumée de notre vénéré Cardinal, à cette solennité patronale, a toujours valu à nos chères Facultés, avec l'éclat de la pourpre de leur chancelier, d'abondantes et paternelles consolations.

Empêché, pour la première fois, de présider aujourd'hui, il vous a délégué, Monseigneur, comme un second lui-même, comme la plus parfaite et la plus ressemblante image de sa bonté et de ses faveurs, comme la main qu'il a élue, de son plein gré, pour mettre dans la sienne, quand il conduit son diocèse et bénit son troupeau.

Vous voudrez bien, en lui portant notre respectueux hommage, en agréer pour Votre Grandeur la part qui convient, et que Son Eminence fera certainement aussi grande et aussi dévouée que nous le pouvons désirer.

## I

A tenter de rapprocher les temps présents du siècle, que saint Thomas instruisit et édifia, on s'expose à ne rencontrer que des contrastes innombrables et de saillantes oppositions.

Je ne parle pas des mœurs, des institutions politiques, des habitudes familiales ou sociales ; ici tout point de contact devient absolument inamorçable. Mais, dans les manifestations de la pensée, dans la culture cérébrale, la curiosité scientifique, les productions littéraires, dans l'adhésion au symbole chrétien, nous ne parvenons à découvrir que des formes nouvelles, des tendances ignorées de nos prédécesseurs ; le doute au lieu de convictions assises ; une tolérance sans frein, un scepticisme moral desséchant ; une répugnance innée à

Digitized by Google

sortir du champ de l'expérience personnelle, une défiance générale contre toute métaphysique, toute idéalisation dépassant la portée de notre œil ou la capacité d'une cornue; surtout l'horreur spontanée de la dictature, la passion de l'individualisme égalitaire, introduite jusques dans la répartition des biens communs, du patrimoine humanitaire, la vérité, la justice, le bon sens.

Au sein de ce mélange confus d'espirations mobiles, dans ce chaos de désirs et d'essais, où la vanité et l'aventure prennent plus de part que la modération et le sang-froid, on entrevoit et on augure des conséquences fatales à l'équilibre des intelligences ; des entreprises malheureuses, suivies d'inévitables avortements ; une surproduction hâtive provoquant une stérilité prochaine ; la licence et l'anarchie des opinions, substituées à la logique, conduisant à l'incohérence et par l'incohérence aux ténèbres.

Le tableau est-il poussé au noir? Vous en jugerez. Mais les faits démentent, en tous cas, ces fâcheux pronostics.

Cette époque, dont nous sommes par notre sang, par nos intérêts, nos idées, nos hérédités et nos espérances, cette époque n'est inférieure à aucune autre, si nous envisageons l'intensité de sa vie intellectuelle, son ardeur pour la vérité, son avidité d'instruction, son activité philosophique et morale. Elle ne le cède pas à ses devancières, les plus réputées par leurs chefs-d'œuvre, leurs découvertes, le prix de ce qu'elles ont mis en circulation, l'honneur et les bénéfices que la race a eu le droit d'exploiter. Elle défie la concurrence la plus outrancière, si nous nous arrêtons exclusivement au développement des sciences physiques et naturelles, aux inventions de ses laboratoires, aux sondages de ses géologues, aux impénétrables mystères dont son analyse et ses instruments ont percé les voiles, à ses merveilleuses conquêtes des agents de l'univers et des secrets de la création. Qui donc ignore, dans cette assemblée, élite de la cité lyonnaise pensante, que les ouvriers de ces progrès inouïs, fabuleux, transmettront à la postérité des noms glorifiés, à l'égal des plus fameux, de ceux burinés par l'histoire, à l'apogée de ces civilisations classiques, dont on avait jugé de toute impossibilité de reproduire

Digitized by Google

l'éclat et d'égaler la fécondité? Les Laplace, les Ampère, les Cuvier, les Claude Bernard, les Pasteur, dix autres peut-être, dont la mémoire reste attachée aux travaux les plus originaux et les plus décisifs, forment à la France contemporaine un Panthéon, qui rivalise, par sa splendeur et sa beauté avec ces temples d'or que Périclès et Auguste, Léon X et Louis XIV consacrèrent aux demi-dieux que leur regard enfantait.

Toutefois, il serait puéril d'en dissimuler et d'en retarder l'aveu, cette croissance positiviste de la raison moderne, ces conquêtes et ces investigations matérielles sur des terrains, qui n'avaient été explorés auparavant que par des pénétrations fictives, des inductions, toutes de probabilités et de hasard, ont eu un fâcheux contre-coup sur les études théologiques. Les envahisseurs n'ont pas pour coutume de ménager les droits des premiers occupants qu'ils dépossèdent, ni de respecter leurs terres plus que leurs parchemins. Contre le moyen âge, apologiste sincère de la révélation, innocemment interprète un peu primaire des textes de l'Ancien Testament, relatifs à la cosmogonie, à l'âge du monde, aux époques du Pentateuque, aux théories astronomiques, à un groupe de notions du même genre, dont, peu à peu, on avait extrait un symbole quasi-scripturaire, qui ne soulevait plus aucune objection, mais flottait irrégulièrement en marge du *Credo*, défini par l'Eglise infaillible, contre ses ignorances et ses crédulités, il y eut une formidable levée de boucliers, une coalition où les passions les moins avouables et les plus étrangères à l'algèbre et à la chimie, furent enrégimentées, où l'irréligion prépara son triomphe, où dissimulée hypocritement sous les plis de la toge académique, la libre-pensée se donna comme émancipatrice, lorsqu'elle ressuscitait, au fond de ses intrigues, les pires abus d'un aveugle fanatisme et l'omnipotence des formules sonores, que les adeptes suivent, sans les comprendre.

A quelles défenses improvisées, à quelle stratégie, conçue dans le feu de la bataille, les théologiens auront-ils recours pour se couvrir contre des préventions, dont toutes n'étaient pas injustifiées. Comment maintenir leur ascendant sur l'opinion? dissiper les préjugés hostiles? dégager les droits de la vérité, prisonnière d'hypothèses trop vite érigées en lois in-

Digitized by Google

tangibles? Comment l'affranchir de lourdes et imprudentes entraves, puisqu'elle ne se divise pas contre elle-même, quelle ne saurait être négative, dans un laboratoire, et affirmative, dans la leçon d'un continuateur de Bellarmin ou de Perrone?

Le péril n'était pas imaginaire, ni l'éventualité d'une déroute à bref délai une pure chimère.

Reconnaissons d'abord que ni l'effroi exagéré de ceux-ci, ni la non intervention, sottement tranquille, de ceux-là, n'ont empêché la résistance de s'organiser dans nos groupes ; nous avons été surpris ; nous n'avons pas battu en retraite ; nous avons fait front à l'adversaire sous ses flèches ; plus d'une position, déclarée compromise et intenable, a été sauvée ; on escomptait notre silence et notre confusion, en face du public au jugement prompt et passionné, pour qui toute cause, qui n'a pas de défenseur, ne fût-il qu'un défenseur d'office, est une cause perdue ; nous avons parlé et, grâce à Dieu, pas toujours pour ne rien dire.

La Science, comme on se plaît à l'appeler aujourd'hui, comprenant, sous cette dénomination de majuscule panache, toutes les recherches de l'esprit, dans les directions les plus variées et sous les pôles les plus divergents, pourvu qu'elles soient en rupture ou tout au moins à côté de la foi et de l'enseignement catholiques, la Science elle-même n'a pas assisté à l'extension de son empire et de sa popularité, sans éprouver quelque désappointement, sans se compromettre dans des ambitions qu'elle ne réalisa pas, sans formellement s'engager dans des promesses qu'elle était incapable de tenir.

On a porté contre ses tentatives et ses fausses espérances un arrêt accablant et impitoyable ; il est juste de n'y souscrire qu'avec les réserves, commandées par l'impartialité, et, après la distinction obligatoire de ce qui est le propre de l'œuvre et de ce qui appartient au tempérament et à l'amour-propre de ses coopérateurs, surtout de ses exploiteurs. Mais le mot de faillite a été prononcé par une bouche, qui connaissait sa langue et en pesait les termes ; il n'est point une calomnie gratuite, puisque, en dépit de prophéties, trop bruyantes pour porter loin, cette religion de l'avenir laïcisé, sans au-delà, sans mystère, sans culte, a échoué ; elle n'a pas délivré la terre de

Digitized by Google

ses monstres, le cœur de ses penchants vicieux et de ses énigmes, la société de ses injustices, le malheureux de ses maux, l'estomac de la faim.

Serait-il utile, serait-il même équitable que la théologie prît officiellement à son compte ce verdict agressif, bien qu'il puisse n'être pas révisable, une fois expliqué? Je n'en suis pas convaincu; mais il ressort au moins de là que son rôle, à elle, n'est pas fini, que son siège n'est pas levé, puisque la religion véritable, la religion divine, celle qui console et moralise, n'est pas morte et n'a pas de remplaçante. Sa tâche se poursuit au contraire et même s'étend; si inattentive que soit la foule, si occupée ailleurs, quel que soit l'éblouissement où la jettent les prodiges nouveaux, elle est capable d'écouter un langage éloquent et sincère; il s'agit d'appuyer les traditions d'un inébranlable passé sur ce que la raison contemporaine est résolue de respecter : l'évidence du fait, la loyauté de la méthode, le sens de l'activité et de la vie et même de condamner, aussi vivement qu'elle, l'esclavage de l'ignorance et du préjugé.

On risquerait donc de courir au-devant d'une contradiction embarrassante et irréfutable, en annonçant que l'apothéose des sciences naturelles, si brillante qu'elle soit, a relégué la science sacrée dans la nuit et le sommeil. La métaphore a vieilli, et il n'est plus vrai que les flambeaux divins doivent pâlir et disparaître devant l'étincelle électrique, comme s'éteignent les étoiles, quand le soleil embrase l'horizon.

Si nous passons sur des domaines limitrophes, où la pensée du XX^e^ siècle se plaît aussi à s'exercer, où son attrait la porte davantage, où elle goûte la satisfaction de voir jaunir l'épi, dans des sillons qu'elle a creusés, nous y rencontrerons la théologie, sinon comme une maîtresse dont le gouvernement est incontesté, comme une reine dont le sceptre absolu incline tous les fronts, du moins comme une puissance qu'il est séant de respecter, une bienveillante conseillère dont les avis ont du poids et dont les remontrances ne manquent pas d'à-propos.

J'envisage ici les sciences philosophiques, morales, histo-

Digitized by Google

riques, juridiques, sociales ; dans cet âge reculé, où des milliers d'auditeurs s'entassaient aux conférences de la place Maubert, ou aux entretiens du couvent de la rue Saint-Jacques, elles étaient des branches à peine distinctes de la théologie ; elles s'étaient greffées successivement sur ce tronc vigoureux et énorme, où reposait toute la connaissance humaine, dans les transformations du passé et dans ses prévisions futures. Aujourd'hui, selon les sentiments de ceux qui leur consacrent leurs veilles, alliés ou hostiles, l'émancipation est tantôt franche et même farouche, tantôt paisible et déférente, comme vis-à-vis d'une aïeule dont on se rappelle les sourires d'antan. Ces sciences, à leur tour, exercent une influence considérable sur l'esprit public ; leurs maîtres sont célèbres ; leurs ouvrages répandus et discutés ; leurs idées atteignent les milieux les plus divers, du salon où l'on cause à la mansarde où l'on lit. Je ne citerai aucun nom propre, si vous me le permettez. Des morts nombreux, dont je devrais suivre les traces et énumérer les livres, nul n'est ignoré de vous ; et pour les vivants, puisque j'ai l'honneur de discourir, devant un auditoire, composé, pour une notable partie, d'hommes éminents, voués professionnellement aux matières dont je parle, ne serait-il pas superflu d'emprunter, au dehors, des exemples tout pareils à ceux dont s'honore votre Institut lyonnais et qui l'égalent justement aux plus renommés? Il me semble que s'ils parlaient à cette place, que je remplis si mal et avec des titres si minces, leur voix s'éleverait, dans une commune conviction, pour réclamer en faveur d'une alliance, qui n'a jamais été rompue qu'au détriment des intérêts de la justice et des droits de la vérité.

Ainsi, tantôt agréée comme une égale et une auxiliaire, tantôt soutenant le choc d'hostilités qui s'useront par leur propre violence, soyez-en sûrs, la science de la Révélation et de l'Eglise entre nécessairement comme un coefficient à inscrire dans l'intellectualisme de notre génération. Si haute et si épaisse, que la libre-pensée ait prétendu dresser la cloison étanche entre ses formules et les nôtres, ses anathèmes et nos béatitudes, entre son *Credo* rationaliste et nos mystères surnaturels, mille brèches se produisent, malgré ses efforts et en dépit de

Digitized by Google

ses colères et de ses blasphèmes ; jusques dans les couches, estimées les plus dures, les infiltrations chrétiennes entrent, purifient et assainissent. Ainsi l'attention persiste dans ses éveils, les sympathies augmentent, les certitudes divines se meuvent et vibrent ; elles sont en circulation, si vous goûtez le mot, et le pli de l'âme baptisée ne perd pas la forme que vingt siècles de mysticisme et de foi lui avaient imprimé.

Mais la théologie aurait quelque prétexte de se plaindre ou plutôt, en son nom, nous qu'elle a familiarisés avec la beauté et la puissance de son exposition et de ses thèses, nous élèverions de légitimes et véhémentes protestations, si son influence ne s'exerçait que par répercussion, par voie indirecte, et si nos contemporains ne montraient pas quelque penchant à s'initier eux-mêmes à ce qui n'est point l'apanage exclusif des séminaires, de la chaire ou des catéchismes.

Dieu merci, sous ce rapport, nous sommes amplement à l'aise et vous partagerez, je vous prie, cette satisfaction avec moi. Probablement, en effet, en dehors de ses sièges hiérarchiques et de ses adeptes par vocation et par état, la théologie ne fut jamais plus florissante que sous nos yeux ; jamais elle ne provoqua plus de livres de vulgarisation, elle ne suscita plus d'éloquents plaidoyers, elle ne fut moins isolée du mouvement et de l'intérêt publics, moins étrangère à ce que vote le Parlement, à ce que débattent les réunions syndicalistes, à ce que prêchent les propagandistes du pacifisme, à ce que proposent les conférenciers, à ce que sème la presse de tous les partis.

Nous appartenons à un temps, qui mérite plus spécialement le jugement que Pascal portait sur l'homme de tous les temps.

« Quelle chimère est-ce donc que l'homme, disait-il? quel sujet de contradiction ! quel prodige ! Juge de toutes choses ; imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers. »

Oui, dans la providentielle unité de sa géographie et de sa langue, notre pauvre France présente un indéchiffrable amoncellement de sentiments qui se heurtent, de neutralités qui s'excluent, de doctrines qui s'excommunient les unes les autres ; à chaque tournant de route, à chaque borne, on est arrêté par les contrastes les plus étranges, les variations les

Digitized by Google

moins associables : l'athée coudoie le clérical, le dilettante salue le philanthrope ; le libéral vit côte à côte avec l'intransigeant et le réactionnaire, l'antimilitariste avec le patriote. L'incrédulité d'une certaine jeunesse effraierait jusqu'à Voltaire et l'immoralité cynique de ses fêtards obligerait Pétrone à rougir ; cependant nous en côtoyons une autre tout opposée, dont les mœurs sont pures, le travail solitaire, l'ambition disciplinée, l'ardeur pleine d'une sève printanière qui promet les plus belles fleurs et les fruits les plus savoureux d'honneur et de vertu.

Ce mélange du bien et du mal, engagés entre eux dans des conflits inconnus avant nous, est-il l'avant-coureur d'une dissolution prochaine? ou bien avons-nous le droit de prendre au compte de notre pays, si ému et si déchiré par tant de divisions, le mot du Christ sur Lazare : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloriâ Dei?*

La résurrection succédera-t-elle à cet ensevelissement et à ces funèbres linceuils, où se couchent et se ploient nos vigueurs anémiées et nos espérances blessées?

Je refuse, d'instinct et de propos délibéré, d'appartenir aux découragés qui tremblent et se lamentent ; je me range au parti qui croit à la toute-puissance de la parole de l'Homme-Dieu et aux principes de relèvement et d'ascension, dont elle est la gardienne.

Le miracle de rénovation intellectuelle, que j'appelle de mes vœux, que je pressens, que je prophétiserais, si l'audace ne déplaisait sous les cheveux blancs, aura pour agent l'apostolat catéchistique, la démonstration de l'authenticité des faits et des discours de l'Evangile, de la tradition chrétienne et de son développement qui l'éclaire, la fortifie et la précise, selon les convenances du moment, la réfutation des hérésies ou l'inspiration de la piété. La théologie est donc appelée à tenir un rôle de plus en plus extérieur et prépondérant ; sa fonction s'élève à mesure que l'urgence s'en déclare, et le catholicisme, dépouillé de tout autre appui que de l'évidence de ses droits, trouvera dans la persuasion son unique instrument de propagande et d'extension.

Digitized by Google

## II

Le dogmatisme religieux, dans sa conception de la vie et de l'action, dans sa maîtrise de l'esprit nouveau, rencontre des dissidents et des réfractaires. Thomas d'Aquin n'a pas d'émule dans la suprématie qu'il exerce sur ses représentants et ses organes. Aucun nom n'est au-dessus du sien ; aucune autre autorité ne contrebalance le poids de son autorité, le crédit de ses décisions, la valeur de ses principes et de ses procédés. Son génie n'a rien perdu de sa force persuasive et entraînante ; passant de main en main, d'université en université, depuis six siècles, des Sorbonistes à Salamanque, du Collège Romain aux centres studieux de l'Allemagne et de la Bavière, son œuvre ignore tout à fait les déclins de la vieillesse ; elle conserve un permanent intérêt d'actualité.

A quoi donc tient ce privilège exceptionnel? Comment persévère cette magistrature aussi loin que possible du repos de l'honorariat?

La hauteur de la pensée, la pureté de la doctrine, la solidité de la méthode, une noble et grandiose architecture, tout concourt à mettre hors pair l'écrivain et ses admirables ouvrages. Mais, dans le legs qu'il nous a fait avec eux, il y a mieux qu'un dépôt à inventorier ; d'inépuisables richesses à exploiter. Saint Thomas d'Aquin est un modèle, dans l'esprit même avec lequel il a médité, composé, instruit et prêché ; il a fait infiniment mieux, je crois, que de multiplier des traités, de réfuter les Gentils, ou de forger, à coups de plume, la chaîne des Pères. Il nous a montré, par son exemple, par ses dispositions intimes, son désintéressement, son amour de la vérité si passionément poursuivie, enfin par son application au travail, uniquement interrompu par la prière, comment s'élabore, s'éclaire, se développe, s'affermit et se condense la théologie de tous les siècles ; comment dans l'immutabilité d'un symbole intangible, son progrès se détermine et s'accélère, selon les besoins de la défense religieuse, les tendances

Digitized by Google

de la dévotion, les entraînements de l'opinion, les évolutions morales et politiques de la société.

Je voudrais, avant de terminer, préciser quelques-uns de ces points, indiquer ceux qu'impose plus rigoureusement l'imitation de votre céleste protecteur, signaler où le patronage, dont vous vous parez si légitimement, se transforme pour ainsi dire, en une loi absolue et formelle de votre activité studieuse, lui sert d'entraînement et de frein.

Selon mon humble appréciation, qui est trop peut-être celle d'un auditeur de la porte, à un degré qui lui est très personnel, avec un tact irréprochable, dans la mesure et dans la densité, propres au succès, l'immortel docteur, que je loue, nous a démontré que la théologie s'apprend et se professe avec de la raison, de la critique et de la piété ; tels sont, me paraît-il d'après sa propre expérience, les trois éléments constitutifs de la genèse de ces connaissances humano-divines, dont les racines plongent dans le surnaturel et en tirent leur sève, tandis que leurs rameaux verdissent dans notre atmosphère, saturée d'électricité impétueuse, où sifflent les sophistes et les imposteurs.

D'abord instruisons-nous, auprès de saint Thomas, à rendre justice à la raison, à recommander ses droits, en avouant ses bornes ; à user d'elle comme de l'unique instrument, qui crée et organise la science, qui l'établit sur ses principes essentiels, règle ses méthodes, veille sur ses recherches, et garantit ses conclusions contre les retours offensifs de l'ignorance ou de la passion.

Le dogme chrétien, dans la rigidité de ses moules scripturaires, dans les infaillibles définitions dont l'Eglise arrête leurs contours, n'est pas toute la théologie ; il serait, je pense, parfaitement. loisible de rédiger une dogmatique, sans rien de scientifique, le symbole des apôtres par exemple un peu plus étendu, et toute discussion critique de nos croyances ne répond pas, à coup sûr, au caractère de ce que nous appelons la théologie.

Le théologien a précisément pour mission de traiter des vérités révélées avec sa raison, par sa raison et pour la raison. Non pas, Dieu l'en garde ! que son but soit de les diminuer, de

Digitized by Google

les accommoder à notre sens, de les naturaliser ; mais il les éclaire, il les explique ; il en saisit l'enchaînement, il en tire les déductions ; il en fournit les preuves. Il découvre leurs conformités secrètes avec les plus nobles aspirations de l'âme, leurs relations avec la vie et la vertu, la satisfaction légitime qu'elles apportent à notre besoin d'idéal et à notre soif de foi ; le secours que l'humanité emprunte à leurs conceptions pour mieux obéir aux suggestions de sa conscience et aux lois de sa destinée.

L'apologie et la défense suivent l'exposition. Il faut écarter les interprétations erronées, téméraires, insuffisantes ; répondre aux hérétiques et les convaincre. Donner, en un mot, à ses affirmations, qui ne viennent pas de nous, qui nous dépassent, tout l'accès qu'il est possible, les entourer de toute l'évidence extérieure, dont elles sont susceptibles, de toute la logique démonstrative, qui les appuiera, voilà l'effort poursuivi, à travers les vicissitudes les plus étranges, les revirements les plus curieux, mais la constance et l'unité les plus invincibles, depuis que l'intelligence, passée sous la tutelle de l'Evangile, a voulu examiner et peser les motifs de se soumettre, serrer de près les arguments de sa crédibilité, afin que son obéissance ne soit pas une servitude, ni son adhésion la cécité volontaire de ses facultés atrophiées ou décrépites.

Nos pères ne se trompaient guère, en considérant cet ordre spirituel, découlant de la révélation juive et messianique, comme le plus beau champ de la raison et, dans sa culture, le plus noble emploi du raisonnement.

Où vont cependant, aujourd'hui, beaucoup de ces novateurs imprudents, penseurs plus que hardis, que nous n'appellerons pas des théologiens, car ils refusent ce nom, mais qui agiraient sagement et loyalement, ou en cessant de faire de la théologie, ou bien en la faisant, selon les préceptes fondamentaux en la matière, où vont-ils dans le dédale de leurs conjectures, de leurs analyses à parcelles infinitésimales, de leurs hypothèses quintessenciées, de leurs procédés de dissection anatomique, plus aventureux qu'intrépides, moins curieux encore qu'amusés par leur dextérité et leurs tours d'adresse?

Ils aboutissent à la négation même de toute faculté de con-

Digitized by Google

naître, de toute certitude de savoir, de toute valeur objective dans nos images et nos perceptions internes ; ils plongent dans le doute universel et ils n'ont plus, pour s'éclairer, que l'ombre d'une ombre ; ils marchent, à la lueur d'un reflet de nuées évaporées, et ils se délectent à aspirer, au fond d'un vase vide, le parfum envolé. Criticisme kantien, clarifié en français, intellectualisme relatif ou absolu, dynamisme, déterminisme conscient ou inconscient, agnosticisme dans toutes ses espèces, les uns et les autres systèmes ruinent la raison humaine, contestent ses privilèges, battent en brèche ses opérations, réduisent en fumée ses droits au syllogisme et son contact avec les réalités du monde spirituel ou sensible.

Que d'après leur goût et leur éducation, d'après leur tempérament atavique, ils la conduisent pieds et poings liés, dans le filet d'un scepticisme universel, grossier de ton ou d'aristocratique allure ; qu'ils la prosternent au-devant des autels de la religion qui a leurs préférences, le résultat est identique ; le malheur aussi irréparable. La raison et la foi succombent ensemble, à ces coups d'aiguille ou de massue, à ces blessures qui ne se cicatrisent pas. Leur sort commun dépend, en effet, de l'alliance serrée de l'une avec l'autre. La première se trouble, quand la seconde s'obscurcit ; celle-ci ne monte pas, quand descend celle-là. En répudiant la foi, la raison se perd ; mais la foi ne subsiste plus en dehors de la raison et contre elle, comme la statue est renversée, dès que les pierres et le ciment du piédestal, qui la portaient, se disloquent et tombent en poussière.

La critique est le discernement des choses de l'esprit ; ses expériences établissent le constat du vrai et du faux, du probable et de l'improbable, du douteux et du catégorique, du réel et du légendaire, de l'imaginatif et du concret, du document et de l'apocryphe. Que ce sens délicat se soit affiné, à notre âge, dans des conditions qui ont singulièrement doublé sa perspicacité et ses manières de toucher ; qu'à force d'accorder trop au jeu de ces tenailles, on ait, d'un autre côté, exposé le mécanisme de nos facultés à des perturbations dangereuses, à des menaces d'explosion subite, je n'y contredirai pas. Mais que certaines gens, routiniers par paresse ou par

Digitized by Google

timidité, se flattent à présent de le congédier du sanctuaire des sciences sacrées, en le couvrant de fleurs, comme le philosophe athénien traitait les poètes aux banquets de sa République, ou bien plus sommairement, en le foudroyant sous d'archaïques anathèmes, ce serait une illusion, grosse de funestes surprises et d'amers regrets, prêtant à rire, avant de faire couler d'intarissables larmes. Contre elle, et pour la dissiper, permettez-moi de ne pas invoquer d'autre justicier qeu celui-là même dont nous fêtons, ce matin, la mémoire, ne vous conviant d'entrer dans les chemins qu'il a parcourus.

Thomas d'Aquin apparaît comme un grand ancêtre, plus et mieux qu'un chef d'école ; la postérité qui se réclame de lui, engendrée de ses leçons et de ses ouvrages, est innombrable, comme celle d'Abraham, comme le sable du rivage, comme les étoiles du firmament. Dans l'originalité de son génie, il fut une force créatrice, un de ces souffles violents qui débrouillent le chaos et sèment de toutes parts les germes féconds de la lumière et de l'ordre. On l'a remarqué avec une justesse qu'il me plaît de souligner, pauvre en littérature, plus épris de vaillants coups d'épée que de beaux vers et de belles rimes, plus assidu peut-être à ses cours d'amour qu'au sermon, le moyen âge prit sa revanche, sur ses troubadours et ses chevaliers, avec ses cathédrales. Architectes et sculpteurs, verriers et maçons chantèrent l'hymne divin, que les poètes n'avaient pas entonné sur leur lyre, et ils portèrent jusqu'aux nues leurs dentelles de pierre et les hosannas aériens des petits et des humbles. Mais, pendant que s'élançaient dans l'azur la flèche de la Sainte-Chapelle et les nefs de Notre-Dame de Paris, pendant que Reims et Chartres dessinaient leurs ogives et Amiens les figures de son portail, le docteur angélique composait la Somme ; il enveloppait ainsi le Verbe divin, non plus descendu dans l'hostie du sacrifice, mais incarné dans sa parole, comme dans le sein virginal qui l'avait porté, du plus magnifique des vêtements, de la plus précieuse parure, que l'esprit de l'homme ait conçue, et que ses doigts aient tressée.

Notre veine épique est étouffée dans les langes d'une langue, qui se fixe trop lentement et dont les balbutiements ren-



Digitized by Google

dent mal, avec de la mièvrerie, les grands sentiments et les grandes images. Le drame chrétien, qui introduit sur la scène ce que les histoires évangéliques ont de plus touchant, les émouvants tableaux de la Nativité ou de la Passion, n'est inspiré que par un art théâtral dans l'enfance ; la Légende dorée qui charme, par la naïveté de son merveilleux, nos symbolistes blasés, entretient une crédulité souvent non moins hétérodoxe qu'irréfléchie. C'est au milieu de ces manifestations d'un sentiment religieux, aussi profond qu'il est rudimentaire, que s'ordonne la synthèse la plus parfaite du dogme catholique, que s'arrête une interprétation si ferme, si claire, d'un système si concret et si compact, d'une unification si régulière qu'il semble qu'elle sera désormais immuable et définitive autant qu'elle est spontanée.

Veuillez toutefois l'observer, le plus éminent des maîtres compte des prédécesseurs, ceux-ci lointains, ceux-là plus immédiats. Les diverses parties, qu'il agrège au corps de doctrine, dont la paternité lui revient en entier, étaient éparses sur tout l'espace de la tradition, du Pasteur d'Hermas et des Lettres d'Ignace d'Antioche à saint Bernard et à Pierre le Vénérable, de la Didachè des Apôtres aux Décrétales mancelles, de Grégoire le Grand à Innocent III. Le mouvement scientifique, dont il est considéré à bon droit comme l'initiateur, je dirais volontiers aussi comme le législateur, avait suscité, avant lui et jusqu'à ses côtés, de fervents et notables adeptes. Pierre Lombard, Alexandre de Halès, Albert le Grand, Vincent de Beauvais avaient travaillé aux premiers déblaiements indispensables et posé quelques assises qui ne furent pas totalement inutilisées. L'invention pour le continuateur, qui les dépassa d'une façon si éclatante et si soudaine, fut donc subordonnée d'abord à un choix discret, soumis à des comparaisons judicieuses, excitée par des rapprochements suggestifs, ou ralentie, au contraire, par une surabondance inopportune d'afflux à rejeter. Avant le travail de condensation, il y en eut un autre préliminaire, d'élimination, d'épreuve, de contrôle, sur cet entassement de richesses, afin d'en déterminer la provenance et de les classer, pour en préciser la nature, en dégager les additions successives, en pré-

Digitized by Google

voir la durée. Le constructeur n'a pas saisi d'une main indiscrète et trop avide ce que lui léguaient indistinctement l'antiquité ecclésiastique ou les philosophies païennes ; suivant le conseil de Paul à Timothée, il a élagué ce qui était suspect et retenu seulement l'or sans alliage. Son adresse à choisir, l'exercice de son droit de critique, la liberté de ses préférences ne sont-ils pas visibles, même à l'égard de son auteur de chevet, de son conseiller assidu, Aristote, l'évocateur de son esprit déductif, le théoricien du syllogisme et de la métaphysique des causalités? Le temps me fait défaut, et ce serait vraiment trop abuser de votre aimable attention, quelque indulgente qu'elle soit, si je m'arrêtais à énumérer les transformations que le péripatéticien du XIII^e^ siècle a introduites dans les principes, les aphorismes, la rhétorique du fondateur du Lycée. Qu'on sache au moins qu'il n'est pas un commentateur esclave de la littéralité de son texte. Sans doute il en éclaire les obscurités, il en corrige les défaillances, il supplée à ses lacunes et met en saillie ses mérites ; mais il ne veut pas rééditer Averroës, ni ajouter des remarques aux remarques des traductions arabes. L'esprit du Stagyrien le contente ; il s'en assimile la justesse, l'art de raisonner, les dons essentiels, l'allure prudente, la sobriété et la gravité ; il suffit ; en frappant sa pensée chrétienne au cachet de l'élégante Athènes, il ne lui enlève rien de son originale grandeur et ne la constitue pas la vassale d'un nom fameux.

Ajouterai-je que si l'illustre ami du roi saint Louis et du cardinal saint Bonaventure revenait, au milieu de nous, pour y reprendre sa carrière et son apostolat, nous ne le rencontrerions sûrement pas au nombre de ces penseurs, inattentifs au mouvement des idées, sourds à la leçon des faits, distraits de ce que livrent à la curiosité les archives et les bibliothèques, les rouleaux manuscrits des Coptes et des Egyptiens, aussi bien que les cartulaires de nos vieilles abbayes et les fouilles de nos archéologues. Sans arrière-pensée et sans timidité, je le conclus de ses habitudes les plus chères, il aurait accueilli cette forme nouvelle de la théologie, plus particulièrement préoccupée d'histoire et des courants qui la traversent, cette positive, ainsi qu'on la désigne, avant-propos plus né-

Digitized by Google

cessaire que jamais aux traités dogmatiques, introduction obligatoire sur la possession traditionnelle, le respect réservé à sa grâce conservatrice, sur les signes de son authenticité et les preuves de son indéfectible pérennité.

Il eût été un admirateur, sans réticence, de notre école du XVII^e siècle et il n'aurait cédé à personne le droit d'en louer, mieux que lui, avec plus de tact, les lumières qui ont jeté sur son enseignement un si vif et si durable éclat, les Petau, les Sirmond, les Thomassin, les Tillemont, l'immortel écrivain des Variations, si l'éloquence ne revendiquait pas tout entier l'évêque de Meaux comme le plus haut représentant de son génie et de ses dons.

Il eût applaudi aux hommages, très ecclésiastiques et très français, rendus, il y a quelques semaines, pour le second centenaire de sa mort, au plus érudit et au plus humble des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés ; n'eût-il pas approuvé en la faisant sienne cette parole de Mabillon, d'une franchise si droite, d'une probité si cordiale, d'une conviction si religieuse : « Peut-il y avoir contre la vérité une piété véritable et sincère? ou est-il permis d'en proposer une qui ne soit pas véritable?

Thomas d'Aquin et Mabillon ! quelle opportune fraternité de savoir, de vertus et d'immortalité entre ces deux noms ! Leur âme ne vécut que pour l'amour de Dieu et leur plume ne se fatigua que pour le service de la vérité. Leurs œuvres se ressemblent par les qualités morales qui les ont inspirées ; elles se complètent les unes par les autres, se pénètrent et s'enchaînent, pour constituer au profit de l'Eglise un rempart que l'erreur n'usera pas. Le Mauriste et le Dominicain, vivant à la même époque, si une même époque eut été capable de produire deux esprits d'une envergure si extraordinaire, se seraient mutuellement appris l'estime dont chacun d'eux était digne ; la postérité, qui recueille le bénéfice d'une association si féconde, serait mal inspirée d'aliéner la moindre parcelle de la reconnaissance qui leur a été vouée ; elle s'appauvrirait, en sacrifiant quoi que que ce soit, de leurs immenses travaux et du retentissement national de leur gloire.

Les fleurs les plus riches en sève, sur un sol propice, ont

Digitized by Google

encore besoin d'humecter leurs couleurs et leurs parfums de rosée matinale ; ainsi une piété vive et sincère contrebalance la sécheresse de l'étude, l'âpreté de la veille ; elle réunit le cœur et l'intelligence dans une complicité avantageuse à tous deux ; elle associe la prière à la réflexion, la grâce à l'effort, et s'emparant de l'homme tout entier, pour former le théologien, elle le rend plus apte à sa tâche et l'immunise contre les dangers cachés de l'orgueil et du doute.

Ici, Messieurs, l'exemple du bienheureux patron de vos chaires universitaires me dispense d'appuyer sur des obligations aussi claires que le jour ; sera-t-il indiscret de vous prévenir que leur négligence ou une tiédeur intermittente à les tenir emporterait la sauvegarde de votre paix intérieure ; la base de votre croyance en recevrait un choc funeste ; vous la verriez se désagréger et se volatiliser, dès que la conscience, insouciante des avertissements d'en haut, ne la commanderait plus que d'une voix transitoire et distraite.

Pour Thomas d'Aquin, la préparation du salut éternel, la sanctification quotidienne, l'accroissement de la grâce habituelle, la servitude de la chair, le mépris de la richesse, le culte de la pureté, l'établissement du royaume intérieur de Dieu en une âme, vide d'elle-même, morte à la concupiscence de l'intérêt et de la vanité, en un mot, l'ascétisme le plus vigilant ne fut pas une spéculation de cours, un débat d'argumentation scolaire. Comme son divin maître, il agit avant de parler : *cœpit facere et docere ;* avant d'appeler des élèves à son école, il fréquenta longtemps l'école de la croix, ou plutôt ses doctrines actionnèrent constamment l'effort de sa vie dans le sens le plus large et le plus absolu de la perfection monastique, et réciproquement le long apprentissage de la sainteté, qu'il n'interrompit pas une minute, lui permit d'en être un averti et convaincant interprète.

Naissance princière, fortune, tendresses du foyer, caresses d'une renommée naissante, honneurs et dignités, il a tout abdiqué, sans une larme, pour se jeter dans le cloître, sous la verge de la pauvreté, avec l'enthousiasme de ses vingt ans, vierge comme un ange, intrépide comme un chevalier, souple comme un enfant. A la ferveur d'un novice, il joint les austérités d'un

Digitized by Google

anachorète et soit dans sa cellule, soit sur les chemins où il parcourt l'Europe, soit devant le tabernacle, ses oraisons ne sont, pour ainsi dire, jamais interrompues, et les soupirs, les gémissements de ses élans mystiques n'ont pas de fin. Ses ardeurs sont si brûlantes, si perçante et si vive est sa contemplation, que sa pauvre enveloppe corporelle ne résiste pas aux secousses du dedans ; il la sent se briser et défaillir, quand, de son coup d'aile d'aigle, il pousse son vol hardi vers les clartés de l'Infini.

De ses ascensions, d'où il rapporte un avant-goût du paradis, de ces nuits passées à genoux, de ces intimes entretiens avec Jésus-Eucharistie, de ces soliloques pénétrants, de ces ravissements qui semblaient, parfois, atteindre, au-delà des symboles et des énigmes, la vision des réalités éternelles, il en reste, entre nos mains, une émouvante preuve dans l'office liturgique du Saint-Sacrement.

Quelle délicate inspiration dans ces échos d'extase ! quels sublimes et doux accents dans les protestations, dans l'hommage de cet adorateur, qui se livre sans réserve à Celui qui l'aime sans mesure ! Quelle suave et délicieuse poésie que cette scolastique, chantant en strophes enflammées le mystère du sacrifice et de la sainte communion, ses impénétrables abîmes, ses enivrantes tendresses, la victoire de cette hostie salutaire qui terrasse ses ennemis, brise les liens du péché et nous ouvre les portes du ciel.

Saint Thomas dit un jour, en souriant, qu'il donnerait volontiers tout Paris, pour avoir composé le commentaire de saint Jean Chrysostome sur les Epîtres de saint Paul. Le Béarnais prisait davantage la capitale de son royaume reconquis et l'eût payée plus cher. Mais, si nous étions forcés de choisir, contraints à nous prononcer, n'y aurait-il personne, parmi nous, prêt à échanger questions et articles de la Somme, sur le Saint Sacrement, pour les mélodieuses et inoubliables cantilènes du *Lauda Sion* et du *Pange lingua?*

De cette préférence, je n'aurai pas le mauvais goût de disputer, mais il me sera bien permis, à cette occasion, de conclure par une sorte d'axiome spirituel qui ralliera vos suffrages : c'est que, dans la discussion des problèmes religieux,

Digitized by Google

pour les débrouiller et les résoudre, beaucoup de philosophie vaut moins qu'un peu de sainteté.

Sur ce mot et avant de finir, permettez-moi, Messieurs et mes chers confrères du Séminaire Universitaire, de me tourner plus particulièrement vers vous et d'adresser à votre jeunesse, avec mes vœux les plus formels pour le progrès de vos études, une prière et des instances qui affermissent vos bonnes dispositions et que vous agréerez comme un gage de succès pour vos peines présentes et vos futurs diplômes.

Marchez sur les traces du premier de vos patrons et du plus grand de vos maîtres ; appliquez-vous à l'honorer par ce culte de l'imitation, qui crée les disciples vrais et forts. Enviez sa pénétration d'esprit ; formez vos dispositions intellectuelles sur les siennes et vos qualités morales sur ses exemples. Veillez avec un soin jaloux sur les exigences de votre vocation sacerdotale et sur la délicatesse de votre sens religieux.

Depuis le geste fatal d'Eve et la criminelle faiblesse de son complice, le serpent est caché dans les branches de l'arbre de la science du bien et du mal ; il s'allonge sous ses feuilles ; il empoisonne ses fruits. Le doute se glisse à travers les mailles du syllogisme ; l'erreur dans l'armature des systèmes ; le naturalisme dort au fond des vieux textes cunéiformes, des papyrus égyptiens, dans la poussière des civilisations orientales ensevelies, sous les colossales nécropoles de Suse ou de Babylone. Poussez la prudence jusqu'à la défiance, la modestie jusqu'à l'humilité, la docilité jusqu'à l'héroïsme. Ne faites pas de la théologie, comme si votre foi n'était plus vivante ou comme si elle était émigrée, et ne traitez pas l'exégèse, comme si vous n'aviez pas fait de théologie.

L'âme humaine, l'âme du savant et du prêtre, ne se partage pas plus que la parole de Dieu ne se divise ; donnez à l'une son entière valeur et respectez, dans l'autre, toute son autorité.

J.-B. VANEL,
*Curé de Saint-Bonaventure.*

Digitized by Google

# L'ART CHRÉTIEN

## AUX CATACOMBES DE ROME

L'étude des Catacombes de Rome s'offre, avec un égal intérêt, aux méditations du théologien, de l'archéologue et de l'artiste.

L'apologétique a recueilli les témoignages exhumés de ces galeries funèbres, et nous montre les dogmes de l'Eglise figurés sur les murs des cryptes catacombales comme ils sont écrits dans les Livres Saints. Le visiteur qui descend dans ces souterrains croyant y trouver des ténèbres et des tombes, s'il veut réfléchir, y verra autre chose : l'aurore d'un monde nouveau triomphant de la force brutale par l'affirmation de la conscience et du droit, et le berceau de cet art chrétien qui pendant vingt siècles enfanta tant de chefs-d'œuvre.

L'histoire des Catacombes rappelle le travail surhumain des premiers chrétiens creusant une cité souterraine pour abriter leurs morts et leur assurer une sépulture conforme à l'espérance de la résurrection, les scènes de violence dont ces lieux furent le théâtre, la paix qui suivit le triomphe de l'Eglise, les dévastations des barbares aux Ve, VIe et VIIIe siècles alternant avec les tentatives de restauration, pour finir par la translation des corps des martyrs opérée en 817 dans les églises de Rome, puis l'oubli où furent laissés pendant le cours du moyen âge ces cimetières dépouillés de leurs précieux dépôts, jusqu'aux découvertes d'Antoine Bosio à la fin du XVIe siècle

Digitized by Google

suivies d'un nouvel abandon. Enfin l'histoire des Catacombes a été close de nos jours par les merveilleux travaux de M. de Rossi, dont le nom est inséparablement lié à la Rome souterraine ressuscitée par lui.

L'objet de cette étude n'est pas de retracer l'histoire des Catacombes, pas plus que de rappeler les témoignages rendus par elles à la vérité de notre foi. Mais il me paraît utile de dire quelques mots, comme préliminaire de ce qui va suivre, de la méthode de travail de l'illustre archéologue romain qui a, non seulement, découvert les Catacombes, mais les a expliquées avec sa triple compétence d'apologiste, d'historien et de critique d'art.

Avant d'en venir à ses travaux sur le terrain, M. de Rossi s'était formé un plan dont la préparation exigea des années employées à voyager et à faire des recherches dans les bibliothèques et les archives. Il découvrit de vieux manuscrits des VII^e^ et VIII^e^ siècles, véritables guides ou itinéraires qui avaient servi à diriger les pèlerins étrangers dans leurs visites aux principaux sanctuaires de Rome et indiquaient la situation exacte des tombes des martyrs encore à leur place primitive dans les cimetières suburbains. Aidé de si précieux documents, ayant consulté les actes des martyrs, les vies des papes, possédant l'histoire profane et sacrée, ainsi préparé, lorsqu'il en vint à l'application, M. de Rossi suivit une méthode si rigoureuse que l'on peut dire que chacune de ses découvertes était prévue et fut annoncée à l'avance. D'ordinaire, l'archéologie est l'auxiliaire de l'histoire, puisqu'elle est l'histoire racontée par les monuments. Chez M. de Rossi, l'historien, a précédé l'archéologue et c'est l'histoire qui lui a aidé à découvrir les monuments qu'il cherchait.

Il s'attacha d'abord à trouver les cryptes célèbres où, suivant la tradition, avaient reposé, avant leur translation dans les églises de Rome, sainte Cécile et les papes du III^e^ siècle, et, parmi eux, saint Corneille, saint Eusèbe et saint Sixte, ce dernier mis à mort par ordre de l'empereur Valérien, le 6 août de l'an 258, pendant qu'il célébrait les saints mystères dans le cimetière de Prétextat. Mieux documenté que ses devanciers qui avaient cherché ces monuments où ils n'étaient pas,

Digitized by Google

auprès de la basilique de Saint-Sébastien, il marqua l'emplacement de ces cryptes vénérables à cinq cents mètres plus près de Rome, à droite de la voie Appienne, à peu près à égale distance entre le mausolée de Cæcilia Metella et la chapelle du *Domine quo vadis*. Ce fut là exactement qu'en 1849, au milieu d'un amas de débris antiques, il recueillit un fragment d'inscription portant les six dernières lettres du nom Cornelius suivies du mot martyr. Ce morceau de marbre fut, on peut le dire, le premier anneau d'une chaîne ininterrompue de découvertes qui se sont prolongées pendant quarante années.

Les fouilles commencées à l'endroit précis qui avait été marqué d'abord par les calculs de M. de Rossi, ensuite par la trouvaille sur le sol du fragment d'inscription de saint Corneille, donnèrent accès dans la partie la plus ancienne de ce qui forme aujourd'hui la Catacombe de Calliste.

La crypte de saint Corneille pape, qui souffrit le martyre, au milieu du IIIe siècle sous le règne de l'empereur Dèce fut la première découverte en 1849. Les fouilles firent apparaître des images de saints avec leurs noms, entre autres, celui de saint Corneille. Tout auprès était un tombeau et un fragment d'inscription qui, rapproché de celui trouvé sur le sol, complétait l'inscription *Cornelius martyr*. La tablette de marbre reconstituée par la réunion de ces deux fragments s'adaptait exactement à l'ouverture du loculus.

On savait par les anciens documents que la crypte des papes du IIIe siècle était dans le même groupe de tombeaux que celui de saint Corneille. Guidé par les graffites (on appelle ainsi les inscriptions faites au trait sur les murailles par les antiques visiteurs des tombeaux des martyrs), M. de Rossi, en 1854, fit cette mémorable découverte et rendit à la lumière les épitaphes mutilées des papes enterrés au nombre de vingt, au cours des persécutions du IIIe siècle, dans le principal sanctuaire du cimetière de Calliste.

Restait à retrouver le tombeau de sainte Cécile que les vieux documents disaient tout voisin. On y accéda directement de la crypte des papes. Son déblaiement fit apparaître sur les murs l'image de sainte Cécile, le buste du Sauveur et l'image de saint Urbain, évêque, qui déposa la dépouille de

Digitized by Google

la jeune martyre dans un sarcophage de marbre dont on voit encore la place laissée vide depuis la translation au IXe siècle des restes de la sainte dans la basilique du Transtévère, sur l'emplacement de sa maison où elle subit le martyre.

Le cimetière de Calliste, la plus vaste et la plus importante des Catacombes romaines, qui englobait le cimetière de Lucine des premiers âges du christianisme, était ainsi rendu à la vénération des fidèles avec ses inappréciables trésors religieux et historiques et ses œuvres d'art.

Ce fut probablement sous le règne de Marc-Aurèle, à la fin du second siècle, que sainte Cécile fut martyrisée. A cette époque le cimetière de Calliste n'appartenait pas encore à l'Eglise et était le lieu de sépulture de l'illustre famille des *Cæcilii* dont était sainte Cécile. Elle fut inhumée dans le tombeau de sa famille. Plus tard, l'Eglise en devint propriétaire et y ensevelit les papes du IIIe siècle.

Les plus anciens cimetières chrétiens ont tous une semblable origine. Ainsi la crypte de Lucine, qui est la partie la plus vieille de la Catacombe de Calliste et paraît remonter au Ier siècle, devrait son nom à une grande dame romaine, contemporaine de Néron dont Tacite raconte la conversion au christianisme en l'an 48. Lucine serait le surnom chrétien, reçu au baptême, de Pomponia Græcina, femme de Plantius le vainqueur des Bretons sous l'empereur Claude.

Elle laissa son nom à trois des cimetières chrétiens primitifs creusés dans les domaines qu'elle possédait aux environs de Rome et dont elle fit pieusement un lieu de sépulture pour les martyrs victimes de la persécution de Néron. Ces conjectures reçoivent une très grande vraisemblance des savantes explications de M. de Rossi.

Le cimetière de Domitille sur la voie Ardéatine est lui aussi de l'âge primitif du christianisme. Cette Domitille qui lui donna son nom appartenait à la noble famille des Flavii. Nièce de l'empereur Domitien, elle épousa Titus Flavius Clemens qui fut consul, se fit chrétien et mourut martyr. Sa femme convertie au christianisme fut bannie. Des témoignages concordants démontrent que Domitille possédait un domaine au lieu même où fut creusé le cimetière qui porte son nom et

Digitized by Google

renferme des monuments chrétiens de la plus haute antiquité.

S'il est vrai, comme cela paraît résulter de l'étude des premières origines des plus anciennes catacombes chrétiennes, qu'elles furent d'abord les lieux de sépulture d'illustres familles romaines dont quelques membres se convertirent au christianisme et partagèrent leurs tombeaux avec leurs nouveaux frères, on s'explique mieux les décorations semées à profusion sur les murs de ces souterrains. C'était beaucoup de luxe pour la dernière demeure de pauvres gens plus riches de vertus que de biens de la terre, ne laissant pas à leurs héritiers de quoi y pourvoir. D'autres devaient en faire les frais. Ces riches patriciennes converties à la foi du Christ, en donnant un tombeau à leur nouvelle famille, voulurent qu'il fût orné suivant la coutume romaine. C'est ainsi que se serait transmis du monde païen à la primitive Eglise l'usage de décorer de peintures les murs des cimetières souterrains.

Une visite aux Catacombes ne vous donne pas seulement l'émotion que l'on éprouve à voir les lieux rendus célèbres par les grands souvenirs historiques. Elle vous offre le spectacle unique au monde de caveaux souterrains dont les murs portent des peintures exécutées depuis le Ier jusqu'au IVe siècle. Ces murs qui conservent l'empreinte des manifestations de la foi des premières générations de chrétiens, nous les trouvons tels qu'ils ont vu passer d'innombrables cortèges accompagnant les martyrs à leur dernière demeure, tels qu'ils ont abrité des assemblées de fidèles dans les circonstances les plus dramatiques de l'histoire de l'Eglise. Un musée renferme des tableaux qui peuvent être des chefs-d'œuvre, mais n'ont pas de lien entre eux, dont on ne connaît ni l'histoire, ni la pensée inspiratrice. Les fresques des Catacombes sont à leur lieu d'origine. Séparées les unes des autres, transportées ailleurs, elles ne produiraient plus le même effet. Mais retrouvées à leur place, expliquées par l'historien ou l'apologiste, quelle évocation, après vingt siècles ! Elles sont, en quelque sorte, l'illustration des écrits des Pères de la primitive Eglise et la mise en figure des mystères tout nouvellement révélés par son divin fondateur.

Digitized by Google

Elles sont aussi les premières manifestations de cet art chrétien qui n'a pas cessé, au cours des siècles, d'être associé aux destinées terrestres de l'Eglise et de rendre sensibles ses enseignements, sous toutes les formes que l'art peut emprunter.

L'étude de l'art chrétien primitif consiste à rechercher les influences qui l'ont inspiré et les caractères distinctifs marqués par des procédés particuliers et des types qui lui sont propres.

L'art chrétien des Catacombes n'est pas sorti tout formé du cerveau de ses interprètes. Un art nouveau ne s'improvise pas. Toute manifestation du génie humain est, dans une certaine mesure, la résultante d'efforts antérieurs et plus ou moins l'héritage du passé. Les fresques des Catacombes ont subi la loi commune et ce sont ces influences qu'il est intéressant de rechercher.

La première est l'influence juive. Non pas qu'il y ait un art juif de quelque façon mêlé à l'art chrétien.

Mais si les peintres des catacombes n'ont pas eu à imiter un art juif qui n'existait pas, ils ont beaucoup emprunté pour leurs compositions aux récits de l'Ancien Testament. On est frappé de leur insistance à reproduire certains types qui reviennent toujours les mêmes sous leur pinceau : Noé dans l'arche, le sacrifice d'Abraham, Moïse frappant le rocher, David vainqueur de Goliath, Daniel exposé aux lions, les trois Hébreux dans la fournaise, Suzanne accusée, Job malheureux, Jonas englouti et rejeté par le monstre. Pourquoi celles-là seulement et pas d'autres parmi tant de scènes historiques tout aussi pittoresques? Ce choix était-il le résultat d'un caprice ou aurait-il un sens caché?

Il est aujourd'hui démontré que ce choix était raisonné et répondait à une idée à laquelle se ramène tout le décor biblique des catacombes. On ne comprendrait pas autrement que des générations d'artistes qui se sont succédé pendant trois siècles pour composer ce décor, se soient tenus constamment dans un cadre aussi restreint, alors qu'ils avaient sous les yeux un champ si vaste à exploiter. Cette idée directrice a été déduite avec une logique et une clarté parfaite par

Digitized by Google

M. Edmond Le Blant, que ses travaux sur les inscriptions chrétiennes avait conduit à dépouiller les textes des liturgies funéraires dont les formules se retrouvent fréquemment sur les marbres gravés. Parmi les invocations de ces prières, il voyait revenir aussi la mémoire des personnages bibliques représentés sur les sarcophages et dans les cryptes mortuaires. Il y a concordance presque parfaite entre les unes et les autres. Il en a conclu que les types de l'Ancien Testament introduits en petit nombre dans le symbolisme chrétien primitif ont été tirés non pas des Livres saints directement, mais d'une très ancienne prière liturgique conservée au bréviaire romain : La recommandation de l'âme qu'on récite au chevet des mourants. Les invocations de cette prière supplient le Seigneur de délivrer l'âme de l'agonisant, comme il a délivré Elie de la mort commune, Noé du déluge, Job de ses maux, Isaac de l'immolation, Moïse de la main de Pharaon, Daniel de la fosse aux lions, les trois enfants du feu de la fournaise, Suzanne d'une fausse accusation, David de la main de Saül et de Goliath, Pierre et Paul de la prison. Ce texte liturgique est un perpétuel commentaire des peintures, comme celles-ci traduisent aux yeux la prière dont les survivants accompagnent l'âme des mourants. Les formules de cette même prière se retrouvent aussi dans les invocations gravées sur les anciennes inscriptions chrétiennes. De tels rapports ne sont pas fortuits et suffisent à justifier l'ingénieux rapprochement qui donne la raison de la série des sujets bibliques choisis pour la décoration des catacombes.

Toutes les figures de l'Ancien Testament représentées aux Catacombes ont un sens symbolique. Tout cet ensemble de tableaux tend à un même but : exprimer par la peinture les choses saintes du Christianisme, chaque figure conservant aux Catacombes le sens symbolique que lui donnaient les Ecritures. Et, ceci est à retenir, la préoccupation d'exprimer par une figure une certaine idée était tellement dans l'esprit de celui qui tenait le pinceau qu'il n'en avait pas d'autre en exécutant son œuvre; et pourvu que celle-ci rendît suffisamment la pensée voulue, le reste était tenu pour peu de choses. De là, la simplicité des procédés ; le défaut de perspective. Ne

Digitized by Google

cherchez pas dans ces peintures le moindre réalisme, le moindre souci de l'exactitude des détails et de la vérité historique dans la composition des accessoires, et de ce qu'on a appelé depuis la couleur locale.

Les fresques des premiers siècles nous montrent des personnages bibliques vêtus à la mode romaine du temps, portant la tunique à manches courtes et le pallium.

Sur les fresques des Catacombes, Noé dans l'arche ne ressemble guère au Noé de la Bible. Au lieu d'un grand vaisseau voguant sur les flots, contenant huit personnes et une multitude d'animaux, nous voyons un seul personnage debout remplissant presque entièrement une sorte de coffre, muni d'un couvercle ouvert. Noé étend les bras du côté de la colombe qui vole vers lui, apportant à son bec le rameau d'olivier. Quelquefois Noé lui-même est supprimé et il ne reste plus que le coffre, mais alors fermé, avec la colombe posée dessus.

Quelque fantaisiste que soit le décor, la scène représentée est toujours le chrétien sauvé par l'Eglise, arche de la nouvelle alliance, et recevant du Saint-Esprit, par le baptême, la promesse du salut. La mise en scène est réduite à l'essentiel. Mais elle suffit à rappeler le sens symbolique de l'histoire de Noé, racontée chaque fois sur les murs des Catacombes dans cette forme très simplifiée.

Suivant l'Evangile, Notre-Seigneur a fait lui-même de l'histoire du prophète Jonas le symbole de son ensevelissement pendant trois jours et de sa résurrection. Aussi occupe-t-elle une grande place parmi les sujets empruntés à l'Ancien Testament par les peintres des Catacombes. Elle y figure quarante fois ou peu s'en faut, dans les fresques des murailles ou des plafonds, sur les bas-reliefs des sarcophages, sur les médailles, les lampes, les verres dorés trouvés dans les tombeaux. Habituellement, tous les traits de l'histoire de Jonas se voient représentés ensemble : l'ensevelissement dans les flancs du monstre marin, la miraculeuse délivrance, le prophète couché paisiblement à l'ombre du berceau de verdure ou étendu triste et mélancolique sous l'arbrisseau desséché qui n'abrite plus sa tête des ardeurs du soleil.

Comme la représentation de l'arche, celle du monstre qui

Digitized by Google

engloutit Jonas n'est guère fidèle au récit de la Bible. C'est un animal fabuleux dont les peintres des Catacombes avaient pris le modèle parmi ces figures que les Romains faisaient peindre sur les murs de leurs maisons. Ils l'employèrent d'abord seul comme fantaisie décorative, avant d'en faire l'accessoire inséparable de la figure du prophète Jonas.

Daniel est figuré sur les murailles des cimetières et sur les bas-reliefs des sarcophages entre deux lions, debout, les bras étendus en forme de croix. Cette image se perpétuera jusqu'au moyen âge sur de très nombreux monuments. Elle est prise comme symbole de la résurrection et aussi comme exemple propre à encourager les martyrs du Christ.

Moïse frappant le rocher est mis souvent en parallèle avec Jésus, source de la grâce, ressuscitant Lazare. Sur un verre doré, trouvé aux Catacombes et conservé au Vatican, le nom Petrus est attribué au personnage frappant le rocher. Cette identification du chef hébreu et du chef de l'Eglise, témoignage de la primauté de saint Pierre, se voit sur un sarcophage du musée de Latran du IVe siècle, où l'apôtre figure, sous les mêmes traits, dans trois scènes groupées ensemble : son reniement, son emprisonnement et l'eau jaillissant du rocher.

Après ces souvenirs de l'Ancien Testament, dans la formation de l'art chrétien à ses débuts, une large part d'influence revient à l'art classique qui était en pleine floraison à l'époque contemporaine des plus anciennes fresques des Catacombes. Si les premiers chrétiens imaginèrent de couvrir de peintures les murs de leurs cimetières, c'est parce qu'ils avaient vu les païens orner de même leurs chambres funéraires. Rien dans les préceptes de leur religion ne les empêchait de le faire. Ils avaient plus que d'autres le culte de leurs morts. Et, en décorant les tombeaux, ils songeaient aussi aux vivants qui se réunissaient pour prier dans les chapelles souterraines où reposaient les martyrs. Leurs sujets de décoration, s'ils se rapportaient aux morts par la pensée constante de la résurrection, étaient en même temps pour les fidèles un enseignement par l'image des mystères chrétiens.

Lorsqu'un art nouveau entre en formation, il est rudimen-

Digitized by Google

taire à ses débuts, se perfectionne avec le temps et ne fleurit dans tout son éclat qu'après des transformations. En un sens, l'art chrétien primitif a suivi cette loi. Il eut un épanouissement progressif. Il commença par les formes décoratives de l'art funéraire païen, se bornant à écarter tout signe d'idolâtrie et toute image immorale. Peu à peu il y mêla quelque trait de son propre fond. Puis il élimina toutes les formules étrangères à ses inspirations et finit par n'admettre que des sujets puisés dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

En un autre sens, au point de vue purement esthétique, l'évolution fut différente. L'art chrétien né dans la période la plus florissante de l'art romain, en suivit naturellement les vicissitudes et en reflèta avec fidélité l'état de prospérité pendant les deux premiers siècles, et de décadence pendant le siècle suivant jusqu'au grand essor artistique de l'époque de Constantin. Ses premières productions, moins originales, moins riches de pensées et d'inspirations que celles qui devaient suivre, sont, dans leur genre, plus parfaites d'exécution. L'artiste qui apprécie une peinture pour elle-même, pour ses qualités techniques plus que pour l'idée qui l'a inspirée, se plaira davantage aux cimetières de Domitille, de Prétextat, de Lucine, et de Priscille, les plus vieilles hypogées chrétiennes. Le chrétien curieux de connaître les premières manifestations symboliques de sa foi les trouvera là sans doute, mais il les trouvera plus nombreuses et plus variées dans les cimetières d'un âge plus avancé.

La peinture par laquelle l'art chrétien, à ses débuts, se rattache à l'art classique, n'est pas ce que nous a légué de plus beau l'antiquité païenne dont nous admirons surtout les chefs-d'œuvre en sculpture. Les premiers chrétiens n'employaient guère le marbre pour décorer leurs cimetières souterrains, soit parce que l'espace leur manquait, soit parce que la sculpture est un art de luxe. Ils se servaient bien de sarcophages dès les temps apostoliques, mais l'usage n'en devint jamais général et, jusqu'à Constantin, l'ornementation en fut des plus simples.

Les plus anciennes fresques des Catacombes diffèrent peu, dans leur aspect général, de ce qui reste de peintures décora-



Digitized by Google

tives païennes, pour les comparer, à Pompéi, à Naples, ou à Rome. Ce sont les mêmes lignes combinées entre elles, formant des compartiments où se répandent des festons, de légers feuillages de pampres, des vases, des oiseaux, des enfants, des têtes d'ornement et de petites scènes animées, arrangements gracieux dont les décorateurs italiens, encore de nos jours, n'ont pas perdu le secret. Dans cet ensemble de décorations qui conviendraient à une villa romaine, on découvre un symbole, une figure, le Bon Pasteur, Daniel, une orante, — c'est la marque chrétienne de la peinture.

Même dans le genre décoratif, ce ne sont pas tous les procédés usités par les Romains pour orner leurs demeures qu'on retrouve aux Catacombes, mais seulement les plus simples et les moins compliqués. Ainsi on n'y voit que de rares spécimens d'un genre très en faveur et poussé à une grande perfection : les reliefs en stucs recouverts de peinture simulant l'architecture, tels qu'on en voit dans le tombeau païen des Anicii de la voie Latine. On en trouve un exemple aux Catacombes pour une représentation du Bon Pasteur au milieu des brebis parmi des arbres. Le Bon Pasteur se détache en relief peint ainsi que les brebis et les maîtresses branches des arbres, tandis que les feuilles et les détails secondaires sont simplement peints au tracé sur l'enduit.

Très rares aussi sont aux Catacombes, ces panneaux peints en trompe-l'œil où sont figurés, avec une perfection habilement ménagée, des colonnes, des corniches, des encadrements de tableaux et même des fenêtres ouvertes simulées offrant à la vue l'illusion d'une rue ou d'un paysage au dehors. Le cimetière de Domitille en contient un exemple noté par M. de Rossi comme un signe de très haute antiquité, dans la chambre sépulcrale où se lit l'inscription d'Ampliatus, personnage susceptible d'être identifié avec celui du même nom auquel saint Paul envoie un affectueux salut à la fin de l'épître aux Romains.

L'art chrétien primitif ne doit rien ou presque rien à l'art antique pour les figures. Il n'est son tributaire que pour l'ornementation.

Une seule figure de la mythologie païenne se voit aux Ca-

Digitized by Google

tacombes où elle est reproduite cinq fois, celle d'Orphée, le chantre de Thrace. Pour qui connaît l'histoire d'Orphée, ses malheurs et sa mort, le caractère de sa poésie, le don qu'il avait d'apaiser les animaux féroces et d'attirer à lui les arbres des forêts par ses chants et les sons de sa lyre, et enfin les commentaires des plus anciens Pères de l'Eglise qui l'avaient en singulière vénération, il n'y a pas à s'étonner de trouver cette figure quelque peu énigmatique dans un cimetière chrétien au milieu des prophètes de la Bible et des saints de la nouvelle loi. Du reste, peu de chose devait suffire pour faire d'Orphée un Bon Pasteur et les types de transition se reconnaissent dans un chanteur du cimetière de Calliste qu'une brebis écoute et un berger qui conduit son troupeau, une flûte à la main.

Dans l'ornementation, les peintres des Catacombes étaient ingénieux pour transformer en symboles les anciens sujets de décoration, tels que les oiseaux, les fleurs, les pampres. Voulaient-ils figurer le ciel? Ils peignaient un jardin, lieu de paix et de rafraîchissement, semé de fleurs, animé par des oiseaux volant ou posés sur les branches. La vigne se rencontre souvent dans les peintures sépulcrales païennes, où la vendange exprimait la fin de la vie. Dans l'art chrétien, c'est la vigne mystique, Jésus-Christ : *Ego sum vitis vera*. On la voit sur les fresques les plus anciennes, dans le vestibule de Domitille, dans la chambre d'Ampliatus, on la retrouve au IVe siècle, à la voûte du mausolée de sainte Constance élevé par Constantin.

L'art chrétien, à ses débuts, avait dû subir, comme tout art en formation, des influences étrangères. Mais il était l'expression d'une doctrine trop riche d'inspirations pour continuer longtemps à vivre d'emprunt et à chercher ses modèles ailleurs qu'en lui-même. Dès le second siècle, il trouve son originalité et cesse de ressembler à aucun autre.

Pendant la période des persécutions, ses manifestations restent voilées sous des formes connues des seuls initiés. La nécessité de soustraire leur foi aux interprétations malveillantes de leurs persécuteurs et le souci de leur propre sécurité imposaient aux chrétiens la prudence et la discrétion. Aux IIe et IIIe siècles, le dogme catholique s'étale sur les murs des Catacombes en figures, symboliques : l'ancre, l'agneau, la

Digitized by Google

colombe, la vigne, le navire, le poisson, le pain, le repas mystique, le Bon Pasteur, l'Orante. Aucune légende n'accompagne la figure de Notre-Seigneur sous les traits d'un adolescent, imberbe, ayant le type romain ou grec, ou celle de la Vierge, une mère tenant son enfant. Les miracles de Jésus-Christ sont figurés d'un trait saisissable pour celui-là seul qui les connaît : le paralytique guéri emportant son lit ; Lazare ressuscité sortant, sur l'ordre du Sauveur, d'un édicule qui ne ressemble guère à un tombeau ; point de portraits de saints, point de scène de la vie réelle, ni de représentation du supplice des martyrs ; point de scène de la passion ; la croix elle-même, pendant les premiers siècles est dissimulée et le monogramme du Christ ne paraîtra aux Catacombes qu'après l'édit de Milan qui, en l'année 312, inaugurera la paix de l'Eglise.

L'absence du signe du salut dans ce milieu où la foi était si vive et engendrait les actes les plus héroïques, s'explique par la crainte de l'exposer au mépris et aux sarcasmes de ceux qui n'y auraient vu que l'instrument de supplice des esclaves. Ce scrupule n'était que trop fondé, puisque la plus ancienne figuration de la croix retrouvée à Rome n'est qu'une odieuse caricature due à un esprit fort de l'époque. En 1857, on découvrit au Palatin, dans une chambre du collège des pages de l'Empereur un grossier dessin tracé à la pointe sur l'enduit de la muraille représentant un homme à tête d'âne attaché à une croix. A côté, un personnage salue à la mode romaine. Au-dessous, en langue et caractères grecs, cette inscription : *Alexamène adore son Dieu.* Alexamène était un chrétien de la maison de César que ses camarades tournaient en dérision, en lui adressant une calomnie inventée contre ses croyances. Tertullien et d'autres avec lui rapportent, en effet, que de son temps on accusait les chrétiens d'adorer une tête d'âne. L'origine de ce conte absurde se trouve dans les écrits de l'historien Tacite.

Du reste, si la croix, signe trop connu des croyances chrétiennes, n'est pas représentée ouvertement dans les peintures des premiers âges, on la reconnaît dans certains arrangements peut-être intentionnels de traits et de dessins. Mais c'est là

Digitized by Google

affaire d'interprétation et sur ce terrain l'imagination peut se donner libre carrière au risque d'être parfois plus ingénieuse que l'artiste auquel elle prête des intentions qu'il n'est pas sûr qu'il ait eues.

Mais il y a dans l'iconographie des Catacombes toute une série de sujets dont le sens symbolique est certain et qui témoignent de la foi des premiers disciples de l'Eglise et de leur participation aux grands actes de la vie chrétienne. Telles sont les figures allégoriques du Baptême, de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Il existe, au cimetière de Calliste, dans le voisinage immédiat de la crypte des papes, une série de chambres ou *cubicula*, au nombre de cinq, connues sous le nom de chambres des Sacrements, dans chacune desquelles des figures tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament sont reproduites toujours groupées ensemble avec une insistance significative, peintes dans le même style, évidemment dans le même temps et peut-être par les mêmes artistes. M. de Rossi a interprété le sens de tous ces symboles soit en les comparant entre eux, soit en invoquant l'autorité des prophéties de l'ancienne loi et des Pères de l'Eglise.

C'est d'abord Moïse frappant le rocher d'où l'eau s'échappe en torrent, puis un homme qui pêche des poissons et un autre personnage baptisant un enfant dans le même cours de l'eau. A côté est le paralytique guéri miraculeusement emportant son lit sur ses épaules. Voici le sens mystérieux de ces peintures. Moïse faisant jaillir l'eau du rocher est l'image de saint Pierre chargé, selon saint Cyprien, d'ouvrir le rocher divin, source de la grâce et d'en faire couler l'eau vive sur les enfants de l'Eglise par le bain du baptême et le canal des sacrements. A la suite de cette peinture se présente l'image du pêcheur et, près d'elle, celle d'un homme qui baptise. L'eau où est plongé l'enfant baptisé et d'où le poisson est tiré est celle-là même qui coule du rocher. Ces trois figures parlaient aux premiers chrétiens de l'origine même de leur foi et leur représentaient sous trois aspects différents, l'eau du baptême qui en est la source.

Dans la même chambre des Sacrements, après la représenta-

Digitized by Google

tion du baptême vient l'image du paralytique guéri miraculeusement et emportant son lit. Faisant partie du même groupe, elle aurait, suivant de Rossi, le même sens symbolique et se rapporterait au miracle opéré par les eaux de la piscine de Bethsaïda que Tertullien et d'autres auteurs ont interprété comme figurant les eaux salutaires du baptême. Suivant une autre version, il s'agirait ici du paralytique de Capharnaüm à qui Jésus dit : « Aie confiance, tes péchés te sont remis ». Le symbole se rapporterait alors au sacrement de pénitence.

A côté et toujours dans le même groupe de peintures sont figurés les symboles de l'Eucharistie. Près d'un trépied sur lequel sont posés un pain et un poisson, une femme tient ses bras étendus en orante, tandis qu'un homme vêtu du pallium, qui était le vêtement du clergé chrétien primitif, lève sa main droite au-dessus des offrandes, dans l'attitude du prêtre qui consacre sur un autel chrétien.

Puis, vient la scène du repas mystique. Sept convives sont assis à une table ayant devant eux un pain et un poisson. A terre, près de la table, s'alignent huit corbeilles.

A côté de ce tableau, Abraham est peint au moment où il va sacrifier son fils Isaac. Ils ont tous deux les bras en croix dans l'attitude de la prière. Le bélier et le bois du sacrifice ne permettent pas de douter de la signification de cette scène.

Parmi les symboles de l'art chrétien primitif, il n'y en a pas de plus mystérieux ni de plus certain que le poisson emblème de l'Eucharistie. Le sens en est donné par des inscriptions célèbres, l'une trouvée à Autun en 1839, celle de Pectorius, du commencement du IIIe siècle, l'autre celle d'Abercius, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, antérieure à l'an 216. Dans la langue grecque, le mot ΙΧΘΥΣ, qui signifie *poisson*, se compose de cinq lettres, dont chacune est la première de l'un des cinq mots grecs dont la traduction est « Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur ». Sur les fresques, les sarcophages et une foule d'objets divers, dans les écrits des Pères de l'Eglise, le poisson tantôt seul, tantôt joint à d'autres symboles, tels que le pain, est la représentation de la personne même de Jésus-Christ. Dans le groupe des peintures liturgiques des chambres des Sacrements, il figure d'abord sur le trépied de la consécra-

Digitized by Google

tion, puis sur la table du repas mystique. — Cette dernière scène est la reproduction littérale du dernier chapitre de l'Evangile, selon saint Jean, contenant le récit de la troisième apparition de Jésus ressuscité à ses disciples. Les peintres des Catacombes choisissaient de préférence cet épisode caractérisé par le nombre des sept disciples, parmi tous les sujets de même nature que leur offraient les évangiles. Toutefois ils y mêlent quelques traits qui rappellent, soit le changement d'eau en vin des noces de Cana, soit la multiplication des pains, miracles qui étaient, eux aussi, des figures du mystère eucharistique.

Il n'y a pas, aux Catacombes, de figures plus souvent répétées que celles de l'Orante et du Bon Pasteur.

L'Orante est une figure qui prie les bras étendus en croix. Elle représente l'âme sauvée jouissant du bonheur céleste, quelquefois avec le nom du martyr enterré dans le cubiculum où elle est peinte. L'attitude orante est prêtée à toutes les figures qui invoquent ou remercient la miséricorde de Dieu. La figure de l'Orante est une création de l'art catacombal, une œuvre originale, une conception artistique absolument nouvelle inspirée par l'idée chrétienne.

La figure du Bon Pasteur semble avoir été le sujet favori des premiers artistes chrétiens, on la trouve peinte sur les voûtes et les murailles des chambres sépulcrales et sur toute espèce de monuments appartenant au premier âge chrétien.

Le sujet, en lui-même, devait tenter, par son gracieux effet décoratif, des artistes cherchant des motifs de composition. Mais ils avaient d'autres raisons de le choisir. Il leur était proposé par une invocation des prières de la recommandation de l'âme, qui ont inspiré tant de sujets à la peinture ou à la sculpture et tant de formules aux inscriptions : « que le Christ, est-il dit, dans ces prières, vous établisse pour toujours dans le jardin délicieux de son paradis ; lui qui est le véritable pasteur qu'il vous compte parmi ses brebis ». Jésus-Christ s'est appliqué lui-même le nom et les attributs du Bon Pasteur dont le type est comme le résumé de l'œuvre du salut des hommes et dut exercer, par l'idée de douceur et de charité, une grande influence dans le mouvement de conversion des foules, au

Digitized by Google

milieu de ce monde païen, courbé sous le joug de la force et de l'égoïsme.

Le Bon Pasteur des Catacombes n'est pas un portrait, mais une allégorie de la parabole de l'Evangile. Il en est de même de toutes les images des premiers siècles figurant le Christ soit sur les fresques, soit même sur les sarcophages postérieurs à la paix de l'Eglise. C'est toujours l'adolescent imberbe emprunté à l'art grec, bien différent du type créé plus tard, d'origine orientale, que nous a transmis la tradition.

Il est remarquable, au contraire, que certaines figures, celle de la Vierge, de saint Pierre et de saint Paul ont reçu dès la plus haute antiquité les traits qu'elles ont conservés jusqu'à nous. La Vierge du cimetière de Priscille que M. de Rossi fait dater du commencement du second siècle et peut-être du premier par des raisons tirées de l'état matériel du caveau où elle est peinte, est une figure qui s'est perpétuée à travers les âges et se retrouve quant aux traits essentiels dans les madones de Raphaël.

Il existe dans les diverses Catacombes de Rome une vingtaine de fresques où la Vierge Marie est représentée dans la scène de l'adoration des Mages. Le nombre des Mages varie. Ils sont tantôt deux, tantôt trois, et tantôt quatre. Cela tient au peu de souci que les peintres des Catacombes prenaient d'observer la vérité historique. Ils se préoccupaient davantage d'équilibrer leur composition. Si la Vierge occupe l'extrémité de la fresque, ils mettent trois mages qui se suivent l'un derrière l'autre ; si la Vierge occupe le centre du tableau, ils n'en mettent que deux, un de chaque côté.

La plus ancienne image connue de saint Pierre et de saint Paul se voit sur une médaille de bronze découverte au XVIII^e^ siècle dans le cimetière de Domitille et conservée à la Bibliothèque du Vatican. Ses qualités permettent de la dater de l'époque où l'art grec florissait encore à Rome. Les figures sont vivantes, naturelles, avec un caractère personnel très marqué. Ce sont peut-être des portraits.

L'Edit de Milan, de l'année 313, en consacrant le triomphe de la religion du Christ, opéra dans l'art chrétien une transformation aussi marquée que dans le changement apporté à la

Digitized by Google

vie de l'Eglise. Aux persécutions sanglantes allait succéder l'attaque des hérésies. Les chrétiens n'avaient plus à entourer leurs croyances de mystère, mais à les opposer aux négations doctrinales. L'âge des symboles avait fait place à celui de la peinture historique et l'influence orientale apportait un style plus solennel, une décoration plus riche, plus compliquée dans les détails que celle si simple, qui, pendant trois siècles, s'était étalée sur les murailles des Catacombes. Les anciens sujets pouvaient convenir dans un cadre étroit, sans lumière, où les visiteurs ne cherchaient que les témoignages sensibles de leurs croyances, sans s'inquiéter de la forme et du plaisir des yeux.

Mais dès le IVe siècle, le cadre transporté dans les églises construites à la surface du sol, appelait un autre style, mieux adapté au grand jour et aux vastes surfaces, plus en rapport avec la liberté de représenter ouvertement ce qu'auparavant il fallait montrer avec discrétion. Ce fut l'éclosion d'un nouvel art chrétien.

Dans les cryptes où la sépulture des martyrs n'était marquée que par leur nom, le pape Damase fit placer de superbes inscriptions sur marbre composées par lui et gravées dans le meilleur style de l'époque classique. Ces inscriptions jouèrent un rôle important quinze siècles plus tard dans les découvertes de M. de Rossi et lui ont servi, pour ainsi dire, de guide dans ses recherches des cryptes historiques. Lorsqu'il trouvait dans les déblais des fouilles un fragment d'inscription damasienne, il se savait dans le voisinage de la sépulture de quelque illustre martyr et son attente n'était jamais trompée.

On commença à peindre, aux surfaces laissées libres sur les murailles des Catacombes par les anciennes figures allégoriques, des représentations de la vie réelle, des scènes rappelant la profession du défunt et la corporation à laquelle il appartenait et enfin des portraits de saints. Au cimetière de Calliste, la crypte de saint Corneille fut ornée, au VIe siècle des portraits des saints Corneille, Cyprien, Optat et Sixte II.

Dans la crypte de sainte Cécile, tout auprès de la niche qui avait abrité le sarcophage de la sainte, son image est peinte à fresque. C'est une jeune et gracieuse figure nimbée, vêtue,

Digitized by Google

sous une tunique blanche, d'une dalmatique de pourpre brodée de fleurs et enrichie de perles et de gemmes dans le style byzantin. Elle a dans les cheveux une couronne de perles et se tient debout, dans l'attitude de l'Orante, parmi les roses du Paradis, dont est parsemé le fond du tableau. Au-dessous de cette image et dominant l'autel où la messe était célébrée, une niche est décorée d'une image du Christ, dont le type n'a plus aucun rapport avec celui du Bon Pasteur de l'âge symbolique. A côté, l'image de saint Urbain, l'évêque qui avait enseveli sainte Cécile après son martyre. Ces fresques sont du VIIIe siècle.

Ce fut surtout dans les édifices construits en plein air que se manifesta la renaissance de l'art chrétien, une fois fermée l'ère des persécutions. Malheureusement il ne reste rien des premières fresques qui y furent peintes, moins bien protégées que celles des Catacombes restées enfouies pendant de longs siècles. Les plus anciennes qui subsistent sont celles de l'église de Sainte-Marie antique au Forum et de l'ancienne basilique de Saint-Clément sur le mont Esquilin. Les peintures du Ve siècle de la voûte de Saint-Paul hors les murs ont été anéanties dans l'incendie du 15 juillet 1823.

L'étude des Catacombes, au point de vue de l'art, permet d'y découvrir bien autre chose que les origines de la peinture chrétienne. La peinture était la forme la plus commode à employer dans des caveaux privés d'espace. Mais on y trouve aussi les premiers essais de l'art chrétien en architecture, en sculpture et en mosaïques.

On a cru longtemps que le type des premières églises chrétiennes avait été emprunté aux basiliques païennes. L'étude des Catacombes a modifié sur ce point l'opinion des archéologues et il est probable que ces chapelles souterraines qu'on y rencontre si fréquemment ont servi de modèle pour les églises primitives construites sur le sol.

La sculpture fut employée aux Catacombes, dès l'époque la la plus reculée sur les sarcophages de pierre, mais ceux-ci y étaient en petit nombre, très simples et sobres d'ornementation tandis que les sarcophages chrétiens postérieurs au IIIe siècle portent une très riche décoration. Le musée de Latran en

Digitized by Google

possède une belle collection. Sur leurs parois s'étalent mêlées les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, parfois en figures allégoriques et aussi en images d'un réalisme très vivant.

La mosaïque, comme la sculpture, est une décoration de luxe, de plus elle doit être vue à distance ; et pour ces deux raisons elle convenait peu à l'ornementation murale des Catacombes. Mais en aucun genre l'art chrétien, délivré des entraves qui le gênaient aux premiers siècles, ne brilla autant que par les mosaïques dont furent enrichies les basiliques Constantiniennes malheureusement disparues.

Les premières églises bâties sur le tombeau de saint Pierre au Vatican et celui de saint Paul sur la voie d'Ostie, étaient ornées de belles mosaïques. Il n'en reste rien.

Le mausolée de sainte Constance élevé par Constantin sur la voie Nomentane, pour y baptiser sa sœur et sa fille, nous offre le plus ancien édifice chrétien du IVe siècle décoré de mosaïques; une partie, celle de la voûte circulaire qui entoure la rotonde est parvenue jusqu'à nous. Le sujet de sa décoration est emprunté au symbolisme primitif. Ce sont des pampres de vigne et des scènes de vendanges, auxquelles sont mêlés des enfants et des oiseaux.

Est du même siècle, mais plus intéressante pour l'histoire de l'art chrétien, la mosaïque de l'abside de l'église de Sainte-Pudentienne sur le mont Viminal, construite dans la demeure du sénateur Pudens, converti avec toute la famille par saint Pierre, qui fut son hôte pendant sept années. Sur les coussins de pourpre d'un trône incrusté de pierreries, le Christ est assis bénissant de la main droite. L'or étincelle sur ses vêtements et son nimbe. Ce n'est plus le Christ des Catacombes mais le Christ oriental, transmis à la tradition, par ceux qui l'avaient connu, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous. Au-dessous de lui sont assis les apôtres et au premier rang saint Pierre et saint Paul. Deux femmes, debout, les deux filles de Pudens, Praxède et Pudentienne, célèbres par les soins qu'elles donnaient à l'ensevelissement des martyrs, la tête enveloppée du voile syrien, qu'on retrouve dans les images de la Vierge, offrent des couronnes. Un somptueux portique de l'arrière

Digitized by Google

plan encadrant la scène est dominé par une grande croix d'or, plantée sur un rocher qui figure le Golgotha. Des édifices se profilent sur le ciel où les quatre animaux évangéliques semblent émerger des nues. L'ensemble est majestueux et permet de juger ce qu'était l'art chrétien avant la fin du IVe siècle, dont les premières années l'avait trouvé enfoui dans les profondeurs des Catacombes.

Depuis que les chrétiens du temps de Constantin décoraient de mosaïques leurs églises, seize siècles ont passé, au cours desquels l'inspiration chrétienne a créé des milliers de chefs-d'œuvre, s'est manifestée dans toutes les formes de l'art, a animé tous les produits de la nature pour rendre sensibles aux yeux des peuples les vérités affirmées par la foi des Catacombes contre le paganisme romain et par l'Eglise de Jésus-Christ contre le paganisme de tous les temps.

A Lyon, l'art chrétien a de glorieuses traditions que nous rappellent l'architecture, la peinture à fresques, sur toile ou sur verre, la sculpture, l'orfèvrerie, le tissage et la broderie des fils d'or et de soie. Tous ces arts religieux ont leurs maîtres lyonnais dont quelques-uns sont nos contemporains. C'est une ressemblance de plus entre la ville de sainte Blandine et la Rome de sainte Cécile.

A. POIDEBARD.

Digitized by Google

# LA FRAUDE ET L'HYGIÈNE

Suite (1)

## VII

L'exposé de ce que doivent être les aliments adaptés à ses goûts, en même temps qu'à ses besoins, par l'homme civilisé, répond certainement à la question principale de l'hygiène de l'estomac, tandis que la démonstration de ce qu'ils sont en fait dans des cas particuliers, malheureusement de plus en plus fréquents aujourd'hui, met en relief ce qu'est la fraude dont cette hygiène a parfois tant à souffrir.

Mais, avant d'aborder cet exposé, il est à peu près indispensable de côtoyer légèrement l'hygiène de la rue en montrant de quelle manière elle peut influencer la précédente, quitte même à empiéter du nécessaire sur le domaine qui sert de tremplin à l'hygiène déjà citée et sur laquelle il faudra souvent revenir, l'hygiène sociale.

Pour tout résumer en une seule proposition, il faut dire comment les aliments sont débités avant d'indiquer comment ils sont cuisinés.

* * *

Bien heureux serait celui qui pourrait tout seul manutentionner tout ce qu'il mange. Malheureux est celui qui est obligé de le recevoir des mains d'autrui. Or, celui-là c'est tout

(1) Voir le numéro de janvier.

Digitized by Google

le monde, et si quelques privilégiés peuvent eux-mêmes cueillir leur nourriture, ce n'est jamais qu'une bien petite partie. Peu ou beaucoup, tout le monde reçoit d'un intermédiaire et, pour mieux dire, de plusieurs intermédiaires.

En somme, l'aliment de n'importe quelle nature a toujours une origine, un point de départ, c'est le moment où il est un « produit ». Une première manipulation ne tardera pas à le transformer plus ou moins. Par des opérations peu ou prou compliquées, il deviendra une « marchandise », et comme cette marchandise ne sera jamais consommée par celui qui l'aura préparée il subira une phase nouvelle, celle du transport. il sera passé ainsi à l'état de « colis ».

Quelquefois directement, mais le plus souvent indirectement et après des escales plus ou moins nombreuses, il arrivera chez le débitant où la qualité « d'objet de consommation » lui sera familièrement accordée jusqu'à ce que, passant enfin entre les mains du consommateur, de celui qui ne peut pas tout récolter lui-même, il redevienne ce qu'il était au début, un légume, un fruit, une poule, du bœuf, etc.

Et pendant toutes ces pérégrinations, que de désagréments pour sa propre substance, que de dangers pour celui qu'il est destiné à nourrir?

* * *

Qui dira jamais la quantité de microbes qu'on pourrait racler sur la main qui cueille, sur celle qui emballe, sur celle qui déballe, sur celle qui pèse, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur toutes les mains qui manutentionnent, c'est le terme officiel, qui tripotent, c'est le terme plus connu, et surtout mieux adapté.

Quel est le maraîcher qui venant d'éparpiller le fumier, ou d'épandre toute autre chose sur ses plates-bandes, prend la peine de laver ses mains avant d'aller cueillir la fraise? Quelle est la fermière qui, accourue aux trémoussements de son nourrisson pour le faire reposer en paix dans un dodo bien sec, se désinfecte les cinq doigts de la main avant de continuer l'em-

Digitized by Google

ballage, brusquement interrompu, des pêches, des figues ou des salades?

Il faudrait, en vérité, ne pas avoir vécu cinq minutes parmi les paysans pour ignorer que dans tous ces cas très divers, et surtout très multipliés, on se contente, lorsque même on le fait, de frotter le revers ou la paume de la main contre un tablier qui a déjà tant essuyé, ou contre la toile empoudrée d'un sac de pommes de terre campé depuis longtemps au mur de l'étable ou à la niche du chien.

On ignore les microbes à la ferme d'origine, tout comme on les ignore pendant le trajet, et on ne les connaît pas davantage au déballage. On n'a pas l'habitude de s'en garantir et on le prouve.

Il est au bas de la paume de la main deux gonflements ou grosseurs que les anatomistes appellent éminence thénar et éminence hypothénar. Le rôle de ces deux éminences est des plus actifs et personne ne saurait compter le nombre de pêches, d'abricots, de poires et autres, que l'en-bas du pouce et celui du petit doigt essuient pendant l'emballage et le déballage. On pourrait dire aussi pendant la mise en vente, car, à mesure que les fruits de premier choix sont salis, ils sont saisis entre le pouce et l'index de la main gauche, enlevés de l'étalage, frottés avec les tubérosités qui frottent tout, et remis en place microbés peut-être, mais tant pis pour l'acheteur.

Et tout ceci n'est encore qu'une série d'opérations obligatoires.

Mais où se salissent-ils dans le dernier cas cité?

* * *

Il y a deux manières de vendre les produits alimentaires : en boutique et sur le trottoir.

Au point de vue qui nous occupe il n'y a pas grand'chose à dire de la boutique. Les produits y sont débités n'ayant subi que les manipulations antérieures indispensables. C'est déjà bien assez — mais la vente s'y fait, en général, assez proprement.

Digitized by Google

On pourrait simplement objecter, qu'étant données les mœurs actuelles, le chiffre de ventes se ressent d'un pareil mode. Ce serait une erreur. On pourrait citer, dans la ville même de Lyon, un épicier fruitier établi sur un cours très central qui, par un placard bien apparent, fait savoir que « *toute la marchandise est à l'intérieur, rien n'est exposé dehors* », sa clientèle est sérieuse et assez nombreuse pour qu'il vende beaucoup plus que ses voisins extérieurs.

Mais la manière la plus usitée aujourd'hui, celle qui envahit tous les genres de commerce est, sans contredit, la vente sur le trottoir, que ce trottoir soit celui d'une rue, qu'il soit un quai, qu'il soit une place, peu importe, c'est toujours le plein air. C'est la plus désastreuse, mais c'est aussi celle qui rapporte le plus aux municipalités.

Or, devant le rapport, devant le produit argentin, toute les considérations s'effacent, tout disparaît.

N'a-t-on pas entendu récemment un ministre dire en pleine séance à la Chambre des députés : « Pour ce qui est de l'opium, il fournit des ressources énormes au budget et on ne peut l'interdire dans l'intérêt de ce budget ». C'est parler net, comme aurait dit le bon Lafontaine. L'opium est funeste, mais il rapporte au budget, toute la morale est là dedans, et il faut bien que ce soit de la bonne morale puisque c'est un ministre très républicain qui la proclame (1).

Au même moment le député Augagneur, gouverneur de Madagascar, disait du haut de la tribune : « C'est une politique à courte vue de protéger le commerce des marchands de vins de la métropole pour faire des indigènes de Madagascar des alcooliques ». Il répondait ainsi à un député qui avait dit : « C'étaient surtout les vins du Midi qui étaient consommés dans notre colonie. Actuellement le commerce local est ruiné et les intérêts de la mère-patrie sont lésés ». Et ne voit-on pas d'autre part, les syndicats de producteurs réclamer à voix impérieuse, la seule qui se fasse entendre en hygiène sociale, des entraves à la loi qui punit la fraude parce que l'appliquer,

(1) MILLIÈS-LACROIX, discussion du budget des colonies pour 1908.

Digitized by Google

même telle qu'elle est, serait préjudiciable au commerce? Or, chacun sait que, s'inspirant de leurs intérêts électoraux, les législateurs d'occasion l'ont faite, dure en apparence pour les uns, et très anodine en réalité pour les autres. Cela s'appelle, en terme de couloir, contenter tout le monde en vue du renouvellement d'un mandat de 15.000 fr.

***

Donc, c'est entendu, on vend sur le trottoir parce que cela rapporte à ce minotaure insatiable qu'est le budget, tant pis pour les inconvénients.

Ces inconvénients quels sont-ils? Constater tout de suite qu'ils sont nombreux et très variés, et le prouver en les discutant, ne sera point difficile.

L'acheteur en boutique n'est pas la foule de la rue, tant s'en faut, et, dans un magasin, il examine discrètement la marchandise et se fait servir sans presque toucher à rien. C'est bien loin et bien loin d'être la même chose au marché découvert. Là, je viens de le dire, c'est la foule, c'est la multitude et, par certains jours, ce sont des milliers de personnes qui « courent » le marché.

On voit alors tout le monde se heurter, se pousser, se culbuter, faire entrer les paniers en danse et se précipiter à l'envi contre la marchandise que des milliers de mains, cette fois brassent, tâtent, et tripotent jusqu'à se l'enlever souvent des unes aux autres. Toutes les denrées alimentaires passent ainsi de mains en mains, bien heureux encore quand elles ne sont pas portées au nez d'une priseuse qui veut en apprécier la fraîcheur.

Cette pratique répugnante et singulièrement antihygiénique est plus ou moins développée suivant les coutumes locales. On en peut trouver des exemples très probants dans le pays lyonnais et surtout dans la banlieue suburbaine autant usinière que populaire où elle semble atteindre un maximum.

Elle s'étend si bien à toutes les denrées que dans le pays de l'Arbresle, par suite de l'épidémie de typhoïde en 1907,



Digitized by Google

le maire de la ville fit afficher à la porte des boulangeries un arrêté par lequel il interdisait aux clients de manipuler le pain, pour éviter toute contamination. On peut se demander quel besoin a l'acheteur de tripoter le pain pour en acheter une livre, et il faut bien que l'habitude en soit généralement contractée pour qu'une pareille défense ait été ainsi rendue obligatoire.

Or, ce sont toujours les mains les plus emmicrobées qui soupèsent et grattent le plus. Que de fois ne voit-on pas les ongles les plus endeuillés racler une « meulette » de beurre ou un pain de fromage pour en goûter la qualité, ou bien encore s'enfoncer dans un morceau de viande pour en apprécier la résistance? Le marchand offre bien la pointe du couteau, mais le mouvement de l'ongle est plus rapide, et si le vendeur se fâche, le client s'en va.

Un jour que j'observais un marché des quais de Lyon je suivais involontairement une femme aux allures plus que modestes qui nettoyait le tuyau de son oreille avec une épingle à cheveux. Je la vois à quelques pas de moi s'arrêter devant l'étalage d'un marchand de beurre et, délibérément, enfoncer son épingle dans un bloc de belle apparence, goûter le morceau prélevé et s'en aller en hochant la tête. « Dites donc, vous, si vous faites ça tout le long du marché, vous aurez bien la foâre à la sortie ». C'est tout ce que le marchand put lui dire. Je la perdis de vue, mais je garantis de toutes mes forces l'absolue véracité du fait.

Quand quelqu'un a les mains propres il tient généralement à les conserver ainsi, et il ne les frotte pas contre toutes les marchandises, mais il en est qui semblent profiter de la circonstance pour les laver. Souvent, en effet, on peut voir des mains, paraissant avoir tout récemment ramoné le fourneau, plonger dans les baquets étalés à la porte des épiceries pour tâter les morceaux de morue qui sont au fond. L'épicière qui de longue date est familiarisée avec la manœuvre, se contente de sourire à la tâteuse qui achète de bonne grâce. Tout est parfait.

L'habitude de tout manipuler sur les marchés est si bien acquise que les marchandes de poisson offrent leur tablier

Digitized by Google

à l'essuyage, instinctivement, et sans s'inquiéter de savoir si l'acheteur a..... examiné.

* * *

Une objection peut être posée tout de suite, c'est que la grande majorité des aliments subit soit un lavage, soit une coction qui entraîne toutes traces d'un contact étranger. Ceci ne saurait être vrai dans tous les cas, et s'il en est ainsi pour la majorité, par contre, il est une minorité fort importante qui échappe à ces conditions.

Bien souvent on mange le beurre à même, soit en tartines, soit en hors-d'œuvre. On ne lave pas et on ne fait pas cuire le fromage, et pour ces deux produits c'est la garniture de l'ongle qui est la plus dangereuse.

Et les fruits, donc? Pèle la poire pour ton ami, et la pêche pour ton ennemi, dit la sagesse des nations ; ce qu'on peut traduire en disant que s'il est bon de peler la poire et la pomme il serait, en revanche, presque du vandalisme, de peler la pêche. Et les fraises, et les cerises, et les figues, et les abricots, et tant d'autres, les lave-t-on? Et cependant que de gens qui ne se croiraient pas au marché s'ils n'allaient pas brasser à pleines mains les étalages de ces appétissants produits.

On peut bien encore, et quand même, laver les cerises, les raisins, les fraises, mais c'est toujours au détriment de leur saveur, de leur déliciosité, et si tous ces produits étaient cueillis, transportés et vendus proprement, c'est-à-dire dans de bonnes conditions hygiéniques on pourrait les apprécier comme ils en sont dignes.

Et puis enfin, quelles que soient les manipulations ultérieures, il n'en est pas moins vrai que l'hygiène condamne formellement de pareilles pratiques.

Il sera facile de démontrer par la suite que l'hygiène n'est pas le monopole de la médecine. On peut être un parfait hygiéniste sans être seulement un bien médiocre médecin, voire même un vétérinaire ou un agriculteur. On peut même aller plus loin, on peut affirmer que quelques-uns se font hygiénistes parce que leur science ne leur permet pas toute

Digitized by Google

autre spécialité. Il faut entendre ici ces hygiénistes qui, depuis quelque temps, se mettent eux-mêmes à la mode, les uns en exposant des bêtes malfaisantes ou des fosses à purin, d'autres en brûlant à la figure des supérieurs, sous forme de toasts, un encens chauffé à la chaleur communicative des banquets (car, après toute exposition ou tout congrès qui se respecte, il y a toujours un banquet) ; d'autres encore en se faisant octroyer des sinécures sous le prétexte d'enseigner à leurs concitoyens la manière de se laver au dehors et au dedans, et tous ensemble énervant et fatiguant tout le monde de leurs conseils à la de la Palisse, et parfois, ce qui est plus grave, de leurs arrêtés guignolants.

Il y a belle lurette qu'on sait tout ce qu'ils racontent et l'humanité ne les a pas attendus pour vivre, malgré eux, jusqu'à nos jours, tout comme elle ne les attendra pas pour aller plus loin, il faut l'espérer.

La preuve en est fournie par les fruits que je viens de montrer si bien... contaminés... sur les marchés de la rue. En conseillant, pour de toutes autres considérations il est vrai, de ne consommer les fruits que cuits, en compotes ou en confitures, les médecins font, comme le classique M. Jourdain faisait de la prose, de l'hygiène sans le savoir.

C'est hygiénique de cuire les fruits; mais c'est bien plus agréable, bien mieux conforme aux lois de la nature et au but du Créateur, de les manger crus. Pour obéir à ces lois, pour remplir ce but, il n'y a qu'à se rappeler qu'ils n'ont été donnés à l'homme que pour qu'il les cueille... proprement !

* * *

Cette manipulation des produits alimentaires par tout le monde et dans toutes les conditions n'est pas encore ce qu'il y a de plus dangereux. Autrement funestes sont toutes les poussières et tous les détritus variés qui par tous les moyens s'abattent sur toutes les denrées.

Par un temps calme on peut voir, au-dessus de l'emplacement d'un marché, flotter jusqu'à quelques mètres de hauteur un de ces nuages qu'on pourrait comparer à celui que, d'un

Digitized by Google

peu loin dans la campagne, on voit s'étendre pendant la nuit au-dessus d'une ville éclairée. C'est la poussière soulevée par la foule qui traîne les pieds et les robes sur une boue desséchée, boue qui ramasse des débris de toute sorte et qui, lorsque le soleil la chauffe pendant l'après-midi, dégage une puanteur faite de toutes les odeurs.

Les légumes écrasés, les fanes déchiquetées par les semelles ferrées, les eaux de vaisselle des bancs de soupe, les eaux de lavage des poissons, les arrosages des chiens, etc., tout cela se confond en des miasmes qui font dire aux promeneurs du soir « il y a eu un marché ici ce matin ». Le balayage, après le marché, enlève bien les gros débris, mais les petits, ceux qui sont le mieux réduits en parcelles, ne s'incrustent que mieux dans la boue à laquelle ils se mélangent en se corrompant, et d'où, par ses brûlants rayons du couchant, le soleil les fait sortir pour que leur poussière ne se répande que mieux, le lendemain matin, sur toutes les marchandises.

Par les temps agités c'est le vent qui se charge du saupoudrage, mais alors un autre facteur intervient de la façon la plus fâcheuse.

* * *

L'habitude d'aligner tout le long du marché les véhicules et leurs traineurs est un mode de stationnement qui, comme le marché lui-même, rapporte au budget des sommes qu'il ne dédaigne pas, car les places sont payées à part et à bons prix. Aussi ce budget s'inquiète-t-il fort peu de la gêne pour le commun des mortels, de l'encombrement et de toutes les autres conséquences.

La pelle et le balai du cantonnier sont impuissants à débarrasser les joints des pavés des brins de fumier qui s'y entassent, que l'urine du cheval y incruste, et que, quelques heures après, le soleil y dessèche. Mais le vent, lui, sait bien les y trouver, et l'on voit alors tourbillonner au-dessus des biscuits, des petits fours, des figues sèches, des raisins secs, des dattes et aussi des légumes cuits (car on vend beaucoup de toutes ces choses sur les marchés dits d'approvisionne-

Digitized by Google

ment) un nuage de brins de crottin qui pour le vendeur a le précieux avantage d'augmenter d'autant le poids de la marchandise, et pour l'acheteur...?

J'ai vu un jour un de ces produits innommables, mais qu'on appelle *fromage fort* parce qu'il a bien fallu lui donner un nom pour le distinguer de tout le reste, empilé dans un tonnelet dont le fond supérieur avait été enlevé. Une grande cuillère en bois était plantée au milieu de la masse à peu près blanche. Il y avait, dans l'air, ce jour-là, de grandes quantités d'aigrettes de ces fruits du platane que le vent désagrège à leur maturité. La poussière, le crottin, les aigrettes, le tout mélangé par un grand vent du midi se collait délicatement à la surface du fromage. Le marchand y jetait de temps en temps un coup d'œil furtif, et quand il jugeait que l'épaisseur de la couche devenait par trop gênante, bravement il empoignait la cuillère par le manche, brassait un tour ou deux, et attendait le consommateur.

Je connaissais, de longue date, le marchand de fromage, et j'avais avec lui de très bonnes relations ; souvent nous chassions ensemble autour de sa campagne, dans un département voisin, ce qui lui permettait de ne pas se gêner avec moi. « Tout ça pèse », lui dis-je. « Que voulez-vous, je fais comme les autres, ce vent est si désagréable. » — « Après tout, lui répliquai-je, avec tout ce qu'il y a dedans, cela peut bien s'accorder. »

Un jour, en effet, il m'avait expliqué la fabrication de ce singulier produit.

J'avais vu relégué sur un coin de son « banc » un amoncellement de croûtes et de débris anormaux de toutes les variétés. Intrigué d'un pareil assemblage et supposant que c'était pour jeter au ruisseau après le marché, je lui demandai le pourquoi de cette mise à part. « Ça, me dit-il, mais ce n'est pas pour l'égoût, c'est pour faire le fromage fort. » — « Ah ! et comment le faites-vous, ce fromage fort ? ». — Il me l'expliqua.

On prend tous ces... débris, on les fait cuire dans du bouillon de poireaux et, au besoin, on lie et on blanchit avec un peu de farine. « Ou du blanc de Troyes », lui ajoutai-je en riant. Il ne me répondit pas.

Digitized by Google

Toutes les opinions sont libres, et surtout respectables, quand elles sont sincères. C'est pourquoi, il ne faut pas contredire ceux qui aiment sincèrement le fromage fort.

## VIII

Quand on se promène tout le long des marchés on ne saurait trop observer. C'est à ce titre qu'on doit noter une conséquence singulièrement antihygiénique des étalages sur le trottoir. C'est celle qui résulte de l'enlèvement des ordures ménagères, ces ordures qui prennent différents noms dans les différents pays, gadoues à Paris, équevilles dans le Lyonnais, escoubilles en Provence, etc.

C'est dans le chapitre de l'hygiène de la rue que la question des ordures ménagères pourra être traitée avec le plus de profit, on n'en doit retenir ici que la manière de les enlever auprès des marchés.

Cette manière varie suivant les localités. Dans certaines villes on est autorisé à les déposer depuis 9 heures du soir jusqu'à 8 heures du matin le long des trottoirs, dans d'autres chaque locataire de la maison les dépose à volonté dans une caisse commune que la concierge traîne devant la porte à l'heure indiquée par les règlements. Un préfet de Paris qui, durant un stage, avait vu ces choses-là, à Lyon, a transporté les dites caisses dans les rues de la capitale où le *populus* les a vite baptisées Poubelles, ce qui démontre que parfois on peut trouver du bon à Lyon.

Ces deux dispositions, sur lesquelles je n'insiste pas maintenant, conduisent à deux modes d'opération pour l'enlèvement par des fonctionnaires parfois trop zélés dans leurs mouvements officiels. On les appelle tour à tour âniers, rondeurs, balayeurs, etc. Pour l'Administration ce sont les « préposés à l'enlèvement des immondices ». Or, dans le premier cas le préposé balaye vigoureusement, ramasse avec la pelle, et jette le tout dans le tombereau qui l'accompagne et qui ne tarde pas à se remplir ; dans le second, d'un bras vigoureux

Digitized by Google

il enlève la caisse, boîte, benne, bennon, bagnon même suivant les cas et les pays, et en vide le contenu dans le tombereau.

Il est bien rare que le dit contenu soit entièrement vidé, dans ce que le préposé appelle la voiture, et presque toujours le trottoir en reçoit une portion importante. Le balai et la pelle interviennent alors pour réparer l'accident, et la place est nettoyée approximativement. Mais, pour arriver à ce résultat, il faut admettre que pelle et balai sont à la disposition du préposé, et... qu'il s'en sert.

Quoique ce que je vais faire remarquer puisse paraître absolument phénoménal il n'en est pas toujours ainsi, car on peut voir, dans certaines localités, les voitures des préposés munies à l'arrière d'un robuste pic à deux pointes, solidement emmanché — quelquefois même et le plus souvent il y en a deux — et d'une modeste pelle qu'on dérange le moins possible de son point d'attache, mais totalement dépourvues du plus petit balai.

Si l'on a le temps de filer le rondeur dans ses fonctions voici ce que l'on constate : Il vide la benne dans le tombereau autant qu'il le peut pendant la marche, car il ne veut pas perdre un temps qui lui paraît plus précieux, là où on l'attend, et dans ces conditions répand sur le trottoir plus ou moins du contenu. Si la quantité lui paraît peu importante il continue tranquillement son chemin, mais si tout de même il voit qu'il y en a un peu trop, comme pris de remords, il arrête la voiture, du pied pousse en un tas les choses éparpillées, et, arrondissant les bras et les mains en un arceau gracieusement figuré, saisit le tout et le porte délicatement dans le véhicule. Et si enfin il ne lui semble pas facile de ramasser les dites choses avec la main il daigne alors décrocher la pelle dans laquelle il pousse, avec le pied, tout ce qu'il peut pousser ; il laisse le reste.

Et quand il s'est bien gardé de tout ramasser on peut affirmer qu'après le passage du préposé à l'*enlèvement* (il faut insister sur ce mot si mal compris par le fonctionnaire) des immondices, le trottoir est un peu plus sale qu'avant son intervention. Il est vrai que le cantonnier viendra le balayer, à

Digitized by Google

son tour, une fois par semaine, et tout mettre en un tas que l'ânier reviendra, à son tour lui aussi, enlever... quelques jours après. Il est vrai aussi que, peu après, peut passer une « ronde » d'agents marchant d'un « pas tranquille et lent » qui s'empressent de faire des observations à la concierge du trottoir quand, même, ils ne lui dressent pas procès-verbal pour la mauvaise tenue d'icelui.

Si, retourné à son travail ordinaire, le préposé qui cumule l'emploi public avec celui de garçon de ferme, va cueillir des fraises, ou emballer des pêches, on peut parier, avec quasi certitude de gain, qu'il ne se lavera pas les mains, il n'y pense pas, et d'ailleurs ne les a-t-il pas frottées aux côtés de la culotte ou à la manche du tricot?

Si quelque lecteur croyait pouvoir me taxer d'exagération je lui conseillerais simplement d'aller constater ces choses dans une commune de la banlieue lyonnaise, renommée pour la très mauvaise tenue de ses rues, de ses places, et surtout de ses marchés qui ne vont pas tarder à nous occuper sous une autre forme.

* * *

Quelle qu'elle soit, il n'est pas même nécessaire d'expliquer que, par la manière d'enlever les immondices des rues, on saupoudre d'une bien singulière poussière toutes les marchandises étalées sur le trottoir. Encore si ce n'était que de la poussière? Mais lorsque le vent souffle un peu fort ce sont des débris de toutes sortes qui s'abattent subrepticement sur le beurre, sur la viande, sur les légumes cuits et très irrévérencieusement sur la figure des passants.

Et quels débris? des papiers dont il serait souvent prudent de ne pas rechercher l'usage ; des morceaux de vieux linge, des mèches de coton qui viennent de divorcer avec des plaies purulentes ; des sciures de crachoirs encore humides des bacilles d'un phtisique, de la poudre qui garantissait les gerçures d'un nouveau-né, etc., etc., tout peut se trouver dans la boîte à ordures ménagères, et tout s'y trouve.

Et pendant que tout flotte au gré du vent qui le diffuse

Digitized by Google

le mieux au moment où l'on cherche à le lui soustraire, on assiste au spectacle peu banal de braves serviteurs de la loi dressant une contravention à la ménagère qui s'est oubliée jusqu'à secouer légèrement, par la fenêtre, le petit torchon avec lequel elle vient d'essuyer son modeste mobilier.

Haro sur le pélé, sur le galeux d'où vient tout le mal; Eh ! quoi, un torchon, la poussière, le microbe, la tuberculose, y songez-vous, malheureuse? Et l'arrêté, l'arrêté, Madame qui exposez toute une population à respirer les germes de votre serviette, vous ne savez donc pas qu'il y a un arrêté?

Eh ! bien, non ce n'est pas un arrêté qu'il faut dire, c'est plusieurs arrêtés !

Il y en a un qui prescrit aux étalagistes sur rue de mettre sous verre, soit en vitrine close, toutes les denrées alimentaires susceptibles d'être consommées directement. De ce chef on peut voir à quelques étalages quelques boîtes de biscuits fermées par un couvercle vitré, mais, comme c'est le producteur qui les fournit ainsi, les mêmes boîtes se retrouvent tout aussi bien dans l'intérieur de la boutique. Ce qu'on voit le plus souvent, ce sont les étalages clos par des filets qui les mettent à l'abri des chapadeurs si nombreux et si audacieux depuis qu'ils sont si mollement punis. C'est de ceux-là que l'intermédiaire s'inquiète beaucoup plus que de l'arrêté qui l'intéresse si peu.

Il en est un autre qui ordonne aux rondeurs de n'empiler les immondices que dans des tombereaux, munis d'un couvercle susceptible d'en faire une boîte fermée. Les voitures destinées à l'enlèvement des immondices devront être couvertes, disait en substance l'arrêté.

Les honorables préposés ne comprirent pas bien le mode de couverture efficace en pareil cas, et tous cherchèrent, selon leurs idées propres, à couvrir leur voiture. Les plus heureux ceux qui avaient eu la bonne fortune de trouver dans les équevilles quelque vieille toile cirée, profitèrent de cette aubaine inespérée ; d'autres se contentèrent des débris de vieilles bâches ; aux moins privilégiés quelques morceaux de serpillière singulièrement usée parurent bien suffisants.

Mais la plupart de ces couvertures, quoique bâties en vrai

Digitized by Google

manteau d'arlequin, grâce à quelques brins de ficelle un peu passés à l'état d'étoupe, ne parvenaient pas à couvrir entièrement les larges caisses auxquelles l'arrêté les attribuait. En outre, le vent, qui les enlevait comme un fétu de paille, avait obligé les préposés à les assujettir par de gros cailloux qui roulaient sans cesse dans les coins d'où il fallait les retirer à chaque nouvelle pelletée d'équevilles.

Lutter à chaque halte contre le vent qui leur disputait tout à la fois, la poussière et la toile, c'était pour les préposés dépenser une énergie supplémentaire que seule une augmentation de salaire aurait, peut-être, pu compenser. Or, la gymnastique énervante que leur imposaient le caillou et la toile demeurant leur unique lot, sans même avoir eu besoin de se réunir en congrès, ils prirent le parti qui leur parut, à tous, le plus sage, ils supprimèrent la toile et le caillou. Et les poussières des équevilles continuèrent à souiller les denrées de toute nature quand la voiture de l'ânier frôlait l'étalage. Et le passant que sa malchance faisait profiter du bon moment recevait en fermant les yeux et en activant sa course toute autre chose que ce qu'aurait pu lui envoyer un torchon, voire même un petit tapis, secoué d'une main féminine par une fenêtre d'un troisième ou quatrième étage.

Et l'arrêté, dira-t-on? Oh ! l'arrêté ! l'imprimeur en a fait payer la facture, et les préposés sont censés le connaître en vertu du principe fondamental : « Nul ne doit ignorer la loi ».

* * *

Toujours dans le même ordre des choses un règlement sanitaire ordonne que les puits soient fermés à leur orifice, ou garantis par une couverture surélevée, notamment aux abords des routes où le vent soulève des poussières contenant toutes sortes d'immondices.

Ces toutes sortes d'immondices contenues dans les poussières que le vent soulève sur les grandes routes sont une mirobolante trouvaille hygiénique ; en préserver les puits voisins est un bon sentiment qui part d'un cœur généreux envers son prochain, on ne saurait le contester. Aussi ne peut-on

Digitized by Google

que louer grandement les circulaires officielles qui rappellent aux maires et aux commissaires de police que ces sages prescriptions réglementaires doivent être rigoureusement observées.

Depuis plusieurs milliers de siècles, l'homme creuse des puits pour boire l'eau qui filtre à travers les couches profondes du sol. Il la trouve meilleure que celle qui court à la surface parce qu'il voit celle-là charrier de temps en temps des chats, des chiens crevés, et même des hommes. Mais jusqu'à présent, il ne savait pas tout ce qu'il peut y avoir dans une poussière, surtout dans celle que les automobiles jettent furieusement jusques dans les moindres replis de tout ce qui est à leur portée, de manière à tout enfariner.

Qu'un homme dans l'impossibilité absolue de s'en garantir soit noyé dans un pareil nuage, qu'il soit contraint d'y respirer les immondices contenus dans la poussière des routes, qu'est-ce que cela peut faire au règlement sanitaire? L'automobile passe, tant pis pour celui qu'elle côtoie, pourquoi se promène-t-il ou tient-il sa fenêtre ouverte sur le chemin des automobiles?

Tandis que l'eau? Maintenant que l'homme a pris l'habitude de la mettre dans le vin il ne faut pas qu'elle y introduise des germes capables de le faire tourner.

Singulière conception, en vérité, que celle qui garantit l'eau des champs contre une contamination hasardeuse, et qui n'en préserve ni l'homme lui-même ni ce qu'il mange à la ville.

Par toutes les immondices, par toutes les déjections animales autant qu'humaines qu'elle reçoit, la poussière des rues est autrement dangereuse que celle des grandes routes ; et l'allure est libre à l'automobile qui côtoye un étalage sur lequel elle fait retomber tout ce qu'elle soulève.

* * *

Pareille conception est loin d'être ce qu'on âppelle en langage technique, un cas isolé. Il est des maires hygiéniques qui peuvent facilement le démontrer.

Digitized by Google

Les uns, pour paraître s'occuper à quelque chose, aux heures de leur cabinet, les autres pour faire comme font les culottiers (pardon, c'est couturier que le bon ton nouveau doit faire dire) pour se tenir à la mode du jour, et les uns et les autres pour persuader à leurs électeurs une sollicitude qui les engage à renouveler le mandat, libellent de temps à autre des arrêtés, parfois tellement en désaccord avec les habitudes sociales ou avec le simple bon sens, que même leur lecture n'arrête personne.

C'est ce désaccord qui les fait vite oublier et tomber en désuétude, parce que chacun se demande en souriant à quoi riment de futiles précautions qui font fermer la petite porte pendant que la plus grande demeure grandement ouverte.

A quoi sert-il de ne pas secouer un torchon par une fenêtre pendant qu'on laisse les étalages au découvert du vent, du balai des cantonniers et des automobiles?

A quoi sert-il, aussitôt qu'un cas de variole endémique apparaît quelque part, d'engager toute une population à se faire vacciner et revacciner, pendant qu'on laisse dans un grand état de malpropreté les ruisseaux où se déversent les eaux ménagères, et autres, là où le sol les absorbe pour remplacer les égouts absents.

Il est des communes, et non des moins importantes, dans lesquelles des semblants de ruisseaux non cimentés, pas même pavés, simplement creusés par la force des choses, forment au-devant des maisons une mare puante d'où le soleil, pendant la saison la plus favorable aux épidémies estivales, fait dégager des miasmes pestilentiels. On peut se figurer la poussière qui en résulte quand le balai a éparpillé le tout sur la chaussée et que l'automobile passe dessus.

Dans de pareilles conditions, contraindre à respecter un arrêté qui interdirait l'usage de la fenêtre ou qui défendrait à un convalescent de se promener dans un lieu public, serait plus que ridicule, cela friserait la plaisanterie de mauvais goût et cela reviendrait à fermer la fenêtre pour ouvrir la porte.

C'est à ce titre qu'il serait, non pas bon mais excellent, et même excellentissime, de supprimer tout bonnement les éta-

Digitized by Google

lages en plein air que tout le monde tripote, si cela ne rapportait pas tant.

## IX

Feu Jean-Baptiste Nicolet, qui fut le grand impresario forain de la fin du XVIII^e siècle, annonçait à tous les badauds de son temps que chez lui « c'était toujours de plus en plus fort ». Son boniment s'est si bien transmis à travers les siècles qu'à notre époque d'abréviation à outrance on se contente de dre « c'est comme chez Nicolet » et bientôt on dira plus hiéroglyphiquement CCCN. Cela s'harmonisera bien mieux avec tout le reste du langage.

Pour le moment il suffira de constater qu'en nous promenant sur les marchés découverts nous sommes « chez Nicolet ».

J'ai bien montré, en effet, les denrées alimentaires recevant bénévolement tous les produits de tous les balayages, mais je n'ai pas encore fait regarder les étaux destinés à supporter les marchandises. Cela vaut cependant la peine d'être examiné d'un peu près.

Ici se sont des planches mal assujetties sur des tréteaux branlants et recouvertes d'une couche sur laquelle le rabot s'ébrécherait sûrement si on osait l'y pousser. La couche est faite d'un peu de tout, avec plus ou moins de prédominance de quelque chose qui rappelle vaguement un mélange de sang, de crottes de lapin, de plumes de volailles, le tout incrusté de manière à défier les éponges les plus robustes.

* * *

J'assistai un jour, ce jour-là par hasard et bien accidentellement, à une scène héroï-comique.

La place de la mairie sur laquelle se tient ordinairement le marché de la commune devait être occupée un dimanche par le comice agricole. A tout seigneur, tout honneur, on

Digitized by Google

avait prévenu les marchands au marché du jeudi précédent qu'ils auraient à s'installer ce dimanche-là sur le large boulevard qui fait suite à la place. La concurrence est sérieuse pour le marché du dimanche, aussi, dès la pointe du jour du samedi les marchands avaient-ils installé activement leurs étaux, les premiers arrivants s'octroyant les meilleures places. Mais l'Administration avisée ne l'entendit pas ainsi et, sans tarder, l'agent-voyer, flanqué des cantonniers et protégé par les gardes, débarrassa vivement le boulevard, entassant paniers sur chaises, planches sur caisses, si bien que lorsque les marchands eurent à se réinstaller le lendemain aux places qui leur furent assignées administrativement ce fut un tohu-bohu des plus intéressants.

Or, j'arrive maintenant à mon but, lorsque les cantonniers eurent à déménager certaines planches d'un marchand de volailles, ils les considérèrent dans un moment d'hésitation, et l'un d'eux s'écria : « Ben, elles sont rien dégoûtantes, celles-là ». Les autres approuvèrent, puis, comme admettant une décision énergique, ils les poussèrent du pied dans le tas d'à côté.

Je crois qu'il est permis de conclure que pour que les cantonniers aient trouvé cet état « dégoûtant » il fallait bien « qu'il le fût ».

* * *

Ailleurs ce sont des paniers d'osier entre les mailles desquels on voit pendre des débris desséchés qui attestent une promenade compromettante dans la basse-cour et au voisinage de l'étable. On y met les épinards, la salade, on y met un peu de tout, et en servant le client on lui sert aussi un peu de tout.

Ailleurs encore ce sont de vieux sacs ou de vieilles serpillières qui ont perdu toute couleur à force de les avoir eu toutes et qui, par des déchirures variées, mélangent aux légumes leur tissu malpropre et effiloché.

Et tout ceci n'est encore que bagatelle. Je viens de dire que nous étions chez Nicolet, ce qui peut se traduire : «il y a encore plus fort que cela ».

Digitized by Google

Il y a certaines villes qui possèdent de belles halles autour desquelles s'installent les marchands des rues. Ceux qui croiraient qu'ils sont munis de voiturettes, comme, par exemple, à Paris où les voitures sont alignées le long du trottoir et où chacune est pourvue d'un seau pour les débris, se tromperaient fort. Dans ces villes-là les marchands ont bien des charrettes, mais, traînées par un âne ou bourriquot, elles servent à porter au marché la marchandise de plusieurs associés. A l'arrivée ceux-ci se la partagent et l'un d'eux va remiser l'âne et la voiture.

Quant à la marchandise, avec une harmonie parfaite, tous les marchands l'étalent... sur le pavé? Là, pas besoin de sacs, de corbeilles, de planches ; les poireaux, les carottes, les raves, les choux, tout cela n'a pas d'autre support que le macadam quand il y a du macadam, et s'il est permis d'étaler sur la chaussée, il est interdit d'étaler sur le trottoir qui doit demeurer accessible aux piétons.

Dans les rues avoisinant la halle et autorisées au marché, il y a des ruisseaux comme dans toutes les rues, aussi les étalagistes ont-ils le soin (il faut leur en être reconnaissant) d'orienter les produits de manière à tourner vers le ruisseau les parties qui ne seront pas utilisées, les fanes, ou bauches dans certains pays. C'est toujours ça.

Pour éviter une réclame gratuite à ces bonnes villes, je me bornerai à dire que ce ne sont pas les moins importantes du littoral méditerranéen. Dans l'une de ces villes-là j'ai vu un jour une maraîchère qui, sur le bord d'un trottoir, choisissait dans un tas les bonnes cerises, les arrangeait sur un vieux journal, et jetait les mauvaises dans le ruisseau. J'ajoute que je n'en ai pas acheté.

L'habitude de jeter à terre les produits de la mer débarqués du bateau qui revient de la pêche s'est étendue à tout tout le reste, et les ménagères trouvent tout naturel d'acheter la salade sur le pavé.

* * *

De ce que je viens de signaler il ne faudrait pas cependant

Digitized by Google

conclure que le sans-gêne méridional est seul l'excuse de pareilles conditions, car beaucoup de ces choses se retrouvent dans des pays bien plus réputés pour leur bonne tenue. C'est souvent un peu partout qu'on voit étaler par terre des légumes, des fruits, mais alors, c'est presque une exception, ce n'est pas une règle.

Isolément on peut voir sur certain marché des quais lyonnais des vendeurs débiter à genoux leur marchandise entassée sur le sol, comme l'on peut y voir aussi apporter des légumes dans des tombereaux à équevilles. Je l'ai constaté un jour qu'une rondeur transportait au marché une grosse courge, un lot de carottes, un sac de pommes de terre et un lot de raves, le tout soigneusement aménagé dans un coin de la voture. Il est juste d'ajouter que si la caisse de la voiture n'avait pas été lavée depuis longtemps, du moins, ce jour-là, le rondeur n'avait pas encore commencé sa tournée. La maraîchère à qui la marchandise était destinée disposa le tout sur le sol et attendit l'acheteur.

C'est sur les marchés découverts qu'on peut encore voir débiter certaines denrées sur du papier en guise d'assiette. Exemple : les coquetiers recueillent le sang de poulet dans un petit plat où il se moule en se coagulant et d'où ils le retirent ensuite sous forme d'un bloc qu'ils disposent pour la vente sur une feuille de papier. En suite d'un accident, beaucoup plus fréquent que ce qu'il faudrait, un de ces papiers fut une fois complètement envahi par la poussière de cendres et d'immondices que l'enlèvement d'une benne voisine venait de provoquer. Avec un torchon (c'est le mot), le marchand essuya le bloc rutilant et, prestement, il le transvasa sur un morceau de vieux journal pris parmi ceux qu'il destinait à plier la volaille.

Le brave industriel avait oublié qu'il y eût, au temps passé, mais cependant pas encore jadis, un arrêté pris par une autorité hygiénique pour interdire l'emploi des vieux journaux dans le pliage des denrées de cette nature. Peut-être même ne l'avait-il jamais su? C'est si fragile un arrêté pris en suite des décisions des commissions ou des congrès d'hygiène, de ces commissions qui, pour la plupart, se réunissent une fois par an



Digitized by Google

en un banquet hygiénique par lequel elles sont censées... couronner leurs travaux.

## X

Après avoir indiqué ce que sont les marchés, c'est-à-dire, ce qui correspond aux différentes manières de présenter et débiter les denrées alimentaires, il pourrait paraître logique de rechercher de quelle façon les dits marchés sont réglementés, ou dirigés, et de traiter alors de leur surveillance. On ne pourrait le faire qu'en généralisant la question, ce qui ne conduirait pas à un résultat bien important. Il est bien préférable, chaque catégorie de denrées étant de nature différente et exigeant une surveillance particulière, de renvoyer la discussion de cette surveillance à celle de la denrée elle-même.

Un jour, c'est un inspecteur spécial qui examine les beurres et ne s'occupe pas de la viande. Un autre jour, c'est un autre inspecteur qui examinera la viande et ne s'occupera pas du beurre, et ainsi de suite. Il est donc plus rationnel de parler de ces examens à la suite de chacune des substances qui en font l'objet.

Il est bon, d'ailleurs, de faire remarquer que l'inspection des marchés est une formalité qui est réglée par chaque commune suivant son importance et suivant les aptitudes de ceux qui la dirigent. Il y a bien des règlements généraux, des lois mêmes qui s'appliquent aux résultats de ces inspections, lois et règlements, par exemple, sur la fraude et la sophistication, mais chacun a toute liberté sur la manière d'arriver à la dite application. La seule chose qui ne soit libre à aucun, c'est la taxe et sa perception.

Sur les marchés des petites bourgades l'intérêt commun est la seule sauvegarde de la bonne tenue du marché. Quand le bourg est d'une certaine importance c'est presque toujours le vétérinaire de l'endroit qui cumule les fonctions d'inspecteur avec ses travaux ordinaires.

Mais le vétérinaire est toujours un bon enfant qui trinque familièrement, et surtout le plus souvent possible, avec ses

Digitized by Google

clients, et il est bien rare que tous les producteurs qui tiennent le marché ne soient pas ses clients. Le moyen alors de leur être désagréable en les empêchant d'écouler leur mauvaise marchandise?

Le vétérinaire peut aussi se trouver, à peu près avec les mêmes conditions, dans ce qui est déjà une ville, et quand on monte un peu plus haut à l'échelle des cités, le médecin le plus notoire ou bien le moins occupé lui sert d'inspecteur consultant. Tous deux font la même besogne et, si tous deux séparément ne sont pas dangereux pour le vendeur, du moins le sont-ils ensemble pour le consommateur.

Il faut arriver à la ville qui se pare déjà du titre de grande ville de province pour voir organiser un « service d'inspection des marchés », service tutélaire par son étiquette et sous l'égide duquel l'acheteur ouvre sa bourse en toute sérénité.

L'acheteur pourrait parfois éprouver quelque désillusion, car les « inspecteurs du service » sont pris souvent parmi des citoyens qui sont bien dévoués à ceux qui les nomment, mais qui ne sont que trop souvent dépourvus des capacités professionnelles indispensables. J'ai connu un de ces services où un maçon inspectait la viande, et un tailleur les légumes. Au temps où je suivais d'un peu près certains marchés, le maçon m'a demandé quelque fois le nom de l'oiseau ou du poisson qu'il voyait pour la première fois au déballage des bourriches. Il avait pour moi grande considération, le brave maçon qui inspectait la viande sous une casquette amplement et superbement galonnée. Je parle d'un certain nombre d'années en arrière.

C'est dans la toute grande ville enfin qu'on trouve une inspection organisée assez sérieusement pour que les gazettes du lieu puissent enregistrer toutes les semaines la saisie des denrées malsaines.

Mais combien de denrées échappent encore à la surveillance et cela par suite de considérations tellement diverses que leur simple discussion entraînerait à des conclusions trop latérales pour qu'elles puissent trouver ici la plus petite place.

Sous tous les rapports il vaut donc mieux s'en tenir aux spécialités, et par dessus tout aux spécialités des produits.

Digitized by Google

* * *

Par spécialités de produits il faut entendre aussi bien les produits naturels que les produits manufacturés, soit ceux qui sont fabriqués avec les premiers. Mais dans ce dernier cas, il faut abandonner totalement le fabricant. Ce n'est ni l'ouvrier ni la profession qu'il faut avoir en vue, c'est la chose à consommer telle qu'elle est mise en vente sans s'occuper de qui l'a constituée. C'est l'œuvre seule qu'il faut juger et non pas l'auteur.

C'est pourquoi je laisserai les professions de côté. Tout le monde peut faire un saucisson ou saler un jambon. Beaucoup de ménagères pétrissent leur pain et dans bien des villages, le font cuire au four banal, ou tout au moins en surveillent la cuisson. Tout comme ceux qui font des saucissons n'ont pas besoin d'être charcutiers, elles n'ont pas besoin d'être boulangères. Les chefs des grandes cuisines, par occasion aussi les modestes cordons bleus font, de la pâtisserie sans être pâtissiers, et ainsi de suite.

Quoi de plus naturel alors que de ne pas s'occuper des professions et des professionnels, de ne pas discuter le pâtissier, le boulanger, le charcutier pour ne parler que du jambon, de la miche et de la tarte à la crème?

Encore même dans cet ordre d'idées convient-il d'établir une sélection. Au lieu de grouper toutes les préparations de même nature, il est bien préférable de mettre le lecteur en face de lui-même lorsqu'il est à table et lorsque l'hygiène de son estomac va dépendre de ce qu'il mangera. Il se fatiguerait à la discussion en un coup, de tout ce qui se rapporte à chaque groupement tandis qu'une satisfaction bien plus grande lui sera procurée par celle d'un menu.

C'est, en conséquence, la méthode des menus que je vais adopter en prenant pour types des menus de trois catégories.

* * *

J'excepte du premier coup les menus de l'Elysée, c'est-à-

Digitized by Google

dire les menus présidentiels, royaux ou ministériels, parce que ceux-là sont l'exception, ils ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Je m'en tiens aux menus qui peuvent s'appliquer successivement à l'ouvrier, au bourgeois et à l'aristocrate.

L'ouvrier au salaire modeste intéressera le plus parce que c'est celui qui a besoin des meilleurs conseils pour la meilleure nourriture.

Le bourgeois, ouvrier arrivé, industriel absorbé par les affaires, employé tout à sa besogne, ou jouissant de ses labeurs passés, a besoin lui aussi d'une table servie dans de bonnes conditions hygiéniques.

Quant à l'aristocrate, qu'il soit celui de la grande famille, l'enrichi des coups de bourse, ou le parvenu à la sueur des autres, sous aucune de ces formes il n'accepterait peut-être pas les conseils, parce qu'il veut, avant tout, jouir de la vie le plus délicieusement possible, et délicieux ne s'accordant pas avec hygiénique il ne prendra que ce qu'il voudra des conseils de l'hygiène qu'en tout devoir il faut lui donner.

C'est enfin à l'occasion de chaque menu que, pour l'hygiène de l'estomac, je vais discuter de chaque aliment, de sa valeur et de ses fraudes.

* * *

Toutefois, puisque la discussion hygiénique des conditions de l'estomac sera bien mieux comprise en l'appliquant aux menus variés des repas les plus importants, il me paraît de toute justice de prendre cet estomac au début de la journée et de le suivre dans toutes les étapes que lui font parcourir les habitudes de la vie actuelle.

C'est à ce titre que je vais parler, en premier lieu, de ce qu'on appelle le petit déjeuner du matin, le casse-croûte du lever ; pour dire, ensuite, ce qu'est l'apéritif, cette chose qui prend de plus en plus une importance grande peut-être, mais désastreuse assurément ; et arriver, alors, aux véritables repas.

(*A suivre.*) DÉODAT.

Digitized by Google

# LE PROCÉDÉ DE NIETZSCHE

« Nietzsche, n'est certainement pas un philosophe très original. Avec La Rochefoucauld, Gœthe et Renan, on le reconstituerait tout entier et assez facilement. »

Tel est le *ceterum censeo* qui servait naguère de conclusion à une spirituelle étude de M. Emile Faguet.

Il y a, dans ces trois petites lignes, un certain nombre de confusions qu'il importe de dissiper.

Nietzsche est, en effet, un médiocre inventeur de systèmes métaphysiques ; chacune des idées qu'il énumère avec tant de verve, évoque nécessairement le nom d'un philosophe ou d'un littérateur, d'où il ne s'ensuit pas, cependant, qu'il soit dépourvu d'originalité. Mais à coup sûr, on trouve dans ses écrits des manières de penser ou plutôt de raisonner et de sentir, qu'il n'a empruntées ni à La Rochefoucauld, ni à Gœthe, ni à Renan. La généalogie intellectuelle de M. Nietzsche est assez compliquée.

Voici d'abord Helvétius qui, bien longtemps avant Stendhal et Bismarck, glorifia la force considérée comme génératrice du droit : « La force, dit-il, est un don des dieux. En m'armant de ces bras nerveux, le ciel t'a déclaré sa volonté. Fuis de ces lieux, cède à la force ou combats. »

Le « Soyez durs » et la théorie de la volonté-puissance ne sont que le développement oratoire ou lyrique de la pensée d'Helvétius.

A Carlyle, Nietzsche doit son rire et sa danse dionysiaques, une interprétation à la fois olympienne et impérialiste de Gœthe,

Digitized by Google

un mysticisme agressivement anticatholique et surtout une sorte d'ambiguïté doctorale qui tient à la fois de l'oracle grec et de l'antinomie Kantienne. « Il y a toujours en Teufelsdreckh, dit Carlyle, le plus étrange dualisme : des danses légères avec musique de guitare se dérouleront dans l'avant-cour, tandis que par intervalles, s'exhale de l'intérieur un gémissement étouffé de douleur et de deuil... J'ai souvent été blâmé et par les gens qui me connaissent mal, pris en haine, pour ce qu'on appelait ma dureté, mon indifférentisme envers les hommes et pour le ton, en apparence ironique, que j'avais adopté comme dialecte favori dans la conversation. »

Ne croirait-on pas entendre Nietzsche lui-même ?

Pour comprendre jusqu'à quel point l'auteur de l'*Antichrétien* fut l'élève de Voltaire, il suffit de se rappeler la seconde préface d'*Humain, trop humain*. On y lisait :

DÉDIÉ A LA MÉMOIRE
DE VOLTAIRE
EN COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DE SA MORT
LE 30 MAI 1878.

Toujours à propos d'*Humain, trop humain*, Nietzsche écrivait dans *Ecce homo* : « Il est dans l'ordre que ce soit le centenaire de la mort de Voltaire, précisément, qui serve, en quelque sorte, d'excuse à une publication de ce genre. Car Voltaire est, par contraste avec tout ce qui écrivit après lui, avant tout, un grand seigneur de l'esprit, ce que je suis, moi aussi. »

Après une telle déclaration, la question ne devait pas être posée, semble-t-il, de savoir si Rousseau compte parmi les ancêtres de Nietzsche. Qui aime à ce point Voltaire, exècre nécessairement Rousseau. Nietzsche fait de Jean-Jacques le pelé, le galeux, qui est responsable de tout le mal révolutionnaire et romantique. Il le traite d'esclave, de menteur, de professeur de décadence, et enfin, injure suprême, de chrétien.

Gardons-nous bien de prendre toutes ces appellations au tragique. Rien ne fut plus facile pour Nietzsche que de relever certaines erreurs de Rousseau et de les railler amèrement. Mais, si l'on tient compte du tempérament, du fonds religieux et de la participation effective à une œuvre politique,

Digitized by Google

Nietzsche et Jean-Jacques se ressemblent comme deux frères. Tous deux, ils furent égoïstes jusqu'à la frénésie,et protestants jusqu'au sectarisme anti-romain ; ils mêlèrent dans des proportions à peu près égales, la politique et la poésie, ils laïcisèsèrent, en la prolongeant, l'œuvre de Luther. A ce prix, Jean-Jacques brisa l'hégémonie de la France chrétienne. Qui sait si Nietzsche ne prépare pas la décadence définitive de l'Allemagne? Non, ni Gœthe, ni Wagner, ni La Rochefoucauld, ni Renan, ni Platon n'entrèrent, autant que Rousseau, dans l'intime vie psychologique de Frédéric Nietzsche. Entre ces deux fous dangereux, je ne perçois aucune opposition foncière, mais bien plutôt de pathologiques affinités que mettent mieux en lumière les excès d'une haine familiale.Le premier eut du génie, le second n'eut que la volonté de génie, mais si inquiète, si âpre et si tenace, qu'elle supplée ou semble suppléer quelquefois aux dons supérieurs de l'intelligence.

L'influence de Gobineau sur Nietzsche ne fut ni aussi universelle ni aussi profonde que celle de Rousseau, mais elle s'exerça fortement dans un ordre d'idées déterminé. Pendant les dernières années de sa vie, Nietzsche préconisa violemment et naïvement, selon son habitude, le principe fondamental du gobinisme, savoir « le poison du mélange ». Pauvre conception ethnographique qui avait fait la joie pendant un quart de siècle des historiens et des romanciers en mal de philosophie. Eugène Sue, lui-même, opposait doctement aux Francs victorieux les Gaulois vaincus.De nos jours encore, une société Gobineau compte de nombreux adeptes, en Allemagne. Elle prétend tirer de l'histoire cette leçon essentielle que l'empoisonnement du sang se produit par le mélange des races ou des classes. Nietzsche eut une crise de gobinisme très violente.

Des historiens consciencieux relevèrent de très nombreuses et très frappantes ressemblances entre Stirner et Nietzsche, mais il n'est pas encore prouvé, malgré tout, que celui-ci ait lu les œuvres de celui-là. Par contre, Nietzsche cite à chaque instant Schopenhauer pour l'exalter tour à tour et le contredire. C'est avec le maître du pessimiste moderne que Nietzsche se livre le plus volontiers à son exercice favori de disciple indocile. Sa joie est de s'approprier la doctrine d'un penseur puis de la

Digitized by Google

surmonter, tout au moins en désir. Car il arrive souvent que Nietzsche ne sait que reproduire sous des formes bizarres, mais peu originales, les idées de ses prédécesseurs.

En ses heures apolliniennes, notre philosophe paie volontiers à Spinosa « le grand Juif » un opime tribut d'hommages, mais plus volontiers, il accable Emmanuel Kant de ses sarcasmes. En quoi il fait preuve d'une singulière ingratitude. L'immense plaisir qu'il éprouve à célébrer ses prétendues victoires sur la métaphysique et les métaphysiciens, il le doit principalement à l'auteur de la *Critique de la raison pure*. Mais la seule pensée de l'impératif catégorique le fait entrer dans de terribles colères.

Pourquoi les philosophes catholiques ne vulgariseraient-ils pas, dans nos écoles, ces véhémentes philippiques ? Parce que Nietzsche reproche au sage de Kœnigsberg justement ce qu'il y a de noble et de louable dans ses célèbres contradictions ? En vérité, j'ose penser qu'on remercia trop longuement Emmanuel Kant du concours étrange, d'ailleurs, qu'il voulut bien prêter aux défenseurs de la morale. Comme de la vérité, on pourrait dire de la morale :

> Et pourtant, elle est éternelle
> Et ceux qui se sont passés d'elle
> Ici-bas ont tout ignoré.

N'ayons pas la candeur de croire qu'en laissant attaquer Emmanuel Kant, nous compromettons les doctrines de la morale. Aussi longtemps que les hommes ne seront pas redevenus de purs gorilles, les questions morales s'imposeront à leur curiosité : elles peuvent se passer de Kant et de quelques autres.

Cela dit, on lit avec une entière sérénité d'âme, les lourdes facéties de Nietzsche. « Et maintenant, ne parle pas de l'impératif catégorique, mon ami, — ce mot chatouille mon oreille et me fait rire malgré ta présence sérieuse, il me fait songer au vieux Kant qui, comme punition pour s'être emparé subrepticement de la chose en soi, encore quelque chose de bien risible ! fut saisi subrepticement par l'impératif catégorique pour s'égarer de nouveau avec lui au fond de son cœur, vers Dieu, l'âme, la liberté et l'immortalité, pareil à un renard

Digitized by Google

qui croyant s'échapper, s'égare de nouveau dans sa cage — et ç'avait été *sa* force et *sa* sagesse qui avaient brisé les barreaux de cette cage. »

M. Faguet se trompe donc étrangement lorsqu'il réduit au seul triumvirat La Rochefoucauld, Gœthe, Renan, la généalogie intellectuelle de Nietzsche. Et nulle mention n'a été faite de Darwin, par exemple, qui fut si longtemps un sujet d'inquiétude pour l'auteur de *Zarathrousta*.

Il faut rendre cette justice à Nietzsche, qu'il sut lire et mettre à profit un nombre respectable de très grands maîtres.

Eut-il assez de force d'esprit pour ajouter à leurs découvertes ou même seulement pour les unir, dans une synthèse à peu près harmonieuse ?

Non.

Encore qu'il se piquât d'être avant tout original, Frédéric Nietzsche faisait preuve, très souvent, d'une incroyable passivité. Telle idée qu'on a vue ailleurs, se retrouve sans modification aucune dans ses écrits. « La faculté de stupeur, avait dit Carlyle, préoccupe fortement Teuffelsdreckh ; il trouve que la stupeur est la seule condition qui convienne aux citoyens d'une aussi singulière planète que la nôtre... la stupeur est le fondement de l'adoration. Assez, assez, mon très respecté Monsieur de Voltaire, tais ta voix de fausset, car la tâche qui te fut marquée semble finie. »

Contrairement à ses habitudes, Nietzsche atténue la pensée de Carlyle, mais il conserve religieusement l'exemple qui servit à l'illustrer. « Plus s'élève la culture d'un homme, dit-il, plus il y a de domaines soustraits à la moquerie, à la raillerie. Voltaire était du fond du cœur reconnaissant au ciel pour l'invention du mariage et de l'Eglise, Mais, lui et son siècle, et avant lui le XVIe siècle, ont poussé à bout la raillerie sur ce thème ; tout ce qu'on fait encore de mots à ce sujet est tardif. Aujourd'hui, c'est l'âge du sérieux, de la gravité croissante. »

Ailleurs, Nietzsche l'antichrétien, ne craint pas de s'approprier des passages très connus d'Isaïe ou de saint Mathieu : « Type de mes disciples, écrit-il dans une méditation sur les dionysiastes. Aux hommes qui me touchent, je souhaite souffrance, abandon, maladie, mépris, dégradation ; je souhaite

Digitized by Google

que le profond mépris de soi-même, le martyre, la défiance de soi, le regret de ce qui fut surmonté ne leur demeure pas inconnu. »

Le jour où il écrivait ces lignes si radicalement antinietzschéennes, l'auteur de *Zarathrousta* avait lu, sans doute, les Evangiles ou quelque ouvrage mystique tout pénétré de leur esprit. Exercice utile et louable, s'il en fut, mais qui ne dispense pas celui qui s'y livre, d'un minimum de réflexion personnelle. Nietzcshe se précipite sur une idée qui lui plaît, s'en saisit et l'insère dans ses œuvres, sans autre forme de travail critique. Il arrive ainsi qu'Isaïe et Voltaire se trouvent face à face dans la caverne de Boudha. La rencontre n'est pas aussi piquante qu'on a bien voulu le dire, et pour le lecteur simplement sérieux, elle est plutôt un sujet de tristesse.

Osons-nous expliquer franchement sur les contradictions transcendantales de Nietzsche. Un intellectuel ou aspirant intellectuel n'oserait pas les blâmer, crainte de commettre quelque crime de lèse-science. Résoudre dans une haute synthèse deux contradictions apparentes, n'est-ce pas le procédé ordinaire de la philosophie allemande? Nietzsche en use et en abuse. Ne lui demandez pas s'il est optimiste ou pessimiste ; il méprise les optimistes et il a horreur des pessimistes, mais, par delà l'optimisme et le pessimisme, il prétend avoir trouvé la vérité humaine et la loi de vie.

Nietzsche est-il démocrate ou aristocrate ? Préconise-t-il deux morales, celle des esclaves et celle des maîtres, ou une seule morale ? On ne sait vraiment. Mais avec force clignement d'yeux, danses, rires et gestes hiératiques, Nietzsche vous fait entendre assez clairement qu'il a sur toutes ces questions une opinion mystérieuse et définitive, qui est supérieure à toutes les formules connues.

Le procédé de Nietzsche apparaît toujours le même dans toutes les questions qu'il traite avec quelque ampleur, mais il se révèle, me semble-t-il, avec une particulière clarté dans ses théories patriotiques.

Nietzsche définissait les socialistes de tous les pays une collection d'idiots très honnêtes. Si telle est encore la pensée des Allemands dirigeants, il n'y a pas lieu de penser que Guil-

Digitized by Google

laume II ait confié à Bebel une mission diplomatique. Cependant, il est certain qu'en ces dernières années, un grave et persistant malentendu s'est produit entre le gros des troupes socialistes et leurs chefs allemands. Ceux-ci forment un état-major riche et renseigné, une véritable aristocratie. Tandis que les deux frères Siamois de l'antipatriotisme français parlent un langage cruellement simpliste, hélas ! et écœurant, les coryphées du socialisme s'affirment conducteurs d'hommes, ils jouent de l'antinomie kantienne et de la réticence transcendantale aussi bien que Frédéric Nietzsche lui-même. Leur socialisme internationaliste et leur patriotisme allemand forment un savant et très mystérieux mélange. Allons-nous le croire inoffensif ? Faut-il nous endormir dans cette bénifiante pensée que Bebel et Liebknecht feraient équilibre, le cas échéant, à Jaurès et à Hervé ? Je ne prétends pas que Nietzsche nous donne l'explication de cette cruelle énigme ; à tout le moins est-il intéressant de l'entendre à l'heure qu'il est.

Précurseur verbal de M. Gustave Hervé, Nietzsche s'est proclamé maintes fois un sans-patrie. « Nous autres sans-patrie, s'écriait-il, nous sommes hostiles à tout idéal qui pourrait encore trouver un refuge, un chez soi, en ce temps de transition.

... La glace qui peut aujourd'hui supporter un poids s'est déjà fortement amincie ; le vent du dégel souffle ; nous-mêmes, nous autres sans-patrie, nous sommes quelque chose qui brise la glace et d'autres réalités trop minces... Nous ne sommes absolument pas libéraux, nous ne travaillons pas pour le progrès... »

Non content de ruiner l'idée de nationalité, Nietzsche s'attaque à sa propre patrie, l'Allemagne. Avec les injures dont il a accablé ses compatriotes on remplirait d'innombrables pages. En particulier, il aimait à vilipender cette science allemande et ces universités allemandes dont on parle chez nous avec une si officielle vénération, d'où vous concluez joyeusement, ô Français optimiste?

Mais, je vous en prie, ne concluez rien, attendez plutôt. Ennemi de toutes les nationalités, Nietzsche avait une patrie ce-

Digitized by Google

pendant ; il était fier de se dire bon Européen. « Le commerce et l'industrie, l'échange des livres et des lettres, la communauté de toute la haute culture, le rapide changement de lieu et de pays, toutes ces conditions entraînent nécessairement un affaiblissement et enfin une destruction des nations européennes, si bien qu'il doit naître d'elles, une race mêlée, celle des hommes européens. »

Renan professait une opinion analogue ; aussi nettement que Nietzsche, il annonçait la prochaine constitution des Etats-Unis d'Europe.

Mais qui donc assurerait la direction politique de cette puissante Fédération ? Le germanophobe Nietzsche n'hésite pas : « Les Allemands, dit-il, peuvent contribuer à la fusion des races européennes par leur qualité éprouvée d'être interprètes et intermédiaires des peuples. Il serait possible que les Allemands se fissent, après coup, un honneur d'un nom qui était une antique injure, en devenant le premier peuple, peuple *non chrétien* de l'Europe ; à quoi Schopenhauer leur imputait à honneur d'être doués au plus haut degré. Ainsi s'achèverait l'œuvre de Luther qui leur avait appris à être antiromains et à dire : « Me voici, je ne puis faire autrement. » Ailleurs, Nietzsche reprend, pour le compte de ses compatriotes, le rêve napoléonien.

Encore une fois, Nietzsche ne jouit plus d'aucun prestige en Allemagne, tous les gens bien informés l'affirment en chœur. Il semble bien, cependant, qu'il compte encore de l'autre côté du Rhin deux disciples attardés, si vous le voulez, mais deux disciples de marque : Guillaume II et le prince de Bülow. Tous les faits et gestes de ces deux personnages semblent viser ce but unique : l'établissement de l'hégémonie germanico-protestante dans toute l'Europe et dans le monde.

Telle est la beauté, et telles sont les riches significations des vocables politiques ! Le sans-patrie de M. Hervé prépare joyeusement l'anéantissement de la France. Le sans-patrie de Nietzsche prépare méthodiquement le plus grand triomphe de la plus grande Allemagne.

Il n'est rien de tel que de s'entendre, et pour s'entendre il suffit de convoquer un congrès socialiste à Stuttgard ou à

Digitized by Google

Nancy. Oh ! l'idyllique embrassement de tous les sans-patrie ! Il est d'autant plus singulier qu'on peut se représenter, dès maintenant, le premier acte du prochain duel franco-allemand. Pendant qu'à l'instigation de MM. Jaurès et Hervé, les socialistes de France fusilleront leurs officiers et leurs généraux, les socialistes d'Allemagne se grouperont dociles autour de leurs chefs. Or, tous ces chefs, tous sont pénétrés de la grande pensée nietzschéenne qui sert de prélude au paragraphe 362e *du Gai-Savoir*. « C'est à Napoléon (et nullement à la Révolution française qui cherchait la fraternité entre les peuples et les universelles effusions fleuries) que nous devons de pouvoir pressentir maintenant une suite de quelques siècles guerriers, qui n'aura pas son égale dans l'histoire en un mot, d'être entrés dans l'âge classique de la guerre, de la guerre scientifique et en même temps populaire, de la guerre faite en grand... »

Ainsi parlait Zarathrousta, c'est-à-dire Nietzsche le sans-patrie.

Ni Kant, ni Frédéric Nietzsche, ni les Allemands réunis n'ont inventé cette concorde discordante d'idées dont ils sont si fiers. Aisément on trouverait chez saint Augustin ou chez sainte Thérèse soit des jeux de mots philosophiques, soit des antithèses d'ordre sentimental bien autrement remarquables que les contradictoires de Nietzsche. Le jour de Pâques, l'Eglise chante la victoire définitive de la vie sur la Mort :

*Dux vitæ mortuus*
*Regnat vivus.*

Voilà qui est plus simple, plus harmonieux et plus suggestif que le déclin ascension de Zarathrousta. Zarathrousta s'abaisse pour s'élever, il se communique pour se cacher, il fait le mal pour réaliser le bien, il meurt pour vivre. Une abondante puérilité apparaît dans l'admiration absolue que Nietzsche conserva jusqu'à la fin de sa vie pour l'efficacité de son procédé transcendental. Comme saint Thomas emploie le *videtur quod*, Nietzsche use du *par delà*. Par de là la science, par de là le grand art, par de là l'union de la science et du grand art ; par de là le bien et le mal, par de là les tombeaux et surtout par de là

Digitized by Google

les opinions les plus hautes des plus profonds philosophes que l'humanité ait connus.

On n'est pas plus ingénu. Nietzsche se met consciencieusement à la recherche des plus grands poètes, des plus grands musiciens et des plus grands philosophes, et il s'applique à les « surmonter ». Hélas, il ne réussit qu'à modifier laborieusement quelques-unes de leurs formules.

Voici, par exemple, des hommes de science qui se considèrent, non sans quelque apparence de raison, comme les rois du XIX^e siècle. Nietzsche se proclame aussitôt l'inflexible défenseur de la rigoureuse recherche scientifique, mais il signale en même temps aux savants du XIX^e siècle, tout ce que leur formation intellectuelle eut de défectueux. « L'exagération distingue tous les écrits modernes. » Ayant fréquenté chez les Grecs et surtout chez Démosthènes, Nietzsche sait éviter ce défaut. De même, il remarque que l'esprit de la science est puissant dans le détail, non le tout. Vous pensez bien que, lui, Nietzsche, embrasse le tout et le détail.

Tout en offrant leur hommage-lige à la souveraineté de la science, des critiques viennent dire charitablement aux savants : Prenez garde : à côté de la science, il y a la religion, et quand la religion a disparu, il y a le succédané de la religion. Un vrai sage observe toujours,avec une attention respectueuse et passionnée, l'éternelle évolution du sentiment religieux. Nietzsche accourt et il est visible que déjà, il a « surmonté » la religion et le succédané de la religion ; il a bien mieux que tout cela à nous offrir : il a la révélation zarathroustique.

Le même procédé d'expropriation est appliqué aux chefs-d'œuvre du grand art, de sorte que rien ne manque dans le Nietzschéisme de ce qui est manifestation glorieuse de l'intelligence ou de la volonté. Le Surhomme trop humain dispose de la science et de la religion, de la science et de l'intuition, de la force et de la ruse, des énergies de la pure animalité aussi bien que de toutes les mystérieuses possibilités d'un devenir vaguement divin.

Le malheur est que, par delà toutes ces vanteries, on ne distingue jamais une idée vraiment nouvelle. Résignons-nous à ne découvrir chez Frédéric Nietzsche que des prouesses verbales.

Digitized by Google

Elles sont odieuses si on les prend au tragique, mais elles ne laissent pas d'être amusantes pour qui sait apprécier à son approximative valeur, la haute voltige nietzschéenne. Avec la modestie qu'on lui connaît, l'auteur du *Gai Savoir* chante ses propres victoires sur l'obscurité. Et nous redevenons clairs, dit-il, nous qui sommes riches et prodigues en esprit, placés comme des puits ouverts au bord de la route... car nous sommes profonds, nous n'oublions pas... et nous redevenons clairs.

Mais, comme toute idée de Nietzsche appelle fatalement sa contradictoire, nous assistons aussitôt à un retour offensif de l'obscurité. « On veut, dit-il, non seulement être compris lorsqu'on écrit, mais certainement aussi ne pas être compris. Ce n'est nullement une objection contre un livre quand il y a quelqu'un qui le trouve incompréhensible ; peut-être cela faisait-il partie des intentions de l'auteur de ne pas être compris par n'importe qui. »

Ce que le prophète de l'orgueil exige de ses lecteurs, c'est une série d'actes de foi et d'humilité.

Mon Dieu ! encore qu'elle ne soit pas formulée en termes très gracieux, la proposititon ne décourage pas notre candeur. Il ne nous déplairait pas de penser que le plus subtil des conducteurs d'hommes vécut durant la seconde partie du XIX^e^ siècle. Les présentes générations se sentent si peu ou si mal dirigées qu'elles se soumettraient volontiers à une direction humiliante et rude pourvu seulement qu'elle fût bienfaisante. Un homme de bon sens qui lit avec attention les écrits de Nietzsche a tôt fait de percer à jour toute cette sublimité. Notre dionysiaque penseur est, d'ordinaire, assez clair, mais, lorsqu'il se mêle d'être obscur, ce n'est pas notre impuissance cérébrale qu'il atteste, mais bien la sienne. On finit par comprendre ce qu'il dit si laborieusement ou ce qu'il ne peut pas dire. Faut-il écrire ici, un mot américain bien connu ? Non, Nietzsche ne se se livre pas à un bluff proprement dit, il est plutôt dupe de sa foi en son propre génie. Il se croit tenu d'être toujours original, sublime, profond, et donc, il aligne quelquefois bout à bout de pauvres et incohérentes métaphores.

En lisant Nietzsche, résignons-nous à surmonter tous les inu-

Digitized by Google

tiles obstacles qu'il sema comme à plaisir, sous les pas de ses lecteurs. Résignons-nous, car sa prose, le plus souvent, vaut d'être lue, mais ne nous laissons pas intimider par la profondeur allemande.

Un peu de scepticisme ironique compléterait à merveille, cette nécessaire résignation. Puisqu'il plaît à Frédéric Nietzsche d'esquisser une foule de gestes extravagants, jouissons, l'âme sereine, du spectacle qu'il nous donne. Il vole, il chante, il fait entendre un gazouillement inarticulé, il plane, il siffle dans l'éther, il joue les bacchantes et les prêtres d'Apollon ou de Boudha. Fort bien, il n'est que de savoir prendre par le bon côté, cette comédie métaphysique.

Très complexe, infiniment plus complexe que ne le dit M. Faguet, est l'état d'âme dionysiaque. Nietzsche fut tour à tour ou en même temps, un malade lucide et fou, Zarathrousta réincarné par Dionysos, et peut-être Dionysos lui-même, le surhomme extatique, Ariane égarée dans le labyrinthe ; il se croit araignée, femme, oiseau, que sais-je encore ?

« Ce fut, dit M. Sellières, ce fut dans les forêts voisines de Silva-Plana, durant le mois d'août 1881, au cours d'une promenade nocturne, semble-t-il (car le clair de lune et l'étoile Sirius reviennent souvent sur ce sujet), au pied d'un grand bloc pyramidal dressé non loin de Surlée, que l'ermite et l'Engadine ressentit pour la première fois cette complète extase par laquelle il fut ramené définitivement au mysticisme, à la métaphysique et à la religion dionysiaque. Il est probable que le dieu Dionysos lui apparut dans un éclair verdâtre, porteur de la pensée de l'Eternel Retour. » L'Eternel Retour s'affirme ici, dans un épouvantable instinct de férocité que Nietzsche n'oserait pas présenter à des modernes s'il ne l'eût auparavant, enveloppé de poésie grecque. La bacchante d'Euripide est devenue le jeune berger de Zarathrousta. « Je vis un jeune berger qui se tordait, ralant et convulsé, le visage décomposé, et un lourd serpent noir hors de sa bouche... Ma main se mit à tirer le serpent, mais je tirais en vain, elle n'arrivait pas à tirer le serpent du gosier. Alors quelque chose se mit à crier en moi : mords, mords toujours. Le berger, cependant, se mit à mordre comme mon cri lui conseillait, il mordit d'un



Digitized by Google

bon coup de dent. Il cracha loin de lui la tête du serpent et il bondit sur ses jambes.

Il n'était plus ni homme ni berger, il était transformé, rayonnant, il riait. »

Souvenir très affaibli des *Bacchantes* d'Euripide ; le terrible Nietzsche se laisse ici intimider comme un enfant. Il n'ose pas dire ce qui est pourtant sa pensée, savoir que ses disciples devraient, le cas échéant, déchirer non pas un corps de serpent, mais des membres humains. Dans la terrible scène des *Bacchantes* où triomphe la terreur sacrée de Dionysos, le drame prend de tout autres proportions.

« C'est moi, ma mère ! Penthée, ton fils, celui que tu as fait « dans la maison d'Echion. Aie pitié de moi, ma mère, et quels « que soient mes torts, ne tue point ton enfant ! » La vieille, possédée de Bacchus, écumante, les yeux convulsés, croit entendre le rugissement d'un lionceau. Le pied crispé sur les flancs de son fils, elle tire son bras gauche à deux mains, et l'arrache comme on casse une branche. Ino, de son côté, emporte le bras droit ; les autres se pressent à leur suite, la meute grouillante de Bacchus dépèce le tronc démembré. L'une emporte un bras, l'autre un pied avec sa sandale, des entrailles à découvert, toutes les mains sanglantes, arrachent d'affreux lambeaux qu'elles jettent çà et là. Le corps entier est dispersé ; les rochers les branches emportent les débris : qui pourrait les rassembler ? La tête est restée entre les mains de sa mère qui l'a attachée au haut de son thyrse, la croyant celle d'un lion tué dans la montagne. Elle a laissé ses sœurs parmi les ménades, et se promène, seule, sur le Cythéron, fière de sa conquête. Elle vient la montrer dans ces murailles invoquant à grand cris Bacchus, son compagnon de chasse et de proie. »

Ainsi souffle l'esprit dionysiaque et voilà bien le genre d'excitation qui conviendrait, selon Nietzsche à « la bête de proie blonde ». Mais il n'ose pas ou il ne sait pas exprimer toute sa pensée. S'il était sincère il nous dirait : Lisez donc les *Bacchantes* d'Euripède. Ce drame unique dont l'exotique beauté déconcerte les imaginations modernes nous renseignera mieux que je ne pourrais le faire, sur les mystérieuses profondeurs de l'esprit dionysiaque. Religion dont les accents étrangement sur-

Digitized by Google

naturels semblent annoncer parfois le verbe des martyrs, mysticisme trouble, théologie sanglante, ébriété, cruauté, sensualité, goût de la souffrance et de la mort, exercices désordonnés, tels sont les éléments du dionysisme du moins du dionysisme tel que le conçoit Euripide. Si les tragédies bachiques de Sophocle et d'Eschyle étaient parvenues jusqu'à nous, peut-être ne serait-il pas impossible de reconstituer un tragique sacerdotal d'une plus haute et plus pure beauté. Même à travers le scepticisme impie et quelque peu avilissant du sophiste Euripide, se font jour glorieusement de très impressionnantes révélations religieuses. « Vois-tu, ô Dionysos, vois-tu tes prophètes dans « ta lutte et dans le péril? Viens, ô Dieu souverain! descends « de l'Olympe, brandissant ton thyrse aux reflets d'or, et ré« prime l'audace de cet homme sanguinaire! » — Alors une voix invisible, d'une douceur solennelle, retentit du fond du palais. Le dieu se révèle à ses élues dans un éclat de miracles : « Io ! « entendez, entendez ma voix! Io ! Bacchantes! Io! Bacchan« tes ! » — « Quelle est, quelle est cette voix ? D'où vient ce « cri d'Evios qui m'appelle ? » — « Io ! Io ! c'est moi, m'en« tendez-vous ? moi fils de Sémélé, fils de Zeus. » Et la terre tremble, les architraves tombent des colonnes, le palais s'embrase, une flamme jaillit du tombeau de Sémélé et monte jusqu'au ciel. Le chœur tombe à terre, foudroyé d'horreur et de joie.

Nietzsche ne sut pas s'approprier tout ce sublime divin et pur. Dans la bacchanale dionysiaque, il a fait entrer tout Schopenhauer et tout Wagner, le pessimisme et le romantisme, toutes ses incohérences, toutes ses ambitions et toutes ses colères, mais surtout toute son érudition et son incurable maladie. Pour lui, le nom de Dionysos désigne le sentiment actif du devenir, la participation subjective à la volupté effrénée de créer, mêlée de la rage de détruire.

ABBÉ DELFOUR.

Digitized by Google

# NOTES

SUR

# L'ETHNOGRAPHIE DU BAS-VIVARAIS

Suite et fin [1]

***

## XV. Tableau ethnographique des diverses régions Bas-Vivaroises.

Dressons maintenant, d'après ces données, la carte ethnographique de chaque district Bas-Vivarois :

*Plateau et Cévennes.* — Cantons de Coucouron, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Antraygues, Burzet, Montpezat, Thueyts et Valgorge tout entiers. — Parties supérieures des cantons de Villeneuve-de-Berg, Aubenas, Largentière, Joyeuse et les Vans — Population totale 85.000 âmes. — Races avec la proportion des sujets qui montrent leur type pur et des métis où prédominent les caractères de cette race :

*Celtes*, 76.000 — *Mongoloïdes*, 4.000, y compris quelques centaines de *Laponoïdes* — *Kymris*, 3.000 — *Ibéro-Latins*, 1.500 à 2.000 — *Germains*, quelques centaines — *Arabes*, aucun, sauf quelques nouveaux venus originaires de la Basse Ardèche.

*Basse et moyenne Ardèche.* — Canton de Vallon ; partie

(1) Voir le numéro de mars.

Digitized by Google

basse des cantons des Vans, Joyeuse, Largentière, Aubenas et Villeneuve — Population totale, 45.000 habitants : *Kymris*, 28.000 — *Celtes*, 10.000 — *Arabes-Berbères*, 4.000 — *Ibéro-Ligures*, 3.000, principalement aux Vans — *Germains*, quelques centaines — *Mongoloïdes*, absents, sauf quelques émigrants des montagnes.

*Chaîne de Retz.* — Lisière orientale du canton de Villeurneuve, montagnes des cantons de Bourg-Saint-Andéol et de Viviers — Population totale, 8.000 âmes : *Kymris*, 3.500 à 4.000 — *Celtes* 3.000 à 3.500 — *Ibéro-Latins*, 1.000 — *Arabes*, quelques centaines — *Germains*, rares — *Mongoloïdes*, absents.

*Bords du Rhône*, communes riveraines des cantons de Viviers et Bourg-Saint-Andéol. Population totale, 12.000 âmes : *Celtes*, 6.000 — *Ibéro-Latins*, 4.000 — *Kymris*, 2.000 — *Germains*, traces — *Arabes*, *Mongoloïdes*, absents. La population de la vallée du Rhône étant très fusionnée, cette évaluation est plus approximative encore que les trois précédentes, et je la donne comme telle.

***

## XVI. Caractère général de l'ethnographie bas-vivaroise. La frontière Ibéro-Celtique.

Cette petite province renferme, comme on vient de le voir, des éléments ethniques très variés, puisqu'on y trouve à la fois des *Aryens*, Celtes, Kymris, Teutons, Latins — des *Touraniens*, Mongoloïdes, Laponoïdes — des *Sémites*, Arabes — des *Ibériens*, Ibères, Berbères.

Mais, malgré cette complexité, l'Ardèche méridionale est, avant tout, une terre *Gauloise*, ayant ses principales affinités avec les populations Françaises du Centre, de l'Ouest et du Nord, et extrêmement peu au contraire, avec le midi. Il suffit pour s'en convaincre de constater, d'après le tableau ci-dessus, que 95.000 de ses habitants sont rapportés à la souche Celtique et 37.000 à la souche Kymrique, soit au total pour les

Digitized by Google

deux races qui parlaient des langues dites Galliques, 132.000 représentants sur 150.000.

Le contingent des Arabes et celui des Touraniens, quelques 5.000 unités pour chacun, n'a qu'une importance locale. Intéressant au point de vue ethnographique, il ne modifie pas à fond l'ensemble de la population, et sa présence ne constitue qu'un trait secondaire du tableau.

Le faible effectif des individus à *facies* Germanique, — moins d'un millier — montre combien ce pays a été peu touché par l'influence des races Teutoniques, si considérable dans plusieurs provinces de l'Est et du Nord de la France, et encore appréciable dans la plupart des autres.

Mais le trait le plus curieux, le plus caractéristique et le plus inattendu que présente la population Bas-Vivaroise prise en bloc, c'est le faible développement des éléments Ibères et Latins, presque nuls en dehors de quelques communes frontières du Gard ou limitrophes du Rhône, et comme absents de tout l'intérieur de la contrée.

La race Ibérienne a peuplé tout le Midi de la France; les Romains s'y sont superposés durant cinq siècles, en transformant la civilisation, l'état politique et la vie économique de tout le territoire; l'empreinte Latine a été gravée sur la Gaule en marques impérissables, non seulement dans la région Méditerranéenne, mais un peu partout. Or, c'est en vain que l'on cherche dans le Sud de l'Ardèche les traces ethniques laissées par ces deux grandes races. En dehors de la zone bordière, elles y ont joué un rôle à peine supérieur à celui si faible des conquérants Teutons.

Ethnographiquement, sur la rive droite du Rhône, le *Midi commence au Gard*, voilà la vérité. Les frères de race des Ardéchois ne sont pas à Alais, à Uzès, à Nîmes, districts qui touchent ce département; il faut les chercher dans la direction du Nord et de l'Ouest, sur toute la superficie de la France centrale et septentrionale, et jusqu'aux frontières du monde Germanique. La parenté va même beaucoup plus loin dans l'espace : elle lie les Bas-Vivarais aux Kymris du Pays de Galles et du Cumberland, aux Celtes de la Haute-Ecosse et de l'Ouest de l'Irlande. Il y a plus de sang commun entre

Digitized by Google

ces lointains habitants des Iles Britanniques et la masse des Ardéchois, qu'entre ceux-ci et les Languedociens, dont ils ne sont séparés que par la basse Ardèche et le bas Chassezac.

Le Vivarais est ainsi l'une des *marches* frontières du monde Celtique et Septentrional, en regard du monde méridional ou Méditerranéen. Il en était ainsi au temps de Césaret de Strabon ; depuis lors, chose remarquable, la géographie ethnographique de cette région n'a subi aucun changement essentiel. Elle repose toujours sur le contraste, sur l'opposition irréductible des populations Celtiques et des populations Ibériennes. Et la limite entre ces deux populations, si différentes sous l'uniformité apparente d'un même état social, n'a pas bougé depuis vingt siècles. Elle est encore exactement là où l'a trouvée la conquête Romaine.

Cette limite pourrait être dessinée avec précision par l'observation anthropologique ; celle-ci constate aisément par quels caractères de leur structure physique et mentale Provençaux, Languedociens et Gascons se distinguent des Dauphinois, des Vivarois, des Lozériens, des Ruthénois, des Périgourdins, leurs voisins immédiats, et aussi des Français du Centre, de l'Ouest et du Nord. Mais cette frontière peut être tracée, plus simplement et plus promptement, par la linguistique. Un seul détail glossologique y suffit.

Toutes ces populations, quelle que soit leur origine, parlent des patois romans de Langue d'Oc, ayant même grammaire, même vocabulaire, empruntés au Latin, et assez semblables entre eux pour que les paysans du Gers, de l'Aude ou du Var puissent comprendre facilement ceux de la Haute-Vienne, du Cantal ou de l'Ardèche. Mais ces patois ne sont pour tous les habitants du Plateau Central et des vallées du Rhône et de la Garonne, qu'une langue *imposée* et *apprise*, comme le Français qui se substitue graduellement à eux. Leur syntaxe, leurs radicaux ne sont pas l'œuvre spontanée des Ibères ou des Celtes qui se survivent dans les populations actuelles. Ce qui seul appartient en propre à celles-ci, et ce qui les distingue les unes des autres, c'est la *prononciation*, l'*accentuation*. Elles tiennent à des causes organiques profondes, qui ne s'effacent point, parce qu'elles sont liées à la constitution physique de

Digitized by Google

chaque race; et elles diffèrent complètement d'une zone à l'autre, parce que la conformation et la physionomie générale des races y diffèrent aussi.

Prenons un seul exemple, mais absolument topique. Les populations de souche Celtique, dans les pays de Langue d'Oc, prononcent *ch* la consonne que les populations Liguro-Ibéro-Latines articulent, d'une façon adoucie, *c*. Les premières disent: *roche, chastel, chastanier, chabalier*, lorsque les secondes diront: *roque, castel, castanier, cavalier*.

Ce contraste des sons, qui existe dans les mots de la langue courante, se retrouve naturellement dans les noms de famille. Si nous rencontrons, dans une ville du Bas Rhône, des habitants qui s'appellent *Chabal* ou *Chastanier*, et d'autres à côté qui répondent au nom de *Castanié* ou de *Cabal*, nous n'avons aucun doute sur leurs origines. Invariablement les premiers viennent, eux ou leurs ascendants, de la Lozère, de l'Ardèche ou du Dauphiné; non moins invariablement, les seconds ou leurs ancêtres sont nés dans le Gard, l'Hérault ou la Provence.

Et par une conséquence naturelle, il en est de même pour les noms de lieux. Exemples : *Rochemaure* dans l'Ardèche et *Roquemaure* dans le Gard ; *Chateauneuf* dans la Drôme et dans la Lozère, et *Castelnau* en Languedoc ; le *Chastanet* en Vivarais et le *Castanet* dans les arrondissements d'Alais et du Vigan.

Ce fait paraît insignifiant et négligeable; voyez-en pourtant les suites. Prenez la carte de l'Etat-major ; soulignez au crayon rouge les dernières localités où se trouve le son *ch* en allant vers le Midi; poursuivez votre route dans la direction de la Méditerranée et des Pyrénées, en marquant au crayon bleu les premières communes dans les dénominations desquelles se rencontre le son *c*. Continuez ce travail en partie double des Alpes à l'Atlantique, et quand vous l'aurez achevé, tirez une ligne ininterrompue médiane entre les points rouges et les points bleus. Cette ligne dessinera exactement les limites de la Gaule Ibéro-Ligure et de la Gaule Celtique, telles que les ont tracées les géographes de l'Antiquité.

La frontière ethnique dessinée par la ligne du *c* et du *ch*

Digitized by Google

court entre les départements des Hautes et des Basses-Alpes, traverse le Midi de la Drôme, suit les limites de l'Ardèche et du Gard, en laissant toutefois les Vans au Sud, s'enfonce dans les Cévennes entre le département du Gard et celui de la Lozère, suit dans la vallée de la Garonne la base des derniers contreforts du Plateau Central, et vient mourir à l'estuaire de la Gironde. C'est la frontière de deux races fondamentalement aussi distinctes aujourd'hui qu'il y a deux mille ans.

En vain la conquête et la civilisation Romaines, les invasions Barbares, la centralisation moderne, le progrès commercial et industriel avec les déplacements d'hommes qu'il entraîne, ont passé leurs rouleaux sur les populations primitives de la Gaule méridionale. A part des modifications insignifiantes, celles-ci restent cantonnées sur les territoires qu'elles occupaient il y a vingt siècles.

Sur la rive droite du Rhône, en particulier, la vieille Helvie Celtique et les Ibères subjugués par les Volkes avant de l'être par les Romains, n'ont pas mordu sur leurs territoires respectifs, et n'ont même fait entre eux que des échanges ethniques négligeables. Cette permanence extraordinaire ne méritait-elle pas d'être signalée?

⁂

## XVII. — L'ETHNOGRAPHIE COMPARÉE DU VIVARAIS ET DE LA BRETAGNE.

L'ethnographie des Cévennes présente avec celle de la Basse-Bretagne des analogies frappantes, je l'ai dit plus haut en parlant de leurs populations de race Celtique. Mais il me paraît opportun de revenir plus en détail sur ce sujet, car les analogies entre les deux régions ne portent pas seulement sur l'ensemble ; elles se retrouvent dans tous les détails essentiels, et parfois jusque dans les moindres.

Pourtant on ne saurait imaginer contrées plus différentes par le climat, le relief du sol, la flore, les conditions culturales et économiques, le développement historique, que ces deux régions placées aux extrémités opposées du territoire

Digitized by Google

français. Le milieu n'est pour rien dans la ressemblance des populations Vivaroise et Bretonne ; il semble fait, au contraire, pour amener entre elles des écarts considérables de type, de caractères physiques et moraux.

L'humide péninsule de l'Ouest est orientée vers le monde septentrional et les pays des d'outre-Océan. Le Vivarais a toutes ses relations dirigées vers la vallée du Rhône et le pourtour Méditerranéen. Les rapports entre les deux régions ont toujours été nuls ; elles s'ignorent encore aujourd'hui l'une l'autre presque complètement, malgré la facilité croissante des communications et des affaires.

Malgré cela, je le répète, les analogies ethniques entre Vivarois et Bas-Bretons sont frappantes ; elles saisissent à première vue les observateurs les plus superficiels, et les recherches des anthropologistes ne pourront que confirmer cette impression des simples voyageurs.

Les types dominants, et les types secondaires qui s'y associent, sont les mêmes dans les deux pays. Les ressemblances morales accentuent ces similitudes physiques. Les croyances et les superstitions accréditées chez les paysans de la Basse-Bretagne se retrouvent, pour la plupart, sur les plateaux de la Loire et de l'Allier et dans les gorges reculées des hautes Cévennes. Les traits de mœurs, les détails de la vie matérielle que l'on remarque dans les cantons les plus arriérés du Vivarais, du Velay et du Gévaudan semblent calqués sur ceux qui donnent un cachet si particulier aux villages du Morbihan et de l'intérieur du Finistère. Tout montre, en un mot, entre les deux populations une affinité native que n'ont pu effacer les conditions si différentes du milieu et de l'évolution historique.

En Bretagne comme en Vivarais, le type qui domine largement est le type Celtique. Ce type se retrouve dans les trois départements Bas-Bretons, Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord. On le rencontre presque seul, ou du moins très prépondérant, dans tous les cantons du Centre et du Midi de la péninsule Armoricaine.

Dans le département de l'Ardèche pris en bloc, les populations de type Celte sont en proportion au moins aussi forte.

Digitized by Google

La distribution est la même qu'en Bretagne, la population de souche Celtique occupant les districts intérieurs dont l'accès est le moins facile, c'est-à-dire, dans l'Ardèche, les montagnes granitiques qui couvrent la plus grande partie du département.

Les Bas-Bretons ont conservé en partie, avec les traits physiques des Galls leurs ancêtres, leur vieille langue qui est encore parlée dans plus de la moitié des trois départements de l'Ouest. Cette langue, les Vivarois l'ont délaissée, comme les Bretons de l'Est d'ailleurs, mais les patois de Langue d'Oc qu'ils lui ont substitués portent aussi fortement que les parlers *Gallots* de la Haute-Bretagne l'empreinte Gauloise. L'idiome du Gévaudan, du Velay et du Vivarais rappelle le Celtique : 1° par une prononciation rude et gutturale qui durcit les consonnes et assourdit les voyelles ; 2° par la présence dans le vocabulaire d'un certain nombre de radicaux qui se retrouvent dans le Bas-Breton ; 3° par l'abondance des noms de lieux dérivés du Celtique, mêlés aux appellations Latines. On sait du reste, par le témoignage de l'histoire locale, que la vieille langue s'est maintenue longtemps dans les Cévennes et le Plateau Central. D'après certains auteurs, elle n'aurait disparu du massif du Cantal qu'au cours du x^e^ siècle.

Le Vivarais, le Velay et le Gévaudan se distinguent, comme la Bretagne, par le grand nombre de leurs monuments mégalithiques. Ces contrées, ainsi que la Haute-Auvergne, sont à l'égal de l'Armorique riches en légendes relatives aux revenants, aux gnomes et aux fées, se rattachant ainsi au vieux fonds Celtique presque aussi étroitement que la Bretagne bretonnante elle-même.

Un second trait de ressemblance entre les deux régions, c'est la présence au milieu des Celtes d'un élément très différent d'aspect et probablement plus ancien, relégué dans les Cévennes comme en Bretagne dans les parties les plus reculées du territoire : l'élément *Mongoloïde* ou *Laponoïde*.

On sait quelle est la distribution de cette population dans les Cévennes. En Bretagne, elle se montre surtout sur le versant méridional des monts d'Arrez, et plus encore dans le district maritime situé au sud de Quimper, où elle constitue,

Digitized by Google

sous le nom de *Bigoudens*, un groupement important et d'aspect si spécial que les autres Bretons les qualifient de « Chinois ». La proportion générale des Mongoloïdes paraît être la même dans les deux contrées, Ardèche et Bretagne, quelques centièmes de la population globale ; et dans les deux régions, cette race occupe les districts intérieurs les plus ingrats et les moins accessibles, comme si elle y avait été refoulée par des envahisseurs plus nombreux et plus forts.

Un troisième type est commun, comme les précédents, au Vivarais et à la Bretagne : c'est le type Kymri. La distribution de ce type dans les deux régions présente de grandes analogies. Elle affecte, en territoire Cévenol comme en territoire Breton, deux formes essentiellement différentes qu'il importe de ne pas confondre.

Les grands dolichocéphales blonds se trouvent, d'abord, mêlés en faibles proportions aux populations Celtiques plus ou moins mêlées de Mongoloïdes qui occupent les montagnes de l'Ardèche, le Centre et le Sud des départements bretons. L'élément Kymri ne se présente là qu'en faible nombre, à l'état sporadique, et fréquemment très métissé.

Mais il en est autrement dans la zone littorale des Côtes-du-Nord et du Finistère d'une part, dans la vallée de l'Ardèche et l'arrondissement d'Uzès de l'autre. Là, le sang des Belges domine, reconnaissable aux hautes tailles et à la dolicocéphalie des habitants; il est même à peu pur en quelques localités, et l'élément Celtique se trouve en minorité.

Il est clair que les Kymris ont dû s'établir d'une façon dissemblable dans chacune de ces zones. C'est ici qu'interviennent avec fruit les explications de l'histoire écrite.

Nous savons par elle comment les Volkes ont constitué des groupes compacts dans le Languedoc. L'établissement des Kymris dans le Nord de l'Armorique, postérieur de sept à huit cents ans, nous est encore mieux connu. Ces habitants de la Grande-Bretagne, dépossédés par les Anglo-Saxons, ont traversé la mer par bans successifs, aux v^e^ et vi^e^ siècles de notre ère, pour venir s'installer au milieu des populations Celtiques de l'Armorique, chrétiennes comme eux, ayant même

Digitized by Google

langue et même civilisation, et qui leur firent en général un accueil fraternel.

Quant aux autres Kymris, à ceux qui sont disséminés au milieu des masses Celtiques ou Celto-Mongoloïdes, quelques-uns, en Bretagne comme en Vivarais, ont pu se détacher des agglomérations de leur race qui occupaient en force les districts voisins ; mais il semble que cet élément existât déjà dans les deux pays avant l'arrivée en masse des immigrants Volkes ou Bretons.

Divers indices porteraient à le croire. D'abord, l'histoire nous montre les Belges de la première invasion, devenus maîtres du Nord de la Gaule, courant partout dans le reste du territoire Gaulois et faisant en Italie et en Orient des expéditions de guerre et de pillage en commun avec les Celtes. Il est donc probable que ces envahisseurs avaient dû s'infiltrer un peu partout parmi les tribus Galliques, et y introduire une certaine proportion de leur sang.

D'autre part, il paraît acquis que les Kymris introduisirent en Gaule le Druidisme, inconnu des Celtes primitifs. Or, puisque le culte et le sacerdoce Druidiques avaient pris une importance considérable, dans le Centre, l'Ouest et le Midi de la Gaule, durant les siècles qui précédèrent l'ère chrétienne, particulièrement en Armorique et dans l'Helvie, il faut bien admettre que des Belges étaient venus dans ces contrées pour les y introduire et les y organiser. L'action religieuse n'a pu aller sans une certaine influence ethnique. Les Gaulois du Nord ont dû fournir à ceux du Midi et de l'Ouest des cadres militaires, politiques et sacerdotaux en certains cas, ce qui ne pouvait avoir lieu sans l'infiltration dans les Cévennes et la Bretagne d'une certaine dose de sang Kymri.

C'est donc à cet afflux primitif, prolongé pendant des siècles, antérieurement à la migration des Volkes et plus encore à l'expatriation des Bretons d'Angleterre, qu'il faudrait attribuer, dans les pays Armoricains comme dans la région des Cévennes et du Plateau Central, l'introduction des grands dolichocéphales isolés parmi la population Celtique, tout au moins pour une partie. On le voit, les analogies se poursuivent jusque dans les détails secondaires.

Digitized by Google

Une autre similitude qui paraît encore plus étonnante, c'est la rareté des types Ibères et Latins dans un pays aussi méridional que l'Ardèche, rareté à peine moins accentuée que dans les départements Armoricains où les Ibères ne pénètrèrent jamais et où Rome n'envoya qu'un nombre infime de colons.

Dans les Cévennes de l'Ardèche, de la Lozère et de la Haute-Loire, le type Ibéro-Latin, qui est celui de la masse de la population dans le Gard et l'Hérault, départements limitrophes, n'est guère plus fréquent qu'à Morlaix ou à Quimper.

Ce paradoxe ethnographique s'explique très simplement par le fait que les Cévennes, comme l'Armorique, pays pauvres, rudes et relativement surpeuplés pour leurs ressources, ont toujours repoussé les immigrants au lieu de les attirer ; en sorte que l'Ardèche ne renferme certainement pas à l'heure présente, en dehors des fonctionnaires de passage, 1.000 personnes nées hors du département sur 350.000. S'il en est ainsi actuellement, à plus forte raison ces territoires devaient-ils peu tenter naguère les habitants des régions fertiles du Languedoc ou de la Provence ; c'est pourquoi la population indigène n'y a guère été plus modifiée qu'en Bretagne par les éléments Latins qui ont exercé ailleurs une influence si appréciable, quoique souvent exagérée par les historiens.

Un autre trait commun aux deux régions, c'est la faiblesse des apports Germaniques qu'elles ont reçus et retenus. Sans doute, cette influence ethnique des divers peuples septentrionaux immigrés du Ve au VIIIe siècle n'est pas nulle en Bretagne et en Vivarais ; on la reconnaît un peu partout, plus ou moins distinctement, chez quelques individus isolés. Mais ils sont fort rares, et nulle part ils ne constituent de groupements locaux, même restreints. C'est un fait singulier, puisque la Bretagne est voisine de la Normandie et a subi longtemps les expéditions des pirates du Nord ou de ses voisins civilisés ; puisque aussi le Languedoc a été la province de France la plus largement colonisée par les Wisigoths. Mais il n'est pas de phénomène ethnographique mieux constaté.

Chose remarquable, dans chacune des deux régions, ces éléments Germaniques si clairsemés semblent avoir été empruntés en majeure partie à la même race, à la race Scandinave. En

Digitized by Google

Bretagne, les quelques gouttes de sang Teutonique existant dans les veines de la population locale ont été fournies par les Normands, ceux des invasions de pirates ou ceux de Normandie ; dans les Cévennes, par les Wisigoths. Or, Normands et Wisigoths appartenaient à la même souche, et ils ont transmis les mêmes caractères physiques à leurs descendants.

Notre examen comparatif ne nous a montré jusqu'ici que des ressemblances. Le seul point où il y ait contraste ethnologique entre Cévennes et Bretagne, consiste dans la présence en Bas-Vivarais de quelques milliers de descendants d'Arabes, qui naturellement n'ont aucun équivalent dans les pays de l'Ouest. Mais ces faibles îlôts Sémitiques n'ont eu aucune influence sur l'ensemble de la population Ardéchoise, et ils demeurent à l'état de curiosité anthropologique sans réelle importance.

La formule ethnique du Vivarais est donc, si l'on néglige ce facteur spécial, presque identique à celle de la Bretagne bretonnante. Toutes deux peuvent se résumer ainsi :

1° Une population Celtique, encadrant quelques éléments Mongoloïdes et quelques éléments Kymris, les uns et les autres sporadiques, et les Mongoloïdes confinés dans les parties les plus reculées de chaque région. Ces groupements à forte majorité de Celtes, occupent, dans les deux contrées, la majeure partie de la superficie totale.

2° Dans les zones plus faciles d'accès ou meilleures comme sol et comme climat, vallée intérieure de l'Ardèche, bords du Rhône, littoral septentrional Armoricain, des groupes Kymris se sont installés, plus ou moins mêlés de Celtes.

3° Les deux pays renferment très peu d'éléments Ibériens primitifs, écartés de la Bretagne par l'éloignement, des montagnes Vivaroises par la rudesse du climat et du sol.

4° Les deux contrées ont reçu également fort peu de sang Latin, et moins encore de sang Germanique. Parmi celui-ci le sang Scandinave prédomine dans les Cévennes comme en Bretagne.

— Ainsi non seulement les éléments composants, Celtes, Mongoloïdes, Kymris, sont exactement les mêmes, mais leur proportion diffère peu, et leur distribution géographique coïncide.

Digitized by Google

Sans les quelques Sarrasins des cantons de Vallon et de Largentière, sans les bourgades semi-Latines de la vallée du Rhône et le petit groupe Ibère des Vans et du Bourg, ce n'est pas similitude qu'il y aurait, c'est identité parfaite.

***

## XVII. Conclusion.

Je terminerai ici cette esquisse déjà trop longue, en exprimant un vœu bien naturel.

Je souhaite qu'elle inspire à quelque savant le désir de venir explorer, avec les méthodes rigoureuses de l'anthropologie et de l'érudition modernes, le champ si riche où je n'ai pu que glaner. Aucune région française, peut-être, ne livrerait à ces investigations une plus riche moisson de faits curieux et instructifs.

P. Gouy.

Digitized by Google

UN DÉFENSEUR DE LA " NOUVELLE-FRANCE "

# FRANÇOIS PICQUET " LE CANADIEN "

(1708-1781)

Suite (1)

***

## III. — *Mgr de Pontbriand à La Présentation. La bannière des Iroquois* (1752).

A la suite de l'heureuse croisière accomplie sur le lac Ontario, le nombre des chefs de famille fixés au bord de l'Oswégatchie monta de quatre-vingt sept à trois cent quatre-vingt-douze dans le deuxième semestre de 1751.

François Picquet apporta tous ses soins à l'installation des nouveaux « domiciliés ». Il dut les aider à se bâtir des cabanes dans l'enceinte réservée aux villages, puis à étendre le « désert », autrement dit à défricher un canton de la forêt en vue des plantations et des semailles prochaines. La subsistance de la petite colonie était d'ailleurs assurée, tant la contrée offrait de resssources non seulement à la culture, mais à la pêche et à la chasse. Le poisson pullulait dans les eaux claires de l'Oswégatchie et du Saint-Laurent. Giboyeuses

(1) Voir le numéro de février.



Digitized by Google

à souhait étaient les vastes forêts de leurs rives : « tourdes » (1) et tourterelles dont le plumage se fait de juin à septembre, merles et pluviers de l'automne, « bons comme des grives », perdrix, sarcelles, outardes, oies et canards y foisonnaient ; le gibier de poil, le chevreuil en particulier, n'y était point rare (2).

Réduit comme tous les Canadiens de situation modeste à ce que l'on appelait la « ration du roi », assez maigre pitance de deux livres de pain et d'une demi-livre de lard par jour (3), le supérieur de La Présentation était médiocrement soucieux de sa « cuisine ». Par bonheur ses Indiens, pêcheurs et chasseurs émérites pour la plupart, amélioraient fréquemment son ordinaire : « Nous ne doutons point, mon Père, — lui disaient-ils un jour qu'ils lui avaient apporté un quartier de chevreuil et une perdrix (4), — qu'il ne se fasse de mauvais raisonnements dans ton estomac de ce que tu n'as que du lard à manger. Voici de quoi raccommoder tes affaires. » D'autres fois, les sauvages lui apportaient du poisson : saumons, truites, esturgeons, d'une chair savoureuse et d'une taille énorme (5). On comprend qu'avec de semblables aubaines, le missionnaire pût recevoir à sa table les Français qui s'arrêtaient à La Présentation, en descendant ou en remontant le fleuve, et même « traiter les généraux dans l'occasion ».

Pour lui, sa frugalité était en harmonie avec son habituel désintéressement. Comme le remarque très justement Lalande, depuis qu'il avait quitté le Lac des Deux-Montagnes, « il ne recevait ni appointements ni gratifications ». La pension,

(1) « Espèce de pigeon » *Journal* de Malartic, p. 60.

(2) Cf. lettre du capitaine Duchat, 15 juillet 1756. Casgrain, *op. cit.*, t. II, p. 465.

(3) Le lard et les pois composaient le menu ordinaire des troupes. Cf. Lettre de Desandrouins dans l'abbé Gabriel, *op. cit.*, p. 28.

(4) « A le bien prendre c'est une gélinotte », écrit le capitaine Duchat, « grosse comme une petite poule, qui se perche attroupée sur les arbres et se laisse tuer les unes après les autres sans branler ». On conservait les perdrix gelées, comme on le fait encore aujourd'hui. V. Malartic, *Journal*, p. 42 et H. de Lamothe, *Excursion au Canada et à la Rivière Rouge* (*Tour du monde*, 1875).

(5) Lalande parle de « truites de quatre-vingt livres » (!). V. Malartic, *Journal*, p. 22. et *passim*.

Digitized by Google

depuis si longtemps promise, ne lui avait pas encore été accordée. Il ne touchait même plus les modestes rentes de son patrimoine, car ses vieux parents, mécontents de le savoir si loin du foyer familial, refusaient de les lui servir. Bref, pour revenir à l'expression de son ami et biographe, « il ne se soutenait que par son industrie et par son crédit ».

Il est vrai que son « industrie » se révélait chaque jour plus ingénieuse et que son « crédit » allait sans cesse en grandissant. Il était d'ailleurs à la veille d'obtenir du gouvernement colonial une concession de terrain sur les bords de l'Oswégatchie.

Le 10 octobre 1751, le marquis de la Jonquière et l'intendant Bigot lui concédaient effectivement, sous bénéfice de la confirmation royale, un terrain « d'un arpent et demy de front sur le bord de la rivière de La Présentation, savoir trois quarts d'arpent de chaque côté d'un moulin à scie, que ledit abbé Picquet avait déjà fait construire sur le bord de la rivière, dans la vue de contribuer à l'établissement de la mission, sur un arpent et demy de profondeur. »

Le brevet, signé par le roi à Compiègne, le 3 juillet de l'année suivante (1), fut délivré sous les clauses et réserves habituelles : le concessionnaire et ses héritiers ou ayant droits devaient jouir à perpétuité du terrain relâché, sans avoir à payer finance ou indemnité au Roi ni à ses successeurs ; ils étaient tenus seulement de porter « foy et hommage au château Saint-Louis de Québec », — résidence ordinaire du gouverneur de la Nouvelle-France (2), — et de payer chaque année une rente de « cinq sols et six deniers de cens (3), le 1er octobre, jour et fête de saint Remi ». Les charges stipulées sont celles qu'on rencontre dans tous les actes de même nature (4) :

(1) *Archives du min. des colonies ;* brevet de ratification et concession en faveur du sieur abbé Picquet (vol. 95, fos 37 et suiv.). L'original porte les signatures de Louis XV et du ministre secrétaire d'Etat à ses commandements et finances, Machault d'Arnouville.

(2) Sur le château Saint-Louis, dont la masse sévère et imposante dominait le cap, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le château Frontenac, v. E. Gagnon, *Le fort et le château Saint-Louis de Québec* (Québec, Léger-Brousseau, 1895).

(3) « Le dit cens portant profit de lods et ventes, saisies et amendes, conformément à la coutume de Paris, suivie audit pays. »

(4) Cf. par exemple aux *Arch. du Greffe de Villemarie*, les concessions

Digitized by Google

obligation de conserver les bois de chêne, « propres pour la construction des vaisseaux de S. M. » ; de donner avis des découvertes de « mines, minières ou minéraux » ; de mettre le sol en valeur ; de conserver les passages « nécessaires pour l'utilité publique » ; de laisser les graves « libres aux pêcheurs » ; enfin, la clause de reprise éventuelle du terrain et de l'utilisation des bois pour le service de l'Etat. C'est l'ancien formulaire, à peine agrémenté d'une nouvelle interdiction, celle de vendre, céder, donner ou transporter la concession « à aucunes gens de main-morte » (1).

Tel qu'il est, cet acte portant une concession au titre personnel, accordée à un ecclésiastique, membre de la Société de Saint-Sulpice, n'en constitue pas moins une pièce intéressante. Il eut pour principal résultat de mettre notre compatriote en possession régulière du « moulin à scie », qu'il avait fait construire à beaux deniers comptants. Peut-être espérait-il tirer de cette exploitation les ressources qui lui faisaient défaut de plus en plus.

Par ailleurs il n'est pas sans intérêt de noter que la concession fut signée par le marquis de la Jonquière (2), à la veille du jour où lui-même sollicitait son retour en France. Ce fut donc comme une dernière marque de satisfaction donnée par le vieux gouverneur au vaillant pionnier, à l'apôtre qui méritait si largement son estime. Le jour même, — 19 octobre 1751, — où il présentait au ministre de la marine sa demande de

des fiefs Carion et Morel, 7 et 8 décembre 1671. Sur le régime seigneurial au Canada, v. W. B. Munro : *The seignorial system in Canada* (Londres, Longmans, 1907).

(1) Machault avait promulgué en 1749, le célèbre édit dont le but était de limiter l'accroissement des biens de mainmorte et qui souleva contre son auteur les protestations du clergé.

(2) C'était un système chez ce dernier de concéder des terres : en octobre 1750, Mlle de Ramsay obtenait en fief une bande de terrain de six lieues carrées le long de la rivière au Sable, et, le 30 du même mois, le capitaine de Bonne et le chevalier de Répentigny, celle d'une terre de semblable contenance au Sault Sainte-Marie. D'autres concessions furent encore accordées sous l'administration du marquis et de ses successeurs ; la dernière est de 1754. Les historiens du Canada, qui les ont blâmées, ont oublié que c'était pourtant un bon moyen de fixer une population honnête dans la colonie.

Digitized by Google

rappel, de la Jonquière prenait encore la peine de rendre hommage à l'abbé Picquet.

Revenant, en effet, sur les rapports que le gouverneur et l'intendant lui avaient adressés le 8 et le 9 octobre, Rouillé écrivait quelques mois plus tard : « Par le compte que ces Messieurs m'ont rendu du fort et des autres ouvrages qui ont été faits à la Présentation, il paraît que la dépense n'en a monté qu'à la somme de 13.343 livres 2 sols 6 deniers. Mais tous ces ouvrages ne paraissent pas estre d'une grande conséquence (1). Et ces MM. me mandent même que le fort n'a pas été placé dans l'endroit le plus avantageux. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de croire que ces ouvrages sont suffisants, et qu'il ne devra pas mesme estre question d'y en faire d'autres qu'autant que le poste fera de certains progrès. Et il faudra alors bien examiner, s'il ne conviendra pas de placer le fort ailleurs.

« Au surplus, les nouveaux témoignages que MM. de la Jonquière et Bigot m'ont rendus des soins que le sieur abbé Picquet continue de se donner pour le bien de la colonie, et spécialement pour tout ce qui a rapport à l'établissement de ce poste, doivent me faire penser qu'il aura le succès et qu'il produira les avantages qu'on en a espérés... » (2).

A les bien peser, les termes de cette dépêche, élogieuse en somme, ne laissent pas que de paraître singuliers. Certes, on n'y saurait trouver un écho, même affaibli, des critiques malveillantes que d'aucuns adressaient encore à l'œuvre et à la per-

(1) Une pièce officielle de 1755 (*Arch. du min. de la Guerre, dépôt de la Guerre*, vol. 3.405, f° 106) dit au sujet des forts du Canada : « La plupart ne valent rien, quoiqu'ils aient beaucoup coûté au Roi. » L'ingénieur Desandrouins déclare aussi brutalement : « La plupart de ces forts n'avaient pas le sens commun. » Dans une dépêche du 26 août 1756, Bougainville écrit à Lévis, à propos de ce fort Saint-Jean que le P. de Bonnécamps comparait au fort provisoire de La Présentation : « Le fort Saint-Jean, placé sur la rivière de Sorel, est une enceinte carrée à quatre bastions. Bâti en pieux, il est fort mal fait, *quoi qu'il ait coûté quatre-vingt-seize mille francs.* » V. aussi les lettres de Montcalm, en particulier celle du 12 août 1759 à M. Le Normand, où le général signale une fois de plus les « voleries » des ingénieurs dans travaux de fortification.

(2) *Arch. du min. des Colonies* (Série B, vol. 25, f° 36). La lettre, datée de Compiègne, le 3 juillet 1752, est adressée à Duquesne et à Bigot ; elle accompagnait le brevet de concession.

Digitized by Google

sonne du missionnaire. Mais ne semble-t-il pas que le ministre soit avant tout préoccupé de se dérober poliment à des demandes de subsides, formulées sans doute par François Picquet?

Celui-ci ne devait pas se tenir pour battu. Loin d'estimer que les ouvrages de La Présentation étaient « suffisants », et qu'il ne pouvait être question d'en établir d'autres avant que le poste n'eût fait certains progrès, il pensait au contraire qu'il fallait mettre à profit un temps trop précieux, pour nous « armer jusqu'aux dents », c'est-à-dire compléter l'appareil défensif de nos postes, développer leur outillage militaire, renforcer leurs garnisons, toujours en prévision de la guerre inévitable.

Aussi bien, la mission ne voyait-elle pas s'ouvrir devant elle les plus belles perspectives? Sa situation présente répondait de son avenir : elle était en pleine prospérité et le succès, qui couronnait déjà les efforts de son fondateur et de ses auxiliaires, dépassait véritablement toute attente. Etait-ce donc le moment de planter en terre comme une borne la Croix, qui, de pair avec le Drapeau, gagnait sans cesse sur les pays sauvages?

Le 2 février 1752, notre ardent compatriote exposait précisément ses espérances au gouverneur et à l'intendant : « C'est un grand miracle, — déclarait-il avec son habituelle franchise, — que malgré l'envie, les contradictions, l'opposition presque générale des villages indigènes, j'aie formé en moins de trois ans une des plus florissantes missions du Canada. Je me trouve donc dans l'occasion de pouvoir étendre l'empire de Jésus-Christ et du Roi, mes bons maîtres, jusqu'aux extrémités de ce Nouveau-Monde et de plus faire, avec quelques secours que vous me procurerez, que l'Angleterre et la France ne pourraient faire avec plusieurs millions et toutes leurs troupes » (1).

Même entendue dans le sens précis que lui donnait l'apôtre des Iroquois, à une époque où le Nouveau-Monde avait pour limite occidentale la ligne indécise des Montagnes Rocheuses,

(1) Lettre citée par Parkman. *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 417.

Digitized by Google

vaguement apparues dans la pourpre du soir aux yeux du plus hardi de nos explorateurs (1), cette déclaration risque encore de sembler quelque peu chimérique. Illusion peut-être, mais illusion généreuse ! Il reste d'ailleurs qu'il y avait beaucoup à faire pour l'exaltation de la foi chrétienne et la grandeur de la France; que François Picquet le comprenait à merveille, et qu'à tout prendre, personne n'était plus capable que lui de faire beaucoup, s'il eût été soutenu dans ses efforts. On pouvait ne point partager ses espérances ; il était impossible de ne pas s'incliner devant sa foi indomptable et son infatigable activité.

* * *

Tout en s'occupant avec sollicitude de l'installation et de la subsistance de ses administrés, anciens ou nouveaux, le missionnaire ne négligeait rien pour leur assurer le bienfait de l'éducation chrétienne. Tour à tour catéchiste, maître d'école, « chef d'orchestre », — ce mot plaisant convenait à son humeur joviale, — il s'efforçait de les amener par un enseignement familier, par des chants, par des homélies, pleines de doctrines et riches de poétiques images, à solliciter d'eux-mêmes l'honneur d'être admis à la communion de la « prière française ». « Il en baptisait un grand nombre », constate Lalande.

Au printemps de 1752, Mgr de Pontbriand voulut s'assurer par lui-même des progrès de la mission. Il y arriva le 25 mai, dans la semaine qui suivit la mort du marquis de la Jonquière (2).

L'évêque était accompagné de son secrétaire, le chanoine

(1) Sur Varenne de la Vérandrye, v. p. 41.

(2) La fin du gouverneur fut hâtée par les chagrins que lui causèrent certaines affaires, en particulier ses démêlés avec le P. Tournois. Il mourut à Québec, le 17 mai, et fut enterré dans l'église des Récollets, aux côtés de ses prédécesseurs, Frontenac et Vaudreuil. Le gouverneur de Montréal, Charles Lemoyne, baron de Longueil, d'une maison anoblie au Canada et fort accréditée parmi les Cinq-Nations, prit le commandement de la colonie au bénéfice de l'âge, en attendant que le roi pourvût au remplacement de la Jonquière.

Digitized by Google

Briand, son futur successeur sur le siège de Québec, de M. Normant du Faradon, vicaire général et supérieur du séminaire de Villemarie, de deux autres Sulpiciens, MM. Guen et de Montgolfier (1), enfin, de quelques officiers (2), dont le chevalier de la Corne Saint-Luc et l'interprète de la Chauvignerie (3).

Tous reçurent à La Présentation l'accueil le plus empressé de la part des Indiens, comme de la part des Français qui s'y trouvaient. A cette époque, Boucher de la Périère commandait le fort, où tenaient garnison le lieutenant le Borgne, le chirurgien Charles Cottin, le garde-magasin La Force (4).

L'évêque se déclara très satisfait de l'état de la jeune mission. Il consacra les cinq journées que dura son séjour à instruire les sauvages et à leur administrer les sacrements. Ses assistants firent de même, et le *Registre de La Présentation* constate que, « du matin au soir, tous se tenaient à la besogne », besogne vraiment digne de ces âmes apostoliques. De ses propres mains, Mgr de Pontbriand bénit plusieurs mariages, conféra le baptême à cent vingt Iroquois, auxquels il donna ensuite la confirmation.

(1) A l'exception de ce dernier, — un quasi compatriote de François Picquet, — tous ces ecclésiastiques étaient bretons. — Sur l'abbé Briand, v. Mgr Têtu, *Les Evêques de Québec*.

(2) Etait-ce la première visite de Mgr de Pontbriand à La Présentation? Lalande a écrit : « M. l'évêque de Québec, voulant être témoin et s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontait de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques officiers, des interprètes du Roi, des prêtres des autres missions, de plusieurs autres prêtres, et passa dix jours à examiner et à faire examiner les catéchumènes ; il en baptisa lui-même cent trente-deux, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le Ciel des progrès de la religion parmi ces infidèles. » Lalande, admirablement renseigné d'ordinaire, a dû se tromper sur la date de cette visite. Nous devons communication du *Registre de La Présentation*, ainsi que de ceux du Lac des Deux-Montagnes à l'extrême obligeance de M. l'abbé Dupaigne, de Montréal. Le premier de ces documents donne la liste des sauvages baptisés, confirmés et mariés soit par l'évêque, soit par ses assistants, du 25 au 29 mai.

(3) Le chevalier de la Corne est bien connu, car il s'est illustré par de brillants faits d'armes. Nous le retrouverons à La Présentation en 1759. De la Chauvignerie devint plus tard commandant du fort Machault et fut impliqué dans le procès de 1763.

(4) D'après le *Registre de La Présentation* (25 et 28 mai 1752).

Digitized by Google

Avant de quitter la mission pour se rendre au lac des Deux-Montagnes, le prélat consigna sur le *Registre* la déclaration suivante : « Nous avons désigné comme titulaire de l'église la Sainte-Trinité, parce que ce fut le jour de cette fête que M. Picquet dit sa première messe, sous une tente, et que c'est ce jour-là que nous avons fini notre visite, et baptisé et confirmé ceux qui n'avaient pu l'être les jours précédents. Fait et arrêté le même jour, 29 du mois de may 1752 (1). »

Par bonheur, nous avons mieux que cette note brève pour fixer le souvenir du passage de Mgr. de Pontbriand au bord de l'Oswégatchie. Il subsiste en effet une bannière, pieusement conservée jusqu'à nous comme une relique d'un autre âge. De soie blanche, brodée d'or, elle est l'ouvrage des Dames de la Congrégation (2). L'évêque la bénit solennellement, le 29 mai, en présence du clergé, de toute la garnison sous les armes et des représentants des tribus iroquoises.

Primitivement, cet étendard était destiné à figurer à toutes les grandes fêtes de l'Église, exposé sur l'autel de la mission. Mais, sous ses plis, François Picquet se flattait de conduire un jour au combat les guerriers des Cinq-Nations, tous confondus dans un même amour pour la France. Son espoir ne fut pas déçu. La glorieuse bannière a flotté sur presque tous les champs de bataille du Canada. Aujourd'hui elle repose, sous la garde de Messieurs de Saint-Sulpice, dans le trésor de l'église d'Oka (3). La soie en est fanée ; sa dorure a passé ; la fumée de la poudre et les soleils d'autrefois l'ont brunie. Mais, telle qu'elle est, cette épave, échappée au grand naufrage, n'en est pas moins vénérable. Elle est de la part

(1) Signé : H.-M., évêque de Québec. — L'évêque était au Lac, le 11 juin.

(2) Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame se dévouaient à l'éducation des petites sauvagesses. Elles méritaient bien qu'on appliquât à leur œuvre le mot de Colbert : « Il n'y a point d'aumône ni de charité plus recommandable que celle-là. »

(3) En 1899, sur la demande du Comité des fêtes d'Ogdensburg, elle revint pour quelques heures au bord de l'Oswégatchie. Là, elle fut exposée au sommet d'une estrade décorée de draperies et de feuillage, le jour de l'inauguration du monument de La Présentation. Comme la bannière de notre Jeanne, elle s'était trouvée « à la peine », c'était justice qu'elle fût « à l'honneur ».

Digitized by Google

des vrais Canadiens, l'objet d'un culte analogue à celui dont ils entourent le drapeau de Carillon, étoilé par les balles (1).

Symbole de l'alliance renouvelée entre les Cantons et notre pays, la « bannière des Iroquois » — ainsi qu'on l'appelle — porte, d'un côté, les armes du prélat consécrateur, avec une inscription latine commémorative de son séjour à La Présentation (2). Sur l'autre face, parmi de nombreux motifs d'ornementation qu'entoure une épaisse guirlande de feuillage, se détachent, à côté d'écussons semés de fleurs de lys d'or, les *otems* ou blasons des trois principaux clans iroquois.

La Tortue, l'Ours et le Loup étaient en effet les armes parlantes des trois plus considérables parmi les huit groupements qui réunissaient dans une solidarité plus intime et plus forte les Iriquois, sans distinction de canton. Faisaient partie d'un même clan tous ceux qui se reconnaissaient un commun ancêtre (3). Les clans étaient hiérarchisés, l'In-

(1) Le drapeau, arboré par les milices canadiennes à Carillon, fut rapporté du champ de bataille, noirci de poudre et troué par les balles. Suspendu aux voûtes de l'église des Récollets de Québec, il échappa presque miraculeusement à l'incendie de ce sanctuaire en 1796. Depuis, cette précieuse relique est conservée avec un soin jaloux : elle était naguère la propriété d'un avocat de Québec. Dans les solennités publiques, quand les Canadiens veulent rappeler les exploits de leurs pères, ils promènent en triomphe le drapeau de Carillon. Les poètes Octave Crémazie (Québec, 1827 — Le Havre, 1877) et Louis Fréchette lui ont consacré de beaux poèmes.

(2) « Deo Optimo Maximo, ad perpetuam rei memoriam, anno MDCCLII, die maii XXIX, summo Pontifice Benedicto XIV, Rege Ludovico XV, prorege D. de Longueil, supremo senatore DD. Bigot, commissario DD. Varin ; præsentibus D. Normant, vicario generali et superiore Seminarii Montis Regalis, DD. Briand, canonico Quebecensi, Montgolfier, Guen, Picquet, primo missionis hujus prædicatore, supradicti seminarii presbyteris ; D. de la Periere, gubernatore ; auspice Deipara, ad majorem Dei gloriam, Henricus Maria Dubreuil de Pontbriand, VI episcopus Quebecensis, centum viginti ex Quinque Nationibus, vulgo Iroquois, baptizavit, chrismate salutis confirmavit ; in cujus testimonium apposuit sigillum, deditque hoc vexillum unionis Gallos inter et Nationes solemnioribus festis Ecclesiæ exponendum. Nomine regis testis D. eques de la Corne, interpres D. de la Chauvignerie. »

(3) Cet ancêtre commun était un animal. Voici dans l'ordre de leur importance les *otems* des huit clans : la Tortue, l'Ours, le Loup, le Castor, le Cerf, la Bécasse ou petit Pluvier, le Héron ou grand Pluvier, le Faucon.

Digitized by Google

dien s'enivrant d'un mépris superbe, pour quiconque n'était pas de son sang. Aussi le sauvage de la « Tortue » regardait-il le « Cerf » avec dédain et celui-ci laissait voir son dégoût en parlant du « Héron ». A l'intérieur d'un même clan, régnait au contraire une réelle harmonie. Rares étaient les disputes, car ces orgueilleux, d'une susceptibilité extrême, avaient ordinairement cette délicatesse de respecter l'orgueil de leurs frères.

Certes, en faisant broder l'image des génies tutélaires des plus nobles familles iroquoises, le missionnaire n'entendait pas glorifier une coutume païenne. Mais connaissant l'esprit de patriotisme exclusif qui animait les Peaux-Rouges à l'égard de leur clan, leur orgueil d'appartenir à une tribu redoutée, de temps immémorial en possession d'un *otem*, il crut pouvoir transformer un emblème de défiance et de haine contre l'étranger en un signe de ralliement et d'union. Du même coup il exaltait l'esprit de solidarité de ses sauvages, la saine fierté qui les faisaient tenir à la noblesse de leur nom et à leur parenté, autant qu'un Lord d'Ecosse ou un Grand d'Espagne. De nos jours, les survivants des peuplades indiennes, démoralisés par les humiliations de la défaite, de la persécution et des exils successifs, déshonorés par la dégradation qu'imposent l'abus des jeux de hasard, l'ivrognerie et la mendicité, n'ont plus qu'un médiocre souci de leur dignité présente et de leur avenir. Mais il n'en était pas de même au milieu de l'avant-dernier siècle, alors qu'ils conservaient encore la fierté et l'espoir.

Eviter avec soin tout ce qui peut froisser les susceptibilités des indigènes, respecter leurs usages et leurs mœurs, s'efforcer en un mot de les élever à la civilisation, mais en évitant de rompre brusquement avec leurs traditions séculaires, tel doit être, dans ses grandes lignes, le programme de tout véritable colonisateur. A ce compte, n'est-il pas curieux de constater que les Français, en général moins durement égoïstes que les Anglais, d'une cordialité plus expansive et d'une politesse plus accueillante, pratiquèrent bien avant leurs émules l'art de coloniser avec succès, en se faisant aimer?

A ce point de vue, François Picquet était incomparable.

Digitized by Google

Nul n'eut jamais plus que lui la préoccupation de conserver, dans les coutumes, et jusque dans les goûts des Indiens avec lesquels il fut en rapport, tout ce qui lui parut raisonnable et sain.

S'inspirant de leurs institutions, il organisa dans sa mission un conseil de douze sénateurs (1), les *Mugwump*, — un mot qui signifie les « prudents vieillards ». (2) Ce conseil était analogue à celui des *Sachem*, — les anciens des plus nobles familles, — qui formait, au sein de chaque « nation » iroquoise, une sorte de Parlement idéal. On sait que dans les circonstances critiques, par exemple quand la sécurité de la confédération se trouvait compromise, les *Sachem* des Cinq-Cantons se réunissaient en un Conseil unique. Dans cette assemblée suprême chacun des Conseils inférieurs, c'est-à-dire celui des Chefs, distingués non plus par leur naissance ou leur âge, mais par leur bravoure, ceux des Vieillards, des Jeunes gens et des Femmes, — car les « squaw » elles-mêmes avaient « part au gouvernement » chez ces féministes de la Forêt vierge (3), — exerçait son influence et faisait valoir son opinion : les discours de tous les orateurs étaient écoutés avec la même religieuse attention.

Cette constitution — le mot n'est pas trop ambitieux — semblait au P. Lafiteau un chef-d'œuvre de raison (4). Elle

(1) Ce renseignement fourni par Lalande, se trouve confirmé par le *Registre de La Présentation*. Un acte du 27 avril 1760 prouve la survivance de cette institution originale jusqu'à la fin de la domination française.

(2) Aux Etats-Unis on désigne aujourd'hui par ce nom le parti politique qui soutient la nécessité de réformer les services publics en soustrayant la nomination des titulaires à l'influence des hommes politiques.

(3) « Les dames des Iroquois, qui ont toujours part chez eux au gouvernement... ». Lettre de Montcalm à sa mère la marquise de Saint-Véran, 15 juin 1756.

(4) Lafiteau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (Paris, 1723, in-4°). L'abbé Picquet reconnaissait l'autorité du célèbre jésuite, comme le prouve cette note de Lalande : « J'aurais bien voulu trouver dans ses papiers des mémoires sur les mœurs des habitants du Canada ; mais j'ai ouï dire à M. Picquet que cet article était assez bien traité dans l'ouvrage du P. Lafiteau, qui avait habité pendant cinq ans au Sault Saint-Louis. » — On peut con-

Digitized by Google

faisait aussi l'admiration de notre compatriote. D'esprit très libéral, celui-ci était convaincu que la puissance des Cantons reposait moins sur le nombre et la valeur de leurs guerriers que sur leur régime politique. Individuellement indomptables, les Iroquois étaient capables de se plier à une telle discipline que, pour les décisions de leurs conseils, l'unanimité était nécessaire et s'obtenait presque toujours.

En même temps qu'il organisait sa petite république sur le modèle de la confédération iroquoise, François Picquet s'efforçait d'autre part de la rattacher par des liens solides au gouvernement de la colonie, émanation du pouvoir central. Dans ce dessein, il choisit « les plus accrédités chez les Cinq-Nations » pour les conduire à Montréal. Là, ils prêtèrent serment solennel de fidélité à « leur Père », le Roi de France, entre les mains du nouveau gouverneur, le marquis Duquesne. Cette démarche provoqua, dit Lalande, l'admiration de toute la colonie « où personne n'aurait osé espérer un pareil événement. » On était au mois d'août de 1752.

Le capitaine de vaisseau, Duquesne, sieur de Menneville, de la maison du célèbre amiral qui bombarda Gênes et Alger, avait débarqué à Québec un mois auparavant. Sa nomination au poste de gouverneur avait quelque peu déçu les Canadiens qui s'attendaient à ce que Louis XV désignât l'un d'entre eux, le marquis de Vaudreuil, alors gouverneur de la Louisiane. Non seulement ce dernier avait fait solliciter à la cour, mais de la Jonquière l'avait proposé à l'agrément royal.

Assez bel homme, Duquesne avait du bon sens, et même de l'esprit ; mais son humeur hautaine, son abord plutôt froid ne contribuèrent pas à le rendre sympathique à ses administrés. A la longue, il s'en fit appécier, car il possédait des qualités sérieuses : la décision, la fermeté, l'amour de la justice. Soldat dans l'âme, il avait le goût de l'uniforme, le culte de la discipline et — ce qui valait mieux encore — le génie de l'organisation (1). C'était un chef : il se connaissait en hommes

sulter aussi sur la question : Nicolas Perrot, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religions des sauvages de l'Amérique septentrionale* (Paris, 1864, in-8°).

(1) On trouve dans sa correspondance, conservée aux *Arch. du*

Digitized by Google

et savait les utiliser pour le plus grand bien du pays (1). A ce point de vue, il ressemblait au comte de la Galissonnière. Comme l'ancien commandant-général, il sut apprécier suivant son mérite le fondateur de La Présentation.

Celui-ci vit le gouverneur pour la seconde fois au printemps de l'année 1753. Le *Journal* de Conrad Weiser (2) relate en effet qu'après avoir converti une centaine d'habitants d'Onondaga, — la capitale de la confédération iroquoise, dont les cabanes s'alignaient au bord des flots bleus du lac des Onnontagués (3), — notre compatriote voulut frapper, par une cérémonie extraordinaire, l'imagination de ces nouveaux chrétiens. Il leur fit revêtir de somptueux habits, brodés d'argent, galonnés d'or; descendit avec eux à Montréal et les présenta en audience solennelle au marquis Duquesne. Le gouverneur les accueillit avec la considération la plus flatteuse, subit avec courage les très copieux discours de leurs « orateurs » et ne

*min. de la Marine*, (*Canada, corresp. des gouverneurs*) des détails bien singuliers sur l'indiscipline des troupes au Canada. V. notamment ses lettres du 27 août ( à Marin, commandant le détachement de la Belle Rivière), et celles du 26 et 30 octobre 1753. — D'après les *Mém. sur les aff. du Cauada* (p. 29) : « Il commença son gouvernement par une revue générale des troupes et des milices et donna des ordres pour la discipline des uns et des autres. Il contraignit tout le monde à servir. Il mit les milices sur un pied respectable, forma d'elles une compagnie de canonniers, les fit exercer et forma des bourgeois des villes de Québec et de Montréal deux compagnies auxquelles il donna un uniforme, et mit à leur tête la noblesse qui ne servait point. Enfin, il fit apercevoir qu'il étoit fait pour commander. »

(1) « Il étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, bien fait et avoit de l'esprit ; il étoit fier et hautain et ne souffroit pas qu'on manquât impunément à ses ordres ; sa fierté cédoit néanmoins au sexe, dont il se fit aimer, mais on ne s'est pas aperçu que l'amour lui eût fait faire des fautes considérables. Comme il avoit peu de bien, il chercha à s'en procurer mais ce ne fut jamais par des voies criantes. Son mérite ne fut connu et on ne le regretta que lorsque son successeur eut fait assez de de fautes pour faire dire que, si le marquis Duquesne eût commandé, on eût réussi. » *Mém. sur les aff. du Canada* (p. 29 et 57). V. aussi Jal, *Abraham Duquesne* (Paris, 1873), t. II, p. 515.

(2) Cité par Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 66.

(3) Le lac Onontaga ou Onondasa, aujourd'hui Ganandaigua, à une cinquantaine de kilomètres S.-E. de Rochester. La petite ville de Ganandaigua est située au nord du lac sur la rivière du même nom, un sous-affluent de la rivière Seneca.

Digitized by Google

manqua pas de leur faire prêter serment de fidélité à *Onnontio-Goâ* avant de les renvoyer dans leur village, chargés de toute sorte de présents.

Est-ce le succès obtenu par l' « apôtre des Iroquois » auprès des Indiens d'Onondaga qui lui valut cette appréciation, aussi flatteuse que peu sympathique, d'une gazette anglaise : « Le Jésuite de l'Ouest a détaché de nous toutes les nations et les a mises dans l'intérêt des Français »? Ces lignes tombèrent sous les yeux du comte de la Galissonnière, qui se trouvait à Londres où la fameuse « Commission des limites » s'épuisait en conférences inutiles. « Ils vous appellent le jésuite de l'Ouest », — écrivit-il plaisamment à l'abbé Picquet, en lui envoyant la coupure du journal, — « sans doute parce qu'ils n'ont encore vu ni votre rabat ni les boutons de votre soutane ». Lalande, qui nous rapporte cette anecdote, l'accompagne de ce commentaire : ils le nommaient ainsi , « pour parler sérieusement, parce que le zèle des Jésuites, si connu dans le Nouveau-Monde, faisait croire qu'un si grand missionnaire ne pouvait être qu'un Jésuite ». Voilà, certes, une réflexion assez piquante sous la plume d'un « philosophe », écrivant à peine vingt ans après la suppression de l'ordre de Saint-Ignace.

La boutade de la Galissonnière s'entendait assez d'elle-même. L'illustre marin avait pu se rendre compte, pendant son séjour au Canada, des sentiments que l'ancien missionnaire du Lac inspirait à nos adversaires. Ce n'était pas seulement de la haine, mais une sorte de terreur superstitieuse. « Il y en avait qui le représentaient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglais et des avantages que la France remportait sur eux. Quelques-uns même insinuaient qu'il avait en lui quelque chose de surnaturel. Les Anglais se croyaient perdus lorsqu'il était à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de sauvages aguerris qui le suivaient toujours. Ils ne parlaient que de *Picquet et de son bonheur :* c'était même un proverbe qui avait cours dans la colonie » (1).

De ces bruits exagérés ou ridicules que les Indiens, artistes en légendes, étaient les premiers à mettre en circu-

(1) Lalande.

Digitized by Google

lation, un fait certain se dégage : tout en poursuivant avec opiniâtreté l'œuvre pacifique de l'établissement de sa mission, notre compatriote ne perdait pas de vue les intérêts généraux de la Nouvelle-France.

Sans que nous fussions en état de guerre déclarée avec les colons britanniques et leurs auxiliaires indigènes, nous nous rencontrions avec eux dans des escarmouches continuelles, qui ne se produisaient pas toujours sur la lisière de nos possessions. Une telle situation ne pouvait manquer d'émouvoir le patriotisme de François Picquet.

D'accord, en apparence, sur la lettre du fallacieux traité d'Aix-la-Chapelle, les gouvernements de Londres et de Paris avaient signifié à leurs agents en Amérique d'éviter tout sujet de conflit, de ne rien changer au « statu quo » et, par conséquent, de ne faire aucune fortification nouvelle : on devait attendre avec sagesse la décision de la « Commission des Limites ».

Une telle convention était excellente en soi ; il lui manquait seulement d'être praticable. Autant aurait valu construire une digue pour barrer le cours du Saint-Laurent ! Le règlement laborieux du sort des prisonniers de guerre ; les traités particuliers, conclus par les Anglais ou par nous avec les nations sauvages; l'affaire toujours pendante des clauses de la paix d'Utrecht, fournissaient de trop nombreux prétextes à querelle. De fait, la trêve, imposée en 1748, fut violée sans vergogne, et dès le premier jour.

Les Anglais ne négligèrent rien pour forcer l'entrée des territoires qu'ils convoitaient. En Acadie, ils n'épargnèrent aucune vexation aux habitants ; ils commirent même des actes d'hostilité véritable, enlevant nos missionnaires, capturant les goélettes qui naviguaient entre l'Ile Royale et l'Ile Saint-Jean, établissant des ouvrages à Beaubassin, sur un point pour le moins sujet à litige (1). De la Jonquière répondit à ces coups d'audace par des mesures énergiques : Boishébert, commandant du fort Saint-Jean, reçut l'ordre de re-

(1) V. les lettres de la Jonquière du 20 septembre et du 9 octobre 1749 (*Arch. du min. de la Marine ; Dossier La Jonquière*).

Digitized by Google

construire l'ancien fort Ménacoche, et Saint-Ours, d'élever ceux de la Pointe de Beauséjour et de la Rivière des Gaspareaux (1). Le 3 novembre 1751, le gouverneur écrivait au ministre de la marine : « Les Anglois se sont bien fortifiés. Ils ne discontinuent pas leurs travaux ; ce qui m'autorise de plein droit à faire sur les frontières, dans les quartiers où M. de la Galissonnière et moi avons établi des postes, les fortifications qui peuvent être nécessaires pour en assurer la défense... » Il ajoutait : « Les Anglois se donnent beaucoup de mouvement du côté de l'Acadie. Ce sont des preuves sensibles qu'ils n'ont point usé des ménagements que la cour de Londres assure leur avoir prescrit (2). »

Dans une lettre, adressée au lieutenant-gouverneur de Massachusetts le 7 mars 1750, le marquis se plaignait déjà avec amertume de la duplicité de nos adversaires. : « Les Anglois cherchent à débaucher les Indiens et à leur inspirer des sentiments de haine contre les François... J'ai en ma possession des preuves de ce que j'avance : je puis vous donner une copie du message envoyé par les Anglois de Chouaguen à toutes les nations. Prenant occasion de l'abondance qu'ils procurent [par leur commerce], ils n'hésitent pas à exhorter vivement les Indiens à faire usage du casse-tête, que je leur ai donné, contre moi et contre les François (3).... » Les excitations britanniques n'étaient que trop réelles. « Les nations sauvages me donnent bien de la tablature, — avouait le gouverneur à sa femme, quelques mois plus tard, — les Anglois faisant tout ce qu'ils peuvent pour les débaucher et les attirer à eux, ce qui nous occasionne de petites guerres avec les sauvages et les Anglois... Ceux-ci prétendent que la plupart des terres de ce gouvernement leur appartiennent, ce qui nous oblige à de grands mouvements pour conserver nos frontières (4). »

En 1751, la fermentation augmentant d'une manière inquié-

(1) Lettre à Cornwallis, gouverneur de l'Acadie, 2 avril, et Rapport au ministre, 1er mai 1750. *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, lettre précitée.

(4) *Ibid.*, Québec, 3 octobre 1750.



Digitized by Google

tante chez les sauvages des bords de l'Ohio, de la Jonquière prit toutes ses dispositions en vue d'une action prompte et décisive. Il s'agissait de donner un vigoureux coup de balai dans les pays d'en haut, en d'autres termes d'en expulser les agents britanniques et de ramener au sentiment du devoir certaines peuplades turbulentes. « Vous avez formé le projet de chasser les étrangers européens de la Belle-Rivière, — écrivait le ministre de la marine, après avoir pris connaissance du plan de campagne arrêté par le gouverneur —, le roi approuve votre projet (1). » Ce projet, le vieux marquis n'eut malheureusement pas le temps de le mettre à exécution.

A ces desseins se rapportait sans nul doute la proposition qu'avait faite l'abbé Picquet d'envoyer un détachement de ses Indiens guerroyer sur les rives de l'Ohio. Une grande effervescence se manifestait au sein de certaines tribus : quelques-unes, comme la « Nation du Chien (2) », se livraient, contre les villages de nos alliés et même contre nos postes, à des agressions encore peu dangereuses, mais qui n'en étaient pas moins intolérables. Avec sa décision ordinaire, notre compatriote avait aussitôt offert au gouvernement ses services et ceux de ses fidèles Peaux-Rouges.

C'est ce que nous révèle la dépêche adressée par le ministre Rouillé à l'intendant Bigot et au nouveau gouverneur, Duquesne : « Le sieur abbé Picquet, missionnaire du poste de la Présentation, a formé le projet de faire aller en guerre un détachement assez considérable de sauvages contre la Nation du Chien. Cette entreprise, telle qu'elle m'a été rendue tout au moins, paraît assez chimérique. Ce sera à M. le marquis Duquesne à en juger, et le roi s'en remet à sa prudence pour cela (3). »

Il est à croire que l'expédition n'eut pas lieu, car on n'en trouve pas trace dans les documents contemporains. Au

(1) Lettre à Cornwallis, comme ci-dessus.

(2) Peuplade répandue entre l'Ohio moyen et le lac Erié. Cf. Justin Winsor, *The struggle in America between England and France*, 1607-1763 (Londres, Sampson Low.)

(3) *Arch. du min. des Colonies*, vol. 95, f° 48. Compiègne, 9 juillet 1752. Duquesne était encore en mer à cette date.

Digitized by Google

reste, elle ne dut pas recevoir l'approbation du nouveau gouverneur. Celui-ci, ayant adopté comme système de se tenir strictement sur la défensive, se contenta d'envoyer des détachements dans les régions infestées par les traitants étrangers et de faire porter des colliers aux peuplades indiennes. En fait d'hostilités, il permit seulement de détruire les approvisionnements de nos adversaires. Selon toute vraisemblance, il n'agréa donc point les offres belliqueuses du missionnaire, offres renouvelées, ce semble, un peu plus tard, au début du printemps de 1753. Vers cette époque, si l'on en croit Parkman, François Picquet proposa en effet au gouverneur la formation d'un nouveau « parti de guerre », de 3.800 Indiens, capables de mettre à la raison et les Miamis et les Cherokees, et d'autres tribus alliées aux Anglais (1).

Approuvée ou non par le marquis Duquesne, l'initiative de notre compatriote méritait d'être signalée. Elle prouve tout au moins que celui-ci disposait dès lors, à La Présentation, d'un nombre considérable de guerriers.

Cela ne doit pas surprendre, étant donnés les progrès réalisés par la mission. Le chiffre des familles d'Iroquois et de Mississagués, qui venaient s'y établir, grossissait sans cesse. Quelques-unes arrivaient de fort loin, « de plus de cent lieues », dit Lalande. On en compta bientôt cinq cents. « Toutes ces familles, — observe encore le biographe de François Picquet, — étaient des plus anciennes et des plus considérables, en sorte que la mission se trouvait assez puissante pour nous attacher les Cinq-Nations, qui pouvaient faire en tout vingt-cinq mille personnes. Or, on y compta jusqu'à trois mille personnes. » Toujours d'après la même autorité, « les familles les plus distinguées des Iroquois étaient distribuées en trois villages (2). Celui qui était voisin du fort français contenait, en 1754, quarante-neuf cabanes d'écorce dont quelques-unes avaient

(1) *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 417. La tribu algonquine des Miamis habitait entre l'Ohio moyen et les lacs Michigan et Erié. La « rivière des Miamis » (*Maumee River*) débouche à l'extrémité sud-occidentale de ce dernier bassin. Sur les Cherokees, v. p. 115.

(2) D'où probablement les trois « otems » figurés sur la bannière.

Digitized by Google

de soixante à quatre-vingts pieds de long et pouvaient abriter de trois à quatre familles (1). »

Les huttes dont il est ici question, étaient d'une architecture assez originale. Leur forme rappelait quelque peu celle d'un gigantesque berceau. Les parois en étaient faites de jeunes arbres, inclinés les uns vers les autres et réunis par leur sommet. Comme liens, on se servait de fibres de tilleul. Des éclats de sapins, des plaques d'écorce bouchaient les interstices, et des traverses consolidaient la toiture.

Les travaux que nécessitait la construction de ces cabanes, de même que les défrichements et les autres besognes entreprises pour le plus grand avantage des nouveaux « domiciliés », ne s'exécutèrent point comme par enchantement, à l'excitation mystérieuse d'une baguette magique. Sans préjudice des dépenses considérables qu'ils nécessitèrent, ils exigèrent une somme inouïe d'efforts de la part de François Picquet et de ses collaborateurs européens.

Les sauvages n'ont jamais manifesté beaucoup d'enthousiasme pour les travaux pénibles. Ils se considéraient, avec philosophie, comme des invités, qui honorent le festin auquel ils daignent s'asseoir. Paresseux par principe ils eussent volontiers laissé à leurs « squaws » le soin de faire le « désert » dans la forêt, d'y semer le blé d'Inde et les citrouilles, les fèves et le chanvre, le tabac et le tournesol ; la peine aussi de dresser les silos pour y enfouir la récolte. Ce n'était pas non plus sur eux qu'il fallait compter pour l'élevage de la volaille et du bétail (vaches, cochons, etc.) que le missionnaire avait introduits à La Présentation (2).

Légers et imprévoyants, ils n'avaient du reste qu'à un degré médiocre le sentiment de la propriété individuelle. Chez les Iroquois, si chaque famille avait droit à une parcelle de terre qu'elle pouvait cultiver, cette attribution n'impliquait pas réellement la possession du sol.

On juge par là des peines incroyables que notre compa-

(1) A en croire le récollet Gabriel Sagard (*op. cit.*), les moindres cabanes indiennes mesuraient 30 pieds de longueur et quelques-unes avaient jusqu'à 250 pieds.

(2) Cf. Rapport à la Galissonnière, cité plus haut, p. 120.

Digitized by Google

triote dut s'imposer pour déraciner des habitudes, auxquelles l'hérédité donnait une force singulière ; pour créer en ces hommes une mentalité nouvelle ; pour pénétrer enfin leurs âmes du génie chrétien et du génie français.

Au reste, — ainsi qu'il l'avouait gaiement plus tard, — il s'était pris à son propre jeu. Persuadé, non sans d'excellents motifs, que, dans l'occurrence, le succès était fort nécessaire, il « voulait » réussir à tout prix. On l'observait, il le savait trop bien ; on l'épiait sans aucune bienveillance. Ses détracteurs n'avaient point encore désarmé : ils n'attendaient même qu'un semblant d'échec pour crier au scandale. C'est à cette situation délicate que Lalande songeait sans doute lorsqu'il écrivait : « François Picquet profita avantageusement de la paix [la paix relative qui régna jusqu'en 1755] pour augmenter sa mission. Il la porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvait désirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécents qu'il lui fallut essuyer. Mais son bonheur et sa gloire n'y perdirent rien. L'on vit avec étonnement plusieurs villages s'y élever à la fois ; un fort commode, logeable et agréablement situé ; des défrichements prodigieux, couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, d'abord toutes infidèles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant et le plus abondant de toute la colonie. Il avait dans ses dépendances la Présentation, la Galette, Soëgatsi, l'île au Galop et l'île Picquet dans le fleuve Saint-Laurent (1). »

Devant des résultats qu'il était facile à chacun de contrôler l'opinion publique, aussi incapable d'apprécier avec justice une tentative malheureuse que de refuser ses applaudissements à quiconque réussit, se montra plus équitable envers le fondateur de La Présentation. Il s'était imposé par sa crânerie d'abord, par le succès ensuite : on daigna enfin reconnaître

(1) Sur La Galette, v. p. 117, note 1. — Par Soëgatsi, il faut entendre l'éminence de la rive droite de l'Oswégatchie, sur laquelle s'élèvent aujourd'hui les « résidences » d'Ogdensburg. Les îles au Galop et l'île Picquet sont à la tête des rapides, non loin et en aval de cette même ville.

Digitized by Google

qu'il n'était pas un simple aventurier. Non que ses contempteurs aient consenti, du premier coup, à rendre hommage à son intelligence et à sa persévérante énergie : ils s'en tirèrent plus élégamment, en criant au miracle. Et l'on s'en allait parlant plus que jamais de « François Picquet et de son bon bonheur ».

En revanche, il fut beaucoup moins question de la « Folie-Picquet ». Peut-être craignait-on qu'appliquée à un établissement en pleine prospérité, cette locution ne conservât plus qu'une partie de son sens. Les maisons de féerie, qui s'élevaient en quelques mois sur les boulevards de Paris, pour abriter la fortune et le luxe de tel puissant du jour, ministre, grand seigneur ou fermier général (1), ne recevaient-elles pas, elles aussi, du peuple malicieux, mais au fond admirateur, ce même nom ironique de « folies » ? (2)

Le missionnaire avait trop de bon sens et de réelle modestie pour triompher du revirement qui se dessinait en sa faveur. D'ailleurs, loin de se déclarer entièrement satisfait, il attendait de son œuvre des résultats plus grands encore que ceux dont il avait pourtant le droit de se féliciter. Il aurait voulu entre autres choses que, dans la mission, chacune des nations iroquoises eût son « quartier » distinct ; que l'on défrichât annuellement cent arpents de terre ; qu'on aidât les Indiens à fortifier leurs différents villages au moyen de palissades ; qu'on pût construire une vaste église et une maison qui servît d'habitation à sept ou huit missionnaires. Bref, notre compatriote souhaitait ardemment que La Présentation devînt une grande république indienne, où tous les cantons se donneraient rendez-vous à l'ombre de notre drapeau, pour vivre en chrétiens et en sujets fidèles du roi, sous la direction paternelle d'officiers et de missionnaires. Tout cela, pensait-il, pouvait se faire avec une dépense de quinze mille livres par an, et il ne doutait pas que, pour un tel objet, le gouvernement ne consentît à assigner une aussi faible somme (3) sur l'un des innombrables bénéfices du royaume.

(1) *Mém. sur les aff. du Canada*, p. 116.

(2) Par exemple la folie Baujeon ou la folie Saint-James. Cf. *La Vie privée des financiers au* XVIII^e *siècle* (Paris, 1895).

(3) Une comparaison fera comprendre combien ce chiffre était mi-

Digitized by Google

***

## IV. — *Séjour de l'abbé Picquet en France.* (*novembre* 1753 — *juin* 1754.)

Las d'attendre des secours qui ne venaient jamais, le supérieur de La Présentation résolut d'aller lui-même les quérir en France.

Pour donner à son œuvre tous les développements qu'il rêvait de lui voir prendre dans un prochain avenir, le meilleur moyen n'était-il pas d'y intéresser directement la cour ? Louis XV, mieux informé, ne lui refuserait pas plus longtemps les nouveaux auxiliaires et les ressources qui lui étaient indispensables. Il irait donc à Versailles et parlerait au Roi (1).

A ces motifs d'intérêt, en quelque sorte général, s'en ajoutait un autre d'ordre plus intime, mais non moins respectable : il y avait exactement vingt ans, que notre compatriote n'avait revu ses parents et ses amis d'enfance ; vingt ans qu'il n'avait contemplé les calmes paysages bressans, salué le vieux clocher de Notre-Dame de Bourg.

Durant ces crises de nostalgie, qui éprouvent les cœurs les plus forts et qui sont d'autant plus aiguës peut-être que l'âme qui en souffre est plus vibrante et mieux trempée, trop souvent le souvenir du pays natal l'avait poursuivi comme une douloureuse hantise. Que de fois avait surgi dans sa rêverie solitaire l'image de la petite cité burgienne, tassée entre ses anciens remparts savoisiens, toute paisible et comme somnolant au bord de ses étangs et de sa lente rivière, presqu'à la lisière de la sombre forêt seillonnaise ! Que de fois aussi, devant les magnifiques spectacles que lui offrait le Nouveau-Monde, ce déraciné avait surpris, au plus profond de son être, le mé-

nime en effet : le seul séjour des députés des Cinq-Nations à Québec, dans l'été de 1747, coûta au Roi plus de 25.000 livres en habits, nourriture, présents pour eux et pour leurs villages.

(1) « En 1753, M. Picquet vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie. » (Lalande).

Digitized by Google

lancolique regret de la patrie absente et cherché machinalement du regard les grasses prairies de la Bresse, ses rideaux de peupliers et de saules, alignés au bord des marais, ses champs de labour, coupés de halliers épineux, tout fleuris d'aubépine et de houx ! Vingt ans ! Et la pensée de revoir tout ce qui avait souri à son enfance, tout ce qui avait enchanté ses yeux d'adolescent, tout ce qui avait embelli sa jeunesse, faisait battre son cœur plus vite dans sa poitrine. Mais surtout cet exilé volontaire s'attendrissait à l'idée de retrouver bien changés, bien vieillis durant un si long intervalle, les parents qu'il n'avait point embrassés depuis son départ pour Paris.

Ce ne fut donc pas sans émotion que, vers le début du printemps, François Picquet réunit tous les Indiens de sa mission pour leur faire part de son projet de voyage en France. Un bruyant désespoir accueillit sa déclaration : larmes, supplications, cris lamentables, discours désolés. « Mon Père, j'ai l'âme toute noire ! — Mon Père, tu m'as donné la mort ! — Mon Père, tes enfants ne verront pas la première neige ! » L'abbé eut toutes les peines du monde à arrêter le cours de ces lamentations; après quoi, il annonça à ses sauvages qu'il songeait à emmener avec lui vers la capitale du « Grand-Onnontio » les trois plus considérables d'entre eux. La proposition fut agréée : « Les nations assemblées y consentirent et parurent même le désirer », constate Lalande, qui ajoute : « ainsi que les chefs de la colonie. » Le gouverneur Duquesne, consulté par le missionnaire, lui accorda, en effet, toutes les permissions et tous les passeports nécessaires pour son voyage et celui des Peaux-Rouges ; l'intendant Bigot lui-même prit soin « d'ordonner leur passage sur un vaisseau du roi (1). »

En s'adjoignant ces compagnons de route, aussi pittoresques dans leur langage et leurs manières que dans leur étrange costume, le missionnaire voulait sans nul doute exciter la badauderie naturelle de ses compatriotes, et par ce moyen les « intéresser au succès de ses établissements ». A vrai dire,

(1) Rouillé à Bigot, Versailles, 5 juin 1754 (*Arch. du min. des Colonies*, série B, vol. 99, f° 32.)

Digitized by Google

il avait bien aussi d'autres intentions : il espérait d'abord flatter par cette démarche la vanité des Peaux-Rouges, fiers de la marque d'estime donnée à trois d'entre eux. Il prévoyait aussi que les voyageurs, frappés des spectacles auxquels il leur serait donné d'assister chez les « Visages-Pâles », enchantés par ailleurs de l'accueil qu'ils allaient recevoir, en feraient au retour de somptueuses relations. Il se disait enfin que ses turbulents administrés resteraient plus soumis, durant son absence, s'ils avaient quelque crainte de ne plus revoir leurs frères (1).

Vers les derniers jours de mai, François Picquet se trouvait à Montréal et peu après, — le 2 juin, — il prenait congé des Sulpiciens du Lac des Deux-Montagnes (2). D'après le *Registre de La Présentation*, ce fut d'abord un abbé Besson, puis l'abbé Depéret, qui se chargèrent de l'intérim pendant l'absence de leur confrère. (3)

A la fin de juillet, l'*Algonquin*, un vaisseau construit dans les chantiers de Québec, recevait à son bord François Picquet et ses compagnons de voyage. Il n'est peut-être pas inutile de noter que l'abbé Le Loutre, le célèbre missionnaire des Acadiens, passa lui aussi en France à la même époque, et peut-être sur le même navire (4).

(1) « Il amena avec lui trois sauvages dont la vue pouvait intéresser davantage au succès de ses établissements, et qui, en qualité d'otages, pouvaient servir à contenir sa nouvelle mission pendant son absence. » (Lalande).

(2) François Picquet signe un acte sur le *Registre de la Présentation* le 28 mai. Le 2 juin, il est au Lac des Deux-Montagnes où ses confrères, Mathevet, Reverchon et Quen, l'invitent à célébrer un mariage (V. *Registre du Lac de* 1 50 *à* 1768. Ce recueil débute par un petit dictionnaire, de 23 pp., des « Racines de la langue 8ta8aise ». Les *Archives d'Oka*, qui renferment ce précieux document, possèdent également les registres de la mission du Lac de 1732 à 1750. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. l'abbé Dupaigne, de Montréal.

(3) L'abbé Besson avait été attaché à la mission du Lac, où son nom figure sur le *Registre* du 21 février 1571 au 7 avril 1753. Quant à l'abbé Depéret, que l'on connaît déjà (V. p. 78), après avoir été missionnaire au Lac de 1732 à 1747, il devint curé de Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile. La signature de l'abbé Besson apparaît sur le *Registre de la Présentation* le 3 août et celle de l'abbé Depéret, le 7 octobre 1753.

(4) « Ce prêtre, — lit-on dans les *Mém. sur les aff. du Canada* (p. 31) — n'avoit pu résister au désir ambitieux qu'il avoit de recevoir lui-même sur sa conduite les applaudissements qu'il pensoit mériter de la Cour. Il passa en France sous divers prétextes... »

Digitized by Google

De Rochefort, où ils débarquèrent, le missionnaire et ses sauvages se rendirent directement à Paris.

Ceux-ci firent sensation dans la capitale. Ce n'était pourtant pas la première fois que des Indiens y paraissaient dans la rue (1), mais le souvenir des Peaux-Rouges, victimes du peu scrupuleux Champagny, était évanoui depuis longtemps. D'ailleurs, la badauderie parisienne est proprement inépuisable. Toute la ville s'occupa des nouveaux venus. Comment peut-on être Iroquois? « Ils devinrent le sujet le plus commun des entretiens dans les réunions ; chacun voulait les voir (2) ». Au fait, quelle aubaine pour des oisifs en quête de sensations inconnues, de spectacles inédits, de prétextes à nouveaux badinages ! Rousseau venait tout justement de prêcher dans ses fameux *Discours* les charmes de la vie sauvage, et les petits maîtres, entre deux couplets libertins, rêvaient à la douceur de coucher nus sur la mousse, grisés par les parfums et bercés par les murmures de la forêt vierge, ce temple idéal d'une humanité régénérée, rendue enfin à ses pures origines (3). Dans cette société du milieu du XVIII^e^ siècle, médiocrement soucieuse de l'intérêt national, trop indifférente aux affaires publiques où elle semblait ne chercher qu'une matière à bons mots, la mode autorisait des rêveries sentimentales, des effusions et des attendrissements inconnus jusqu'alors. Les fils des roués de la Régence s'étaient tout à coup découvert des yeux pour admirer la campagne, des cœurs battant à l'unisson de tous les cœurs sensibles, une faculté d'amour qui s'étendait à l'humanité tout entière. On vantait la simplicité de mœurs, l'innocence des temps édéniques, de cet « âge d'or », dont le mirage n'était pas près de s'éteindre dans l'imagination des poètes. Il s'agissait, et sans retard, de revenir à la « bonne Nature », de « marcher à quatre pattes », comme disait avec irrévérence M. de Voltaire.

(1) Déjà, sous Louis XII, le capitaine Th. Aubert, de Dieppe, avait ramené des sauvages d'Amérique (Cf. *Relation de la Nouvelle-France*, par le P. Biard, 1616, p. 23). François I^er^ en avait même fait élever en France dans le catholicisme (Lettres patentes à Jacques Cartier, 17 oct. 1540. *Complément des Ordonnances*... Québec, 1856, p. 5).

(2) Lalande.

(3) Cf. Taine, *Ancien Régime*, t. I, p. 249, éd. in-12.

Digitized by Google

Evidemment, les compagnons du missionnaire étaient de plaisants citoyens ! Leurs fourrures bigarrées et leurs « couvertes » rouges, leurs plumes d'aigle et leurs ornements bizarres méritaient de fixer l'attention des caillettes. Il ne faudrait pourtant pas jurer qu'ils furent eux-mêmes beaucoup moins ébahis de la toilette des bonnes gens de la capitale. On doit avouer, en effet, que, dans la mise de nos ancêtres, de malicieux Iroquois pouvaient sans trop de peine trouver ample matière à gloser. Que l'on songe seulement aux visages colorés de rouge et constellés de mouches, — celles-ci taillées en étoile, en croissant de lune ou en cœur, « l'assassine » au-dessus de la « mystérieuse », l' « équivoque » voisinant avec l' « enjouée ». Qu'on se reporte aux coiffures bizarres, aux « considérations » et autres « paniers » de tout format, enfin aux tabatières et aux cannes à pommeau d'argent ciselé, ces compléments indispensables de la parure féminine vers 1750. Au surplus, les beaux messieurs de ce temps-là, engoncés dans leurs redingotes à double col ou dans leurs habits très voyants, chargés de broderie, ne le cédaient en rien à leurs compagnes pour le ridicule, souvent achevé, de leur accoutrement.

François Picquet — nous le savons — n'avait point amené ses sauvages en France pour le divertissement des salons et de la rue. Il ne s'était pas trompé en pensant que, non seulement, cette démarche flatterait la vanité des nations iroquoises, mais que les voyageurs eux-mêmes seraient enchantés de l'accueil qu'ils recevraient. De fait, les sauvages ne parurent nullement gênés par l'indiscrète curiosité dont ils étaient l'objet ; tout au contraire, ils se montrèrent fort satisfaits de « l'agrément » et de la « bienveillance », qu'on leur témoigna dans les sociétés où ils furent reçus. « Il serait à souhaiter, répétaient-ils, que nos frères connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français : tous n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France (1). »

En revanche, sous un autre rapport, notre compatriote eut beaucoup moins à se louer de son initiative. Il avait espéré

(1) Lalande.

Digitized by Google

intéresser la cour à son œuvre par la simple vue de ses honnêtes Peaux-Rouges. C'était là, il faut le reconnaître, un dessein quelque peu ingénu : il prouvait sans doute que François Picquet retardait de vingt ans et plus ; mais La Présentation est si loin de « l'Œil de Bœuf » !

A la fin de 1753, l'entourage immédiat du souverain paraissait vouloir se détacher de plus en plus du souci, jugé par quelques-uns inélégant, des affaires du Nouveau-Monde. On trouvait notamment que le Canada coûtait bien cher au trésor et ne lui rapportait presque rien. Aussi beaucoup demandaient-ils avec une ironie qu'ils croyaient spirituelle, quelles chances de prospérité pouvait bien offrir ce triste « empire des neiges ». Un jeune officier fréquentait alors Versailles, qui, lui, dut sourire plus d'une fois du ton décisif et de la suffisance ignorante des courtisans. Mais qui donc aurait pu deviner dans le fringant colonel James Wolfe, le futur conquérant du Canada? (1)

Non content de montrer ses sauvages à Saint-Sulpice, chez M. de la Galissonnière ou chez M. Lalande, François Picquet avait donc résolu de les conduire à la cour. Une lettre de Rouillé nous apprend que le missionnaire espérait même les présenter à Louis XV. Le ministre de la marine le découragea d'abord de tenter cette démarche :

« Je vous suis bien obligé, Monsieur, — lui écrivit-il de Versailles, le 2 janvier 1754 —, de votre compliment sur la nouvelle année, et je serai fort aise d'avoir occasion de vous faire plaisir.

« S'il est question de faire venir ici les sauvages que vous avez amenés du Canada, je prendrai les ordres du Roy pour cela, et je vous les ferai savoir. Je vous exhorte cependant

(1) Wolfe lui-même ne se doute guère alors de sa fortune prochaine : il s'enivre de plaisirs faciles et s'applaudit de danser passblement le menuet. Il paraît à la cour, se fait présenter au roi et rend hommage dans ses lettres à la couronne dont il va bientôt, de son épée victorieuse, faire tomber le plus beau joyau. Mme de Pompadour, dans tout l'éclat de sa faveur, daigne lui sourire. « J'ai eu la bonne fortune, écrit-il, d'être placé près d'elle pendant un temps considérable. Elle est extrêmement jolie, et par sa conversation je juge qu'elle a beaucoup d'esprit et d'intelligence. »

Digitized by Google

à ne point leur en donner l'espérance et à vous conformer d'ailleurs à ce que je vous ai dit à leur égard. »

Le ministre n'avait point approuvé le passage des Iroquois en France. Peut-être trouvait-il la démarche inopportune. Il est possible également que, dans un moment où il faisait tous ses efforts pour réduire le budget du Canada (1), la dépense lui ait paru peu justifiée.

Lalande met en avant une autre raison qui pourrait bien être la vraie : « M. de Laporte fut mécontent, dit-il, — de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il était en relation avec un autre ecclésiastique, jaloux de l'impression que l'abbé faisait à la cour et à la ville. Il lui fit défendre de continuer à montrer ses sauvages et le réduisit même à se justifier de l'avoir fait. »

De Laporte (2) était alors « premier commis du Bureau chargé du détail des colonies ». Beaucoup plus intelligent qu'honnête, il avait su capter la confiance de Pellerin et, par son entremise, il avait successivement obtenu la faveur de Maurepas et de Rouillé, qui, peu au courant des services du département de la marine, s'en remettaient trop volontiers à leurs commis principaux.

L'administration de M. de Laporte est restée tristement fameuse. Des Canadiens qui ont laissé un renom particulier de patriotisme et d'intégrité, comme André Doreil, commissaire ordonnateur des guerres (3), et Montcalm lui-même, eu-

(1) Cf. Sa lettre à Duquesne et à Bigot, Versailles, 7 juin 1753, où il se plaint des postes. (V. *La Colonisation française au Canada*, t. III, p. 471.)

(2) Originaire de Bayonne. Il vint tout jeune à Paris, où il entra d'abord chez un avocat aux Conseils, puis à la Cour dans le bureau de M. de Forcade, premier commis. Là, il se fit connaître de Pellerin, qui avait toute la confiance de Maurepas. Devenu écrivain principal en 1736, commissaire de la marine l'année suivante, il succéda à Forcade en 1738.

(3) Le 27 octobre 1757, Doreil écrivant au ministre de la guerre, au sujet des abus monstrueux qui se commettaient au Canada, avouait qu'il ne pensait pas que ses « représentations pussent parvenir directement au ministre de la marine, car M. de La Porte, intercepterait ses lettres. » Voir aussi lettre à Belle-Isle, du 31 juillet 1758. (*Arch. du min. de la Guerre*, Dépôt de la guerre).

Digitized by Google

rent plus d'une fois à s'en plaindre, et l'ont fait avec véhémence (1). De Laporte fut d'ailleurs « renvoyé par le Roi », suivant la locution consacrée, le 27 janvier 1758. Sa disgrâce était méritée : comme le dit crûment un rapport officiel établi sur les malversations de ce haut fonctionnaire, âme damnée de Bigot, « l'œil même du ministre » était tout simplement « le complice des voleurs (2) ». Voilà l'homme qui, probablement irrité de la franchise de l'abbé Picquet, s'ingénia à lui faire subir mille avanies durant tout le temps de son séjour en France. A tout prendre, faut-il beaucoup le regretter? N'est-ce pas un honneur pour le missionnaire d'avoir mérité l'hostilité de bureaucrates, dont un procès retentissant devait, huit ans plus tard, démontrer la connivence avec les pillards du Canada? La consécration de la malveillance et de l'envie ne pouvait faire défaut à la gloire du vaillant prêtre.

L'animosité du premier commis se manifesta d'abord à propos de l'affaire des sauvages, dans laquelle François Picquet fut bien près de jouer le personnage de ridicule. De Laporte fit, en effet, tout ce qu'il put pour l'empêcher de voir Louis XV, et même simplement d'obtenir une audience du ministre de la marine. Par bonheur, Rouillé avait assez de sens. Il commença par rabrouer le missionnaire, mais il eut

(1) Montcalm écrivait le 12 juillet 1758 au maréchal de Belle-Isle, qui venait de remplacer le marquis de Paulmy au ministère de la guerre : « Je vois, par une lettre du marquis de Paulmy du 26 février 1758, qu'il n'avait pas reçu mes paquets du 4 novembre, qui contenaient mes mémoires de nominations et ceux pour les grâces de nos troupes. Je suis en droit d'en conclure qu'ils ont été arrêtés ou interceptés au bureau de la marine. C'était du temps de M. de La Porte. Si l'on en doit agir ainsi, il est inutile que j'ai l'honneur de vous écrire. »

(2) *Arch. du min. de la Marine*, Rapport sur l'affaire de M. de la Porte décembre 1758. — On lit dans les *Mémoires* du duc de Luynes à la date du 30 janvier 1758 : « M. de Machault avoit reçu des plaintes, mais apparemment il ne les avoit pas trouvées suffisamment fondées. M. de Moras, ayant voulu examiner plus à fond, a demandé des détails à M. de la Porte, qui a été longtemps à les lui donner et n'a paru s'y prêter qu'avec peine. M. de Moras en a rendu compte au Roi... On prétend qu'il y a dans le détail des colonies des malversations dont il (de la Porte) auroit dû être instruit et auxquelles il devoit s'opposer. » De La Porte fut destitué, mais ce serviteur peu délicat du pays conserva sa pension de 9.000 livres, auxquelle on en ajouta 4.000 autres. Il mourut en 1770.

Digitized by Google

ensuite le bon esprit de consulter le comte de la Galissonnière sur la conduite qu'il convenait de tenir à l'égard des malencontreux « Américains » :

« Vous savés, Monsieur, — écrit-il le 12 janvier à l'ancien commandant-général de la Nouvelle-France, — que je n'ai point approuvé le passage en France des sauvages que l'abbé Picquet y a amenés, ni les visites qu'il leur a fait faire depuis qu'il est à Paris. Cependant dès lors qu'ils s'y trouvent, il est question de savoir comment il convient que j'en use avec eux, s'il est à propos que je les voie et s'il y aurait de l'inconvénient à les envoyer, sans leur avoir fait voir la famille royale. Je vous prie de me marquer ce que vous en pensez. Supposé qu'ils doivent venir ici, peut-être conviendroit-il que ce fût le jour de la Purification (1). »

En même temps, il priait le missionnaire d'aller visiter le comte qui lui ferait part de ses « intentions (2) ». Le ministre ne cherchait donc plus qu'à se couvrir par devers ses Bureaux, car il était trop facile de prévoir l'avis de la Galissonnière dans une question intéressant son ancien collaborateur, demeuré son ami : en effet, les Iroquois purent contempler à leur aise les traits augustes du « Grand Onnontio ».

Quant au missionnaire, il eut plusieurs fois l'honneur d'être reçu par Louis XV, soit à Versailles, soit au château que le roi venait de faire construire sur le coteau sablonneux de Bellevue (3). D'après Lalande, qui vivait alors à Paris (4), « Sa Majesté témoigna son contentement » au fondateur de La Présentation, « chaque fois qu'il eut l'occasion de lui parler. » Louis XV fit davantage : il lui offrit un don vraiment

(1) *Arch. du min. des colonies*, série B. vol. 100, f° 8. — C'était un jour de « grande entrée » à la cour.

(2) *Ibid.* « Vous pouvés, Monsieur, voir M. le comte de la Galissonnière ; je lui ai expliqué mes intentions sur ce que vous aurés à faire par rapport à vos sauvages, et il vous les fera connaître. Je suis, Monsieur, entièrement à vous. »

(3) Le château de Bellevue (Meudon), construit en 1748, fut démoli en 1794, après avoir servi de résidence à M^me^ de Pompadour, puis à Mesdames, filles du roi.

(4) Il y séjourna de 1752 à 1755. C'est à cette époque qu'il rendit compte à l'Académie des sciences de sa mission à Berlin, et fit imprimer ses *Observations*.

Digitized by Google

royal : des livres, et, dans l'audience de congé, il lui remit pour sa chapelle une statue de la Vierge, en argent massif, d'une très grande valeur artistique (1).

De son côté, le ministre de la marine avait appris à connaître, autant dire à estimer notre compatriote. Il lui demanda de rédiger un certain nombre de mémoires sur des questions relatives à la défense du Canada, entre autres un mémoire général sur l'état de la colonie. Dans ces rapports, dont les qualités frappèrent vivement le ministre, François Picquet caressait le rêve, que la guerre de Sept ans devait brutalement anéantir, d'une Amérique peuplée de sujets français depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'au delta du Mississipi. Lalande qui, écrivant longtemps après nos désastres, pouvait juger toutes choses avec indépendance, affirme qu'il y « proposait des moyens infaillibles de conserver à la France » la plus belle de ses colonies (2).

Le missionnaire formula aussi des « observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons, occasionnaient dans le Canada ». Le ministre l'approuva fort, paraît-il, et l'assura qu'il « écrirait au Général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvaient être que pernicieux dans une colonie encore faible et trop éloignée des secours qui lui étaient nécessaires (3). »

Moins heureux que Franklin, plaidant auprès des secrétaires de Pitt la cause de ses compatriotes de Pennsylvanie (4), l'abbé Picquet ne réussit pas, comme il le désirait, à intéresser la

(1) Cette statue, qui est peut-être sortie des ateliers du grand sculpteur d'argenterie Rœttiers, mesure 70 centimètres de hauteur. Elle représente la Vierge couronnée, tenant le sceptre de la main droite et portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche. On la conserve aujourd'hui dans l'église d'Oka.

(2) Nous ne connaissons ces mémoires dont la perte est fort regrettable, que par les notes de Lalande. Vainement nous les avons cherchés aux Archives de la marine et de colonies.

(3) Lalande.

(4) Lorsque Franklin, membre de l'assemblée de Pennsylvanie, se rendit à Londres en 1757, il ne cessa d'insister auprès des secrétaires de Pitt sur la nécessité et l'urgence d'enlever à la France le Canada, indiquant en même temps les voies et les moyens pour y réussir. Il écrivit même une brochure à ce sujet. Cf. *Mémoires* de Franklin. (Boston, 1841), p. 215.

Digitized by Google

cour aux progrès de sa petite mission et surtout à l'avenir de la colonie tout entière. En revanche, les préventions, semées dans l'esprit du ministre contre le missionnaire, s'étaient dissipées totalement, dès que Rouillé avait compris à quelle sorte d'homme il avait à faire. On trouve dans sa correspondance la preuve indéniable de ce fait.

Le 12 avril, il écrit à François Picquet : « Je pense, Monsieur, qu'il suffit que vous emmeniez cette année deux missionnaires pour votre mission de La Présentation, et suivant le compte qui me sera rendu de l'état de cette mission par le gouverneur et l'intendant, je prendrai les arrangements convenables pour pourvoir à ses besoins. Vous pouvez prendre de votre côté ceux que vous jugerez à propos pour les autres missionnaires qui s'étoient présentés pour vous suivre.

« J'ordonnerai votre embarquement à Rochefort, où il faut que vous soyés rendu du 20 au 25 du mois prochain. Et vous pouvés vous régler là-dessus pour le voyage que vous vous proposiés de faire dans votre famille.

« Quoi que j'aie pensé que vous auriés dû vous dispenser d'amener des sauvages en France, je veux bien, en considération de votre zèle, vous procurer un secours de 3.000 livres pour les dépenses qu'ils vous ont occasionnées ; et, demain, je vous ferai adresser un ordre pour recevoir cette somme à Paris (1)... »

Ne sent-on pas percer dans ces dernières lignes une sorte de désaveu des rebuffades prodiguées à « l'apôtre des Iroquois » et comme le secret désir de réparer l'humiliation imméritée qu'on lui avait infligée? Ces sentiments apparaissent plus nettement encore dans la dépêche confidentielle, que le ministre de la marine adressait à l'intendant Bigot, quelques semaines plus tard :

« Dès que M. le marquis Duquesne avoit permis au sieur Picquet d'amener trois sauvages de sa mission, vous avez bien fait d'ordonnancer leur passage avec lui. Mais vous verrés par une de mes dépesches, expédiée concurrament à vous et à M. Duquesne, que l'intention du Roy est toujours qu'on ne

(1) *Arch. du min. des colonies*, série B, vol. 100, f° 49.



Digitized by Google

laisse venir de sauvages en France qu'en vertu d'une permission de Sa Majesté !

« Toutefois, *comme j'ai eu occasion de reconnaître que l'abbé Picquet est effectivement très zélé pour la Religion et pour le service du Roy*, et quoique je ne lui aie pas laissé ignorer que je n'approuvois pas sa conduite par rapport aux trois sauvages, je lui ai fait avoir une gratification extraordinaire de 3.000 livres, *moins cependant pour les frais de son voyage que pour lui donner une marque de satisfaction de son travail dans la mission* (1). »

Ce que le ministre ne dit pas, et ce que nous révèle Lalande, c'est que l'abbé devait recevoir non pas « une gratification extraordinaire », mais une pension, — la fameuse pension de si longtemps promise. La rente devait en être de mille écus, juste le chiffre de la gratification accordée une fois pour toutes. Tel était, paraît-il, le désir du ministre. Mais de Laporte veillait. Le premier commis fit transporter la somme sur la tête de l'abbé Maillard, missionnaire en Acadie, où il devait jouer un rôle quelque peu équivoque en 1759 (2). Une fois de plus, la rancune d'un chef de bureau l'emportait sur les intentions bienveillantes de son ministre : ce n'est peut-être pas le seul exemple de ce fait que l'on pourrait citer ! Quoi qu'il en soit, « le ministre fut mécontent, dit Lalande. Cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance était conçue dans les termes les plus honorables ».

Dans les derniers jours d'avril, François Picquet, resté jusqu'alors à la disposition du gouvernement et de ses supérieurs ecclésiastiques, put enfin quitter Paris et se rendre en Bresse.

Le séjour qu'il y fit, — surtout à Bourg où résidait son frère Antoine, notaire royal, — dut être assez court ; il ne laissa pas d'être rempli de poignantes émotions. Durant l'absence de son fils, André Picquet était mort. L'abbé alla donc prier

(1) *Ibid.*, vol. 99, f° 32 ; Versailles, 5 juin 1754.

(2) V. *Mémoires sur les aff. du Canada*, pp. 174-176. Malgré le peu de créance que mérite l'auteur de cet ouvrage, on ne laisse pas d'être impressionné par la lettre qu'il cite de Boishébert à l'abbé Méniac, collègue de l'abbé Maillard. Dès le lendemain de la prise de Québec, ces deux missionnaires auraient poussé les malheureux Acadiens à conclure avec les Anglais leur paix particulière.

Digitized by Google

dans l'église de Verjon, sur la tombe où, depuis 1737, les cendres de son père étaient réunies à celles de ses aïeux (1).

Mais ce qui fut particulièrement sensible au missionnaire, ce fut de se voir l'objet des plus pressantes démarches de la part des siens, qui le suppliaient de ne pas retourner en Amérique (2). Sa mère, qui le chérissait d'une affection singulière, lui représentait son grand âge : elle avait alors soixante-quinze ans. Pourquoi ne voulait-il pas demeurer auprès d'elle pour lui fermer les yeux? Sa tendresse aveugle, son égoïsme trop facilement excusable, livrèrent à la fermeté de son enfant les plus rudes assauts. L'abbé se défendit de son mieux, parla de vocation, de devoir patriotique, se fit tendre et caressant. Bref, il sut résister, — mais avec quels déchirements ! — aux prières comme aux larmes, aux ordres comme aux menaces même. Après son père et pour les mêmes motifs, sa mère, affolée à l'idée de son prochain départ, le déshérita (3), et le pauvre homme eut cette immense tristesse, pour n'avoir rien cédé de sa résolution héroïque, de reprendre le chemin du port, le cœur brisé par la malédiction maternelle.

A Rochefort, où ses Iroquois l'attendaient, il rejoignit, le 25 mai, les deux prêtres, MM. Magon de Terlaie et Delagarde, les seuls que le ministre de la marine l'eût autorisé à emmener avec lui parmi tous ceux qui s'étaient offerts à le suivre. Deux jours après, le bâtiment sur lequel ils avaient pris passage, une frégate armée en flûte, *La Gloire*, — ce nom était vraiment d'heureux présage ! — mettait à la voile pour le Canada.

(1) Ce tombeau existe encore dans l'église de Verjon, à l'entrée de la chapelle de Saint-Hippolyte (la première à gauche). La dalle funéraire porte cette inscription que François Picquet composa, après son retour définitif en France : « *Hic jacet Franciscus Picquet,* || *tabellio regius, Joannis tabularii* || *Ducalis pronepos, demortuus* || *anno* 1695 || . *Ibidem jacet ejus filius* || *Andreas Picquet, notarius* || *quoque regius, demortuus* || *anno* 1737 || . *Hinc inde jacent eorum* || *uxores, in pauperes beni* || *gnitate insignes* || . *Hos spectatæ integritatis* || *majores numerosi studeant* || *æmulari nepotes et pro eis* || *pie Deum deprecari. Amen.*

(2) Lalande.

(3) Certificat déjà cité, délivré à l'abbé Picquet, par Duquesne, en 1764.

(*A suivre*) André CHAGNY.

Digitized by Google

# POUR L'HISTOIRE

DU

# FRANÇAIS MODERNE

Suite [1]

---

*Interrompre.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Lors, cuydant repliquer, [Jeune Hardiesse] ma loquence *interrompit* par un rondeau qu'elle tira du coffret.

(Marot. I, 5, édit. 1868).

*Intestinal.* [XVI[e] s. Paré. *Introd.* 23.]

1559. Les fleurs du grenadier se mettent avec utilité dans les emplastres des rompures *intestinales*.

(*Dioscoride, trad.* M. Mathée, 94 a).

*Intimement.* [1611. Cotgrave.]

1586. Les Juifs murmurans de ce que [Jésus-Christ] l'aymant [Lazare] si *intimement*.

(I. Lambert. *Discours évangéliques*, 355 b).

*Intolerablement.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1546. Intolerabiliter....., *intolérablement*.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 690 a).

*Inusité.* [1549. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1488. Tout homme et toute créature raisonnable, quelque figure *inusitée* qu'elle ayt... est descendu du premier homme.

(*La Mer des Histoires.* I, 33 d, édit. 1491).

(1) Voir le numéro de mars.

Digitized by Google

1547. Il me fault escrire à plusieurs ouvriers beaucoup de choses obscures et *inusitées*.

(*Vitruve. Architecture, trad.* I. Martin, 67 b).

*Invectiver*. [1611. Cotgrave.]

1585. Il [Du Bartas] prent occasion de se formaliser, et bien aigrement *invectiver* sur les Cabalistes et autres.

(P. Thevenin, dans *La Sepmaine de G. de Saluste*, 57).

*Inventif*. [XV^e-XVI^e s. P. Gringore, dans Godefroy.]

1488. Grèce est... mère de philosophie, *inventive* de tous biens, et maistresse des ars et sciences.

(*La Mer des Histoires*. I, 65 a, édit. 1491).

*Inversion*. [1570. G. Hervet. *Cité de Dieu*, dans Delboulle. *Recueil*.]

1546. Inversio. Renversement, *inversion*.

(R. Etienne. *Dict. Latinogallicum*, 693 b).

*Invertir*. [Néologisme.]

1546. Invertere ordinem. Renverser ordre, *invertir*, ou pervertir l'ordre.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 693 b).

*Invitation*. [1593. J. Burel. *Mémoires*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1547. Acroase, c'est à dire *invitation* de peuple à une lecture publique.

(*Vitruve. Architecture*, trad. I. Martin, 153 b).

1570. On luy a adjousté [à Salacie femme de Neptune] Venilie, afin que sans aucune cause des sacres nécessaires l'*invitation* des diables se multipliast par le seul appétit désordonné de l'âme prostituée.

(*La Cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 207 a, édit. 1578).

*Irrecusable*. [1782. Mercier. *Tabl. de Paris*. II, 179.]

152. *Irrecusable* preuve.

(Pontus de Tyard. *Solitaire premier*, dans ses *Discours philosophiques*, 27 a, édit. 1587).

*Irréprehensiblement*. [1611. Cotgrave.]

1573. Onbegrijpelicken. Incompréhensiblement, ou *irréprehensiblement*. Incomprehensibilè, vel irreprehensibilè, inculpatè.

(*Thesaurus Theutonicae linguae*, l 1 c).

Digitized by Google

*Irresolution.* [XVIe s. Montaigne. I, 38.]

1557. Nostre escolle Theologienne (respondit Hieromnime) n'est demeurée en telle *irrésolution.*

(Pontus de Tyard. *Le Second Curieux*, 289 b, édit. 1587).

*Irritable.* [1547. G. Haudent. *Fables*, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1520. Testament lequel il [Tibère] eut et print comme tout *irritable.*

(*Suetone, trad.* G. Michel, 120 b, édit. 1541).

*Italique.* [XVe-XVIe s. J. Le Maire, dans Delboulle, *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Tarquinus Priscus... estoit natif de Corinthe où il avoit esté instruict en l'éloquence de Grèce, laquelle il joignist avec les ars *ytaliques.*

(*La Mer des Histoires.* I, 195 d, édit. 1491).

*Jaspé.* [1610. L. Guyon. *Div. Leçons*, dans Delboulle. *Recueil.*]

1552. Nobiles variis maculis columnae. Mouschetées, ou *jaspées.*

(Ch. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 251 b).

*Jatte.*

1546. Gabata. Une sorte d'escuelle ou plat creux à mettre la viande, une *jatte*, Picardis Une gatte.

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 562 a).

*Jouissance.* [1534. Rabelais. *Almanach pour l'an* 1535.]

1488. Par iceulx [biens temporelz l'âme] est navrée piteusement et privée de la *jouissance* de félicité éternelle.

(*La Mer des Histoires.* I, 94 c, édit. 1491).

*Journalier.* [XVIe s. La Boétie. *Œuvres*, p. 265.]

1570. L'heur de la guerre est inconstant, incertain et *journalier.*

(*La cité de Dieu, trad.* G. Hervet. I, 80 a, A, édit. 1578).

*Jujubier.* [XVIe s. O. de Serres. V, 26.]

1553. Il y a aussi des ouvriers qui appreuvent grandement *Jujubier*... pour faire des figures de toutes sortes.

(*Albert. Architecture, trad.* I. Martin, 28 a).

Digitized by Google

*Justificatif.* [Après 1585. Cholieres, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1580. Il faudra que l'accusé vérifie ses faicts *justificatifs* : autrement il doit estre condamné.

(I. Bodin. *Demonomanie*, 185 a, édit. 1582).

*Laique.* [XVI^e^ s. Calvin. Instit. chr. IV, XI, 15.]

1488. Ce sont les livres des hommes *laiques*.

(*La Mer des Histoires*. II, 125 c, édit. 1491).

*Lamelle.* [1798. L. C. M. Richard. *Dict. de botan. de Bulliard.*]

1549. Nous disons... de Lame, *Lamelle*, Lalemelle d'ung coulteau, pour la *lamelle*.

(R. Estienne. *Dict. Francoislatin*, 28 b).

*Lancier.* [1587. La Noue. *Discours politiques*, 18.]

1581. Mandolf... fut attaint de deux *lanciers*, qui le percèrent de part en part.

(*L'Histoire de France*, 603).

*Lares.* [XVI^e^ s. Rabelais. II, 6.]

1488. Les *lares* sont déesses qui semblent estre ou feu ou fouier des bonnes gens.

(*La Mer des Histoires*. I, 53 c, édit. 1491).

*Largue.* [1611. Cotgrave.]

1583. Cestui-cy n'en croit qu'un dont la noble espaisseur
Faict *largue* aux astres clers qui fendent son azur.

(*La Sepmaine* de G. de Saluste, 213, édit. 1585).

Fait largue] fait place, cede : mot Italien.

(P. Thevenin. *Ibid.*, 214).

*Larmoyement.* [1539. R. Estienne. *Dict. franç.-latin.*]

1538. Lachrymatio. *Larmoyement.*

(R. Estienne. *Dict. Latinogallicum*, 409 a).

*Lascif.* [XV^e^-XVI^e^ s. J. Le Maire, dans Delboulle. *Recueil de vieux mots*, ms.]

1488. Chançons... dissolues, *lascives* et mignotes esmeuvent le sang et couraige de la personne.

(*La Mer des Histoires*. I, 92 c, édit. 1491).

(*A suivre*) Hugues VAGANAY.

Digitized by Google

# LE POÈME DE SATAN

## I

### LA CHUTE DE L'ANGE

O terreur ! Comment donc es-tu tombé du ciel,
Si profond dans le gouffre et si bas dans les fanges,
Lucifer, Astre-Roi des aigles et des anges,
Toi le presqu' Infini, toi le presqu' Eternel !

Tu planais dans l'air d'or au-dessus des louanges,
Splendide, sidéral, immense, solennel ;
Et le regard tombé de ton front d'Immortel
Eblouissait au loin les trônes des Archanges.

Soudain le ciel trembla du zénith au nadir,
Et le coup d'une chute effroyable et profonde
Comme un tonnerre affreux roula de monde en monde,

En faisant écumer l'abîme et rebondir
Le gouffre et rejaillir, en merveilleux désastres,
Jusqu'à Dieu notre boue, et la nuit jusqu'aux astres !

Digitized by Google

## II

### LE TRAVAIL DE SATAN

On l'entendait forger, depuis quatre mille ans,
D'on ne savait quel bois ou de quel fer funèbre
Quelque chose de grand dans la grande ténèbre,
Et l'abîme grondait sous ses coups lourds et lents.

Quels formidables clous, quels tonnerres roulants
Forgeait-il en sa nuit qu'un farouche éclair zèbre ?
Les sphères en vibraient et les Trônes tremblants
Semblaient interroger le Dieu que tout célèbre.

Enfin Satan cria : « Silence ! » aux profondeurs.
Et les anges penchés virent, de leurs splendeurs,
Terrible et projetant sa silhouette sombre

Jusque sur les sommets resplendissants du ciel,
— Echec à l'infini, menace à l'Eternel, —
Une Croix gigantesque apparaître dans l'ombre.

## III

### L'ASCENSION DE LA CROIX

Et cette Croix montait du gouffre spacieux,
Contradiction noire, immense énigme obscure,
Mais s'imprégnant d'aurore et d'amour, à mesure
Qu'elle s'engloutissait dans la gloire des cieux.

Le sang des soleils d'or, prophétique blessure,
Ruisselle, flot de pourpre, à ses flancs radieux ;
Et l'adoration des astres et des dieux
Semble encenser ce bois qui saigne et qui s'azure.

Et Satan, dont la rage étreignait l'univers,
S'élançant, l'œil en feu, vers la céleste cime,
Retombait en hurlant dans l'effroi des enfers.

Car sur l'horrible Croix, chef-d'œuvre de l'Abîme,
Les quatre clous, dans l'or, l'azur et le carmin,
Traçaient ces quatre mots : « Salut du genre humain ! »

JOSEPH SERRE.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

## THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

*Commentaire français littéral de la Somme théologique. Traité de la Trinité*, par le R. P. PÈGUES, O. P. — 1 vol. in-8° de 604 pages. — Toulouse, Edouard Privat, 1908. — *Prix : 7* fr. 50 net.

L'*Université catholique*, dans le numéro du 15 février 1907, a annoncé et loué la publication de ce Commentaire sur la Somme théologique. Les deux premiers volumes contenaient un exposé très limpide des vingt-six Questions du Traité de Dieu. Le R. P. Pègues nous offre un nouveau volume, consacré au Traité de la Trinité, c'est-à-dire aux Questions XXVII-XLIII de la *Prima Pars*.

Assurément ce Traité ne représente pas ce qu'il y a de plus facile et de moins subtil dans l'œuvre de saint Thomas, et les esprits qui n'ont pas une bonne formation philosophique trouveront toujours peu attrayantes les considérations par lesquelles la théologie essaye de pénétrer l'obscurité du mystère, afin d'en faire admirer davantage l'ineffable beauté ou de le mieux défendre contre les incrédules. Mais la méthode du R. P. Pègues est si précise, elle fixe si bien l'attention sur les textes les plus importants, qu'elle facilitera l'étude des questions les plus arides.

Dans une œuvre aussi considérable, le Révérend Père ne pouvait pas s'arrêter longuement aux controverses trinitaires des premiers siècles. Il aurait pu, cependant, sans surcharger outre mesure son commentaire, nous donner plus de détails, ou du moins un plus grand nombre de références aux ouvrages spéciaux. On est tenté parfois de trouver que l'auteur est trop fidèle à ses promesses et qu'il se contente d'un commentaire trop strictement *littéral*. C'est peut-être un mérite.

Digitized by Google

La meilleure recommandation de l'ouvrage du R. P. Pègues lui est donnée par un Bref du Souverain Pontife, dont on nous permettra de citer une phrase qui est un encouragement et une leçon : « Nous approuvons votre pensée d'exposer, dans la langue et avec le génie de votre patrie, qui excellent, au premier chef, par la clarté, l'Œuvre qui est, en théologie, l'Œuvre Royale, et qui, aujourd'hui plus que jamais, est d'une actualité suprême, alors que ceux qui s'éloignent de saint Thomas semblent, par là même, être conduits à cette extrémité qu'ils se détachent de l'Eglise ».

L. PÉRIER.

*Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par René DES CHENAIS. — 2 vol. in-8°, p. 428-XXIX-XL et p. 700-LXXIII. — Paris, Retaux. — *Prix :* 14 fr.

L'auteur explique dans sa préface le but qu'il s'est proposé et la méthode qu'il a suivie. Son but c'est de faire connaître Jésus et l'Evangile à cette foule de chrétiens qui ignorent Jésus et l'Evangile. Sa méthode c'est de s'attacher à suivre le texte sacré, littéralement, chronologiquement, chapitre par chapitre, verset par verset, mot par mot. Par là il s'éloigne d'autres ouvrages qui, sous prétexte de faire de la haute critique prennent trop de liberté avec les livres saints, changent l'ordre du récit, suppriment quelquefois des pages entières. Telle n'est pas la méthode de l'auteur. Il part de ce principe que les Evangélistes sont absolument véritables, et rigoureusement exacts dans le texte de la Vulgate que l'autorité du Concile de Trente a adopté officiellement. Il croit qu'ils sont vrais, tels qu'ils sont, qu'il n'y a rien à y modifier, à y transposer, à y corriger. Quelques-uns peut-être l'accuseront d'avoir d'avoir poussé trop loin le respect de l'exactitude. Mais après la lecture de l'ouvrage, on est obligé d'avouer qu'il établit solidement et avec science la concordance des évangiles. C'est un livre profondément étudié. Les difficultés que soulève le texte sont élucidées d'une façon très claire et jusque dans les détails les plus minutieux. Ce qui fait le charme de la narration, c'est qu'on peut suivre les événements, comme il le dit dans sa préface, mais par mois, semaine par semaine, et souvent jour par jour. Il est assez difficile d'établir exactement la chronologie. L'auteur y est parvenu, grâce à un examen attentif des récits similaires des synoptiques, et à des études savantes sur les textes. La géographie de la Palestine

Digitized by Google

est traitée avec beaucoup de soin. Nous avons des descriptions très exactes et très pittoresques des lieux qu'a parcourus Notre-Seigneur dans sa course évangélique. Le lecteur peut suivre avec facilité ses pérégrinations dans la Samarie, la Galilée, la Pérée, le pays de Tyr et de Sidon. Le récit de l'évangile s'éclaire d'une vive lumière. Ajoutons aussi que les discours si nombreux qui se mêlent aux récits gagnent beaucoup à être ainsi placés dans le paysage, et que bien des allusions s'expliquent et cessent d'être des énigmes. Terminons en relevant un mérite qui mérite d'être signalé. Il s'exhale de toutes les pages de ce livre intéressant un parfum de piété qui pénètre l'âme et la réjouit. C'est un livre de science, mais aussi un livre plein d'onction. Il fait connaître le Sauveur, grâce à la profondeur des études ; il le fait aimer par la douce chaleur répandue dans le récit.

Ph. GONNET.

*Histoire des Etudes dans l'ordre de Saint-François. Depuis sa fondation jusque vers le milieu du XIII^e siècle*, par le Père HILARION DE LUCERNE. — In-8°, p. 574. — Paris, Alphonse Picard. — *Prix :* 10 fr.

Voici un ouvrage tout à fait neuf, et composé avec une érudition remarquable. On sait que le but de saint François en fondant son ordre a été de reproduire la vie apostolique de Jésus-Christ. Pour atteindre ce résultat, deux voies furent ouvertes aux disciples du saint fondateur, la vie active avec les vertus austères de pauvreté et de pénitence, avec une prédication simple, sans ornement oratoire, et la vie contemplative. Quelle part eurent les études dans cette organisation qui semble les exclure? C'est ce qu'examine l'auteur de cet ouvrage. La prédication faite pour le peuple était ennemie du luxe en littérature. Le prédicateur restait dans le domaine de la théologie morale. Quelques conseils pour la conduite privée et publique, tel était le programme. Il paraît qu'à côté de cette prédication naquit peu à peu et se développa une prédication plus élevée. On aborda le dogme et les hautes questions spéculatives. Alors la science devint nécessaire. Saint François lui-même l'estimait beaucoup. Des centres d'étude furent créés un peu partout, et l'on vit des Frères mineurs professer avec éclat dans des chaires importantes. C'est l'histoire de ce mouvement intellectuel que nous expose l'auteur. Pour mieux embrasser son sujet, il s'est restreint. Il commence à la naissance de l'ordre en 1209 et s'arrête

Digitized by Google

au milieu du XIIIe siècle. L'ouvrage est divisé en trois parties. Les commencements (1209-1219), les développements (1219-1250), le couronnement jusqu'au milieu du XIIIe siècle. C'est une œuvre de très haute valeur. L'auteur déploye une érudition très vaste et en même temps très sûre. Rien ne lui échappe de ce qui peut éclairer les points obscurs de son sujet. Tous ceux qui voudront suivre le mouvement intellectuel de cette époque, trouveront dans cet ouvrage une mine de documents précieux.

Ph. GONNET.

*Amour divin : Œuvres de Dieu, Devoir de l'homme ;* méditations par M. le Chanoine POUCHOT. — In-12, p. 507. — Paris, Lethielleux. — *Prix :* 3 fr. 50.

Cet ouvrage se divise en deux parties, l'amour de Dieu pour nous et notre amour pour Dieu. Dans la première partie sont exposées les différentes manifestations de l'amour divin. Le sujet est amplement développé et envisagé sous toutes ses faces. L'amour de Dieu dès l'éternité, l'amour de Dieu dans la création, dans l'ordre surnaturel, avant et après l'incarnation, dans l'Eucharistie, l'institution de l'Eglise, etc. La seconde partie indique les motifs d'aimer Dieu, les moyens d'acquérir cet amour, et la pratique de cet amour. La première partie se recommande par l'élévation des pensées, la richesse des développements, dont la plupart sont empruntés aux Pères et aux grands prédicateurs contemporains. Dans la seconde, l'auteur nous introduit dans tous les détails de la vie chrétienne. C'est un petit traité de la perfection évangélique. Il y a quelques pages exquises sur la prière continuelle, sur la direction, la confession, la méditation. Elles plairont surtout aux personnes pieuses qui, vivant au milieu du monde, veulent conformer leur conduite au véritable esprit du Christianisme. On reconnaît dans tous ces conseils les inspirations de saint François de Sales et des grands maîtres de l'ascétisme.

Ph. GONNET.

*Foi et systèmes*, par le R. P. ALLO, O. P. — 1 vol. in-12 de 303 pages. — Bloud, Paris, 1908. — *Prix :* 3 fr. 50.

Venant après le livre du P. Gardeil sur la *Crédibilité et l'apologétique*, succédant à l'essai brillant de l'excellente *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, le livre du P. B. Allo ne peut qu'aug-

Digitized by Google

menter la réputation de science théologique et de fidélité à l'orthodoxie traditionnelle, unie à la plus saine compréhension des idées et des choses du temps présent, qui a été — et qui demeure — l'honneur des Fils de saint Dominique. Ce sont des études sur des sujets en apparence divers, mais unies entre elles par un lien au fond pleinement logique, qu'il contient sous ce titre, à lui seul expressif par son contraste : *Foi et systèmes*. Cette œuvre suffit à assurer à son auteur une autorité théologique de tout premier ordre.

Dans les deux premiers chapitres, il définit l'attitude que l'on doit prendre vis-à-vis de la vérité et examine, avec infiniment de tact et de doigté, les conflits qui s'élèvent entre les hommes d'action visant avant tout la pratique et les intellectuels curieux de spéculation. Au chapitre troisième, entre les deux tendances excessives qui font de la foi, « une sorte de démonstration mathématique ou de science positive », il indique une *via media* : dans la théorie traditionnelle, dont il fixe les grandes lignes en traits nets et sobres, les facultés totales de l'être humain concourent à la production de la foi. — Aux chapitres IV et V, en regard des théories aventureuses de M. Le Roy, il établit la vraie nature du dogme et de la vérité religieuse. — Puis, au chapitre VI, il détermine l'origine de ce dogme et de sa révélation, en critiquant les thèses de M. Loisy et de M. Harnack. — Enfin dans son dernier chapitre, — qui est aussi bien une manière de conclusion —, il montre comment cette apologétique dont il vient d'esquisser le dessein est en pleine harmonie avec l'enseignement traditionnel.

Ce sont, on le voit, toutes les erreurs condamnées sous le nom de modernisme, que le P. Allo a eu l'occasion de critiquer. Ecrites avant l'apparition de l'Encyclique « Pascendi », il n'est pour faire ressortir la sagacité prudente de ces études et leur sûreté doctrinale que de constater combien elles sont en entière conformité de pensée avec l'enseignement pontifical. A peine peut-on remarquer que, s'il les écrivait actuellement, il eût sans doute accentué sur plus d'un point la sévérité de ses appréciations. Mais, de cette modération on ne saurait le blâmer. « J'y ai mis, écrit-il lui-même, toute la réserve de ton qui convient à un simple théologien alors que l'Eglise n'a pas encore parlé ». Une telle attitude est tout à fait conforme à l'esprit chrétien. Je ne sais aussi jusqu'à quel point l'accord où il se rencontrait avec M. E. Le Roy ne dissimulait pas une divergence profonde. Peut-être employaient-ils les mêmes formules en un sens diamétralement opposé : la théorie de la « pen-

Digitized by Google

sée-action » de la philosophie nouvelle, pour qui arrive à en saisir la fuyante originalité, paraît en contradiction radicale avec la notion de vérité, telle que la formule la théorie scolastique de l'analogie proportionnelle. Au reste, l'application, de tous points si malheureuse, que M. Le Roy a faite de ses principes au dogme, — et au fait historique —, de la Résurrection suffit à révéler cette dualité d'attitude : le P. Allo l'a très justement signalé dans sa préface (p. 24). Si l'on voulait d'un mot définir la manière du P. Allo et l'esprit dans lequel il a écrit cet ouvrage, il faudrait, avec sa compétence scientifique et une aperception très fine des nuances, louer hautement l'équité de son jugement et le sentiment de la juste mesure qu'il porte dans toutes ses appréciations. Egalement éloigné d'une intransigeante étroitesse et d'une aventureuse témérité, ce livre apparaît comme l'un de ceux qui exerceront sur la pensée théologique la plus salutaire et la plus féconde influence. Rectitude doctrinale, largeur d'esprit, irréprochable fidélité aux enseignements de la foi, ce fut, nul ne l'ignore, la caractéristique des docteurs qui constituent la grande tradition de l'école. Ce sont les mêmes qualités qui distinguent aussi le beau talent du P. Allo : par là encore, il se montre le disciple intelligent de ces vieux maîtres ; car la vraie manière de continuer leur tradition, n'est pas de répéter mécaniquement leurs formules, mais de s'inspirer de leur pensée, de leurs principes et de leur foi.

H. LIGEARD.

*Pour l'Idée chrétienne*, pages de bonne foi, par Eugène FRANON. — In-12 de 334 pp. — Paris, Beauchesne, 1908. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ce petit livre est vraiment à conseiller aux fondateurs, si nombreux et si zélés, de bulletins paroissiaux ou cantonaux. A propos des événements, des livres du jour ou des mouvements d'opinion, M. l'abbé Franon, directeur au Séminaire de l'Institut catholique de Toulouse, disait « son mot », depuis quelques années, dans une vaillante petite feuille mensuelle l'*Abbaye de Tournus*. Et certes, les gens de Tournus pouvaient se féliciter d'avoir, pour défendre les idées chrétiennes, la liberté des âmes, les droits de la conscience catholique, un « journaliste » de cette distinction, un philosophe doublé d'un écrivain, à la fois solide, élégant et clair, aussi ennemi de la morgue que de la trivialité ! A maints organes plus connus de Paris ou de la province, ils auraient pu citer les premiers-

Digitized by Google

Tournus de leur bulletin paroissial, comme des modèles de savoir penser et de savoir dire, tant ils étaient opportuns, variés, courageux, tant ils étaient doctrinalement sûrs et agréablement combatifs, avec cet air de sereine et inflexible modération qui en impose toujours, plus qu'on ne croit, aux consciences contemporaines.

Que d'honnêtes gens, qui n'ont pas le temps de lire, qui ont encore moins celui de penser, sont enchantés d'apprendre à peu de frais ce qui s'écrit, se pense, ou se fait ailleurs ! Et, sans doute, ils demandent quelquefois une opinion toute faite à leur journal, et cela n'est point l'idéal. Du moins sont-ils très excusables, et très sages en somme, de s'en rapporter, ne pouvant mieux par eux-mêmes, à un écrivain qui leur facilite la tâche de se décider, quand cet écrivain a mérité leur confiance par le soin qu'il a pris de les respecter, en n'alléguant que des faits certains, que des textes complets, en les interprétant avec honnêteté et charité, en luttant contre les idées dangereuses et jamais contre les personnes, en n'affectant jamais ce ton faussement qualifié de populaire, que le populaire commence à abhorrer comme une marque souveraine de dédain...

Mais revenons à M. Franon. Il n'est coupable d'aucune infidélité envers les gens de Tournus en nous apportant aujourd'hui la collection de ses petits articles depuis 1900. Il veut seulement aider un plus large public à repasser son histoire toute contemporaine, celle qui fut si riche en événements douloureux pour l'Eglise actuelle et peut-être féconds pour son avenir, celle qui vit tant d'idées éclore, se disputer le terrain, avec des fortunes déjà si diverses. Il veut aussi nous apprendre à retrouver nos impressions d'hier et d'avant-hier, à philosopher sur les événements, à connaître les hommes, à chercher jusque dans la pénombre de leur vie intime de quoi améliorer la nôtre : c'est ainsi qu'il nous parle du Cardinal Perraud, avec un cœur filial. Du reste, il porte un esprit large et courageux dans l'étude des idées et des livres. Il en a ouvert de très différents : l'*Étape* de M. Bourget, le *Pays de la vie Intense* de M. Klein, les volumes de Le Play, la *Vie* de Pasteur, etc., etc... Et de tous ces livres il a profité un peu, car il y cherchait son bien pour en faire le nôtre.

Je reprocherais à M. Franon, s'il n'était journaliste, d'être un peu bref, d'effleurer quelquefois les sujets qu'il traite. Mais il était soumis à la tyrannie des « colonnes » à ne pas dépasser ; qui n'a subi, en maugréant, cette tyrannie? Je finis donc, comme j'ai commencé, en recommandant son livre aux directeurs de *Bulletins.*

Digitized by Google

Ils n'y trouveront pas des articles tout rédigés : à peine quelques-uns peut-être, pour répondre à des objections qu'on renouvelle sans cesse : — sur Lourdes — sur l'histoire des religions, etc... — M. Franon a, comme journaliste, horreur de la besogne toute faite : on ne peut raisonnablement lui demander de fournir à autrui ce qui lui répugne à lui-même. Mais on trouvera mieux que du tout fait dans ses pages ; des idées, des exemples, un ton, un « genre » excellent.

C. B.

*La religion des peuples non civilisés*, par A. BROS, professeur au Grand Séminaire de Meaux. Bibliothèque d'histoire des Religions. — 1 vol. in-12 ; XXIII-365 pages, chez Lethielleux. — Paris, 1907. — *Prix :* 3 fr. 50.

La nouvelle bibliothèque d' « histoire des religions » que viennent d'entreprendre MM. Bros et Habert, professeurs au Grand Séminaire de Meaux, est sans contredit une des œuvres les plus opportunes du temps présent. On sait qu'en 1906 une pétition tapageuse d'un Comité de libres-penseurs réclamait au Parlement « l'institution dans les lycées et écoles primaires d'un enseignement de l'histoire des Religions », et l'an dernier la section des « Etudes religieuses » à l'école des Hautes Etudes s'augmentait de quatre nouvelles chaires d'histoire religieuse, confiées à MM. Rebelliau, Picavet, Debidour, Guignebert. Sans doute l'Eglise n'a rien à craindre d'une enquête instituée sur le vrai terrain scientifique et l'histoire des religions, si elle était entreprise dans un esprit de loyale et objective impartialité, ne saurait être dangereuse pour la foi chrétienne. Mais le livre de M. Debidour sur « l'Eglise et l'Etat » et le « Manuel d'histoire ancienne du christianisme » de M. Guignebert ont permis de mettre en doute le sentiment de la justice et de la véracité historique du premier et jusqu'à la compétence scientifique du second. Il devient donc nécessaire, sans plus tarder, d'exposer exactement les faits concernant l'histoire des Religions, et d'en déduire aussi les conclusions apologétiques qu'ils comportent. C'est à cette tâche que veut s'efforcer la nouvelle collection : il convenait d'en dégager l'esprit, avant d'apprécier le volume par laquelle elle s'inaugure.

M. l'abbé Bros a consacré sa première étude à l'histoire de la « Religion des peuples non civilisés ». Au chap. I il s'efforce de définir sa méthode : elle consiste à étudier d'abord les faits avec la



Digitized by Google

critique la plus sévère et la plus rigoureuse : il s'efforcera ensuite d'expliquer psychologiquement ces diverses manifestations religieuses, en montrant à quelles dispositions d'esprit, à quels besoins, à quelles nécessités sociales elles correspondent : enfin, sans avoir à se prononcer sur la valeur d'une religion aussi notoirement insuffisante, il conviendra de rechercher l'orientation générale vers laquelle elle tend. Dans une série de chapitres, qui n'ont guère entre eux d'autres liens que la continuité même du sujet, M. Bros étudie successivement, l'animisme, la magie, la religion et les dieux, la religion et le culte, la religion et les tabous, le totemisme et la mythologie. Au chapitre IX, il institue une comparaison — que tous n'apprécieront pas de la même façon, — entre la religion des peuples sauvages et celles des peuples dits primitifs ; enfin, dans son dernier chapitre, il établit que ces observations attestent la permanence dans l'âme humaine du besoin religieux, non pas comme une simple aspiration subjective, mais comme un fait réel et objectif. On saisit facilement la partie apologétique de cette conclusion.

Elle est d'autant plus considérable et plus intéressante qu'il ne s'agit point simplement ici de je ne sais quel instinct religieux, naturaliste et vague : d'après l'auteur en effet, « l'humanité toute entière ayant été placée dans un état de vie religieuse surnaturelle », « c'est vers Jésus-Christ et son Eglise qu'est orientée toute religion humaine ; car c'est lui qui la suscite au fond des cœurs ». (Pages 344 et 345.) Certes ces pages sont écrites avec une émotion religieuse d'une profonde sincérité, et, au fond, ces assertions ne sont pas théologiquement inexactes : une critique exigeante demanderait seulement qu'elles soient formulées avec une précision plus rigoureuse, afin d'éviter toute équivoque, dangereuse en ces matières complexes et délicates. Il est vrai sans doute que la véritable destinée humaine est surnaturelle ; et donc, au fond de toute religion, on doit retrouver l'aspiration à cette destinée : ce qui ne veut point dire que l'humanité vive réellement de la vie surnaturelle. De même, on ne pourrait trouver dans cette aspiration la trace positive d'un appel à cette forme précise du surnaturel, telle qu'elle s'est manifestée dans le christianisme. M. Bros, au reste, n'a-t-il pas écrit lui-même : « la justification des vérités d'une religion relèvera toujours en définitive de la réalité historique de ses origines » (342).

Par ces simples notes, se manifestent tout l'intérêt qui s'attache à ce travail, comme aussi sa valeur. Basé sur les meilleurs travaux, écrit dans une langue claire qui ne manque ni d'élégance, ni par-

Digitized by Google

fois de chaleur, cet ouvrage sera aisément accessible aux lecteurs pour lesquels il a été écrit. C'est une œuvre de vulgarisation, mais d'une excellente tenue scientifique, et qui témoigne d'une compétence technique indiscutable. Nul doute que, selon le vœu de son auteur, cette entreprise ne serve très efficacement la cause « de la vérité chrétienne ».

H. LIGEARD.

*Theologischer Jahresbericht.* 25er Band 1905, herausgegeben von G. KRUEGER und W. KOEHLER. *Das alte Testament* bearb. von VOLZ ; in-8°, 125 pp. *Prix :* 7 fr. *Das neue Testament,* bearb. von MEYER und KNOPF ; in-8°, 119 pp. 6 fr. 25. — Leipzig, M. Heinsius Nachfolger, 1906.

ID. 26er Band, 1906. *Das alte Testament* bearb. von VOLZ. 117 p. 6 fr.25. — *Das neue Testament* bearb. von KNOPF und BRUECKNER — In-8°, 99 pp. 5 fr. 30, 1907. Même éditeur.

*Bibliographie der theologischen Literatur für das Jahr* 1905. — Sonder-Abdruck des *Th. Jahresberichts.* — In-8°, 565 pp. 1906. 8 fr. 75. *Id.*

ID. *für das Jahr* 1906. — In-8°, 480 pp. — La dernière livraison n'a pas encore paru. — 1907. — *Prix :* 8 fr. 75. *Id.*

Nous avons parlé à nos lecteurs des précédents volumes de ce Rapport annuel des sciences théologiques, et nous avons dit les services qu'il rend à tous ceux qui s'occupent de théologie. Nous constatons que les rapports pour 1905 et 1906 sont aussi complets et rédigés avec autant de soin que les précédents. On ne s'est pas contenté d'analyser les ouvrages importants ; on parle aussi en détail des articles de revue, lorsqu'ils méritent d'être examinés. Nous avons vu avec plaisir qu'un bon nombre d'articles de l'*Université catholique* ont été signalés et résumés. Les recenseurs, bien que protestants, parlent, d'ordinaire, avec impartialité des travaux catholiques, et, loin de les négliger, comme on le faisait autrefois, ils en tiennent le plus grand compte. Ils comprennent enfin que la science catholique française n'est pas quantité négligeable.

Le *Theologischer Jahresbericht,* complet, c'est-à-dire avec les indications d'ouvrages d'articles et les analyses est d'un prix assez élevé, près de 80 fr., mais remarquons que les sept parties peuvent être achetées séparément, et que l'on peut aussi acquérir l'ensemble au prix de 8 fr.75, en se contentant du volume qui contient seulement les indications d'ouvrages sans les analyses.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

## PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

*La philosophie de M. Sully-Prudhomme*, par Camille HÉMON. Préface de M. SULLY-PRUDHOMME. — In-8° de XIX-464 pages. — Paris, Alcan, 1907. — *Prix :* 7 fr. 50.

Le dernier ouvrage publié par M. Sully-Prudhomme avant sa mort est un ouvrage proprement philosophique, au sens le plus technique du mot : « *La Psychologie du Libre Arbitre, suivie de définitions fondamentales* ». Auparavant, il avait donné un petit volume sur « *Le Problème des causes finales* », en collaboration avec M. Ch. Richet, une étude sur « *La Vraie religion selon Pascal* », un volume considérable sur « *L'Expression dans les beaux-arts* », enfin un examen de conscience intitulé « *Que sais-je?* ». « A part un recueil de pièces destinées à une publication posthume et dont quelques-unes ont vu le jour dans des périodiques, toute l'œuvre de ces vingt dernières années est en prose et appartient à la philosophie ». — On aurait pu croire que les « Définitions fondamentales » constituaient comme un testament philosophique ; et elles paraissaient suffire, à cause de leur précision, de leur clarté et de leur enchaînement, à nous donner une idée complète de la pensée du poète. Elles n'y suffisent pas tout à fait. M. Camille Hémon a pu consacrer un beau livre à l'exposer longuement. Et il a obtenu la meilleure des approbations, celle de M. Sully-Prudhomme lui-même.

L'intérêt en serait grand déjà, si l'ouvrage de M. C. Hémon nous aidait seulement à mieux pénétrer cette pensée très haute et cependant toute frémissante d'une émotion contenue. Mais il y a plus. L'esprit de M. Sully-Prudhomme nous paraît un miroir merveilleux où s'est reflété le courant intellectuel de la seconde partie du XIX^e^ siècle. — La philosophie scientifique et la métaphysique de M. Sully-Prudhomme s'expliquent presque tout entières par l'éducation positiviste d'un tempérament de poète. M. Sully-Prudhomme qui, dès sa prime jeunesse, nous dit-il, s'était livré à la spéculation, commença sa vie intellectuelle par l'étude des sciences. La marque ne s'est pas effacée. Il eut peine longtemps à accepter la séparation entre la métaphysique et la science; et il a écrit de bonnes pages sur la continuité de la pensée d'un domaine à l'autre. Mais, malgré la protestation de l'aspiration intérieure, l'orientation de

Digitized by Google

l'esprit, la lecture et, sans doute aussi, la réflexion le firent renoncer enfin à la foi métaphysique. Comme Kant, il s'arrêta devant les antinomies de la raison. — Cependant, écrit-il, « très tard, je m'avisai que cette contradiction ne peut qu'avertir l'homme de l'abus qu'il fait de son esprit en l'exerçant sur l'objet métaphysique, mais n'infirme pas les révélations immédiates et spontanées de la conscience sur ce qu'il lui importe de connaître touchant l'essence intime du *moi* pour sa conservation », p. IX. Ainsi, la conscience nous affirme l'existence du libre arbitre que la raison ne parvient pas à démontrer directement. Mais « malheureusement ma conscience ne me révélait que certaines propriétés de mon propre être, sans rien m'apprendre de mes relations avec la cause première, d'où dépend ma destinée, où est écrite ma raison d'être, où seulement je pourrais lire le sens de ma vie » ... Pour nous le révéler, reste une source de connaissances et de certitudes : l'aspiration. Elle est ce que Pascal appelait si curieusement *le cœur*. Son autorité est assurée quand on l'applique aux intuitions esthétiques et morales. C'est sur cette base que M. Sully-Prudhomme reconstruit l'édifice de ses croyances. Et il aboutit à une religion de la beauté et de la dignité humaine, très noble, où son esprit paraît avoir trouvé le repos, — comme Kant encore restaure la croyance et la philosophie pratique sur la base de l'impératif catégorique. Mais combien la reconstruction de M. Sully-Prudhomme est d'un esprit différent, combien moins complète aussi ! La ruine de la métaphysique reste, à ses yeux, définitive. Devant le problème des origines, il s'arrête. « Mieux vaut laisser derrière son voile impénétrable le principe créateur et ordonnateur de l'Univers. Ce n'est pas l'athéisme, c'est la résignation à ne pas interroger l'Univers sur son principe initial. Ce qu'il m'est donné de percevoir (et c'est peu) au moyen et au travers de mes sens, ne m'autorise pas à désespérer, encore que je n'y puisse fonder aucune assurance d'un sort meilleur après ma mort », p. XII. Ce n'est pas le criticisme non plus; c'est un agnoticisme apaisé où passe parfois un souffle du Phédon. « Je ne peux me défendre d'espérer, plus exactement d'aspirer, dès que le Beau transparaît dans une forme harmonieuse... Cette forme est pour moi révélatrice d'une félicité qui m'attire : elle fait se tendre délicieusement vers un horizon libérateur les chaînes qui m'attachent à la terre », p. XVIII.

Si un philosophe se définit par ses idées les plus fondamentales, — nous n'osons pas dire ici par sa métaphysique, — nous dirions

Digitized by Google

volontiers que M. Sully-Prudhomme est un spinoziste par sa théorie de la substance, presque un positiviste par sa théorie de la science, mais un platonicien par les aspirations et son espérance en la survivance des âmes. Chez lui, d'ailleurs, comme chez beaucoup d'autres, l'influence de Kant s'est ajoutée à celle des Aug. Comte et des Taine. Et cet ensemble un peu disparate ne laisse pas de se fondre en une pensée harmonieuse.

Mais, à part cette harmonie que l'on constate sans pouvoir la définir clairement, où est l'originalité du philosophe? Et même l'unité de sa pensée est-elle assez cohérente pour résister à l'analyse? M. Sully-Prudhomme est-il plus qu'un noble penseur, un philosophe? Aurait-il des disciples, à défaut d'une véritable école? — On ne peut éviter de se poser ces questions. Et la réponse n'est guère douteuse. Philosophe, il est impossible qu'il ne le soit pas, par sa préoccupation du problème de la destinée, par son goût de la spéculation scientifique, par sa vision poétique si pénétrante à la fois et si large. Il l'est incomparablement plus qu'un Victor Hugo, par exemple, ou même qu'un Alfred de Vigny. Cependant, c'est la poésie qui l'a conduit à la philosophie ; dans sa philosophie il est resté poète ; et ce que son œuvre contient de meilleur ce sont peut-être les pages, vers ou prose, où il a formulé en les colorant de son émotion personnelle, dans une langue admirable de pureté et d'élévation et toute voisine de l'âme, les problèmes éternels : les solutions lui appartiennent à peine. Non qu'il ne se les soit appropriées elles aussi, par un effort que d'autres poètes philosophes n'ont jamais accompli. Mais il ne les a pas marquées aussi profondément à son coin. Il a eu sa philosophie, — comme beaucoup, qui ne sont ni des esprits vulgaires ni des penseurs de génie, — non tout à fait une philosophie : on sent toute la différence.

Et c'est ce qui ferait paraître bien considérable l'entreprise de M. C. Hémon si l'on ne pouvait donner à la pensée qu'il étudie de si près la valeur d'un symbole. On nous dit très bien : « Certains penseurs méritent plus d'être étudiés en raison des crises qu'on leur voit traverser qu'à la faveur des idées nouvelles qu'ils apportent. M. Sully-Prudhomme est de ceux-là, quoique ses travaux aient fourni leur contingent très appréciable au fond philosophique ». L'histoire de sa pensée est hélas! celle de beaucoup d'esprits. Ceux qui ne craignent pas d'aborder les sommets remercieront M. C. Hémon de nous l'avoir si intelligemment racontée.

S. POULOUX.

Digitized by Google

# PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

*The Cambridge History of English Literature*, edited by A.-W. WARD Litt. D., master of Peterhouse and A.-R. WALLER, M. A., Peterhouse. — Volume I : *From the Beginnings to the cycles of Romance*. — In-4°, XVI-504 pp. — Cambridge, at the University Press, 1907. — *Prix :* 11 fr.25, net.

On a accoutumé de considérer comme une sorte d'*imprimatur* scientifique la mention « Cambridge, at the University Press », que l'on trouve à la première page des ouvrages publiés sous les auspices de la vieille Université. Cette garantie, qui n'a pas été trompeuse pour la « Cambridge Modern History », sera vraie encore pour la « Cambridge History of English Literature », nouvelle publication entreprise par MM. Ward et Waller, avec la collaboration de nombreux savants anglais et étrangers : le premier volume, qui contient une brève Préface à tout l'ouvrage et s'étend des origines aux cycles de romans, en est la preuve.

La préface, très courte — six pages, à peine — dit quels modèles on s'est proposé d'imiter et quels ouvrages on a le plus utilisés ; elle explique pourquoi l'œuvre est entreprise en collaboration, quelles seront ses limites, quelle sorte de division on y a adoptée. Mais surtout on trouve au commencement, formulés en quelques lignes avec précision et clarté, les principes dont veulent s'inspirer les divers collaborateurs de la « Cambridge History of English Literature » :

« 1° On fera un exposé suivi des courants de la littérature anglaise, courants principaux et courants secondaires ; le but est de donner une étude complète des auteurs de second ordre, au lieu de les laisser dans l'ombre, pour mettre en lumière seulement quelques grands noms.

« 2° On notera l'influence des littératures étrangères sur la littérature anglaise, et (quoique dans une moindre mesure) celle de la littérature anglaise sur les littératures étrangères.

« 3° Chaque chapitre de l'ouvrage sera accompagné d'une bibliographie suffisante. »

On le voit, ces principes sont tels que, fidèlement appliqués, ils feront de cette nouvelle histoire de la littérature anglaise une œuvre répondant pleinement aux exigences actuelles en matière d'histoire littéraire.

Digitized by Google

Car la conception de l'histoire littéraire a quelque peu évolué. Autrefois — il n'y a pas encore très longtemps — on considérait à part, isolément, chacun des grands écrivains. On consentait bien à décrire le milieu dans lequel avait vécu tel ou tel d'entre eux, mais sans beaucoup se préoccuper de rendre compte de l'influence que ce milieu avait pu exercer sur le développement de ses talents ou comment il avait pu favoriser l'éclosion même de son génie. Des écrivains secondaires, on mentionnait le nom, ou parfois les essais plus ou moins heureux. Quels liens unissaient entre eux ces différents personnages, on ne le disait pas très clairement. Et tout grand écrivain était un être merveilleux, sorte de prophète ou de demi-dieu, seul artisan de son talent et redevable à lui seul des manifestations parfaites de son génie.

Les efforts de Brunetière pour accréditer une conception plus proche de la vérité obtinrent un plein succès. Si les *manuels* de littérature à l'usage des écoliers, ou même des étudiants, ont conservé l'habitude des divisions par siècles, ils sont cependant parvenus à étudier en un ensemble coordonné, à l'intérieur de ces cadres factices, les différentes manifestations d'un même genre ; et l'on voit mieux, à présent, les dépendances réciproques des différentes œuvres et l'influence des œuvres déjà écrites sur la formation d'un nouvel écrivain. Malheureusement, la théorie de l'évolution des genres est un véritable système, qui non seulement ne répond pas pour tous les faits, mais en exclut même quelques-uns de son champ d'études. A la théorie trop rigide de l'évolution il faut substituer le concept plus large et plus souple de relativisme.

Les influences qui s'exercent sur un écrivain sont, en effet, quelque chose de trop complexe pour qu'on puisse les classer d'après une loi. L'auteur *dépend* de son éducation, des croyances et des habitudes de sa famille ; il dépend du milieu dans lequel il vit, car toujours, pour arriver à la plus haute forme d'art, il devra se maintenir en harmonie avec les esprits auxquels il destine son œuvre. Et si ses propres talents et son tempérament jouent un grand rôle, il n'en reste pas moins soumis à l'influence de tous ceux qui ont pensé et écrit avant lui : l'échec des uns lui indique les chemins à éviter ou tout au moins la manière de s'y conduire, tandis que le demi-succès des autres lui fait entrevoir les ressources de tel procédé ou de tel genre. Ainsi les précurseurs, premiers ouvriers moins habiles — ou simplement peut-être moins heureux, pour être, sans doute, venus trop tôt — expliquent par leurs fautes ou leurs demi-succès, comme les contemporains par leur croissante faveur, le haut

Digitized by Google

« style » atteint par les maîtres dans les diverses espèces d'art.

Certaines légendes orientales expliquaient la présence sur la terre de certaines merveilles de la nature et prétendaient conserver le souvenir du don que les dieux en avaient fait aux hommes. Mais les savants se sont avisés d'en donner d'autres explications : et si l'objet n'a plus cette auréole de mystère, il reste cependant tout entier avec sa beauté première. Il en a été de même en histoire littéraire : on sait que Shakespeare, sans les Mystères, les Miracles et les Farces du Moyen Age, n'aurait sans doute pas produit une œuvre aussi variée et aussi puissante ; et l'on n'est pas bien sûr non plus, que sans les exagérations de Pope et des poètes de la période classique, comme sans les premiers essais des Ramsay, des Dyer et des Thomson, ou les tentatives infructueuses d'un Chatterton ou le demi-succès de Macpherson ou de Percy, les « seconds romantiques », ignorants du but précis à atteindre et de la meilleure manière d'y parvenir, aient pu produire les chefs-d'œuvre qui les ont immortalisés.

En fait, cette nouvelle histoire de la Littérature anglaise fera une large place à ces petits auteurs, dont souvent l'influence est grande, comme aussi aux littératures étrangères, dont jusqu'ici, on avait moins encore reconnu l'impostance. Un semblable travail demande un très grand effort ; et il ne sera pas de trop pour le réaliser du concours de tous ceux qui, en Angleterre, en Amérique et dans les autres pays, se sont acquis sur quelques points de l'histoire littéraire une autorité particulière. La France peut être fière d'avoir, en quelque sorte, fourni le modèle de ce travail dans « l'Histoire de la Langue et de la Littérature française » de L. Petit de Julleville ; au point de vue de la littérature anglaise elle-même, c'est à l' « Histoire Littéraire du Peuple anglais » de M. Jusserand que les auteurs se sont surtout référés, en même temps qu'à l'« Encyclopædia Britannica », au « Dictionary of National Biography » et à la « Chamber's Cyclopædia of English Literature. »

Basée sur de tels principes et appuyée sur de tels guides il n'y avait pas à redouter que cette histoire de la Littérature anglaise fût « une collection de monographies ou d'études mises bout à bout et reliées par un fil assez lâche. » Le premier volume, malgré les difficultés de la période qu'il embrasse, a su se préserver de ce défaut.

A la vérité, il était malaisé de délimiter exactement le champ à travailler. Fallait-il parler du latin, du celte et du français, ou devait-on se limiter strictement à l'anglais? Pour répondre au pro-

Digitized by Google

gramme tracé ne fallait-il pas indiquer l'influence de ces langues sur la formation de la langue anglaise? — Les trois chapitres qui traitent du latin montrent assez quel rôle il a joué dans la formation intellectuelle de l'Angleterre et comment il a été un important facteur de culture littéraire. On doit signaler, en particulier le chapitre pitre v, dû à M. James, sur les écrits latins en Angleterre antérieurs au roi Alfred, et le chapitre x, par M. Sandys, intitulé « English Scholars of Paris and Fransiscans of Oxford », où l'on voit les effets de la culture internationale des XII^e^ et XIII^e^ siècles.

Revenus dans l'île, plusieurs de ceux qui avaient travaillé à Paris, « source de toute connaissance et de la civilisation même », n'hésitèrent pas à abandonner, au moins momentanément, le latin pour écrire en langue vulgaire, et, par ce moyen, faire participer la grande masse aux trésors de la science qu'ils avaient rapportés. C'est le retour des lettrés à l'anglais après la conquête normande.

Déjà le roi Alfred avait essayé par ses écrits et ses traductions, de généraliser l'emploi de l'anglais comme langue littéraire. M. P. Thomas, en exposant l'œuvre littéraire d'Alfred, a fait ressortir avec clarté les diverses tendances de son règne, et surtout ses efforts et son rôle dans la réforme de l'enseignement dans les écoles monastiques. Les romans en vers marquent un véritable progrès de la langue et de la littérature anglaises. On ne peut pas se dispenser de signaler les deux chapitres qui leur sont consacrés, l'un écrit par M. Ker, l'autre par M. Atkins. Le premier surtout est remarquable et l'on sera désormais tenu d'y recourir lorsqu'on voudra se faire une idée juste de cette question. De plus, ce chapitre est très bien composé, on n'en peut dire autant de tous ceux qui forment ce volume. Ceux qui s'intéressent aux questions de versification liront avec intérêt le court essai du professeur Saintsbury sur « the Prosody of the Old and Middle English » : mais c'est là une matière réservée aux spécialistes.

Il nous reste à formuler une critique assez sérieuse (la seule, il est vrai, pour tout ce volume) : le dernier chapitre avait été écrit par feu M. le professeur Maitland, avec le titre : « la langue légale anglo-française ». Cela laisse à penser que la langue française parlée en Angleterre, depuis la conquête, en dehors des tribunaux, fait l'objet d'un autre travail ; M. Maitland, au début de son article, le suppose. A vrai dire, dans le chapitre précédent « les changements dans la langue avant Chaucer », deux pages sont consacrées aux mots français introduits à cette époque dans le vocabulaire anglais. Mais depuis la conquête normande le français était devenu la lan-

Digitized by Google

gue officielle, celle de la cour aussi bien que des tribunaux ; l'influence française a été très marquée sur la pensée et la littérature anglaises de cette époque ; il semble donc que la langue anglaise elle-même a dû recevoir une empreinte plus profonde et plus large que celle indiquée dans cet ouvrage. C'est là une lacune véritablement regrettable.

Il faut féliciter les éditeurs d'avoir dégagé le texte des notes et renvois qui détournent l'attention du lecteur. Le chercheur curieux de travailler un point particulier trouvera à la fin du volume deux appendices, et, correspondant à chaque chapitre, une bibliographie très claire et très complète. Le volume est aussi muni d'une table alphabétique d'un grand secours pour les recherches.

En résumé, ce premier volume, dont plusieurs parties sont vraiment excellentes, fait bien augurer de la « Cambridge History of English Literature. » A mesure que le champ des études se limitera et se précisera, les imperfections presque inévitables lorsqu'on traite une période de début, disparaîtront. Nous ne doutons pas que le deuxième volume annoncé, qui traitera de la fin du Moyen Age (avec Piers Plowman, Chaucer, etc.), ne marque un véritable progrès. Mais déjà l'on peut dire que la « Cambridge History of English Literature » constituera un ouvrage de tout premier ordre.

F. B.

# PUBLICATIONS NOUVELLES

**Théologie et Sciences religieuses.** — CHARPIN (F.), *La question religieuse.* Enquête internationale. Mercure de France. In-18, 3 fr. 50. — *Dictionnaire de la Bible.* Fascicules XXX et XXXI. Letouzey et Ané. Gr. in-8. — GUIBERT (J.), *Les croyances religieuses et les sciences de la nature.* Beauchesne. In-16, 3 fr. 25. — HEDLEY (Mgr J. C.), *La Sainte Eucharistie.* Gabalda. In-12, 3 fr. 50. — HEINISCH (P.), *Der Einfluss Philos aus die älteste christliche Exegese.* Munster, Aschendorf. In-8°, VIII, 296 pp. 9 fr. 10. — JANVIER (chan. E.), *Le vice et le péché.* Lethielleux. In-8°. 2 fr. — KLEIN (abbé F.), *Discours de Mariage* Bloud. In-16, 3 fr. 50. — MERCIER (S. E. le Car.), *A mes séminaristes.* Gabalda. In-12, 3 fr. — NEWMAN (Cardinal), *Saints d'autrefois.* Bloud. In-16, 4 fr.

**Philosophie, Sciences, Beaux-Arts.** — *Année scientifique et industrielle.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — BOUGLÉ (C.), *Essai sur le régime*

Digitized by Google

*des castes.* Alcan. In-8, 5 fr. — CALVACORESSI (J.-D.), *Moussorgsky.* Alcan. In-8, 3 fr. 50. — DÉCHELETTE (J.), *Manuel d'archéologie.* I. Picard XIX-747, p. In-8°. 15 fr. — GOURG (R.), *Le Journal philosophique de Berkeley.* Alcan. In-8, 4 fr. — HOULLEVIGUE (L.), *L'évolution des sciences.* Colin. In-18, 3 fr. 50. — HUYSMANS (J. K.), *Trois églises et trois primitifs.* Plon. In-4, 3 fr. 50. — JASTROW (J.), *La subconscience.* Alcan. In 8°, 7 fr. 50. — MONTESQUIOU (Cte L. de), *Les consécrations positivistes de la vie humaine.* Nouv. Libr. Nation. In-18, 3 fr. 50. — PUISEUX (P.), *La terre et la lune.* Gauthier-Villars. IV-176 p. In-8°, 9 fr. — RITTI (J. M. P.), *De l'intelligence.* Nouv. Libr. Nation. In-8°, 6 fr. — ROLLAND (R.), *Musiciens d'aujourd'hui.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — SERVIAN (F.), *Magaud.* Plon. In-8°, 12 fr.

**Histoire et Géographie.** — ARNAUD (R.), *Adélaïde d'Orléans*, 1777-1847, Perrin. In-8°, 5 fr. — AVENEL (Vte G. d'), *Aux États-Unis.* Colin. In-18, 3 fr. 50. — AUBERT (L), *Américains et Japonais.* Colin. In-18, 4 fr. — BAUDRILLART (A.), *S. Séverin.* Gabalda. In-12, 2 fr. — BEAUREGARD (G. de), et FOUCHIER (L. de), *Voyage en Portugal.* Hachette. In-16, 4 fr. — BONALD (Vte de), *François Chabot*, 1756-94. Emile-Paul. In-8°, 5 fr. — COOLIDGE (A. C.), *Les États-Unis.* Colin. In-18, 4 fr. — DIEHL (Ch.), *Figures byzantines*, II, Colin. In-18, 3 fr. 50. — DIMIER (L.), *Les préjugés ennemis de l'Histoire de France.* Nouv. Libr. Nation., 2 vol. In-18, 7 fr. — FORGUES (E.), *Le dossier secret de Fouché.* Emile-Paul. In-8°, 2 fr. — GACHOT (E.), *Le siège de Gênes.* Plon. In-8, 7 fr. 50. — GARZON (E.), *Jean Orth.* Belin. In-18, 3 fr. 50. — GRANDMAISON (G. de), *L'Espagne et Napoléon*, 1804-1809. Plon. In-8, 7 fr. 50. — JOUSSET (P.), *L'Espagne et le Portugal, illustrés.* Larousse. In-4, 22 fr. — MANTENAY (M.), *S. Benoît-Joseph Labre.* Gabalda. In-12, 2 fr. — MAUREL (A.), *Petites villes d'Italie*, II. Hachette. In-16, 3 fr. 50. — MÉTIN (A.), *La Colombie Britannique.* Colin. In-8°, 12 fr. — MIGEON (G.), *Au Japon.* Hachette. In-16, 4 fr. — PRAVIEL (A.), *Les routes de Gascogne.* Nouv. Libr. Nation. In-18, 2 fr. — TONNELAT (E.), *L'expansion allemande hors d'Europe.* Colin. In-18, 3 fr. 50. — ZEYS (M.), *Une Française au Maroc.* Hachette. In-16, 4 fr.

**Philologie, Belles-Lettres.** — BARAUDON, *Enracinés.* Plon. In-16, 3 fr. 50. — FRÈRE (L.), *Louis Bouillhet.* Soc. franç. d'imprimerie. In-18, 3 fr. 50. — GRAMMONT (M.), *Petit traité de versification française.* Colin. In-18, 2 fr. — LEMAITRE (J.), *Jean Racine.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 30. — MARIVAUX, *Pages choisies.* Colin. 420 p. In-18, 4 fr. — *Pages choisies des tragiques grecs.* Colin, 420 p. In-18, 3 fr. 50. — SANGNIER (M.), *Aux sources de l'éloquence.* Bloud. In-8°, 4 fr.

*Propriétaire-Gerant :* P. CHATARD.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## JANVIER


| | Pages |
|---|---|
| Les idées de M. Antonio Fogazzaro, par l'abbé DELFOUR | 5 |
| La vraie position de la question apologétique (suite), par J. BOURCHANY | 22 |
| Mythe de l'amour dans « Phèdre », dialogue de Platon, par Ph. GONNET | 44 |
| La fraude et l'hygiène (suite), par DÉODAT | 67 |
| L'Eglise catholique aux Etats-Unis : acheminement vers l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique, par ANDRÉ | 89 |
| A propos de l'enseignement supérieur des jeunes filles, par l'abbé J.-B. VANEL | 107 |
| Les dernières paroles de David | 122 |
| Poésies : Etoile et hostie ; Il est grand, Minuit, par Joseph SERRE | 134 |
| Pour l'histoire du français moderne (suite), par Hugues VAGANAY | 137 |
| Bibliographie : *La prière*, par le P. Monsabré, L. T. | 148 |
| *La croyance religieuse et les exigences de la vie contemporaine*, par l'abbé Ph. Ponsard ; *Pourquoi l'on doit être chrétien*, par M. Lepin, J. T. | 149 |
| *Manuale Vitæ spiritualis*, de Louis de Blois, S. P. | 150 |
| *L'esprit du tiers-ordre franciscain*, par le P. Gimet, Augustin LÉMANN ; *La vie spirituelle d'après les mystiques du XIVe siècle*, traduction de la comtesse de Flavigny et de Mlle de Pitteurs, L. T. | 151 |
| *Le réveil du catholicisme en Angleterre au XIXe siècle*, par J. Guibert, S. P. | 152 |
| *L'avenir de l'Eglise russe*, par Joseph *Wilbois*, H. L. | 153 |
| *Au peuple. Catholiques non romains et catholiques romains*, par l'abbé Roussin, L. T. | 154 |
| *Histoire de Rome et des papes au moyen âge*, par H. Grisar | 156 |
| *Préface à la Légende dorée*, par J. C. Broussolle, Hugues VAGANAY | 157 |
| *Liber Memorandorum Ecclesie de Bernewelle*, par John Clark, F. B. | 158 |
| Publications nouvelles | 160 |


## FÉVRIER


| | |
|---|---|
| La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle, par Ch. DE LA-JUDIE | 161 |
| Notes sur l'ethnographie du bas-Vivarais, par P. GOUY | 182 |
| La politique de Pie X, par l'abbé DELFOUR | 216 |


Digitized by Google

Pages

Les fiançailles et le mariage dans l'Eglise, suivant le droit nouveau, par R. PARAYRE ..... 230
Un défenseur de la « Nouvelle France » : François Picquet « le Canadien » (suite), par André CHAGNY..... 261
Bibliographie : I, *Saint Paul's Epistle to the Ephesians*, par A. Robinson ; II, *Saint Paul's Epistle to the Ephesians*, par P. Brooke Foss Westcott, E. JACQUIER..... 302
*Synopse der drei ersten Evangelien*, par A. Huck, E. JACQUIER..... 304
*Die Religion des Judentums im neutestamentlichen Zeitalter*, par le docteur Wilhelm Bousset, E. JACQUIER ..... 305
*Cours d'instruction religieuse*, par l'abbé J. L. Adam, U. G. ..... 306
*Vers la vie divine*, par le P. Bernard Kuhn, L. P..... 307
*Du doute moderne à la foi*, par la P. Bernard Kuhn, S. P..... 308
*Christianisme et Eglise*, par le P. Bourgeois, H. L., *Pour repeupler nos séminaires*, par le P. Delbret, H. L. ..... 309
*Annuaire pontifical catholique*, par Mgr Alb. Battandier, R. PARAYRE.. 310
*Intellectualisme et catholicisme*, par Albert Sueur, Ph. GONNET..... 311
*Eléments de la philosophie scientifique et de philosophie morale*, par le P. Ch. Lahr, P..... 312
*L'évolution du protestantisme français au XIX^e siècle*, par Mme Cpignet, H. LIGEARD ..... 313
*Etudes critiques, d'après les textes, de l'histoire de Jeanne d'Arc*, par Philippe-Hector Dunand, L. V..... 314
*Les Missions et leur protectorat*, par J. L. de Lanessan, D. C..... 315
*Le Congrès catholique de Mayence en* 1848, traduction de M. Bessières, N.; *Le général comte de Cathelineau, sa vie, ses mémoires*, C..... 316
Publications nouvelles ..... 318

## MARS

Le paradis de Dante et le paradis de la théologie catholique, par Félix VERNET ..... 321
L'Eglise catholique aux Etats-Unis (acheminement vers l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique) (suite), par ANDRÉ..... 339
Autour d'un miracle, par l'abbé DELFOUR ..... 362
Les idées d'une femme sur le féminisme, par Théodore JORAN..... 378
L'âme du paysan russe, d'après ses légendes, par l'abbé M. FAVIER... 406
Notes sur l'ethnographie du Bas-Vivarais (suite), par P. GOUY..... 441
Pour l'histoire du français moderne (suite, par Hugues VAGANAY ..... 459
Bibliographie : *Jésus-Christ, sa vie, son temps*, par le P. H. Leroy, GONNET..... 464
*Le saint nom de Jésus*, par le P. Pierre-Baptiste Gimet, Augustin LÉMANN ..... 465
I, *Hors de l'Eglise, point de salut ;* II, *La causalité instrumentale en théologie*, par le P. E. Hugon, H. L. ..... 466
*La crédibilité et l'apologétique*, par le P. Gardeil, H. LIÉGEARD..... 467
*Patrologia Orientalis*, t. III, fasc. I^er : *Histoires d'Ahoudemmeh et de Morouta, métropolitains jacobites de Tagrit et de l'Orient*, suivies du *Traité d'Ahoudemmed sur l'homme*, par F. Nau, L. G. ..... 470
*Nouveaux mélanges oratoires*, Mgr d'Hulst, GONNET..... 471

Digitized by Google

Pages

*Robert Owen*, par Edouard Dolléans, S. P. ..... 472
*Pour la patrie*, par Emile Bocquillon, S. P. ..... 473
*La fille de Louis XVI. Marie-Thérèse-Charlotte de France, duchesse d'Angoulême*, par G. Lenôtre, G. ..... 474
*Notice historique sur le monastère de Qartamin*, suivie d'une *Note sur le monastère de Qennesré*, par F. Nau, L. G. ..... 475
*A travers l'Amérique du Sud*, par J. Delebecque, D. C. ..... 476
*Le théâtre édifiant ; Cervatès, Tirso de Molina, Calderon*, par Marcel Dieulafoy, J. TIXERONT ; *Textes choisis de Léonard de Vinci*, F. B.... 477
Publications nouvelles ..... 479

## AVRIL

Discours prononcé dans l'église Saint-Martin d'Ainay, le 7 mars 1908, pour la fête de saint Thomas d'Aquin, patron des Facultés catholiques de Lyon, par J. B. VANEL ..... 481
L'art chrétien aux catacombes de Rome, par A. POIDEBARD ..... 504
La fraude et l'hygiène (suite), par DÉODAT ..... 525
Le procédé de Nietzsche, par l'abbé DELFOUR ..... 550
Notes sur l'ethnographie du Bas-Vivarais (suite et fin), par P. GOUY. 564
Un défenseur de la « Nouvelle France » : François Picquet « le Canadien » (1708-1781) (suite), par André CHAGNY..... 577
Pour l'histoire du français moderne (suite), par Hugues VAGANAY..... 612
Le poème de Satan, par Joseph SERRE ..... 616
Bibliographie : *Commentaire français littéral de la Somme théologique. Traité de la Trinité*, par le R. P. Pègues, L. PÉRIER..... 618
*Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par René des Chenais, Ph. GONNET. 619
*Histoire des études dans l'ordre de saint François, depuis sa fondation jusque vers le milieu du XIII^e siècle*, par le P. Hilarion de Lucerne, Ph. GONNET..... 620
*Amour divin, Œuvres de Dieu, Devoir de l'homme*, par le chanoine Pouchot, Ph. GONNET ; *Foi et systèmes*, par le P. Allo, H. LIGEARD..... 621
*Pour l'idée chrétienne*, par l'abbé Fronon, C. B..... 623
*La religion des peuples non civilisés*, par A. Bros, H. LIGEARD ..... 625
*Theologischer Jahresbericht*, E. JACQUIER..... 627
*La philosophie de M. Sully-Prudhomme*, par Camile Hémon, S. POULOUX ..... 628
*The Cambridge History of English Literature*, édité par A.-W. Ward et A.-R. Waller, F. B. ..... 631
Publications nouvelles..... 635

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478428

Digitized by Google

Digitized by Google

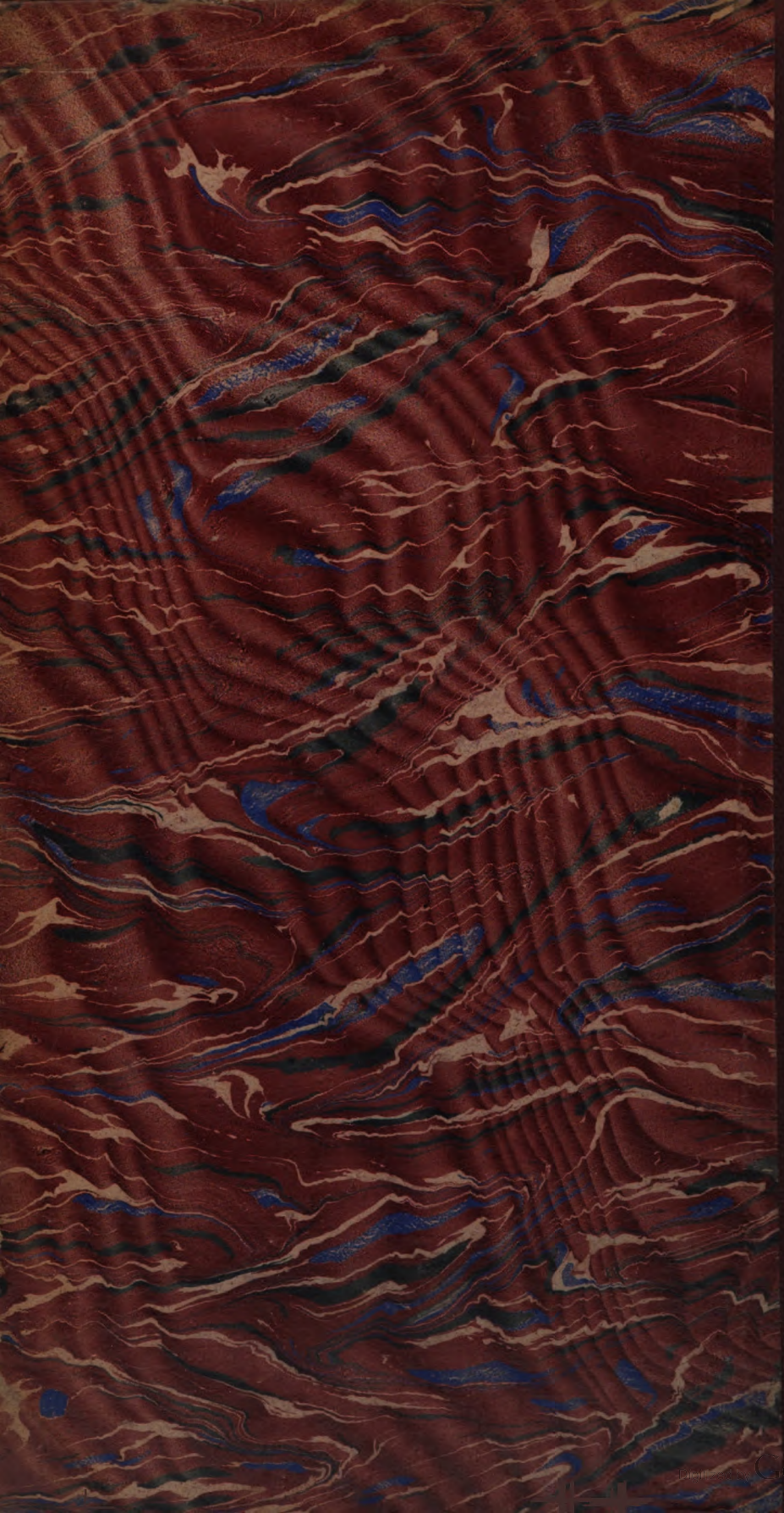
Digitized by Google